



HAL
open science

La fabrique des “ ex ”-rebelles : analyse de la construction institutionnelle, politique et sociale des identités ex-combattantes en Côte d’ivoire

Kamina Diallo

► **To cite this version:**

Kamina Diallo. La fabrique des “ ex ”-rebelles : analyse de la construction institutionnelle, politique et sociale des identités ex-combattantes en Côte d’ivoire. Science politique. Institut d’études politiques de paris - Sciences Po, 2024. Français. NNT : 2024IEPP0003 . tel-04524954

HAL Id: tel-04524954

<https://theses.hal.science/tel-04524954v1>

Submitted on 28 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Institut d'études politiques de Paris
ECOLE DOCTORALE DE SCIENCES PO
Programme doctoral Politique comparée
Centre d'études et de recherches internationales
Doctorat en science politique

La fabrique des « ex »-rebelles

Analyse de la construction institutionnelle, politique et sociale des identités ex-combattantes en Côte d'Ivoire

Kamina Diallo

Thèse dirigée par Richard Banégas, Professeur FNSP, Sciences Po

Soutenance le 5 février 2024

Jury :

Richard BANEGAS, Professeur FNSP de science politique, Sciences Po Paris (directeur)

Marielle DEBOS, Maîtresse de conférences HDR en science politique, Université Paris Nanterre (rapporteuse)

Nathalie DUCLOS, Professeure des universités de science politique, Université François-Rabelais de Tours (rapporteuse)

Didier PECLARD, Professeur associé de science politique, Global Studies Institute, Université de Genève

Ousmane ZINA, Maître de conférences en science politique, Université Alassane Ouattara de Bouaké

Résumé

Cette thèse se penche sur la fabrique politique, institutionnelle et sociale des ex-combattant.e.s rebelles en Côte d'Ivoire après la fin de la crise en 2011. Elle analyse comment le processus d'identification et les identités des ex-combattant.e.s ont évolué dans un contexte post-conflit où une rébellion victorieuse a pris le pouvoir. Au cœur de cette recherche se trouve l'examen de l'influence des politiques de reconstruction post-conflit sur la société ivoirienne actuelle. L'étude s'interroge également sur le rôle de ces politiques dans la mobilité sociale des ex-combattant.e.s et la manière dont elles affectent leur intégration dans la société après leur engagement dans la rébellion. Une attention particulière est accordée à l'importance du genre dans l'analyse des identités et des parcours des ex-combattant.e.s, en particulier des femmes. L'approche adoptée est multiscale, explorant les échelles macropolitique, mesoscopique et microsociologique pour saisir la complexité de la construction identitaire des ex-combattant.e.s. La thèse vise à contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques post-conflit, des défis de la reconstruction sociale et politique des ex-combattant.e.s et des enjeux identitaires dans les sociétés post-conflit.

Mots-clés : Côte d'Ivoire ; Reconstruction post-conflit ; Ex-combattant.e.s rebelles ; Identification ; Construction identitaire ; Analyse de genre ; Approche multidimensionnelle ; Trajectoires des ex-combattant.e.s ; DDR ; Politiques de reconstruction.

Abstract

This thesis examines the political, institutional, and social fabrication of former rebel combatants in Ivory Coast after the end of the crisis in 2011. It analyzes how the process of identification and the identities of former combatants have evolved in a post-conflict context where a victorious rebellion took power. At the heart of this research is the examination of the influence of post-conflict reconstruction policies on contemporary Ivorian society. The study also questions the role of these policies in the social mobility of former combatants and how they affect their integration into society after their involvement in the rebellion. Special attention is given to the importance of gender in analyzing the identities and trajectories of former combatants, particularly women. The approach adopted is multiscale, exploring macro-political, mesoscopic, and micro-sociological scales to grasp the complexity of the identity construction of ex-combatants. The thesis aims to contribute to a better understanding of post-conflict dynamics, the challenges of social and political reconstruction of ex-combatants, and identity issues in post-conflict societies.

Keywords: Ivory Coast; Post-conflict Reconstruction; Former Rebel Combatants; Identification; Identity Construction; Gender Analysis; Multidimensional Approach; Trajectories of Former Combatants; DDR ; Reconstruction Policies

À Ibrahima,

Remerciements

Il est difficile de mettre en mots la gratitude que je ressens envers toutes les personnes qui m'ont soutenue durant cette aventure. Néanmoins, je vais essayer.

En préambule, il me tient à cœur d'adresser mes sincères remerciements à mon directeur de thèse, le Professeur Richard Banégas. Sa patience inégalée, sa guidance éclairée et ses conseils judicieux ont été le phare qui a éclairé ma route tout au long de ce voyage académique. Sa passion pour la Côte d'Ivoire, ainsi que son intérêt profond pour les thématiques des papiers d'identité et des ex-combattant.e.s, ont non seulement enrichi mon travail, mais ont également nourri ma curiosité et stimulé mon désir d'exploration. Sa dévotion à ces sujets a été un puissant moteur d'inspiration.

Ma famille a toujours été le pilier solide sur lequel j'ai pu m'appuyer, et il m'est essentiel de leur rendre hommage. Votre foi en mes rêves et aspirations a été le carburant de mon périple. Vous avez été le refuge où je retrouvais force et motivation, et pour cela, je vous suis éternellement reconnaissante. Une pensée toute particulière pour mes chers parents, à qui je dois tant. Ma mère, véritable modèle de résilience et de courage, m'a toujours montré la voie. Mon père, non seulement m'a-t-il inculqué l'amour de l'apprentissage, mais il a également été un collaborateur exceptionnel, jouant les rôles d'assistant, traducteur et transcripteur avec un dévouement sans pareil. Papa, bien que cette thèse soit le fruit d'un travail individuel, elle porte également la marque de notre collaboration et de notre complicité. Mes frères, chacun à leurs manières, ont enrichi ce parcours. Chérif, c'est toi qui, avant tout autre, as allumé cette étincelle de curiosité et nourri ma soif insatiable de connaissances. Du fond du cœur, merci. Ibrahima, parti trop tôt, ton absence a créé un vide immense dans mon cœur, mais elle a aussi agi comme une boussole silencieuse, orientant et donnant du sens à chacun de mes pas. Cette thèse, c'est à toi que je la dédie. Quant à toi Karl, ta loyauté et ton soutien infaillible m'ont été précieux. À ma nièce, Aminata, qui représente l'avenir et la continuité. Et à l'ensemble de ma grande famille, oncles, tantes, cousins et cousines, que vous soyez au Gabon, en Guinée, au Sénégal ou en France, votre soutien, vos encouragements chaleureux et votre foi en moi ont été des bouées de sauvetage dans les moments d'incertitude.

Mes sincères remerciements à Souleymane Kouyaté, aka le grand Clay. Tu as été le premier à m'ouvrir les portes d'Abidjan, et depuis, chaque séjour dans cette ville brille d'une

lumière particulière grâce à ta présence chaleureuse et bienveillante et tes conseils avisés mais aussi tes pas de danses enflammés au Wolé.

Je tiens également à exprimer ma gratitude profonde à l'Institut historique allemand qui a financé ma thèse pendant 3 ans et au CREPOS. Je remercie l'ensemble des membres du groupe de recherche transnational sur « la bureaucratisation des sociétés en Afrique ». Leur expertise pour ce sujet a grandement contribué à enrichir mes travaux. En tête de liste, je dois une reconnaissance particulière à Susann Baller pour sa capacité à allier rigueur académique et sensibilité humaine. Ses retours constructifs, son soutien et son engagement envers chaque membre du groupe ont été essentiels pour créer un environnement de travail stimulant et collaboratif à Dakar. Kelma Manatouma a été un fidèle compagnon de route tout au long de cette épopée académique. Sa présence constante, ses échanges stimulants et son soutien indéfectible ont grandement enrichi ma démarche de recherche. Je suis profondément reconnaissante pour chaque moment que nous avons partagé ensemble. Avec lui, de nombreux autres membres du groupe ont joué des rôles déterminants à différentes étapes de ma thèse : Amadou Dramé, Koly Fall, Cecilia Passanti, Aziz Diagne, Bintou Mbaye, Laure Carbonnel, Lamine Doumbia, Johanna Berriane, Peter Lambertz, Aissatou Seck, Modou Niang, Martin Mourre, Elieth Eyebiyi, Ulrike Luttenberger. Leurs perspectives diverses, en raison de leurs origines et spécialisations variées, ont enrichi mes réflexions et m'ont permis de voir les nuances et les complexités du sujet sous différents angles. Enfin, je tiens à souligner l'importance de la collaboration transnationale au sein de notre groupe à travers Alfred Inis Ndiaye et Ndiouga Benga. Elle a non seulement renforcé la qualité de notre recherche, mais elle a aussi souligné l'importance de la coopération internationale pour aborder des sujets aussi complexes et pertinents que la bureaucratisation des sociétés en Afrique.

J'adresse également un « piou » de gratitude, faisant écho au doux chant des oiseaux, aux membres du groupe de recherche sur la vie sociale des papiers d'identité en Afrique (ANR PIAF). Comme un véritable « piau » qui trouve sa voie dans le vaste ciel, intégrer ce groupe, grâce à mon directeur de thèse, m'a permis de tracer mon chemin dans le domaine académique. Leurs discussions éclairées et l'environnement vivifiant qu'ils ont instauré ont été essentiels à l'essor de cette thèse. Je tiens également à souligner ma gratitude pour les brainstormings fructueux, les débats passionnés, ainsi que les ateliers et conférences qu'ils ont organisés. Ces moments ont été des perches d'où j'ai pu prendre mon envol vers de nouvelles perspectives académiques et personnelles.

Il est rare de trouver des amitiés qui résistent à l'épreuve du temps, mais j'ai eu la chance inestimable d'avoir à mes côtés des amies fidèles depuis plus de 24 ans. Shehzina Baungally, que je considère comme ma sœur de cœur, a toujours été là avec sa famille, dans les moments de joie comme dans les épreuves, avec sa sagesse et sa compassion sans faille. Diyana Heang, dont la bienveillance et le soutien constant m'ont souvent portée. Claudia Pujar et Mahoua Bamba avec leur humour pétillant et leur capacité à apporter de la légèreté même dans les moments les plus sombres. À vous toutes, merci d'avoir été mes échappatoires lorsque j'avais besoin de m'évader, mes phares dans les moments d'obscurité, et la source de tant de rires et de joies qui ont égayé mon parcours. Votre amitié est un trésor que je chéris profondément.

Je tiens également à exprimer ma sincère gratitude à mes remarquables « Ladies of Sciences Po ». Julie Vainqueur et sa famille, non seulement ma sœur de cœur, mais également la mère de mon précieux filleul, dont le soutien sans faille, l'esprit vif et la perspicacité m'ont toujours impressionnée ; Julie Jarno, dont la positivité et l'indomptable détermination m'ont souvent inspirée ; Emilie D'Amico, une lueur d'intelligence et de créativité, qui a su illuminer nos discussions et débats les plus complexes ; Melissa Kerim Dikeni, dont le cœur généreux bat avec une passion ardente pour tout ce qu'elle entreprend ; Milena De Mengin Poirrier et Celia Hammar des bouffées d'énergie positives, dont la chaleur humaine et l'enthousiasme sont véritablement contagieux.

En dehors du cadre académique de Sciences Po, la vie m'a offert le privilège de croiser le chemin de personnes exceptionnelles. Fatimata Sall, dont la joie de vivre et l'énergie sont inépuisables ; Helene Quashie, avec sa sagesse, son écoute attentive et ses précieux conseils ; et bien d'autres encore, qui ont enrichi ma vie de mille façons.

Avec une sincérité profonde et une affection particulière, je souhaite également exprimer ma gratitude à mes collègues de l'OIF, des femmes dévouées qui, avec le temps, sont devenues bien plus que de simples coéquipières. Madeleine Oka-Balima se distingue tout particulièrement. Depuis près d'une décennie, elle est un mentor et m'a offert des opportunités inestimables, m'ouvrant des portes et me faisant confiance à chaque étape. Sa confiance inébranlable en moi a été un pilier sur lequel je me suis souvent appuyée, et je lui en suis éternellement reconnaissante.

Henriette Njakouo, avec son dévouement et son esprit combatif, a apporté une perspective unique et précieuse à notre travail commun. Alix-Elise Lissock et Yamina Doolaur dont l'énergie et la résilience ont été une source constante d'inspiration.

Je tiens également à souligner le rôle fondamental de mes deux fidèles compagnes de route, sans lesquelles cette thèse n'aurait pas eu la même portée ni la même profondeur. Camille

Popineau, nos moments partagés sur le terrain, notamment entre Bouaké et Korhogo, ont été des instants précieux, empreints de découvertes et d'apprentissages mutuels. Son œil vif et sa capacité à percevoir des détails que d'autres pourraient manquer ont grandement enrichi ma réflexion et apporté une nouvelle dimension à mon travail. Romane Da Cunha Dupuy, présente dès les premiers instants, a été un pilier sur lequel je me suis souvent appuyée. Sa perspicacité et son soutien constant ont été autant de sources d'encouragement, guidant mes pas et éclairant mon chemin tout au long de cette aventure académique. À vous deux, ma profonde gratitude pour votre engagement, votre camaraderie et les moments inestimables que nous avons partagés.

À toutes ces femmes incroyables, je tiens à dire merci pour les moments de détente, les éclats de rire, les discussions profondes et les souvenirs inoubliables. Votre présence bienveillante et constante a été un pilier à chaque étape de ce voyage académique et personnel.

Je tiens aussi à adresser une profonde gratitude à des compagnons de « voyage » (la vie n'en est-elle pas un...) exceptionnels avec lesquels j'ai eu le privilège d'explorer des pays tels que le Sénégal, le Togo et le Kenya. Kelly, chacune de nos escapades a été sublimée par ta présence éclairée et ton regard unique sur le monde. Abdel, aka « petit padawan », avec ta vivacité d'esprit et ton sens aigu de la camaraderie, tu as su donner une profondeur particulière à nos voyages. Merci à vous deux pour la richesse de ces moments partagés et les souvenirs gravés à jamais.

Enfin, il m'est essentiel de témoigner de ma gratitude la plus sincère envers tous les hommes et femmes qui, depuis 2014, m'ont ouvert leur cœur et m'ont fait confiance, me permettant d'accomplir ce travail. En me confiant les récits intimes de vos vies, vous avez donné vie à cette recherche. Sans votre générosité et votre ouverture, cette œuvre n'aurait pas vu le jour. Je vous en suis profondément reconnaissante.

En conclusion, je tiens à adresser une reconnaissance toute particulière à l'École doctorale de Sciences Po Paris et au CERI pour leur soutien et les ressources qu'ils m'ont mises à disposition.

Note sur l'écriture inclusive

L'écriture inclusive vise à rendre la langue française plus égalitaire entre les genres. Elle correspond à « l'utilisation de différentes techniques pour rendre visible la présence des femmes et/ou des personnes non binaires, l'écriture inclusive renvoie à une diversité de pratiques non stabilisées allant de l'utilisation de doublets lexicaux, de termes épïcènes à celle de néologismes, en passant par l'emploi de points médians ou d'autres formes typographiques, mais aussi par la résurgence d'anciens noms de métiers comme autrice¹ ».

Son usage fait l'objet de débats intenses dans le monde académique et au-delà. Dans le cadre de cette thèse, le choix d'adopter ou non l'écriture inclusive a été mûrement réfléchi. L'écriture inclusive, bien au-delà d'une mode éphémère, traduit une mutation sociolinguistique significative. Elle reflète les évolutions sociétales contemporaines, témoins d'une sensibilisation croissante à la pluralité des identités de genre. Plus qu'une simple convention orthographique, elle incarne pour moi un instrument puissant de promotion de l'égalité entre les sexes. En effet, cette écriture capte fidèlement la complexité du tissu social, renforçant ainsi la présence et la reconnaissance du féminin. Opter pour cette approche linguistique va au-delà de la simple adhésion à une tendance : c'est reconnaître que « le langage est politique² ». C'est s'engager résolument en faveur de la diversité, en célébrant ses nuances et en s'assurant que notre principal vecteur de communication, la langue, n'omette ni ne relègue quiconque à l'arrière-plan.

Étant donné que cette thèse s'articule autour de problématiques profondément ancrées dans la question du genre, l'adoption de l'écriture inclusive s'impose non seulement comme pertinente, mais quasi indispensable. L'utilisation de cette forme linguistique crée une harmonie entre la forme — c'est-à-dire le langage et sa construction — et le fond, incarnée par les sujets et thématiques abordés. Cette alliance renforce l'intégrité académique de l'œuvre, conférant à la démarche linguistique une puissance qui amplifie la résonance des arguments exposés. Dans la rédaction de cette thèse, j'ai opté pour l'utilisation des points et privilégié autant que possible les formes épïcènes.

¹ LOISON, Marie, Olivia SAMUEL, et François THERON. « L'écriture inclusive et ses usages dans les revues de sciences humaines et sociales », *Revue des sciences sociales*. 9 décembre 2022 n° 68. p. 186.

² BOURDIEU, Pierre. *Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard, 1982. 243 p. ; CANDEA, Maria et Laélia VERON. *Le français est à nous! petit manuel d'émancipation linguistique*. Paris : La Découverte, 2019. 238 p.

L'adoption de l'écriture inclusive dans cette thèse vise notamment à mettre en lumière les femmes ex-combattantes, un groupe souvent marginalisé ou ignoré dans les études sur les conflits armés. En me focalisant sur ces femmes, j'ouvre de nouvelles perspectives pour comprendre et analyser les dynamiques du processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR). Cette approche genrée permet d'interroger et de remettre en question les logiques traditionnelles du DDR, souvent centrées sur les expériences masculines. Par conséquent, l'écriture inclusive offre une opportunité de réexaminer ces processus sous un angle qui reconnaît et valorise les expériences et les contributions spécifiques des femmes dans le contexte post-conflit ivoirien.

Néanmoins, l'écriture inclusive n'est pas universellement acceptée. Des défenseurs acharnés de la tradition linguistique voient en elle une altération, voire une complication superflue de la langue française. Bien que ces critiques aient été sérieusement prises en considération lors de la rédaction, la décision finale s'est orientée vers une priorisation de l'inclusivité, estimant qu'elle répondait davantage aux exigences éthiques et sociétales actuelles.

En conclusion, l'adoption de l'écriture inclusive dans cette thèse reflète une volonté d'illustrer la position des femmes dans la société et d'encourager l'égalité de genre. C'est un acte engagé, une démarche consciente et résolue face aux défis actuels de la langue française. Son application revêt une dimension à la fois politique et performative. Elle conteste la prédominance générique du masculin tout en promouvant une approche non discriminante. C'est l'expression d'une détermination à s'immerger pleinement dans un débat académique riche, tout en valorisant et en soulignant la diversité des identités qui façonnent notre société.

Sommaire

| | |
|--|------------|
| Résumé..... | 4 |
| Remerciements | 9 |
| Note sur l'écriture inclusive | 13 |
| Table des illustrations..... | 17 |
| Table des encadrés | 18 |
| Liste des tableaux..... | 18 |
| Introduction..... | 20 |
| Chapitre liminaire : Origines, acteurs et résolution du conflit ivoirien : une brève mise en perspective historique | 100 |
| <i>Partie 1 : Construction et catégorisation identitaires à l'échelle macropolitique : De combattant.e à ex-combattant.e en Côte d'Ivoire.....</i> | <i>132</i> |
| Chapitre 1 : La fabrique du/de la combattant.e rebelle en Côte d'Ivoire : entre bureaucratisation et socialisation | 135 |
| Chapitre 2 : DDR en Côte d'Ivoire : Échec ou réussite ? Un bilan critique | 175 |
| Chapitre 3 : Fabriquer l'ex-combattant.e rebelle : les déterminants institutionnels et sociopolitiques de la construction de l'identité ex-combattante par le DDR en Côte d'Ivoire ... | 215 |
| <i>Partie 2 : Réappropriation des catégorisations et luttes identitaires : une analyse mesoscopique et microsociologique des trajectoires des démobilisé.e.s en Côte d'Ivoire ..</i> | <i>257</i> |
| Chapitre 4 : Les associations de démobilisés, des entrepreneurs identitaires ? | 259 |
| Chapitre 5 : Bureaucratisation et construction de l'identité ex-combattante : étude de cas de la Cellule 39 en Côte d'Ivoire | 318 |
| Chapitre 6 : La fabrique genrée de l'identité (ex)— combattante | 376 |
| CONCLUSION GÉNÉRALE | 437 |
| Bibliographie..... | 451 |
| Liste des acronymes et abréviations..... | 478 |
| Annexes | 481 |

Table des illustrations

| | |
|--|-----|
| Figure 1 : Carte de la crise en Côte d'Ivoire | 120 |
| Figure 2 : Organisation des Forces nouvelles..... | 143 |
| Figure 3 : Carte du mouvement pour la justice et la paix..... | 154 |
| Figure 4 : Carte de paye des FAFN | 155 |
| Figure 5 : Carte d'identité des FAFN | 157 |
| Figure 6 : Chronologie des accords de Paix | 176 |
| Figure 7 : Schéma global du cadre institutionnel du DDR en Côte d'Ivoire | 188 |
| Figure 8 : Réparation des démobilisé.e.s par groupe..... | 189 |
| Figure 9 : Répartition des démobilisé.e.s par sexe | 190 |
| Figure 10 : Répartition des démobilisés par tranche d'âge | 190 |
| Figure 11 : Répartition des démobilisés par niveau d'instruction | 191 |
| Figure 12 : Certificat de démobilisé délivré par les Forces nouvelles | 198 |
| Figure 13 : Parcours de l'ex-combattant.e en Côte d'Ivoire à partir de 2012 | 217 |
| Figure 14 : Récépissé du combattant délivré par le PNRRC en 2007..... | 226 |
| Figure 15 : Base de données | 230 |
| Figure 16 : Schéma récapitulant les différentes informations contenues dans la base de données..... | 231 |
| Figure 17 : Carte DDR délivrée par le PNRRC dès 2007 | 243 |
| Figure 18 : Carte de démobilisé délivrée par l'ADDR dès 2012 | 243 |
| Figure 19 : Image illustrant la resocialisation selon l'ADDR | 248 |
| Figure 20 : Activités pratiquées par les ex-combattant.e.s..... | 250 |
| Figure 21 : Récapitulatif de la généalogie des programmes de DDR et de la dynamique associative des ex-combattants en Côte d'Ivoire | 279 |
| Figure 22 : Carte de membre 2V.ADO (recto/verso)..... | 303 |
| Figure 23 : Carte de membre de l'association des blessés de guerre de Korhogo | 305 |
| Ce numéro est visible et traçable ; il apparaît alors comme un fil conducteur, « un élément de continuité fédérateur qui permet de cimenter le groupe », comme l'illustre le document Figure 24..... | 343 |
| Figure 25 : Couverture du recueil : « La lutte purement administrative »..... | 349 |
| Figure 26 : Exemple de communiqué du BEN de la C39 présent dans « la lutte purement administrative » | 351 |
| Figure 27 : Lettre de la FAEC-CI..... | 371 |

| | |
|--|-----|
| Figure 28 : Badge MPCCI (Mouvement Patriotique de Côte d’Ivoire)/FAFNCI (Forces Armées des Forces Nouvelles de Côte d’Ivoire)..... | 415 |
| Figure 29 : Couverture du « Certificat de présence au corps » du MPCCI..... | 417 |
| Figure 30 : Certificat de présence au corps du MPCCI | 417 |
| Figure 31 : Laissez-passer MPCCI | 418 |
| Figure 32 : Autorisation de circuler MPCCI/FAFNCI/BGL | 418 |
| Figure 33 : Récépissé du combattant du Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire (PNRRC) | 420 |
| Figure 34 : Carte de démobilisé surnommée « Paul Koffi Koffi »..... | 420 |
| Figure 35 : Carte de l’association « Nouvel horizon Côte d’Ivoire » (recto/verso) ... | 428 |

Table des encadrés

| | |
|---|-----|
| Encadré 1 : La FESCI et son rôle dans la guerre..... | 105 |
| Encadré 2 : Les « appelés de 1988 »..... | 107 |
| Encadré 3 : Les mutineries de 2017 | 129 |
| Encadré 4 : Les affrontements entre pro-IB et pro-Soro | 148 |
| Encadré 5 : Du programme de prévention, démobilisation et réinsertion des enfants soldats (PDR) au CCSR : les enfants, premiers et derniers démobilisés du DDR ivoirien ... | 192 |

Liste des tableaux

| | |
|--|-----|
| Tableau 1 : Répartition administrative des zones occupées par les FN dès 2006 | 140 |
| Tableau 2 : Institutions en charge de la réinsertion des jeunes | 184 |
| Tableau 3 : Situation de synthèse de la réinsertion/réintégration des ex-combattant.e.s au 1er septembre 2015 selon l’ADDR | 189 |
| Tableau 4 : Répartition des armes collectées dans le cadre du DDR en Côte d’Ivoire (2013 – 2015) | 238 |

Introduction

Prologue. Les « démobilisé. e. s » : une nouvelle ethnie en Côte d'Ivoire ?

Ce travail s'ouvre sur une série de récits, inspirés par des rencontres que j'ai faites lors de mes terrains à Korhogo, Bouaké et Abidjan. Le 14 juillet 2014, mon itinéraire m'a conduite à une première rencontre avec des ex-combattant.e.s à Bouaké, ancien bastion de la rébellion. Mon intention première était de rencontrer des femmes ex-combattantes dans le cadre de recherches pour mon mémoire de Master. Par l'entremise d'un enquêté, un ancien employé de l'organisme chargé de la démobilisation et de la réintégration des ex-combattant.e.s (ADDR), j'ai été mise en relation avec Fofana, qui devait me permettre de rencontrer ces femmes ex-combattantes lors de mon séjour à Bouaké. Ce 14 juillet 2014, je franchissais donc la porte du bureau de Fofana, situé au centre de Bouaké. Le bureau était une petite pièce où il était assis devant un ordinateur portable. À côté de lui, un vieil ordinateur fixe peinait à fonctionner, dans un environnement ressemblant à une photographie gelée dans le temps. Fofana se présentait comme le Président national de l'ONG — Association des Démobilisés de Côte-d'Ivoire (ONG ADCI) qui était décrite sur son site internet³ comme « *une ONG créée en 2008 pour servir d'interface entre les ex-combattants et les autorités parce qu'en son temps, il y avait beaucoup de soulèvements, pour orienter les ex-combattants et les sensibiliser sur les opportunités que la réinsertion pouvait leur offrir*⁴ ». Sur son site on pouvait lire que le but de l'ONG était de « *sensibiliser sur le désarmement, la lutte contre la prolifération des armes et le développement de nombreux et nouveaux fléaux dont certains nés à la suite/avec la crise entre autres le SIDA, la consommation de drogue sans oublier les dommages sur la forêt ivoirienne, et puis sur les violences basées sur le genre*⁵ ». Fofana précisait que « *les ex-combattants n'avaient pas d'autres repères* » que l'association. Il mobilisait et maîtrisait l'idiome et les pratiques bureaucratiques des bailleurs de fonds et partenaires de développement internationaux impliqués dans les programmes de Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) des ex-combattant.e.s en Côte d'Ivoire (notamment les Nations Unies, l'Union européenne, etc.) avec qui il travaillait. Le fait de désigner son association comme une ONG était également un indicateur de sa maîtrise des normes développementalistes comme on le verra plus en détail

³ Site internet consulté en 2014, désactivé depuis lors.

⁴ Informations recueillies sur le site internet de l'ONG ADCI, le 10 septembre 2014. Le site est aujourd'hui désactivé.

⁵ *Ibid.*,

dans le chapitre 4. De plus, il se présentait comme un acteur de terrain, un intermédiaire par qui les organismes en charge du DDR, mais aussi les ex-combattant.e.s devaient passer. Il déclarait ainsi être un acteur clé du DDR en Côte d'Ivoire et racontait avoir mis en œuvre des opérations d'identification des ex-combattant.e.s.

À l'issue de l'entretien, c'est à moto que nous sommes allés à la rencontre d'un groupe de femmes ex-combattantes, surnommées les *Amazones*⁶. À notre arrivée, sept femmes étaient réunies dans une arrière-cour dans laquelle elles fabriquaient de l'attieke⁷ de manière artisanale. Les échanges avec ce groupe de femmes étaient moins fluides, leur maîtrise du français étant moins développée que celle de Fofana et mon « dioula⁸ » inexistant. La discussion était facilitée par Fofana qui intervenait pour expliquer et/ou clarifier certains termes et reformuler certaines questions. Au cours de cet échange, les Amazones nous ont présenté les statuts et règlements de leur association de fabrique artisanale d'attieke qui regroupait des femmes ex-combattantes depuis 2007. Plusieurs d'entre elles m'ont également montré leurs cartes de démobilisées, délivrées par les institutions en charge du DDR⁹. C'était la première fois que je voyais de tels documents, qu'elles conservaient précieusement avec leurs autres pièces d'identité tout aussi précieuses, soulignant l'importance cruciale de ces papiers à leurs yeux. Ces femmes ont été les premières à me présenter leurs cartes de démobilisés et tout au long de mes recherches doctorales (2017-2021), la majorité des ex-combattant.e.s que j'ai rencontrés ont également partagé ses documents avec moi. Cela a suscité en moi une curiosité profonde quant à la signification que ces ex-combattant.e.s accordaient à leurs cartes et aux autres documents qu'ils partageaient. Quelle valeur attribuaient-ils à ces papiers ? Que symbolisaient-ils pour eux ? Comment les employaient-ils au quotidien et dans quelles intentions ? L'ensemble de ces interrogations ont été inspirées par le groupe de recherche sur « la vie sociale des papiers

⁶ En référence aux Amazones du Dahomey, également connues sous le nom de Mino (ce qui signifie "nos mères" en fon), qui étaient une force militaire exclusivement féminine dans le royaume du Dahomey, situé dans l'actuel Bénin en Afrique de l'Ouest. Les Amazones du Dahomey ont été actives du XVIIe siècle jusqu'à la fin du XIXe siècle, date à laquelle le royaume a été conquis par les Français. Aujourd'hui, leur histoire et leur rôle dans la société dahoméenne sont célébrés dans les cultures du Bénin et d'autres pays de la région. Voir notamment : ALPERN, Stanley B. *Amazons of black Sparta: the women warriors of Dahomey*. New York : New York University Press, 1998. 280 p. ; BAY, Edna G. *Wives of the leopard: gender, politics, and culture in the Kingdom of Dahomey*. Charlottesville : University of Virginia Press, 1998. 376 p.

⁷ L'attieke est un plat traditionnel ivoirien, à base de semoule de manioc fermenté. Il est populaire en Côte d'Ivoire et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, et est souvent considéré comme un symbole de la cuisine ivoirienne.

⁸ Le Dioula (aussi orthographié Dyula ou Jula) est une langue mandingue (étroitement liée à d'autres langues mandingues comme le bambara et le malinké) parlée en Afrique de l'Ouest, principalement en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Mali.

⁹ DIALLO, Kamina et Jessica EDWARDS. « 'Here is my evidence': The documented path of a woman ex-combatant from Côte d'Ivoire » in Richard BANEGAS et Séverine AWENENGO DALBERTO (eds.). *Identification and Citizenship in Africa*. [s.l.] : Routledge, 2021, p.

d'identité en Afrique » coordonné par mon directeur de recherche¹⁰. Elles ont en partie guidé cette étude.

Trois ans plus tard, c'est encore à Bouaké que je me dirigeais à moto pour rencontrer un groupe d'ex-combattant.e.s qui attirait l'attention des médias. C'était le 22 avril 2017, quelques mois après les mutineries d'anciens rebelles intégrés à l'armée qui avaient secoué le pays en janvier 2017¹¹. Cette rencontre survenait après un entretien avec le président de l'association des blessés de guerre de Bouaké, qui me révélait qu'il était également membre de ce groupe d'ex-combattant.e.s dénommé la « Cellule 39 ». Curieuse d'en savoir plus, il a accepté de m'accompagner jusqu'à leur lieu de rassemblement. Depuis le début de mon terrain d'exploration, entamé quelques semaines auparavant, le nom de la « Cellule 39 » revenait fréquemment dans mes entretiens et les archives de presse consultées, sans que je n'en comprenne la signification. Après une quinzaine de minutes de route, nous sommes arrivés sur un terrain vague où une trentaine d'hommes se tenaient debout, des papiers entre leurs mains. Ils faisaient la queue, attendant leur tour pour soumettre leurs documents à un autre homme qui les vérifiait méticuleusement et les récupérait. Quelques chaises de jardin en plastique étaient disposées pour accueillir les plus âgés d'entre eux. Sur le terrain vague, l'homme chargé de récupérer les papiers les déposait soigneusement sur une brique, qu'il surmontait d'une pierre pour éviter que les précieux documents ne s'envolent. Mon compagnon de route me présenta rapidement, puis me donna la parole. Après quelques échanges rapides avec différents membres du groupe, ces derniers m'informèrent que je devais patienter jusqu'à l'arrivée de celui qu'ils appelaient le « chef ». Seul ce dernier serait habilité à répondre à mes questions. Une demi-heure plus tard, ledit « chef » se manifesta. Diomandé¹² se présentait comme le porte-parole de la Cellule 39 à Bouaké. À la suite des présentations d'usage, je lui expliquais la raison de ma présence. J'évoquais mon intérêt pour les associations d'ex-combattant.e.s, au cœur de mes recherches. Cependant, dès qu'il eut pris la parole, Diomandé tenu à clarifier d'emblée que la Cellule 39 n'était pas une association, mais plutôt un groupe « revendiquant ce qui leur revient

¹⁰ Voir le carnet de recherche du programme ANR Piaf : <https://piaf.hypotheses.org> ; ainsi que la série de publications et de vidéos qui en est issue : <https://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/identification-and-citizenship-africa-un-livre-et-une-web-serie>

¹¹ *Côte d'Ivoire: entre le succès du processus DDR et le problème des mutineries*. En ligne : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20170619-cote-ivoire-bilan-desarmement-demobilisation-reintegration-ddr> [consulté le 30 mars 2023]. ; « Côte d'Ivoire : retour sur une étrange mutinerie », Blog *JeuneAfrique.com*. 2017. En ligne : <https://www.jeuneafrique.com/mag/440562/politique/cote-divoire-retour-mutinerie-reussie/> [consulté le 7 janvier 2020]. ; SCHIEL, Rebecca, Christopher FAULKNER, et Jonathan POWELL. « Mutiny in Côte d'Ivoire », *Africa Spectrum*. août 2017, vol.52 n° 2. p. 103-115.

¹² Diomandé est décédé en 2018

de droit¹³ ». Il insistait sur le fait qu'ils ne s'identifiaient pas comme une association et précisait :

« C'est nous qui avons façonné le pays tel qu'il est aujourd'hui. Ainsi, nous réclamons ce qui nous est dû. ¹⁴ »

Le groupe exigeait le versement de 20 millions de CFA¹⁵ en guise de « prime ECOMOG », à l'instar de leurs 8 400 anciens camarades qui avaient été intégrés à l'armée et qui avaient perçu 12 millions de FCFA (environ 18 300 euros) à la suite des mutineries de janvier puis mai 2017 mentionnées supra. Diomandé m'informait que j'étais témoin du recensement de tous leurs « frères » ayant le même matricule qu'eux, le « matricule 39¹⁶ ». Cette opération visait à déterminer leur effectif afin de pouvoir transmettre l'information aux autorités et revendiquer « leurs droits légitimes¹⁷ ». Il racontait que les membres du groupe ne souhaitaient pas s'organiser en association, car ils n'avaient pas l'intention de « s'installer durablement ». « Regardez nos chaises », disait-il en montrant du doigt les chaises de jardin en plastique, « nous n'avons pas de bureau, voilà notre bureau » — il pointait les briques où les tas de papiers étaient soigneusement empilés et retenus par de grosses pierres — « c'est notre table, vous voyez ? Nous gérons les choses pour nous-mêmes et chacun rentre chez lui. Il n'y a pas d'association¹⁸ », déclarait-il avec conviction. Les papiers qu'ils demandaient comportaient tous le numéro de matricule 39 et avaient été produits par les institutions chargées du DDR et repris par la rébellion.

« Il y a le profilage [récépissé du combattant délivré par les programmes en charge du DDR], il y a le badge [carte de démobilisé délivrée par le programme en charge du DDR] et puis il y a un diplôme [certificat du combattant délivré par l'organisation rebelle des Forces nouvelles à leurs ex-combattants]. Donc parmi les trois ce que tu peux envoyer c'est ce qu'on prend [...] Donc on demande que chacun amène sa plaque de matricule pour qu'on puisse les identifier pour savoir aujourd'hui ils sont combien sur toute l'étendue du territoire. Là ça se passe partout actuellement. [...] Chacun de nous est en train de prendre la liste de ses gars, on va tout mettre ensemble on va remettre ça au ministre. ¹⁹»

L'entretien s'est conclu après 30 minutes. Mes interrogations ont éveillé chez Diomandé et ses camarades un mélange de curiosité, de passion et de méfiance. Ils étaient profondément

¹³ Entretien avec Diomandé Megbe, Bouaké, le 22 avril 2017

¹⁴ E-35 avec Cellule 39 de Bouaké Diomandé Megbe Demba, Bouaké, le 22 avril 2017

¹⁵ Les sommes varient en fonction des interlocuteurs/trices.

¹⁶ Les membres de la Cellule 39 se sont regroupés autour du partage d'un même numéro de matricule, commençant par 39. Ce numéro fut assigné par un des programmes de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) aux « premier.e.s combattant.e.s volontaires » engagé.e.s dès 2002 au sein de la rébellion ivoirienne ; voir DIALLO, Kamina. « La Cellule 39 en Côte d'Ivoire: Processus d'identification et mobilisation d'un groupe d'ex-combattants », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3. p. 177.

¹⁷ E-35 avec Cellule 39 de Bouaké Diomandé Megbe Demba, entretien cité

¹⁸ E-35 avec Cellule 39 de Bouaké Diomandé Megbe Demba, entretien cité

¹⁹ E-35 avec Cellule 39 de Bouaké Diomandé Megbe Demba, entretien cité

touchés par le sujet : ces hommes, vivant dans une précarité marquée depuis la fin de la guerre, se percevaient comme les victimes d'injustices persistantes. Leur ressentiment s'était accentué quand leurs anciens frères d'armes avaient reçu la somme de 12 millions, tandis qu'eux, ayant combattu aux mêmes rangs, se sentaient abandonnés.

Quelques jours plus tard, j'avais rendez-vous avec quatre ex-combattants membres de la Cellule 39 dans un maquis de Korhogo. Au cours de nos échanges, ils m'ont présenté un document dont le titre résumait à lui seul le changement de répertoire d'action collective de ces anciens guerriers : « *La lutte purement administrative, Démarche pacifique de doléance et de revendication 2014-2017* ». Ce document était composé de plusieurs sections, chacune introduite par de petites notes explicatives. Il s'agissait d'un recueil de documents qui retraçait chronologiquement l'histoire de la Cellule 39. Cet ensemble de documents était considéré comme une archive importante qui conservait la mémoire des actions administratives et bureaucratiques collectives menées par les membres de la Cellule depuis sa création. Dans ce recueil, les membres exposaient leur situation de vie précaire, décrivaient leurs diverses revendications ainsi que les activités qu'ils avaient entreprises pour faire valoir leurs droits. Cette compilation de documents offrait un aperçu complet des démarches entreprises par le groupe au fil des années, mettant en évidence leurs luttes, leurs aspirations et leurs efforts pour obtenir « ce qui leur revient de droit ». Ce recueil comprenait une variété de pièces, notamment un ensemble de courriers échangés avec les autorités politiques, administratives et coutumières, un cahier de doléances, des notes explicatives sur l'organisation de la cellule, des procès-verbaux de réunions, un journal intime de la cellule, etc.

Ces rencontres mettaient en lumière l'hétérogénéité du groupe. En effet, alors que Diomandé à Bouaké affirmait que la Cellule 39 n'était pas une association, ses camarades à Korhogo à l'origine de la création de la Cellule, en présentant des preuves à l'appui, expliquaient qu'ils constituaient la principale association d'ex-combattant.e.s démobilisé.e.s en Côte d'Ivoire. Ils décrivaient la structuration de l'association et présentaient les différents papiers qui, selon eux, attestaient de cette réalité, rassemblés dans leur recueil de « Lutte purement administrative ». Lors de cette rencontre, le Secrétaire exécutif national de la Cellule 39, surnommé El Diablo, s'exprimait en ces termes :

« On nous appelle les “démos²⁰” et les démos aujourd'hui sont devenus une nouvelle ethnie en Côte d'Ivoire. Puisque les populations nous appellent les démos, on est de toutes les ethnies, on est de toutes les religions. On n'a pas de village, mais on a un pays qui est la Côte d'Ivoire. Donc quand tu passes on dit “Voilà un démo qui passe”, “Ah les démos ont fait une

²⁰ « Démos » pour ex-combattant.e.s démobilisé.e.s

réunion hier !”. Donc nous sommes devenus des démos. On n’a plus notre ethnie, on n’a pas de village, surtout qu’il y a toutes les corporations, toutes les couleurs ethniques, il y a tous les niveaux parmi nous et on surprend avec ça, parce que dans nos statuts, c’est le numéro 39 qui nous unit.²¹ »

A - Identités en construction : Parcours des ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s après la guerre :

1) Intrigue et problématique

Que le chef d’une association d’ex-combattant.e.s présente son mouvement sous la forme d’un processus d’ethnogenèse et de constitution d’un nouveau groupe social à l’échelle nationale est significatif des effets que les politiques publiques de DDR semblent avoir eus sur la construction sociale des ex-combattant.e.s en Côte d’Ivoire. Cette thèse s’intéresse à ces transformations sociopolitiques, engendrées par les politiques de sortie de crise, qui ont contribué à la formation d’un nouveau groupe social, les ex-combattant.e.s démobilisé.e.s. L’expression utilisée par El Diablo, le Secrétaire exécutif national de la Cellule 39, mérite qu’on s’y attarde. En effet, bien qu’il utilise l’expression « nouvelle ethnie » de manière figurée, cette construction discursive revêt une signification importante dans le contexte ivoirien. Ainsi, même si les ex-combattant.e.s ne forment pas une « nouvelle ethnie » à proprement parler, l’utilisation de cette référence à l’ethnie dans leur construction discursive soulève des questions pertinentes. En effet, les régimes politiques successifs en Côte d’Ivoire ont basé leur politique sur des problématiques identitaires, notamment l’ivoirité²² qui a émergé dans les années 1990 après le décès du « père de la Nation », Felix Houphouët Boigny. Et la guerre qui a débuté en septembre 2002 a été présentée notamment comme une « guerre de l’identification²³ » (voir chapitre liminaire). Cette étude analysera donc comment les politiques de DDR ont contribué à façonner l’identité sociale des ex-combattant.e.s et comment ces dernier.e.s ont intégré des

²¹ E – 43 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, Abidjan, 26 avril 2017

²² Sur le concept d’ivoirité, voir notamment « « L’ivoirité, ou l’esprit du nouveau contrat social du Président H. K. Bédié »: (extraits) », *Politique africaine*. 2000, vol.78 n° 2. p. 65. ; DOZON, Jean-Pierre. « La Côte d’Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme », *Politique africaine*. 2000, vol.78 n° 2. p. 45. ; DEMBELE, Ousmane. « Côte d’Ivoire : la fracture communautaire », *Politique africaine*. 2003, vol.89 n° 1. p. 34. ; DEMBELE, Ousmane. « 4. La construction économique et politique de la catégorie « étranger » en Côte d’Ivoire » *La Côte d’Ivoire*. [s.l.] : Editions Karthala, 2003, p. 123. En ligne : <http://www.cairn.info/cote-d-ivoire-9782845863170-page-123.htm> [consulté le 11 mai 2019]. ; MARSHALL-FRATANI, Ruth. « The War of “Who Is Who”: Autochthony, Nationalism, and Citizenship in the Ivoirian Crisis », *African Studies Review*. septembre 2006, vol.49 n° 2. p. 9-44. ; BABO, Alfred. « L’étranger à travers le prisme de l’ivoirité en Côte d’Ivoire : retour sur des regards nouveaux », *Migrations Société*. 2012, vol.144 n° 6. p. 99.

²³ Citation d’un militant de la galaxie patriotique, recueillie par R. Banégas en 2003, cité in R. Banégas, A. Cutolo, *ID Wars. Struggling for Citizenship in Côte d’Ivoire*, Oxford, Oxford University Press, 2024

éléments d'appartenance dans leur discours et leur identité collective. En examinant ces aspects, la thèse explorera les conséquences de ces politiques sur la cohésion sociale et la réintégration post-conflit²⁴ en Côte d'Ivoire. En somme, elle se propose de mieux comprendre les dynamiques complexes à l'œuvre au sein de ce nouveau groupe social en émergence dans le pays.

Enfin, en mars 2019, j'ai eu l'opportunité de rencontrer Aïcha²⁵, une ex-combattante, à la périphérie de Bouaké. Cette rencontre a été rendue possible grâce à l'intermédiaire d'Issouf, un ancien chef de section des forces armées rebelles de Côte d'Ivoire. Bien qu'Aïcha se soit montrée accueillante, elle était également prudente et accompagnée de sa sœur aînée, elle aussi ex-combattante. Cet entretien a mis en évidence la complexité de mes recherches sur et auprès des femmes ex-combattantes en Côte d'Ivoire, car elles se montraient souvent moins enclines à parler de leur vie par rapport à leurs camarades masculins. Aïcha, bien que moins loquace, m'a tout de même offert un aperçu inédit du monde des ex-combattant.e.s ivoiriens.ne.s dans la situation post-conflit. Elle a fièrement revendiqué son statut et son identité d'ex-combattante en expliquant que cette « étiquette » lui serait associée jusqu'à la fin de sa vie. Cependant, elle a également mis en évidence les stigmatisations et les frustrations auxquelles elles étaient confrontées : « les voisins savent et ils se moquent de nous [...] on se disait qu'on allait être heureuse et voilà !²⁶ » déclaraient les deux sœurs. Cette rencontre a été significative, car elle a permis d'obtenir un témoignage rare de la part d'une femme ex-combattante, mettant en lumière les défis auxquels elles font face en tant que groupe souvent marginalisé. Aïcha a souligné la complexité de leurs identités, oscillant entre fierté et difficultés liées à leur passé militaire. Son témoignage a été complété de manière significative par l'exploration de ses archives personnelles. Ces documents ont permis de retracer son parcours et ses divers engagements en tant qu'ex-combattante, ainsi que ses liens avec différentes institutions, qu'il s'agisse des forces rebelles ou des structures chargées de la démobilisation des combattant.e.s. Ces précieux papiers illustraient différents aspects de la vie d'Aïcha, liés à l'histoire politique et sociale de la Côte d'Ivoire (voir chapitre 6). Cependant, au-delà de leur simple fonction documentaire, on peut également se demander si la volonté de conserver ces archives ne représentait pas aussi,

²⁴ La définition de la période « post-conflit » a suscité de nombreux débats, qui ne peuvent être repris en détail ici. Dans le contexte ivoirien, il est difficile de fixer précisément la fin du conflit, étant donné que celui-ci a été de courte durée et d'intensité variable selon les régions. Toutefois, pour des raisons de commodité, j'utiliserai le terme « post-conflit » pour désigner la période qui a suivi la crise post-électorale de 2010-2011. Voir notamment les travaux de Richards, 2005 ; Bucaille, 2006 ; Duclos, 2010b ; Debos, 2013 ; Charbonneau, 2013 ; Ricard, 2017.

²⁵ Voir notamment DIALLO, Kamina et Jessica EDWARDS. « 'Here is my evidence' ». *Op. cit.*

²⁶ E – 133 avec membres de Nouvel horizon, une association de femmes ex-combattantes (Propos d'Aïcha), 9 mars 2019

comme le souligne Séverine Awenengo Dalberto, un moyen pour Aïcha de se définir elle-même, c'est-à-dire « un mode d'énonciation de soi²⁷ ».

Dans cette thèse, je souhaite explorer cette double dimension, à la fois collective et individuelle, de l'engagement armé et du désengagement chez les ex-combattant.e.s. Dans un contexte où les femmes ex-combattantes sont souvent reléguées en « marge de l'imaginaire collectif lié aux groupes combattant.e.s et aux conflits²⁸ », ce travail vise également, en leur donnant la parole, à rétablir leur place dans l'histoire de la guerre et de l'après-guerre. Ce portrait d'Aïcha et des autres ex-combattantes citées dans cette thèse entend les replacer au cœur du récit du conflit et du post-conflit ivoirien, car elles ont souvent été invisibilisées et victimisées, alors qu'elles ont été des actrices à part entière du conflit et du post-conflit ivoirien. Ce court portrait d'Aïcha soulève également des questions importantes concernant l'identification et le rapport aux documents en tant que moyen de construction de soi²⁹. Il permet d'introduire des variables telles que le genre et la classe (Aïcha et sa sœur se trouvaient dans une situation de grande précarité lors de notre rencontre, à l'instar de plusieurs de leurs camarades masculins rencontrés dans le cadre de cette étude). En explorant ces dimensions, j'espère offrir une analyse approfondie des expériences des ex-combattant.e.s démobilisé.e.s, y compris des femmes, dans le contexte post-conflit de la Côte d'Ivoire.

Au cœur de ce travail se trouvent donc les témoignages d'ex-combattant.e.s démobilisé.e.s ivoirien.ne.s, qui m'ont plongée dans leur univers post-conflit. Depuis 2014, j'ai eu l'occasion de rencontrer ces hommes et ces femmes dans divers contextes, que ce soit à Bouaké, Korhogo ou Abidjan, et leurs parcours de vie diversifiés ont été au centre de mes recherches. Mon objectif est de présenter et d'analyser les trajectoires individuelles et collectives de ces ex-combattant.e.s qui ont partagé un engagement commun auprès de la rébellion, occupant différents postes, et qui ont ensuite entrepris un processus de désengagement pour s'impliquer dans des mouvements collectifs après la fin du conflit. Cette thèse se focalise donc sur ces ex-combattant.e.s et la bureaucratisation de leur lutte pour la reconnaissance, dans le but d'analyser leurs relations avec l'État post-conflit ivoirien sur le plan institutionnel, social et politique. Ainsi, je cherche à comprendre comment ces individus, autrefois engagés dans le conflit, s'inscrivent désormais dans la société ivoirienne et comment

²⁷ DALBERTO, Séverine Awenengo. « Fragments de vies ordinaires : papiers d'identité au Sénégal ». 2018. p. 25.

²⁸ JAUNEAU, Élodie. « Les « mortes pour la France » et les « anciennes combattantes » : l'autre contingent de l'armée française en guerre (1940-1962) », *Histoire@Politique*. 2012, vol.18 n° 3. p. 1.

²⁹ Voir sur ce sujets les travaux de Claudine Dardy, voir : DARDY, Claudine. « Identités en pièces », *Chimères*. 1988, vol.5 n° 1. p. 1-11. ; DARDY, Claudine. « L'identité-papier », *Les cahiers de médiologie*. 1997, vol.4 n° 2. p. 225. ; DARDY, Claudine. *Identités de papiers*. [s.l.] : [s.n.], 1998. ; DARDY, Claudine. « Les « papiers » : des objets écrits pourvoyeurs d'identités sociales. », *Pratiques*. 2006, vol.131 n° 1. p. 116-124.

leurs parcours individuels se connectent avec les enjeux plus larges de la société post-conflit. La thèse vise à décortiquer la complexité de leur intégration dans le tissu social et politique de la Côte d'Ivoire après leur démobilisation, tout en analysant les obstacles qu'ils rencontrent pour être reconnus et soutenus dans leur nouvelle vie. L'étude m'amène également à explorer les mécanismes de bureaucratisation de leur lutte pour la reconnaissance. J'analyse comment ces ex-combattant.e.s se sont organisé.e.s collectivement pour revendiquer leurs droits, ainsi que leurs rapports aux institutions étatiques et à la société. En dévoilant cette dimension de leur vécu, je tente de mettre en lumière les processus complexes qui façonnent la place des ex-combattant.e.s dans le paysage post-conflit ivoirien.

La trame de cette étude se construit autour des observations et des témoignages recueillis lors de mes enquêtes de terrain qui sont explicitées plus loin. Lorsque j'ai entamé ce travail sur le terrain en 2014, d'abord pour mon mémoire de Master, puis à partir de 2017 dans le cadre de cette thèse, j'ai été frappée par la présence de ces ex-combattant.e.s « bureaucratisé. e. s », aux profils variés et multiples. Ces constatations m'ont amenée à explorer deux pistes d'investigation. D'une part, toutes et tous mettaient en évidence la production bureaucratique importante des institutions étatiques chargées du DDR, ainsi que de la rébellion, qui, selon moi, constituent les premières instances d'assignation et de catégorisation identitaires. Mon intuition première était que ces institutions avaient joué un rôle majeur dans la construction de l'identité des ex-combattant.e.s, influençant leur perception d'eux-mêmes et leur place dans la société post-conflit. D'autre part, j'ai observé chez les démobilisé.e.s ivoirien.ne.s des phénomènes de réappropriation des assignations, catégorisations et nominations liées aux identités. Ils ont développé une certaine capacité à s'inscrire dans de nouveaux rôles et statuts, en s'appropriant les discours et les étiquettes attribuées par les institutions ou la société. J'ai alors investigué cette réappropriation qui se manifestait parfois sous forme de résistance ou de négociation avec les identités prédéfinies. C'est en suivant ces deux axes, à savoir l'exo- et l'endo-identification que j'aborde donc la fabrique des ex-combattant.e.s dans cette recherche. Je cherche à comprendre comment les institutions et les identités externes les ont façonnés, tout en considérant comment les ex-combattant.e.s ont pu se réapproprier ces labélisations et redéfinir leur propre identité à travers leurs parcours de vie post-conflit.

Cette étude offre ainsi un regard pluriel sur la construction des ex-combattant.e.s démobilisé.e.s en Côte d'Ivoire, en tenant compte des influences extérieures et des processus internes qui ont façonné leur identité dans le contexte post-conflit. En approfondissant la compréhension de ces mécanismes, j'espère apporter des éclairages significatifs sur la complexité et la richesse des trajectoires de ces acteurs clés de la société ivoirienne en mutation.

2) Jeu d'échelles, politiques post-conflit et construction identitaire chez les ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s

L'étude se concentre sur la manière dont l'ex-combattant.e rebelle est politiquement, institutionnellement et socialement construit.e en Côte d'Ivoire. J'examine les évolutions sociales en cours dans le pays depuis la fin officielle de la guerre, en 2011, en mettant l'accent sur la question de l'identité et de l'identification des ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s. Comme évoqué plus haut, l'enjeu identitaire a joué un rôle central dans les dynamiques du conflit et de la rébellion³⁰, et elle a également pris une place de premier plan dans les efforts de sortie de crise ainsi que dans la période post-conflit³¹. Dans le contexte spécifique de la Côte d'Ivoire, où une rébellion victorieuse a pris le pouvoir et remodelé le secteur de la sécurité à son image, je m'interroge sur les conséquences de cette configuration pour les démobilisés par rapport à d'autres situations où la rébellion a été vaincue. Je cherche à comprendre ce que signifie être un.e ex-combattant.e rebelle dans un contexte de « paix des vainqueurs³² », comme c'est le cas en Côte d'Ivoire. Cette situation est particulièrement significative pour aborder plus largement les questions du post-conflit, et les interrogations soulevées dans le cadre de cette thèse sur le cas ivoirien suscitent des réflexions comparatives plus étendues. Ma démarche vise ainsi à saisir les spécificités du contexte ivoirien et à élargir la réflexion sur les situations post-conflit en général. Je considère que le cas ivoirien est révélateur de problématiques plus larges et qu'il offre des perspectives comparatives riches pour mieux comprendre les enjeux identitaires et sociaux qui émergent dans les sociétés sortant d'un conflit armé. En explorant ces questions, j'espère contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques complexes du post-conflit et des défis auxquels sont confrontés les ex-combattant.e.s dans leur reconstruction sociale et politique.

Dans cette étude, j'examine les revendications formulées par d'ancien.ne.s rebelles qui, malgré leur victoire militaire, continuent de se mobiliser au sein d'associations, faisant ainsi l'objet d'un processus de « bureaucratisation par le bas³³ ». Les mouvements des ex-

³⁰ AKINDES, Francis Augustin. *Les racines de la crise militaro-politique en Cote d'Ivoire*. Dakar, Sénégal : Codesria, 2004. 49 p. ; DOZON, Jean-Pierre. *Les clefs de la crise ivoirienne*. Paris : Éditions Karthala, 2011. 140 p. ; VITI, Fabio et UNIVERSITA DI PAVIA (eds.). *La Côte d'Ivoire, d'une crise à l'autre*. Paris : L'Harmattan, 2014. 240 p.

³¹ BANEGAS, Richard et Armando CUTOLO. *ID Wars. Struggling for Citizenship in Côte d'Ivoire*. Oxford : Oxford University Press, 2024.

³² PICCOLINO, Giulia. « Rhétorique de la cohésion sociale et paradoxes de la « paix par le bas » en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*. 2017, vol.148 n° 4. p. 49.

³³ BAYART, Jean-François, Joseph-Achille MBEMBE, et Comi-Molevo TOULABOR. *Le politique par le bas en Afrique noire: contributions à une problématique de la démocratie*. Paris : Éd. Karthala, 2008. ; HIBOU, Béatrice. *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*. Paris : La Découverte, 2012. 223 p. ; BAYART, Jean-François.

combattant.e.s, tant au sein des associations de démobilisés que lors des mutineries des ex-rebelles intégrés dans l'armée ivoirienne, poussent à s'interroger plus largement sur la problématique de la transition sécuritaire dans le pays. Cette recherche s'interroge donc sur le rôle et l'influence des politiques de reconstruction post-conflit mises en place en Côte d'Ivoire sur la société actuelle du pays. Cette interrogation constitue le point de départ de l'étude. Cependant, l'objectif de ce travail n'est pas tant d'évaluer le succès ou l'échec des programmes de reconstruction post-conflit que d'analyser leurs effets à long terme sur les populations concernées, en particulier les ex-combattant.e.s. Je m'intéresse aux facteurs politiques, sociaux et institutionnels, ainsi qu'à la variable de genre, qui ont contribué à façonner l'identité des ex-combattant.e.s rebelles en Côte d'Ivoire. Parallèlement, j'examine les différentes facettes de « l'état de démo³⁴ » (démobilisé.e) et leur impact sur l'appartenance, les représentations, l'image de soi, les imaginaires, la subjectivation des démobilisés et les recompositions politiques et sociales induites. En adoptant une approche centrée sur la construction sociale et politique des identités, je souhaite également explorer une forme particulière de régulation et d'action collective observée au sein des organisations d'ex-combattant.e.s, à savoir la forme associative.

Je cherche donc à comprendre comment le processus de DDR contribue à la formation d'un groupe ex-combattant rebelle qui reste hétérogène, traversé par diverses lignes de fractures. J'analyse la construction collective de l'identité de ces ex-combattant.e.s en me focalisant particulièrement sur les catégories subalternes, souvent qualifiées de « en bas du bas³⁵ ». En outre, mes recherches antérieures sur les trajectoires et la réintégration socio-économique des femmes ex-combattantes en Côte d'Ivoire (2015) m'ont permis de saisir l'importance du genre dans l'analyse des identités et des parcours des ex-combattant.e.s. Ainsi, j'intègre également cette variable pour comprendre l'impact du genre sur la construction de l'identité de « démo ». En se concentrant sur les ex-combattant.e.s subalternes, le but est de mieux comprendre les effets du DDR sur la diversité des identités au sein de ce groupe social.

« 11. La cité bureaucratique en Afrique subsaharienne » in Béatrice HIBOU (ed.). *La bureaucratisation néolibérale*. Paris : La Découverte, 2013, p. 291-313.

³⁴ FOFANA, Moussa. *Ethnographie des trajectoires sociales des jeunes enrôlés dans la rébellion en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat en sociologie. Bouaké : Université Alassane Ouattara (ex université de Bouaké), 2012.

³⁵ Ma thèse se distingue, sur ce point, des travaux de Camille Popineau qui se concentrent quant à eux sur les recompositions politico-administratives de l'après-guerre, en se focalisant sur les élites rebelles et leur insertion dans l'administration centrale. Bien que nos recherches se chevauchent parfois du fait de la thématique commune centrée sur la rébellion et des acteurs similaires, principalement des ex-combattant.e.s mais aussi du fait du partage de notre directeur de thèse, le Professeur Richard Banégas, nos sujets et nos questions de recherches sont très différents bien que complémentaires sur certains aspects. Voir : POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. Thèse de doctorat, Centre européen de sociologie et de science politique : Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne, 2023. 909 p.

Cette recherche vise à explorer la construction de l'identité de l'ex-combattant.e rebelle en Côte d'Ivoire et à s'interroger sur les fondements de cette identité. La thèse s'articule autour de plusieurs questions clés : comment se forge l'identité de l'ex-combattant.e après la fin du conflit ? Quels sont les facteurs qui influencent cette construction identitaire ? Quels rôles jouent les politiques post-conflit dans la mobilité sociale des ex-combattant.e.s ? En se demandant « que faire de soi après le conflit ?³⁶ », la thèse se penche également sur les différentes trajectoires socio-économiques des ex-combattant.e.s et interroge les mobilités ascendantes, stagnantes ou descendantes qui résultent des politiques de sortie de crise. En examinant ces mobilités, je cherche à comprendre comment les politiques post-conflit affectent la vie des ex-combattant.e.s et comment ils/elles se positionnent dans la société après leur engagement dans la rébellion. Cette thèse explore ainsi les multiples dimensions de l'identité de l'ex-combattant.e rebelle et son évolution dans le contexte post-conflit ivoirien.

L'étude de la construction identitaire des ex-combattant.e.s en Côte d'Ivoire révèle ainsi une complexité qui nécessite de jouer sur différentes échelles d'analyse. Ce « jeu d'échelles³⁷ » permet d'appréhender les phénomènes identitaires sous différents angles, en considérant à la fois leur production et leur appropriation collective et individuelle. À l'échelle macropolitique (1), j'examine les pratiques d'assignation, de catégorisation et de nomination identitaires émanant des instances étatiques et rebelles. Ces instances ont, selon mon hypothèse, joué un rôle majeur dans la construction des identités des démobilisés. À l'échelle mesoscopique (2), celle des organisations et des entrepreneurs de mobilisations identitaires, j'analyse la réappropriation des identifications et des catégorisations assignées aux démobilisés. On verra que les entrepreneurs identitaires, à travers des mobilisations collectives au sein d'associations d'ex-combattant.e.s, ont façonné et encadré les luttes pour modifier la position des démobilisés et soutenir leurs revendications. Enfin, à l'échelle microsociologique (3), celle des individus, j'examine comment les démobilisés s'identifient ou non aux assignations identitaires et aux mobilisations collectives. Cette échelle permet d'analyser au niveau individuel la réception des identifications et les effets des socialisations différenciées en tenant compte particulièrement des variables de genre et de classe. Dans la section qui suit, je tente de conceptualiser ces trois

³⁶ Voir également les travaux de Nathalie Duclos à ce sujet : DUCLOS, Nathalie. *Spoilers ou intermédiaires de la paix ? Les ex-combattants de l'UÇK au cœur de l'action internationale post-conflit et de la formation du nouvel Etat du Kosovo*, HDR. Paris : Institut d'études politiques de Paris, 2015. En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01548226> [consulté le 24 avril 2020].

³⁷ MARTIN Denis-Constant et Le Groupe IPI, « Écarts d'identité, comment dire l'Autre en politique ? » in *L'identité en jeux: pouvoirs, identifications, mobilisations*, Paris, Karthala, « Recherches internationales », 2010, p. 13-134.

niveaux d'investigation en situant la trajectoire ivoirienne dans une perspective analytique plus large et comparatiste.

B - Bureaucratisation et construction identitaire

1) Bureaucratie et identité(s) : analyse de la fabrique de l'ex-combattant.e en Côte d'Ivoire

a) Les mécanismes de la bureaucratie en Côte d'Ivoire : étude des stratégies et pratiques sociales

Dans son ouvrage « Économie et Société », Max Weber décrit la bureaucratie comme une forme de domination légale-rationnelle qui repose « sur la croyance en la légalité des règlements arrêtés et du droit de donner des directives qu'ont ceux qui sont appelés à exercer la domination par ces moyens ³⁸ ». Il établit, comme on le sait, trois types idéaux de dominations légitimes : la domination de type légale-rationnelle, la domination de type charismatique et la domination de type traditionnelle. Toutefois, il souligne que ces types idéaux ne se manifestent généralement pas dans leur forme pure et qu'ils sont souvent combinés de manière variée dans la réalité. Max Weber souligne également que ces trois types fondamentaux de structures de domination ne suivent pas une évolution linéaire, mais plutôt qu'ils peuvent se conjuguer de différentes manières. Selon Béatrice Hibou, ces idéaux types ne représentent pas des situations parfaitement pures, mais plutôt des « cas limites ³⁹ ». En réalité, les cas concrets se situent plutôt en tant que « cas intermédiaires » où les éléments de chaque type idéal se mélangent.

Pour Weber, l'autorité dans la forme organisationnelle bureaucratique est « la plus rationnelle du point de vue formel ⁴⁰ » parce que les dirigeant.e.s dominant sur les bases de la logique, de l'efficacité et de la raison. L'action bureaucratique est selon lui orientée vers la résolution des problèmes et la prise de décisions bureaucratiques est guidée par les objectifs d'efficacité, de calculabilité et de prévisibilité ⁴¹. Il précise également que la bureaucratie concerne à la fois l'administration étatique, mais aussi la grande industrie, les associations (au cœur de cette thèse), les églises et les partis politiques dans les sociétés capitalistes ⁴². Comme on va le voir dans les pages qui suivent, mes recherches montrent en effet que la bureaucratie concerne aussi bien les institutions étatiques, comme celles en charge du DDR, que

³⁸ WEBER, Max. *Economie et société*. traduit par Jacques CHAVY et Éric de DAMPIERRE. Paris : Pocket, 1995. p. 289.

³⁹ GROSSEIN, Jean-Pierre et Béatrice HIBOU. *Travailler avec Max Weber*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2022.

⁴⁰ WEBER, Max. *Economie et société*. *Op. cit.* p. 298

⁴¹ *Ibid.* p. 300

⁴² *Ibid.* p. 298

l'organisation rebelle des Forces nouvelles ainsi que les ex-combattant.e.s qui s'organisent en associations dans le cadre de mobilisations collectives. Par exemple, dans sa thèse, Camille Popineau a notamment démontré que « *la rébellion est un espace de formation d'un embryon de « champ bureaucratique⁴³ » rebelle, dans lequel se déploient des stratégies d'ascension et des habitus d'État incorporés ou anticipés. Dans une logique de distinction, les FN [Forces nouvelles] procèdent à une forme de mime de l'État⁴⁴ et des normes de la « bonne gouvernance » internationales telles que véhiculées par les organisations internationales⁴⁵ » ». Elle met ainsi en évidence l'une des caractéristiques originales « du fonctionnement de la rébellion ivoirienne en en soulignant l'existence, dans la zone rebelle, d'un groupe de croyants, c'est-à-dire de fonctionnaires et d'étudiants qui ont foi dans les vertus des actions étatiques, légalistes et non-violentes, et qui jouent un rôle central dans la structuration du mouvement⁴⁶ ». On verra également, dans le cours de ce volume, la force de l'imaginaire étatique et son attractivité, y compris parmi des groupes sociaux a priori fort éloignés de l'administration de type légal-rationnelle.*

Béatrice Hibou, invite quant à elle à considérer l'ère néolibérale comme celle d'une « bureaucratization du monde⁴⁷ » et explique comment le néolibéralisme plutôt que de réduire la bureaucratie⁴⁸ en a produit. Elle définit la bureaucratie comme « un mode de fonctionnement par formalisation systématique à travers l'usage de normes, de règles, de procédures, de codes⁴⁹ ». Elle précise que « les pratiques managériales et les pratiques issues du monde de l'entreprise et du marché sont aussi des pratiques bureaucratiques et que la bureaucratie n'est pas spécifique à l'État⁵⁰ » comme on le verra également dans cette étude. Au-delà des exemples, elle s'appuie sur de références théoriques fondamentales (Weber, Foucault, Marx, Veyne...) et montre comment la bureaucratization s'est étendue à l'ensemble de la vie en société. Ce phénomène n'est, selon elle, pas uniquement le résultat d'une imposition par le haut, mais il est également issu d'attentes, de comportements et d'exigences de notre part à tous. Le processus

⁴³ BOURDIEU, Pierre. « De la maison du roi à la raison d'État », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*. 1997, vol.118 n° 1. p. 55-68.

⁴⁴ POPINEAU, Camille. « Mimer l'Etat : la (re)production de l'autorité légitime chez les Forces Nouvelles de Côte d'Ivoire (2002-2011) » *L'État malgré tout. Produire l'autorité dans la violence*. Paris : Karthala, 2019, p. 245-270.

⁴⁵ POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. *Op. cit.* p. 72

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Béatrice HIBOU, *La bureaucratization du monde à l'ère néolibérale*, La Découverte, Paris, 2012, p.217.

⁴⁹ HIBOU, Béatrice. « Introduction. La bureaucratization néolibérale, ou la domination et le redéploiement de l'État dans le monde contemporain » *La bureaucratization néolibérale*. Paris : La Découverte, 2013, p. 9. En ligne : <https://www.cairn.info/la-bureaucratie-neoliberal--9782707176493-p-7.htm> [consulté le 7 avril 2023].

⁵⁰ *Ibid.* p. 10

de bureaucratisation néolibérale se retrouve partout, aussi bien en Afrique, qu'en Asie, en Europe ou en Amérique latine, même si cela se fait à des degrés et niveaux divers. Elle analyse le principe de bureaucratie à la fois comme un mode de gouvernement (dispositif de domination parmi les plus efficaces), comme un style de vie, une conduite de vie caractéristique d'un certain ordre, mais aussi comme une expression d'une idéologie dominante, celle du néolibéralisme⁵¹. Ainsi, chez Béatrice Hibou, dans le monde contemporain la bureaucratisation est un aspect du néolibéralisme. À travers sa démarche sociologique, elle aborde la problématique en prenant des exemples du quotidien pour montrer comment nous sommes envahis par une inflation normative et procédurale et de quelle manière nous avons intériorisé les discours et pratiques de la bureaucratie. En somme, comme elle l'explique dans son ouvrage collectif dans lequel elle tente de comprendre la signification politique et sociale des modalités très diverses de bureaucratisation par les formalités, « d'une certaine manière nous sommes tous des bureaucrates et parfois nos propres bureaucrates (...) nous sommes tous des vecteurs, des acteurs plus ou moins conscients de ce processus et nous participons à la diffusion de ces formalités, même si nous pouvons également en être victimes⁵² ». Dans le contexte d'une Côte d'Ivoire fortement influencée depuis son indépendance par les dynamiques néolibérales⁵³, ma recherche s'ancre dans la riche tradition des études initiées par Béatrice Hibou, cherchant à éclairer les intrications du pouvoir, de l'économie et de la société à l'ère contemporaine.

Les récits des ex-combattant.e.s tous « bureaucrates » à leur manière, proposés en intrigue l'illustrent assez bien. Par exemple, la « lutte purement administrative » de la Cellule 39 sur laquelle je reviendrai plus en détail dans le chapitre 5, apparaît à la fois comme un outil de communication et de plaidoyer qui leur permet de convoier leur message afin de se faire comprendre et entendre auprès de leurs membres, des autorités, de l'opinion nationale et internationale, car ils savent que « souvent on peut pousser l'opinion internationale à faire un lobbying sur l'État de Côte d'Ivoire⁵⁴ ». Il s'agit aussi et surtout d'un mode d'action leur permettant de revendiquer leurs droits. En effet, comme l'explique Béatrice Hibou, « la bureaucratisation apparaît comme l'un des répertoires dominants de la médiation politique, l'un des principaux référentiels autour duquel aujourd'hui se nouent les relations sociales, les conflits et les négociations et se jouent les inégalités et les exclusions, créant ainsi un système

⁵¹ *Ibid.*, p. 65.

⁵² HIBOU, Béatrice. « Introduction. La bureaucratisation néolibérale, ou la domination et le redéploiement de l'État dans le monde contemporain ». *Op. cit.* p. 12

⁵³ AKINDES, Francis. « « On ne mange pas les ponts et le goudron » : les sentiers sinueux d'une sortie de crise en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*. 2017, vol.148 n° 4. p. 5.

⁵⁴ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, Korhogo, 28 novembre 2017

collectif de représentation du réel qui est au centre de l'exercice de la domination⁵⁵ ». Les processus et pratiques bureaucratiques sont omniprésents dans la Côte d'Ivoire post-conflit et sont utilisés par différents acteurs pour des finalités variées. Ce recueil de documents permet ainsi à l'association de suivre un modèle diffusé par les autorités étatiques, par les ONGs, par les organisations internationales et la rébellion, en se bureaucratisant afin de pouvoir exercer ses activités, réunir ses membres, revendiquer et communiquer avec les autorités en toute légalité. Il fait également état d'un usage tactique de la non-violence. Dans le cas présent, les membres de la Cellule 39 utilisent des pratiques bureaucratiques dans leurs revendications sociales et politiques pour communiquer avec les différentes institutions qui pourraient les aider. Dans leur quotidien, les membres de l'association et notamment ceux du bureau exécutif basé à Korhogo se transforment en « bureaucrates » en utilisant, réinventant et reformulant des pratiques bureaucratiques, notamment à travers l'application de règles et procédures standardisées pour faciliter les interactions avec les autorités. N'ayant plus d'armes à la différence de leurs anciens camarades mutins intégrés à l'armée, leur « seule défense est d'écrire⁵⁶ » affirment les membres de la Cellule 39. Ils mettent donc sur papier leur lutte comme le rappelle le président de l'association.

Jean-François Bayart a également consacré une partie de sa réflexion à la « Cité bureaucratique en Afrique⁵⁷ » et inspiré de nombreux travaux sur ce sujet, y compris la présente thèse qui s'est effectuée dans le cadre d'un programme transnational marqué par ses hypothèses sur la bureaucratisation des sociétés africaines⁵⁸. Dans son étude, Jean-François Bayart explique que le phénomène bureaucratique ne touche pas seulement l'État ou les hautes sphères de la vie publique, mais qu'il s'est profondément diffusé dans la vie quotidienne des sociétés. C'est à travers un phénomène d'appropriation que l'Afrique a connu une généralisation des pratiques sociales de type bureaucratique à toutes les échelles de la société. Jean-François Bayart décrit cette adoption du modèle rationnel légal par les sociétés africaines à travers l'analyse de pratiques sociales effectives. En utilisant quatre exemples concrets (chercheurs d'or d'Afrique de l'Ouest, tontines des Bamilékés du Cameroun, milices au Congo-Brazzaville et *talk-shows*

⁵⁵ HIBOU, Béatrice (ed.). *La bureaucratisation néolibérale*. Paris : Éditions La Découverte, 2013. p. 17.

⁵⁶ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁵⁷ BAYART, Jean-François. « 11. La cité bureaucratique en Afrique subsaharienne ». *Op. cit.* ; BAYART, Jean-François. « Société civile et imbrication des durées en Afrique : un retour sur le « politique par le bas » », *Politique africaine*. 7 juin 2021, n° 161-162 n° 1. p. 139-162.

⁵⁸ Le programme transnational "La bureaucratisation des sociétés africaines" (2017 – 2021), basé à Dakar, émane d'une collaboration entre l'Institut historique allemand (IHA) de Paris et le Centre de recherches sur les politiques sociales (CREPOS) de Dakar. Ce programme étudiait les outils, lieux et mécanismes bureaucratiques, mettant un accent particulier sur leur impact et interaction avec les sociétés africaines à travers diverses périodes et régions.

radiophoniques en Ouganda, étudiés par Florence Brisset-Foucault⁵⁹), il montre comment les « sociétés africaines sont entrées de plain-pied dans l’histoire de la bureaucratisation du monde par le haut et par le bas ⁶⁰». Ainsi, la bureaucratisation est « un élément de la gouvernementalité du ventre⁶¹ en Afrique, à l’intersection des techniques de domination sur les autres et des techniques de soi ⁶²». Il conclut que la bureaucratisation des sociétés africaines est un « processus central de l’émergence de l’État Nation et de son hégémonie ⁶³». Dans cette thèse, on verra comment la production bureaucratique de la rébellion⁶⁴ et des ex-combattant.e.s facilite leur quête de reconnaissance au sein du cadre légal existant.

À la lumière des différents travaux sus mentionnés et compte tenu du fait que la Côte d’Ivoire a embrassé très tôt les dispositifs rationnels légaux hérités de la colonisation⁶⁵ et imposés par les organismes financiers internationaux (FMI et Banque Mondiale) dès les années 1980 dans le cadre des programmes d’ajustement structurel⁶⁶, la Côte d’Ivoire postcoloniale semble s’inscrire dans la continuité de l’État colonial en lui empruntant ses appareils bureaucratiques. Mais peut-on pour autant qualifier le pays de « Cité bureaucratique », au sens de Jean-François Bayart, c’est-à-dire un lieu où les pratiques bureaucratiques (organisation hiérarchique, règles de fonctionnement, statuts...) se développent que ce soit dans le secteur formel, le secteur informel ou dans les imaginaires des sociétés. L’histoire récente du pays semble confirmer cette affirmation comme on le verra dans les lignes qui suivent.

⁵⁹ BRISSET-FOUCAULT, Florence. *Talkative polity: radio, domination, and citizenship in Uganda*. Athens, Ohio : Ohio University Press, 2019. 328 p.

⁶⁰ Jean-François BAYART, Achille MBEMBE et Comi TOULABOR, *La Politique par le bas en Afrique noire. Contribution à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala, 1992, p. 35.

⁶¹ Référence au concept de « politique du ventre » développé par Jean-François Bayart dans Jean-François BAYART, *L’État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006 (1^{ère} édition 1989). Dans cet ouvrage, J-F Bayart place la « politique du ventre » - logique d’accumulation économique exercée par une classe dominante - dans l’historicité des sociétés africaines.

⁶² Jean-François BAYART, « La cité bureaucratique en Afrique subsaharienne », in Béatrice HIBOU, dir., *La bureaucratisation néolibérale*, Paris, La Découverte, 2013, p.307.

⁶³ *Ibid.*, p.307.

⁶⁴ POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l’État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d’Ivoire (1990-2020)*. Op. cit. p. 340

⁶⁵ FAURE, Y.-A. et Jean François MEDARD (eds.). *Etat et bourgeoisie en Côte-d’Ivoire: études*. Paris : Karthala, 1982. 270 p.

⁶⁶ Les Programmes d’ajustement structurel ont ajouté de nouvelles règles et mesures administratives. A cet effet, J-F Bayart explique que « L’Afrique a vu sa rente diplomatique dévaluée par la chute de l’Empire soviétique et le processus de paix au Proche-Orient, mais est en négociation continue avec les bailleurs de fonds du G7 et les institutions de Bretton Woods: depuis 1980, les programmes d’ajustement structurel, les problématiques de la «réforme» et de la «conditionnalité» ont à bien des égards amplifié son insertion dans le système mondial », voir Jean-François BAYART, « L’Afrique dans le monde : une histoire d’extraversion », *Critique internationale*, n° 5, 1999, p.107.

b) Le DDR comme politique publique en Afrique : entre normes internationales et dynamiques sociales locales.

L'étude des politiques publiques de DDR en Côte d'Ivoire met en évidence l'interaction complexe entre les normes internationales et les dynamiques sociales locales (voir chapitre 2).

Comme le rappellent Darbon, Diallo, Provini et Schlimmer dans une revue de la littérature sur l'analyse des politiques publiques en Afrique⁶⁷, depuis les années 1960, l'analyse des politiques publiques est devenue un domaine important de la recherche et de l'expertise, soutenue par trois facteurs convergents : les nouvelles lectures des organisations et de la décision, l'expansion de l'idéologie managériale, et la réduction des moyens publics. En Afrique, l'approche analytique des politiques publiques a gagné en importance en raison des performances limitées des programmes d'aide au développement et des actions administratives. Deux grandes approches ont émergé : une approche opérationnelle visant à optimiser la production de politiques publiques, et une approche analytique explorant les interactions complexes entre acteurs et dispositifs. Depuis les années 1990, l'analyse des politiques publiques en Afrique a connu une croissance significative grâce à des études empiriques sectorielles sur l'éducation, la santé, le foncier, la gestion des ressources ou l'environnement menées par des chercheurs et des universitaires se sont multipliées. Ces recherches ont permis de construire un champ de recherche dynamique en dialogue avec les prescripteurs de politiques publiques pour accompagner leur mise en forme et suivi.

L'essor de l'analyse des politiques publiques en Afrique a été principalement stimulé par les recherches sur la santé, le foncier et l'étude de l'État en action et en construction. Dans le domaine de la santé, c'est notamment la politique de lutte contre le VIH/sida⁶⁸ qui a attiré l'attention des chercheurs. Ces études ont mis en évidence la transnationalisation de l'action publique et la construction du sida comme un problème public global. Fred Eboko par exemple a analysé la gouvernance du sida en Afrique, en se concentrant sur le rôle du Fonds mondial⁶⁹.

⁶⁷ DARBON, Dominique, Rozenn NAKANABO DIALLO, Olivier PROVINI, et al. « Un état de la littérature sur l'analyse des politiques publiques en Afrique » *Un état de la littérature sur l'analyse des politiques publiques en Afrique*. Paris Cedex 12 : Agence française de développement, 2019, p. 1-36. En ligne : <https://www.cairn.info/un-etat-de-la-litterature-sur-l-analyse--1000000148924-p-1.htm> [consulté le 19 avril 2023].

⁶⁸ VIDAL, Laurent. *Femmes en temps de SIDA: expériences d'Afrique*. Paris : Presses universitaires de France, 2000. 194 p. ; EBOKO, Fred. « Politique publique et sida en Afrique: De l'anthropologie à la science politique * », *Cahiers d'études africaines*. 25 juin 2005, vol.45 n° 178. p. 351-387. ; FASSIN, Didier. *Quand les corps se souviennent: expériences et politiques du sida en Afrique du Sud*. Paris : La Découverte, 2006. 440 p. ; LE MARCIS, Frédéric. *Vivre avec le sida après l'apartheid: Afrique du Sud*. Paris : Éd. Karthala, 2010.

⁶⁹ EBOKO, Fred, Fatoumata HANE, Élise DEMANGE, et al. « Gouvernance et sida en Afrique : instruments de l'action publique internationale, l'exemple du Fonds mondial », *Mondes en développement*. 2015, vol.170 n° 2. p. 59-74. ; TCHIOMBIANO, Stéphanie, Olivier NAY, et Fred EBOKO. « 5. Le pouvoir des procédures. Les politiques de santé mondiale entre managérialisation et bureaucratisation : l'exemple du Fonds mondial en Afrique de l'Ouest

Il explique que celui-ci agit non seulement comme un mécanisme de financement, mais aussi comme un acteur qui influence la gouvernance du sida à l'échelle mondiale et nationale. Il met en place des instances de coordination nationale et un financement basé sur la performance, reflétant ainsi les principes du nouveau management public et les nouvelles formes de gouvernance dans le secteur de la lutte contre le sida sur le continent. Fred Eboko a ainsi développé une matrice de l'action publique⁷⁰ pour analyser la mise en œuvre des politiques publiques de santé. Cette approche met en lumière les interactions entre les acteurs, les institutions et les contextes politiques et sociaux, révélant les défis et les opportunités pour la mise en œuvre des politiques.

En utilisant cette matrice pour analyser le DDR en Côte d'Ivoire, les acteurs tels que les organisations internationales, les ONG, les bailleurs de fonds, le gouvernement et les ex-combattant.e.s, ainsi que les institutions impliquées, telles que les institutions en charge du DDR peuvent être identifiées. La matrice développée par Fred Eboko met en évidence des défis tels que la négligence des contextes locaux et le manque d'adaptation aux réalités locales dans les politiques et actions publiques, ces éléments apparaissent aussi dans la mise en œuvre des politiques publiques de DDR. L'utilisation de cette matrice de l'action publique permet donc de mieux comprendre les défis de la mise en œuvre des politiques publiques dans le contexte du DDR en Côte d'Ivoire.

Le courant anthropologique des politiques publiques en Afrique, qui s'intéresse notamment aux politiques foncières, peut aussi être utile en mettant en évidence la diversité des cadres juridiques et leur réinterprétation mutuelle. Ainsi, dans le cas ivoirien, Marie Saiget et Jacobo Grajales montrent « comment les politiques foncières deviennent une partie intégrante du domaine de la sortie de conflit, et comment leur rythme et leur temporalité sont au cœur des relations entre l'État ivoirien et ses bailleurs, mais aussi entre divers réseaux au sein même de l'administration⁷¹ ». Dans leur article, ils explorent la question de la sortie de conflit et du développement, en se penchant sur la dimension temporelle de l'action publique. Ils expliquent que l'analyse des temporalités de l'action publique peut aider à mieux comprendre les enjeux de développement dans les pays post-conflit de plusieurs manières en mettant en lumière les

et du centre » *L'État réhabilité en Afrique*. Paris : Karthala, 2018, p. 105-124. En ligne : <https://www.cairn.info/l-etat-rehabilite-en-afrique--9782811125042-p-105.htm> [consulté le 1 août 2023].

⁷⁰ EBOKO, Fred. « Vers une matrice de l'action publique en Afrique ? Approche trans-sectorielle de l'action publique en Afrique contemporaine ». En ligne : <https://sciencespo.hal.science/hal-03460012> [consulté le 1 août 2023].

⁷¹ SAIGET, Marie et Jacobo GRAJALES. « Du post-conflit au développement, une question de temps ? Temporalités de l'action publique et sortie de conflit en Côte d'Ivoire », *Cultures & Conflits*. 2022, vol.126 n° 2. p. 64.

jeux de pouvoir et les marges de manœuvre des différents acteurs impliqués dans l'action publique.

Un autre courant de recherche, dominé par des chercheurs en anthropologie, étudie l'État en action et en construction, soulignant son caractère façonné par l'accumulation de projets. Cette approche, influencée par la science politique et la sociologie des organisations, révèle la manière dont les institutions, notamment les administrations, se reconstruisent constamment à travers des ajustements et des formes inattendues d'institutionnalisation : des « twilight institutions⁷² ». Certains anthropologues adoptent une approche de « socio anthropologie des espaces publics africains⁷³ » pour étudier l'État au quotidien et ses pratiques dans la délivrance de services publics décentralisés, comme les membres du Laboratoire d'Études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL) de Niamey. Leurs études contribuent à mieux comprendre les dynamiques complexes de l'État et de ses actions en Afrique. Ainsi, l'étude des politiques publiques en Afrique adopte principalement une approche sociologique de l'action publique, révélant les interactions entre acteurs étatiques et non étatiques à différents niveaux. Cette approche met en évidence la construction et la négociation partagées des problèmes et des solutions, ainsi que la configuration et la transformation des États sur le long terme. Dans des contextes d'États sous régime d'aide internationale, les politiques publiques impliquent de nombreux acteurs liés à des projets de développement, donnant lieu à une « action publique éclatée⁷⁴ » caractérisée par des logiques d'auto-organisation et une multitude d'acteurs peu régulés par des États à faibles capacités. Cette approche remet en question la marge de manœuvre de l'État dans les contextes africains d'action publique, soulignant sa présence différente, mais toujours présente.

Ces auteurs se sont aussi intéressés aux différents acteurs impliqués dans les politiques publiques en Afrique, en étudiant leur pouvoir et leur rôle dans les réseaux d'interaction, notamment en tant que « courtiers » en développement⁷⁵ (voir chapitre 4). Les politiques publiques en Afrique sont en effet influencées par les agendas des organisations internationales et des bailleurs de fonds, mais les États africains conservent des marges de manœuvre pour adapter les politiques aux réalités locales, conduisant à des trajectoires différentes entre pays et

⁷² LUND, Christian. « Twilight Institutions: Public Authority and Local Politics in Africa », *Development and Change*. 2006, vol.37 n° 4. p. 685-705.

⁷³ OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre. « De la nouvelle anthropologie du développement à la socio-anthropologie des espaces publics africains », *Revue Tiers Monde*. 2007, vol.191 n° 3. p. 543-552.

⁷⁴ LASCOURMES, Pierre. « Rendre gouvernable: de la "traduction" au "transcodage". L'analyse des processus de changement dans les réseaux d'action publique », *La gouvernabilité*. 1996. p. 334.

⁷⁵ BIERSCHENK, Thomas, Jean-Pierre CHAUVEAU, et Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN (eds.). *Courtiers en développement: les villages africains en quête de projets*. Paris : Mainz : Karthala ; Association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement, 2000. 328 p.

groupes de pays. C'est également une conclusion tirée de cette thèse. La sociologie de la circulation des politiques publiques montre la diffusion d'instruments et de techniques d'ingénierie internationale, utilisés comme ressources politiques, dans de nombreux secteurs de politiques publiques sur le continent africain, offrant un terrain riche pour étudier les réformes de l'administration, de la gouvernance et du nouveau management public.

Les réformes bureaucratiques en Afrique ont également abouti à une dépolitisation et technicisation des instruments pour éviter les risques politiques⁷⁶, transformant les rapports sociaux et faisant de l'Afrique un « laboratoire » de nouvelles techniques⁷⁷, y compris de politiques d'identification⁷⁸ (voir ci-après et chapitre 3). Une nouvelle dynamique de recherche se concentre sur les instruments d'action publique en Afrique, qui façonnent la régulation des politiques publiques sur le continent, structurant les rapports entre gouvernants et gouvernés à travers des chiffres, des mesures et des standards, jouant un rôle crucial dans la mise en œuvre et les effets des politiques publiques.

Enfin, la recherche sur les politiques publiques en Afrique remet en question l'idée d'une exceptionnalité africaine en mettant en évidence la convergence entre les approches de pluralisme juridique et normatif ainsi que la dimension cognitive des politiques publiques⁷⁹. L'analyse de la circulation des politiques publiques contextualise la diffusion des instruments⁸⁰, révélant la capacité d'hybridation et de résistance des acteurs africains⁸¹ et soulignant le rôle de l'informel dans la négociation des politiques⁸², comme j'ai pu l'observer dans le cadre des politiques de DDR. Les pistes d'investigation pour comprendre les processus de mise en œuvre de l'action publique en Afrique incluent l'identification des stratégies interprétatives,

⁷⁶ ABRAHAMSEN, Rita. *Disciplining democracy: development discourse and good governance in Africa*. London ; New York, N.Y : Zed Books, 2000. 168 p.

⁷⁷ SCOTT, James C. *Seeing like a state: how certain schemes to improve the human condition have failed*. New Haven : Yale University Press, 1998. 445 p.

⁷⁸ COOPER, Frederick. *Citizenship between empire and nation: remaking France and French Africa, 1945-1960*. Princeton : Princeton University Press, 2014. 491 p. ; AWENENGO DALBERTO, Séverine, Richard BANÉGAS, et Armando CUTOLO. « Biomaitriser les identités? Etat documentaire et citoyenneté au tournant biométrique », *Politique africaine*. 2018, vol.152 n° 4. p. 5. ; DALBERTO, Séverine Awenengo et Richard BANEGAS (eds.). *Identification and citizenship in Africa: biometrics, the documentary state and bureaucratic writings of the self*. 1^{ère} Edition. Abingdon, Oxon ; New York : Routledge, 2021. 1 p.

⁷⁹ FERGUSON, James. *The anti-politics machine: « development, » depoliticization, and bureaucratic power in Lesotho*. Minneapolis : University of Minnesota Press, 1994. 320 p.

⁸⁰ MIGDAL, Joel S. *Strong societies and weak states: state-society relations and state capabilities in the Third World*. Princeton, NJ : Princeton Univ. Press, 1988. 296 p. ; LUND, Christian. « Twilight Institutions ». *Op. cit.* ; BEHRENDTS, Andrea, Sung Joon PARK, et Richard ROTTENBURG (eds.). *Travelling models in African conflict management: translating technologies of social ordering*. Leiden : Brill, 2014. 247 p.

⁸¹ CHABAL, Patrick et Jean-Pascal DALOZ. *Africa works: disorder as political instrument*. [London] : Bloomington : International African Institute in association with James Currey, Oxford ; Indiana University Press, 1999. 170 p.

⁸² BIERSCHENK, Thomas et Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN (eds.). *States at work: dynamics of African bureaucracies*. Leiden ; Boston : Brill, 2014. 440 p.

l'évaluation des politiques publiques et les processus d'institutionnalisation⁸³. Une approche comparative par secteurs et pays peut fournir des perspectives pour mieux comprendre les différences et similitudes dans la perception et la production des politiques publiques.

En Côte d'Ivoire, on verra ainsi que le processus de DDR a été influencé par les normes internationales établies par des organisations internationales telles que l'ONU⁸⁴ et les bailleurs de fonds internationaux. Le DDR est devenu un instrument incontournable de la stabilisation post-conflit en Afrique, en grande partie en raison de la diffusion d'une norme internationale prônant le désarmement des groupes armés et la réintégration de leurs membres dans la société civile comme solution à la sortie de crises⁸⁵. Ainsi, le pays s'est engagé à mettre en œuvre ce processus selon les directives des acteurs internationaux⁸⁶. Cependant, l'opérationnalisation du DDR en Côte d'Ivoire a également été influencée et façonnée par les dynamiques sociales locales (voir chapitre 2). Ainsi, l'étude du DDR en Côte d'Ivoire illustre parfaitement l'interaction complexe entre les normes internationales et les dynamiques sociales locales dans la mise en œuvre des politiques publiques en Afrique⁸⁷.

c) Les politiques publiques de sortie de crise : le DDR et la RSS

La résolution des conflits est un élément central de l'action publique dans de nombreuses sociétés. Les politiques publiques, l'intervention des donateurs étrangers et l'engagement d'acteurs privés gravitent autour de cet aspect. Dans un numéro spécial portant sur *L'ordinaire de la sortie de guerre*⁸⁸, Jacobo Grajales et Cécile Jouhanneau prônent l'application des méthodologies des sciences sociales pour aborder ces situations en les examinant « du même point de vue, avec les mêmes questionnements et au moyen des mêmes

⁸³ HAGMANN, Tobias et Didier PÉCLARD. « Negotiating Statehood: Dynamics of Power and Domination in Africa », *Development and Change*. 2010, vol.41 n° 4. p. 539-562.

⁸⁴ « Integrated Disarmament, Demobilization and Reintegration Standards ». En ligne : <https://digitallibrary.un.org/record/609144?ln=fr> [consulté le 26 octobre 2023].

⁸⁵ MUGGAH, Robert. « No Magic Bullet: A Critical Perspective on Disarmament, Demobilization and Reintegration (DDR) and Weapons Reduction in Post-conflict Contexts », *The Round Table*. avril 2005, vol.94 n° 379. p. 239-252. ; SPEAR, Joanna. « Disarmament and Demobilization » *Ending Civil Wars: The Implementation of Peace Agreements*. [s.l.] : Lynne Rienner Publishers,

⁸⁶ BRYDEN, Alan, Boubacar N'DIAYE, et GENEVA CENTRE FOR THE DEMOCRATIC CONTROL OF ARMED FORCES (eds.). *Security sector governance in Francophone West Africa: realities and opportunities*. Zürich : Lit, 2011. 277 p.

⁸⁷ PODDER, Sukanya. « Mainstreaming the non-state in bottom-up state-building: linkages between rebel governance and post-conflict legitimacy », *Conflict, Security & Development*. 15 mars 2014, vol.14 n° 2. p. 213-243.

⁸⁸ GRAJALES, Jacobo et Cécile JOUHANNEAU. « L'ordinaire de la sortie de guerre », *Gouvernement et action publique*. 2019, VOL. 8 n° 4. p. 7-23.

instruments intellectuels⁸⁹ » que d'autres phénomènes sociaux. Ils notent également comme d'autres⁹⁰ que la guerre est souvent plus la norme que l'exception dans de nombreuses sociétés, et que la sortie de conflit ne constitue pas nécessairement une rupture, mais plutôt une modalité de l'action politique parmi d'autres. Les auteurs cherchent à décloisonner l'étude des sorties de conflit, en la considérant au-delà des limites fixées par les acteurs de l'intervention, qui se concentrent sur la reconstruction et la paix. Ils cherchent à la suite d'autres auteurs⁹¹ à comprendre ce qui relève véritablement des reconfigurations liées au conflit dans les domaines de la compétition politique, de la représentation des intérêts, des pratiques bureaucratiques, et des revendications d'expertise et de légitimité. En examinant de près la formulation des politiques publiques en situation de post-conflit, en mettant en évidence les interdépendances entre acteurs étatiques et non étatiques, publics et privés, nationaux et internationaux, et en observant la circulation de normes et d'instruments néo-managériaux, ils contribuent à la réflexion sur les formes contemporaines de gouvernements internationalisés. Cette réflexion s'applique non seulement aux situations de post-conflit, mais également aux pays sous régime d'aide, aux politiques publiques internationales, et aux configurations d'intégration régionale. L'analyse des politiques publiques en situation de sortie de conflit permet de normaliser cette gouvernance internationalisée, soulignant son enracinement dans les pratiques administratives et politiques courantes⁹². Cette analyse se concentre sur les divers usages du terme post-conflit dans la formulation des politiques publiques et sur l'influence de la guerre sur ces politiques. Certains auteurs du numéro⁹³ se penchent sur la manière dont l'utilisation de cette catégorie affecte les logiques de l'action publique, les ressources disponibles, les acteurs habilités à prendre des décisions, les hiérarchies de pouvoir, les instruments privilégiés et les cadres d'interprétation. Le fait de catégoriser un secteur d'action comme relevant du « post-conflit » peut reconfigurer les relations entre acteurs à différentes échelles, ainsi que leurs identités et objectifs⁹⁴.

⁸⁹ DOBRY, Michel. « 4. Le politique dans ses états critiques : retour sur quelques aspects de l'hypothèse de continuité » *Bifurcations*. Paris : La Découverte, 2009, p. 65. En ligne : <https://www.cairn.info/bifurcations--9782707156006-p-64.htm> [consulté le 6 septembre 2023].

⁹⁰ KALDOR, Mary. *New & old wars: organized violence in a global era*. Third edition. Stanford, California : Stanford University Press, 2012. 268 p.

⁹¹ BARNETT, MICHAEL et CHRISTOPH ZÜRCHER. « The peacebuilder's contract: How external statebuilding reinforces weak statehood » in Roland PARIS et Timothy D. SISK (eds.). *The dilemmas of statebuilding: confronting the contradictions of postwar peace operations*. London ; New York : Routledge, 2009, p.

⁹² AUTESSERRE, Séverine. *Peaceland: conflict resolution and the everyday politics of international intervention*. 3rd printing. New York : [s.n.], 2016. 329 p.

⁹³ Voir les articles de Jacobo Grajales, Marie Saiget, Cécile Jouhanneau, Rozenn Nakanabo Diallo, Camille Popineau, Sahar Aurore Saeidnia dans GRAJALES, Jacobo et Cécile JOUHANNEAU dans le numéro « L'ordinaire de la sortie de guerre ». *Op. cit.*

⁹⁴ GRAJALES, Jacobo et Cécile JOUHANNEAU. « L'ordinaire de la sortie de guerre ». *Op. cit.* p. 16

Les auteurs soulignent que cette empreinte durable de la guerre se manifeste également dans la reconfiguration des identités politiques et dans le réinvestissement des capitaux sociaux. Une analyse approfondie de ces aspects permet de mieux comprendre la façon dont la guerre continue d'exercer une influence sur la société et la politique, même après la fin officielle des hostilités.

L'accent est donc mis sur la compréhension de la manière dont l'action publique se construit, plutôt que sur la recherche des facteurs passés qui ont conduit au conflit armé. Ainsi, l'analyse du post-conflit ne peut être dissociée des acteurs qui participent à son élaboration, à son imagination, à sa fabrication et à sa forme. Ce sont les acteurs sociaux et politiques qui contribuent à réduire la violence ou à maintenir l'emprise de la guerre sur la société, en faisant du conflit armé un élément central des identités individuelles, des mobilisations collectives et de la production de l'action publique. Tout comme le concept d'emprise des institutions, l'idée d'emprise de la guerre met en évidence que le conflit armé ne se limite pas à être un simple résultat de pratiques, mais également un moteur de comportements. La sociologie de l'action publique après un conflit armé met en lumière cette dualité de la guerre et montre comment, au-delà d'un problème à résoudre, un passé récent et violent peut être utilisé par les acteurs politiques pour acquérir des ressources et (re)produire des institutions. Malgré leur apparence extraordinaire, la guerre et les efforts pour en sortir sont en réalité des projets sociaux tout à fait « ordinaires »⁹⁵.

Depuis près de trente ans, les politiques publiques de DDR se sont développées sur la scène internationale et la thématique s'érige aujourd'hui en véritable domaine d'expertise⁹⁶. Pour garantir une sortie de crise durable, ces politiques publiques ont été mises en place afin de s'assurer un retour à la paix, à la sécurité, à la sérénité et à la stabilité. Ceci à travers le retour à la vie civile des combattant.e.s à qui il est proposé des solutions alternatives dans le cadre de projets de réinsertion socio-économique en vue de leur réintégration dans la société.

Largement présentés comme un élément nécessaire au retour et au maintien de la paix, notamment dans le cadre des programmes de reconstruction post-conflit, les programmes de DDR sont relativement récents. En effet, c'est à la fin de la Guerre froide que les premières opérations de DDR soutenues par l'ONU ont vu le jour⁹⁷. Avant les années 1980, le

⁹⁵ *Ibid.* p. 20

⁹⁶ HUMPHREYS, Macartan et Jeremy M. WEINSTEIN. « Demobilization and Reintegration », *Journal of Conflict Resolution*. août 2007, vol.51 n° 4. p. 531-567. ; MUGGAH, Robert. « No Magic Bullet ». *Op. cit.* ; KNIGHT, Mark et Alpaslan O-ZERDEM. « Guns, Camps and Cash: Disarmament, Demobilization and Reinsertion of Former Combatants in Transitions from War to Peace », *Journal of Peace Research*. juillet 2004, vol.41 n° 4. p. 499-516.

⁹⁷ La première opération de DDR exécutée officiellement par le Conseil de sécurité des Nations unies a été lancée en Namibie (1989-1990) dans le cadre du démantèlement des forces de l'Organisation du peuple sud-africain et

désarmement et la démobilisation des anciens combattants étaient conçus par et pour les militaires⁹⁸. Les opérations de DDR, qui apparaissent à la fin des années 1980 sont des opérations séquencées comprenant généralement trois phases principales : le désarmement des combattant.e.s, leur démobilisation et leur réintégration à la vie civile. Ces programmes n'ont cessé d'évoluer depuis leur création. Depuis le début des années 1990, avec les transformations des conflits, notamment la multiplication des guerres intraétatiques et la généralisation des opérations de maintien de la paix, plus de soixante programmes de DDR ont été déployés dans le monde, dont les 2/3 en Afrique subsaharienne⁹⁹.

Ces interventions standardisées¹⁰⁰ et planifiées visent spécifiquement les ex-combattant.e.s mais pas uniquement, car les personnes associées (souvent des femmes et des enfants) et dans certains cas les communautés d'accueil ou de retour peuvent en bénéficier. En tant que politique publique, les opérations de DDR font intervenir des acteurs internationaux, nationaux, publics, privés ou associatifs, mais aussi les communautés, et les ex-combattant.e.s eux-mêmes. Les différentes phases ou activités sont mises en œuvre de différentes manières en fonction des contextes. De nature technique, ces opérations revêtent également une dimension éminemment politique qui est souvent négligée par les organisations qui les mettent en œuvre¹⁰¹. Il s'agit de processus planifiés qui sont « prometteurs en théorie, mais se déroulent rarement sans accroc¹⁰² » selon l'anthropologue Magali Chelpi qui a analysé ces programmes en Côte d'Ivoire.

sud-ouest-africain (SWAPO) et de diverses unités ethniques et paramilitaires. Des initiatives similaires ont suivi en Afrique australe et en Amérique centrale peu après. Par exemple, en 1989, l'ONUCA (Groupe d'Observateurs en Amérique Centrale) a été mandatée pour aider à la démobilisation volontaire des résistants nicaraguayens et honduriens utilisant des points de rassemblement temporaires pour recueillir des armes et des équipements de démobilisation des combattants. Lorsque son mandat a expiré, plus de 19 000 membres de la Résistance nicaraguayenne et près de 3 000 combattants du Honduras ont été démobilisés et plus de 15 000 armes ont été recueillies in James COCKAYNE, Siobhan O'NEIL, « UN DDR in an Era of Violent Extremism : Is it Fit for Purpose? », *United Nations University*, 2015, 164p.

⁹⁸ Entre 1979 et 1980 par exemple, dans le cadre de coopération technique militaire, le Royaume Uni a soutenu au Zimbabwe les premières interventions de démantèlement de groupes armés dans un contexte post conflits voir Gerald MAZARIRE, Martin RUPIYA, « Two Wrongs Do Not Make a Right: A Critical Assessment of Zimbabwe's Demobilization and Reintegration Programmes, 1980–2000 », *Journal of Peace, Conflict and Military Studies*, vol.1, n° 1, 2000, pp. 69-80. Ces interventions étaient généralement limitées aux partenaires bilatéraux et axées sur le démantèlement et la réforme des structures militaires formelles dans les pays les moins avancés voir Robert MUGGAH, *The Emperor's Clothes ? Insecurity and postconflict reconstruction : dealing with fighters in the aftermath of war*, New York, Routledge, 2009, p.4.

⁹⁹ Robert MUGGAH, *The Emperor's Clothes ?* op. cit., p.6

¹⁰⁰ Voir les Integrated DDR standards (IDDRS) promus par le Centre des ressources des Nations Unies, 2014

¹⁰¹ DUCLOS Nathalie, « Introduction » in *L'adieu aux armes ?*, Editions Karthala, 2010, p. 11-38.

¹⁰² CHELPI-DEN HAMER, Magali. « Le mythe du jeune désarmé: Analyse des interventions DDR en Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*. 2009, vol.232 n° 4. p. 40.

Chelpi, propose une description détaillée des « péripéties¹⁰³ » des opérations de DDR en Côte d'Ivoire entre 2003 et 2015. Elle décrit un « yoyo politique » pour illustrer le processus de DDR en Côte d'Ivoire¹⁰⁴ qui serait loin d'être un dispositif imposé d'en haut par la communauté internationale notamment, mais serait devenu « une arène sociale et politique¹⁰⁵ ». Elle montre la complexité de la mise en œuvre du processus de DDR dans le cas ivoirien, et le rôle important joué par les principaux belligérants et pas seulement la communauté internationale. Son analyse a le mérite de synthétiser les différentes phases du DDR en Côte d'Ivoire, mais elle en reste à une approche descriptive et diachronique qui ne creuse pas assez les influences des politiques de DDR sur les sociétés récipiendaires. En effet, les interactions entre acteurs locaux et internationaux dans le cadre de la mise en place de ces politiques ne sont pas sans conséquences sur les sociétés dans lesquelles elles prennent place. Ces politiques ont tendance à légitimer certains acteurs (notamment des acteurs locaux) qui ont su en tirer parti. On verra par quels processus s'effectue cette légitimation. Et avec quels effets pour les démobilisés ivoiriens. Les principaux objectifs des programmes de DDR sont de diminuer les risques de retour de la violence armée dans les zones en sortie de crise. C'est un postulat largement partagé par la littérature. Mon argument, au contraire, est que les mobilisations collectives des démobilisés en Côte d'Ivoire ont paradoxalement été entretenues par les productions bureaucratiques issues du DDR.

En Côte d'Ivoire, les programmes de DDR ont été mis en place dès le début de la crise et ont connu de nombreux soubresauts. Peu d'études y ont été consacrées¹⁰⁶, malgré un nombre important de recherches menées sur le pays. Dans une perspective complémentaire à la mienne, Ousmane Zina¹⁰⁷ explore les défis auxquels est confrontée la Côte d'Ivoire dans sa transition vers la paix et la stabilité. Il emploie l'expression « bric-à-brac » pour qualifier l'ordre post-guerre en Côte d'Ivoire qu'il définit comme « un ensemble bricolé par le pouvoir et qui repose sur la projection d'un État fort et libéral, sur des ajustements entre le formel et l'informel, sur la gestion tactique de l'imprévisibilité, et sur la mobilisation de ressources politiques, économiques et sociales dans le champ de la négociation entre le régime et l'ex-rébellion des

¹⁰³ *Ibid.*, p. 205

¹⁰⁴ HAMER Magali Chelpi Den, « Les tribulations du dispositif Désarmement, démobilisation et réinsertion des miliciens en Côte d'Ivoire (2003-2015) », in *Herodote*, n°158, 2015, pp. 209

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 209

¹⁰⁶ CHELPI-DEN HAMER, Magali. « Les tribulations du dispositif Désarmement, démobilisation et réinsertion des miliciens en Côte d'Ivoire (2003-2015) », *Hérodote*. 2015, vol.158 n° 3. p. 200. ; CHELPI-DEN HAMER, Magali. « Le mythe du jeune dés? ». *Op. cit.* ; ZINA, Ousmane. « Transition sécuritaire et production “bric-à-brac” de l'ordre post-guerre en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*. 2022, vol.167 n° 3. p. 97-117.

¹⁰⁷ ZINA, Ousmane. « Transition sécuritaire et production “bric-à-brac” de l'ordre post-guerre en Côte d'Ivoire ». *Op. cit.*

Forces nouvelles¹⁰⁸ ». Cette production locale de la transition sécuritaire ivoirienne a conduit à des moments de paix négociée et à des chocs (mutineries) en retour au sein de l'armée. La production « bric-à-brac » contribue selon lui à la reconstruction de l'ordre post-guerre en Côte d'Ivoire en permettant aux acteurs locaux de s'adapter aux défis de la transition sécuritaire et de trouver des solutions innovantes pour rétablir la paix et la stabilité.

On note que la plupart des auteurs (nord-américains notamment) travaillant sur le DDR et les politiques de reconstruction post-conflit ne mentionnent pas le cas de la Côte d'Ivoire ou à de rares exceptions. Dans cette étude je souhaite rendre compte des différentes dynamiques induites par la mise en place des programmes de reconstruction post-conflit de DDR dans les pays récipiendaires d'un point de vue sociologique. J'étudie les répercussions de ces différentes mesures et transformations au niveau local de la Côte d'Ivoire.

Les analyses sur les programmes de DDR sont la plupart du temps abordées par le haut et se focalisent sur les objectifs et les résultats plutôt que par le bas comme le préconise notamment Norma Kriger, afin d'étudier les « agendas cachés » des acteurs. Kriger incite ainsi à changer de prise de vue en se concentrant sur les acteurs locaux plutôt que sur les bailleurs de fonds et autres acteurs internationaux. Mais plutôt que de passer d'un point focal à un autre, je propose de rendre compte des interactions entre les acteurs internationaux et les acteurs locaux de types (ex) — combattants à l'aide d'une double analyse des politiques de DDR, par le haut et par le bas, en prenant pour objet d'analyse et « lentille empirique » les effets de bureaucratisation générés par le DDR sur les « démos » ivoirien.ne.s. Cette double approche devrait permettre de saisir pleinement les dynamiques des politiques de DDR et de reconstruction post-conflit mises en place par les acteurs internationaux entre autres en analysant les agendas de tous les principaux acteurs impliqués dans les processus ainsi que leur parcours/carières. J'envisage également une lecture de l'histoire des politiques de DDR et de reconstruction post-conflit en Côte d'Ivoire à l'aune du paradigme des stratégies d'extraversion développée par Jean François Bayart¹⁰⁹ qui permet d'appréhender la mise sous dépendance des sociétés africaines et dans notre cas la collaboration qui se met en place entre les acteurs locaux et les acteurs internationaux dans le contexte post-conflictuel ivoirien. L'objectif final étant d'étudier dans quelle mesure les politiques de DDR ont influencé la société post-conflit ivoirienne.

¹⁰⁸ *Ibid.* p. 116

¹⁰⁹ BAYART, Jean-François. « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*. 1999, vol.5 n° 1. p. 97-120.

Les programmes de DDR sont des priorités stratégiques et bureaucratiques dans les secteurs de la sécurité et du développement entre autres, politiques publiques qui résultent d'une production administrative et bureaucratique s'illustrent par la création de documents politiques et organisationnels, de procédures de recensement, d'identification et de fichage des populations, la création et la mise à jour de registres et de bases de données.... En tant que tels, ils perpétuent le discours et les priorités politiques des bailleurs de fonds internationaux et des élites nationales. Mark Duffield affirme dans ce cadre que les programmes de DDR sont au « centre des formes néolibérales de pouvoir et de gouvernabilité ¹¹⁰ ». Autrement dit, le « DDR n'apparaît pas spontanément d'en bas, mais fait partie d'un projet plus large (de type weberien) visant à sécuriser le contrôle légitime de la force par le haut ¹¹¹ ». Dans cette étude, on verra qu'ils sont à l'origine d'assignations identitaires sur les démobilisés.

La littérature sur les programmes de DDR, le post-conflit et les sorties de crises, tant académique que grise, s'est considérablement développée au cours des trente dernières années. Elle était initialement normative, prescriptive et évaluative et axée sur les résultats et tendait à se concentrer sur les aspects techniques des programmes de DDR (planification, coordination et logistique) et à questionner le retour « effectif » à la paix ou le nombre d'ex-combattant.e.s effectivement désarmés, démobilisés et réintégrés à la vie civile. Outre les spécialistes des relations internationales, de science politique et des études sur la défense/sécurité, les processus de DDR ont attiré les expert.e.s d'autres disciplines des sciences sociales, telles des spécialistes des études de développement, de l'économie, de l'anthropologie ou de la sociologie. Plus récemment, des analyses critiques et approfondies ont été menées non seulement sur les concepts fondamentaux et les cadres analytiques du DDR, mais aussi sur les divers secteurs concernés, en particulier sa relation avec la justice transitionnelle, la réforme du secteur de la sécurité (RSS), les processus d'édification de l'État ou l'intégration du genre.

Dans le cadre de ces analyses, Robert Muggah¹¹² offre une réflexion critique sur les innovations politiques et théoriques des programmes de DDR depuis leur émergence. Son examen des contributions académiques et perspectives montre un changement d'orientation de la recherche sur le DDR. Depuis la fin des années 1990, les programmes de DDR ont évolué à travers plusieurs générations, les opérations d'aujourd'hui divergeant considérablement de

¹¹⁰ Mark DUFFIELD, *Development, Security and Unending War*. Londres, Polity, 2007, p.164.

¹¹¹ Robert MUGGAH, *The Emperor's Clothes ?*, op. cit., p.6.

¹¹² MUGGAH, Robert. « No Magic Bullet ». *Op. cit.* ; MUGGAH, Robert. « Negotiating Disarmament and Demobilisation: A Descriptive Review of the Evidence », *Colombia Internacional*. 2013. p. 21. ; MUGGAH, Robert et Chris O'DONNELL. « Next Generation Disarmament, Demobilization and Reintegration », *Stability: International Journal of Security & Development*. 21 mai 2015, vol.4 n° 1. En ligne : <http://www.stabilityjournal.org/articles/10.5334/sta.fs/> [consulté le 11 mai 2019].

celles du passé. Muggah distingue ainsi plusieurs générations de DDR et en tire une série d'enseignements. En effet, la portée, le calendrier et les attentes du DDR ont évolué en fonction des changements dans les programmes de consolidation de la paix, d'édification de l'État et de lutte contre l'extrémisme violent ou l'intégration du genre selon lui.

L'objectif initial de la première génération de DDR était de mettre en place des mesures visant à désarmer et à démobiliser les officiers supérieurs de l'armée ainsi que les soldats de rang afin de rompre leur autorité et leur influence. Les programmes de DDR de cette génération ont selon l'auteur une portée, une ampleur et des taux de réussite variables. Les différentes expériences recueillies de cette première génération d'opération de DDR ont selon lui le mérite d'avoir permis de tirer des enseignements sur lesquels les Nations Unies se sont basées pour rédiger les Normes intégrées des Nations Unies pour le DDR (IDDRS). L'IDDRS a également mis en évidence la tension inhérente entre les orientations politiques des Nations Unies sur le DDR et la nécessité d'une appropriation nationale des processus de DDR. Ainsi, les activités de DDR ont évolué d'une étroite préoccupation de démobilisation et de réintégration des ex-combattant.e.s à des objectifs beaucoup plus larges de construction de conditions d'une paix durable. Les programmes de DDR de deuxième génération devaient promouvoir la réconciliation entre les anciens soldats et les communautés, reconstruire et renforcer les institutions sociales et promouvoir les moyens de subsistance économiques des combattant.e.s, des personnes à leur charge et des communautés. Les partisans de cette deuxième génération de DDR plaident pour la sécurité et la stabilité à court terme tout en créant simultanément les conditions d'un développement à plus long terme. C'est dans ce cadre que de nombreux gouvernements donateurs et organismes multilatéraux se sont efforcés d'adopter des approches plus globales. Les praticien.ne.s du DDR d'aujourd'hui reconnaissent que la plupart, sinon tous les aspects du DDR sont négociés et décidés dans le contexte d'opportunités politiques et économiques hautement localisées. Ce qui a changé dans la dernière génération de DDR, c'est que les acteurs des conflits eux-mêmes se retrouvent souvent à négocier les conditions de paix sur la ligne de front.

Avec cette deuxième génération, on passe alors de préoccupations étroites de démobilisation et de réintégration des ex-combattant.e.s à des objectifs plus larges de construction d'une paix durable. Les programmes de DDR ont été adaptés à l'évolution des programmes de paix, de sécurité et de développement. Ceux-ci ont désormais un spectre plus large, cela a participé à créer un « nouveau niveau de bureaucratie sur le terrain et au siège ¹¹³ ».

¹¹³ MUGGAH, Robert et Chris O'DONNELL. « Sequencing Next Generation Disarmament, Demobilization, and Reintegration in Peace Processes » in Arnim LANGER et Graham K. BROWN (eds.). *Building Sustainable Peace*.

Des institutions nouvelles ont vu le jour, dans le sillage du développement de la terminologie sur le maintien de la paix. On assiste ainsi à une production bureaucratique au plus haut niveau de la chaîne. C'est ce que Muggah décrit comme « l'émergence d'un expansionnisme bureaucratique et de concurrences entre les entités des Nations Unies, en particulier les plus récemment mandatées qui avaient besoin d'établir leur espace dans l'écosystème des opérations de paix¹¹⁴ ». Dans cette deuxième vague de DDR, les interventions devaient contenir et réduire les multiples formes de violences, tout en neutralisant les *spoilers*, en jetant des ponts avec les communautés et en contribuant aux biens publics hérités du passé.

Au cours de la dernière décennie, une nouvelle génération de DDR a vu le jour. La politique y tient une place plus importante, les opérations de DDR sont reconçues comme des processus politiques dynamiques. Cette nouvelle génération est plus globale que les précédentes, car elle est mise en place plus tôt (avant la conclusion des accords de paix). Les opérations de DDR ont évolué depuis plusieurs générations pour s'adapter à l'ère contemporaine et ses nouveaux défis tels que la dé-radicalisation des combattant.e.s. Muggah affirme ainsi que « le DDR de la prochaine génération comporte une dimension sociologique qui encourage les anciens combattants à adopter des identités plus positives et tournées vers l'avenir, que ce soit en tant que leader communautaire, travailleur social, électricien ou père de famille (plutôt que de privilégier leur statut militaire)¹¹⁵ ». On peut toutefois se demander ce qu'il entend par identité plus positive ?

Tout comme il existe plusieurs générations d'opérations de DDR, il existe également plusieurs générations de recherches sur le DDR. La première apparaît au milieu des années 1990 et est dominée par des chercheurs majoritairement américains, britanniques et d'Europe de l'Ouest, à la fois issue du monde universitaire et des instituts de recherche. Leur étude s'est principalement focalisée sur le processus et la mise en œuvre du DDR en tant qu'activité circonscrite dans le domaine spatial, temporel et social. Ils ont examiné de manière approfondie les résultats évolutifs de chaque étape, la rationalité de la séquence et les défis liés à chaque aspect, plutôt que de prendre en compte la gamme plus vaste des processus qui se déroulent avant, après ou simultanément au DDR. Les chercheurs de la première génération étaient particulièrement préoccupés par la définition des groupes cibles¹¹⁶, les dilemmes

[s.l.] : Oxford University Press, 2016, p. 6. En ligne : <https://academic.oup.com/book/25409/chapter/192538689> [consulté le 8 octobre 2023].

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ *Ibid.* p. 11

¹¹⁶ HANSEN, Thomas Blom et Finn STEPPUTAT (eds.). *States of imagination: ethnographic explorations of the postcolonial state*. Durham [N.C.] : Duke University Press, 2001. 423 p.

sécuritaires associés au désarmement asymétrique¹¹⁷, les dangers de la démobilisation partielle¹¹⁸, l'adéquation des apports d'aide à la réintégration¹¹⁹ et la cohérence du financement. Depuis le milieu des années 2000, on assiste à l'émergence d'une deuxième vague de recherches sur le DDR. Celle-ci se distingue par son orientation vers des études de cas comparatives, des évaluations statistiques basées sur des échantillons conséquents, et des démarches expérimentales visant à tester des scénarios hypothétiques, en tirant des exemples de diverses régions telles que l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Afrique subsaharienne, les Balkans, l'Asie du Sud et le Pacifique Sud. Les chercheurs de cette nouvelle vague ont exploré un large éventail d'interventions de DDR (de 1989 à aujourd'hui), dans le but d'examiner les facteurs déterminants du DDR et d'évaluer quantitativement leur influence sur la (non) récurrence des conflits ou la réduction des homicides. Par ailleurs, ils sondent également les interactions entre le DDR et les factions en conflit, les accords de paix, la justice transitionnelle, la RSS, et, plus globalement, la construction de l'État. Ma thèse se veut une contribution à cette nouvelle génération de travaux sur le DDR.

2) L'identité comme catégorie de pratique et d'analyse : Enjeux dans le contexte ivoirien

De nombreux travaux ont montré que les enjeux identitaires ont été au cœur des dynamiques du conflit ivoirien, en particulier du déclenchement de la rébellion, et ont pris une place importante dans les tentatives de sortie de crise¹²⁰ tout comme dans le post-conflit. Plusieurs analystes ont en effet évoqué les racines identitaires de la crise en Côte d'Ivoire, incriminant le concept d'*ivoirité* qui a produit des effets profonds et durables dans la société ivoirienne à l'origine d'une crise de la citoyenneté et de la nationalité dans le pays¹²¹. Cette dimension de l'identité très connue et largement traitée dans les études sur la Côte d'Ivoire sous

¹¹⁷ SPEAR, Joanna. « The disarmament and demobilisation of warring factions in the aftermath of civil wars: Key implementation issues », *Civil Wars*. juin 1999, vol.2 n° 2. p. 1-22.

¹¹⁸ COLLETTA, Nat J., Markus KOSTNER, et Ingo WIEDERHOFER. *The Transition from War to Peace in Sub-Saharan Africa*. [s.l.] : World Bank Publications, 1996. 100 p. ; COLLETTA, Nat J., Markus KOSTNER, et Ingo WIEDERHOFER. *Case Studies in War-to-peace Transition: The Demobilization and Reintegration of Ex-combatants in Ethiopia, Namibia, and Uganda*. [s.l.] : World Bank Publications, 1996. 378 p. ; KINGMA, Kees. « Demobilization of Combatants after Civil Wars in Africa and Their Reintegration into Civilian Life », *Policy Sciences*. 1997, vol.30 n° 3. p. 151-165.

¹¹⁹ KINGMA, Kees et Garry GEHYGON. « Trends in Armed Forces and Demobilization in Sub-Saharan Africa ». [s.l.] : [s.n.], 2000, p. 78-92.

¹²⁰ Cf. les Accords de paix de Marcoussis en 2003 et ceux de Ouagadougou en 2007

¹²¹ DOZON, Jean-Pierre. « "La Côte d'Ivoire au péril de l'"ivoirité". Genèse d'un coup d'Etat" », *Afrique Contemporaine*. 2000 n° 193. p. 13-23. ; BABO, Alfred. « L'étranger à travers le prisme de l' *ivoirité* en Côte d'Ivoire ». *Op. cit.*

différentes perspectives, à la fois historiques, sociologiques, politiques et anthropologiques, sera traitée plus en détail dans le chapitre liminaire portant sur les origines du conflit, mais elle n'est pas au cœur de cette recherche. Cependant, en tant qu'élément déclencheur de la crise et source de l'engagement de milliers de combattant.e.s rebelles, l'identité demeure un élément important du cadre analytique et de la problématique de cette étude : l'identité ex-combattante gomme-t-elle ou renforce-t-elle au contraire les problématiques identitaires de l'appartenance citoyenne dans le cadre du post-conflit ? Comment les identifications catégorielles des ex-combattant.e.s rebattent les cartes de l'identité au sens de la nationalité, de la citoyenneté et de l'ivoirité ? Pour répondre à ces questions, il convient de préciser le sens de cette notion polysémique.

a) Identité et identification : Des concepts pertinents pour comprendre les dynamiques sociales en Côte d'Ivoire.

L'identité est une notion complexe qui joue un rôle central à la fois dans la vie quotidienne des individus et dans le discours politique contemporain, où elle est mobilisée à travers diverses formes de politiques identitaires. Elle constitue à la fois une catégorie de pratique, dans la mesure où elle est vécue et expérimentée par les individus dans leur quotidien, et une catégorie d'analyse, car elle est utilisée par les chercheurs pour comprendre les dynamiques sociales et les processus de construction identitaire. Dans la tradition de l'interaction symbolique, des penseurs tels qu'Erving Goffman ont mis en lumière l'importance de l'identité dans la compréhension des interactions sociales¹²². Pour eux, l'identité est une construction sociale qui émerge dans les interactions entre individus, et elle est continuellement négociée et présentée de manière performative dans les interactions sociales. D'un autre côté, des chercheurs comme Peter Berger ont adopté une approche socioconstructiviste pour analyser l'identité en tant que construction sociale et culturelle¹²³. Selon cette perspective, l'identité est façonnée par les contextes sociaux et culturels dans lesquels les individus évoluent, et elle est influencée par les normes, les valeurs et les représentations sociales.

L'utilisation du terme « identité » est sujette à une grande polysémie, ce qui peut conduire à des confusions et des ambiguïtés dans son interprétation. En effet, le concept

¹²² GOFFMAN, Erving. *Asiles: études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*. Paris : Les Ed. de Minuit, 1968.

¹²³ BERGER, Peter Ludwig, Thomas LUCKMANN, et Pierre TAMINIAUX. *La construction sociale de la réalité*. 2e éd. Paris : Méridiens Klincksieck Masson, 1996.

d'identité englobe une grande diversité d'affinités, d'appartenances, de liens sociaux et de conceptions de soi, ce qui en fait un terme parfois imprécis et difficile à cerner. Au-delà de sa portée dans l'analyse sociale, l'identité revêt également une importance cruciale dans le contexte politique contemporain, où elle est mobilisée de manière stratégique à travers différentes formes de politique identitaire. Cette instrumentalisation de l'identité a des conséquences significatives sur les dynamiques politiques et sociales comme en Côte d'Ivoire, en façonnant les perceptions, les attitudes et les comportements des individus et des groupes.

Plusieurs chercheurs tels que Rogers Brubaker, Frederick Cooper, Martina Avanza et Gilles Laferté, dénoncent l'usage et l'abus du concept d'identité et ont souligné les problèmes scientifiques que pose son usage comme catégorie analytique, qu'ils considèrent comme un « mot piège¹²⁴ » et un « mot valise ». Le concept renvoi en effet à « tout type d'affinité et d'affiliation, toute forme d'appartenance, tout sentiment de communauté, de lien ou de cohésion, toute forme d'autocompréhension et d'auto-identification¹²⁵ », ce qui fait que selon Rogers Brubaker le concept à « tendance s'engluer dans une terminologie émoussée, plate et indifférenciée¹²⁶ ». En effet, ce concept qui remplit « une grande hétérogénéité de fonctions est écartelée entre des significations contradictoires et est encombrée de connotations réifiantes¹²⁷ ». Les chercheurs mettent ainsi en avant « la confusion qu'entraîne son emploi¹²⁸ » ainsi que sa « nature insaisissable et problématique¹²⁹ », à laquelle j'ai été moi-même confrontée dans mes travaux.

Rogers Brubaker par exemple souligne la polysémie du terme, entre acception « dure » et « faible » entre ses connotations essentialistes et ses nuances constructivistes, pour satisfaire aux exigences de l'analyse sociale. Selon lui, « l'approche constructiviste de l'identité — la tentative d'“adoucir” le terme et de lever l'accusation d'“essentialisme” qui pèse sur lui en stipulant que les identités sont construites, fluides, et multiples — ne justifie plus que l'on parle d'“identités” et nous prive des outils nécessaires à l'examen de la dynamique “dure” et des revendications essentialistes des politiques identitaires contemporaines¹³⁰ ». Il propose d'aller « au-delà de l'identité au nom de la clarté conceptuelle que requièrent l'analyse sociale et

¹²⁴ BRUBAKER, Rogers et Frederick COOPER. « Beyond “Identity” », *Theory and Society*. 2000, vol.29 n° 1. p. 1-47. ; AVANZA, Martina et Gilles LAFERTÉ. « Dépasser la « construction des identités » ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*. 2005, vol.61 n° 4. p. 134-152.

¹²⁵ BRUBAKER, Rogers. « Au-delà de l'«identité» », *Actes de la recherche en sciences sociales*. 2001, vol.139 n° 4. p. 66.

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ *Ibid.* p. 75

¹²⁸ *Ibid.* p. 84

¹²⁹ *Ibid.* p. 72

¹³⁰ *Ibid.* p. 66

l'intelligence politique¹³¹ ». Martina Avanza et Gilles Laferté quant à eux expliquent également que « les sens du terme identité semblent trop ambigus, trop écartelés, pour satisfaire aux exigences de l'analyse scientifique¹³² ». Ainsi, tout comme Rogers Brubaker, ils proposent de sérier le concept d'identité en employant des concepts analytiques alternatifs, à savoir : « identification (attribution catégorielle), image sociale (production discursive) et appartenance (socialisation individuelle). En sériant le concept d'identité, ils démultiplient « les institutions sociales en interaction dans cette fabrique des identifications, images et appartenances, déshomogénéisant d'autant plus des phénomènes trop souvent perçus comme monolithiques, voire téléologiques¹³³ ». Ceci afin de mieux “comprendre les interdépendances complexes entre les multiappartenances de chacun des individus, la multiplicité des institutions identificatrices, le travail de représentation par les images des différents groupes sociaux qui, dans leur collusion ou leur concurrence, produisent collectivement des découpages sociaux toujours renégociés et dont le résultat correspond rarement aux intentions initiales des acteurs engagés¹³⁴».

Le concept d'identification renvoie à « une sociologie du pouvoir bureaucratique à travers l'analyse, d'une part, du travail de catégorisation par le droit et, d'autre part, des techniques administratives et policières de contrôle à distance des populations. Les identifications ainsi produites déterminent des catégories d'ayants droit : un national aura le droit de vote alors qu'un étranger n'en disposera pas. Les pratiques policières, les recensements et classifications statistiques des populations, l'état civil les doubles des actes et copies pour preuve, les tampons, les papiers d'identité, la production statistique, les fichiers informatiques... sont les objets privilégiés de ce type d'approche qui se centre sur ces processus pratiques et techniques, les processus de “mise en carte des identités”¹³⁵ ». Comme on le verra dans cette thèse, l'État ne détient pas le monopole de ce pouvoir bureaucratique d'identification : les associations, les groupes rebelles, les syndicats, les partis, les organismes sociaux ou encore les grandes entreprises multiplient les pratiques identificatrices. Dans le cadre de cette étude, j'interroge « les diverses forces de contrainte et d'institutionnalisation des structures sociales qui portent les multiples identifications et qui entrent en lutte dans ce jeu perpétuel de découpage catégoriel et imaginaire du monde social¹³⁶ ». Le concept d'identification permet d'analyser à la fois la production des identifications, mais aussi les

¹³¹ *Ibid.* p. 85

¹³² AVANZA, Martina et Gilles LAFERTE. « Dépasser la « construction des identités » ? ». *Op. cit.* p. 136

¹³³ *Ibid.* p. 148

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ *Ibid.* p. 141

¹³⁶ *Ibid.* p. 148

pratiques d'(auto)identification, leur intériorisation, réception, réappropriation et les représentations afférentes. En effet, l'identification implique une activité et un processus (et non un état et évite les connotations réifiantes d'« identité »), qualifiant une « action sociale où l'attribution identitaire est extérieure, s'exerçant sur un individu, dans le cadre d'une institution sociale, selon une technique codifiée » par des « identificateurs »¹³⁷.

Au début de cette thèse, j'ai ressenti un certain malaise avec l'usage du concept d'identité. Ce malaise était principalement dû à la complexité et à la polysémie du terme, qui m'a fait craindre de tomber dans des généralisations ou des simplifications excessives lors de mon analyse. Le concept d'identité peut englober une multitude d'affinités, d'appartenances et de représentations sociales, ce qui le rend souvent difficile à appréhender de manière précise et nuancée. J'ai également été préoccupée par le risque d'essentialiser les identités, en les considérant comme des entités fixes et immuables, alors qu'elles sont en réalité dynamiques et en constante évolution, ce que je tente finalement de montrer dans ce travail. De plus, l'usage politique du concept d'identité m'a interpellée. Je suis consciente que le terme est souvent mobilisé à des fins stratégiques dans le discours politique contemporain, ce qui peut biaiser son interprétation et conduire à des manipulations idéologiques. Cela m'a incitée à la prudence dans l'utilisation du concept, car je souhaitais éviter de contribuer à une vision essentialiste ou réductionniste des identités dans le contexte ivoirien. Toutefois, malgré ces appréhensions initiales, j'ai choisi de ne pas abandonner complètement le concept d'identité dans ce travail, car il constitue un outil analytique important pour comprendre les dynamiques sociales et politiques en Côte d'Ivoire. Au lieu de cela, j'ai décidé d'approfondir la réflexion sur l'usage du terme et de le situer dans un cadre analytique plus large, en tenant compte de ses différentes dimensions et acceptions. J'ai également exploré des concepts alternatifs, tels que l'identification, pour affiner l'analyse et saisir de manière plus fine les processus de construction identitaire dans le contexte spécifique de la Côte d'Ivoire. Ainsi, tout au long de cette thèse, j'ai été attentive à ne pas enfermer les individus et les groupes dans des catégories rigides, mais plutôt à considérer les identités comme des constructions sociales en perpétuelle évolution, façonnées par des interactions complexes entre les individus, les institutions et les discours politiques. J'ai pris conscience que l'identité ne peut être appréhendée de manière isolée, mais qu'elle est intrinsèquement liée à d'autres facteurs tels que la nationalité, la citoyenneté, l'appartenance ethnique et les expériences sociales et qu'elle est en constante interaction avec les politiques de l'État. En adoptant une approche réflexive et en reconnaissant

¹³⁷ *Ibid.* p. 142

les limites et les défis de l'usage du concept d'identité, j'ai pu orienter cette étude vers une analyse plus nuancée et contextuelle, qui prend en compte les diverses dimensions de la construction identitaire en Côte d'Ivoire. En fin de compte, ce malaise initial m'a poussée à développer une réflexion critique sur l'usage du concept d'identité, enrichissant ainsi ma démarche de recherche et ma compréhension des dynamiques sociales complexes dans ce contexte particulier. Ainsi, cette thèse se positionne dans la continuité des perspectives interactionnistes et post-constructivistes.

b) Entre « guerre de l'identification » et identifications en guerre : Papiers d'identité et citoyenneté en question en Côte d'Ivoire

Depuis les années 1990, la Côte d'Ivoire a été confrontée à une série de crises liées à des enjeux de citoyenneté et de nationalité, notamment en ce qui concerne l'accès aux droits et aux papiers d'identification (tels que les cartes d'identité, d'électeur, certificats de nationalité, extraits de naissance, jugements supplétifs, certificats d'indigénéité, etc.)¹³⁸. Ces tensions autour des papiers ont soulevé des questions cruciales concernant les fondements de la nationalité et les critères qui définissent le statut de « bon citoyen », tout en stigmatisant certain.ne.s citoyen.ne.s comme étant de « seconde zone ». Une partie du conflit ivoirien a été étroitement liée aux politiques discriminatoires d'identification mises en œuvre dans le cadre de *l'ivoirité*, par les régimes successifs de Henri Konan Bédié, Robert Guei et Laurent Gbagbo. Le concept *d'ivoirité*, en tant qu'idéologie politique, a été critiqué et rejeté par les mouvements rebelles pour ses pratiques d'identification discriminatoires, perçues comme politiquement sélectives et exclusionnistes. Un exemple éloquent est celui du porte-parole des rebelles, Guillaume Soro, qui déclarait : « donnez-nous des cartes d'identité et nous rendrons nos kalachnikovs !¹³⁹ ». En effet, l'État ivoirien a privé ou entravé l'accès des ivoirien.ne.s du nord à leurs documents d'identification, remettant ainsi en cause leur appartenance nationale et leur citoyenneté¹⁴⁰.

Les travaux de Pierre Piazza sur la carte nationale d'identité en France mettent en évidence la centralité de l'identification et les conflits entre les groupes sociaux et l'État

¹³⁸ Awenengo Dalberto, Séverine, et Richard Banégas. « Citoyens de papier : des écritures bureaucratiques de soi en Afrique », *Genèses*, vol. 112, no. 3, 2018, pp. 3-11.

¹³⁹ BOUQUET, Christian. *Géopolitique de la Côte d'Ivoire: le désespoir de Kourouma*. Paris : Armand Colin, 2005. 315 p.

¹⁴⁰ BABO, Alfred. « L'étranger à travers le prisme de l'ivoirité en Côte d'Ivoire ». *Op. cit.*

concernant les catégories d'identification¹⁴¹ qui peuvent émerger. Il montre qu'au fil du temps, la carte d'identité est passée d'un simple outil d'identification à une preuve d'appartenance nationale. Cette transformation reflète l'importance politique et symbolique accordée aux papiers d'identification dans la construction de l'identité nationale. Cette question centrale des papiers d'identification et de leur rôle dans la reconnaissance des droits et des appartenances nationales a suscité de nombreuses recherches avant, pendant et après la crise, notamment dans le contexte ivoirien. On note l'impact des politiques identitaires sur les tensions et les conflits au sein de la société ivoirienne, ainsi que sur les enjeux de citoyenneté et de nationalité. Le rôle de l'État et des mouvements rebelles dans la production et la manipulation des identifications administratives a également été exploré, soulignant les complexités et les enjeux du pouvoir bureaucratique et de l'attribution identitaire. On peut notamment citer celles de Richard Banégas et Armando Cutolo¹⁴² qui étudient la matérialité des papiers et les imaginaires de la citoyenneté dans la Côte d'Ivoire d'après-guerre¹⁴³. Dans cette étude, je souhaite aussi montrer comment « les papiers ont constitué une modalité centrale de la revendication et de l'appropriation de droits (individuels et collectifs), mais aussi de la reconnaissance de statuts, et qu'en cela ils sont profondément encastrés dans la production et l'expérience ordinaire du monde social¹⁴⁴ ». L'une de mes hypothèses de recherche, est que la « guerre de l'identification¹⁴⁵ » a impacté le rapport des ex-combattant.e.s aux pratiques et productions bureaucratiques notamment identificatoires, en particulier dans le contexte des programmes de DDR.

Cette étude se focalise donc spécifiquement sur la politique relative aux papiers des ex-combattant.e.s, un sujet qui implique les instances de production documentaire, ainsi que les appareils bureaucratiques, tels que l'État et les forces rebelles. La production de papiers a pour but de contrôler les identités en attribuant des documents attestant de l'engagement dans le

¹⁴¹ PIAZZA, Pierre. « Septembre 1921 : la première « carte d'identité de Français » et ses enjeux », *Genèses*. 2004, vol.54 n° 1. p. 76.

¹⁴² AWENENGO DALBERTO, Séverine, Richard BANEGAS, et Armando CUTOLO. « Biomaitriser les identités? Etat documentaire et citoyenneté au tournant biométrique ». *Op. cit.* ; AWENENGO DALBERTO, Séverine et Richard BANEGAS. « Citoyens de papier : des écritures bureaucratiques de soi en Afrique », *Genèses*. 2018, vol.112 n° 3. p. 3.

¹⁴³ R. BANÉGAS, A. CUTOLO, *ID Wars in Côte d'Ivoire. A Political Ethnography of Identification and Citizenship*, Oxford, Oxford University Press, 2024

¹⁴⁴ AWENENGO DALBERTO, Séverine et Richard BANÉGAS. « Citoyens de papier ». *Op. cit.* p. 8

¹⁴⁵ MARSHALL-FRATANI, Ruth. « The War of "Who Is Who" ». *Op. cit.* ; TOH, Alain et Richard BANÉGAS. « La France et l'Onu devant le « parlement » de Yopougon: Paroles de « jeunes patriotes » et régimes de vérité à Abidjan », *Politique africaine*. 2006, vol.104 n° 4. p. 141. ; AWENENGO DALBERTO, Séverine et Richard BANEGAS. « Citoyens de papier ». *Op. cit.* ; CUTOLO, Armando et Richard BANEGAS. « Les margouillats et les papiers kamikazes: Intermédiaires de l'identité, citoyenneté et moralité à Abidjan », *Genèses*. 2018, vol.112 n° 3. p. 81.

conflit et de la démobilisation des ex-combattant.e.s. J'étudie les implications et les conséquences de ces pratiques administratives qui jouent un rôle majeur dans la reconnaissance et la réintégration des ex-combattant.e.s dans la société. Je m'intéresse aux dispositifs d'identification des ex-combattant.e.s mis en place par l'État et les Forces nouvelles dans le cadre du DDR en Côte d'Ivoire, que j'envisage comme un processus d'attribution identitaire. Ainsi comme le rappellent Martina Avanza, Gilles Laferté, « ouvrir l'espace des institutions identificatrices permet de comprendre les identifications multiples par des organisations concurrentes, voire au sein d'une même organisation aux services et institutions diversifiés¹⁴⁶ ».

Je mobilise le concept d'identification qui « permet de travailler les relations sociales et les formes de domination qu'elles induisent¹⁴⁷ » comme le rappelle Kaluszynski. Les identités individuelles et collectives résultent d'un processus d'identification qui met aux prises des acteurs dont les uns disposent du pouvoir de nommer les autres, de les catégoriser (donc de les « mettre à part »), de fixer les éléments considérés comme « essentiels » dans l'identité d'une personne, en isolant certaines de ses caractéristiques au détriment des autres. Comme le rappelle Gérard Noiriel, « les premières mesures d'identification totale, combinant dossier individuel et fichier central, ont d'abord été appliquées dans l'armée, pour traquer les déserteurs¹⁴⁸ ». Ainsi, « l'institution militaire a été la première à découvrir que l'on ne pouvait pas gouverner des individus dont on attend un service uniquement par la répression. En accordant une pension à ses anciens soldats, elle les encourageait à solliciter eux-mêmes leur identification au sein d'une catégorie d'« ayant droit » qui inaugure l'État social contemporain¹⁴⁹ ». Les processus de DDR semblent opérer de la même manière avec l'identification volontaire d'individus dans le but de bénéficier de prestations socioéconomiques dans le cadre des projets de réinsertion.

L'identification est donc, considérée comme « une technique de domination conçue pour faciliter la surveillance des personnes [...] Pourtant, elle intègre aussi : elle signifie une ou des appartenances communes et les droits qui y sont afférents¹⁵⁰ ». Les catégorisations et assignations produites par les politiques de DDR participent ainsi à la création de classes, qui

¹⁴⁶ AVANZA, Martina et Gilles LAFERTE. « Dépasser la « construction des identités » ? ». *Op. cit.* p. 141

¹⁴⁷ KALUSZYNSKI, Martine. « 1 - Citoyenneté et identité en République. L'identification au cœur des politiques de « mise en ordre ». Retour sur Bertillon et l'anthropométrie judiciaire (1880-1970) » *L'identité en jeux*. Paris : Karthala, 2010, p. 138. En ligne : <https://www.cairn.info/l-identite-en-jeux--9782811103415-p-137.htm> [consulté le 22 mars 2023].

¹⁴⁸ NOIRIEL, Gérard. « « Vos papiers ! » », *Genèses*. 2004, vol.54 n° 1. p. 2. En ligne : <http://www.cairn.info/revue-geneses-2004-1-page-2.htm> [consulté le 20 avril 2019].

¹⁴⁹ *Ibid.* p. 3

¹⁵⁰ MARTIN, Denis-Constant et Le Groupe IPI. « Écarts d'identité, comment dire l'Autre en politique ? » *Op. cit.* p. 38

sont « des ensembles qui sont nommés et dont les membres doivent porter des signes permettant de les repérer et de vérifier leur classement¹⁵¹ » telles que les cartes de démobilisés ou les récépissés du combattant. Je veux montrer comment l'identification des ex-combattant.e.s dans le cadre des processus de DDR en les classant dans différentes catégories suivant différents critères a un pouvoir performatif et a abouti à la stigmatisation et marginalisation des membres de cette nouvelle catégorie dans certains cas.

Dans ce dernier sens, l'État moderne a été l'un des agents d'identification et de catégorisation les plus importants. Pour les prolongements de la sociologie wébérienne de l'État, l'État détient le monopole, ou cherche à détenir le monopole, non seulement de la violence physique légitime, mais aussi de la violence symbolique légitime, pour reprendre les termes de Bourdieu. Celle-ci comprend le pouvoir de nommer, d'identifier, de catégoriser et d'énoncer quoi est quoi et qui est qui.

Dans la première partie de cette étude, je souhaite ainsi analyser le rôle de l'État et des Forces nouvelles dans l'identification et la catégorisation des ex-combattant.e.s comme une politique publique ordinaire. Comme le rappelle Claudine Dardy, « l'identité des ayants droit fait l'objet d'une véritable obsession : il faut constamment produire des pièces pour prouver qu'on a "droit à" accéder à un logement, un secours ou tout simplement à inscrire ses enfants à l'école¹⁵² » et « les papiers ne sont pas tant faits pour être classés que pour être produits : ils sont choses vivantes, à durée de vie et de conservation plus ou moins limitée¹⁵³ ». On verra qu'il en est de même pour les papiers des ex-combattant.e.s : leur processus d'identification a donné lieu, plusieurs années après la fin de la crise en 2011, à des troubles tant sécuritaires que politiques en Côte d'Ivoire. Ainsi, à l'instar de Nathalie Duclos qui travaille sur les ex-combattants du Kosovo, mon hypothèse est que les politiques/programmes de DDR « ne sont pas neutres¹⁵⁴ », mais au contraire, contribuent « à la construction et/ou à l'évolution de certaines catégories au sein des sociétés récipiendaires : ex-combattants, bénéficiaires de programme de réinsertion, etc.¹⁵⁵ ». J'observe, comme elle, que ces programmes « contribuent à sédimer des catégories en cours de constitution qui parfois dans l'après-guerre aurait pu se diluer et/ou être rabattue sur une autre catégorie¹⁵⁶ ». En effet, cette étude vise à montrer que les institutions en charge des opérations de DDR en Côte d'Ivoire ont joué un rôle majeur dans

¹⁵¹ *Ibid.* p. 37

¹⁵² DARDY, Claudine. « L'identité-papier ». *Op. cit.* p. 228

¹⁵³ *Ibid.* p. 229

¹⁵⁴ DUCLOS, Nathalie. *Spoilers ou intermédiaires de la paix ?*. *Op. cit.* p. 31

¹⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁶ *Ibid.*

les constructions identitaires des ex-combattant.e.s. Cependant, on verra aussi dans cette thèse que « l'État n'est pas le seul "identifieur" important », comme le supputait Rogers Brubaker¹⁵⁷.

c) Auto-identification et processus de subjectivation chez les ex-combattant.e.s ivoirien.nes

En complément et contrepoint de cette approche « par le haut » des processus d'identification, je souhaite également analyser le « sens pratique » conféré à ces papiers par les ex-combattant.e.s. Dans ce cadre, je travaille sur les modalités d'appropriation de la raison bureaucratique en mettant en lumière l'autoproduction « par le bas » de papiers telles que les cartes de démobilisés afin d'analyser comment les identités produites et assignées par l'État et les forces rebelles sont intériorisées, réappropriées comme autodéfinition de soi par les ex-combattant.e.s. L'approche par le haut et par les institutions en termes de politiques publiques ne raconte, en effet, qu'une facette de l'intrigue de ce travail. Comme on le verra, les cartes de démobilisés et autres documents d'identification sont certes des instruments de contrôle et de surveillance des ex-combattant.e.s, mais pas seulement. Ils sont aussi le support de mobilisations « par le bas » et de revendications de droits que nous avons, dans l'équipe ANR Piaf, considérées comme des « écritures bureaucratiques de soi ¹⁵⁸».

La profusion des logiques d'auto-recensement et d'auto-encartement chez les ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s souligne un encastrement social des pratiques identificatoires. Les traces matérielles comme les cartes de démobilisés, attestent l'appartenance au groupe ex-combattant et comme Claudine Dardy l'a montré dans son analyse de l'usage des papiers en France, « elles sont aussi le vecteur de processus de subjectivation le support d'une revendication de droits ¹⁵⁹ ». Les cartes de démobilisés produites par les associations d'ex-combattant.e.s, permettent aussi d'identifier le « possesseur en tant que détenteur d'un crédit moral — et en conséquence pécuniaire — vis-à-vis de la nation pour laquelle il a combattu, en "offrant sa poitrine aux balles" ¹⁶⁰ ». Dans cette recherche, je montrerai comment pour la Cellule 39, la carte associée au numéro de matricule 39 (produit par les instances du DDR), qui

¹⁵⁷ « L'État est un "identifieur" puissant, écrivait Brubaker, non parce qu'il serait capable de créer des "identités" au sens fort du terme — en général, il en est incapable —, mais parce qu'il dispose des ressources matérielles et symboliques qui lui permettent d'imposer les catégories, les schémas classificatoires et les modes de comptage et de comptabilité sociale avec lesquels les fonctionnaires, juges, professeurs et médecins doivent travailler et auxquels les acteurs non étatiques doivent se référer. Toutefois l'État n'est pas le seul "identifieur" important. ¹⁵⁷ ». BRUBAKER, Rogers. « Au-delà de l'«identité» ». *Op. cit.* p. 76

¹⁵⁸ AWENENGO DALBERTO, Séverine et Richard BANEGAS. « Citoyens de papier ». *Op. cit.* ; DALBERTO, Séverine Awenengo et Richard BANEGAS (eds.). *Identification and citizenship in Africa. Op. cit.*

¹⁵⁹ AWENENGO DALBERTO, Séverine, Richard BANEGAS, et Armando CUTOLO. « Biométriser les identités? Etat documentaire et citoyenneté au tournant biométrique ». *Op. cit.* p. 25

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 25

témoigne de la précocité de leur engagement armé, constitue le dénominateur commun d'une mobilisation collective au sein de l'association, dont les actions violentes se conjuguent désormais à une « lutte purement administrative » pour la reconnaissance publique (chapitre 5).

Ainsi, j'interroge la manière dont les papiers produits par l'État et les FN dans le cadre du DDR sont réappropriés par les démobilisés et deviennent ensuite des supports de revendications collectives dans le cadre des associations d'ex-combattant.e.s (chapitre 4 et 5).

En examinant la situation des documents en Côte d'Ivoire à travers le prisme des politiques publiques de DDR, cette étude s'inscrit dans le cadre des recherches récentes menées au sein de l'ANR sur « La vie sociale des papiers d'identité en Afrique¹⁶¹ » (2015 – 2019) dont l'objectif était de comprendre « comment, en Afrique, les dispositifs matériels d'identification ont joué un rôle central à la fois dans les processus étatiques de formation nationale et de centralisation du pouvoir, notamment en ce qui concerne l'inclusion, l'exclusion ou le contrôle des individus, tout en contribuant à l'émergence de nouvelles subjectivités morales et politiques basées sur divers usages des documents d'identification. Pour ce faire, cette approche invite à considérer de manière conjointe les dimensions institutionnelles et individuelles des documents, les envisageant à la fois comme des instruments de l'État et de la citoyenneté légale, tout en reconnaissant leur rôle en tant qu'éléments sociaux participant à la construction de l'identité personnelle ¹⁶²».

En somme, ce travail porte aussi sur les modalités d'appropriation de la raison bureaucratique en mettant en lumière l'autoproduction « par le bas » de papiers par les démobilisés. Par ailleurs, ce sont ainsi les identifications catégorielles que je souhaite analyser, c'est-à-dire les identifications en fonction de l'appartenance à une classe de personnes partageant un attribut catégoriel dans notre cas, l'engagement dans la rébellion et la démobilisation.

¹⁶¹ « LA VIE SOCIALE DES PAPIERS D'IDENTITE EN AFRIQUE – Projet ANR PIAF ». 2021. En ligne : <https://piaf.hypotheses.org/> [consulté le 4 septembre 2023].

¹⁶² AWENENGO DALBERTO, Séverine et Richard BANEGAS. « Citoyens de papier ». *Op. cit.* p. 5

C - Enquêter sur le post-conflit et ses effets sur les ex-combattant.e.s

1) Explorer la complexité de l'identité des ex-combattant.e.s dans le contexte du post-conflit

a) Questionner le post-conflit

L'expression post-conflit est souvent utilisée dans le domaine de la résolution des conflits, mais sa définition demeure ambiguë¹⁶³. Formellement, elle se rapporte à la période qui suit la signature d'un accord de paix, symbolisant la transition de la guerre à la paix, de l'urgence au développement, voire vers la démocratisation. Cependant, en pratique, elle englobe une multitude de situations qui mobilisent des connaissances et des compétences liées à divers domaines sociaux, politiques et professionnels. Certaines études sociologiques critiques remettent en question l'utilisation même de la notion de post-conflit pour décrire ces contextes complexes¹⁶⁴. Elles mettent en avant l'idée d'un continuum entre la guerre et la paix ou d'une période « entre-guerres¹⁶⁵ ». D'autres recherches insistent sur l'importance de l'analyse locale et contextuelle des politiques et des opérations de paix.

Les études sur le « post-conflit » se sont principalement penchées sur des politiques liées au désarmement¹⁶⁶, à la réparation aux victimes, etc. Or le post-conflit est une construction sociale influencée par les logiques politiques et bureaucratiques des interventions. Une critique majeure est la vision linéaire du post-conflit, ignorant la persistance de la violence et l'exploitation précoce des avantages politiques et économiques. Les pratiques réelles sont souvent axées sur la gestion de la violence plutôt que sur la consolidation de la paix. Dans cette étude je souhaite montrer comment la guerre continue à influencer les comportements et les identités, même après le conflit, de manière complexe et non linéaire.

Depuis la fin de la guerre froide, le concept de post-conflit s'est imposé comme un élément clé des interventions de paix des Nations Unies, des organisations non

¹⁶³ MAC GINTY, Roger. « Hybrid Peace: The Interaction Between Top-Down and Bottom-Up Peace », *Security Dialogue*. août 2010, vol.41 n° 4. p. 391-412.

¹⁶⁴ KAPLAN, Oliver Ross. *Resisting war: how communities protect themselves*. First paperback edition. Cambridge New York, NY Port Melbourne New Delhi Singapore : Cambridge University Press, 2018. 374 p.

¹⁶⁵ DEBOS, Marielle. *Le métier des armes au Tchad: le gouvernement de l'entre-guerres*. Paris : Éditions Karthala, 2013. 256 p.

¹⁶⁶ PARIS, Roland. *At war's end: building peace after civil conflict*. Cambridge, U.K. ; New York, NY : Cambridge University Press, 2004. 289 p.

gouvernementales, des États et des organisations régionales¹⁶⁷. Ce concept englobe des réalités diverses et est utilisé à la fois dans le domaine académique et professionnel. Mais de quoi parle-t-on exactement ? Séverine Autesserre explore les diverses perspectives sur le processus de construction de la paix et offre des réflexions sur les méthodes pour sa préservation et son renforcement¹⁶⁸. Selon elle, la notion de paix peut être appréhendée de plusieurs manières, notamment selon les points de vue des acteurs locaux et des intervenants étrangers. De plus, la construction de la paix peut être perçue comme un processus de négociation entre des parties en conflit, tandis que le maintien de la paix peut nécessiter le déploiement de forces armées pour prévenir toute résurgence de la violence. La consolidation de la paix, quant à elle, englobe des actions visant à renforcer et à solidifier la paix déjà instaurée. Autesserre met en évidence le rôle essentiel que peuvent jouer les acteurs locaux dans le processus de construction de la paix, en raison de leur connaissance approfondie des réalités locales et des dynamiques conflictuelles¹⁶⁹. Leurs perspectives et leurs expériences peuvent s'avérer cruciales pour identifier les racines profondes des conflits et élaborer des solutions durables. Cependant, les acteurs locaux ne sont pas homogènes et peuvent avoir des intérêts et des perspectives divergentes, ce qui peut compliquer la coordination et la collaboration entre eux. Les initiatives de consolidation de la paix dans les contextes de conflit se heurtent à plusieurs défis. Tout d'abord, les acteurs internationaux peuvent ne pas saisir pleinement les points de vue et les expériences des acteurs locaux. De plus, les interventions internationales peuvent se focaliser sur des groupes spécifiques de pacificateurs et négliger les interactions avec d'autres actions entreprises simultanément. Enfin, ces interventions internationales peuvent être fondées sur des méthodes de gestion des conflits inspirées par l'agenda libéral de la paix, qui peuvent se révéler peu adaptées aux contextes d'intervention particuliers¹⁷⁰.

La Côte d'Ivoire a été confrontée à une longue période de conflit armé qui a débuté en 2002 et s'est poursuivie jusqu'en 2011. Le conflit a eu un impact dévastateur sur la population et l'économie ivoiriennes. Le processus de paix qui a suivi a été marqué par des efforts de construction de la paix et de réconciliation nationale, notamment par le biais de programmes de

¹⁶⁷ AUTESSERRE, Séverine et Stanislas de HALDAT. *Sur les fronts de la paix: guide de l'activiste pour un monde nouveau*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2023.

¹⁶⁸ AUTESSERRE, Séverine. « Construire la paix : conceptions collectives de son établissement, de son maintien et de sa consolidation », *Critique internationale*. 5 mai 2011, n° 51 n° 2. p. 153. ; AUTESSERRE, Séverine. *Peaceland*. *Op. cit.* ; AUTESSERRE, Séverine et Stanislas de HALDAT. *Sur les fronts de la paix*. *Op. cit.*

¹⁶⁹ AUTESSERRE, Séverine. *The trouble with the Congo: local violence and the failure of international peacebuilding*. Cambridge : Cambridge University Press, 2010.

¹⁷⁰ AUTESSERRE, Séverine et Stanislas de HALDAT. *Sur les fronts de la paix*. *Op. cit.*

désarmement, de démobilisation et de réintégration. Cependant, le bilan de ces programmes a été mitigé et critiqué par de nombreux acteurs, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les efforts de construction de la paix ont été axés sur la résolution de la crise politique immédiate, sans aborder les inégalités socio-économiques, les conflits fonciers et les discriminations ethniques qui ont alimenté le conflit. Les critiques ont également souligné que les programmes de DDR ont souvent été conçus sans tenir compte des besoins des communautés locales et des principaux bénéficiaires¹⁷¹. Les ex-combattant.e.s ont souvent été réintégrés dans des emplois mal rémunérés, peu qualifiés et ne correspondant pas à leurs profils, ce qui a conduit à une frustration et une insatisfaction accrue. De plus, les programmes de DDR ont négligé les femmes, qui ont joué un rôle dans le conflit, mais qui ont parfois été marginalisées dans les programmes de réintégration. Enfin, certains critiques ont noté que les programmes de DDR ont souvent été affectés par la corruption et la mauvaise gestion des fonds, ce qui a compromis leur efficacité et leur crédibilité. En effet, certain.e.s ex-combattant.e.s ont signalé que les fonds alloués aux programmes de DDR n'ont pas été utilisés à bon escient et que les responsables ont profité de la situation pour s'enrichir¹⁷².

Ces éléments amènent à discuter le concept de post-conflit afin d'aller au-delà des oppositions binaires et simplistes de types guerre/paix ou conflit/post-conflit et d'interroger la dimension temporelle des dynamiques de *peacebuilding* pour les appréhender dans le temps long et garder à l'esprit que la frontière entre le conflit et le post-conflit est ténue. C'est ce que montre Robert Muggah qui conteste la distinction qu'il qualifie « d'artificielle » entre conflit et post-conflit. Il explique que l'émergence d'une « orthodoxie post-conflit¹⁷³ », dont les politiques de DDR ne sont pas les « remèdes/solutions miracles » (« *magic bullets* »)¹⁷⁴ qu'ils sont supposés être et montre que dans un certain nombre de pays labélisés de « post conflit », la criminalité et la morbidité par exemple restent élevées. Les sociétés restent en effet fortement marquées par le conflit et les actes qui s'y sont déroulés, ne disparaissent pas du jour au lendemain¹⁷⁵. Une situation post-conflit n'ouvre jamais une page blanche dans l'histoire d'une société qui reste marquée par son historicité. Le cas de la Côte d'Ivoire, montre que l'après-

¹⁷¹ MUGGAH, Robert (ed.). *Security and post-conflict reconstruction: dealing with fighters in the aftermath of war*. 1. publ. London : Routledge, 2009. 291 p. ; MCMULLIN, Jareme R. *Ex-combatants and the post-conflict state: challenges of reintegration*. Houndmills, Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2013. 329 p.

¹⁷² KINGMA, K., Bonn International Center for Conversion STAFF, et Kingma KEES. *Demobilization in Sub-Saharan Africa: the Development and Security Impacts*. London : Palgrave Macmillan Limited, 2016.

¹⁷³ MUGGAH, Robert. « No Magic Bullet ». *Op. cit.* p. 239

¹⁷⁴ MUGGAH, Robert. « No Magic Bullet ». *Op. cit.*

¹⁷⁵ On peut ainsi prendre l'exemple des violences sexuelles commises sur les femmes et les jeunes filles en RDC, pays néanmoins labellisé par certains acteurs comme post conflit.

guerre est difficile à délimiter notamment, car la guerre en tant que telle a été très courte et d'intensité variable en fonction des régions et des périodes¹⁷⁶. Différents éléments indiquent que la violence reste un moteur de régulation sociale dans le pays, malgré la situation de « paix » plébiscitée à la fois par les autorités ivoiriennes et par la communauté internationale depuis 2011, telles que les mouvements d'humeur successifs de militaires mutins en 2014 et 2017, les attaques visant police et la gendarmerie dans différentes villes du pays¹⁷⁷ dans lesquelles des hommes lourdement armés se sont emparés d'armes, la recrudescence d'évasion de prisonniers¹⁷⁸, les manifestations parfois réprimées dans la violence de la population contre la vie chère ou d'ex-combattant.e.s démobilisé.e.s réclamant des primes à l'instar de leurs camarades intégrés à l'armée, les attaques terroristes, plus récemment les violences ayant causé la mort de dizaines de personnes à la suite des élections de 2020 suites à l'annonce de la candidature d'Alassane Ouattara pour un troisième mandat¹⁷⁹, ou les affrontements intercommunautaires dans plusieurs régions du pays. C'est dans ce contexte que s'inscrit cette étude qui vise à mieux comprendre les effets des politiques dites de reconstruction post-conflit sur les populations cibles, en particulier les recompositions identitaires et catégorielles chez les ex-combattant. e. s, dans des contextes qui demeurent éminemment marqués par la violence. Violence perpétrée ou menacée de l'être par certains de ces acteurs, alors même que l'objectif principal de ces politiques vise une forme de « retour à la normale » et un certain *statu quo* d'avant-guerre. L'enquête souligne, s'il en était besoin, l'impossible retour à un *statu quo ante*. Dans cette étude, j'utiliserai néanmoins le terme « post-conflit » par commodité pour désigner la période consécutive à la crise postélectorale de 2010-2011.

b) Étudier les ex-combattant.e.s dans les sociétés d'« après-guerre »

La question du déclassement des anciens combattants, de leur oubli, marginalisation voire exclusion sociale, n'est ni nouvelle ni propre au conflit ivoirien. La problématique de leur désarmement, démobilisation et retour à la vie civile a fait l'objet de multiples travaux.

¹⁷⁶ CHARBONNEAU, Bruno. « Côte d'Ivoire : possibilités et limites d'une réconciliation », *Afrique contemporaine*. 2013, vol.245 n° 1. p. 111. ; BANEGAS, Richard. « La politique par le bas-fond: Pouvoir local, violence milicienne et recompositions sociales dans la Côte d'Ivoire « post-conflit » », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3. p. 103. ; RICARD, Maxime. « Gouverner le « post-conflit » en Côte-d'Ivoire ». 3 juillet 2017. En ligne : <https://www.afri-ct.org/article/gouverner-le-post-conflit-en-cote-divoire/> [consulté le 4 septembre 2023].

¹⁷⁷ Côte d'Ivoire : un commissariat d'Abidjan attaqué par des hommes à moto. En ligne : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/09/27/cote-d-ivoire-un-commissariat-d-abidjan-attaque-par-des-hommes-a-moto_5192109_3212.html [consulté le 7 mai 2023].

¹⁷⁸ Notamment à Katiola, Gagnoa et Abidjan

¹⁷⁹ BANEGAS, Richard et Camille POPINEAU. « The 2020 Ivorian election and the 'third-term' debate: A crisis of 'Korocracy'? », *African Affairs*. 1 juillet 2021, vol.120 n° 480. p. 461-477.

Dans le cadre des nombreux conflits auxquels les États prennent part, ils ont dû faire face très tôt à ces questions qui restent d'actualité. Dans son ouvrage collectif sur les anciens combattants, Nathalie Duclos rassemble des contributions d'historien.ne.s et de politistes afin « d'établir des passerelles entre les deux traditions d'analyse¹⁸⁰ ». Elle propose une approche de la guerre et de la période d'après-guerre « par le bas ». Cette démarche a le mérite de faire communiquer deux disciplines qui peinent à échanger. En effet, très peu de chercheurs en science politique ont travaillé sur les impacts locaux des politiques de DDR sur les sociétés récipiendaires. Il faut aller voir du côté des historien.ne.s pour trouver des études portant sur les programmes mis en place pour les anciens combattants et les vétérans et leurs influences et impacts sur les sociétés dans lesquelles ils ont été mis en place, en particulier dans le cadre des deux conflits mondiaux, conflits interétatiques qui ont vite laissé place aux problèmes de la démobilisation et du retour à la vie civile de centaines de milliers de combattants souvent traumatisés par la guerre. Les historien.ne.s s'interrogent notamment sur les traumatismes subis par les anciens combattants, les « difficultés du retour à l'intime¹⁸¹ », les conséquences tragiques de l'expérience de la guerre (alcoolisme, désocialisation) et sur les enjeux professionnels et sociaux¹⁸² ». Ainsi, les auteurs de l'ouvrage analysent les continuités et discontinuités de la mobilisation armée avant et après la guerre et s'interrogent sur la « brutalisation » des sociétés, avancée par certains historiens de la Grande Guerre¹⁸³ et reprise par certains auteurs dans le cadre ivoirien¹⁸⁴. Ils réfléchissent aux transformations de nature sociologique engendrées par les conflits et s'interrogent sur la manière dont les compétences acquises pendant la guerre sont réinvesties dans des activités d'après-guerre à travers un dialogue interdisciplinaire. Tandis que les historien.ne.s ont eu tendance à « inviter à prendre conscience de la forte valorisation de l'action combattante qui préside à beaucoup d'analyses des deux guerres mondiales, inversement, chez les politistes, les combattants contemporains sont le plus souvent envisagés avec suspicion ; mû essentiellement par l'avidité¹⁸⁵, leur combat serait dénué des qualités

¹⁸⁰ DUCLOS, Nathalie. *Spoilers ou intermédiaires de la paix ?*. *Op. cit.* p. 20

¹⁸¹ CABANES, Bruno, Guillaume PIKETTY, et CENTRE D'HISTOIRE DE SCIENCES PO (FRANCE) (eds.). *Retour à l'intime: au sortir de la guerre*. Paris : Tallandier, 2009. 315 p.

¹⁸² DUCLOS, Nathalie. *Spoilers ou intermédiaires de la paix ?*. *Op. cit.*

¹⁸³ MOSSE, George Lachmann, Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, et Édith MAGYAR. *De la grande guerre au totalitarisme: la brutalisation des sociétés européennes*. Nouvelle éd. Paris : Hachette littératures, 2009.

¹⁸⁴ LE PAPE, Marc et Claudine VIDAL. « L'année terrible » *La Côte d'Ivoire*. [s.l.] : Editions Karthala, 2003, p. 7. En ligne : <http://www.cairn.info/cote-d-ivoire--9782845863170-page-7.htm> [consulté le 11 mai 2019]. ; DOZON, Jean-Pierre. *Les clefs de la crise ivoirienne*. *Op. cit.*

¹⁸⁵ Sur le thème de l'avidité des rebelles voir COLLIER, Paul. « Greed and Grievance in Civil War ». p. 44. ; MARCHAL, Roland et Christine MESSIANT. « De l'avidité des rebelles: L'analyse économique de la guerre civile selon Paul Collier », *Critique internationale*. 2002, vol.16 n° 3. p. 58.

d'héroïsme prêtées aux anciens combattants alliés des deux conflits mondiaux¹⁸⁶ ». David Garibay montre quant à lui comment le processus de paix négocié en République du Salvador pour la démobilisation et la démilitarisation a conduit à la marginalisation des victimes, des anciens soldats et des anciens guérilleros¹⁸⁷. Il expose le processus de recomposition de l'identité centrée sur l'individu réintégré qui se sent exclu de la nouvelle société qui émerge après le conflit au Salvador et met en évidence la transition des groupes armés vers des entités politiques. David Garibay montre finalement que les véritables vainqueurs du conflit sont les anciens cadres des groupes armés à l'instar de ce qu'on observe en Côte d'Ivoire. Sandrine Perrot observe un phénomène analogue dans le contexte ougandais, où certains commandants de la Lord's Resistance Army ont connu une mobilité sociale ascendante et incarnent des figures de la réussite après la guerre¹⁸⁸. Richard Banégas, pour sa part, propose une analyse de la signification sociale et politique du phénomène milicien et de son devenir en situation post-conflit en Côte d'Ivoire, à travers une historicisation de la violence milicienne des groupes paramilitaires et d'autodéfense des régions rurales de l'Ouest ivoirien et des milices urbaines d'Abidjan¹⁸⁹.

Mon travail dialogue en partie avec ces travaux dans la mesure où j'aborde la réintégration des ex-combattant.e.s et les répercussions locales des politiques de DDR après le conflit, tout comme ces chercheurs. Mon étude se concentre sur l'influence des politiques de DDR en Côte d'Ivoire sur la réintégration sociale et économique des ex-combattant.e.s à la suite du conflit ivoirien. Tout comme les auteurs de cet ouvrage, j'analyse les défis tels que le déclassement, l'oubli, la marginalisation et l'exclusion sociale auxquels sont confrontés ces ex-combattant.e.s. J'examine également comment les compétences acquises avant et pendant le conflit y compris bureaucratiques et les réseaux sont réinvesties dans des mobilisations collectives durant la période post-conflit. De plus, mon travail met en lumière les enjeux liés au genre dans le contexte post-conflit ivoirien, ce qui rejoint les interrogations abordées dans

¹⁸⁶ DUCLOS, Nathalie. « Introduction ». *Op. cit.* p. 23

¹⁸⁷ GARIBAY, David. « Quand la paix se construit sur l'oubli des démobilisés : anciens guérilleros et anciens soldats dans la société salvadorienne de l'après-guerre », *Revue internationale des sciences sociales*. 2006, vol.189 n° 3. p. 501.

¹⁸⁸ PERROT, Sandrine. « 8. Les meilleurs ennemis de Museveni » *L'adieu aux armes ?* [s.l.] : Editions Karthala, 2010, p. 265. En ligne : <http://www.cairn.info/l-adieu-aux-armes--9782811103477-page-265.htm> [consulté le 11 mai 2019].

¹⁸⁹ BANEGAS, Richard. « 11. Génération "guerriers" ? Violence et subjectivation politique des jeunes miliciens en Côte d'Ivoire » *L'adieu aux armes ?* Paris : Karthala, 2010, p. 363. En ligne : <https://www.cairn.info/l-adieu-aux-armes--9782811103477-p-359.htm> [consulté le 18 mars 2023].

l'ouvrage de Duclos¹⁹⁰. En ce sens, mes travaux convergent avec les préoccupations de Nathalie Duclos concernant les transformations sociologiques induites par les conflits.

Dans une autre perspective et dans un travail bien antérieur, Nancy Lawler décrit la situation vécue par les anciens combattants de la « force noire » à leur retour en Côte d'Ivoire après la Seconde Guerre mondiale¹⁹¹. Elle expose leurs combats pour les pensions militaires et les pensions de retraite, la perte de respect et d'attention après le retour, leur difficile intégration à l'armée ivoirienne nouvelle, et plus globalement le sentiment d'oubli qu'ils ont ressenti malgré leur participation à la construction de la nation. Elle décrit également le parcours bureaucratique auquel les anciens combattants sont confrontés et la quantité de documents nécessaires à la constitution de leur dossier de demande de pensions (acte de naissance, photo d'identité, timbres fiscaux, formulaires, cartes d'identité, myriade de documents complémentaires). Ce travail de Nancy Lawler met en lumière des similitudes dans les défis auxquels sont confrontés les ex-combattant.e.s en Côte d'Ivoire, à différentes époques, notamment la lutte pour la reconnaissance, le sentiment d'oubli, et les obstacles bureaucratiques à la réintégration, des éléments qui éclaireront ma thèse sur la réintégration des ex-combattant.e.s.

Tout comme les processus de démobilisation et désarmement des combattant.e.s sont loin d'être des interventions nouvelles, les institutions en charge de ces opérations qui ont vu le jour en parallèle ont également une histoire. Cette étude s'inscrit ainsi dans la continuité des travaux qui insistent sur l'historicité des processus de désarmement et de démobilisation des combattant.e.s et de leur retour à la vie civile. Elle vise à montrer que ces opérations se sont adaptées dans le temps et dans l'espace en fonction des acteurs et des conflits. Ainsi, plutôt que d'étudier les opérations de DDR en tant que telles sur le court terme, cette lecture historicisée des opérations de désarmement et démobilisation des combattant.e.s doit permettre de remettre en perspectives les réalités générales vécues par les sociétés récipiendaires, permettant ainsi de penser la dimension politique dans la guerre, les opérations de DDR et de retour à la vie civile des démobilisés.

¹⁹⁰ BOUTRON, Camille. « 3. Réintégrer la vie civile après le conflit : entre invisibilisation et résistance » *L'adieu aux armes ?* [s.l.] : Editions Karthala, 2010, p. 111. En ligne : [http://www.cairn.info/l-adieu-aux-armes --9782811103477-page-111.htm](http://www.cairn.info/l-adieu-aux-armes--9782811103477-page-111.htm) [consulté le 11 mai 2019].

¹⁹¹ LAWLER, Nancy. *Soldats d'infortune: les tirailleurs Ivoiriens de la Deuxième Guerre Mondiale*. Paris : L'Harmattan, 1996.

2) Le post-conflit au prisme de l'intersectionnalité en Côte d'Ivoire

Mon travail de thèse espère, enfin, enrichir les approches du post-conflit d'une perspective intersectionnelle¹⁹², en intégrant notamment la variable du genre dans l'analyse. L'intersectionnalité¹⁹³ permet de décrire les façons dont les identités sociales — telles que le genre, la sexualité, l'âge, la race, la classe et le handicap, entre autres — sont interconnectées et créent des expériences uniques d'oppression et de discrimination pour les personnes marginalisées¹⁹⁴. Les perspectives de genre ont révélé que le post-conflit peut être particulièrement préjudiciable pour les femmes, avec une augmentation de la violence domestique souvent observée¹⁹⁵. Cette problématique n'est pas spécifique à la Côte d'Ivoire, comme en témoigne le cas du Pérou¹⁹⁶, où le rôle des femmes a été temporairement redéfini pendant le conflit. Dans un contexte où le genre est devenu une catégorie d'intervention politique à l'échelle internationale, notamment grâce à la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU en 2000¹⁹⁷ sur les femmes la paix et la sécurité, la mise en avant des femmes dans les conflits peut parfois entraîner une simplification excessive du problème en réduisant le genre à un synonyme des femmes, négligeant ainsi les aspects complexes de la construction des identités de genre et de leurs implications¹⁹⁸. Mon objectif est d'adopter une approche plus globale et intersectionnelle du genre pour mieux comprendre les enjeux spécifiques auxquels sont confrontés tous les individus pendant les périodes de post-conflit, en tenant compte des constructions sociales des identités de genre et des dynamiques de pouvoir qui traversent la société¹⁹⁹.

Les recherches sur la crise identitaire en Côte d'Ivoire ont principalement mis en évidence le concept d'ivoirité comme étant à l'origine du conflit. Ces études se sont concentrées

¹⁹² CRENSHAW, Kimberle. « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics », *University of Chicago Legal Forum*. 7 décembre 2015, vol.1989 n° 1. En ligne : <https://chicagounbound.uchicago.edu/uclf/vol1989/iss1/8> [consulté le].

¹⁹³ C'est en 1989, que la juriste noire américaine Kimberlé Crenshaw a introduit la théorie de l'intersectionnalité en critiquant les courants féministes de l'époque qui limitaient leur analyse et négligeaient l'intersection entre race et genre. Cette approche met en évidence le problème de considérer les femmes comme un groupe homogène, car chaque femme a des réalités différentes selon son statut social, son ethnie, sa religion, etc.

¹⁹⁴ CRENSHAW, Kimberle. « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex ». *Op. cit.*

¹⁹⁵ MOSER, Caroline O. N. et Fiona C. CLARK (eds.). *Victims, perpetrators or actors? Gender, armed conflict and political violence*. 2nd impr. New Delhi : Zubaan, 2005. 243 p. ; TRUE, Jacqui. *The political economy of violence against women*. New York, NY : Oxford University Press, 2012. 242 p.

¹⁹⁶ BOUTRON, Camille. « 3. Réintégrer la vie civile après le conflit ». *Op. cit.*

¹⁹⁷ Conseil de sécurité de l'ONU. (2000). Résolution 1325. Nations Unies.

¹⁹⁸ BUTLER, Judith. *Gender trouble: feminism and the subversion of identity*. New York : Routledge, 2006. 236 p. ; COCKBURN, Cynthia. « Gender Relations as Causal in Militarization and War: A FEMINIST STANDPOINT1 », *International Feminist Journal of Politics*. juin 2010, vol.12 n° 2. p. 139-157.

¹⁹⁹ PETERSON, V. Spike (ed.). *Gendered states: feminist (re)visions of international relations theory*. Boulder, Colo : Lynne Rienner, 1992. 225 p. ; ELSHTAIN, Jean Bethke. *Women and war*. University of Chicago Press ed. Chicago : University of Chicago Press, 1995. 301 p.

sur des aspects tels que la crise de la nationalité et de la citoyenneté, les différences générationnelles, ainsi que les enjeux liés à la ruralité²⁰⁰. Dans ce travail, je cherche à élargir l'analyse en mobilisant plusieurs autres catégories analytiques pour étudier les constructions identitaires chez les démobilisé.e.s ivoirien.ne.s. Je m'intéresse particulièrement au processus de post-conflit en Côte d'Ivoire en abordant le genre comme un facteur crucial, entrecroisé avec d'autres relations de pouvoir telles que la classe sociale qui sont étroitement liées. En effet, le genre, selon Eric Fassin, « est toujours déjà intersectionnel²⁰¹ », notamment avec la race et la classe « en ce qu'elles peuvent aussi signifier d'autres rapports de pouvoir²⁰² ». Le genre permet ainsi de comprendre comment ces concepts ne sont pas seulement des descriptions, mais aussi des traductions d'un registre à un autre.

L'approche par le genre, comme le souligne Marielle Debos²⁰³, permet ainsi d'approfondir la réflexion déjà engagée dans le domaine des études sur les conflits, en examinant le brouillage des frontières classiques telles que guerre/paix, militaire/civil, violence publique/privée, ainsi que les ambiguïtés des interventions internationales. Je m'interroge donc sur les effets genrés du post-conflit en Côte d'Ivoire : quels sont-ils ? Comment se matérialisent-ils ? L'objectif est de mieux comprendre l'impact différencié du post-conflit sur les genres, afin d'éclairer davantage la situation actuelle du pays.

Les femmes ivoiriennes ont joué des rôles multiples pendant le conflit, bien que la plupart des analyses se concentrent sur leur vulnérabilité ou leur statut de victime due à la multiplication des actes de violence faites à leur rencontre. Les Ivoiriennes se sont également engagées dans le conflit en rejoignant des groupes armés²⁰⁴. En ce sens, elles ont été des actrices à part entière du conflit ivoirien, bien que peu d'études se soient focalisées sur elles. En effet, pour une femme, avoir recours à la violence, c'est à la fois « briser un tabou et s'imposer dans

²⁰⁰ BANEGAS, Richard. « 11. Génération “guerriers” ? » *Op. cit.* ; MONTAZ, Léo. *Retour au village. Jeunesse et pouvoirs en Côte d'Ivoire*. Paris : Karthala, 2020. 258 p. En ligne : <https://www.cairn.info/retour-au-village--9782811127473.htm> [consulté le].

²⁰¹ FASSIN, Éric. « D'un langage l'autre : l'intersectionnalité comme traduction », *Raisons politiques*. 2015, vol.58 n° 2. p. 21.

²⁰² *Ibid.*

²⁰³ DEBOS, Marielle. « Dictionnaire. Genre et science politique. Concepts, objets, problèmes. » in Catherine ACHIN et Laure BERENI (eds.). *Conflits armés*. Paris : Presses de Sciences Po, 2013, p. 103-114. En ligne : <https://www-cairn-info.acces-distant.sciencespo.fr/dictionnaire-genre-et-science-politique--9782724613810-page-103.htm> [consulté le 19 avril 2020].

²⁰⁴ COULTER, Chris, Mariam PERSSON, et Mats UTAS. *Young female fighters in African wars: conflict and its consequences*. Uppsala : Nordiska Afrikainstitutet, 2008.

le champ politique²⁰⁵ »²⁰⁶. Interrogation cruciale et délicate, la violence des femmes « n'est pas un phénomène nouveau, mais a été occulté, sous enregistré ou requalifié »²⁰⁷. C'est un phénomène qui a été « dépolitisé et sa dimension subversive a été niée », car la violence des femmes « dérange » explique Marielle Debos. Julie Gagné quant à elle, qualifie le phénomène de « réalité taboue » et explique que la littérature féministe y est pour beaucoup, car elle tentait « de démontrer un pacifisme inné et universel des femmes, adossé au mythe de la mère aimante, protectrice de la paix familiale²⁰⁸ ». L'engagement militant des femmes participe à leur autonomisation²⁰⁹. On peut poursuivre cette réflexion et se demander si au contraire il ne s'agit pas plutôt d'une autre forme de soumission à la domination masculine sous d'autres formes. En effet, malgré leur engagement dans des groupes armés, nos recherches montrent que les femmes engagées dans les différents groupes armés en Côte d'Ivoire demeurent reléguées à des tâches sexospécifiques et auxiliaires (rôles subordonnés, tâches annexes, tâche ménagère, sous-officiers) et occupent rarement des postes de commandement. Ces femmes se lancent dans un double processus que l'on peut considérer comme émancipateur, car elles remettent en cause les assignations sociales qui leur sont attribuées et imposées bien qu'elles demeurent dominées par les hommes et en cela on peut supposer que le processus d'émancipation n'est pas achevé. Laurent Gayer parle d'une « émancipation précaire et ambivalente²¹⁰ » des femmes. Les femmes combattantes sortent du schéma traditionnel des représentations communes de la femme. Le registre de la transgression et de la déviance est souvent employé pour décrire ces femmes qui s'engagent d'une façon particulière dans l'espace public. Analyser le conflit et le post conflit ivoirien sous le prisme du genre permet d'une part d'étudier les rapports hommes/femmes et les rôles féminins/masculins qui se jouent avant, pendant et après le conflit, et d'autre part et plus généralement, c'est aussi « une façon première de signifier les rapports de pouvoir²¹¹ ». Cette catégorie analytique permet donc également d'analyser les logiques de dominations en jeu dans la société ivoirienne post-conflit.

²⁰⁵ DEBOS, Marielle. « Conflits armés » *Dictionnaire. Genre et science politique*. Paris : Presses de Sciences Po, 2013, p. 103. En ligne : <https://www.cairn.info/dictionnaire-genre-et-science-politique--9782724613810-p-103.htm> [consulté le 27 mai 2023]. ; SJOBERG, Laura et Caron E. GENTRY. *Mothers, monsters, whores: women's violence in global politics*. London : Zed Books, 2007. 276 p.

²⁰⁶ Marielle DEBOS, « Conflits armés », op.cit., p. 103

²⁰⁷ *Ibid.*, p.110

²⁰⁸ Julie GAGNE et Jean-Sébastien RIOUX, *Femmes et conflits armés : réalités, leçons et avancement des politiques*, Saïte-Foy, Les Presses de l'Université de Laval, 2005, p.56

²⁰⁹ ACHIN, Catherine et Sandrine LEVEQUE. « II. Femmes et militantisme ». Paris : La Découverte, 2006, p. 32-59. En ligne : <https://www.cairn.info/femmes-en-politique--9782707147417-p-32.htm> [consulté le 26 octobre 2023].

²¹⁰ Laurent GAYER, « Le genre au croisement d'autres rapports de pouvoir ». En ligne : <https://calenda.org/189244> [consulté le 4 septembre 2023]. Khalistan », *Questions de recherche*, n°28, 2009, p.11

²¹¹ Joan W. Scott, « Le genre, une catégorie utile d'analyse historique » (1986), *De l'utilité du genre*, trad. fr. Claude Servan-Schreiber, Paris, Fayard, 2012, p. 41.

La mise en œuvre des programmes post-conflit reste en outre difficile²¹². Dans de nombreux contextes, les personnes ne possédant pas d'armes au moment du désarmement et ne pouvant prouver qu'elles les ont portées sont considérées comme non combattantes²¹³. Une telle définition restrictive a d'emblée écarté des programmes de DDR des femmes pourtant actives dans le conflit²¹⁴. Parce qu'elles ne sont souvent pas reconnues comme des combattantes, parce qu'elles sont exclues des réseaux de clientèle qui déterminent l'accès aux programmes DDR — les commandants rebelles contrôlent leurs troupes après la fin du conflit —, ou parce qu'elles tentent de cacher leur passé guerrier pour éviter la stigmatisation, elles ne bénéficient pas des ressources disponibles en post-conflit²¹⁵.

Les programmes de réforme du secteur de la sécurité constituent une autre intervention cruciale en post-conflit. Ceux-ci intègrent désormais une dimension de genre²¹⁶. Si ces programmes ont fait l'objet de travaux d'expertise et de manuels destinés à des praticien.ne.s, ils restent sous-traités par la recherche académique. Pour les professionnels engagés dans la réforme du secteur de la sécurité, l'idée d'intégrer davantage de femmes au sein des forces armées est souvent présentée comme un moyen de promouvoir l'égalité entre les sexes et, de manière plus ambitieuse, de contribuer à la construction de la paix. Cependant, cette perspective qui limite la question du genre à la simple augmentation des recrutements féminins comporte certains biais. L'idée que l'inclusion de femmes dans les forces armées peut à elle seule garantir une plus grande stabilité ou pacification des régions post-conflit simplifie excessivement la complexité des conflits et des processus de réforme du secteur de la sécurité²¹⁷. Elle conduit également à une sous-évaluation d'autres aspects essentiels de la RSS, tels que la formation, la réorganisation institutionnelle, la démobilisation et la réintégration des ancien.ne.s combattant.e.s, et la promotion d'une culture de respect des droits de l'homme au sein des forces armées. En outre, la participation accrue des femmes dans les forces armées ne garantit pas automatiquement des progrès significatifs en matière d'égalité des sexes ni une plus grande

²¹² PARIS, Roland. *At war's end. Op. cit.*

²¹³ MUGGAH, Robert. « No Magic Bullet ». *Op. cit.*

²¹⁴ COULTER, Chris. « Female Fighters in the Sierra Leone War: Challenging the Assumptions? », *Feminist Review*, avril 2008, vol.88 n° 1. p. 54-73.

²¹⁵ MCKAY, Susan et Dyan E. MAZURANA. *Where are the girls? girls in fighting forces in northern Uganda, Sierra Leone and Mozambique: their lives during and after war*. Montréal : Rights & Democracy, 2004. 145 p. ; MAZURANA, Dyan E., Khristopher CARLSON, et Sanam Naraghi ANDERLINI. *From combat to community: women and girls of Sierra Leone*. Washington, DC : Hunt Alternatives Fund, 2004. 41 p.

²¹⁶ VALASEK, Kristin. « Security Sector Reform and Gender » in Megan BASTICK, Kristin VALASEK et INTERNATIONAL RESEARCH AND TRAINING INSTITUTE FOR THE ADVANCEMENT OF WOMEN (eds.). *Gender & security sector reform toolkit*. Genève : DCAF, 2008, p.

²¹⁷ BASTICK, Megan, Kristin VALASEK, INTERNATIONAL RESEARCH AND TRAINING INSTITUTE FOR THE ADVANCEMENT OF WOMEN, et al. (eds.). *Gender & security sector reform toolkit*. Geneva : DCAF, 2008. 14 p.

capacité à prévenir ou résoudre les conflits²¹⁸. Il est nécessaire de prendre en compte les dynamiques sociales, culturelles et économiques plus larges qui sous-tendent les inégalités entre les sexes et les conflits armés. Enfin cette perspective ne permet pas de prendre en compte la construction d'identités sexuées au sein des armées et les résistances à ces politiques perçues comme une menace pour l'identité masculine de l'institution militaire²¹⁹. La question est plus délicate encore quand des professionnels internationaux de la résolution des conflits et du maintien de la paix — un champ professionnel où les femmes sont sous-représentées — s'avèrent être eux-mêmes impliqués dans des pratiques violentes²²⁰. Au cours de la décennie 2000, des rapports ont en effet révélé que des Casques bleus de l'ONU se sont rendus coupables d'exploitation et de violences sexuelles, notamment au Kosovo, en Sierra Leone et en République démocratique du Congo²²¹. Ce phénomène, qui est loin d'être marginal, rappelle que les opérations de maintien de la paix sont menées par des hommes formés pour faire la guerre dans une culture de masculinité militarisée²²². Le dévoilement des zones d'ombre de ces opérations par des chercheur.e.s en études de genre s'inscrit dans un ensemble de travaux qui visent à souligner le caractère éminemment politique de missions trop souvent considérées comme des instruments techniques. C'est aussi dans cette perspective que se situe notre travail.

L'intersectionnalité décrit la position de groupes et d'individus par rapport à un système politique ou juridique²²³. Dans le cas des femmes impliquées dans des groupes armés, la théorie de l'intersectionnalité est pertinente, car leur identité est complexe, résultant de divers statuts et identités politiques, juridiques, sociaux et culturels. Cette approche permettra de montrer les lacunes politiques et juridiques dans la prise en compte de ces femmes par rapport à la réalité de leurs identités multiples. L'intersectionnalité permet également d'étudier la subjectivation sous un autre angle, car « la subjectivation ne peut se comprendre en dehors des rapports de

²¹⁸ COCKBURN, Cynthia. « Gender Relations as Causal in Militarization and War ». *Op. cit.*

²¹⁹ GOLDSTEIN, Joshua S. *War and gender: how gender shapes the war system and vice versa*. 3rd pr. New York : Cambridge Univ. Press, 2006. 523 p.

²²⁰ WHITWORTH, Sandra. « Militarized masculinities and the politics of peacekeeping: The Canadian case » in Ken BOOTH (ed.). *Critical security studies and world politics*. Boulder, Col. : Lynne Rienner Publ, 2005, p.

²²¹ SAIGET, Marie. *L'ONU face aux violences sexuelles de son personnel: crise de crédibilité et changement en organisation internationale*. Paris : l'Harmattan, 2012.

²²² WHITWORTH, Sandra. *Men, militarism, and UN peacekeeping: a gendered analysis*. Boulder, Colo. : Lynne Rienner Pub, 2004. 225 p. ; NDUKA-AGWU, Adibeli. « 'Doing Gender' After the War: Dealing with Gender Mainstreaming and Sexual Exploitation and Abuse in UN Peace Support Operations in Liberia and Sierra Leone », *Civil Wars*. 1 juin 2009, vol.11 n° 2. p. 179-199. ; ENLOE, Cynthia H. *Maneuvers: the international politics of militarizing women's lives*. Berkeley : University of California Press, 2000. 418 p.

²²³ COLLINS, Patricia Hill. « Intersectionality's Definitional Dilemmas », *Annual Review of Sociology*. 14 août 2015, vol.41 n° 1. p. 1-20.

pouvoir ; elle est l'envers d'un assujettissement²²⁴ ». La notion d'intersectionnalité permet ainsi d'entremêler les différents concepts et propriétés imbriquées. Le concept a été assez peu mobilisé pour les études africaines et les études sur le post-conflit. En effet, ce concept voyageur, issue d'un contexte sociopolitique particulier et avec une bibliographie spécifique, est chargé. L'approche intersectionnelle nous paraît cependant importante pour appréhender les rapports de pouvoirs entretenus dans le cadre des programmes de sortie de crise en particulier les programmes de DDR²²⁵. L'intersectionnalité permet ainsi de « penser la pluralité des rapports de domination non seulement de genre et de classe, mais aussi de sexualité et d'identité nationale²²⁶ ». Par ailleurs, « on sait que la multiplicité des appartenances sociales module les manifestations de chaque système de domination : par exemple, le racisme prend des formes différentes selon qu'il s'applique aux hommes ou aux femmes d'un même groupe, et le sexisme ne s'exprime pas de manière identique envers une femme hétérosexuelle ou envers une femme lesbienne²²⁷ ». Une analyse intersectionnelle permet ainsi de déconstruire les discours, pratiques et représentations sociales liées aux programmes de DDR dans le cadre du post-conflit en Côte d'Ivoire afin de mieux comprendre les rapports qui s'instaurent entre institutions et récipiendaires (chapitre 6).

On verra que l'adoption de l'intersectionnalité comme outil analytique dans l'étude du post-conflit en Côte d'Ivoire offre une perspective enrichissante, révélant comment les différentes formes de discrimination et de privilège se croisent et influencent les expériences des individus. En se concentrant sur les voix marginalisées et les identités croisées, elle offre des clés importantes pour comprendre les défis du pays dans son processus de reconstruction et propose des pistes pour la prévention des conflits futurs, menant vers une société plus inclusive et équitable.

En appliquant cette approche à l'analyse du post-conflit ivoirien je souhaite mieux saisir comment les diverses formes de discrimination et d'inégalités se chevauchent et s'entrecroisent

²²⁴ FASSIN, Éric. « D'un langage l'autre ». *Op. cit.* p. 14

²²⁵ BASTICK, Megan, Kristin VALASEK, INTERNATIONAL RESEARCH AND TRAINING INSTITUTE FOR THE ADVANCEMENT OF WOMEN, et al. (eds.). *Gender & security sector reform toolkit. Op. cit.*

²²⁶ FASSIN, Éric. « D'un langage l'autre ». *Op. cit.* p. 11

²²⁷ *Le genre au croisement d'autres rapports de pouvoir*. En ligne : <https://calenda.org/189244> [consulté le 4 septembre 2023].

dans la société ivoirienne post conflit. Je souhaite mettre en lumière comment certains groupes, notamment les cadets sociaux et les femmes peuvent être plus vulnérables que d'autres en raison de multiples facteurs de marginalisation. Cette étude comparative vise ainsi à montrer comment les expériences post-conflit peuvent varier considérablement d'une personne à l'autre en fonction de leur position dans ces différents contextes sociaux.

D - Méthodologie de la recherche

Dans cette section, je vais me pencher de manière approfondie sur plusieurs aspects cruciaux de ma recherche. Je commencerai par expliquer le choix de mon sujet d'étude, en détaillant les raisons qui m'ont guidée vers cet intérêt particulier et la pertinence qu'il revêt dans le contexte actuel. Ensuite, je décrirai mes pratiques de recherche sur le terrain, en mettant l'accent sur les méthodes employées pour collecter les données et interagir avec les participants. Je parlerai également des collaborations établies au cours de cette recherche, en soulignant comment elles ont enrichi et influencé mon travail. Enfin, j'aborderai les stratégies d'écriture et de citation que j'ai adoptées, en expliquant comment elles ont contribué à l'intégrité et à la clarté de mes analyses et conclusions. Je mettrai également en lumière le caractère évolutif et complexe de cette thèse, caractérisée par une série d'ajustements, des périodes de doute et de réflexion, et des considérations méthodologiques et éthiques. Face à des circonstances en constante évolution, j'ai adopté une méthodologie flexible, me permettant de m'adapter aux divers contextes et situations rencontrés.

1) La construction de l'objet de recherche

Au cours des six dernières années, ma réflexion a connu une évolution significative dans le cadre de cette thèse. Initialement axé sur la bureaucratisation et le DDR, en raison notamment de la thématique de travail de mon groupe de recherche, basé à Dakar et portant sur « La bureaucratisation des sociétés africaines²²⁸ » qui a conditionné le financement de ma bourse doctorale, ce projet de thèse s'est ensuite élargi. En effet, cette thèse de doctorat entendait au départ analyser comment les programmes de DDR, qui résultent d'une production avant tout administrative et bureaucratique, ont influencé la société ivoirienne dans ce que je qualifie de double processus de bureaucratisation à la fois par le « haut » — en créant une machinerie bureaucratique ainsi que des parcours professionnels et des stratégies de carrière politico-administratives atypiques — et par le « bas²²⁹ », en produisant des logiques d'auto-identification et d'organisation rationnelle légale dans les groupes d'ex-combattant.e.s. Je souhaitais voir si la Côte d'Ivoire post-conflit se transformait sur le mode de la « cité bureaucratique » au sens de Jean-François Bayart, c'est-à-dire un lieu où les pratiques bureaucratiques (organisation hiérarchique, règles de fonctionnement, statuts...) se

²²⁸ « Bureaucratisation des sociétés africaines ». 2018. En ligne : <https://ihacrepos.hypotheses.org/> [consulté le 7 octobre 2023].

²²⁹ Je fais référence ici aux approches de science politique « par le bas » liées notamment à Jean-François BAYART, Achille MBEMBE et Comi TOULABOR, *La Politique par le bas en Afrique noire. Contribution à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala, 1992.

développent que ce soit dans le secteur formel, le secteur informel ou dans les imaginaires des sociétés²³⁰. Dans la continuité des travaux de Béatrice Hibou sur la bureaucratisation néolibérale, je cherchais « à analyser la bureaucratisation sous le prisme de la domination et de l'instrumentalisation, mais également sous le prisme de l'obéissance et de l'adhésion²³¹ ». Ainsi, cette étude se fixait pour objectif de mieux comprendre la signification politique et sociale des modalités diverses de bureaucratisation de la société ivoirienne dans le cadre des politiques de DDR.

L'interrogation de départ de cette thèse, fondée sur les premiers résultats d'un terrain exploratoire effectué en octobre 2016, partait de l'intuition que la mise en œuvre des politiques de DDR, promues par les bailleurs extérieurs au pays et par des agences nationales *ad hoc*, produisait un double processus de bureaucratisation de la société ivoirienne, par le haut et par le bas. De cette hypothèse principale découlait toute une série de questions relatives (1) à la diffusion dans le corps social d'une machinerie et d'un éthos bureaucratique par l'instauration de règles, normes et procédures issues du DDR ; (2) à la formation (ou pas) d'une élite et de parcours bureaucratiques atypiques liés aux politiques de démobilisation et leurs effets sur la bureaucratie étatique ; enfin (3) à la façon dont le DDR avait pu induire « par le bas » des processus d'auto-identification et d'organisation bureaucratique parmi certains segments de la population (en particulier les organisations de chasseurs néo-traditionnelles de la confrérie Dozo qui avait participé au conflit).

Mon implication dans l'ANR « PIAF » sur « La vie sociale des papiers d'identification en Afrique » a fait évoluer ces questionnements initiaux. Ce projet de recherche, coordonné par mon directeur de thèse Richard Banégas et Séverine Awenengo Dalberto, regroupait environ quinze membres comprenant des enseignant.e.s-chercheur.e.s, des chercheur.e.s et des doctorant.e.s, issu.e.s de différentes disciplines telles que la politique, l'histoire et l'anthropologie. L'objectif de cette équipe internationale était d'étudier la façon dont les papiers d'identité ont été utilisés dans la gouvernance en Afrique subsaharienne, depuis la fin de la seconde guerre mondiale ? jusqu'à l'ère actuelle de diffusion mondiale des normes biométriques d'identification, dans une douzaine de pays du continent²³². Le projet se fondait

²³⁰ Jean-François BAYART, « La cité bureaucratique en Afrique subsaharienne », in Béatrice HIBOU, dir., *La bureaucratisation néolibérale*, Paris, La Découverte, 2013.

²³¹ Béatrice HIBOU, « Introduction. La bureaucratisation néolibérale, ou la domination et le redéploiement de l'État dans le monde contemporain », in Béatrice HIBOU, dir., *La bureaucratisation néolibérale*, Paris, La Découverte, 2013, p.18.

²³² A savoir : l'Afrique du Sud, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Mali, la Mauritanie, le Nigeria, l'Ouganda, le Rwanda, le Sénégal et le Tchad.

sur l'idée que les crises actuelles dans les sociétés africaines portent sur la question des droits de citoyenneté, et que les papiers d'identité sont un élément clé dans leur reconnaissance. En explorant la corrélation entre les dispositifs d'identification et la violence politique, le projet visait à analyser les rapports ordinaires des citoyen.ne.s à la sphère publique, en mettant en perspective l'usage des papiers d'identité ? dans les situations de crise et les situations routinières. Ma participation à l'équipe ANR PIAF a élargi ma perspective de recherche initiale axée sur la bureaucratisation et le DDR en Côte d'Ivoire. Ma participation à ce groupe de recherche m'a permis de prendre davantage en compte le rôle des papiers d'identité dans la gouvernance en Côte d'Ivoire, notamment dans le contexte des récentes crises politiques et sociales traversées par le pays. J'ai ainsi enrichi ma réflexion en intégrant la dimension des droits de citoyenneté et l'importance des papiers d'identité dans la reconnaissance de ces droits, ainsi que leur réappropriation par les ex-combattant.e.s. Cette approche plus large a enrichi ma recherche pour inclure une analyse des implications des dispositifs d'identification dans les situations de crise et de post-crise notamment en termes de construction de nouvelles catégories sociales.

Enfin, cette thèse s'inscrit aussi dans la continuité d'une étude menée en 2014/2015 dans le cadre d'un mémoire de master portant sur les parcours et la réintégration socioéconomique des femmes ex-combattantes en Côte d'Ivoire. Mon étude de terrain de 7 mois s'était concentrée sur les femmes ex-combattantes des deux camps ivoiriens. Elle avait permis d'examiner les politiques de DDR et leur influence sur les ex-combattantes, en particulier en termes de genre. Les différentes lectures et entretiens menés à l'époque avaient mis en évidence les pratiques sociales liées aux politiques de DDR et leurs conséquences sur les ex-combattantes ivoiriennes. Le phénomène de rationalisation et de formalisation de l'institution en charge du DDR à l'époque, l'ADDR, avait été observé, ainsi que l'importance de l'organisation bureaucratique au sein des associations d'ex-combattant.e.s rencontrées.

Cette thèse analyse donc le double phénomène de bureaucratisation qui semble caractériser la Côte d'Ivoire post-conflit, en s'appuyant aussi sur des constats et observations précédemment effectués.

En élargissant l'étude aux ex-combattants masculins, très présents dans le secteur des démobilisés ivoiriens, je souhaite approfondir la compréhension de l'impact des programmes de sortie de crise sur l'ensemble des ex-combattants, et plus largement sur la société ivoirienne. En effet, l'objectif initial était de poursuivre ma réflexion sur l'influence de ces programmes, en se concentrant sur l'analyse des pratiques et matérialités bureaucratiques post-conflit

produites par les institutions en charge du DDR et les rebelles, ainsi que leur processus d'appropriation par les ex-combattant.e.s.

2) Contexte de l'étude et méthode de recherche :

Les données collectées lors des trois terrains de recherche menés en avril et novembre 2017, ainsi qu'en mars 2019, ont également conduit à une évolution de la problématique de cette thèse. Un terrain exploratoire a également été mené en octobre 2016 pour préparer cette recherche, ainsi qu'un dernier en octobre 2021. Mon objectif était de comprendre et d'illustrer la diversité des parcours des ex-combattant.e.s, tout en identifiant et en explorant les expériences et les aspects caractéristiques qu'ils partagent.

Le premier terrain de recherche qui a débuté en avril 2017 a été effectué dans un contexte spécifique. Cette période coïncidait en effet avec les événements tumultueux suite aux mutineries de militaires anciens rebelles intégrés dans l'armée qui « laissaient percevoir toute la complexité du champ sécuritaire ivoirien²³³ » comme le rappelle Ousmane Zina. L'ambiance particulière et les répercussions ces mutineries ont eu une influence incontestable sur le déroulement et les résultats de cette recherche, mettant en lumière les intrications entre les mouvements militaires et les ex-combattants et la dynamique sécuritaire nationale incertaine. En effet, les primes obtenues par les mutins ont suscité de grands espoirs chez les ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s, entraînant une (re)mobilisation de certain.e.s d'entre eux/elles pour obtenir des primes similaires. Ce contexte a donc été pris en compte dans l'analyse des données collectées pour cette recherche, menée dans un environnement marqué par un fort (re)dynamisme associatif chez les démobilisé.e.s ivoirien.ne.s, consécutif notamment à l'espoir d'obtenir des primes similaires à celles de leurs anciens camarades mutins intégrés dans l'armée.

Pour étudier la fabrique de l'identité d'ex-combattant.e en Côte d'Ivoire, cette thèse a recouru à une variété de sources de données, notamment des enquêtes ethnographiques, des entretiens biographiques pour recueillir des histoires de vie et une recherche archivistique. J'ai mené 143 entretiens formels (voir liste des interviews en annexe 1) avec entre autres une quarantaine d'ex-combattant.e.s, une dizaine de dozos, deux mutins de l'armée, douze ancien.ne.s employé.e.s des institutions en charge du DDR, neuf membres d'organisations de la société civile et chercheurs, trois membres d'associations d'anciens combattants, sept cadres politiques, quatre employés d'organisations internationales.

²³³ ZINA, Ousmane. « Transition sécuritaire et production “bric-à-brac” de l'ordre post-guerre en Côte d'Ivoire ». *Op. cit.* p. 98

Des entretiens semi-directifs individuels et collectifs ont été conduits avec des ex-combattant.e.s, en particulier les responsables d'associations d'ex-combattant.e.s, ainsi qu'avec des acteurs institutionnels (nationaux et internationaux) ayant participé au processus de DDR, dans chacune des localités étudiées sur la base d'un guide d'entretien, notamment pour étudier les trajectoires des ex-combattant.e.s. Toutefois, comme le rappellent Erving Goffman et Pierre Bourdieu, si l'approche biographique par les « histoires de vie » peut mettre en évidence les contingences de la carrière, elle présente également le risque d'être trompeuse en raison de son insistance sur la cohérence.

Mes terrains de recherche ont principalement été réalisés dans trois localités urbaines en Côte d'Ivoire : Abidjan, Korhogo et Bouaké. Ils ont été sélectionnés pour la forte présence d'ex-combattant.e.s en leur sein. Tout d'abord, Abidjan, la plus grande ville du pays et sa capitale économique, a été le lieu de nombreux entretiens en raison de son rôle central dans les développements politiques et sociaux du pays. Les entretiens menés à Abidjan, en particulier dans les communes d'Abobo²³⁴, d'Adjamé et d'Attécoubé, regroupant majoritairement des ex-combattant.e.s rebelles, ont permis d'explorer les dynamiques urbaines et les interactions entre les ex-combattant.e.s et la population civile. Ensuite, Bouaké²³⁵, située au nord du pays, a été un autre site de recherche essentiel. Ancien fief de la rébellion, cette ville a été le théâtre de nombreux événements liés au conflit ivoirien et au processus de DDR, ce qui en a fait un lieu stratégique pour comprendre les répercussions locales des politiques de DDR. Enfin, Korhogo²³⁶, située dans le nord de la Côte d'Ivoire, a également été inclus dans l'étude en raison de son rôle en tant qu'une des principales villes contrôlées par les Forces nouvelles (FN). La ville est devenue un centre opérationnel clé pour les rebelles et a servi de point de départ pour leurs actions dans le nord du pays. Après la crise, elle a été un lieu important des opérations de DDR, mais aussi de mobilisation des ex-combattant.e.s (voir chapitre 6), tout en jouant un rôle politique clé dans la vie nationale. Chacun de ces lieux a offert un aperçu unique des expériences

²³⁴ KONATE, Yacouba. « Abobo, ADOLand d'hier et d'aujourd'hui », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3-4. p. 341-364.

²³⁵ KASSI-DJODJO, Irène. « Les taxis-motos : un transport de crise dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire) », *Géotransports*. 2013 n° 1-2. ; ZINA, Ousmane. « Bouaké, la re-belle ? », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3-4. p. 263-264. ; *Côte d'Ivoire: les démobilisés de Bouaké à la croisée des chemins*. 2017. En ligne : <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20170525-cote-ivoire-demobilises-bouake-croisee-chemins> [consulté le 17 mars 2020].

²³⁶ *Study on the reintegration of children formerly associated with armed forces and groups through informal apprenticeship. Case studies of Korhogo (Ivory Coast) and Bunia (Democratic Republic of Congo)*. International Training Centre of the International Labour Organisation, 2010. ; ROGER, Dindji Médé, Diabagaté ABOU, Houenenou Kouadio DENIS, et al. « Émergence De Taxi-Motos Et Recomposition SpatioÉconomique À Korhogo : Les Taxi-Villes Entre Stratégies D'adaptation Et Désespoir », *European Scientific Journal, ESJ*. 31 décembre 2016, vol.12 n° 35. p. 190. ; FÖRSTER, Till. « La paix dans une zone de guerre. Lire la crise ivoirienne sur le temps long et par le bas », *Politique africaine*. 2017, vol.148 n° 4. p. 109.

et des perspectives des personnes impliquées dans le processus de DDR, ainsi que des citoyen.ne.s ordinaires touchés par la présence des groupes armés. Cette diversité géographique a contribué à une compréhension plus complète et nuancée de la manière dont la rébellion, les politiques de DDR, les dynamiques socioculturelles urbaines propres aux différentes localités et les expériences individuelles et collectives des démobilisé.es ont modelé l'identité des ex-combattant.e.s, révélant l'entrelacement complexe de ces facteurs dans la construction de leur identité post-conflit.

Effectuer des 'entretiens semi-directifs m'a permis d'obtenir des données approfondies en posant des questions ouvertes générales et spécifiques, tout en faisant des relances et des reformulations de questions en fonction des réponses des interviewés. J'ai suivi un guide d'entretien préétabli en fonction de chaque catégorie d'enquêtés, que j'adaptais également selon les précédents échanges que j'avais eus avec ces derniers ou selon des informations recueillies au cours d'autres entretiens. J'ai également veillé à garder une certaine flexibilité pour répondre à leurs préoccupations au fil des entretiens. L'objectif principal en recueillant des témoignages d'acteurs démobilisés était de comprendre comment ils/elles ont navigué dans le paysage sociopolitique ivoirien et comment ils/elles ont construit leur identité d'ex-combattant.e.

Des entretiens ont également été menés avec des membres d'institutions impliquées dans la mise en place de programmes de DDR en Côte d'Ivoire pour compléter les informations obtenues auprès des démobilisé.es, notamment d'anciens employés des institutions et responsables du DDR. Cette approche a permis de comprendre les expériences et les perceptions des ex-combattant.e.s quant à leurs trajectoires, leur réintégration socio-économique et leur positionnement dans la société ivoirienne. J'ai ainsi privilégié les témoignages des démobilisé.es plutôt que ceux des acteurs institutionnels. J'ai adopté dans ce cadre une approche respectueuse et attentive²³⁷, en écoutant activement les participant.e.s et en valorisant leurs perspectives. J'ai veillé à créer un environnement où les participant.e.s se sentaient à l'aise de s'exprimer ouvertement, sans craindre de jugement²³⁸.

Ces recherches ont également été ponctuées de plusieurs entretiens informels avec des ex-combattant.e.s rebelles, ainsi qu'avec des citoyen.ne.s ordinaires ayant dû s'adapter à la présence des groupes armés dans les localités où ils résidaient.

²³⁷ RUBIN, Herbert et Irene RUBIN. *Qualitative Interviewing (2nd ed.): The Art of Hearing Data*. 2455 Teller Road, Thousand Oaks California 91320 United States : SAGE Publications, Inc., 2005. En ligne : <https://methods.sagepub.com/book/qualitative-interviewing> [consulté le 26 octobre 2023].

²³⁸ KVALE, Steinar. « Dominance Through Interviews and Dialogues », *Qualitative Inquiry*. juin 2006, vol.12 n° 3. p. 480-500.

La Côte d'Ivoire est un contexte largement étudié, ce qui a créé une certaine familiarité parmi ses populations vis-à-vis des enquêtes académiques. Cette situation résulte du passage fréquent de chercheurs et chercheuses de divers horizons, amenant les populations locales à être habituées au rôle d'objet d'étude. Cette expérience répétée avec le monde de la recherche a toutefois pu potentiellement façonner leurs réponses et interactions, influençant ainsi les dynamiques de collecte de données sur le terrain.

Les entretiens formels ont tous été enregistrés avec le consentement verbal préalable des participant.e.s. Ces entretiens ont ensuite été fidèlement retranscrits pour permettre une analyse détaillée. L'analyse des données a été effectuée de manière inductive, en utilisant une méthode d'analyse de contenu pour identifier les thèmes récurrents dans les discours des participant.e. s. Ainsi, les données ont été analysées en utilisant une méthode de codage thématique pour les décomposer en unités significatives et les organiser en thèmes clés. Les thèmes émergents identifiés ont permis de dégager des tendances, des motifs et des perceptions récurrentes, permettant de faciliter une compréhension des différentes perspectives individuelles, mais aussi de saisir la complexité des expériences collectives et des dynamiques sociales sous-jacentes. Le codage des entretiens et l'analyse qui en découle ont été simplifiés grâce à l'utilisation du logiciel Atlas.ti. Cet outil informatique m'a permis de structurer, d'organiser et de catégoriser efficacement les données recueillies lors de mes entretiens, facilitant ainsi leur traitement et leur interprétation. À l'aide d'Atlas.ti j'ai pu créer des codes, des réseaux de concepts et rechercher des motifs récurrents. L'utilisation de ce logiciel m'a permis de gagner un temps précieux et d'obtenir des résultats plus fiables et plus pertinents à partir des entretiens.

A l'instar des observations de Marielle Debos sur les hommes en armes au Tchad, les ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s que j'ai interrogé.e.s « ont tous un point commun : celui d'avoir accepté, pour des raisons qui leur sont propres, de me parler de leur vie. Les biais sont nombreux, à commencer par la facilité avec laquelle on se laisse prendre par le récit des plus loquaces en négligeant les signes importants, mais si difficiles à interpréter de ceux qui ne se livrent pas. Certains ont raconté leur vie comme un long fleuve — qui n'a rien de tranquille — quand d'autres n'ont laissé échapper que des bribes qui s'accumulent au fil des jours²³⁹ ». Pourquoi cette citation ici ?

²³⁹ DEBOS, Marielle. *Le métier des armes au Tchad. Op. cit.* p. 37

J'ai utilisé un guide d'entretien standardisé et la triangulation des données à travers différentes sources et méthodes. J'ai également veillé à les confronter à d'autres sources de données afin d'éviter une perspective partielle. En outre, un autre inconvénient important de l'utilisation de la parole des acteurs est que ces derniers ne sont pas forcément conscients de tous les aspects de la situation qu'ils décrivent²⁴⁰. J'ai consulté des expert.e.s du domaine du DDR ainsi que des chercheurs pour diversifier les points de vue et les compléter.

J'ai adopté une approche longitudinale²⁴¹ en menant des entretiens avec divers interviewés sur une période étendue de plusieurs années. Cette méthodologie m'a offert deux avantages majeurs. Premièrement, elle a facilité l'établissement d'un lien de confiance profond avec les participants, essentiel pour obtenir des réponses sincères et détaillées. Deuxièmement, elle m'a permis de suivre et d'analyser l'évolution de leurs trajectoires, perspectives, et sentiments au fil du temps²⁴². Prenons l'exemple de Fofana, que j'ai rencontré initialement en 2014. Nos interactions répétées ont culminé avec un dernier entretien en 2019. Cette période de cinq ans m'a donné l'occasion d'observer les changements et continuités dans sa vie et ses réflexions. De la même manière, j'ai suivi les membres de la cellule 39 sur une période de quatre ans, depuis notre première rencontre en 2017 jusqu'à notre dernier échange en 2021. Cette démarche longitudinale m'a non seulement permis d'acquérir une compréhension approfondie des individus et des groupes étudiés, mais aussi de percevoir les nuances et les dynamiques temporelles souvent omises dans des études plus ponctuelles. Ces interactions régulières et étalées dans le temps m'ont offert un panorama riche et évolutif de la réalité de mes interviewés.

Enfin, j'ai appliqué une transparence à mon travail de recherche en expliquant clairement mes objectifs et mon rôle en tant que chercheur aux participant.e.s. J'ai répondu à leurs questions et préoccupations, et j'ai maintenu une communication ouverte tout au long du processus de recherche. Ma démarche visait à garantir que les entretiens et les données recueillies soient le reflet le plus fidèle possible des perspectives et expériences des participant.e.s, tout en minimisant les distorsions potentielles introduites par ma propre position sociale et identitaire en tant que chercheuse.

²⁴⁰ BOURDIEU, Pierre. *Ce que parler veut dire. Op. cit.*

²⁴¹ SALDAÑA, Johnny. *Longitudinal qualitative research: analyzing change through time*. Walnut Creek, Calif : AltaMira Press, 2003. 199 p. ; LE ROUX, Guillaume, Christophe IMBERT, Arnaud BRINGE, et al. « Transformations sociales de l'agglomération parisienne au cours du XXe siècle : une approche longitudinale et générationnelle des inégalités d'accès à la ville », *Population*. 2020, vol.75 n° 1. p. 71-100.

²⁴² MCLEOD, Julie et Rachel THOMSON. *Researching Social Change*. 1 Oliver's Yard, 55 City Road, London England EC1Y 1SP United Kingdom : SAGE Publications Ltd, 2009. En ligne : <https://methods.sagepub.com/book/researching-social-change> [consulté le 26 octobre 2023].

J'ai également collecté des documents lors des différents entretiens. À cet effet, j'ai sollicité chaque personne interviewée pour qu'elle me fournisse des documents²⁴³ concernant le conflit, le DDR ou leur implication associative, comme illustré par les documents d'Aïcha par exemple (chapitre 6). Ainsi, dans cette thèse, il est démontré que le recours aux papiers est un processus important de subjectivation des acteurs. Les documents fournis par les interviewé.e.s, tels que les papiers divers, les cartes, les rapports et les lettres, ont donc été utilisés pour étayer l'étude. La collecte de ces documents a été un complément précieux aux entretiens semi-directifs et aux observations de terrain, même si elle a été confrontée à des défis tels que la réticence de certains acteurs à partager des documents confidentiels. De plus, des revues de presse ont été consultées dans les archives du fonds documentaire de l'institut français d'Abidjan, afin de compléter et d'approfondir l'analyse. Ces revues, qui rassemblent des articles de journaux de l'époque de la crise (2002 à 2008), produits en zone gouvernementale, fournissent un aperçu précieux bien qu'incomplet des discours publics, des tendances et des perceptions dominantes de l'époque. En intégrant ces sources, j'ai été en mesure d'apporter une dimension contemporaine et contextuelle à mon travail, reflétant la manière dont les événements et les thèmes de ma recherche étaient perçus et rapportés par les médias au moment du conflit.

En outre, j'ai mené des observations directes lors de divers rassemblements de démobilisé.es dans les *grins* de thé où j'ai passé de longues heures avec certains groupes à Bouaké, mais aussi lors et après les repas pris avec les enquêtés dans des maquis ou diverses gargotes et réunions associatives. Ces observations sur le terrain m'ont permis de m'immerger dans leur environnement et d'obtenir une compréhension plus fine des dynamiques de pouvoir, des interactions et des discussions qui se produisent au sein de ces groupes. Lors de ces rassemblements, j'ai prêté attention aux détails, tels que la manière dont les participant.e.s interagissaient entre eux/elles, la nature des débats, les sujets fréquemment abordés, et les éventuels points de tension ou de consensus. J'ai également observé lors de ces rencontres, des rôles et hiérarchies informels, entre les chefs (souvent les présidents d'associations) et leurs subordonnés (surnommés « bons petits »). Apparaît alors au sein de ce groupe de cadets sociaux que les individus possédant un capital social élevé tendent à occuper des positions de leadership au sein des associations. À l'inverse, ceux avec moins de capital social se retrouvent souvent à des postes subalternes, exécutant les ordres des dirigeants. L'observation participante permet de mettre en lumière et d'analyser les mécanismes complexes de prise de décision au sein de

²⁴³ SCOTT, John. *A matter of record: documentary sources in social research*. Cambridge, UK : Polity Press, 1990. 233 p.

ces associations qui n'auraient pas nécessairement émergé des entretiens et autres analyses documentaires effectuées. En effet, en assistant aux réunions associatives, j'ai pu recueillir des données en temps réel²⁴⁴ et saisir les nuances et les subtilités qui pourraient échapper à une simple interview ou à un questionnaire. Les observations m'ont également fourni l'occasion d'identifier et de comprendre les préoccupations, aspirations, et défis auxquels sont confrontées les personnes au cœur de ces associations. Combiner ces observations directes avec d'autres méthodes de recherche a enrichi mon analyse, en me donnant une vision complète et multidimensionnelle des phénomènes étudiés. Ces expériences sur le terrain ont été essentielles pour contextualiser ma recherche et pour offrir une perspective ancrée dans les réalités vécues par les enquêtés.

Travailler sur les ex-combattant.e.s rebelles ivoirien.ne.s a ainsi nécessité une approche spécifique²⁴⁵. Ma stratégie d'enquête a évolué au fil du temps, en fonction des contraintes et des opportunités offertes sur le terrain. Tout d'abord, j'ai cherché à diversifier les lieux d'enquête afin d'obtenir un échantillon représentatif des ex-combattant.e.s rebelles ivoirien.ne.s. J'ai utilisé la méthode du « snowball sampling²⁴⁶ » pour sélectionner les enquêtés en fonction de leur accessibilité et de leur volonté de participer, en ciblant les ex-combattant.e.s engagée.e.s dans des associations. Les enquêtes de terrain ont été facilitées par les réseaux établis grâce à mes enquêtes antérieures, dans le cadre de mon mémoire de Master en 2014-2015, et par des contacts obtenus auprès de collègues travaillant pour les Nations Unies²⁴⁷. Enfin, les documents et la littérature grise collectés auprès des organisations en charge du DDR ont également fourni des informations importantes sur les politiques et les programmes mis en place par différents acteurs depuis 2002 et ont permis de suivre leur évolution au fil du temps. L'introduction auprès des premiers démobilisé.es a été grandement facilitée par ces acteurs institutionnels en qui ils/elles avaient confiance.

²⁴⁴ EMERSON, Robert M., Rachel I. FRETZ, et Linda L. SHAW. *Writing ethnographic fieldnotes*. 2nd ed. Chicago : The University of Chicago Press, 2011. 289 p.

²⁴⁵ LEE, Raymond M. *Doing research on sensitive topics*. London ; Newbury Park, Calif : Sage Publications, 1993. 248 p.

²⁴⁶ BIERNACKI, Patrick et Dan WALDORF. « Snowball Sampling: Problems and Techniques of Chain Referral Sampling », *Sociological Methods & Research*. novembre 1981, vol.10 n° 2. p. 141-163.

²⁴⁷ En 2014, lors de mes recherches pour la rédaction de mon Mémoire de Master j'effectuais en parallèle un stage de six mois au sein du Bureau d'ONU Femmes Côte d'Ivoire. Bien que cette entité des Nations Unies ne se concentrait pas directement sur le DDR – un domaine principalement du ressort du PNUD et de l'ONUCI – ce stage s'est toutefois avéré extrêmement bénéfique. Il m'a en effet ouvert les portes d'un réseau étendu de contacts institutionnels. Mes collègues d'ONU Femmes ont facilité des mises en relation avec des agents d'autres entités des Nations Unies travaillant sur le DDR, mais aussi avec les institutions en charge du DDR partenaires des Nations Unies, enrichissant ainsi significativement ma recherche.

3) Réflexivité intersectionnelle : Une « Diallo » parmi les « démo » : analyse des positions personnelle et professionnelle dans la recherche sur le terrain

Dans cette section, je m'attarde sur l'impact de ma multipositionnalité en tant que chercheuse. J'embrasse une « perspective intersectionnelle réflexive »²⁴⁸ pour déchiffrer comment mes expériences et identités, en tant que chercheuse racisée, constituent à la fois des axes de privilège et d'oppression cruciaux pour comprendre mes interactions avec les enquêtés.e.s. Cette exploration vise non seulement à questionner l'ordre symbolique existant entre le chercheur et l'enquêté.e, mais aussi à élaborer un cadre pour une production de savoirs plus éthique et inclusive. M'inspirant des travaux de Rodriguez et Ridgway, je considère que « la réflexivité ne consiste pas seulement à réfléchir sur sa propre positionnalité et sur la manière dont elle évolue lors des interactions avec les participants, mais aussi sur la manière dont les chercheurs et les participants naviguent de manière agentique à travers les hypothèses et implications liées à ces positionnalités, la réflexivité intersectionnelle devient alors un miroir incontournable pour le connaisseur²⁴⁹ ».

J'adopte l'intersectionnalité comme outil d'analyse réflexif, examinant l'impact des multiples facettes de mes identités²⁵⁰ — genre, âge, race, ethnicité²⁵¹, classe sociale — ainsi que mes rôles, à la fois personnels et professionnels, dans mes relations avec le terrain de recherche et les personnes enquêtées²⁵². Cela m'a permis de mettre en lumière les entrecroisements complexes de diverses identités et leur influence sur mon travail. Cette introspection s'étend également à l'examen des manières dont cette recherche a modelé la chercheuse que je suis (devenue), en explorant mes diverses renégociations à travers ces intersections.

Je discuterai des défis et des avantages à naviguer²⁵³ dans ces multiples positions, et comment cela a influencé ma compréhension et analyse du sujet étudié.

²⁴⁸ RODRIGUEZ, Jenny K. et Maranda RIDGWAY. « Intersectional reflexivity: Fieldwork experiences of ethnic minority women researchers », *Gender, Work & Organization*. 2023, vol.30 n° 4. p. 1273-1295.

²⁴⁹ *Ibid.* p. 1276

²⁵⁰ ENGLAND, Kim V. L. « Getting Personal: Reflexivity, Positionality, and Feminist Research* », *The Professional Geographer*. février 1994, vol.46 n° 1. p. 80-89.

²⁵¹ Helene Quashie rappelle que « La réflexivité associée au processus d'enquête interroge souvent les effets de l'âge, du sexe et de l'appartenance sociale du chercheur. Mais il est peu souvent question, dans la littérature scientifique, du croisement de ces variables sociologiques avec l'identité ethnoracialisée assignée à l'enquêteur », QUASHIE, Hélène. « Les « origines » présumées du chercheur. Ethnicisation et racialisation de la relation d'enquête dans des contextes migratoires vers le « Sud » (Sénégal) », *Revue européenne des migrations internationales*. 1 septembre 2017, vol.33 n° 2-3. p. 230.

²⁵² ROSE, Gillian. « Situating knowledges: positionality, reflexivities and other tactics », *Progress in Human Geography*. juin 1997, vol.21 n° 3. p. 305-320.

²⁵³ *Navigating the Field*. En ligne : <https://fieldwork.weblogs.anu.edu.au/> [consulté le 26 novembre 2023].

Cette autoréflexion a également examiné la manière dont les identités intersectionnelles sont mobilisées par tous les acteurs dans les interactions. Elle m'a aidé à reconnaître et à comprendre l'impact de ces facteurs sur la dynamique des entretiens et sur la perception des personnes enquêtées à mon égard.

Cette approche m'a également permis d'adopter une posture plus équilibrée, garantissant ainsi une collecte de données plus riche et plus nuancée. En outre, elle a facilité l'établissement d'un lien de confiance avec les personnes interviewées, un aspect fondamental pour obtenir des informations significatives. Cette analyse inclut la considération de mon degré de familiarité et d'aisance en fonction de ces différents statuts, ainsi que la manière dont mes réactions influencent, et sont influencées par, les réponses et comportements des enquêtés. Cette réflexion critique vise à améliorer ma compréhension des dynamiques interpersonnelles et à renforcer l'objectivité et l'efficacité de mon travail de recherche.

Dans les sections suivantes, je procède à une analyse détaillée des événements, mettant en lumière les moments problématiques et examinant les dynamiques sous-jacentes, conformément à l'approche proposée par Rodriguez et Ridgway²⁵⁴. Cette exploration vise à répondre à des questions clés : pourquoi ces moments étaient-ils problématiques ? Quel a été mon rôle dans ces situations ? Cette réflexion me permet non seulement de discerner les enjeux et défis rencontrés, mais aussi de comprendre ma propre implication et la manière dont j'ai influencé ou été influencée par ces événements.

En somme, cette démarche réflexive et intersectionnelle a enrichi mon processus de recherche, me permettant de naviguer de manière plus consciente et responsable dans le paysage complexe de la recherche en sciences sociales.

Mon identité de jeune femme noire d'origine gabonaise et guinéenne et étant née et ayant grandi en France a influencé de manière significative mes interactions avec les participants masculins et féminins sur le terrain, particulièrement dans cet environnement majoritairement masculin. Il était également crucial pour moi de ne pas être prise pour une espionne, une journaliste ou une représentante d'organisations internationales ou d'ONG²⁵⁵.

Au cours de mes différents terrains, j'ai vécu des expériences variées, allant de l'acceptation aisée à la condescendance, voire à la méfiance et au rejet, qui ont été à la fois formatrices et informatives. J'ai veillé à analyser dans leur contexte politique les moments de

²⁵⁴ RODRIGUEZ, Jenny K. et Maranda RIDGWAY. « Intersectional reflexivity ». *Op. cit.* p. 1280

²⁵⁵ QUASHIE, Hélène. « Les « origines » présumées du chercheur. Ethnicisation et racialisation de la relation d'enquête dans des contextes migratoires vers le « Sud » (Sénégal) ». *Op. cit.*

silences comme les moments de loquacité²⁵⁶ des enquêtés.e.s. Ces dynamiques se sont manifestées de manière particulièrement marquée dans mes échanges avec les femmes ex-combattantes, où je naviguais entre inclusion et exclusion.

La diversité de mes origines ethniques et ma classe sociale ont enrichi ma capacité à comprendre et à interagir avec différentes cultures et perspectives sur le terrain. Ce parcours identitaire a été crucial pour appréhender la construction des identités des ex-combattant.e.s, tout en explorant ma propre identité. En outre, j'ai veillé à ne pas laisser mes préjugés et expériences personnelles influencer la collecte et l'analyse des données.

Ma triple nationalité française, gabonaise et guinéenne, ainsi que mon identité en tant que femme noire d'ascendance africaine, ont eu une influence notable sur mes interactions avec les personnes interrogées. Mon nom de famille, "Diallo", typiquement associé à l'ethnie peule, a créé un lien de familiarité, surtout avec les démobilisés du nord du pays, souvent issus de l'ethnie malinké, qui entretiennent des liens de cousinage à plaisanterie avec les groupes peuls²⁵⁷. Cette connexion ethnique, perçue comme une alliance culturelle, a enrichi la dynamique de mes entretiens.

Cette situation a également façonné certaines attentes quant à mon comportement, influencées par des intersections complexes de genre, d'origine ethnique et raciale, d'âge et de classe sociale. Parfois, je me suis trouvée à adapter mon comportement pour gagner l'approbation de mes interlocuteurs, essentiels à mes recherches. Sur le plan religieux, par exemple, bien que personnellement chrétienne (de par ma mère), l'association de mon héritage peul (issu de mon père) à l'islam a introduit une certaine ambiguïté. La plupart des enquêtés supposaient que j'étais musulmane en raison de mon origine ethnique révélée par mon patronyme. J'ai souvent choisi de ne pas corriger cette supposition, me positionnant stratégiquement pour établir un climat de confiance et de familiarité culturelle et religieuse. Cette expérience a illustré des processus complexes de racialisation et d'ethnisation, mettant en évidence les interactions entre diverses perceptions de l'« africanité » de mes

²⁵⁶ DEBOS, Marielle. *Le métier des armes au Tchad*. Op. cit. p. 35

²⁵⁷ Pour rappel, Etienne Smith rappelle que « le cousinage de plaisanterie semble créer un sentiment de « communauté », paradoxalement basé sur la reconnaissance de la différence : c'est l'identification de tel ou tel interlocuteur comme « différent », c'est-à-dire membre d'un « autre » groupe ethnique ou patronymique, porteur d'altérité, qui commande l'activation du cousinage, qui n'a de sens que si cette altérité est reconnue. S'expriment la différence (« tu es Peul, moi je suis Sereer, nous sommes donc différents ») et le sentiment de communauté (« mais nous sommes cousins à plaisanteries ; la hiérarchie (« les Peuls sont nos esclaves »/ « les Sereer sont nos esclaves ») et l'égalité risibilité (« mais on ne peut s'empêcher de se taquiner ») », voir SMITH, Étienne. « Les cousinages de plaisanterie en Afrique de l'Ouest, entre particularismes et universalismes », *Raisons politiques*. 2004, vol.13 n° 1. p. 157-169.

interlocuteurs.trices, telles que décrites par Quashie²⁵⁸. Ces dernier.es, ne connaissant pas en détail mon ascendance ou mon parcours personnel, formaient leurs hypothèses sur la base de mon patronyme, de mon apparence physique, et de mon statut socio-économique supposé.

Cette approche a parfois contribué à favoriser des échanges plus ouverts et à améliorer la qualité des informations recueillies, tout en influençant la manière dont les participant.e.s me percevaient et la nature de nos interactions. J'ai ainsi passé de longs moments au "grin", assise sur des nattes sous les arbres à boire du thé avec certains groupes de démobilisés, des instants ponctués par des temps de prières pour eux. Comme je l'aborde en détail dans le chapitre 6, les "grins" représentent des lieux de sociabilité majoritairement masculins. Ma présence en tant que femme dans ces lieux publics, fréquentés majoritairement par des hommes, était largement conditionnée par mon statut d'étrangère. Cette extranéité m'a conféré une sorte d'avantage et de statut particulier, me permettant d'être tolérée et acceptée dans ces cercles traditionnellement réservés aux hommes²⁵⁹. Cette situation révèle des dynamiques intéressantes sur la manière dont les normes de genre et les perceptions culturelles interagissent et sont fluctuantes. Le fait d'être perçue comme une *étrangère* a, dans une certaine mesure, atténué les barrières de genre habituellement en place dans ces espaces sociaux. Ma position particulière a créé un espace de neutralité, me permettant d'observer et d'interagir dans ces grins sans être immédiatement soumise aux normes et attentes sociales habituellement imposées aux femmesivoiriennes. Cette acceptation dans les grins a également offert une perspective unique sur les interactions masculines dans ces espaces et a enrichi ma compréhension des dynamiques sociales et culturelles en jeu.

Mon identité française m'a offert des avantages notables, comme la capacité de rester à l'écart des conflits internes et des tensions spécifiques à la société ivoirienne, dans la mesure où « je ne représentais pas une menace. Les enquêtés semblaient s'ouvrir plus facilement à une personne n'appartenant à aucune région, à aucun groupe ethnique, à aucun mouvement politique ou politico-militaire du pays²⁶⁰ ». En occupant cette position extérieure, j'ai pu apporter un regard neuf et souvent enrichissant, qui a facilité l'analyse et la compréhension des

²⁵⁸ QUASHIE, Hélène. « Les « origines » présumées du chercheur. Ethnicisation et racialisation de la relation d'enquête dans des contextes migratoires vers le « Sud » (Sénégal) ». *Op. cit.*

²⁵⁹ Dans son ouvrage "Le métier des armes au Tchad", Marielle Debos apporte un éclairage pertinent sur la manière dont sa position en tant que femme blanche étrangère a influencé son accès et sa présence dans des espaces de sociabilité traditionnellement masculins au Tchad. Elle analyse de façon critique comment sa propre identité sociale et culturelle a permis des interactions et des observations qui auraient pu être inaccessibles autrement, mettant en lumière la complexité des dynamiques de genre, de race et de statut social dans le contexte de ses recherches. Cette réflexion introspective de Debos offre une perspective nuancée sur les interactions interculturelles et leur impact sur le travail de terrain en sciences sociales, voir DEBOS, Marielle. *Le métier des armes au Tchad. Op. cit.*

²⁶⁰ *Ibid.* p. 37

contextes et des dynamiques locaux. Cependant, ce statut a également présenté des limites. Mon manque de familiarité avec certaines subtilités de la culture ivoirienne et mon insuffisance dans la maîtrise des langues locales ont parfois entravé ma capacité à saisir pleinement les témoignages et les perspectives des personnes interrogées. Ces lacunes ont souligné l'importance de la connaissance culturelle et linguistique dans la recherche sur le terrain et ont parfois nécessité des efforts supplémentaires pour combler ces écarts et assurer une compréhension plus nuancée et approfondie des sujets abordés.

Ma réflexivité m'a permis d'examiner comment les hiérarchies de pouvoir se manifestaient dans mes interactions avec les participants masculins. Ces observations m'ont aidée à comprendre comment certaines dimensions sociales, comme le genre, l'âge, et l'origine raciale ou ethnique, influencent notre capacité à percevoir à la fois les désavantages et la négociation des privilèges. En tant que jeune femme étrangère évoluant dans un milieu dominé par les hommes, mon identité a eu plusieurs répercussions sur l'enquête. Lors de mes interactions au cours de la recherche, j'ai stratégiquement ajusté mes narrations pour me positionner comme une experte non intimidante. Cette approche impliquait de souligner ou d'atténuer certaines facettes de mon identité en fonction de la situation. Par exemple, je mettais en avant certaines dimensions de mon identité lorsque cela renforçait ma crédibilité, et je les minimisais ou me conformais aux attentes lorsque cela était nécessaire pour maintenir le contrôle du contexte relationnel. Ce processus reflète ce que Rodriguez et Ridgway décrivent comme l'importance de "bien naviguer dans les intersections"²⁶¹, c'est-à-dire agir de manière conforme aux attentes associées à mon profil de jeune femme dans ce contexte spécifique. Cette adaptation constante a été essentielle pour façonner et transmettre les identités que je souhaitais projeter, tout en créant un environnement propice à ma protection par un repositionnement continu. Par exemple, certains hommes interrogés me percevaient comme inexpérimentée, naïve et/ou immature²⁶² en raison de mon jeune âge à l'instar de ce qu'analysaient Rodriguez et Ridgway, mais aussi en raison de mon statut d'étrangère et de mon genre, ce qui a parfois remis en question mon autorité en tant qu'experte. Cela m'a aussi, à certains moments, permis de recueillir davantage d'informations, en adoptant un rôle d'ingénue et en jouant sur les stéréotypes sexistes²⁶³ pour encourager les hommes à m'expliquer certains aspects du conflit et

²⁶¹ RODRIGUEZ, Jenny K. et Maranda RIDGWAY. « Intersectional reflexivity ». *Op. cit.* p. 1285

²⁶² *Ibid.* p. 1282

²⁶³ DEBOS, Marielle. « Genre, sécurité et éthique. Vade-mecum pour l'enquête de terrain », *Critique internationale*. 2023, vol.100 n° 3. p. 59-73.

de l'après-conflit en Côte d'Ivoire. Cependant, cette approche a eu ses inconvénients. J'ai régulièrement été confrontée à des attitudes paternalistes de la part de certains enquêtés²⁶⁴, en particulier à des comportements de "mansplaining"²⁶⁵. Dans ces situations, des hommes se sentaient le besoin de m'apporter des explications parfois condescendantes ou excessivement simplifiées, sous-estimant souvent ma capacité à saisir les subtilités et les complexités du conflit, en raison de ma position de femme étrangère. Ce phénomène a parfois représenté un obstacle notable dans mon travail de recherche, m'imposant de prendre du recul et de développer des stratégies pour le surmonter. De plus, en raison de ma position, certains entretiens se sont avérés moins fructueux. Dans ces cas, les interlocuteurs masculins déviaient souvent vers des questions personnelles inappropriées, ce qui rendait difficile le recentrage de la discussion sur mes sujets de recherche. Cette tendance à dévier du sujet principal nécessitait de ma part une vigilance constante et des efforts supplémentaires pour maintenir l'orientation et la productivité de l'entretien, tout en naviguant habilement dans le contexte social et culturel complexe dans lequel je me trouvais.

Dans le cadre des entretiens, qui sont en eux-mêmes des situations performatives, il existe une dynamique co-créée qui s'appuie sur les perceptions et attentes mutuelles entre le chercheur et les participants. Cette dynamique est fondamentale pour la collecte de données, car elle influence non seulement la manière dont l'information est partagée, mais aussi la façon dont elle est reçue et interprétée. Ainsi, la gestion de mon identité et de mes interactions a joué un rôle clé dans le façonnement de ces dynamiques d'entretien et dans la qualité des données recueillies.

Dans le cadre de mes interactions avec les participants masculins, j'ai aussi dû adopter des stratégies spécifiques pour assurer ma sécurité²⁶⁶. Cela incluait la sélection minutieuse des lieux et des horaires pour les entretiens. Pour des raisons de sécurité, j'ai privilégié la tenue des entretiens dans des espaces publics et en la journée. Des endroits comme les maquis, bien que parfois bruyants²⁶⁷, offraient un cadre décontracté et rassurant pour les interviewés comme pour moi. De plus, j'ai accordé une attention particulière à ma tenue vestimentaire. Suivant les

²⁶⁴ QUASHIE, Hélène. « Les « origines » présumées du chercheur. Ethnicisation et racialisation de la relation d'enquête dans des contextes migratoires vers le « Sud » (Sénégal) ». *Op. cit.*

²⁶⁵ Rebecca Solnit explore la façon dont certains hommes assument avec condescendance qu'ils savent mieux que les femmes, même lorsqu'il s'agit de sujets sur lesquels la femme est experte. Elle aborde cette dynamique de communication sous l'angle du pouvoir, du genre et de la condescendance. Voir : SOLNIT, Rebecca. *Men explain things to me*. Updated edition with two new essays. Chicago, Illinois : Haymarket Books, 2014. 159 p.

²⁶⁶ DEBOS, Marielle. « Genre, sécurité et éthique. Vade-mecum pour l'enquête de terrain ». *Op. cit.*

²⁶⁷ Ce qui en contrepartie avait pour conséquences d'être des lieux bruyants rendant parfois difficiles la tâche de la transcription des entretiens

observations de Johnson, Lennon et Rudd²⁶⁸, j'ai pris conscience que les vêtements sont étroitement liés à la projection de l'identité et à la façon dont on se perçoit. J'ai donc veillé à choisir des tenues qui contribuaient à la présentation appropriée de mon identité professionnelle dans le contexte des entretiens.

Ma participation aux réunions d'associations de démobilisé.es a souvent eu lieu en extérieur durant la journée, ce qui a rendu ma présence plus aisée. Toutefois, certains entretiens se sont déroulés dans des bureaux privés, principalement pour des raisons de confidentialité. Ce fut le cas notamment avec d'anciens employés de structures en charge du DDR et lorsque des liens de confiance se sont établis au fil du temps, comme avec Fofana que je côtoie depuis 2014. Néanmoins, l'un de ces entretiens, mené dans le bureau d'un enquêteur, s'est avéré difficile. L'interviewé eut des paroles et comportements inappropriés, me mettant dans une situation d'inconfort et me faisant me sentir en danger. Malheureusement comme le rappelle Marielle Debos, ce genre de situation est d'une « grande banalité [car] faire du terrain en tant que femme, c'est être potentiellement confronté à des avances non souhaitées, des agressions sexistes et sexuelles, des viols²⁶⁹ ». Les réflexions d'Isabelle Clair illustrent assez bien la situation que j'ai vécue : « alors que l'enquêteur·trice s'efforce de mettre en scène une relation à visée scientifique, son interlocuteur·trice peut croire y déceler une visée sexuelle ou, a minima, une disponibilité sexuelle²⁷⁰ ». Pour retoquer ces sollicitations « amoureuses », dont j'ai fait l'expérience à de nombreuses reprises à des degrés divers et variés, j'avais recouru à plusieurs stratégies pour refuser poliment les avances tout en évitant de contrarier l'enquêteur et en maintenant le lien. Tout d'abord l'utilisation du « rire comme dispositif intersexuel ²⁷¹ » afin de prendre de la distance, mais aussi le « recours à un partenaire, réel ou fictif en jouant d'une norme hétérosexiste : la non-disponibilité sur le marché sexuel d'une femme qui est avec un autre homme ²⁷² ». Ce fut l'unique occasion où je me suis sentie mal à l'aise en tant que femme durant mes recherches. Cette expérience a souligné l'importance de choisir le lieu des entretiens avec soin, surtout en tant que chercheuse dans un contexte potentiellement vulnérable.

²⁶⁸ JOHNSON, Kim, Sharron J. LENNON, et Nancy RUDD. « Dress, body and self: research in the social psychology of dress », *Fashion and Textiles*. 22 novembre 2014, vol.1 n° 1. p. 20.

²⁶⁹ DEBOS, Marielle. « Genre, sécurité et éthique. Vade-mecum pour l'enquête de terrain ». *Op. cit.* p. 62

²⁷⁰ CLAIR, Isabelle. « La sexualité dans la relation d'enquête: Décryptage d'un tabou méthodologique », *Revue française de sociologie*. 1 avril 2016, Vol. 57 n° 1. p. 55.

²⁷¹ RODRIGUEZ, Jenny K. et Maranda RIDGWAY. « Intersectional reflexivity ». *Op. cit.* p. 1284

²⁷² DEBOS, Marielle. « Genre, sécurité et éthique. Vade-mecum pour l'enquête de terrain ». *Op. cit.* p. 68

Dans une autre perspective, mon rapport aux femmes ex-combattantes a révélé une complexité supplémentaire. En ma qualité de chercheuse étrangère, j'ai dû relever des défis significatifs pour m'intégrer et établir des liens de confiance avec ces femmes ex-combattantes.

Mon objectif principal était notamment de mettre en lumière l'expérience souvent occultée des femmes durant les périodes de conflit et de post-conflit. En me concentrant sur leur réalité, j'ai cherché à rompre avec la tendance à l'invisibilisation de leur vécu, soulignant ainsi le rôle crucial et les défis uniques qu'elles affrontent dans ces circonstances tumultueuses. Mon appartenance à la communauté peule a influencé la manière dont j'étais perçue par les femmes rencontrées. Souvent elles m'ont identifiée comme une « fille » ou une « sœur », une perception teintée par leur propre contexte communautaire et leur expérience de sororité. Cette identification, bien que témoignant d'une certaine familiarité, comportait également des implications en termes d'attentes et de stéréotypes.

Ces interactions ont mis en lumière les nuances des dynamiques de genre et d'ethnicité, soulignant combien ces facteurs peuvent façonner les relations de terrain. Elles ont également révélé l'importance de naviguer avec sensibilité et compréhension au sein de ces différentes strates d'identité et d'appartenance communautaire. En tant que chercheuse, j'ai dû constamment ajuster mon approche pour respecter ces diverses perceptions et pour m'assurer que ma présence et mes questionnements étaient accueillis avec confiance et ouverture, créant ainsi un espace propice au dialogue et à l'échange sincère.

Un aspect supplémentaire de mon identité est entré en jeu ici : ma nationalité française. Mon accent français en particulier a joué un rôle ambigu dans mes interactions sur le terrain. D'un côté, il a instauré un écart perceptible avec de nombreuses femmes ex-combattantes, symbolisant des différences culturelles et sociales. Ce phénomène a souvent conduit à un sentiment d'étrangeté et de distance, compliquant la tâche de gagner leur confiance et de faciliter un dialogue ouvert. De l'autre côté, cet accent a semblé avoir un effet contraire sur les hommes que j'interrogeais. Il a paru attirer leur intérêt, peut-être en raison de perceptions associées à des opportunités économiques ou sociales liées à la France. Cette réaction masculine suggère une attente de bénéfices ou de rétributions futures, possiblement liés à des idées préconçues sur les avantages économiques ou le prestige associés à mon pays d'origine. A l'instar de Marielle Debos, j'observe que les hommes ex-combattants interrogés, sont des « cadets sociaux qui n'ont pas grand-chose à perdre, mais des frustrations et de l'amertume à partager accueillent favorablement la venue d'une chercheuse étrangère²⁷³ ». Par ailleurs,

²⁷³ DEBOS, Marielle. *Le métier des armes au Tchad. Op. cit.* p. 35

comme elle, je note que « la rencontre avec une étrangère valorise l'histoire des personnes interrogées, ce qui est particulièrement important aux yeux de ceux qui sont aujourd'hui marginalisés ou stigmatisés. [...] Certains enquêtés, notamment les démobilisés, plaçaient beaucoup d'espoirs dans notre rencontre. [...] J'ai passé beaucoup de temps à expliquer à mes interlocuteurs que je ne travaillais ni pour une organisation non gouvernementale (ONG) ni pour une organisation internationale. Une précaution importante, mais malheureusement parfois insuffisante pour lever tout malentendu. La question de l'absence de bénéfices pour les enquêtés n'est pas la moindre des contradictions du métier qui n'empêche toutefois pas de se rendre utile — ou d'avoir le sentiment de l'être — par des engagements à la marge de la profession²⁷⁴ ».

Cette différence de réaction entre hommes et femmes a ajouté de la complexité à ma recherche, reflétant des dynamiques de genre et des attentes sociales différentes. D'une part, elle a souligné la nécessité d'adopter une approche sensible aux différents groupes de participant.e.s et à leurs attentes et perceptions socio-culturelles. Dans ce contexte, mon accent est devenu un facteur influençant non seulement la manière dont j'étais perçue, mais aussi la façon dont j'interagissais avec différents groupes, me forçant à réfléchir constamment sur la meilleure manière de communiquer et d'établir des relations de confiance avec les participant.e.s. Ces expériences ont enrichi ma compréhension des dynamiques socioculturelles et de genre dans le contexte de la recherche sur le terrain, et ont souligné l'importance d'une sensibilité culturelle dans la conduite d'enquêtes sociologiques.

Mon accent français a parfois été l'objet de moqueries, accentuant la distance sociale entre les femmes enquêtées et moi. Ces réactions, oscillant entre amusement et étonnement, ont souligné les défis de la communication interculturelle et révélé les dynamiques de pouvoir et les perceptions sociales, où la langue devient un marqueur de classe et d'éducation. Cette prise de conscience a été cruciale pour adapter mes méthodes de communication, me poussant à reformuler mes questions de manière plus inclusive des multiples strates d'identité et de culture qui influencent nos interactions.

La distance avec les femmes a été exacerbée par leur niveau limité en français, reflétant des écarts culturels et sociaux notables, ainsi que par mon manque de maîtrise des langues locales, principalement le malinké, suscitant souvent l'étonnement. Cette barrière linguistique a constitué un obstacle significatif, rendant certains entretiens particulièrement difficiles, surtout avec les femmes et, mais aussi avec les Dozos. Dans ces cas, le recours à des

²⁷⁴ *Ibid.* p. 39

intermédiaires s'est avéré crucial pour faciliter la communication. Par la suite, les entretiens étaient retranscrits du Dioula au français et traduits par mon père, ajoutant une dimension familiale et personnelle à ma recherche, et renforçant l'authenticité des informations recueillies. Cette expérience a souligné l'importance de l'inclusion linguistique et culturelle dans les recherches en contextes multilingues et a renforcé ma prise de conscience sur l'impact des compétences linguistiques dans l'accès aux informations et la qualité des échanges sur le terrain.

J'ai consciemment abordé les dynamiques de pouvoir²⁷⁵ présentes avec les participant.e.s sur le terrain, qui pouvaient se sentir contraints de répondre en raison de mon statut académique ou professionnel. Afin d'atténuer cette influence, j'ai œuvré pour instaurer un cadre d'entretien ouvert et inclusif, encourageant une expression libre et attentive aux préoccupations des participant.e.s. Par ailleurs, j'ai adopté des mesures strictes pour garantir la confidentialité et la sécurité des personnes interrogées, notamment par l'anonymisation des données et une restitution éthique et responsable des résultats.

Dans ce processus, j'ai construit une identité d'experte, utilisant mon savoir pour me protéger, naviguer sur le terrain et maximiser le privilège lié à mes connaissances. Cependant, ce rôle d'experte n'était pas statique, mais plutôt itératif, s'adaptant continuellement. Les participant.e.s eux-mêmes s'engageaient dans des dynamiques intersectionnelles, mobilisant et segmentant leurs identités pour renforcer leurs propres récits et, parfois, remettre en question ceux des chercheurs. Cette réciprocité a enrichi le processus de recherche, soulignant l'importance de l'adaptabilité et de la réflexivité dans les études sur le terrain.

Ma démarche réflexive m'a aidée à maintenir une rigueur académique, tout en intégrant la richesse et la complexité de mes propres expériences et perspectives.

Mon expérience de travail à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et mon parcours académique ont aussi façonné ma perspective en tant que chercheuse, enrichissant ma compréhension des dynamiques de genre, de culture et de pouvoir. La conciliation entre mes responsabilités professionnelles à l'OIF et la rédaction de ma thèse a été un défi, marqué par des contraintes de temps et des frustrations logistiques.

À l'OIF, en tant que spécialiste de l'intégration de l'égalité femmes-hommes, j'ai acquis une compréhension profonde des enjeux de l'égalité des sexes dans un contexte international et francophone. Cette expérience m'a offert une perspective unique sur les défis et les progrès en

²⁷⁵ KVALE, Steinar. « Dominance Through Interviews and Dialogues ». *Op. cit.*

matière de genre, enrichissant ma thèse grâce à des connaissances pratiques et des interactions avec des experts et organisations partenaires. Par ailleurs, travailler dans une organisation internationale m'a exposée aux réalités bureaucratiques et aux influences politiques, observées également dans ma recherche doctorale sur le DDR. J'ai constaté comment les contraintes budgétaires, les rivalités entre États membres et les agendas normatifs²⁷⁶ peuvent entraver l'efficacité des programmes d'égalité des sexes, souvent réduits à des « coquilles vides ». J'ai aussi remarqué la tendance des organisations internationales à imposer des modèles occidentaux de promotion de l'égalité des sexes et de paix, parfois déconnectés des réalités des pays membres, soulevant des questions d'impérialisme culturel. Cette vision critique a approfondi mon étude sur les limites et les défis des initiatives internationales en matière de genre et de reconstruction post-conflit.

Malgré ces défis, cette double expérience a été enrichissante. En travaillant simultanément dans ces deux domaines, j'ai pu confronter les connaissances théoriques acquises durant mes études à la réalité du terrain professionnel et aux dynamiques des acteurs impliqués, leurs stratégies et l'impact de leurs actions sur le terrain. Cette interaction entre théorie et pratique a enrichi ma réflexion académique, menant à une approche plus ancrée dans la réalité et ouvrant la voie à de nouvelles perspectives de recherche.

En outre, cette expérience m'a offert l'opportunité de nouer des contacts avec des expert.e.s du domaine et d'assister à des conférences pertinentes, élargissant ainsi mes horizons professionnels et renforçant mon intérêt pour le sujet de ma thèse. Ces opportunités inattendues ont non seulement approfondi ma compréhension du sujet, mais ont également ouvert des portes vers de nouvelles avenues professionnelles et académiques.

Cette thèse a été un voyage personnel et professionnel, me permettant de grandir et de me transformer avec elle. L'exploration des identités des ex-combattant.e.s a été un miroir à travers lequel j'ai également interrogé mes propres identités. Cette double réflexion m'a permis d'évoluer en tant que jeune professionnelle et chercheuse, naviguant entre divers et mondes.

Dans cette thèse, j'ai intégré une réflexion intersectionnelle, explorant comment mes identités diverses politisées — incluant le genre, l'âge, la profession, la nationalité, l'éducation,

²⁷⁶ A l'OIF le concept d'égalité de genre est abordé sous l'angle spécifique de l'égalité femmes-hommes. Cette approche, axée principalement sur la parité entre les sexes biologiques, exclut les discussions relatives à l'identité de genre, à l'orientation sexuelle et à l'expression de genre. Cette orientation stratégique s'inscrit dans un souci de ménager les sensibilités de certains États membres, qui pourraient être réticents ou opposés à l'exploration de ces thématiques plus larges et complexes en matière de diversité et d'inclusion.

et d'autres facteurs — influencent mon rôle en tant que chercheuse. Cette démarche permet de comprendre mes interactions, particulièrement dans des contextes patriarcaux et en tant que jeune chercheuse racisée. Elle m'a permis de déconstruire les dynamiques de (re)positionnement et de (re)négociation avec les enquêté.e.s, mettant en évidence les subtilités des échanges et la nécessité d'équilibrer des relations non oppressives avec l'acquisition de données pertinentes. Parallèlement, j'ai cherché à harmoniser les styles normatifs de mon expérience professionnelle avec les approches théoriques et analytiques du milieu académique, enrichissant ainsi ma perspective et alignant les théories académiques avec les réalités du terrain. Cette thèse souligne l'importance de reconnaître la diversité et l'évolution des intersections de l'identité à travers le temps et l'espace, et leurs impacts dans la recherche.

4) Annonce du plan :

La Côte d'Ivoire a été le théâtre de nombreuses crises au cours des dernières décennies, impliquant une multitude d'acteurs armés aux identités diverses. Parmi ces acteurs, les ex-combattant.e.s rebelles sont une catégorie particulièrement intéressante, car leur identité et leur trajectoire sont le résultat d'une complexe interaction entre des déterminants institutionnels, sociaux et politiques. Cette thèse a pour objectif d'analyser la fabrique de l'ex-combattant.e rebelle en Côte d'Ivoire, en se focalisant sur le rôle du processus de DDR dans la construction de cette identité. Elle se compose de six chapitres.

Dire qu'il s'agit de la première partie

Après un chapitre liminaire qui analyse les déterminants sociopolitiques du conflit ivoirien, en soulignant les facteurs ethniques, économiques et politiques qui ont conduit à la guerre civile, je vais explorer la construction et la catégorisation identitaires à l'échelle macropolitique, en me penchant sur l'évolution de la perception de l'identité du/de la combattant.e en Côte d'Ivoire, de son statut actuel jusqu'à sa transition en tant qu'ex-combattant.e.

Le chapitre 1 examine la fabrique du combattant rebelle en Côte d'Ivoire, en se concentrant sur les déterminants sociaux, politiques et institutionnels qui ont contribué à la création de cette identité. Ce chapitre examine la manière dont la guerre a contribué à la création de l'identité combattante, en soulignant les expériences, les trajectoires de vie et les motivations des combattants, notamment des dozos. Ce chapitre étudie également les déterminants institutionnels et sociopolitiques de la fabrique de l'identité combattante, en se concentrant sur le rôle des groupes armés, des structures de recrutement et de l'État dans la création de cette identité.

Le chapitre 2 fait le bilan critique du DDR en Côte d'Ivoire en se concentrant sur son histoire locale. Les débuts tumultueux du DDR en Côte d'Ivoire, entre 2002 et 2010, ainsi que les efforts de reconstruction après la crise, sont présentés. Ce chapitre examine également les dessous de l'identification des ex-combattant.e.s par les Forces nouvelles et les structures de DDR en Côte d'Ivoire, telles que le Bureau de gestion des démobilisés et les bureaux régionaux des démobilisés. Le processus de paix incertain et les résultats mitigés du DDR en Côte d'Ivoire sont aussi étudiés en mettant en évidence les agendas cachés des acteurs, les détournements des fonds de réinsertion, l'inadéquation entre les projets de réinsertion proposés et les profils des ex-combattants, la corruption et l'espoir des récompenses pour service rendu.

Le chapitre 3 examine les déterminants institutionnels et sociopolitiques de la construction de l'identité ex-combattante en Côte d'Ivoire par le DDR. La bureaucratisation du processus de DDR joue un rôle central dans la définition de l'ex-combattant.e. Les identités ex-combattantes sont construites à travers un enchevêtrement de logiques complexes, impliquant des critères bureaucratiques ainsi que des considérations sociopolitiques et des rapports de pouvoir. Les échecs du DDR, tels que la non-réintégration des ex-combattant.e.s dans la vie civile et leur maintien dans le statut de démobilisé.es, ont également un impact important sur la construction de l'identité ex-combattante. Ce chapitre montre comment la bureaucratisation du DDR est à la fois une condition de possibilité et une conséquence de la construction de l'identité ex-combattante.

Dans une deuxième partie, je procéderai à une analyse approfondie de la réappropriation des catégorisations par les ex-combattant.e.s. Cette analyse se déroulera à une échelle mesoscopique et microsociologique, en examinant les trajectoires collectives et individuelles des démobilisé.e.s en Côte d'Ivoire, y compris à travers une approche en termes de genre.

Le chapitre 4 examine ainsi le rôle des associations de démobilisé.es dans la construction de l'identité collective des ex-combattant.es en Côte d'Ivoire. Les associations de démobilisé.es sont considérées comme des entrepreneurs identitaires, qui cherchent à faire émerger une identité collective à partir de leur expérience commune de la guerre. Ce chapitre montre comment la bureaucratisation des associations est utilisée comme un moyen de produire cette identité collective, tout en renforçant le pouvoir des leaders de l'association. Les revendications des particularités et la prise de distance des associations de blessé.es et mutilé.es de guerre sont également examinées, tout comme le cas de l'association des transporteurs

tricycles de Côte d'Ivoire, qui a réussi à se transformer en syndicat. Enfin, le chapitre montre comment, pour certains démobilisé.es, sortir du groupe est une étape nécessaire pour s'en sortir individuellement.

Le chapitre 5 se focalise sur un cas de figure particulier, à savoir la construction d'une identité collective au sein de la Cellule 39 en Côte d'Ivoire, une association d'ex-combattant.e.s. Nous explorons comment la bureaucratisation et la réappropriation des assignations identitaires externes ont joué un rôle dans la formation de cette identité collective. Ce chapitre met en évidence l'importance des pratiques bureaucratiques dans la fabrication de l'identité d'ex-combattant.e, ainsi que la mobilisation des ressources des leaders de l'association au service de la fabrique du groupe. Il examine également la « lutte purement administrative » de la Cellule 39 en tant que répertoire d'action alternatif. Enfin, l'analyse s'intéresse aux attentes et aux espoirs déçus des démobilisé.es dans leur lutte pour obtenir une reconnaissance de leur statut d'ex-combattant.e.

Enfin, le chapitre 6 se concentre sur la fabrication genrée de l'identité d'ex-combattante en Côte d'Ivoire. La première partie de ce chapitre examine la manière dont les femmes sont devenues des combattantes rebelles, en explorant les trajectoires des femmes avant le conflit, les raisons de leur engagement dans la rébellion et leur rôle au sein de celle-ci. La deuxième partie examine le processus de DDR en Côte d'Ivoire, en se concentrant sur les options de réinsertion pour les femmes et les déterminants genrés, institutionnels et sociopolitiques de la fabrique de l'identité d'ex-combattante. L'importance de la bureaucratisation, la socialisation différenciée au sein de la rébellion et les effets de lieux sur la construction identitaire de ces femmes sont également examinés.

Chapitre liminaire : Origines, acteurs et résolution du conflit ivoirien : une brève mise en perspective historique

L'objectif de ce chapitre liminaire est de fournir une brève histoire du conflit en Côte d'Ivoire afin de contextualiser les acteurs, les enjeux et les processus complexes de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) examinés dans les pages qui suivent. Je m'efforcerai de tracer un arc narratif qui va des racines profondes du conflit jusqu'à sa résolution, en passant par les phases cruciales de montée de la tension, d'escalade et de désescalade. Les origines du conflit doivent être abordées sous divers angles pour en saisir la complexité. Les causes peuvent être historiques, sociopolitiques, économiques ou même culturelles. En identifiant les éléments déclencheurs et les dynamiques sous-jacentes, nous gagnerons une compréhension plus nuancée des motivations des protagonistes, qu'il s'agisse des États, des groupes rebelles ou d'autres acteurs non étatiques. Ensuite, l'examen des principales phases du conflit mettra en lumière comment les tensions ont évolué, les alliances se sont formées et se sont brisées, et comment les objectifs des différents acteurs ont changé au fil du temps. Cette section inclura également un aperçu des principales batailles, des tournants stratégiques et des interventions internationales, qui ont joué un rôle déterminant dans la dynamique de la crise. Parmi les acteurs du conflit, nous distinguerons plusieurs catégories : les dirigeants politiques, les commandants militaires, les troupes sur le terrain et les acteurs internationaux. Chacun a joué un rôle unique, influencé par des motivations spécifiques et des contraintes contextuelles. Une analyse détaillée de ces protagonistes permettra non seulement de comprendre les mécanismes du conflit, mais aussi d'éclairer les divers rôles assumés pendant le processus de DDR. La section finale du chapitre sera consacrée au processus de résolution du conflit. Cette partie examinera les accords de paix, les négociations et les mécanismes de DDR qui ont été mis en place. Elle explorera également les défis et les limites de ces initiatives, y compris les facteurs qui ont facilité ou entravé la réinsertion des ex-combattant.e.s dans la société civile.

À travers cette mise en perspective historique, ce chapitre vise à mieux comprendre les enjeux complexes du DDR et de la réinsertion des ex-combattants, mettant ainsi en lumière la manière dont le conflit a influencé et façonné leur identité et leurs trajectoires de vie.

A - Les déterminants sociopolitiques du conflit ivoirien

Dans cette section, bien que l'analyse ne prétende pas à l'exhaustivité²⁷⁷, je vise à mettre en lumière les éléments centraux et les thèmes prédominants qui ont façonné les « crises emboîtées²⁷⁸ » sociopolitique et militaire que la Côte d'Ivoire a connues depuis les années 1990. Ces thèmes incluent entre autres les enjeux autour de l'identité, de la nationalité et de la citoyenneté ivoirienne²⁷⁹. Je montrerai notamment qu'un enchevêtrement de facteurs économiques, sociaux et politiques sont à l'origine de la polarisation des rapports sociaux en Côte d'Ivoire. Ces phénomènes ont une « historicité coloniale et postcoloniale²⁸⁰ » marquée en partie par l'économie de plantation pendant la période coloniale, en particulier durant les années 1930-1950. Comme le rappelle Marie Miran, l'examen de l'ère d'Houphouët-Boigny (1960-1993) offre un éclairage significatif sur les enjeux contemporains en Côte d'Ivoire, un pays qui porte également l'empreinte de son passé colonial²⁸¹. Par exemple, les dynamiques migratoires et leurs répercussions géodémographiques trouvent également leur origine dans le contexte colonial de la Côte d'Ivoire, et offrent une perspective utile pour comprendre les mouvements migratoires récents au-delà des frontières du pays²⁸². De plus, la Côte d'Ivoire porte les empreintes de son histoire précoloniale, y compris des héritages socioculturels et religieux encore plus anciens, qui continuent de façonner le paysage actuel. Les identités politiques, la démographie, les inégalités spatiales ainsi que les modes de régulations politiques de l'État ivoirien ont en effet été configurés notamment par cette historicité.

²⁷⁷ Pour plus de détails voir notamment (liste non exhaustive) : HOFNUNG, Thomas. *La crise en Côte-d'Ivoire: dix clés pour comprendre*. Paris : Découverte, 2005. 140 p. ; BOUQUET, Christian. *Géopolitique de la Côte d'Ivoire*. *Op. cit.* ; MCGOVERN, Mike. *Making war in Côte d'Ivoire*. London : Hurst, 2011. 238 p. ; DOZON, Jean-Pierre. *Les clefs de la crise ivoirienne*. *Op. cit.* ; VITI, Fabio et UNIVERSITA DI PAVIA (eds.). *La Côte d'Ivoire, d'une crise à l'autre*. *Op. cit.*; le dossier de Politique africaine, « La guerre en Côte d'Ivoire : dynamiques du dedans et du dehors », n° 89, mars 2003 (coordonné par R. Banégas & R. Marshall)

²⁷⁸ MIRAN-GUYON, Marie. « Côte d'Ivoire, le retour de l'éléphant?: Introduction thématique », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3. p. 11.

²⁷⁹ Pour plus de détails sur les racines identitaires de la crise ivoirienne voir notamment : BOUQUET, Christian. « Le poids des étrangers en Côte d'Ivoire / The importance of foreigners in Ivory Coast », *Annales de géographie*. 2003, vol.112 n° 630. p. 115-145. ; AKINDÈS, Francis Augustin. *The roots of the military-political crises in Cote d'Ivoire*. Uppsala : Nordiska Afrikainstitutet, 2004. 46 p. ; BABO, Alfred. « Conflits fonciers, ethnicité politique et guerre en Côte d'Ivoire » in Aurélie LEROY (ed.). *Racisme : entre exclusion sociale et peur identitaire*. [s.l.] : Éditions Syllepse, 2010, p. 95-118. En ligne : <https://www.cairn.info/racisme-entre-exclusion-sociale-et-peur-identitaire--9782849502754-p-95.htm> [consulté le 18 mars 2023]. ; BABO, Alfred. « L'étranger à travers le prisme de l'ivoirité en Côte d'Ivoire ». *Op. cit.*

²⁸⁰ BANEGAS, Richard. « Côte d'Ivoire : une guerre de la seconde indépendance ? Refonder la coopération française sur les brisées du legs colonial ». p. 198.

²⁸¹ MIRAN-GUYON, Marie. « Côte d'Ivoire, le retour de l'éléphant ? » *Op. cit.* p. 15

²⁸² SY SAVANE, Ibrahim. « Des visages et des routes. Les migrations irrégulières au départ de la Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3. p. 255.

1) 1960 – 1990 : du miracle au mirage ivoirien

La Côte d'Ivoire a longtemps été considérée comme un havre de paix et de prospérité dans la sous-région, poumon économique de l'Union Économique et Monétaire ouest-africaines²⁸³ (UEMOA), le pays est également la « vitrine de la politique française en Afrique²⁸⁴ ». De l'indépendance en 1960 à la fin des années 1980, c'est par sa stabilité politique et son unité nationale que le pays se démarque de ses voisins.

Le pays s'appuie sur un modèle de développement extraverti²⁸⁵ et un système de « clientélisme éclairé²⁸⁶ » orchestré par celui que l'on appelait alors le père de la Nation, Félix Houphouët-Boigny²⁸⁷. Il a instauré une politique sociale soutenue par un système de patronage politique²⁸⁸. Avec le temps, ce système s'est progressivement désagrégé, devenant l'un des catalyseurs de la crise sociopolitique. Sa gestion néo patrimoniale et autocratique de l'État et son recours à la force lui ont surtout permis d'étouffer les contestations²⁸⁹. Sous son règne, le système militaire est caractérisé par « une “distribution de rente” où les soldats reçoivent des soldes et des avantages matériels, tout en jouant un rôle étendu dans le fonctionnement de l'État. Dans les années 1970, les coups de force étaient souvent motivés par des officiers cherchant à accroître leur implication dans la gestion du pays plutôt qu'à renverser le pouvoir, ce qui a conduit à l'émergence d'une armée à deux vitesses, marquée par une importante disparité entre les soldats de rang et la hiérarchie militaire ayant été promu à des postes de hauts rangs dans l'administration et le parti unique²⁹⁰ ».

Au cours des vingt glorieuses (1960-1980), d'aucuns parlent même de « miracle ivoirien » pour décrire la situation de prospérité financière et de stabilité économique et sociale incarnée par le pays. Philippe Hugon explique que le modèle ivoirien postindépendance est

²⁸³ L'Union économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est une organisation ouest-africaine qui vise à créer « un espace économique harmonisé et intégré, au sein duquel est assurée une liberté de circulation des personnes, des capitaux, des biens, des services et des facteurs de production » : source : site internet de l'UEMOA. Elle est composée des pays suivants : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

²⁸⁴ SMITH, Stephen. « La politique d'engagement de la France à l'épreuve de la Côte d'Ivoire », *Politique africaine*. 2003, vol.89 n° 1. p. 112.

²⁸⁵ BAYART, Jean-François. « L'Afrique dans le monde ». *Op. cit.*

²⁸⁶ CONTE, Bernard. « Côte d'Ivoire : clientélisme, ajustement et conflit ». 1 septembre 2004.

²⁸⁷ Felix Houphouët-Boigny fut le Premier Président de Côte d'Ivoire. Il régna sur le pays de l'indépendance en 1960 à 1993, date de sa mort.

²⁸⁸ FAURE, Y.-A. et Jean François MEDARD (eds.). *Etat et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire*. *Op. cit.*

²⁸⁹ Plusieurs épisodes de répression violente des contestations sont à noter, notamment la purge du PDCI en 1963 qui a mené à l'emprisonnement de plusieurs cadres soupçonnés par Houphouët de comploter contre lui ; en 1969 il a également réprimé un mouvement de fronde organisé par les bétés qui s'estimaient marginalisés et réclamaient leur part du pouvoir.

²⁹⁰ POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. *Op. cit.* p. 78 Voir également : KIEFFER, Guy-André. « Armée ivoirienne : le refus du déclassement », *Politique africaine*. 2000, vol.78 n° 2. p. 26.

alors fondé sur « la combinaison d'économie de plantation, de fronts pionniers, de dynamiques démo-économiques, de fortes dépendances vis-à-vis des facteurs de production extérieurs (immigrés, cadres expatriés, capitaux, technologie), d'un capitalisme d'État et d'un volontarisme, et de compromis à la Houphouët combinant clientélisme et redistribution sur des bases régionales²⁹¹ ».

La Côte d'Ivoire repose en effet sur une économie de rente centrée sur la monoculture du cacao, qui s'avère cependant fragile en raison de la volatilité des cours sur les marchés mondiaux. En 1978, le pays devient le premier producteur mondial de fèves de cacao, entraînant une forte croissance économique d'environ 7 % par an²⁹² jusqu'à la fin des années 1970. Cette conjoncture économique et politique favorise l'amélioration des conditions de vie de la population, avec un taux de pauvreté d'environ 10 % en 1985. Cette période de prospérité se traduit par le développement d'infrastructures essentielles (routes, hôpitaux, écoles, universités, etc.) et d'embauches massives dans les administrations, devenues un véritable eldorado.

La Côte d'Ivoire, en tant que pays exportateur de produits agroindustriels, fait face à une pénurie de main-d'œuvre, ce qui est partiellement compensé par une immigration massive de travailleurs en provenance des pays frontaliers tels que le Mali, la Guinée et le Burkina Faso, ainsi que par une migration interne des populations originaires d'autres régions du pays, principalement du nord vers les terres à exploiter. Le recours à des populations étrangères pour travailler dans les plantations de cacao et de café remonte à l'époque coloniale, lorsque l'administration coloniale a déplacé de force des dizaines de milliers de personnes pour pallier le manque de main-d'œuvre ivoirienne. Après l'indépendance en 1960, Félix Houphouët-Boigny a entretenu ce modèle. Ce flux massif d'immigrant.e.s a contribué à une croissance démographique exponentielle dans le pays, la population passant de 3 millions d'habitants en 1960 à 16 millions à la fin des années 1990. En conséquence, la Côte d'Ivoire est devenue l'un des pays avec l'un des taux d'immigration les plus élevés au monde, avec 26 %²⁹³ de sa population composée d'immigrant.e.s selon le recensement de 1998, dont les Burkinabés constituent la moitié, soit environ 13 %²⁹⁴ de la population. Ainsi, la présence de populations immigrées originaires du Nord sahélien est ancienne.

²⁹¹ HUGON, Philippe. « La Côte d'Ivoire : plusieurs lectures pour une crise annoncée », *Afrique contemporaine*. 2003, vol.206 n° 2. p. 105.

²⁹² *Ibid.* p. 107

²⁹³ BABO, Alfred. « Conflits fonciers, ethnicité politique et guerre en Côte d'Ivoire ». *Op. cit.* p. 98

²⁹⁴ HOFNUNG, Thomas. *La crise ivoirienne: de Félix Houphouët-Boigny à la chute de Laurent Gbagbo*. Paris : Découverte, 2011. 191 p.

Cette politique d'ouverture initiée et entretenue par Houphouët fait du pays un véritable *melting pot*. Les immigrés se voient attribuer les terres qu'ils exploitaient selon la formule « La terre appartient à celui qui la met en valeur²⁹⁵ ». Ce dispositif commence à s'effriter à la fin des années 1970s, causé par la chute des cours du café/cacao du fait d'une augmentation de l'offre par rapport à la demande, notamment à la suite de l'entrée de nouveaux concurrents asiatiques (Malaisie et Indonésie) couplée au choc pétrolier de 1979.

L'économie nationale extravertie, peu diversifiée et grandement dépendante des cours mondiaux s'effondre. En 1981, le pays s'endette massivement sur les marchés internationaux et est incapable de rembourser ses dettes, entraînant une période de récession. Face à cette crise économique, il se tourne vers les institutions financières internationales telles que la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International. Ces institutions ont imposé la mise en place de politiques de stabilisation et d'ajustement structurel²⁹⁶, dont les conséquences s'avèrent désastreuses²⁹⁷. Denis Cogneau explique ainsi que « la Côte d'Ivoire représente un cas d'école pour démontrer la faillite des recettes du “consensus de Washington” : privatisation sans concurrence ni respect du droit, libéralisation sans diversification, ajustement sans transparence, croissance sans intensification ni équité, ne permettent pas de remplir les promesses annoncées²⁹⁸ ». La décennie 1980s, est donc marquée par une succession de plans d'ajustement structurel en 1981, 1983 et 1986, qui imposent des coupes dans les budgets sociaux, limitent le (sur)emploi dans les administrations qui étaient devenues l'eldorado des jeunes diplômés. Les entreprises publiques, privatisent de pans entiers de l'économie, notamment au profit des Français qui récupèrent la gestion de secteurs clés tels que l'eau et l'électricité. Malgré ces mesures, en 1987, le pays se déclare insolvable.

La crise économique a donc entraîné la dégradation du niveau de vie des Ivoiriens et Ivoiriennes avec entre autres, une augmentation du chômage et un accroissement de la pauvreté qui atteint 32,3 % à partir de 1993 soit près de 20 % de plus en à peine une décennie.

²⁹⁵ Il s'agit d'un mot d'ordre lancé par Houphouët-Boigny en 1963 qui prit force de loi. Cependant, comme le rappelle Jean-Pierre Chauveau : « Houphouët échouera toutefois en 1966 à faire admettre la « double nationalité » des étrangers, stade suprême de son modèle de contrôle économique et politique » dans CHAUVEAU, Jean-Pierre. « Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire: Les enjeux silencieux d'un coup d'État », *Politique africaine*. 2000, vol.78 n° 2. p. 94.

²⁹⁶ HUGON, Philippe. « La Côte d'Ivoire ». *Op. cit.* p. 108 ; COGNEAU, Denis, Léo CZAJKA, et Kenneth HOUNGBEDJI. « Le retour de l'éléphant triomphant ? Croissance et inégalités de revenu en Côte d'Ivoire (1988-2015) », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3. p. 221. ; DURUFLE, Gilles. « II. La Côte d'Ivoire » *L'ajustement structurel en Afrique*. Paris : Karthala, 1988, p. 87-148. En ligne : <https://www.cairn.info/l-ajustement-structurel-en-afrique--9782865372072-p-87.htm> [consulté le 8 septembre 2023].

²⁹⁷ « Entre les plans d'émergence sans vision et des visions sans émergence : la difficile appropriation par l'Afrique de ses trajectoires de développement », *Politique africaine*. 2017, vol.145 n° 1. p. 51-63.

²⁹⁸ COGNEAU, Denis, Sandrine MESPLE-SOMPS, et François ROUBAUD. « Côte d'Ivoire : histoires de la crise », *Afrique contemporaine*. 2003, vol.206 n° 2. p. 10.

Dans sa thèse, Camille Popineau souligne que la « dégradation des conditions économiques a encouragé de nombreux jeunes provenant de milieux défavorisés à s'engager dans l'armée, cherchant des opportunités de carrière, en particulier lorsque l'accès à l'enseignement supérieur devient incertain. Une reconfiguration structurelle au sein de l'institution militaire a accentué la disparité entre les officiers, qui accèdent à des rôles de gestion au sein de l'appareil étatique, et les sous-officiers, principalement issus de la génération de militaires recrutés à la fin des années 1980. Cette dynamique a engendré un sentiment de marginalisation et de déclassement parmi les membres de l'armée, suscitant ainsi la demande d'un statut social supérieur, en réaction à la crise des perspectives professionnelles²⁹⁹ ». En conséquence, cette crise économique génère des mouvements de contestation sociale, notamment des conscrits réclamant leur intégration dans l'armée et des étudiants affiliés à la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) dénonçant le manque de perspectives professionnelles, contribuant ainsi à la remise en question croissante du règne autoritaire de Félix Houphouët-Boigny et du parti unique.

Encadré 1 : La FESCI³⁰⁰ et son rôle dans la guerre

Fondée en 1990 dans un contexte de démocratisation en Côte d'Ivoire, la FESCI s'est rapidement imposée comme un acteur clé dans le milieu étudiant et politique. Elle a comblé le vide laissé par le Mouvement des étudiants et élèves de Côte d'Ivoire (MEECI), devenant ainsi une force majeure dans les manifestations et actions politiques, souvent au prix de violentes confrontations avec les autorités. Pendant les années de crise en Côte d'Ivoire, la FESCI a pris des positions claires sur des questions politiques et identitaires, et ses actions ont souvent été en réaction aux évolutions du paysage politique.

Guillaume Soro et Charles Blé Goudé, deux figures politiques majeures en Côte d'Ivoire, sont des « produits » de la FESCI. Soro, secrétaire général en 1998, a transformé son rôle militant au sein de l'organisation en une carrière politique qui l'a conduit à être une figure clé de la rébellion de 2002. De son côté, Blé Goudé a également émergé comme un leader charismatique au sein de la FESCI avant de créer les Jeunes patriotes, qui ont soutenu le président Laurent Gbagbo pendant les années de crise.

²⁹⁹ POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. Op. cit. p. 79

³⁰⁰ Pour une analyse approfondie du rôle de la FESCI dans la crise ivoirienne voir notamment les travaux de Yacouba Konaté et Camille Popineau : KONATE, Yacouba. « Les enfants de la balle. De la Fesci aux mouvements de patriotes », *Politique africaine*. 2003, vol.89 n° 1. p. 49. ; POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. Op. cit.

Malgré leurs parcours communs au sein de la FESCI, les chemins de Soro et Blé Goudé ont divergé considérablement. Tandis que Soro a été un acteur important de la rébellion contre Gbagbo, Blé Goudé est devenu un de ses plus fervents soutiens. Le rôle de la FESCI dans la formation de leurs idéologies politiques, leur capital social et leurs réseaux est indéniable et souligne l'impact significatif de cette organisation étudiante sur la politique ivoirienne.

En réaction à la crise économique et sociale, en approche de la fin de son règne, Félix Houphouët-Boigny désigne Alassane Dramane Ouattara (dit ADO), un technocrate occupant de hautes fonctions dans les institutions financières internationales, comme Premier ministre (1990-1993) dans le but de rétablir la stabilité financière et de relancer l'économie du pays. Cette nomination conduit à la mise en œuvre d'une politique d'austérité qui a un impact significatif sur la population. Parallèlement, comme le rappelle Camille Popineau, le « Premier ministre initie un processus de remplacement des militaires occupant des postes civils par des experts en finance publique et des technocrates. Dans ce cadre, les officiers les plus compétents sont redéployés en tant qu'attachés militaires dans des missions diplomatiques à l'étranger, ce qui marque un changement majeur dans le fonctionnement du régime houphouëtiste³⁰¹ ».

2) Les années 1990 : la décennie charnière — « brutalisation » de la société, instrumentalisation de l'identité et crise de la citoyenneté

Dans les années 1990, la Côte d'Ivoire fait face à une série de crises économiques et sociales qui entraînent la paupérisation de la population. Pour survivre, de nombreux Ivoiriens se tournent vers l'économie informelle en proposant des services variés tels que la restauration, la réparation et les télécommunications³⁰². Cette période est également marquée par une forte augmentation des activités informelles illicites et de la criminalité, ainsi que des mobilisations sociales, dans le milieu étudiant notamment.

Durant cette période, un nouvel accord entre le pouvoir politique et l'armée permet à certains officiers supérieurs de participer à la gestion de l'État en échange du soutien de l'armée pour maintenir l'ordre à l'intérieur du pays comme le souligne Camille Popineau. L'armée à travers une nouvelle unité d'élite, la Force d'intervention rapide paracommando (FIRPAC³⁰³),

³⁰¹ POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. Op. cit. p. 79

³⁰² DOZON, Jean-Pierre. *Les clefs de la crise ivoirienne*. Op. cit. p. 28

³⁰³ La FIRPAC était une unité d'élite multidimensionnelle : elle était à la fois un outil stratégique pour le pouvoir de Félix Houphouët Boigny puis de Bédié afin de gérer les crises à l'intérieure des frontières de la Côte d'Ivoire, un espace de socialisation et de politisation pour les futurs militaires rebelles, et un moyen de discipliner et de

joue ainsi un rôle accru dans la répression des manifestations politiques et des mouvements sociaux³⁰⁴, en particulier après l'introduction du multipartisme dans les années 1990.

Encadré 2 : Les « appelés de 1988 »³⁰⁵

Les « appelés » font référence à une génération spécifique de soldats appelés en 1988, qui, initialement engagés pour un service militaire limité, ont revendiqué leur pleine intégration au sein de l'armée. Ces individus ont plaidé pour une série de droits et de privilèges, semblables à ceux des fonctionnaires permanents, tels que les policiers et les gendarmes. Parmi leurs revendications, ils demandaient un « plan de carrière », un salaire assuré, une retraite à l'âge de 55 ans (contrairement au système de conscription qui les laissait sans perspective après 35 ans), et l'incorporation complète dans l'armée. Cette génération d'appelés est significative, car beaucoup d'entre eux, tels que Issiaka Ouattara (alias Wattao) et Cherif Ousmane, deviendront d'importants leaders militaires et joueront un rôle central dans la rébellion et les événements politiques ultérieurs du pays. Outre ces revendications, la dynamique sociale au sein de cette génération d'appelés est également d'une grande importance. Beaucoup d'entre eux se sont rencontrés au début de leur service, formant des liens étroits qui influenceront les événements politiques et militaires futurs. Ces appelés, parmi lesquels de futurs « comzones » (commandants de zone de la rébellion), ont été formés ensemble, souvent intégrés dans différentes unités où leur détachement sportif les a rapprochés. Alors que la première vague de sous-officiers est entrée dans l'armée avant 1988, une nouvelle génération, comprenant des figures comme Wattao et Cherif Ousmane, a émergé en 1988. Ces appelés ont joué un rôle significatif lors du coup d'État de 1999 et ont, par la suite, occupé des postes importants au sein de l'armée et de la rébellion. Ce phénomène a introduit des divisions au sein de la rébellion, basées sur les affiliations générationnelles, influençant ainsi le paysage politique et militaire du pays.

fidéliser des éléments jugés "têtus" et physiquement compétents dans l'armée (notamment les appelées de 1988). Camille Popineau explique en particulier que « Le fait que de nombreux futurs leaders militaires de la rébellion des Forces nouvelles aient appartenu justement à la FIRPAC n'est pas anodin et éclaire l'importance de ce tournant dans le maintien de l'ordre dans le processus de politisation des militaires. » : POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. Op. cit. p. 80

³⁰⁴ Elle est notamment mobilisée pour mater des étudiants contestataires lors d'une intervention punitive particulièrement violente sur le campus d'Abidjan, à Yopougon, dans la nuit du 17 au 18 mai 1991. Voir : *Ibid.* p. 151

³⁰⁵ Voir travaux de Camille Popineau pour plus de précisions : POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. Op. cit.

Parallèlement, cette période est également marquée par une crise au sein de l'institution militaire, symbolisée par sa première mutinerie en 1990, où des soldats, notamment « les appelés de 1988 » contestent leur rôle de répression et réclament de meilleures conditions de vie et de travail. Ils demandent notamment une fonctionnarisation de l'armée avec des avantages équivalents à ceux des agents permanents de l'État³⁰⁶.

À cette époque, on observe aussi et surtout l'émergence d'une série d'éléments qui remettent profondément en question la nationalité d'une partie de la population et entraînent une crise de la citoyenneté. Les recherches sur les origines de la crise en Côte d'Ivoire mettent en effet en évidence l'instrumentalisation des enjeux identitaires, ainsi que la crise de la citoyenneté et de la nationalité, qui sont considérées comme des facteurs explicatifs de la décennie de conflit³⁰⁷. Le climat sociopolitique est fortement perturbé, notamment par la marginalisation des étrangers, en particulier ceux venant du Burkina Faso, de Guinée et du Mali, ainsi que des communautés ivoiriennes originaires du nord du pays. Cette période voit une ascension de l'ethnonationalisme et une aggravation des conflits liés à la propriété foncière. Ce mélange explosif entraîne le pays dans un cycle de violence qui affecte les sphères économiques, politiques et sociales.

C'est notamment le décès du « père de la nation » le 7 décembre 1993 qui a précipité le pays dans cette spirale. En effet, « le vieux » a laissé le pays aux prises à des aspirations et ambitions pour sa succession, mal préparée, à la tête de l'État. Les luttes de pouvoirs successorales entre ses « héritiers » sont incarnées par deux hommes. Le premier, Alassane Dramane Ouattara (dit ADO) économiste de formation, est issu du nord du pays, de la région de Kong. Il a momentanément exercé diverses fonctions internationales au cours de sa carrière, en tant que Burkinabé (Voltaïque à l'époque), dans des postes de vice-gouverneur de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest³⁰⁸ (BCEAO) entre 1983 et 1984 et de directeur du

³⁰⁶ *Ibid.* p. 82

³⁰⁷ Pour plus de détails, voir notamment : DOZON, Jean-Pierre. *Les clefs de la crise ivoirienne*. *Op. cit.* ; DOZON, Jean-Pierre. « L'étranger et l'allochtone en Côte-d'Ivoire » in Bernard CONTAMIN, Harris MEMEL-FOTE et GROUPEMENT INTERDISCIPLINAIRE EN SCIENCES SOCIALES, CÔTE D'IVOIRE (eds.). *Le modèle ivoirien en questions: crises, ajustements, recompositions*. Paris : Editions Karthala : Editions de l'ORSTOM, 1997, p. ; DEMBELE, Ousmane. « 4. La construction économique et politique de la catégorie « étranger » en Côte d'Ivoire ». *Op. cit.* ; LE PAPE, Marc et Claudine VIDAL (eds.). *Côte d'Ivoire: l'année terrible, 1999-2000*. Paris : Karthala, 2002. 354 p. ; CHAUVEAU, Jean-Pierre et Koffi Samuel BOBO. « La situation de guerre dans l'arène villageoise: Un exemple dans le Centre-Ouest ivoirien », *Politique africaine*, 2003, vol.89 n° 1. p. 12. ; « « L'ivoirité, ou l'esprit du nouveau contrat social du Président H. K. Bédié » ». *Op. cit.*

³⁰⁸ Poste qui revient tacitement à un national burkinabé. A ce titre, Alfred Babo explique que « *Le cas d'Alassane Ouattara est assez complexe en ce qui concerne sa citoyenneté administrative et juridique. Né en Côte d'Ivoire, il étudie en Haute-Volta, aujourd'hui Burkina Faso. Il est enregistré à l'université de Pennsylvanie, à Philadelphie (États-Unis), comme boursier voltaïque en 1962. Sur son numéro de sécurité sociale (165 40 92 95), sur son titre de séjour et dans l'annuaire des étudiants étrangers de l'université il est fait état de sa nationalité voltaïque. Durant sa brillante carrière il fait usage à plusieurs reprises d'un passeport voltaïque. Dans un communiqué de*

département Afrique au sein du Fonds Monétaire international (1984 à 1988)³⁰⁹. Comme précédemment évoqué, en 1990, Félix Houphouët-Boigny l'a nommé Premier ministre et il est devenu le numéro 2 de l'ancien parti unique, le PDCI. Le second est Henri Konan Bédié (surnommé HKB), notable baoulé sudiste comme Houphouët et successeur constitutionnel au titre de ses fonctions de Président de l'Assemblée nationale en cas de vacance du pouvoir³¹⁰. Cette guerre de succession entraîne une division au sein de l'ancien parti unique, le PDCI-RDA et des partisans d'Alassane Ouattara créent un nouveau parti politique, le Rassemblement des républicains (RDR) en 1994³¹¹.

L'identité ivoirienne d'Alassane Ouattara a été sérieusement remise en question par ses opposants, notamment par son principal rival, Henri Konan Bédié, qui l'a qualifiée de « douteuse » en suggérant qu'il pourrait être d'origine burkinabé. Bédié a utilisé cette question de nationalité comme un outil stratégique pour discréditer Ouattara et le disqualifier de la course à la présidence. Les thèmes de l'ivoirité³¹² — concept identitaire aux significations floues et

*presse du FMI du 1er novembre 1984, il est nommé directeur du département Afrique en tant que Burkinabé. Il était déjà entré en 1983 à la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) au poste de vice-gouverneur, qui revient tacitement à un national burkinabé. Par la suite, en octobre 1988, il deviendra gouverneur de cette même banque, un poste tacitement occupé par un national ivoirien. Quand il devient Premier ministre de la Côte d'Ivoire, les questions sont posées au grand jour sur cette transition identitaire. Alassane Ouattara lui-même reconnaîtra en 1995, lors d'un congrès du Rassemblement des républicains de Côte d'Ivoire avoir servi les deux États à un haut niveau, sans véritablement clarifier les modalités administratives et juridiques qui ont favorisé ce double service. Pour nombre d'Ivoiriens, aujourd'hui encore, la question de l'identité d'Alassane Ouattara reste une grande énigme » dans BABO, Alfred. « L'étranger à travers le prisme de l'ivoirité en Côte d'Ivoire ». *Op. cit.* p. 105.*

³⁰⁹ En 1988, il est cependant nommé gouverneur de la BCEAO, un poste qui est tacitement occupé par un national ivoirien.

³¹⁰ En vertu de l'article 11, Alinéa 1 de la Constitution du 3 novembre 1963 qui stipule « *En cas de vacance de la Présidence de la République par décès, démission ou empêchement absolu, les fonctions du Président de la République sont provisoirement exercées par une personnalité choisie au sein de l'Assemblée nationale par son président* ».

³¹¹ Le Rassemblement des Républicains (RDR) est né en 1994 en réaction à la politique discriminatoire d'« ivoirité », qui reléguait les citoyens du nord du pays au statut de citoyens de second rang. Ce parti politique a été fondé principalement par des habitants du nord de la Côte d'Ivoire qui se sentaient marginalisés. À la suite de la mort d'Houphouët-Boigny en 1993, une période de tension politique s'est installée, marquée par l'opposition entre Henri Konan Bédié et Alassane Ouattara. Cette rivalité a conduit au licenciement massif de fonctionnaires nordistes de l'administration et des entreprises d'État. La création du RDR s'inscrit également dans le contexte multipartite contestataire de l'époque, et le parti a tissé des liens étroits avec d'autres partis d'opposition, tels que le FPI de Laurent Gbagbo. En 1995, le RDR a mené une campagne de boycott lors des élections présidentielles en signe de protestation contre les politiques discriminatoires en vigueur. Alassane Ouattara est devenu président du RDR le 1er août 1999.

³¹² Alfred Babo explique que bien que le professeur Pierre Kipré « *fait remonter la création du concept d'ivoirité aux années 1970 en lien avec la dramaturgie de la "griotique" du poète Niangora Porquet, il est juste de préciser que le concept dont il est question ici est celui forgé par le président Bédié et ses idéologues réunis dans des groupes de réflexions comme la Cellule universitaire de recherche et de diffusion des idées et actions politiques du président Henri Konan Bédié (CURDIPHE). Bédié n'avait toutefois pas la primeur de ce registre dans le champ politique, qui avait préalablement été utilisé par Laurent Gbagbo, lors des premières élections pluralistes en 1990, afin de stigmatiser un pouvoir houphouëtien ayant recours au vote des étrangers pour consolider un pouvoir contesté par le « peuple ivoirien* » » dans BABO, Alfred. « L'étranger à travers le prisme de l'ivoirité en Côte d'Ivoire ». *Op. cit.* p. 106.

multiples à travers un débat sur la nationalité — et de l’autochtonie émergent violemment dans l’espace politique et social ivoirien au cours de cette période. Ceci, avec l’appui d’une classe d’intellectuels proches du PDCI désormais dirigé par HKB. Comme le souligne Ousmane Dembélé³¹³, les débats sur la citoyenneté en Côte d’Ivoire ont été marqués par une conception autochtone favorisée par les groupes politiquement puissants du Sud-Est, visant à exclure du pouvoir les nordistes représentés par Alassane Ouattara et les groupes du Sud-Ouest, dont les Bété représentés par Laurent Gbagbo. Ces deux groupes étaient ciblés en raison de leur « danger politique en tant que principaux opposants, unis dans le Front républicain à partir de l’élection présidentielle de 1995³¹⁴ ».

À travers une série de manœuvres politiques, sociales, médiatiques et législatives³¹⁵, Henri Konan Bédié réussit à remporter les élections présidentielles de 1995 en écartant Alassane Ouattara de la compétition. Ce dernier est présenté comme un étranger d’origine burkinabé et résidant hors du pays en raison de ses responsabilités en tant que directeur général adjoint du Fonds monétaire international. En théorie, l’ivoirité était censée prôner la préférence nationale et la valorisation de la « culture ivoirienne », en pratique et dans les discours, elle est plutôt marquée par la stigmatisation, la marginalisation et la discrimination des étrangers principalement d’origines sahéliennes (Burkina Faso, Mali et Guinée) et des « nordistes » (ivoirien.ne.s originaires du nord de la Côte d’Ivoire, essentiellement issu.e.s des communautés mandingues et sénoufo).

Ces derniers partagent de nombreuses affinités culturelles, dont la langue (dioula malinké), la religion musulmane, les pratiques vestimentaires et surtout les patronymes avec les immigré.e.s étrangèr.e.s burkinabé.e.s, malien.ne.s ou guinéen.ne.s. Les nordistes sont ainsi victimes de nombreux amalgames illustrés par une remise en question de l’authenticité de leur citoyenneté ivoirienne et des freins pour l’acquisition de carte d’identités nationales par exemple. Ils sont considérés comme étrangèr.e.s et/ou ivoirien.ne.s de seconde catégorie par les ivoirien.ne.s originaires du sud qui seraient, quant à eux, les « vrai.e.s » ivoirien.ne.s. Cette marginalisation est dénoncée par les partisans du RDR qui en réponse diffusent un discours

³¹³ DEMBELE, Ousmane. « Côte d’Ivoire ». *Op. cit.*

³¹⁴ POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l’État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d’Ivoire (1990-2020)*. *Op. cit.* p. 95

³¹⁵ Notamment la modification de la loi électorale en décembre 1994 (*Loi n° 94-642 du 13 décembre 1994*) qui dans son article 49 impose aux candidats de prouver leurs origines ivoiriennes et restreint de fait l’accès aux élections aux candidats d’ascendance paternelle et maternelle ivoirienne : « nul ne peut être élu Président de la République s’il n’est âgé de 40 ans révolus et s’il n’est ivoirien de naissance, né de père et mère eux-mêmes ivoiriens de naissance ». Les candidatures sont également rejetées si le candidat n’a pas résidé de façon continue en Côte d’Ivoire pendant les cinq années qui précèdent le scrutin ou encore s’il a la nationalité d’un autre État. Cet ensemble de dispositions empêche l’éligibilité de la candidature d’Alassane Ouattara à l’élection présidentielle de 1995.

victimaire au sein des communautés nordistes en vue d'obtenir leur engagement dans l'arène politique.

Le recours à cette politique d'authenticité ethnique visait à définir qui est ivoirien et qui ne l'est pas « dans une guerre de qui est qui ?³¹⁶ », en déterminant le périmètre de la citoyenneté et de la nationalité ivoirienne³¹⁷. Il a amplifié les tensions interethniques dans le pays et a fortement contribué à la mutation du regard porté par les Ivoiriens sur les étrangers ainsi que sur les ivoiriens originaire du Nord du pays accusés eux aussi de nationalité douteuse. En fait, la conceptualisation politique de cette idéologie dont le but fut finalement d'établir la discrimination entre un « nous » et un « eux » a débouché sur une politique de l'étranger à la fois restrictive et d'exclusion³¹⁸. L'*ivoirité* a donc, à la fois conduit à une division politique et à une fracture sociale qui a exercé une influence sur les relations microsociales, c'est-à-dire sur les relations ordinaires entre Ivoiriens (entre membres d'ethnies, de villages, voire de familles différentes) et entre Ivoiriens et étrangers (entre nationaux membres de différentes autres nations). Dans ce cadre, elle a donné naissance à une nouvelle représentation sélective ou de ce qu'Ousmane Dembélé³¹⁹ appelle une nouvelle « *construction de la catégorie étranger*³²⁰ », construction se traduisant par une déconstruction de la fraternité ouest-africaine qui prévalait en Côte d'Ivoire sous l'ère Houphouët-Boigny.

En 1996, le conseil supérieur de sécurité (CSS) dirigé par le général Tanny est créé pour réformer l'armée ivoirienne. Considéré comme l'instrument de l'Ivoirité, le CSS exerce un contrôle croissant sur les questions identitaires et renforce le pouvoir des forces de l'ordre dans les contrôles d'identité, entraînant une montée des discriminations envers les étrangers et les nordistes. Cette politique d'ethnisation de Bédié divise profondément l'institution militaire comme le rappelle Camille Popineau³²¹ et provoque des tensions entre les soldats et leurs supérieurs, poussant certains nordistes à envisager l'exil.

À cette époque, les discriminations envers les nordistes au sein de l'armée étaient principalement motivées par leur prétendue affiliation au parti d'opposition, le RDR, parti politique d'Alassane Ouattara. En réponse, le soutien de certains militaires nordistes au RDR s'est accru, alimenté par leur exclusion progressive et la stigmatisation infligée par le pouvoir

³¹⁶ MARSHALL-FRATANI, Ruth. « The War of "Who Is Who" ». *Op. cit.*

³¹⁷ DOZON, Jean-Pierre. *Les clefs de la crise ivoirienne*. *Op. cit.*

³¹⁸ Cf. JOLIVET, Elen, *L'ivoirité : de la conceptualisation à la manipulation de l'identité ivoirienne*, *op. cit.*

³¹⁹ DEMBELE, Ousmane. « Côte d'Ivoire ». *Op. cit.*

³²⁰ DEMBELE, Ousmane. « 4. La construction économique et politique de la catégorie « étranger » en Côte d'Ivoire ». *Op. cit.*

³²¹ POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. *Op. cit.* p. 93

en place³²². Ces tensions politiques revêtent une importance cruciale pour la compréhension des enjeux identitaires au sein de l'institution militaire³²³.

Le registre identitaire marqué par de fortes tentations xénophobes se place donc au cœur des relations sociales et politiques dans tous les secteurs du pays. Ainsi, le concept d'Ivoirité, utilisé par le pouvoir pour discriminer les opposants politiques, gagne en influence, notamment avec l'adoption de la loi foncière en 1998³²⁴ qui entraîne des tensions communautaires et des conflits autour de la propriété foncière entre populations du Nord et du Sud dans tout le pays. La dérive xénophobe gangrène la Côte d'Ivoire, et participe à dresser les Ivoirien.ne.s les un.e.s contre les autres. On verra dans la suite de ce chapitre, comment ces dérives ont pris forme, et quelles en ont été les conséquences, notamment en termes d'engagement de jeunes volontaires au sein de la rébellion. C'est ce qu'illustre le témoignage de Fofana, président d'une association d'ex-combattant.e.s, qui, en entretien, racontait que son engagement au sein de la rébellion était un « combat politique » pour lutter contre l'idéologie de l'ivoirité, et mentionnait notamment les tracasseries administratives vécues par les personnes originaires du nord du pays :

« Comme on le disait, c'est vrai que c'était un combat politique. Comme on le disait, les dioulas étaient beaucoup stigmatisés, on était beaucoup mis à l'écart. Même les cartes d'identité, les papiers, on avait beaucoup de difficultés. Et surtout pour la nationalité, on demandait la carte d'identité d'un parent. Nous fallait déposer la carte d'identité des deux parents [père et mère]. Quand j'ai fait un, ils ont rejeté, j'ai fait pour les deux, ils ont rejeté. Mon frère a fait même chose, ça été rejeté. On ne nous a pas donné alors qu'on a donné tous les papiers qu'il fallait. Il a fallu qu'on transfère à notre sœur qui est France, qu'elle fasse transmettre à l'ambassade pour nous envoyer. Donc on comprenait que c'était plus qu'on ne le pensait. Et quand un Dioula faisait les concours, il ne pouvait pas passer, les concours de police, gendarmerie. Donc il fallait faire quelque chose. ³²⁵ »

³²² Dans les années 1990, des liens étroits se sont tissés entre des militaires nordistes sympathisants du RDR (Rassemblement des Républicains) et le parti lui-même, en raison de leurs intérêts communs face au régime en place et à la stigmatisation identitaire. Certains de ces militaires, tels qu'Ibrahim Coulibaly (surnommé IB), ont même formé un groupe chargé de la sécurité personnelle d'Alassane Ouattara après son écartement politique par le gouvernement en place. Ce groupe reflète le mécontentement des jeunes nordistes envers le pouvoir et l'idéologie de l'ivoirité. Ces liens avec Ouattara se sont renforcés lors du coup d'État de 1999 et de la rébellion de 2002, avec la participation active de certains membres de ce groupe. Cependant, tous les futurs rebelles n'entretenaient pas nécessairement des liens étroits avec Ouattara, mais plusieurs ont eu des interactions avec lui ou ses proches après le coup d'État de 1999. Ces éléments illustrent la proximité entre les milieux militaires nordistes et le parti RDR, renforçant les liens entre les sphères militaire et politique.

³²³ POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. *Op. cit.* p. 88

³²⁴ CHAUVEAU, Jean-Pierre. « Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire ». *Op. cit.* ; CHAUVEAU, Jean-Pierre, Paul RICHARDS, Jean-Pierre CHAUVEAU, et al. « Les racines agraires des insurrections ouest-africaines: Une comparaison Côte d'Ivoire-Sierra Leone », *Politique africaine*. 2008, vol.111 n° 3. p. 131. ; CHAUVEAU, Jean-Pierre. « Le nexus État, foncier, migrations, conflits comme champ social », *Critique internationale*. 4 mai 2017, vol.75 n° 2. p. 9-19. ; GRAJALES, Jacobo et Marie SAIGET. « Repolitiser l'étude de l'aide au développement. Introduction », *Cultures & Conflits*. 2022, vol.126 n° 2. p. 7-18. ; SAIGET, Marie et Jacobo GRAJALES. « Du post-conflit au développement, une question de temps ? ». *Op. cit.*

³²⁵ E – 81 avec Fofana président de l'ONG ADCI, Abidjan, 14 février 2019

Fofana soulignait également comment les dioulas se sentaient exclus de certaines opportunités professionnelles, comme les concours de la fonction publique (police et de gendarmerie). Cette situation les a poussés selon lui à réagir et à chercher des solutions pour faire face à ces injustices. Cette expérience, qui est revenue régulièrement dans mes entretiens avec les ex-combattant.e.s, montre comment les tensions identitaires et les enjeux de citoyenneté ont été des facteurs importants de leur engagement au sein de la rébellion. Le conflit ivoirien a ainsi pris la forme de ce que Richard Banégas décrit comme une « guerre de l'identification³²⁶ » qui vise à trancher les questions — simples en apparence — de savoir “qui est Ivoirien et qui ne l'est pas ?”, “qu'est-ce que la nation ?” et “qui en fait partie ?”. Il s'agit, banalement, d'un conflit sur les droits (politiques, économiques, fonciers, éducatifs, culturels, matrimoniaux, etc.) que confère la détention de papiers d'identité, et qui — pour aller vite — oppose deux conceptions de la citoyenneté, l'une ouverte, cosmopolite, héritière d'une trajectoire historique pétrie d'extraversion et l'autre fondée sur une idéologie politique de l'autochtonie, porteuse d'exclusion [pendant l'ère Bédié (1995-1999) puis Gbagbo (2000-2011)]. Autrement dit, c'est une crise de la citoyenneté qui a une profonde historicité, coloniale et postcoloniale tout à la fois³²⁷ ».

Ces frictions liées à l'identité, exacerbées par une répression en constante augmentation, culminent finalement en décembre 1999 avec le coup d'État militaire, inaugurant ainsi une crise politico-militaire majeure dans le pays. Henri Konan Bédié est écarté du pouvoir. Ce qui initialement n'est qu'une mutinerie de quelques officiers réclamant leurs primes impayées s'est transformée en un véritable putsch. Le Général Guei Robert finit par prendre les commandes du pays³²⁸ en promettant l'organisation d'élections rapides et surtout une sortie des tensions intercommunautaires entretenues par le gouvernement de Bédié notamment dans les discours

³²⁶ Voir BANEGAS, Richard et Armando CUTOLO. *ID Wars. Struggling for Citizenship in Côte d'Ivoire. Op. cit.*

³²⁷ BANEGAS, Richard. *Côte d'Ivoire : une guerre de la seconde indépendance ? Refonder la coopération française sur les brisées du legs colonial*. Fonds d'analyse des sociétés politiques (FASOPO), 2006. p. 198.

³²⁸ La nomination du général Robert Gueï comme chef du gouvernement de transition a une dimension stratégique, positionnant un individu de l'Ouest pour minimiser l'apparence d'un "coup des Nordistes". Malgré une dominance des acteurs du Nord dans le coup, des militaires de l'Ouest et du Sud, critiques envers les politiques d'ivoirité du régime, étaient aussi impliqués. Voir POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020). Op. cit.*

politiques, mais aussi les médias. Le pays rompt ainsi avec sa stabilité légendaire³²⁹ et voit émerger une « militarisation et milicianisation de son champ politique³³⁰ ».

Camille Popineau³³¹ rappelle que le coup d'État de décembre 1999, dirigé par des sous-officiers du nord, notamment Ibrahim Coulibaly³³² (surnommé « IB »), a été précédé d'une mobilisation prolongée qui utilisait des incitations matérielles pour rallier les soldats à leur cause. L'utilisation de primes détournées a été un moyen d'augmenter les effectifs, provoquant ainsi des perturbations au sein de l'institution militaire et justifiant la mutinerie. Outre cette instrumentalisation, le coup d'État révèle une dimension politique caractérisée par l'opposition au président Bédié, la discrimination envers Ouattara et le RDR, ainsi que la contestation des conditions de vie des nordistes et des musulman.e.s, dans un contexte où les discours « ivoiritaires » prenaient de l'ampleur. Les revendications immédiates des mutins pour la libération des prisonnier.e.s politiques ainsi que les liens entre certains mutins et les généraux proches d'Ouattara, renforcent l'idée d'un coup d'État à dimension politique visant à remettre en question les politiques d'ethnicisation du président en place. Le coup d'État combinait ainsi des motivations à la fois politiques et sectorielles, motivé à la fois par des questions d'ivoirité ainsi que contre les injustices systémiques et les promotions injustes au sein des forces armées.

³²⁹ Le coup d'État de 1999 en Côte d'Ivoire constitue un tournant historique, passant de revendications spécifiques à des questions politiques plus générales et entraînant la chute du régime de Bédié. Le gouvernement de transition, sous la direction du général Gueï, est une alliance entre ce dernier et le parti RDR, bien que les sous-officiers à l'origine du coup ne soient pas investis de pouvoir politique. Cette période favorise l'ascension sociale de certains sous-officiers, qui seront les futurs meneurs de la rébellion de 2002. La junte militaire voit également l'émergence de plusieurs groupes armés, responsables d'actes de violence contre les civils et jouissant d'une impunité croissante. En préparation pour les élections de 2000, des questions de nationalité et de résidence pour les candidats deviennent des points de débat significatifs.

³³⁰ BANEGAS, Richard. « 11. Génération “guerriers” ? » *Op. cit.*

³³¹ POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. *Op. cit.* p. 112

³³² Ibrahim Coulibaly, souvent appelé "IB", était un militaire et rebelle ivoirien. Il a joué un rôle important dans les événements politiques et militaires en Côte d'Ivoire, notamment en tant qu'un des acteurs clés des différentes rébellions armées contre le gouvernement ivoirien. Coulibaly a d'abord gagné en notoriété en tant qu'acteur clé dans le coup d'État qui a renversé le président Henri Konan Bédié en 1999. Après le coup d'État, un nouveau gouvernement dirigé par le général Robert Guéï a pris le pouvoir, mais Coulibaly a rapidement été en désaccord avec lui et a fini par s'exiler. Il est également connu pour sa participation à la rébellion de 2002 contre le gouvernement de Laurent Gbagbo, qui a conduit à une guerre civile. Cependant, son groupe a été en compétition avec d'autres factions rebelles, notamment celle dirigée par Guillaume Soro. Les deux hommes ont eu des relations tendues et ont lutté pour le contrôle des zones rebelles du nord de la Côte d'Ivoire. Coulibaly a été tué en 2011 dans des circonstances controversées impliquant des affrontements avec les forces loyales à Guillaume Soro, qui était alors le Premier ministre de Côte d'Ivoire. Sa mort a marqué la fin d'une des figures les plus controversées et énigmatiques de la politique ivoirienne moderne. Voir *Ibid.*

En mars 2000, le FPI change de position sur l'ivoirité en s'opposant à Ouattara, se rapprochant ainsi du PDCI au détriment du RDR³³³. La tension monte entre Gueï et le RDR à partir de mai 2000, aboutissant à la dissolution des unités de sécurité dirigées par les mutins du coup d'État. Gueï annonce sa candidature aux élections présidentielles et s'éloigne des éléments potentiellement hostiles, dont IB, influent sur un groupe de sous-officiers sympathisants d'Ouattara. À partir de mai 2000, la répression s'intensifie, ciblant les partisan.e.s du RDR, les militaires nordistes et les anciens mutins proches d'Ouattara. Une mutinerie éclate le 4 juillet 2000, suivie d'arrestations et de mises à l'écart de membres du RDR et de sympathisants d'Ouattara, alors que le régime de Gueï tente de se débarrasser de l'influence d'IB et de sa faction dans l'armée. À la suite de la répression et à une tentative de coup d'État en septembre 2000, la fracture de l'armée préfigure les tensions à venir dans le pays.

La crise qu'a traversé la Côte d'Ivoire est également marquée par une dimension générationnelle qui voit les jeunes étudiant.e.s et soldats lutter pour la reconnaissance, l'accès aux biens matériels et à un meilleur statut social auxquels l'éducation ne leur permettait plus d'accéder depuis la crise des années 1980. La brutalisation³³⁴ de la vie politique ivoirienne est apparue comme on l'a vu dès le début des années 1990, marquée non seulement par un sentiment grandissant d'insécurité (augmentation des actes délictueux, propagation de rumeurs, etc.), mais aussi par une montée de la violence au sein du milieu étudiant. À la suite à la contestation du régime d'Houphouët-Boigny et face à des répressions sévères, les étudiant.e.s se sont de plus en plus engagé.e.s dans des actes de violence au sein de leur propre milieu, notamment à travers des confrontations entre les militant.e.s de la FESCI³³⁵ et ceux favorables au pouvoir en place, ainsi que par des contestations agressives envers les autorités académiques³³⁶. Dès lors on assista à un « brouillage des frontières entre universités et monde de la rue qui fut tout à la fois générateur de transgressions, de brutalités et d'inventions culturelles³³⁷ ».

La décennie de crises qui a suivi dans les années 2000 afin d'en décrire et apprécier toutes les composantes, doit être interprétée dans le temps long comme j'ai tenté de le faire, en tenant compte d'une pluralité de causes liées à la fois à la crise économique débutant à la fin

³³³ Cependant, certains cadres du FPI, comme Dacoury-Tabley, critiquent cette évolution et prônent le maintien de l'alliance RDR-FPI.

³³⁴ LE PAPE, Marc et Claudine VIDAL (eds.). *Côte d'Ivoire. Op. cit.*

³³⁵ KONATE, Yacouba. « Les enfants de la balle. De la Fesci aux mouvements de patriotes ». *Op. cit.*

³³⁶ DOZON, Jean-Pierre. *Les clefs de la crise ivoirienne. Op. cit.* p. 34

³³⁷ *Ibid.* p. 35

des années 1970s, au chômage et à la paupérisation de la population afférente, aux questions de citoyenneté, aux rivalités politiques ainsi qu'aux questions foncières.

B - Le conflit et le postconflit en Côte d'Ivoire

1) 2000 : une décennie de crises politico-militaires

En 2000, les élections ont été marquées par un débat constitutionnel autour de l'article 35 portant, à nouveau, sur les conditions d'éligibilité des candidat.e.s³³⁸. Aux termes de ces tractations, Alassane Ouattara est à nouveau écarté pour cause de nationalité « douteuse ». Quant à Henri Konan Bédié, il n'est pas non plus autorisé à se présenter pour cause de « malversation³³⁹ ». Il ne reste donc que deux candidats aptes à briguer le siège présidentiel, le général putschiste Robert Guei et l'opposant de longue date Laurent Gbagbo. Laurent Gbagbo a finalement été déclaré vainqueur de ces élections, bien qu'il ait lui-même qualifié les conditions dans lesquelles elles se sont déroulées de « calamiteuses ». Ce scrutin a été marqué par des tensions politiques et des épisodes de violence, avec des manifestations et des affrontements violents en résultat. Parallèlement, les élections législatives ont été émaillées d'invalidations de candidatures et de répressions sanglantes, ciblant notamment les nordistes et les étrangers, ce qui a engendré une profonde fracture sociale.

Sous son règne, les tensions ethniques ont été exacerbées, en particulier à l'encontre des populations du Nord. Ainsi, Laurent Gbagbo et son régime ont poursuivi et intensifié la politique de l'ivoirité. Le nouveau millénaire s'ouvre donc sur plusieurs événements politiques parfois violents et traumatisants pour une partie des populations, notamment celles issues du nord du pays. C'est le cas de la découverte du charnier de Yopougon³⁴⁰, des arrestations arbitraires et du traitement violent des manifestant.e.s au cours des événements d'octobre 2000³⁴¹. Le président d'une association de blessés de guerre raconte avoir intégré la rébellion

³³⁸ L'article 35 de la nouvelle constitution est devenu un pivot de l'ivoirité avec un débat centré autour de la formule « né de père et de mère ivoirien » ou « né de père ou de mère ivoirien ».

³³⁹ DOZON, Jean-Pierre. *Les clefs de la crise ivoirienne*. Op. cit. p. 52

³⁴⁰ Suite aux élections présidentielles contestées de 2000, des affrontements entre partisans du FPI et du RDR ont lieu. A Yopougon, un charnier de 57 victimes originaires du nord ou des étrangers a été découvert. Voir le rapport de Human Rights Watch (*Le Nouveau Racisme : La manipulation politique de l'ethnicité en Côte d'Ivoire*. Rapport 6. Human Rights Watch, 2001. En ligne : <https://www.hrw.org/fr/report/2001/08/28/le-nouveau-racisme/la-manipulation-politique-de-l-ethnicite-en-cote-divoire> [consulté le 18 mars 2023]) qui établit que ses tueries ont été planifiées et que les partisans du Président Gbagbo ont eu le soutien des certains agents des forces de l'ordre.

³⁴¹ Les médias ont joué un rôle dans l'amplification de ces tensions. Des rumeurs de coups d'État ont alimenté les divisions avant la rébellion de septembre 2002, et une tentative de coup d'État réelle a eu lieu en janvier 2001. Il s'agit du "complot de la Mercedes noire", qui a eu lieu en janvier 2001, impliquant des partisans d'IB qui ont ensuite rejoint la rébellion.

en septembre 2002 et mentionne certains de ces événements politiques pour justifier son enrôlement :

« Moi, je passais, et il y a eu un charnier à Abidjan qu'on appelait charnier de Yopougon. On a des frères qui étaient morts dedans. Donc ça m'a touché. On a vu que nos frères qui sont partis se chercher à Abidjan, ils [les forces de l'ordre] sont partis les attraper jusqu'à chez eux à la maison pour aller les tuer. Ça s'est passé comme cela, ça nous a choqués. Donc le jour où le mouvement a éclaté, je peux même dire que je suis rentré avant le 18 septembre.³⁴² »

Le régime de Gbagbo a accusé le RDR et certains pays voisins (en particulier le Burkina Faso³⁴³) d'être complices des tentatives de déstabilisation. Malgré cela, le RDR a gagné en popularité, remportant les élections municipales de 2001, même dans des régions réputées acquises au FPI³⁴⁴. À la suite de ces élections municipales, la presse affiliée au gouvernement a commencé à propager des discours ultranationalistes pour remettre en question les résultats électoraux. En réponse, Gbagbo a ordonné la délivrance de nouvelles cartes d'électeurs « sécurisées ». Cependant, lors des élections départementales de juillet 2002, plus d'un million de ces cartes étaient introuvables, ce qui a engendré un climat tendu et une discrimination croissante à l'encontre des Ivoiriens d'origine nordiste.

Malgré l'organisation d'un Forum pour la réconciliation nationale, les tensions persistaient et les discussions étaient entravées par des divisions politiques et régionales. Les dirigeants semblaient davantage préoccupés par leurs intérêts personnels que par la résolution des problèmes nationaux. Comme précédemment évoqué, les années 1990 sont marquées par une fragmentation progressive de l'institution militaire, donnant naissance à un groupe de militaires originaires du Nord s'opposant aux discours de l'ivoirité et qui ont développé des liens avec l'opposition politique. La période de transition militaire de 1999-2000 a marqué un tournant, avec ce groupe de militaires se dissociant de l'armée, ce qui reflète une dynamique similaire à celle observée entre le champ politique et universitaire dans le contexte de la mobilisation sociale.

Les tensions entre populations ne cessant d'augmenter, le pays est entré dans un nouveau tournant dans la nuit du 18 au 19 septembre 2002 à la suite d'une énième tentative de coup d'État menée par des militaires avec l'appui de certains acteurs politiques nationaux et

³⁴² E – 115 avec le président de l'association des Blessés de guerre de Bouaké, Bouaké, 3 mars 2019

³⁴³ BANEGAS, Richard et René OTAYEK. « Le Burkina Faso dans la crise ivoirienne: Effets d'aubaine et incertitudes politiques », *Politique africaine*. 2003, vol.89 n° 1. p. 71. ; BANEGAS, Richard et Ruth MARSHALL-FRATANI. « Côte d'Ivoire, un conflit régional ? », *Politique africaine*. 2003, vol.89 n° 1. p. 5.

³⁴⁴ Par exemple, le fief de Laurent Gbagbo à Gagnoa (sud-ouest du pays).

internationaux³⁴⁵, qui s'est transformée en rébellion. Au-delà des questions d'ivoirité, le mécontentement face aux injustices et à la promotion sur des bases tribales au sein de l'armée avait donné lieu à une remise en question des valeurs traditionnelles d'ordre et de discipline qui organisent habituellement une force armée. En 2002, ces mêmes préoccupations ont servi de justification à l'affaiblissement du régime de l'ancien président Laurent Gbagbo.

Camille Popineau explique que ce coup d'État résulte de l'alliance de différents groupes sociaux provenant des secteurs militaire, syndical et partisan, qui ont recruté de nombreux jeunes nordistes résidant dans des quartiers défavorisés et travaillant dans le transport et le commerce notamment. Cette union a été rendue possible grâce à l'existence d'une base arrière principalement au Burkina Faso, où des militaires, acteurs politiques et syndicalistes exilés se sont rencontrés. Le groupe rebelle était composé d'une hiérarchie mixte de civils et de militaires, souvent alignés avec le RDR, et comprenait des Ivoiriens qui s'étaient exilés, certains au Burkina Faso et d'autres près de la frontière ghanéenne. Ils ont été rejoints par des étudiants ivoiriens eux aussi exilés au Burkina Faso, qui ont reçu une formation militaire. Le soutien du Burkina Faso était en partie motivé par des préoccupations politiques, telles que la situation des Burkinabés en Côte d'Ivoire et l'opposition à l'idéologie socialiste de Gbagbo. Au fur et à mesure que les préparatifs progressaient, les tensions entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire s'intensifiaient, marquées par des incidents comme l'arrestation de commandos visant IB et ses proches et des assassinats politiques orchestrés depuis la Côte d'Ivoire à destination du Burkina Faso. La rébellion a ainsi bénéficié de bases arrière régionales et du soutien de divers acteurs influents dans les pays voisins³⁴⁶, consolidant ainsi son organisation et ses ressources. Les acteurs de la rébellion ont non seulement reçu des formations militaires, mais ont aussi maintenu des liens avec des sympathisants en Europe, créant ainsi un réseau transnational de soutien.

Des attaques simultanées ont été lancées dans plusieurs villes du pays, mais les forces rebelles ont été repoussées hors de la capitale économique et contraintes de battre en retraite vers le nord du pays. Le 7 octobre, surnommés le « lundi noir », les rebelles parviennent à repousser l'autorité de l'État central, prenant ainsi le contrôle de Bouaké, ce qui déclenche des affrontements meurtriers. Initialement présentée comme une coordination de mutins,

³⁴⁵ Bien que cet ancrage local du mouvement soit avéré, la rébellion a bénéficié du soutien du Burkina Faso, soldats, instructeurs et autres appuis logistiques.

³⁴⁶ BANEGAS, Richard et René OTAYEK. « Le Burkina Faso dans la crise ivoirienne ». *Op. cit.*

l'insurrection prend une forme politico-militaire organisée³⁴⁷ le 15 octobre, sous le nom de Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI). Il était dirigé par un ancien leader de la FESCI, Guillaume Kigbafori Soro³⁴⁸ en tant que porte-parole puis Secrétaire général. C'est le premier mouvement rebelle à se faire connaître.

Le 17 octobre, un cessez-le-feu est signé entre Laurent Gbagbo et Guillaume Soro, marquant le début d'une période où les zones contrôlées par les rebelles deviennent des zones de non-droit, où l'État se retire symboliquement. Le MPCI a rapidement occupé une partie étendue du territoire national — environ 40 % — sans pour autant parvenir à occuper la capitale et poumon économique du pays, Abidjan. Il s'est replié à Bouaké, deuxième ville du pays situé au centre et ont occupé d'autres villes importantes comme Korhogo, située au Nord du pays. Dans l'ouest du pays, deux autres mouvements rebelles sont apparus en novembre 2002 : le Mouvement patriotique ivoirien du grand ouest³⁴⁹ (MPIGO) et le Mouvement pour la justice et la paix³⁵⁰ (MJP). Le 22 décembre 2002, le groupe rebelle des Forces nouvelles (FN) naît de la fusion des trois mouvements MPCI, MJP et MPIGO. La rébellion évoquée dans les pages suivantes et tout au long de cette étude se rapporte aux trois mouvements insurrectionnels survenus dans des contextes variés et dont les motivations qui guident leurs actions diffèrent. C'est cette alliance de mouvements rebelles qui forme la base des FN avec ses articulations à la fois militaires (les Forces armées des Forces nouvelles — FAFN), civiles, politiques et économiques. À la suite de la fusion entre le MPCI, le MJP et le MPIGO, les Forces nouvelles contrôlent près de 60 % du territoire national situé dans la zone du Centre, du Nord et de l'Ouest (appelée « zone CNO ») de la Côte d'Ivoire (voir carte ci-après).

³⁴⁷ Côte d'Ivoire: "The War Is Not Yet Over". Rapport 72. International crisis group, 2003. En ligne : <https://www.crisisgroup.org/africa/west-africa/c%C3%B4te-divoire/cote-d-ivoire-war-not-yet-over> [consulté le 18 mars 2023].

³⁴⁸ Guillaume Soro a commencé sa carrière en tant que leader étudiant au sein de la FESCI, avant de devenir un acteur clé dans la rébellion ivoirienne. Il a gravi les échelons, d'abord dans le syndicalisme puis en politique, tout en créant un réseau composé d'acteurs syndicaux, politiques et militaires. Bien qu'il n'ait pas occupé de poste officiel au sein du RDR, il s'est rapproché d'Ouattara et a joué un rôle crucial dans la mise en place du mouvement rebelle. Malgré son jeune âge et son manque d'expérience militaire, son profil diversifié et ses compétences en organisation et en mobilisation, acquises lors de ses années dans le mouvement étudiant, lui ont permis de devenir une figure majeure de la rébellion. Il a par la suite dirigé la rébellion de 2002 à 2007. Sous le gouvernement de réconciliation nationale il occupe le poste de ministre de la Communication (2004-2005), puis Ministre d'État, de la Reconstruction et de la Réinsertion (2005 à 2007), avant d'être nommé Premier ministre par Laurent Gbagbo en 2007 suite aux Accords politiques de Ouagadougou. Il a par la suite été Ministre ivoirien de la Défense (2011 à 2012) puis Président de l'Assemblée nationale (2012 à 2019).

³⁴⁹ Apparaît le 25 novembre 2002 avec la prise de la ville de Danané

³⁵⁰ Apparaît le 28 novembre 2002 avec la prise de la ville de Man après avoir occupé l'axe Toulepleu-Danané

La figure 1 présente les positions de ces différents mouvements rebelles au début du conflit.

Figure 1 : Carte de la crise en Côte d'Ivoire



Source : La Documentation française et IDMC, Fond cartographique : Graphi-Ogre

Le débat sur l'ivoirité a largement contribué au climat délétère qui a mené à la rébellion armée de 2002 tout du moins pour justifier l'insurrection et mobiliser les populations dans les zones occupées. En effet, la répression qui a accompagné cette politique à l'encontre des immigrés, essentiellement des ressortissants de la CEDEAO vivant en Côte d'Ivoire qui avaient des noms identiques à ceux des Ivoirien.ne.s issu.e.s du nord, s'est par la suite étendue à tous les Ivoirien.ne.s ressortissant.e.s du nord du pays. Désormais, lors des contrôles de police, les officiers abordent les étrangers ainsi que les Ivoirien.ne.s originaires du Nord avec un préjugé défavorable, les considérant comme des usurpateurs de nationalité. Des citoyen.ne.s nationaux ont assisté à la destruction de leur carte nationale d'identité, et/ou été victimes de propos désobligeants et humiliants et de violences physiques commises par les corps habillés, les

officiers de l'administration et/ou les populations. Parfois, lorsqu'ils/elles sollicitaient la délivrance d'un document administratif, on leur demandait de se faire accompagner de parents ivoirien.ne.s et de préciser leur village d'origine. La rébellion a émergé dans ce contexte de fortes tensions identitaires et de répressions³⁵¹, donnant une voix à cette population stigmatisée et considérée comme étrangère ou de secondes classes.

La rébellion se revendiquait « hostile à l'idéologie de l'ivoirité » et affirmait dénoncer « les dérives identitaires fondées sur le tribalisme et les exclusions ethniques³⁵² » et souhaitait « instaurer un nouvel ordre politique en Côte d'Ivoire³⁵³ ». Elle formait un groupe hétéroclite, composé d'une pluralité d'acteurs. Dans les zones occupées, un phénomène d'adhésions généralisées et volontaires a été observé. A l'origine est était composée de militaires qui ont été rejoints par les populations des zones occupées, notamment des jeunes ainsi que de femmes (voir chapitres 6) et des dozos. Dans sa thèse Camille Popineau³⁵⁴ décrit comment le mouvement des « codés³⁵⁵ » à Abidjan s'est opposé au régime de Laurent Gbagbo. Rassemblant des personnes de divers milieux sociaux—de résidents de quartiers populaires à des leaders communautaires du nord de la Côte d'Ivoire, ce groupe a été particulièrement actif contre le régime ultranationaliste de Gbagbo. Salif Traoré, connu sous le nom de « commandant Tracteur, » a orchestré la mobilisation de ce collectif en utilisant notamment son rôle et ses avantages en tant qu'agent à la Banque africaine de développement et ses contacts au sein des cercles politiques et militaires. Popineau montre comment Salif Traoré a eu un rôle dans le recrutement des membres, ciblant en particulier les quartiers défavorisés habités majoritairement par des Nordistes. Les tactiques de recrutement s'appuyaient sur l'exploitation des tensions socio-économiques, notamment les effets discriminatoires des politiques d'ivoirité. Les recrues, issues principalement des communautés du nord, notamment Dioulas et Malinkés, étaient souvent engagées dans le secteur du transport, en particulier les chauffeurs de « gbaka » Le recrutement était justifié comme une mesure de « défense personnelle », mais s'inscrivait

³⁵¹ Avec notamment l'exacerbation du débat autour de la nationalité de Ouattara, candidat déclaré à la présidentielle, puis l'arrestation, l'emprisonnement et la condamnation de l'équipe dirigeante et de députés RDR (octobre) et enfin un mandat d'arrêt contre Ouattara et l'interdiction de toute manifestation par le gouvernement.

³⁵² AKINDES, Francis, Moussa FOFANA, et Gngadjomon KONE. « Côte d'Ivoire : insurrection et contre-insurrection », *Alternatives Sud*. 2010, vol.17 n° 4. p. 95.

³⁵³ *Ibid.*

³⁵⁴ POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. *Op. cit.* p. 226

³⁵⁵ Le terme "codé" est utilisé pour décrire des personnes dans la confidence des préparatifs d'un événement, contraintes à la discrétion et au silence, semblable à un téléphone verrouillé par un code. Le terme "dioula" désigne les Ivoiriens du groupe Malinké, originaires majoritairement du Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire, qui sont influents dans les secteurs du commerce et du transport et souvent cibles de stéréotypes dans les discours nationalistes de l'ivoirité. Pour plus de détails, voir *Ibid.*

dans un contexte plus large d'aspirations politiques et socio-économiques. Les réseaux sociaux et professionnels ont été un facteur déterminant dans le processus de mobilisation. Des lieux de socialisation comme les « grins de thé³⁵⁶ » ont servi de forums où le dialogue politique et la solidarité régionale du Nord étaient à l'ordre du jour. Ces réseaux étaient généralement associés au parti RDR et ont joué un rôle dans la construction et la mise en avant de l'identité nordiste. Popineau montre comment la convergence de ces réseaux, associée à des tensions socio-économiques, a créé un environnement favorable au recrutement et à la mobilisation des jeunes dans le contexte pré-rebelle. Dans les sections suivantes de cette thèse, j'examinerai comment ces lieux de sociabilité, marqués par le genre, influencent différemment l'engagement des femmes et des hommes au sein de la rébellion (chapitre 6).

Durant mes enquêtes, j'ai interrogé nombre de ces combattant.e.s de la première heure. Le parcours et le récit de Issouf, un ancien chef de section au sein des Forces armées des Forces nouvelles proches de IB illustrent les multiples réseaux de sociabilité antérieurs à la crise ainsi que les facteurs sociaux et politiques ayant menés à celle-ci. Les réseaux de sociabilité antérieurs à la crise expliquent l'enrôlement de certain.e.s combattant.e.s. Je pose l'hypothèse que ces facteurs sociopolitiques influencent également la position et l'identité des ex-combattant.e.s dans la période d'après-guerre. Par exemple, la trajectoire de Issouf avant d'intégrer la rébellion est liée à celle des militaires mutins. Issouf a interrompu sa scolarité en classe de terminale « faute de moyens » à la suite du décès de ses parents. Il « se débrouillait » et gérait des cabines téléphoniques à Yopougon (commune d'Abidjan), pour subvenir à ses besoins. C'est dans ce contexte qu'il a fait la connaissance de plusieurs militaires nordistes impliqués dans l'insurrection de 2002. Il explique les avoir connus au moment où il « buvait de l'alcool et gérait une cabine téléphonique » qui était située près d'un camp militaire à Yopougon. Avant d'aller au camp, les militaires qui habitaient dans la commune de Yopougon comme *Zaga-zaga*, *Wattao*, *Djagao*, *Soumahoro*, *Lassana*, passaient leurs appels dans sa cabine, où ils l'invitaient au maquis et il mangeait avec eux. Par ailleurs, il militait au sein du RDR, depuis sa création et à la suite du coup d'État de 1999, avec des camarades, il a participé à la création d'un mouvement appelé « générations sacrifiées » pour assurer la sécurité des cadres de parti. Ainsi, quand il y avait les réunions ou les meetings du parti, ils sécurisaient l'espace et les autorités du parti. Il se présente également comme un mobilisateur pour le RDR auprès des populations, à qui il décrivait le « bon fondement de ce parti ». Il explique également qu'il a été invité par l'un des « grands frères » militaires à aller loger au camp avec

³⁵⁶ VINCOURT, Sarah et Souleymane KOUYATE. « Ce que « parler au grin » veut dire : sociabilité urbaine, politique de la rue et reproduction sociale en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*. 2012, vol.127 n° 3. p. 91.

lui « comme son bon petit » afin de s'occuper de différentes petites commissions et courses. Il indique avoir été traqué par les autorités, car du fait de ses relations avec les militaires nordistes, il était perçu comme un informateur. Lorsque ses « grands frères » au sein de l'armée ont été « traqués » par le pouvoir et se sont exilés au Burkina Faso, il a maintenu le contact avec eux et savait qu'une insurrection se préparait. Il décrit ces militaires comme suit :

« Avant qu'ils ne partent en exil, c'était nos grands frères au sein de l'armée de Côte d'Ivoire, et toutes les tracasseries qui se menaient à leur égard ; toutes les pressions et tortures, on a vécu ça ! On n'avait pas de moyens nous-mêmes. Mais, ils se sont débrouillés pour sortir. D'autres comme Diomandé la grenade, Sansan kambiré, ont perdu leur vie. Mais, ceux qui ont eu la vie sauve sont allés en exil. Donc on les connaissait avant qu'ils ne partent. ³⁵⁷ »

N'ayant pas de moyens pour fuir à l'étranger, avec des camarades originaires du nord qui vivaient dans différents quartiers d'Abidjan, ils se sont « organisés ». Ils ont mis en place « un groupe de lutte » pour pouvoir se défendre des persécutions des autorités, car ils n'avaient « plus droit à la parole, à un mouvement, et à une activité » justifie-t-il. Lorsque la crise a éclaté, ils étaient à Abidjan et savaient que l'insurrection était organisée par les militaires exilés. Ils savaient « que ça allait commencer ». En 2002, il a intégré la rébellion :

« Comme je te l'ai dit, on était informé que quelque chose arrivait. Nos frères sont rentrés. C'est leur pays. Ils ne pouvaient pas rester en exil ! Comme l'autorité en ce moment ne voulait pas qu'ils rentrent au pays, eux, ils ont décidé de rentrer au pays avec les armes à la main et ça fait ce que nous tous on a vu en 2002 et jusqu'à ce que ça devienne une rébellion qui a pris pour base, Bouaké. Donc d'Abidjan, on a évacué sur Bouaké pour venir intégrer le mouvement à Bouaké. De 2002 jusqu'à 2010, pour aller récupérer Abidjan³⁵⁸. »

Pour rappel, sur une période de dix ans, la faction militaire de la rébellion a évolué vers des pratiques prédatrices, surtout sous l'égide des « Com'zones ». Ces derniers ont accumulé des richesses en s'appropriant les ressources naturelles et en instaurant une économie de guerre. Cette tendance s'est intensifiée lors de la crise postélectorale de 2010-2011. Malgré une présence initiale à Abidjan sous prétexte de sécurité, les actions rebelles ont vite viré vers le vandalisme, le pillage et le racket systématique³⁵⁹.

Dans les sections suivantes de ce chapitre, je me pencherai de manière approfondie sur l'identité et les facteurs incitatifs qui ont poussé certains individus à s'engager dans la rébellion.

³⁵⁷ E – 109 avec Issouf, Bouaké, 1^{er} mars 2019

³⁵⁸ E – 109 avec Issouf, entretien cité

³⁵⁹ AKINDES, Francis. « « On ne mange pas les ponts et le goudron » ». *Op. cit.*

Dans le camp de Laurent Gbagbo, l'insurrection de 2002, a entraîné la création de plusieurs milices progouvernementales pour soutenir le régime et résister à ceux alors décrits comme les « assaillants du Nord ». Fondée sur l'éveil du sentiment nationaliste et l'évocation d'une menace imminente, surtout parmi les populations du sud, l'ascension de ce mouvement met en lumière la vulnérabilité de l'État ivoirien. Incapable d'assurer sa propre sécurité à cause des failles de ses mécanismes répressifs, notamment une armée inefficace contre les rebelles, l'État révèle sa fragilité structurelle³⁶⁰. C'est dans ce cadre que le régime de Laurent Gbagbo a commencé à s'appuyer graduellement sur différents groupes paramilitaires et miliciens. Dans le sud, on distingue trois types de milices armées, les Groupes d'Autodéfense ruraux (GAD), les forces paramilitaires qui ont combattu les rebelles dans le nord et l'Ouest et les milices urbaines d'Abidjan également connues sous le nom de Groupement des patriotes pour la Paix³⁶¹ (GPP). Plusieurs chercheurs tels que Richard Banégas³⁶², Armando Cutolo³⁶³ et Gngadjomon Koné³⁶⁴ notamment ont travaillé sur ces milices.

Ces GAD se sont souvent formés spontanément, nés du besoin urgent des communautés locales de se protéger contre diverses menaces, y compris des incursions étrangères comme celles des Libériens. Certains de ces groupes étaient suffisamment organisés pour être considérés comme des milices et participer activement aux combats. Le spectre des armes utilisées allait des machettes aux armes à feu sophistiquées.

Les jeunes ont spécialement été mobilisés, que ce soit à Abidjan où on a vu naître le mouvement des Jeunes patriotes créé une semaine après la tentative de coup d'État, par Charles Blé Goudé³⁶⁵, ou dans des villes du sud-ouest, région dans laquelle les conflits portant sur le foncier faisaient rage et dans laquelle les jeunes se sont mobilisés en masse pour surveiller les villages, les terres et les plantations³⁶⁶. Très vite cette jeunesse disparate s'est regroupée et

³⁶⁰ Pour rappel, Bouaké est la deuxième garnison du pays et fut prise en seulement quelques jours, ce qui illustre assez bien la faiblesse de l'armée ivoirienne.

³⁶¹ Groupe créé en 2002 par des militants fescistes en lien avec l'armée nationale

³⁶² TOH, Alain et Richard BANEGAS. « La France et l'Onu devant le « parlement » de Yopougon ». *Op. cit.* ; BANEGAS, Richard. « 11. Génération « guerriers » ? » *Op. cit.* ; BANEGAS, Richard. « La politique du « gbonhi ». Mobilisations patriotiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte-d'Ivoire », *Genèses*. 2010, vol.81 n° 4. p. 25.

³⁶³ CUTOLO, Armando. « Modernity, Autochthony and the Ivorian Nation: The End of a Century in Côte D'ivoire », *Africa: Journal of the International African Institute*. 2010, vol.80 n° 4. p. 527-552. ; CUTOLO, Armando et Richard BANEGAS. « Gouverner par la parole : parlements de la rue, pratiques oratoires et subjectivation politique en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*. 2012, vol.127 n° 3. p. 21.

³⁶⁴ KONE, Gngadjomon. « Logiques sociales et politiques des pillages et barrages dans la crise post-électorale en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*. 2011, vol.122 n° 2. p. 145. ; KONE, Gngadjomon. *Les « jeunes patriotes » ou la revanche des « porteurs de chaises » en Côte d'Ivoire*. Côte d'Ivoire : Les Classiques Ivoiriens, 2014. 322 p.

³⁶⁵ Ancien secrétaire générale de la FESCI

³⁶⁶ MONTAZ, Léo. *Retour au village. Jeunesse et pouvoirs en Côte d'Ivoire*. *Op. cit.*

organisée en un corps de défense, composé de près de 25 000 combattant.e.s armé.e.s et de 55 000 civils. Elle a « tenu le pavé » et s'est opposée aux rebelles du nord. Politiquement et financièrement soutenu par le pouvoir en place de Laurent Gbagbo, ce mouvement s'est peu à peu institutionnalisé et bureaucratisé en créant des espaces publics de discussions qui leur permettaient de convoier leurs messages dans de nouveaux espaces de sociabilités baptisés parlements, agoras, et Sénats dans les quartiers³⁶⁷.

Cette période a donc été caractérisée par une prolifération d'acteurs et de groupes aux intérêts et revendications multiples et variés dans tout le pays et dans les deux camps. Le témoignage d'une ex-combattante de Danané (situé à l'ouest du pays) illustre assez bien la situation cacophonique de l'époque :

« En fait, on savait plus qui était qui. Les Libériens se sont mêlés, les Libériens sont rentrés, il y avait des gars bizarres qu'on appelait les dozos, avec des gris-gris partout il y avait des gens qui avaient des tenues militaires, il y avait des gens mêmes qui parlaient des langues qu'on ne comprenait pas. Donc pour finir tu ne savais même pas à qui te fier. ³⁶⁸ »

Cette période de crise a également été ponctuée par de nombreuses tentatives de médiation, tant nationales et régionales qu'internationales qui visaient à assurer un retour à la sécurité et à la stabilité politique, économique et sociale du pays (voir chapitre 2 pour plus de détails). Dans ce cadre, les différentes parties prenantes aux négociations nationales et internationales avaient également identifié l'*ivoirité* comme étant une des causes de la crise ivoirienne³⁶⁹. De son côté, l'Organisation des Nations Unies a également promulgué une série de résolutions³⁷⁰ en faveur du retour à la paix.

En 2007, les Accords politiques de Ouagadougou (APO)³⁷¹ issus du « dialogue direct » sont signés entre la rébellion et le camp présidentiel sous la médiation du Président Burkinabé Blaise Compaoré en tant que médiateur de la CEDEAO. Ces accords ont marqué une avancée significative vers la paix en offrant des signes positifs pour une résolution durable de la crise. Ils ont défini les modalités pour mettre fin aux hostilités, réunifier le pays, organiser des élections et entamer le processus de désarmement et de démobilisation des combattants des

³⁶⁷ Voir BANEGAS, Richard. « La politique du « gbonhi ». Mobilisations patriotiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte-d'Ivoire ». *Op. cit.* ; CUTOLO, Armando et Richard BANEGAS. « Gouverner par la parole ». *Op. cit.*

³⁶⁸ E – 25 avec Femme LG, Abidjan dans les bureaux de l'ADDR, 3 octobre 2014

³⁶⁹ Accord de Linas-Marcoussis, annexe III.

³⁷⁰ Il s'agit des résolutions suivantes : 1498 (2003) ; 1528 (2004) ; 1609 et 1633 (2005) ; 1721 (2006) ; 1528 (2004) ; 2000 (2011) ; 2062 (2012) ; 2112 (2013) ; 2162 (2014).

³⁷¹ Le document composé de huit chapitres aborde différents aspects tels que l'identification des populations, le processus électoral, les forces de défense et de sécurité, la restauration de l'autorité de l'État, la réconciliation nationale et la libre circulation des personnes et des biens.

deux camps. Ces accords ont également permis l'entrée de Guillaume K. Soro, chef de la rébellion et Secrétaire général des Forces nouvelles, au gouvernement en tant que Premier ministre, ainsi que l'intégration de près de 8 400 combattant.e.s des Forces nouvelles au sein de l'armée républicaine prévue en 2009. On peut noter que ce sont ces mêmes 8 400 soldats qui ont été à l'origine de mutineries en 2017³⁷².

L'année 2007 incarnait ainsi une année charnière³⁷³, même si le pays n'avait pas encore complètement surmonté la crise. Deux questions importantes demeuraient : (1) le désarmement des milliers de combattant.e.s qui se sont engagé.e.s pendant le conflit et (2) l'organisation d'élections, promises depuis 2005, mais continuellement reportées. De 2007 à 2010, les autorités et les rebelles, avec le soutien de la communauté internationale, ont travaillé à la réunification du pays en vue de créer les conditions nécessaires pour organiser des élections présidentielles et sortir de la crise.

2) Après 2011 : la crise postélectorale, le postconflit et « l'émergence »

En 2010, l'élection présidentielle opposant notamment Laurent Gbagbo à Alassane Ouattara³⁷⁴ (désormais soutenu par Henry Konan Bédié et le PDCI), suscite de grands espoirs pour une sortie de crise durable. Cependant, elle est suivie d'une violente crise postélectorale, marquée par des affrontements meurtriers entre les partisan.e.s des deux camps, causant près de 3 000 morts. Les résultats contestés³⁷⁵ ont entraîné une situation inédite de dualité présidentielle et de deux gouvernements rivaux dans le pays.

Les Forces nouvelles ont joué un rôle inédit en devenant les « arbitres »³⁷⁶ des élections et en contribuant à réguler la politique ivoirienne. Alassane Ouattara, reconnu comme Président par la Commission électorale indépendante (CEI) et la communauté internationale, a

³⁷² ZINA, Ousmane. « Transition sécuritaire et production “bric-à-brac” de l'ordre post-guerre en Côte d'Ivoire ». *Op. cit.*

³⁷³ Comme le rappelle Fabio Viti, « l'accord de Ouagadougou favorisa la mise en place de conditions minimales pour la réalisation d'élections crédibles et acceptés par tous » in Fabio VITI, *La Côte d'Ivoire d'une crise à l'autre*, Paris, L'Harmattan, 2014, p.52

³⁷⁴ Suite aux Accords de Marcoussis et Accra III, l'Assemblée nationale vote la modification de l'article 35 de la Constitution. Désormais pour se présenter aux élections présidentielles le candidat doit être « né de père ou de mère ivoiriens de naissance ».

³⁷⁵ Laurent Gbagbo fut reconnu Président par le Conseil Constitutionnel tandis qu'Alassane Ouattara fut reconnu vainqueur par la Commission Electorale Indépendante (CEI) et la Communauté internationale. : La Commission électorale indépendante a déclaré Ouattara vainqueur de l'élection avec 54,1 % des voix, contre 45,9% pour Gbagbo. Ces chiffres n'ont pas été remis en cause par le Conseil constitutionnel mais le président de cette institution a procédé sur la base de faibles arguments juridiques à l'annulation des votes dans sept départements du nord et du centre pour obtenir la victoire de Gbagbo avec 51 % des votes.

³⁷⁶ FOFANA, Moussa. « Des Forces nouvelles aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire: Comment une rébellion devient républicaine », *Politique africaine*. 2011, vol.122 n° 2. p. 172.

conclu une « alliance opportune »³⁷⁷ avec le chef de l'ex-rébellion, car il ne disposait pas de la force militaire nécessaire pour affronter Laurent Gbagbo. Cette alliance stratégique³⁷⁸ a abouti à la création des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) par ordonnance présidentielle le 17 mars 2011, transformant ainsi l'ex-rébellion en armée républicaine placée sous le commandement d'Ouattara.

Le 28 mars 2011, les FRCI ont lancé une offensive généralisée sur trois axes de l'ancienne ligne de front à l'Est, à l'Ouest et au Centre-Ouest, avec le soutien de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et de la force Licorne française³⁷⁹. Cette offensive a abouti, le 11 avril 2011, à l'arrestation de Laurent Gbagbo, de son épouse, de membres de son gouvernement et de ses proches, permettant ainsi à Alassane Ouattara d'accéder au pouvoir.

Francis Akindes souligne que l'arrestation et le transfert de Laurent Gbagbo à La Haye en 2011 ont exacerbé les divisions au sein de la société ivoirienne. L'accession d'Alassane Ouattara au pouvoir, facilitée par des forces militaires françaises, onusiennes et rebelles, est complexe et ambiguë. Cette victoire met Ouattara dans une position de dépendance envers les ex-rebelles, ce qui limite sa capacité à respecter ses engagements en matière de justice et à restructurer une armée déjà en désarroi³⁸⁰.

C'est dans ce contexte qu'après une décennie de crise sociopolitique et militaire, la Côte d'Ivoire a entamé une phase de reconstruction post-conflit³⁸¹ avec, à partir de 2011, un nouveau régime dirigé par Alassane Ouattara « élu par les urnes, installé par les armes³⁸² ». La restauration de la légitimité de l'État ivoirien, affaiblie par des décennies de crise, s'est confrontée à plusieurs défis structurels et conjoncturels majeurs. Politiquement, le nouveau président devait gagner l'acceptation dans une société fortement divisée. Économiquement, il y avait urgence à réorganiser une administration publique en ruines pour relancer l'économie. Socialement, des conflits fonciers³⁸³, des tensions identitaires, un taux de chômage élevé parmi

³⁷⁷ *Ibid.* p. 165

³⁷⁸ *Ibid.* p. 166

³⁷⁹ Force française

³⁸⁰ AKINDÈS, Francis. « « On ne mange pas les ponts et le goudron » ». *Op. cit.*

³⁸¹ DOZON, Jean-Pierre. *Les clefs de la crise ivoirienne*. *Op. cit.* ; MCGOVERN, Mike. *Making war in Côte d'Ivoire*. *Op. cit.* ; AKINDÈS, Francis. « « On ne mange pas les ponts et le goudron » ». *Op. cit.*

³⁸² MIRAN-GUYON, Marie. « Côte d'Ivoire, le retour de l'éléphant ? » *Op. cit.* p. 11

³⁸³ MIRAN-GUYON, Marie. « Côte d'Ivoire, le retour de l'éléphant ? » *Op. cit.* ; SPEIGHT, Jeremy. « Bouna, une « instabilité permanente »?: Foncier, autorité et violence post-conflit en Côte d'Ivoire dans la longue durée », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3. p. 197. ; MONTAZ, Léo. *Retour au village. Jeunesse et pouvoirs en Côte d'Ivoire*. *Op. cit.* ; GRAJALES, Jacobo et Marie SAIGET. « Repolitiser l'étude de l'aide au développement ». *Op. cit.*.... La Côte d'Ivoire demeure un foyer persistant de tensions foncières et intercommunautaires, qui s'étendent sur une longue période historique. Ces conflits sont particulièrement notables dans la région occidentale du pays, tout en se manifestant également à Bouna, dans le nord-est.

les jeunes³⁸⁴ et des mouvements sociaux ont éclaté en réaction à des problèmes économiques, notamment la hausse des prix de l'électricité, entraînant des manifestations violentes et des saccages. Ces protestations contre le coût élevé de la vie, accompagnées de grèves récurrentes de fonctionnaires et d'émeutes occasionnelles dénonçant la corruption au sein de l'appareil étatique³⁸⁵ sont autant d'enjeux auxquels l'État a dû faire face. Au niveau de la sécurité, le gouvernement devait apaiser les inquiétudes liées à la présence de forces armées non étatiques (miliciens, dozos) et à des attaques sporadiques à l'ouest du pays. En outre, en 2017 et 2018, le pays a été le théâtre d'attaques contre des institutions étatiques, d'évasions de prison et de mutineries militaires, mettant en lumière les tensions persistantes au sein des forces armées et de la société ivoirienne. Le processus de DDR des ex-combattant.e.s stagnait, alors que le besoin de réconciliation sociale était crucial. Ces crises multiples soulèvent des questions sérieuses sur l'efficacité des réformes de sécurité engagées depuis 2012 et indiquent des divisions profondes au sein de la société ivoirienne. Ces défis ont été exacerbés par des carences dans le système judiciaire, ce qui a compliqué par exemple la mise en place d'une justice transitionnelle efficace³⁸⁶. Les griefs envers l'État émanent principalement du sentiment largement répandu que les bénéfices de la croissance³⁸⁷ sont inégalement partagés³⁸⁸ au sein de la population, rendant l'avenir du pays imprévisible et soulignant l'urgence de réformes plus profondes et inclusives.

Pour relever ces défis, le gouvernement a opté pour une approche axée sur le développement économique, aspirant à un « nouveau miracle ivoirien »³⁸⁹. Comme le rappelle Marie Miran, dans la « rhétorique du régime Ouattara, l'émergence économique prend le pas sur les autres enjeux nationaux, marquant ainsi une nouvelle ère pour la Côte d'Ivoire. Cette vision s'appuie sur une dualité : elle aspire à la fois à un changement radical, symbolisé par la

³⁸⁴ La délicate problématique du chômage chez les jeunes, dont certains ont découvert une opportunité financière et une certaine stabilité à travers leur implication dans la violence politique, reste un sujet préoccupant : Voir AKINDES, Francis. « « On ne mange pas les ponts et le goudron » ». *Op. cit.*

³⁸⁵ HEITZ-TOKPA, Kathrin et Prisca Doua MORI. « « Jeudi noir » à Ouangolodougou, extrême nord ivoirien, 4 mai 2017 », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3. p. 265. ; KONE, Antoine. « La corruption dans tous ses états en Côte d'Ivoire. Extraits d'une homélie de Mgr Antoine Koné », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3. p. 245.

³⁸⁶ AKINDES, Francis. « « On ne mange pas les ponts et le goudron » ». *Op. cit.*

³⁸⁷ Malgré une croissance économique impressionnante de 8% en moyenne par an depuis 2012, la Côte d'Ivoire fait face à des taux de pauvreté élevés. MIRAN-GUYON, Marie. « Côte d'Ivoire, le retour de l'éléphant ? » *Op. cit.* ; AKINDES, Francis. « « On ne mange pas les ponts et le goudron » ». *Op. cit.* ; ZINA, Ousmane. « Transition sécuritaire et production "bric-à-brac" de l'ordre post-guerre en Côte d'Ivoire ». *Op. cit.*

³⁸⁸ MIRAN-GUYON, Marie. « Côte d'Ivoire, le retour de l'éléphant ? » *Op. cit.* p. 12

³⁸⁹ MIRAN-GUYON, Marie. « Côte d'Ivoire, le retour de l'éléphant ? » *Op. cit.* ; AKINDES, Francis. « « On ne mange pas les ponts et le goudron » ». *Op. cit.*

création d'un "Ivoirien nouveau" et l'adoption d'une nouvelle constitution, tout en cherchant à renouer avec la prospérité économique autrefois connue sous Félix Houphouët-Boigny³⁹⁰ ».

Encadré 3 : Les mutineries de 2017

Malgré la fin de la crise, la Côte d'Ivoire post-conflit reste fortement marquée par la violence. Le secteur de la sécurité, en phase de transition, a montré des vulnérabilités importantes. En 2017³⁹¹, une série de mutineries impliquant d'anciens rebelles intégrés à l'armée en vertu des Accords politiques de Ouagadougou a secoué le pays³⁹². Ces mutineries, qui ont touché des villes comme Bouaké, Korhogo, Daloa, Man et Abidjan, ont été déclenchées par près de 8 400 soldats mécontents réclamant une prime dite « prime ECOMOG³⁹³ », en reconnaissance de leur contribution à la résolution de la crise de 2011. Ayant pris le pouvoir en partie grâce au soutien des FAFN, auxquelles ces 8 400 soldats étaient affiliés, l'administration Ouattara s'est trouvée face à un groupe de militaires à la fois revendicatif et potentiellement déstabilisateur. Pour calmer cette agitation, la somme de 12 millions de francs CFA (approximativement 18 000 euros) a été accordée à chaque soldat en 2017, complétée par une réévaluation de leur ancienneté dans les forces armées. Cette concession financière a été largement interprétée par la population ivoirienne comme une incitation à la rébellion ou même comme une forme de mercenariat institutionnalisé. On verra dans la suite qu'elles ont aussi contribué à la remobilisation de leurs camarades démos, dans l'espoir d'obtenir eux/elles aussi des primes.

Ces différents soulèvements témoignent également de la cristallisation de revendications non satisfaites depuis la fin de la crise — une dette de guerre — et de la frustration croissante de différents acteurs, y compris ceux issus de la rébellion (je reviendrai sur la question de la dette dans la conclusion de cette thèse). C'est notamment le cas des ex-combattants démobilités issus de la rébellion, également appelés « démos », qui en mai 2017, dans le sillage des mutineries de leurs camarades intégrés à l'armée³⁹⁴, ont à leur tour

³⁹⁰ MIRAN-GUYON, Marie. « Côte d'Ivoire, le retour de l'éléphant ? » *Op. cit.* ; AKINDES, Francis. « « On ne mange pas les ponts et le goudron » ». *Op. cit.*

³⁹¹ Cette date coïncide également avec le début des recherches effectuées dans le cadre de cette thèse

³⁹² Des soldats se considérant mal récompensés pour leur rôle clé dans la montée au pouvoir de Ouattara ont organisé plusieurs mutineries, menaçant la stabilité du régime. Ces tensions ont finalement été apaisées lorsque leurs revendications financières ont été satisfaites

³⁹³ Du nom de la force armée de la CEDEAO qui d'après eux aurait pu intervenir en Côte d'Ivoire pendant la crise postélectorale, mais ne l'avait pas fait du fait de leur présence

³⁹⁴ Il s'agit des 8 400 soldats ex-FAFN intégrés à l'armée en 2009 mentionnés supra.

tenté de réclamer le versement d'une prime à travers diverses mobilisations collectives notamment à Bouaké et Korhogo. L'issue ne fut cependant pas la même. Ces manifestations ont conduit à des affrontements avec les forces de l'ordre faisant quatre morts du côté des « démos »³⁹⁵.

En 2020, l'annonce de la candidature d'Alassane Ouattara à un troisième mandat puis son investiture ont donné lieu à de violentes mobilisations et affrontements entre les opposants au troisième mandat et les forces de l'ordre, causant la mort de plus d'une centaine de manifestants³⁹⁶.

Depuis son arrivée au pouvoir, le régime d'Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire est perçu par ses opposant.e.s comme favorisant la communauté malinké qui semble constituer une majorité dans l'appareil étatique actuel. Ce phénomène, souvent qualifié de « rattrapage ethnique³⁹⁷, » alimente un sentiment d'inversion de l'exclusion, notamment vis-à-vis des communautés de l'Ouest ivoirien. Cette perception accroît les tensions ethniques et politiques dans le pays, contribuant à un climat de défiance et de division.

La paix sociale en Côte d'Ivoire est précaire, en partie en raison de ces tensions sous-jacentes, de ressentiments anciens et nouveaux, et d'une méfiance généralisée au sein de la société. Les efforts pour la réconciliation ont été entravés par des positions intransigeantes et un sentiment généralisé de partialité dans les poursuites judiciaires, souvent perçues comme une « justice des vainqueurs, » en particulier par les opposants à Ouattara et l'opinion internationale. Ce contexte complexe défie toute simplification et nécessite une approche nuancée pour résoudre ces enjeux entremêlés de mémoire collective, de justice et de réconciliation.

Les évènements survenus en Côte d'Ivoire depuis la fin de la crise postélectorale remettent en question la « *success story* » des opérations de DDR³⁹⁸ ainsi que la Réforme du secteur de la sécurité³⁹⁹, vantés par les autorités ivoiriennes sur la scène locale et internationale. Ce sont ces programmes dont nous allons retracer l'histoire dans le deuxième chapitre. Mais auparavant, il nous faut étudier les trajectoires des combattant.e.s qui feront l'objet de ces réponses et du DDR (chapitre 1).

³⁹⁵ « Côte d'Ivoire: 4 morts dans des affrontements à Bouaké entre démobilisés et policiers », Blog *JeuneAfrique.com*. 2017. En ligne : <https://www.jeuneafrique.com/441224/politique/cote-divoire-3-morts-affrontements-a-bouake-entre-demobilises-policiers/> [consulté le 16 décembre 2019].

³⁹⁶ BANEGAS, Richard et Camille POPINEAU. « The 2020 Ivorian election and the 'third-term' debate ». *Op. cit.*

³⁹⁷ AKINDEGAS, Francis. « « On ne mange pas les ponts et le goudron » ». *Op. cit.* p. 13

³⁹⁸ CHELPI-DEN HAMER, Magali. « Les tribulations du dispositif Désarmement, démobilisation et réinsertion des miliciens en Côte d'Ivoire (2003-2015) ». *Op. cit.*

³⁹⁹ LEBOEUF, Aline. *La réforme du secteur de sécurité à l'ivoirienne*. IFRI, 2016. ; ZINA, Ousmane. « Transition sécuritaire et production "bric-à-brac" de l'ordre post-guerre en Côte d'Ivoire ». *Op. cit.*

Partie 1 : Construction et catégorisation identitaires à l'échelle macropolitique : De combattant.e à ex-combattant.e en Côte d'Ivoire

La transition de combattant.e à ex-combattant.e en Côte d'Ivoire est un processus complexe et multifacette, marqué par des influences et des interventions à différents niveaux de la société. Cette première partie de l'étude se concentre sur la construction et la catégorisation des identités des combattant.e.s et ex-combattant.e.s, en explorant les dynamiques à l'échelle macropolitique. J'analyse comment les identités se forment, se transforment et se déconstruisent dans le contexte d'un pays en proie à un conflit armé et une rébellion.

Ce processus, ancré dans le cadre macro-politique, m'amène à examiner comment les politiques nationales, les interventions internationales de DDR et la rébellion ont façonné la redéfinition de l'identité des combattant.e.s après le conflit. En abordant cette problématique à travers l'échelle macropolitique cette partie vise à déconstruire le processus complexe de fabrique identitaire des ex-combattant.e.s en mettant en lumière les défis et les enjeux liés à leur réintégration dans une société en reconstruction. En définissant le cadre de cette transformation identitaire à l'échelle macropolitique, je pose les bases pour une compréhension approfondie des dynamiques sociopolitiques qui ont influencé et continuent d'affecter la vie des ex-combattant.e.s en Côte d'Ivoire, un aspect fondamental pour appréhender le processus de pacification et de reconstruction post-conflit dans la région.

J'aborde dans un premier chapitre la fabrique du/de la combattant.e rebelle, en examinant comment la guerre et ses conditions ont contribué à façonner non seulement l'identité des combattant.e.s individuels, mais aussi la perception collective de ce que signifie être un.e combattant.e en Côte d'Ivoire. Cette analyse met en lumière les processus de bureaucratisation et de socialisation qui interagissent dans la construction de ces identités.

Ensuite, dans un second chapitre j'explore le rôle des programmes de DDR en tant que mécanisme de transition vers la paix, en analysant son impact sur la redéfinition de l'identité des ex-combattant.e.s. Cette analyse inclura un examen critique des structures et des politiques du DDR, ainsi que des expériences vécues par les ex-combattant.e.s eux-mêmes.

Enfin, dans un troisième chapitre j'examine comment ces identités construites et reconstituées à travers le processus de DDR influencent et sont influencées par les politiques et les dynamiques sociopolitiques en Côte d'Ivoire. Cela permettra de mieux comprendre non

seulement la complexité de la transition de combattant.e à ex-combattant.e, mais aussi les défis plus larges auxquels est confronté le pays depuis la fin de la guerre.

Chapitre 1 : La fabrique du/de la combattant.e rebelle en Côte d'Ivoire : entre bureaucratisation et socialisation

Dans ce chapitre je souhaite montrer comment le conflit ivoirien a fabriqué le/la combattant.e rebelle et a modelé leurs identités. Pour ce faire, dans un premier temps j'étudierai les déterminants institutionnels et sociopolitiques de la fabrique du/de la combattant.e rebelle en Côte d'Ivoire, à travers l'analyse des pratiques bureaucratiques de la rébellion d'une part et de la socialisation des combattant.e.s d'autre part. On se demandera ainsi qui sont les combattant.e.s rebelles en Côte d'Ivoire ? Que signifie être combattant.e dans le contexte ivoirien ? Quelles sont les réalités sociales couvertes par ce terme ? Comment la socialisation et la bureaucratisation au sein de la rébellion participent-elles à la fabrique du/de la combattant.e rebelle en Côte d'Ivoire ? J'examinerai spécifiquement comment ces processus ont influencé la construction des identités, que ce soit à travers la socialisation des combattant.e.s ou leur rapport aux documents d'identité, ainsi que leurs subjectivités. L'objectif est de mieux comprendre et définir le groupe social des combattants en Côte d'Ivoire.

A - La fabrique du/de la combattant.e par la guerre

1) Anatomie d'une rébellion en constante mutation

Dans cette partie, j'examinerai les nombreuses transformations de la rébellion qui éclate en 2002 en Côte d'Ivoire, afin de comprendre comment l'identité du combattant rebelle s'est construite. J'analyserai les mutations sociales, institutionnelles et politiques successives de la rébellion, et je me pencherai sur la manière dont la bureaucratisation de celle-ci et la socialisation au sein du mouvement ont contribué à façonner l'identité des combattant.e.s ivoirien.ne.s.

a) Les Forces nouvelles : un groupe rebelle en constante transformation

La recherche sur le conflit en Côte d'Ivoire s'est généralement concentrée davantage sur les zones contrôlées par le gouvernement que sur les régions rebelles. Les travaux de Moussa Fofana⁴⁰⁰ ont cependant été parmi les premiers à étudier le mouvement rebelle, en se

⁴⁰⁰ FOFANA, Moussa. *Ethnographie des trajectoires sociales des jeunes enrôlés dans la rébellion en Côte d'Ivoire*, Thèse nouveau régime. Bouaké : Université Alassane Ouattara (ex université de Bouaké), 2012. ; FOFANA, Moussa. « Les jeunes dans la rébellion du nord de la Côte d'Ivoire : les raisons de la mobilisation », *Afrika Focus*.

concentrant sur les profils sociologiques et les motivations de l'engagement au sein des Forces nouvelles. Ses recherches, menées entre 2006 et 2009, que j'ai complétées, précisées et parfois infléchies (cf. infra), ont été une source essentielle pour l'étude présentée dans ce chapitre. D'autres travaux (thèses et mémoires) ont également été écrits par des étudiant.e.s ivoirien.ne.s. Les travaux de Camille Popineau⁴⁰¹ tout autant sinon plus. Sa thèse, qui s'est concentrée sur la transformation du capital social des anciens membres de la rébellion, offre une analyse détaillée des parcours des différents acteurs et groupes sociaux avant, pendant et après le conflit. Ses observations éclairent brillamment les changements dans le paysage politique ivoirien. D'autres chercheurs comme l'anthropologue Kathrin Heitz-Tokpa⁴⁰² à Man, ont montré que la guerre peut intensifier les liens de confiance qui existaient déjà en période de paix. D'autres contributions notables dans ce domaine ont été faites par l'anthropologue Till Förster⁴⁰³, qui a examiné les questions liées à l'autochtonie dans les zones rebelles. Plus récemment, des politistes tels que Didier Péclard ont orienté leur focus vers le Nord et le contrôle exercé par les Forces nouvelles. Jeremy Speight⁴⁰⁴, quant à lui, a étudié l'appui populaire aux groupes armés ainsi que les interactions entre les rebelles et les civils dans différentes localités occupées par les rebelles pendant le conflit armé. Avec Giulia Piccolino et Philip Martin⁴⁰⁵ il a étudié les variations dans l'institutionnalisation post-conflit de la gouvernance et de l'autorité des rebelles en temps de guerre en Côte d'Ivoire. Sebastian van Baalen⁴⁰⁶ quant à lui a étudié comment les leaders rebelles répondent aux besoins des populations et a élaboré un modèle théorique pour comprendre les fluctuations de cette réactivité. Il postule que les zones dotées d'élites locales puissantes voient une gouvernance rebelle plus réactive, car ces élites peuvent influencer les rebelles. Sa recherche, basée sur une combinaison d'entretiens, d'archives et d'enquêtes,

2011, vol.24 n° 1. En ligne : <http://ojs.ugent.be/AF/article/view/4995> [consulté le 11 mai 2019]. ; FOFANA, Moussa. « Des Forces nouvelles aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire ». *Op. cit.*

⁴⁰¹ POPINEAU, Camille. « Prendre la craie. La mobilisation des enseignants rebelles dans le Nord de la Côte d'Ivoire (2002-2011) », *Politique africaine*. 2017, vol.148 n° 4. p. 27. ; POPINEAU, Camille. « Mimer l'État : la (re)production de l'autorité légitime chez les Forces Nouvelles de Côte d'Ivoire (2002-2011) ». *Op. cit.* ; POPINEAU, Camille. « De rebelle à fonctionnaire. Capital social, mobilisations et reconversions post-conflit dans les régies financières de Côte d'Ivoire », *Gouvernement et action publique*. 2019, VOL. 8 n° 4. p. 119-143. ; POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. *Op. cit. Ibid.*

⁴⁰² HEITZ-TOKPA, Kathrin. « Mande hunters and the state: cooperation and contestation in post-conflict Côte d'Ivoire », *African Studies Review*. mars 2019, vol.62 n° 1. p. 148-172.

⁴⁰³ FORSTER, Till. « Maintenant, on sait qui est qui: Statehood and Political Reconfiguration in Northern Côte d'Ivoire », *Development and Change*. vol.4 n° 41. p. 699-722. ; FÖRSTER, Till. « La paix dans une zone de guerre. Lire la crise ivoirienne sur le temps long et par le bas ». *Op. cit.*

⁴⁰⁴ SPEIGHT, Jeremy. *Big-Men Coalitions and Political Order in Northern Côte d'Ivoire (2002-2013)*. PhD, Department of Political Science : Concordia University, 2016.

⁴⁰⁵ MARTIN, Philip A., Giulia PICCOLINO, et Jeremy S. SPEIGHT. « Ex-Rebel Authority after Civil War: Theory and Evidence from Côte d'Ivoire », *Comparative Politics*. 2021, vol.53 n° 2. p. 209-232.

⁴⁰⁶ VAN BAALEN, Sebastian. *Guns and Governance. Local Elites and Rebel Governance in Côte d'Ivoire*. PhD, Uppsala University : [s.n.], 2020.

suggère que la dynamique entre élites et rebelles est complexe et pourrait présenter des nuances non explorées dans sa thèse. De son côté, Philip Martin⁴⁰⁷, dans sa thèse, a exploré la relation entre la gouvernance par les rebelles et le comportement politique après un conflit, en comparant la Zimbabwe African National Union (ZANU) au Zimbabwe⁴⁰⁸ et les Forces nouvelles en Côte d'Ivoire. Cependant, son travail peut être critiqué pour sa tendance à simplifier les dynamiques sociales complexes. Récemment, on peut également souligner la parution de deux numéros spéciaux qui formaient un panorama complet des recherches contemporaine sur la Côte d'Ivoire. L'un dirigé par Marie Miran⁴⁰⁹ chez Afrique Contemporaine et l'autre par Francis Akindes⁴¹⁰ chez Politique africaine dont les contributions ont fortement nourri cette thèse. Plusieurs numéros spéciaux sont parus dès le début de la crise ivoirienne. Ainsi mes enquêtes, menées à partir de 2014, s'appuient sur cette combinaison d'études.

Comme évoqué précédemment, la rébellion armée qui a débuté dans la nuit du 18 au 19 septembre 2002 a rapidement évolué en un mouvement bien organisé portant des revendications multiples, notamment politiques, telles que le départ de Laurent Gbagbo du pouvoir et l'établissement d'un nouveau régime politique. La rébellion a été principalement menée par d'anciens soldats qui avaient été exclus de l'armée, certains d'entre eux étant déjà impliqués dans des mouvements de protestation militaire et ayant été forcés à l'exil à la suite de la purge initiée par le Général Robert Guéï au sein de l'armée en 2000. La rébellion justifie l'insurrection armée par la « dénonciation de l'exclusion, des injustices sociales et des dérives identitaires portées par l'idéologie de l'«ivoirité dont les 'nordistes' seraient les victimes⁴¹¹ ». Ainsi, comme le rappelle Moussa Fofana, « les points de négociation du MPCCI se sont structurés, entre autres, autour des revendications suivantes :

- le rejet systématique de *l'ivoirité* vue du Nord comme une idéologie qui aurait plutôt trouvé un enracinement dans le Sud où le sentiment d'être les vrais ivoiriens semble

⁴⁰⁷ MARTIN, Philip. *Insurgent Armies: Explaining Military Loyalty after Rebel Victory*. PhD, Department of Political Science of Massachusetts Institute of Technology : [s.n.], 2019.

⁴⁰⁸ La ZANU-PF est le parti politique dominant au Zimbabwe, fondé initialement comme ZANU en 1963 pour lutter contre le colonialisme britannique. Depuis l'indépendance du pays en 1980, le parti, surtout sous la longue direction de Robert Mugabe, a été critiqué pour sa gestion autoritaire, la violation des droits de l'homme et la mauvaise gestion économique.

⁴⁰⁹ Ce numéro spécial propose une analyse multidimensionnelle de la Côte d'Ivoire contemporaine, couvrant la période depuis 2011 tout en considérant son histoire passée. Il explore une gamme variée de thématiques et s'inscrit dans la continuité d'un dossier spécial publié en 2003, suite à la crise ivoirienne de 2002, voir : MIRAN-GUYON, Marie. « Côte d'Ivoire, le retour de l'éléphant ? » *Op. cit.*

⁴¹⁰ Offre une évaluation exhaustive de la gouvernance sous l'ère Ouattara, voir : AKINDES, Francis. « « On ne mange pas les ponts et le goudron » ». *Op. cit.*

⁴¹¹ FOFANA, Moussa. « Les jeunes dans la rébellion du nord de la Côte d'Ivoire ». *Op. cit.* p. 51

- plus développé ;
- la révision de la Constitution tendant à transformer cette façon de voir ou de voir l'autre en force de loi ;
- le rejet des pratiques d'identification de la population, alors en cours, perçues comme politiquement et dangereusement sélectives, car exclusionnistes sur bien des points ;
- le traitement politique de la question foncière à travers la loi foncière de 1998,
- la question de la nationalité et celle de la réforme de l'armée.⁴¹² »

Après sa phase de mobilisation, la rébellion ivoirienne se segmente en trois branches distinctes : militaire, politique et civile, attirant divers groupes sociaux. Les Commandants des Opérations (CO), souvent d'anciens militaires en exil ayant acquis une expérience militaire, prennent le contrôle des régions urbaines. L'exil au Burkina Faso joue un rôle clé dans leur ascension. Néanmoins, l'expérience militaire antérieure ne garantit pas une compétence équivalente parmi les anciens sous-officiers. D'autres figures, y compris des civils tels que les colonels Soumaïla Bakayoko, Bamba Sinima, et Gueu Michel, montent rapidement en grade. Comme le rappelle Camille Popineau dans sa thèse⁴¹³, au fil du temps, une branche militaire spécifique dirigée par IB se développe, où les CO jouissent d'une grande autonomie et d'un pouvoir presque absolu au niveau local. À travers une organisation bureaucratique, les Forces nouvelles ont donc établi dans les zones occupées une administration, un système politique, économique, militaire et des mécanismes subdivisés de gestion. Ces structures administratives leur permettent de se substituer à l'absence d'État, notamment dans les secteurs où ils contrôlent les circuits économiques, mais aussi dans le secteur de l'éducation⁴¹⁴ par exemple. Camille Popineau l'analyse comme la volonté des forces rebelles de « *mimer l'État* » pour se légitimer et construire leur autorité⁴¹⁵. L'organisation et les pratiques bureaucratiques mises en œuvre par les rebelles leur permettent de contrôler, gérer, exploiter et piller les ressources dans la zone occupée. À ce titre, l'État central et les médias proches du pouvoir les accusent de vouloir tenter de former un État sécessionniste, mais comme le souligne Moussa Fofana, « *en marge de l'installation d'autorités de fait pour suppléer l'absence d'État, il s'est surtout agi de mettre en place un système de prédation des ressources et d'établir une relation avec les populations*

⁴¹² FOFANA, Moussa. *Ethnographie des trajectoires sociales des jeunes enrôlés dans la rébellion en Côte d'Ivoire*. *Op. cit.* p. 7

⁴¹³ POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. *Op. cit.* p. 263

⁴¹⁴ Voir les travaux de Camille Popineau à ce sujet, notamment son mémoire de Master : C. Popineau, *Faire l'école, faire l'État. Dynamiques rebelles de reproduction d'un ordre étatique en Côte d'Ivoire (2002-2010)*, Mémoire de Master 2, Paris, Université Paris 1, 2016 ; POPINEAU, Camille. « Prendre la craie. La mobilisation des enseignants rebelles dans le Nord de la Côte d'Ivoire (2002-2011) ». *Op. cit.*

⁴¹⁵ POPINEAU, Camille. « Mimer l'État : la (re)production de l'autorité légitime chez les Forces Nouvelles de Côte d'Ivoire (2002-2011) ». *Op. cit.*

visant à légitimer la « lutte »⁴¹⁶ ». Ainsi, malgré l'échec du coup d'État, l'insurrection armée s'est transformée⁴¹⁷ et les rebelles ont développé une relation de proximité avec les populations et ont pu en tirer une forme de légitimation sociale. Ceci, afin d'asseoir leur contrôle sur la zone occupée. Ils ont pu se baser sur la mobilisation massive de la population civile, notamment jeune⁴¹⁸ qui a rejoint la branche militaire en tant que combattant.e.s armé.e. s, mais aussi la branche civile à différents postes admiratifs⁴¹⁹. Cet enrôlement massif a permis d'augmenter le nombre d'insurgés.

Bien qu'elle n'ait pas commencé par fonctionner comme une armée classique la rébellion s'est rapidement organisée, voire professionnalisée. Ceci, notamment afin de gérer les différents chefs de guerre qui avaient proliféré dans les zones occupées ainsi que le nombre croissant de recrues. En effet, au début de l'insurrection, « l'autorité et la hiérarchie interne aux forces militaires rebelles qui avaient accueilli de nombreux civils s'ordonnaient en fonction du charisme des chefs et de certaines recrues »⁴²⁰. Plus tard, les combattant.e.s ont été regroupés dans les différents camps et casernes, et ont été sommairement formés à la vie militaire. Dans ce cadre, l'organisation d'une armée classique s'est progressivement mise en place. La rébellion a alors, enclenché un processus d'institutionnalisation de son autorité sans pour autant glisser vers le discours de la sécession. La hiérarchie de la rébellion est formalisée lors d'un conclave à Bobo-Dioulasso⁴²¹ en mars 2003. Une structure pyramidale est établie avec IB à la tête, suivi par des commandants de zones⁴²² (surnommés « com'zones ») et les commandants

⁴¹⁶ FOFANA, Moussa. « Des Forces nouvelles aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire ». *Op. cit.* p. 168

⁴¹⁷ *Ibid.* p. 161

⁴¹⁸ PARGE, Agnès Du. *Parmi les rebelles: carnets de route en Côte d'Ivoire, 19 septembre 2002-19 septembre 2003*. [s.l.] : L'Harmattan, 2003. 218 p. ; SORO, Guillaume et Serge DANIEL. *Pourquoi je suis devenu un rebelle: la Côte d'Ivoire au bord du gouffre : entretiens avec Serge Daniel*. Paris : Hachette littératures, 2005.

⁴¹⁹ POPINEAU, Camille. « Prendre la craie. La mobilisation des enseignants rebelles dans le Nord de la Côte d'Ivoire (2002-2011) ». *Op. cit.* ; POPINEAU, Camille. « Mimer l'Etat : la (re)production de l'autorité légitime chez les Forces Nouvelles de Côte d'Ivoire (2002-2011) ». *Op. cit.* ; POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. *Op. cit.*

⁴²⁰ FOFANA, Moussa. « Des Forces nouvelles aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire ». *Op. cit.* p. 169. Comme le rappelle M. Fofana, « ceux-ci ont regroupé autour d'eux de véritables factions aux noms évocateurs tels que Guépard, Cobra, Force pure, Bataillon mystique, Cosa Nostra, Ninja noir, Delta force, Anaconda, Armée rouge, etc », *ibid.* p. 169.

⁴²¹ Localité située au sud du Burkina Faso, proche de la frontière avec la Côte d'Ivoire

⁴²² Plusieurs com'zones étaient d'ailleurs impliqués dans les crises de 1999 et 2002. En effet, ce sont majoritairement d'anciens militaires « nordistes » de l'armée ivoirienne, qui ont incarné la résistance armée à Laurent Gbagbo et l'occupation du Nord. Comme le rappelle Aline Leboeuf, « plusieurs sont des sous-officiers : Chérif Ousmane était sergent en 2002 ; Wattao, caporal cuisinier ; Losseni Fofana, caporal également ; enfin, Traoré Damane était adjudant. Il est difficile de dire si leur faible progression dans la carrière militaire était due à leurs origines nordistes ou à leur manque de talent, néanmoins, en 2016, tous sont devenus officiers, allant des rangs de commandant à lieutenant-colonel (Wattao, par exemple). Et trois d'entre eux sont désormais préfets : Ousmane Coulibaly, dit « Ben Laden », à San-Pédro ; Tuo Fozie à Bondoukou, chef-lieu de la région du Zanzan, au nord-est ; et Koné Messamba à Guiglo, dans l'ouest. Seul Tuo Fozie est préfet d'une région en partie occupée

de secteurs (dits « com'secteurs ») qui agissent comme des relais locaux de l'autorité rebelle. Bien qu'un État-major existait sous la direction du colonel Soumaïla Bakayoko, le vrai pouvoir est détenu par les com'zones. Ces leaders rebelles varient dans leur gestion locale du pouvoir et cherchent à construire leur propre identité de groupe et à médiatiser leurs actions. À partir de 2003, une branche militaire composée de militaires moins gradés devient le centre du pouvoir et de l'autorité dans les zones contrôlées par les rebelles. Des territoires d'influence ont été délimités par des chefs de guerre charismatiques et populaires et se sont transformés en fiefs pour certains. La difficulté du Secrétaire général Guillaume Soro, de contrôler les « chefs » a entraîné une réorganisation des différentes zones occupées en 2006. À la fin de l'année 2006, les rebelles achevaient de mettre en place une armée mieux structurée⁴²³. Le territoire sous contrôle des FN a été subdivisé en 10 zones de commandements militaires placées chacune sous l'autorité du Com'zone. Le secrétaire général, fixant d'autorité les limites de chaque zone, a procédé à la nomination des Com'zones.

Le tableau suivant présente les zones d'administration et les commandants nommés :

Tableau 1 : Répartition administrative des zones occupées par les FN dès 2006

| Zone administrative | Ville | Commandant de zone |
|----------------------------|--------------|--|
| Zone 1 | Bouna | Morou Ouattara aka « Atchengue » |
| Zone 2 | Katiola | Hervé Touré aka « Vetcho » |
| Zone 3 | Bouaké | Chérif Ousmane aka « Papa Guépard » |
| Zone 4 | Mankono | Zoumana Ouattara aka Lieutenant « Zoua » |
| Zone 5 | Séguéla | Zakaria Koné aka « Djacki » (remplacé par Issiaka Ouattara aka « Wattao ») |
| Zone 6 | Man | Losseni Fofana aka « Loss » |
| Zone 7 | Touba | Daouda Doumbia aka « Trao » |
| Zone 8 | Odienné | Ousmane Coulibaly aka « Ben Laden » |
| Zone 9 | Boundiali | Gaussou Koné aka « Jah Gao » |

par les Forces nouvelles pendant la guerre. Voir LEBOEUF, Aline. « Com'zones et armée en Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3. p. 258.

⁴²³ Moussa Fofana rappelle que « La nouvelle structuration des FAFN fait disparaître les entités telles que le « bataillon Anaconda », la « compagnie Guépard » ou le « bataillon mystique » qui, à la longue, se présentaient surtout comme des clans proches de certains chefs militaires et développaient des logiques factionnelles. À la prise d'Abidjan, en avril 2011, les factions internes de l'ex-rébellion sont réapparues, en particulier dans le quadrillage sécuritaire de la ville » : FOFANA, Moussa. « Des Forces nouvelles aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire ». *Op. cit.* p. 169.

| | | |
|---------|---------|----------------------|
| Zone 10 | Korhogo | Martin Fofié Kouakou |
|---------|---------|----------------------|

Source : Thèse Moussa Fofana

En outre, les FN ont mis en place quatre autres structures en charge des questions sécuritaires : la direction générale de la police et de la gendarmerie⁴²⁴, la direction générale des forces paramilitaires⁴²⁵, la direction centrale du commissariat des armées et l'inspection générale des armées.

Dans le domaine civil et politique, la rébellion a vu l'émergence d'une branche politique distincte, composée de militant.e.s éduqué.e.s et souvent associés à des figures influentes comme Guillaume Soro. Cette diversification en composantes militaire et politique a non seulement renforcé la structure organisationnelle de la rébellion, mais a aussi permis une certaine visibilité sur la scène internationale grâce à l'implication de personnalités comme Guillaume Soro et Louis-André Dacoury-Tabley dans des négociations de haut niveau. Cependant, cette dualité fonctionnelle a également été source de tensions internes. Dès novembre 2002, la rébellion s'est institutionnalisée avec l'établissement d'un secrétariat général basé à Bouaké sous la direction de Guillaume Soro. Ce noyau politique a su tirer parti de l'énergie militante des jeunes affiliés à la FESCI et au RDR⁴²⁶ pour organiser des actions publiques comme des manifestations, ce qui a non seulement consolidé leur légitimité, mais a également servi de tremplin politique pour certains. Sous la gouvernance du Secrétariat général des Forces nouvelles, une administration cohérente a été mise en place pour gérer les territoires occupés. Cette structure était également en partie supervisée par de jeunes civils issus de la FESCI et du RDR. Bien qu'ils aient opté pour ne pas s'engager militairement, ces jeunes ont néanmoins embrassé les idéaux du mouvement, en participant à des rôles civils clés. Le Secrétariat général s'appuie pour cela sur un « Cabinet civil », une entité administrative liée au système politico-social des Forces nouvelles. C'était l'un des organes les plus importants chargés des relations entre les organisations de la société civile et politique. Il a joué un rôle clé

⁴²⁴ « Deux promotions d'officiers et de sous-officiers de la police et de la gendarmerie ont été formées entre 2006 et 2007. Ces combattants reconvertis de la rébellion sont désormais chargés de la sécurité des populations dans les zones des FN. Il était prévu qu'ils seraient associés à la sécurisation du processus électoral », *Ibid.*

⁴²⁵ Il s'agit du corps des agents de la douane et des eaux et forêts dont le projet de création était en cours en 2006.

⁴²⁶ Les jeunes affiliés au RDR et à la FESCI se disputaient l'influence dans la mobilisation des habitants de Bouaké, employant des rhétoriques de victimisation et remettant en question la notion d'ivoirité afin de solidifier leur statut auprès des leaders rebelles. Le Secrétariat général exploitait ces groupes de civils mobilisés pour communiquer les détails des rassemblements publics et propager les idéaux pro-rébellion. Parallèlement, les commandants militaires établissaient des cabinets civils pour gérer les affaires administratives et servir de points de liaison politiques locaux. Tous avaient pour dénominateur commun de cibler Laurent Gbagbo comme l'ennemi principal dans leurs efforts de propagande et de mobilisation. Voir POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. Op. cit.

dans la mise en rapport des militaires et des civils en gérant l'espace civil dans les territoires occupés avec l'appui d'une série d'organisations qui se décrivaient comme faisant partie de la société civile et soutiennent largement la rébellion. Moussa Fofana explique que « ce cabinet intervient dans la coordination de l'action humanitaire, en particulier dans le domaine de la santé. Pendant que les Com'zones donnent les laissez-passer autorisant la libre circulation des missions des ONG internationales, c'est le cabinet civil qui organise sur le terrain l'accès aux bénéficiaires des programmes d'urgence⁴²⁷ ». Ainsi, les jeunes qui n'ont pas pris les armes se sont mobilisés dans l'espace politique, soit en adhérant à ces organisations de soutien soit en intégrant le système administratif mis en place par les FN.

Sur le plan économique, au début du conflit armé, la dislocation du circuit économique a été exacerbée par le blocage systématique des approvisionnements en vivres et en médicaments en provenance du Sud. Les autorités des FN « *se trouvaient alors confrontées aux charges d'entretien de son dispositif matériel et humain*⁴²⁸ ». En novembre 2003, elles ont décidé « *de repenser et mettre en place un schéma de contrôle et de gestion des activités économiques*⁴²⁹ » qui étaient en pleine recomposition dans leurs zones. Le système économique des Forces nouvelles était conçu et mis en œuvre par un Secrétariat national chargé de l'économie et des finances. Cette instance, rattachée au Secrétariat général des FN, s'appuyait sur une structure technique appelée « la Centrale économique » qui avait vocation à centraliser les flux de l'économie de guerre. Les grands secteurs économiques étaient soumis à un modèle fiscal qui permettait de constituer les ressources financières pour le fonctionnement de chaque zone de commandement et à une grande partie des chefs, en particulier des com'zones, de s'enrichir. En plus de la Centrale économique, les autorités locales — notamment les différentes intendances militaires — percevaient et prélevaient quotidiennement des taxes sur les marchés et les transports en commun. Le schéma ci-dessous représente la structuration organisationnelle des Forces nouvelles⁴³⁰.

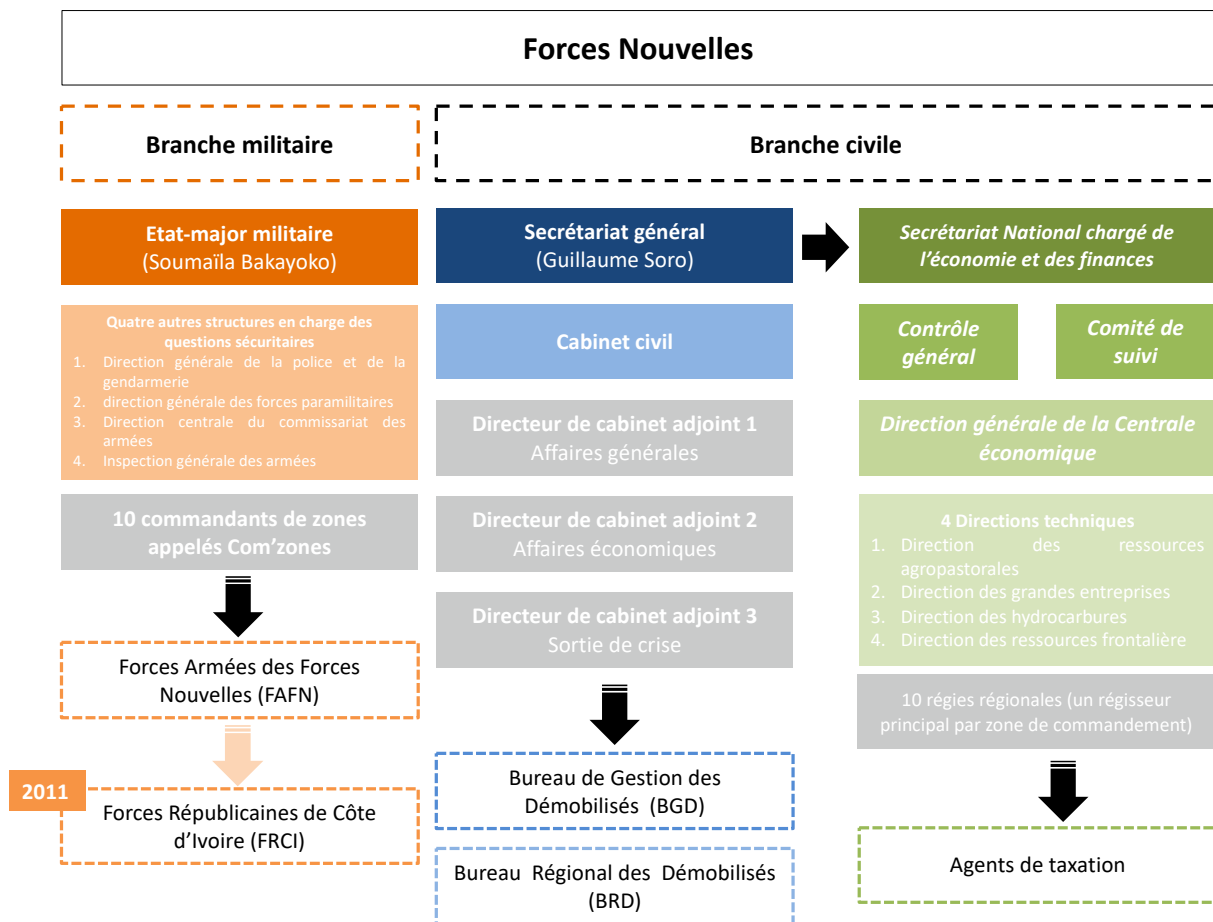
⁴²⁷ FOFANA, Moussa. « Des Forces nouvelles aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire ». *Op. cit.* p. 170

⁴²⁸ *Ibid.* p. 171

⁴²⁹ *Ibid.*

⁴³⁰ Pour davantage de détails sur l'organisation des Forces Nouvelles, voir la thèse de doctorat de Camille Popineau.

Figure 2 : Organisation des Forces nouvelles



Source : Schéma de l'auteur

À partir de mars 2007, à la suite des APO et pour faire face au retour progressif de l'administration de l'État, l'organisation politique des Forces nouvelles évolue pour s'adapter au nouveau contexte de « paix négociée » et accompagner celle-ci : un directeur de Cabinet chargé de la sortie de crise est nommé ; un Bureau de gestion des démobilisés (BGD) central ainsi que des bureaux régionaux des démobilisés sont créés. On en verra les fonctions dans le chapitre qui suit. Des représentants départementaux ayant la responsabilité de diffuser les décisions du Secrétariat général et d'aider à la facilitation du retour, de l'installation et de l'acceptation des fonctionnaires de l'administration centrale sont également nommés. Après la signature des accords de Ouagadougou, la situation évolue également sur le terrain : avec le processus progressif de « redéploiement de l'Etat », on assiste à la coexistence des autorités FN avec l'administration déconcentrée représentée par les préfets et sous-préfets. Cette pratique a été interprétée comme une tentative pour l'ex-rébellion de maintenir sa présence et, à l'occasion, se doter de bases embryonnaires d'un futur parti politique. En limitant dans une

certaine mesure le « chaos administratif », l'organisation politique mise en place par les Forces nouvelles a facilité l'émergence d'une économie de guerre qui s'est développée parallèlement au maintien relatif de la structure étatique⁴³¹. Cette économie de prédation, partie intégrante de la gouvernance rebelle, s'est progressivement institutionnalisée. Ainsi, sur le plan politique, les Forces nouvelles ont achevé un processus de légitimation politique, établi en partie grâce à de nombreuses médiations et leur participation aux gouvernements successifs depuis l'Accord de Linas-Marcoussis de janvier 2003 et accéléré dans le cadre des APO. En 2010, ce sont des FN à l'image policée, qui jouent le rôle d'arbitre dans l'élection présidentielle tant attendue par les populations et la communauté internationale comme une voie de sortie pacifique de la longue crise politico-militaire.

b) Qui sont les combattant.e.s rebelles ? esquisse de profils sociologiques des rebelles et ressorts de leur engagement

La crise ivoirienne s'est distinguée par une mobilisation diverse et complexe en réaction aux politiques ultranationalistes du gouvernement de Gbagbo. Dans les villes clés d'Abidjan et de Bouaké, cette mobilisation a inclus non seulement des leaders de communautés burkinabés vulnérables et des groupes ethniques du Nord, tels que les Malinké, les Sénoufo et les Koyaka, mais également des Dozos, des chasseurs traditionnels. De manière concomitante, la rébellion a offert une plateforme pour les jeunes originaires du Nord, les élites économiques et les étudiant.e.s engagés politiquement, permettant ainsi l'affirmation de leur identité nordiste et la contestation des pratiques discriminatoires en place. Cette dynamique va au-delà d'une rébellion conduite simplement par quelques insatisfait.e.s, car divers espaces sociaux et réseaux ont servi de catalyseurs. À Abidjan, le mouvement a aussi gagné du terrain dans les quartiers populaires, avec des personnalités comme le « commandant Tracteur » jouant un rôle crucial dans l'organisation et la mobilisation des groupes connus sous le nom de « codés. ». Cette variété d'acteurs et de motivations a créé une forme de résistance multidimensionnelle contre le régime de Gbagbo, soulignant que la rébellion était bien le fruit d'une mobilisation collective impliquant de multiples acteurs de la société ivoirienne.

⁴³¹ BANÉGAS, Richard, Alain TOH, Yao Kouman ADINGRA, et al. « Côte d'Ivoire: The Political Economy of a Citizenship Crisis » in Francisco GUTIÉRREZ et Gerd SCHÖNWÄLDER (eds.). *Economic Liberalization and Political Violence: Utopia or Dystopia?* [s.l.] : Pluto Press, 2010, p. 126-172. En ligne : <http://www.jstor.org/stable/j.ctt183p252.8> [consulté le 19 mars 2023].

La rébellion est comme précédemment évoquée composée de militaires de l'armée régulière et de mutins⁴³² auxquels s'est ajoutée la population civile originaire du nord du pays. Cette population civile a adhéré massivement et souvent volontairement à l'effort de guerre, notamment grâce à l'apport de vivres et à l'enrôlement de jeunes hommes et femmes souvent sans expériences de la vie militaire avant de rejoindre la rébellion, qui ont participé à la légitimer. Les FN sont également constitués de *dozos*⁴³³ (voir la suite de ce chapitre pour davantage de détails), et de mercenaires ex-combattants étrangers, notamment Libériens et Sierra léonais. Nous verrons dans la suite de ce chapitre, comment la socialisation au sein de la rébellion a participé à fabriquer l'identité combattante des *dozos* à travers notamment leur militarisation. Nous verrons également comment en retour, le code moral des *dozos* (le *dozoya*) s'est diffusé au sein de la rébellion et a imprégné les pratiques de certains de ses acteurs.

Cet enrôlement massif de la population civile s'explique par un environnement social et culturel favorable, à l'ancrage local du mouvement et « l'identité commune des combattants du Nord⁴³⁴ » qui se sentaient stigmatisés par les pouvoirs successifs⁴³⁵ depuis de nombreuses années. En effet, comme le rappelle Moussa Fofana, dans les zones contrôlées par les rebelles, « *les populations ont pleinement adhéré aux revendications identitaires et politiques des FN à savoir l'obtention de carte d'identité et la possibilité d'exercer les mêmes droits liés à leur citoyenneté que les autres ivoiriens, droit qui est de plus en plus dénié et refusé*⁴³⁶ ». Les combattant.e.s civils à la base du mouvement ont en effet été encouragé.e.s à s'enrôler par les leaders de la rébellion à travers une stratégie de communication de masse et des discours propagandistes basés sur des référents identitaires comme « la dénonciation de l'ivoirité pour justifier l'insurrection. Leur but était de susciter la mobilisation massive des populations à travers un discours victimaire. Ces campagnes ont permis l'enrôlement volontaire généralisé de cadets sociaux originaires du nord du pays, principalement des jeunes précaires confrontées à des difficultés d'insertion socioéconomique et entraînent leur lutte pour le changement politique par la violence.

⁴³² Pour davantage de détails sur les profils sociologiques des ex-mutins militaires membres des Forces Nouvelles, voir la thèse de doctorat de Camille Popineau : POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. *Op. cit.*

⁴³³ BASSETT, Thomas J. « Dangerous Pursuits: Hunter Associations (*Donzo Ton*) and National Politics in Côte D'Ivoire », *Africa*, février 2003, vol.73 n° 1. p. 1-30. ; HELLWEG, Joseph. *Hunting the ethical state: the Benkadi movement of Côte d'Ivoire*. Chicago ; London : University of Chicago Press, 2011. 291 p. ; HELLWEG, Joseph et Nicolas MÉDEVIELLE. « Zakaria Koné et les transformations des chasseurs *dozos* en Côte d'Ivoire: De la société civile comme stratégie politique », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3. p. 41.

⁴³⁴ FOFANA, Moussa. « Les jeunes dans la rébellion du nord de la Côte d'Ivoire ». *Op. cit.* p. 55

⁴³⁵ Moussa Fofana parle de « stigmatisation identitaire », voir *Ibid.*

⁴³⁶ FOFANA, Moussa. « Des Forces nouvelles aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire ». *Op. cit.* p. 166

Les ressorts de l'engagement des jeunes nordistes sur la scène de la mobilisation violente sont multiples : « la volonté de reconnaissance de leur citoyenneté qui passe par l'acquisition de cartes d'identité, un sentiment victimaire, le besoin de sécurité, la vengeance et l'attrait pour les métiers des armes⁴³⁷ ». Selon Moussa Fofana tout comme en atteste mes recherches, on peut les classer selon les trois registres suivants : le registre identitaire, le registre sécuritaire et le registre matériel.

Le processus d'enrôlement a été fortement influencé par l'identité commune des combattant.e.s principalement originaires du nord du pays qui a permis de les mobiliser autour d'un registre identitaire. Ainsi, le recours à la force a été légitimé par la lutte contre la politique de l'ivoirité. C'est notamment ce qu'indique le président d'une association de blessés de guerre, rencontré à Bouaké. Avant d'intégrer les FN, ce commerçant militait au sein du RDR qu'il a rejoint dès sa création. Il était chargé de mobiliser les jeunes dans les quartiers pour aller soutenir le parti. Il raconte avoir milité pour le RDR comme suit :

« J'ai choisi le RDR parce que j'ai aimé le RDR. C'est le seul parti qui parle sans violence dans la parole. Quand le président Alassane parle, il parle avec fierté et il n'y a pas de violence dans sa parole. Il parlait pour rassembler les gens. Il ne parlait pas pour diviser les gens. Mais, il y a les autres partis, s'ils parlent c'est pour diviser les gens. Par leur langage, on sait qu'il y a des problèmes dans le pays. C'est ce qui a fait qu'on est parti vers le RDR. Il y avait le PDCI. Mais le RDR s'est détaché du PDCI, et puis il y avait le FPI. Mais, maintenant, je ne fais plus de politique. Moi, je suis la voie de Dieu. ⁴³⁸ »

Il indique également s'être engagé pour « une cause », lutter contre la « xénophobie », en ces termes :

« Pendant tout le conflit, on était là, on a combattu pour une cause. On a vu qu'il y avait la xénophobie en Côte d'Ivoire. C'était un groupe, une ethnie qui avait droit au pouvoir et l'autre n'avait pas droit au pouvoir. Donc on a combattu pour ça. ⁴³⁹ »

L'engagement est facilité par les réseaux de sociabilités, que ce soit familiaux, de voisinage, liés à des engagements politique au sein du RDR ou universitaire au sein de la FESCI par exemple. Il raconte ainsi que c'est par l'intermédiaire de son beau-frère, surnommé « Moussa Gros bras » qu'il intègre la rébellion. « Moussa gros bras » était dans l'armée, il a facilité son recrutement ainsi que celui de plusieurs autres combattant.e.s à Bouaké en leur expliquant que « les frères armés qui sont sortis, ils ont besoin des gens qui vont prendre des

⁴³⁷ FOFANA, Moussa. « Les jeunes dans la rébellion du nord de la Côte d'Ivoire ». *Op. cit.* p. 51

⁴³⁸ E – 115 avec le président de l'association des Blessés de guerre de Bouaké, entretien cité

⁴³⁹ E – 115 avec le président de l'association des Blessés de guerre de Bouaké, entretien cité

positions en ville pour deux jours ». Ils l'ont suivi. Il conclut en indiquant que « ce sont ces deux jours qui sont devenus des années. »

Issouf met lui aussi en avant les discriminations subies par les populations originaires du nord qui rendaient leur vie « invivable » pour justifier son engagement. Pour cela, ils ont décidé de « s'organiser pour prendre leurs destins en main en prenant les armes ». Il souligne notamment l'articulation entre soucis personnels et mobilisation pour une cause collective comme suit :

« Tu sais, cette histoire de rébellion, chacun a participé selon ses soucis. Ce n'est pas une cause unanime pour tout le monde. Il y avait un problème identitaire, c'est vrai. Mais, chacun a participé personnellement à cette histoire selon lui-même ces soucis personnels. Moi, je suis rentré dedans parce que j'en avais marre des tracasseries ethniques [...] le problème personnel qui m'a poussé à prendre les armes, c'est ce que j'ai dit. Il y avait un discours d'indignation ethnique où quand tu as un nom appartenant à une région du nord, tu es traqué, quand il y a des concours, tu n'avais pas accès, il y a des types de travail auxquels tu n'avais pas accès. La vie était devenue invivable pour des gens appartenant à la région du nord, donc ça s'est imposé à nous. Il fallait prendre des armes pour avoir une vie libre en Côte d'Ivoire en ce moment [...] moi, j'ai eu trop de soucis. J'ai été emprisonné parce que je m'appelle Coulibaly, je viens de Séguéla. Même, pour avoir un boulot, c'était un problème ! et j'ai été emprisonné plusieurs fois de 1999 à 2001. Donc c'était devenu invivable à Abidjan. ⁴⁴⁰ »

Amadou, un autre ancien chef de section également membre de la Coordination des Chefs d'Unité de Gbêkê (CCUG) est un ami d'enfance d'IB qu'il présente comme le « fondateur du MPC I » et rival de Guillaume Soro⁴⁴¹. Tous deux natifs de Bouaké, ils pratiquaient le karaté ensemble. On peut voir, comme le souligne Camille Popineau dans ces travaux, comment les lieux de pratiques sportives ont aussi été des espaces de socialisation importants pour l'émergence de la rébellion. Divers lieux de la vie sociale influencent ces jeunes, notamment les grins⁴⁴² de thé qui ont joué un rôle dans les « effets de contagions⁴⁴³ » ; en effet il arrive que des jeunes du même *grin* s'engagent ensemble. Les concertations

⁴⁴⁰ E – 109 avec Issouf, entretien cité

⁴⁴¹ Comme le rappelle Moussa Fofana : « La principale tension interne aux FN vient de la rivalité entre Guillaume Soro et IB, qui se disputent le leadership du groupe depuis la création du MPC I. Les partisans de IB voient en Soro un usurpateur qui, par des manœuvres politiciennes, a évincé le chef originel du mouvement. L'affrontement entre factions rivales a gagné en intensité à partir de décembre 2003 à travers des combats sporadiques et des massacres réciproques entre pro-Soro et pro-IB. Cette guerre des factions s'est poursuivie durant toute la première moitié de l'année 2004. Puis l'attentat de juin 2007 contre l'avion de Soro (devenu Premier ministre) a été revendiqué par IB. Le rival de Soro a été finalement tué le 27 avril 2011 à Abidjan à la suite des combats » : FOFANA, Moussa. « Des Forces nouvelles aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire ». *Op. cit.* p. 174.

⁴⁴² Le grin désigne de « petits groupes d'amis qui se forment de manières périodiques au sein de la communauté et à des endroits convenus » : FOFANA, Moussa. « Les jeunes dans la rébellion du nord de la Côte d'Ivoire ». *Op. cit.* p. 63 ; Plus de détails dans le chapitre 2 de cette thèse.

⁴⁴³ *Ibid.* p. 67.

familiales constituent également des lieux importants dans lesquels les jeunes sont encouragés ou dissuadés à/de s'engager.

Amadou raconte qu'IB et lui étaient comme deux frères. Avant 2002, il était agent commercial et travaillait dans le secteur du coton. Sa pratique du karaté lui a permis dès l'adolescence de travailler dans des boîtes de nuit comme agent de sécurité. Il se décrit comme « combattant 100 % ». En 2000, quand il y a eu le coup d'État de 1999 dans lequel IB a été impliqué, il était informé de ce qui allait se passer. Il quitte Bouaké pour le Mali en 2004, pendant ce qu'il appelle la « chasse aux sorcières », dans le cadre des affrontements internes aux FN entre les pro-IB et les pro-Soro.

Encadré 4 : Les affrontements entre pro-IB et pro-Soro

Les deux figures majeures des FN bien que partageant l'objectif initial de renverser le gouvernement de Laurent Gbagbo, avaient des ambitions personnelles, des modes d'action et des visions divergentes. Cela a rapidement mené à des tensions et des affrontements au sein des Forces nouvelles. Les origines des tensions remontent au coup d'État de 1999, où IB avait joué un rôle important, mais avait par la suite été écarté par d'autres acteurs militaires et politiques, dont Soro. Avec l'émergence de la rébellion en 2002, IB cherchait à reprendre un rôle de leadership, tandis que Soro, en tant que secrétaire général du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire, s'était imposé comme l'un des visages principaux de la rébellion. Les factions loyales à Soro et à IB se sont affrontées à plusieurs reprises pour le contrôle du mouvement rebelle et des territoires qu'il administrait dans le nord de la Côte d'Ivoire en 2004. Ces combats internes ont souvent été brutaux, avec des accusations de violations des droits de l'homme des deux côtés. La lutte a essentiellement tourné autour du contrôle des territoires, des ressources et, par extension, des négociations de paix avec le gouvernement de Gbagbo. Ces affrontements internes ont sapé l'unité du groupe et rendant plus complexe la situation politique et militaire en Côte d'Ivoire. Les divisions étaient telles que même après l'obtention de certains accords de paix, la rivalité entre les deux hommes continuait de créer des tensions au sein de la coalition. Au fil du temps, Guillaume Soro a consolidé son contrôle sur les Forces nouvelles, en grande partie grâce à des alliances politiques et à un soutien international plus fort. IB, en revanche, a été isolé et a passé une grande partie de la période post-2002 en exil, bien qu'il ait tenté à plusieurs reprises de reprendre pied en Côte d'Ivoire.

À la faveur de la postélectorale de 2010/2011, IB revient sur le devant de la scène. En effet, il est à la tête du « Commando invisible ». Ce groupe opérait principalement à Abidjan et visait à affaiblir les forces loyales à Laurent Gbagbo. Il a été impliqué dans plusieurs opérations

militaires et affrontements armés contre les forces de Gbagbo, y compris l'armée régulière et diverses milices. Le groupe était connu pour ses tactiques de guérilla et sa capacité à opérer dans un environnement urbain, ce qui le distinguait des autres groupes rebelles qui étaient plus actifs dans les régions rurales du nord du pays. Après l'arrestation de Gbagbo en avril 2011, les tensions se sont apaisées, mais le Commando invisible n'a pas immédiatement désarmé.

La rivalité entre IB et Soro a atteint un point culminant en 2011 lorsque IB a été tué dans des circonstances controversées, impliquant des affrontements avec les forces loyales à Soro. À cette époque, Soro était le Premier ministre sous le nouveau président Alassane Ouattara. La mort de IB a donc marqué la fin de cette rivalité interne et a consolidé la position de Soro au sein des Forces nouvelles et du paysage politique ivoirien. La disparition de Coulibaly a entraîné la dissolution de facto du Commando invisible.

Ce « gros bras » raconte avoir intégré la rébellion dès les premières heures, car il ne « pouvait plus supporter la discrimination des gens du nord » :

« Étant du nord, il fallait que je m'insurge. Moi, on m'a une fois arraché ma carte d'identité en 1994. Je venais d'avoir la carte d'identité quand un gendarme me l'a arrachée. Ce jour-là, il a fallu que je sois violent pour récupérer ma carte. Je lui ai dit soit il me donne ma carte d'identité, soit je meurs. Quand on était en train de discuter, un de ses responsables est arrivé et il a demandé : qu'est-ce qui se passe ? Et je lui ai expliqué. Et il a posé la question est ce qu'on l'avait envoyé pour venir arracher les cartes ? il dit non. Il dit remets lui sa carte d'identité et qu'il rentre à la base ; il allait s'expliquer. En tout cas, ce jour, j'étais prêt à tout. Peut-être que j'allais mourir ce jour peut être que si son chef ne venait pas intervenir parce qu'il était en arme ! moi, je n'avais pas d'arme. Mais, j'étais déterminé à récupérer ma carte d'identité soit je mourrais. Quand cette histoire de discrimination est arrivée, le RDR est arrivé. Donc nous tous on s'est retrouvé dans ce parti là parce que c'était considéré comme le parti des gens du nord. À un moment donné, je faisais partie du RDR. [...] Beaucoup de ces jeunes, avant d'être combattants, beaucoup était militant du RDR. La discrimination n'avait pas de limite. Chacun s'est retrouvé dans cette crise-là soit volontairement, soit obligé de participer parce qu'à un moment donné, il fallait participer à la crise ou soit tu ne mangeais pas. ⁴⁴⁴»

Ces récits mettent en lumière l'importance du cadre identitaire dans la justification de l'engagement au sein de la rébellion. Les mobilisés s'appuient largement sur la contestation de stéréotypes et stigmatisations liés à leur identité, principalement celle du Nord, souvent réduite à une identité Dioula⁴⁴⁵ ou une affiliation présumée au RDR. Les tracasseries administratives⁴⁴⁶, les brimades policières et les violences diverses perpétrées par les forces de l'ordre et les figures

⁴⁴⁴ E – 109 avec Issouf, entretien cité

⁴⁴⁵ Le terme "dioula" désigne les Ivoiriens du groupe Malinké, principalement originaires du Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire, ayant une influence historique notable dans le secteur du commerce et du transport. Les Dioulas ont été principalement visés par les stéréotypes qui ont alimenté les discours nationalistes ivoiritaires, bien que les Sénoufos aient également fait l'objet de discriminations liées à la politique d'ivoirité.

⁴⁴⁶ Difficultés pour obtenir les papiers d'identité

politiques s'apparentent à une violence d'État et alimentent un sentiment profond de victimisation. Ce sentiment est particulièrement exacerbé par la remise en question constante de leur citoyenneté, les discriminations et humiliations qu'ils subissent, en particulier lors de contrôles d'identité où ils sont fréquemment ciblés en raison de leur nom et de leur apparence, comme l'illustre le témoignage de Issouf. Cette expérience continue d'exclusion devient un moteur puissant de leur engagement dans la rébellion, souvent articulé autour d'un patriotisme défensif. Quand Issouf affirme que « ça s'est imposé à nous », il met en évidence les facteurs extérieurs d'oppression et d'injustice qui, selon lui, légitiment son choix de s'engager, presque comme si prendre les armes était devenu pour lui une nécessité incontournable pour sa propre défense.

Mes recherches approfondies auprès de femmes ayant autrefois participé à la lutte armée révèlent que l'identité joue également un rôle prépondérant dans leur décision de s'engager. Ce constat sera l'objet d'une analyse détaillée dans le chapitre 6 de cette étude. Ce ressort de la mobilisation armée semble ainsi indépendant du genre, et mérite une exploration plus poussée pour comprendre les nuances et les complexités de la mobilisation féminine dans les contextes de conflit. Nous y reviendrons plus loin.

Il convient de souligner que mes recherches, comme celle de Fofana, montrent que bien que les justifications de leur engagement soient souvent teintées de frustrations liées à leur identité, la majorité des jeunes recrutés ne perçoivent pas le conflit comme étant purement communautaire ou irrédentiste. Les enquêtés n'adhèrent pas non plus à l'idée d'une sécession de la partie nord du pays ou de participer à un soulèvement ethnique, régional et encore moins religieux. Mes enquêtés indiquent plutôt à l'instar des deux précédents témoignages, une lutte pour « une cause », notamment, pour la liberté et pour « le retour à la paix ». Le but étant donc d'encourager les transformations sociales, politiques et économiques.

Les jeunes qui s'engagent dans la rébellion ont été soutenus voire parfois encouragés par leurs communautés et leurs familles. Ils s'engagent face à l'injustice et aux inégalités de traitements dont ils s'estiment être victimes, à savoir le rejet par la nation d'une partie de ses enfants, originaires du Nord. Moussa Fofana, explique dans ce cadre que « les revendications de justice autour de l'identité nationale ont, par ailleurs, fini par favoriser l'émergence d'une autre conception de la patrie ; celle du faso, une représentation culturelle par excellence de l'espace villageois d'où l'on vient. En effet, pour certains combattants de la rébellion, l'enrôlement s'est justifié par l'idée de participer au faso kèlè ; c'est-à-dire la guerre pour libérer le faso. (...) Le concept de faso-kèlè a accompagné les campagnes de sensibilisation en vue de

rallier les jeunes au mouvement. Il fut d'ailleurs fondateur d'une certaine valorisation du combattant dans son milieu culturel. De fait, «participer au faso-kèlè — qui est un concept porteur des valeurs telles que le courage, le sacrifice — c'est surtout faire la preuve de son attachement à la communauté, au faso. Une fois que l'idée de patrie a été présentée sous son angle culturel, elle autorisait les jeunes, qui sont aussi les cadets sociaux à jouer leur rôle de guerriers protecteurs de la communauté. (...) On peut dire que ce type de discours a contribué à susciter un surcroît de hargne chez les jeunes qui s'enrôlaient. En outre, nous avons pu relever que les combattants qui ont répondu à l'appel à la « guerre de libération », bien que se percevant comme des personnes courageuses, évoquent très souvent l'idée de sacrifice. Ils adhèrent pour ainsi dire à l'idée que c'est à leur génération de faire cette guerre et de s'offrir en sacrifice⁴⁴⁷ ».

Les enrôlées mettent également en avant le registre sécuritaire pour justifier leur mobilisation. Dans ce cadre, certains évoquent l'intégration au groupe par la volonté de venger un proche ou une injustice, d'autres évoquent le besoin de sécurité procuré par l'appartenance à la rébellion qui fournit sécurité et une forme de prestige social dans la communauté. C'est ce qu'indiquait le témoignage de Namizata, qui s'était engagée auprès des forces rebelles pendant la crise postélectorale à Abidjan. Elle justifiait son enrôlement par sa volonté de protéger sa famille pendant la crise. Une protection contre l'insécurité face aux violences et à la pauvreté. Elle complète en effet en soulignant des aspirations économiques :

« C'était économique, comme après je pensais que je pourrais avoir du boulot. ... Ça s'est réalisé. Oui. Pour la perspective pour le boulot. Aujourd'hui je me suis retrouvée. ⁴⁴⁸ »

L'enquête révèle donc aussi que le registre matériel n'est pas absent des justifications de l'engagement. Ainsi, le témoignage de Namizata démontre que c'est un enchevêtrement de registres qui motivent l'enrôlement dans la rébellion. Dans son cas, les motivations sécuritaires pour protéger sa famille des violences se recoupent avec de potentielles opportunités économiques, celles de l'obtention d'un travail à l'issue de la crise. Son intégration à l'Office National des Pompiers civils semble indiquer que son engagement a « porté ses fruits ». Dans la suite de cette enquête on verra que le cas de Namizata n'est pas une exception, et que de nombreux/ses ex-combattant.e.s se sont enrôlé.e.s dans la rébellion en espérant pouvoir intégrer les forces armées ou l'administration à l'issue du conflit. Les mobilisations collectives d'ex-

⁴⁴⁷ FOFANA, Moussa. « Les jeunes dans la rébellion du nord de la Côte d'Ivoire ». *Op. cit.* p. 59-60.

⁴⁴⁸ E – 10 avec Namizata, ex-combattante ayant rejoint la rébellion en 2011, Stagiaire à l'Office national des pompiers civils, Abidjan, 15 août 2014

combattant.e.s au sein d'associations, interrogés dans le cadre de cette étude sont en effet liées à leurs espoirs souvent déçus d'obtenir un emploi, en particulier dans l'administration publique, en rétribution de leur engagement (voir chapitre 4 et 5). Si on les situe dans l'horizon d'attente d'une rétribution différée, l'argument de « l'avidité des miliciens » — *greed* — développé par Paul Collier et celui de « la politique du ventre » développé par Jean François Bayart ne sont pas sans pertinence pour les ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s. À titre d'illustration, Amadou souligne la précarité comme étant à l'origine de l'engagement de nombreux individus dans la rébellion. Il met ainsi en avant un engagement à la fois volontaire et « contraint », faute de moyens de subsistance :

« À un moment donné, si tu n'es pas acteur de la guerre, tu subis la guerre. Beaucoup des jeunes, qui aujourd'hui, se disent ex-combattants, marchent, revendiquent, se sont retrouvés dans la crise dans cette condition-là. Beaucoup ont été contraints de participer à cette guerre-là. Il n'y avait plus de travail ! même les commerçants. Rien ne marchait. À un moment donné, il n'y avait pas de nourriture. En ce moment-là, beaucoup ont pris les armes pour juste avoir de quoi nourrir leurs familles et non se battre pour se libérer, mais, il fallait avoir les armes pour se faire entendre. Donc certains sont rentrés dedans sans savoir pourquoi. Et aujourd'hui, la plupart de ces personnes-là, il y a une partie qui est allée dans l'armée, une partie qui est allée à la douane et dans d'autres corps paramilitaires. Aujourd'hui, ceux qui sont restés derrière, il y a une centaine que je connais qui étaient au four et au moulin, depuis la genèse de la crise, ils étaient là ; ceux-là ils n'ont rien reçu ! Mais si vous engagé avec eux, ils vous diront que l'État de Côte d'Ivoire ne nous doit rien. C'est Soro Guillaume qui nous doit. C'est lui qui a reçu. ⁴⁴⁹ »

Mes recherches montrent que les logiques d'engagement des femmes partagent de nombreux points communs avec celles des hommes (voir chapitre 6).

Par ailleurs, l'attrait pour le métier des armes a aussi nourri les motivations qui conduisent à l'enrôlement des jeunes, on en retrouvera des traces dans le DDR (voir chapitre 2 et 6). C'est également ce qu'indique le témoignage de Sonia, qui intègre la rébellion en 2009 :

« Je me suis engagée dans ça parce qu'il y avait trop de chômage, je voulais du travail, je voulais être militaire pour subvenir à mes besoins, pas pour prendre les armes pour attaquer des innocents. ⁴⁵⁰ »

Ces aspirations semblent être fondées sur les promesses des chefs de guerre, ainsi que sur l'exemple de la promotion et de l'intégration de rebelles dans l'armée nationale dans le cadre de l'application des Accords politiques de Ouagadougou en 2007.

Bien que la plupart des combattant.e.s répugnent à admettre un engagement motivé par des raisons matérielles, le contexte économique précaire exacerbé par le conflit, illustré par le témoignage de Amadou, a néanmoins facilité le recrutement de jeunes. L'effondrement des

⁴⁴⁹ E – 111 avec Amadou, Bouaké, 2 mars 2019

⁴⁵⁰ E – 21 avec Sonia ex-combattante ayant rejoint la rébellion en 2011, Abidjan, 9 septembre 2014

circuits économiques a entraîné une pénurie de biens essentiels, rendant l'enrôlement dans les groupes armés attrayants, notamment car ces derniers disposaient de vivres et offraient de l'argent aux recrues. Dans ce climat d'extrême insécurité et précarité, rejoindre la rébellion est devenu pour certains une stratégie de survie, voire une opportunité d'accès à des ressources matérielles et à un emploi. Ce qui a commencé comme une nécessité s'est parfois transformé en une « culture de gain facile », notamment par le biais du pillage⁴⁵¹.

L'ensemble des témoignages recensés n'indiquent pas une armée ethnique. Les combattant.e.s interrogé.e.s mettent en avant un enchevêtrement de logiques justifiant leur engagement. Même si certains témoignages indiquent une réappropriation des discours des responsables politiques et militaires des FN, en particulier lorsqu'ils font référence au registre identitaire. Cela est toujours couplé à des anecdotes personnelles illustrant les rhétoriques officielles évoquées par les responsables des FN pour justifier l'insurrection armée.

2) Les déterminants institutionnels et sociopolitiques de la fabrique de l'identité combattante en Côte d'Ivoire

Dans cette partie, j'analyse les trajectoires des combattant.e.s afin de questionner la construction de leur identité combattante. Je tenterai ainsi de répondre aux questions suivantes : comment les processus de socialisation et de bureaucratisation internes à la rébellion participent-ils à la construction identitaire des combattant.e.s ? La socialisation par la guerre ou le non-combat influence-t-elle la fabrique du/de la combattant.e rebelle ? Le processus de bureaucratisation du mouvement rebelle a-t-il eu des effets sur la fabrique du/de la combattant.e rebelle, notamment en termes de rapport aux papiers et de subjectivité ?

Les structures bureaucratiques, militaires, paramilitaires et politico-économiques mises en place par la rébellion ont conduit à l'instauration et à l'émergence d'un nouvel ordre économique, social et politique dans la zone occupée. Ces structures bureaucratiques ont mis en place des pratiques bureaucratiques et produits des papiers qui participent à la construction

⁴⁵¹ Selon Moussa Fofana, bien que la hiérarchie militaire des Forces nouvelles n'ait pas explicitement approuvé le pillage, un consentement tacite semblait exister, permettant aux combattants de s'approprier certains biens. Ce phénomène a même donné naissance à un marché noir à Bouaké pour écouler ces butins. Parallèlement, l'enrichissement soudain de familles dont les membres avaient rejoint la rébellion était manifeste, et certains en tiraient même profit pour investir dans divers secteurs de l'économie de guerre. Les jeunes engagés étaient donc souvent perçus comme des guerriers légitimés à s'enrichir par le pillage, ce qui a contribué à une nouvelle dynamique économique et sociale au sein des zones de conflit.

de l'identité de combattant.e au-delà de l'expérience de la guerre. Les papiers produits par la rébellion permettent également de retracer son histoire. Ainsi, plusieurs ex-combattant.e.s avaient conservés les cartes délivrées par les groupes armés rebelles et les ont présentés durant différents entretiens⁴⁵². Ces papiers sont des objets, des traces qui racontent des vies sociales et politiques, individuelles et collectives⁴⁵³. On va les « considérer dans leur matérialité et *leur forme* puis nous pencher sur *les pratiques et usages* qu'ils engendrent chez les individus qui les manipulent⁴⁵⁴ ». Ces objets administratifs ont de multiples fonctions. En effet, comme le rappelle Claudine Dardy, les papiers sont pourvoyeurs d'identité : elle explique notamment que « nous sommes fabriqués de toutes pièces. Ces papiers, ces justificatifs sont les témoignages d'inscriptions obligatoires, sous peine d'exclusion⁴⁵⁵ ». Ainsi, on peut faire l'hypothèse que la « mise en papiers » des combattant.e.s rebelles concourt à définir et produire des identités professionnelles, sociales et politiques temporaires et localisées, celle de combattant, ainsi qu'à leur attribution.

Figure 3 : Carte du mouvement pour la justice et la paix.



Source : Photos de l'auteure

Cette carte plastifiée appartient à un ex-combattant ayant intégré la rébellion dès les premières heures, au sein du Mouvement pour la justice et la paix (MJP). La carte comprend une photo du combattant, ses informations d'état civil, notamment son nom, son prénom et son année de naissance ainsi qu'un numéro de matricule. Elle comporte une mention indiquant

⁴⁵² DIALLO, Kamina et Jessica EDWARDS. « 'Here is my evidence' ». *Op. cit.* voir également le chapitre 6 de cette thèse concernant le cas des femmes de la rébellion et de la production bureaucratique.

⁴⁵³ DARDY, Claudine. *Identités de papiers*. *Op. cit.*

⁴⁵⁴ DARDY, Claudine. « Les « papiers » ». *Op. cit.* p. 123

⁴⁵⁵ DARDY, Claudine. « Identités en pièces ». *Op. cit.* p. 1

qu'elle a été émise par « l'État-major de Man ». Par ailleurs, elle comprend une cigogne, symbole de paix.

Plusieurs autres cartes ont été produites par les Forces armées des Forces nouvelles et délivrées aux recrues (voir chapitre 6). C'est notamment le cas de la « carte de paye » de la Direction centrale du commissariat des armées, présentée ci-après qui illustre également l'organisation bureaucratique de la rébellion. À l'instar d'une carte d'identité, elle comporte également les informations d'état civil de son détenteur, notamment ses noms et prénoms, sa date et lieu de naissance, les noms de ses parents, sa nationalité, ainsi que son numéro de paye. Elle emprunte également plusieurs appareils étatiques, tels que les couleurs (orange, blanc vert) et les armoiries ivoiriennes (dans le coin supérieur droit). Enfin, elle fait mention d'un « secrétariat national à la Défense ».

Cette carte de paye souligne une organisation financière propre à la rébellion, permettant d'identifier les combattant.e.s et de les payer.

Figure 4 : Carte de paye des FAFN



Source : Photos de l'auteur

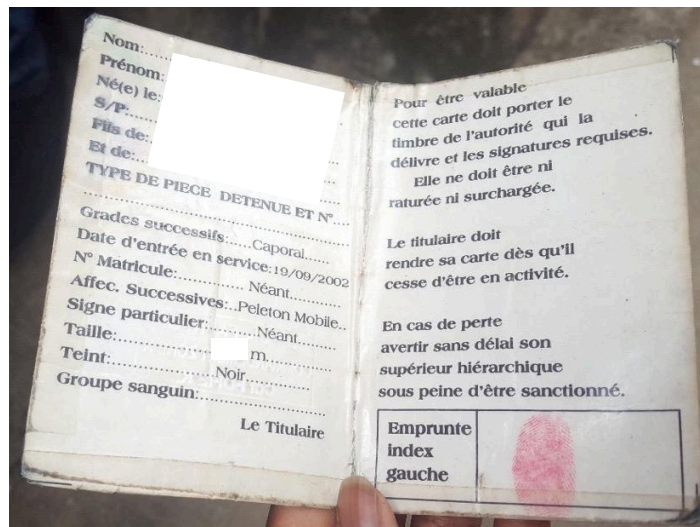
Enfin une troisième carte présentée par un ex-rebelle, est intitulée carte d'identité. Sur sa couverture, elle comporte la photo du combattant en uniforme militaire, ainsi que les couleurs du drapeau de la Côte d'Ivoire (orange, blanc, vert). Elle comporte aussi plusieurs inscriptions sur l'institution qui l'a produite. Ainsi, il s'agit d'une carte produite par les FAFN, de la Zone de Korhogo. Sur la quatrième de couverture, il est mentionné qu'elle a été délivrée le 22 octobre 2005. Elle est signée et tamponnée par le Commandant de la zone de Korhogo de l'époque, Fofié Kouakou Martin. L'intérieur de la carte, est composé sur sa deuxième de couverture dans sa partie supérieure d'informations sur l'état civil de son détenteur, notamment ses noms et prénoms, sa date et lieu de naissance et les noms de ses parents. Dans une deuxième partie, elle

comporte des éléments sur la carrière « militaire » de son détenteur, notamment ses grades successifs (caporal), sa date d'entrée en service (19 septembre 2002⁴⁵⁶), son numéro de matricule (Néant), ses affectations successives (peloton mobile). Elle contient également des éléments de description physique tels que les signes particuliers, la taille, le teint, ainsi que le groupe sanguin. Elle comprend aussi l'empreinte de l'index gauche de son détenteur. Enfin, sur sa troisième de couverture, elle est constituée de plusieurs « mentions légales » sur ses conditions d'utilisation et de validité. Il y est mentionné que pour être valable, la carte « doit porter le timbre de l'autorité qui la délivre et les signatures requises ». Sa couverture comprend en effet un tampon du commandant tout comme la 4^e de couverture. En outre, elle indique que son détenteur « doit la rendre dès qu'il cesse d'être en activité ». Ce qui n'a pas été le cas.

La rébellion fait ainsi des individus d'abord des inscrits porteurs et détenteurs de papiers qui sont des garants de cette identité et de ce nouveau statut social. Les papiers faisaient office de pièces d'identité dans un contexte de crise des papiers d'identité causée par *l'ivoirité*. Ainsi, la rébellion remplace l'État en lui empruntant ses appareils afin de fournir aux citoyen.ne.s des documents d'identité dont ils ont été lésés. Ce sont des objets d'inscription et d'identification sociale. Ces papiers produits et délivrés par les forces rebelles procurent donc à la fois une identité de combattant.e à leurs détenteurs, mais aussi une identité de citoyen.ne, dont ils ont été privés par l'État.

⁴⁵⁶ Date de début de la rébellion.

Figure 5 : Carte d'identité des FAFN



Source : Photos de l'auteure

Cette « carte d'identité » du combattant tout comme l'ensemble des documents présentés ci-dessus, contient une série d'éléments qui informent sur les pratiques de la rébellion. En tant que produit bureaucratique, ils illustrent une organisation interne au sein de la branche militaire du groupe. Par ailleurs, les informations qu'ils contiennent véhiculent le message de la rébellion. En effet, le badge reprend un ensemble de symboles étatiques nationaux tels que la mention « République de Côte d'Ivoire », suivi de la devise « Union, Discipline, Travail » et du drapeau (orange-blanc-vert).

L'ensemble de cette production bureaucratique contribue à produire et conserver l'identité combattante chez les rebelles ivoirien.ne.s. Comme l'indique Claudine Dardy, « ces supports matérialisent les représentations du temps, de l'argent, des sentiments d'appartenance, la conscience de groupe et de place⁴⁵⁷ ». Ils témoignent et informent du lien et du degré d'appartenance des combattant.e.s à l'institution rebelle et indiquent que son possesseur se définit dans ce cadre commun. Ils permettent d'enregistrer les combattant.e.s recruté.e.s et les assignent à une place dans le groupe rebelle et plus largement dans la société. Ainsi, « les papiers agissent comme des preuves et traces d'*inscriptions* multiples des individus dans leurs rapports aux institutions⁴⁵⁸ ». Dans le cas présent, l'institution rebelle. Ils permettent également de prouver/justifier l'identité des combattant.e.s recruté.e.s, afin de savoir qui est qui dans un contexte de grande confusion. Ils sont des moyens de contrôle, pour la circulation de leur détenteur, mais aussi leur accès à certains droits et prestations, comme leur paye. En effet, « les rapports sociaux entre les personnes, leurs relations aux institutions sont conditionnés par la détention et la manipulation des papiers (...), les papiers matérialisant les inscriptions⁴⁵⁹ ». Il faut donc, conserver la trace de ces inscriptions en gardant les documents qui font office de preuves et qui « donnent existence et place sociale aux individus. (...) Ils sont d'abord à manipuler, à porter sur soi, à produire en certaines circonstances bien plus qu'à lire comme le rappelle Claudine Dardy. Les objets écrits de ce type engagent donc, à la fois, un savoir manipuler et un savoir lire qui ne sont pas, tant s'en faut, appris à l'école, ces savoirs-là sont acquis par osmose par des individus qui baignent à leur insu même dans une culture écrite⁴⁶⁰ ».

Ils fonctionnent aussi comme des supports symboliques et imaginaires en permettant au détenteur de s'identifier à et d'être identifié par. Notons que « ce sont les papiers qui font traces et qui aident à la production d'identités parcellaires, mais aussi des papiers-mémoire organisables en dossiers, que l'on conserve parce qu'ils permettent de reconstituer la chronologie d'un évènement. Ils ne sont jamais réductibles à une fonctionnalité établie une fois pour toutes. Ils peuvent certes être plus ou moins "chargés" affectivement, et ce à l'insu même de leurs détenteurs, mais il n'en demeure pas moins qu'ils relient, par divers mécanismes d'inscriptions, les individus au social : la construction des identités passe par leur médiation⁴⁶¹ ».

⁴⁵⁷ DARDY, Claudine. « Les « papiers » ». *Op. cit.* p. 122

⁴⁵⁸ DARDY, Claudine. « Identités en pièces ». *Op. cit.* p. 11

⁴⁵⁹ DARDY, Claudine. « Les « papiers » ». *Op. cit.* p. 123

⁴⁶⁰ *Ibid.* p. 119

⁴⁶¹ DARDY, Claudine. « L'identité-papier ». *Op. cit.* p. 229

Après avoir analysé leurs multiples fonctions, je vais étudier les pratiques et usages afférents. Mes enquêtes montrent que certain.e.s combattant.e.s ont précieusement conservé ces papiers (voir aussi chapitre 6). À l’instar de ce qu’a observé Séverine Awenengo Dalberto au Sénégal, ils ont ainsi établi une véritable administration domestique, en les classant, rangeant, organisant en dossiers, selon des principes plus ou moins efficaces dans leurs archives personnelles⁴⁶². Ils sont chargés affectivement, symboliquement. Ce sont des papiers-mémoires, des traces reconnues par les institutions. En tant que preuve d’appartenance au groupe armé, ils font office de reconnaissance de dette⁴⁶³. Ils sont donc conservés par les combattant.e.s pour témoigner de pages de leurs vies au sein de la rébellion. Cependant, « l’étude des pratiques d’administration domestique montre qu’elles ne répondent pas seulement à des nécessités fonctionnelles, mais mettent en jeu ce que Percec appelle un *penser/classer*. L’activité de classement et de conservation des papiers révèle en fait les rapports des individus aux institutions, aux administrations, et plus généralement aux autres⁴⁶⁴ ». La « fabrication d’identités de papiers participe d’un mode puissant d’intervention sociale et politique caractéristique d’une société de *culture écrite* dans laquelle est à l’œuvre aussi un *processus d’individuation*. Celui-ci engage chaque citoyen, pour son compte personnel, dans une gestion administrative par laquelle se constitue aussi un habitus propre aux sociétés étatiques⁴⁶⁵ » souligne Claudine Dardy. Les « “papiers” jouent un rôle déterminant dans l’attribution d’identités sociales et dans l’intervention sociale et politique en poussant plus avant sur la piste ouverte par les travaux de J. Goody⁴⁶⁶ relatifs aux effets de l’écriture sur l’organisation sociale⁴⁶⁷ ».

Cette analyse processuelle des trajectoires individuelles, articulée à la prise en compte des effets de la mise en papier des identités, souligne comment la guerre modifie les statuts et hiérarchies sociales qui lui préexistaient. Par ailleurs, le statut de combattant.e ne se limite pas à ses activités sur le champ de bataille, mais aussi aux activités annexes. Cette analyse des transformations sociales induites par le conflit permet de mieux appréhender les transformations sociales d’après conflits. Ceci afin d’avoir une meilleure appréhension des rôles possibles pouvant être endossés par les ex-combattant.e.s dans l’après-guerre ainsi que leur place et nouvelle position dans la société post-conflit. Comme le rappelle Holstein : « Ce rôle

⁴⁶² AWENENGO DALBERTO, Séverine Awenengo. « Fragments de vies ordinaires : papiers d’identité au Sénégal ». *Op. cit.*

⁴⁶³ Concernant l’enjeu important de la dette j’y reviendrai dans la conclusion de cette thèse

⁴⁶⁴ DARDY, Claudine. « L’identité-papier ». *Op. cit.* p. 229

⁴⁶⁵ DARDY, Claudine. « Les « papiers » ». *Op. cit.* p. 117

⁴⁶⁶ GOODY, Jack. *La logique de l’écriture : aux origines des sociétés humaines*. Paris : A. Colin, 1986.

⁴⁶⁷ DARDY, Claudine. « Les « papiers » ». *Op. cit.* p. 118

est défini par les projections qu'une multitude d'acteurs se font des anciens combattants et des ressources dont disposent ces derniers pour reconstruire leur position sociale. Ces nouveaux rôles et nouvelles positions peuvent s'effectuer dans des organisations politiques participant au jeu démocratique qui se sont constituées à partir des organisations de lutte armée⁴⁶⁸». La reconversion politique, et les parcours ascendants ou descendants qu'elle présuppose peuvent être appréhendés à travers le prisme du degré d'engagement pendant la lutte armée, montrant ainsi que les trajectoires militantes prédisposent à des modes et des postes de sortie de la violence.

B - Socialisation au sein de la rébellion et construction identitaire chez les combattant.e.s rebelles : cas de la militarisation des dozos ivoiriens

1) La socialisation à la violence par la guerre des combattant.e.s dozos

La guerre joue un rôle fondamental dans le processus de socialisation des combattant.e.s. Mais, ce phénomène ne se limite pas aux combattant.e.s classiques. En effet, cette étude met en exergue une dynamique similaire chez d'autres acteurs, comme les dozos en Côte d'Ivoire. Ces chasseurs traditionnels, qui ont assumé des rôles de maintien de l'ordre et de défense communautaire dès les années 1990, ont subi des transformations identitaires que l'on peut inférer aux processus de socialisation et de bureaucratisation par la guerre et l'après-guerre. Mon argument est que les dozos, ont été soumis aux mêmes forces de socialisation que leurs homologues combattant.e.s plus « conventionnels ». Dans ce contexte, des rituels ancestraux ont été revisités et adaptés pour répondre aux exigences et aux réalités de la guerre. Ces changements ont également eu un impact sur la manière dont la population en général perçoit ces figures traditionnelles, ce qui entraîne une redéfinition plus large de normes sociales et d'identités collectives. La rébellion à elle aussi été influencée par les dozos.

Cette étude permet d'approfondir le concept de socialisation par la guerre, en le plaçant dans un cadre plus large qui inclut des acteurs non conventionnels, et en soulignant les implications que cela pourrait avoir pour la post-guerre et les efforts de reconstruction.

⁴⁶⁸ Holstein, H. (2021). Combattre pour l'IRA : une analyse processuelle des engagements entre le civil et le combattant. *Critique internationale*, 93, 29-50.

Dans un premier temps, j'analyserai les trajectoires sociales des combattants dozos pendant la guerre lors de leur acquisition du statut de combattant et celle de la vie de combattant mobilisé. Comment la socialisation au sein de la rébellion aux côtés et en tant que combattants rebelles a participé à transformer et construire l'identité combattante des dozos ? Quels sont les mécanismes précis par lesquels cette socialisation se produit ? Quel est l'impact de cette socialisation élargie sur les dynamiques de pouvoir locales et les relations sociales plus larges ? Et surtout, comment cette socialisation par la guerre chez des acteurs non traditionnels affecte-t-elle les efforts de réconciliation et de reconstruction après un conflit ? Comment le dispositif de la rébellion et du dozoya influent en termes de socialisation et d'identification sur les combattant.e.s ? Qu'est-ce que ça leur fait d'être intégré dans le « Bataillon des guerriers de la Lumière », d'être dans un groupe rebelle ? Au niveau micro individuel, qu'est-ce que ça fait aux dozos en termes d'identification ?

À partir de la fin des années 1980, face à « l'impuissance de l'État devant l'insécurité croissante, surtout dans les milieux urbains pauvres et dans les milieux ruraux⁴⁶⁹ » principalement au nord de la Côte d'Ivoire, les populations ont fait appel aux dozos pour assurer le gardiennage de leurs villages/quartiers, commerces et domiciles. Les dozos sont des chasseurs traditionnels dont la présence remonterait au 13^e siècle. Ils sont présents dans plusieurs pays de la sous-région, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Burkina Faso, en Sierra Leone et en Guinée. Ils sont organisés en confrérie (secrète) pourvue d'une éthique, d'un code moral et de conduite et de rites initiatiques opérés sous les auspices d'un maître initiateur appelé « dozoba », et seraient dotés de pouvoirs mystiques transmis lors de la période initiatique et agissent sous l'esprit protecteur du Manimory (leur fétiche/totem). Ils se démarquent par le port d'armes artisanales traditionnelles de calibre 12 ainsi que des tenues ornées de multiples amulettes et gris-gris supposés leur conférer des pouvoirs mystiques tels que l'invisibilité et l'invulnérabilité face aux armes à feu et aux armes blanches ou face aux mauvais sorts. En Côte d'Ivoire, les premiers dozos seraient originaires du Mali et se seraient installés dans la région d'Odienné⁴⁷⁰ avant les indépendances. Principalement présents dans la partie septentrionale du pays qui correspond également à la zone mandéphone la présence des dozos s'est diffusée dans tout le pays notamment à la suite des différentes vagues de migrations motivées par les besoins en matière de sécurité des populations d'une part, mais surtout par les migrations des populations d'agriculteurs (dozos) du nord vers le sud à la recherche de terres arables à

⁴⁶⁹ HELLWEG, Joseph. « La chasse à l'instabilité : Les dozos, l'état et la tentation de l'extralégalité en Côte d'Ivoire », *Migrations Société*. 2012, vol.144 n° 6. p. 164.

⁴⁷⁰ HELLWEG, Joseph. *Hunting the ethical state*. *Op. cit.*

exploiter. Reconnus pour leur bravoure et leurs supposés pouvoirs mystiques, ils ont développé une réputation de protecteurs des villages et des communautés, notamment à cause de leur « tendance historique à défendre les populations qui les entourent contre les menaces venant des humains ainsi que celles venant des animaux et des menaces sanitaires⁴⁷¹ ». Par ailleurs, selon plusieurs théories, les dozos seraient les fondateurs de nombreux villages. Ainsi, ils apparaissent comme des régulateurs sociaux importants dans la société ivoirienne.

Dès la fin des années 1980s, le phénomène s'est étendu à toute la Côte d'Ivoire, à la fois les zones rurales et les zones urbaines. Sous le régime de Félix Houphouët Boigny par exemple, le « phénomène dozo » fut bien accueilli. C'est d'ailleurs ce Président qui avait appelé les populations locales à aider les organismes d'application de la loi à lutter contre le crime. Dans ce contexte, des préfets et des sous-préfets ont convoqué des chasseurs locaux pour les aider à lutter contre l'insécurité dans leurs communautés, principalement au nord du pays en tant que force de sécurité supplétive⁴⁷². Les dozos ont répondu promptement et efficacement à cette demande de l'État et des populations pour plus de sécurité. Ils ont notamment érigé des barrages à la périphérie des villes et villages qu'ils souhaitaient protéger. C'est à cette époque que les organisations de dozos se structurent en Côte d'Ivoire notamment en s'inspirant du modèle des associations maliennes de dozos (Benkadi). Au début des années 1990s, on voit alors émerger des organisations de dozos décentralisées telles que le Mouvement Benkadi (inspiré de l'exemple malien) ou l'ONG Afrique environnementale. Ces différentes associations ont fortement coopéré avec les autorités locales (police, préfecture, municipalités...). Cette contribution des dozos à la sécurité publique du pays montre que des « solutions extraétatiques aux problèmes nationaux étaient souvent bien accueillies par certaines couches de la population⁴⁷³ », car souvent elles n'avaient pas d'autres options que d'avoir recours aux services de ces chasseurs face à l'absence et/ou l'inefficacité de l'État dans certaines zones. À ce titre, l'anthropologue Joseph Hellweg explique que les dozos sont un reflet de l'État et de ses lacunes. Qu'ils imitent ses codes, mais pas uniquement. Ils sont un symbole du non-État⁴⁷⁴.

Sous Henri Konan Bédié, on assiste à une instrumentalisation des organisations de dozos. On passe d'un recours systématique à leurs services avant les élections de 1995, car les dozos sont perçus positivement par l'opinion publique, à une phase de confinement à partir de

⁴⁷¹ HELLWEG, Joseph. « La chasse à l'instabilité ». *Op. cit.* p. 173

⁴⁷² BASSETT, Thomas J. « Containing the Donzow : The Politics of Scale in Cote d'Ivoire », *Africa Today*. 2004, vol.50 n° 4. p. 35.

⁴⁷³ HELLWEG, Joseph. « La chasse à l'instabilité ». *Op. cit.* p. 177

⁴⁷⁴ HELLWEG, Joseph. « La chasse à l'instabilité ». *Op. cit.*

1998⁴⁷⁵ où l'État tente de les évincer de la scène sécuritaire dans un contexte de mise en place de la politique *d'ivoirité* dans le pays. Une série de mesures, notamment administratives sont mises en place afin d'exclure les dozos des activités de sécurité qu'ils exercent en tentant de les contenir dans leur zone géographique d'origine du Grand Nord. Les régimes qui se sont succédé depuis les années 1990s à la fois sous Bédié et Gueï ont instrumentalisé les dozos afin de consolider leur pouvoir. Puis ont commencé à les percevoir comme une menace au service d'Alassane Ouattara et ont décidé s'en éloigner et s'en débarrasser⁴⁷⁶. Sous Laurent Gbagbo, la rupture entre dozos et État est entamée, car il poursuit et amplifie la politique de l'ivoirité.

Pendant la crise, de 2002 à 2011, des dozos⁴⁷⁷ ont combattu aux côtés des Forces nouvelles puis des FRCI. Cet engagement militaire apparaît comme un « acte de militantisme politique⁴⁷⁸ ». En effet, de nombreux dozos qui partagent une appartenance ethnorégionale et des griefs politiques communs avec les insurgés rebelles ont rejoint les Forces nouvelles⁴⁷⁹, tandis que d'autres ont choisi d'éviter la guerre⁴⁸⁰. Le sociologue Rodrigue Koné explique à ce titre que les dozos se sont « appropriés la rhétorique victimaire construit par le RDR et reprise par la rébellion qui portait notamment sur la lutte pour la pleine reconnaissance de la citoyenneté ivoirienne des populations “nordistes”⁴⁸¹ ». Il indique que « plusieurs leaders dozos ont adhéré à ces idéaux et ont justifié leur engagement militaire par leur “devoir historique” de défense de la communauté nordiste à laquelle ils sont associés⁴⁸² » (le *faso kele*, mentionné supra). C'est ce que décrit le témoignage d'un chef dozos que j'ai rencontré à Ferkessédougou (extrême nord de la Côte d'Ivoire). Celui-ci présente son engagement auprès des rebelles comme une nécessité pour défendre la population et sauver la Côte d'Ivoire en ces termes :

« Il y avait des dozos puisque c'est un truc où il fallait défendre toute la population. Les gens ont mal compris cette guerre-là moi je suis un ingénieur. J'ai fait la faculté des sciences et techniques. Il fallait faire cette guerre-là. Si on ne l'avait pas faite, peut être que la Côte d'Ivoire n'en serait pas là. De toutes les façons, chaque pays a une histoire. C'est passé c'est fini. ⁴⁸³»

⁴⁷⁵ BASSETT, Thomas J. « Containing the Donzow ». *Op. cit.*

⁴⁷⁶ HELLWEG, Joseph. « La chasse à l'instabilité ». *Op. cit.* p. 179

⁴⁷⁷ Marie Miran indique que seul « une minorité de dozo ont rejoint la rébellion, ils n'étaient pas tous unis. Mais en dehors de leur poids démographique dans la rébellion, ils ont eu un rôle important dans la rébellion : ex de la compagnie des guerriers de la Lumière ».

⁴⁷⁸ KONE, Fahiraman Rodrigue. *La confrérie des chasseurs traditionnels dozos en côte d'ivoire : enjeux socio-culturels et dynamiques sécuritaires*. UQAM, 2018. p. 24.

⁴⁷⁹ HEITZ-TOKPA, Kathrin. « Mande hunters and the state ». *Op. cit.*

⁴⁸⁰ FORSTER, Till. « Maintenant, on sait qui est qui : Statehood and Political Reconfiguration in Northern Côte d'Ivoire ». *Op. cit.*

⁴⁸¹ KONE, Fahiraman Rodrigue. *La confrérie des chasseurs traditionnels dozos en côte d'ivoire : enjeux socio-culturels et dynamiques sécuritaires*. *Op. cit.* p. 24

⁴⁸² *Ibid.*

⁴⁸³ E – 128 avec le Chef des Dozo de Ferkessédougou, Ferkessédougou, 6 mars 2019

Cette mobilisation est également une réponse aux rapports tendus existants entre le régime de Laurent Gbagbo depuis son accession au pouvoir en 2000, et les dozos, comme en attestent les propos suivants de Bamba Mamoutou (surnommé « Bamba Dozo »), un des principaux leaders dozos membre de la rébellion :

« C'est Gbagbo lui-même qui a fait que les dozos sont rentrés dans le conflit. Gbagbo, c'était mon ami, avant qu'il ne devienne Président. Maintenant quand il a pris le pouvoir au mois de carême, la Tabaski, le 15 Tabaski⁴⁸⁴, il a envoyé les dix-sept militaires pour m'attraper parce que quand il a entendu que Alassane Ouattara, le Président Alassane, m'a rencontré, Gbagbo ayant écouté et entendu ses conseillers a voulu me tuer. Il a envoyé dix-sept militaires attaquer ma maison. J'ai alors démissionné de son Parti le FPI dont j'étais membre actif d'ailleurs [...] Mais grâce au bon Dieu les militaires ne m'ont pas tué. J'ai arraché leurs armes ; j'ai pris les kalaches moi seul. Ils ont attaqué chez moi ; j'ai pris les militaires et leurs fusils. Dès cet instant, ils ont commencé à ranger les kalaches [...] Des militaires (Djadja [Yaya] KONÉ, Chérif, Wattao) exilés dans un petit village au Burkina ont entendu que Gbagbo a tenté de m'assassiner par dix-sept militaires. Mais ils n'ont pas réussi. Ces militaires qui étaient au Burkina [Faso], m'ont appelé et m'ont dit : "ah Bamba, aidez-nous parce que quand Gbagbo a voulu nous attraper, nous avons fui, on est au Burkina ; en tout cas on veut rentrer en Côte-d'Ivoire. On a appris que Gbagbo a envoyé dix-sept militaires attaquer chez toi-même, ta maison ; bon ils n'ont pas réussi leur coup, tu n'as pas fui, tu les as attrapés". À cause de ça, on a commencé comme ça. C'est Gbagbo lui-même qui a fait que moi-même je sois rentré dans le conflit. ⁴⁸⁵ »

Une fois en contact avec les militaires exilés au Burkina Faso, Bamba dozos explique comment il les a fait entrer en Côte d'Ivoire :

« C'est à cause de ça que j'ai laissé Gbagbo, pour aller à Ouaga [Ouagadougou, capitale du Burkina Faso], où étaient les trente-deux qui ont fui la Côte-d'Ivoire. Ils étaient dans un petit village. Ils ont fui à cause de Gbagbo. Ils ont fait deux ans là-bas. S'ils arrivent à Bouaké ici, on va les arrêter. Dès qu'ils m'ont appelé, je suis allé les rencontrer là-bas, on a causé, nous nous sommes entretenus ; j'ai dit « si ce n'est que moi, je vais vous faire venir à Abidjan ». Il a dit "est-ce que tu peux faire ? j'ai dit « oui ». J'ai pris un à un pour rentrer Bouaké. Ils ont fait six mois chez moi ici. Chérif, Wattao [Siaka Outtara], Djadja [Yaya] Koné. C'est moi qui les ai pris pour rentrer à Bouaké. C'est moi qui ai loué la maison ici ; c'est moi qui ai pris où ils dorment. Chaque mois j'ai payé leur maison. Ils ont passé six mois chez moi. Gbagbo ne l'a jamais su. Je ne peux pas tout dire, si je dis tout on ne peut pas quitter ici aujourd'hui. ⁴⁸⁶ »

Ainsi, la présence des dozos aux côtés des rebelles a débuté à Bouaké dès les premières heures de l'insurrection puis s'est diffusée sur toute la partie occupée dans la zone Centre Nord-Ouest du pays. Des unités mixtes composées de dozos et de combattant.e.s rebelles allaient aux combats ensemble. Bamba Dozo décrit les premières heures de l'insurrection et son nouveau statut de « militaire dozo » de la manière suivante :

⁴⁸⁴ Fête du sacrifice du mouton chez les musulmans.

⁴⁸⁵ E – 27 avec Mamadou Bamba dit Bamba dozo, Bouaké 19 avril 2017

⁴⁸⁶ E – 27 avec Mamadou Bamba dit Bamba dozo, entretien cité

« Avant je n'étais pas un militaire avant. J'étais dozos, mais à cause du désordre ils m'ont appelé, je n'ai pas participé pour qu'on puisse attraper Gbagbo. Depuis septembre 2002 on a commencé ensemble. Le même jour, nous les dozos nous sommes rentrés dans le combat avec les Chérif, Wattao, Djadja Koné, Morou, Los, Missama, Djordan, Abou Fama. Ils étaient trente-deux militaires. [...] au combat, j'ai été au commencement. Ce sont les militaires, les vrais, vrais militaires étaient au nombre de trente-deux militaires sinon tout le reste c'étaient des dozos. On était cinq-cents personnes, les dozos ils étaient 72 personnes. Mais on atteint facilement les cinq cents membres ; on a organisé des équipes de dix personnes chacune. Dix dozos un militaire. C'est alors qu'on a commencé à attaquer. Quand je donnais dix dozos, Chérif donne un militaire. Après, on a attaqué comme ça. On a pris Bouaké, Korhogo, partout quoi !⁴⁸⁷ »

Bamba dozo a « représenté les dozos au plus haut niveau de la rébellion, au sein du comité du Secrétariat général⁴⁸⁸ ». Il décrit ses fonctions au sein de la rébellion qu'il tient à différencier de ses fonctions de Président de l'association de dozos « Benkadi » qu'il a dirigé avant et après le conflit à Baouké :

« J'ai fait 10 ans de commandement et j'étais le conseiller spécial de Soro Guillaume, mais ce n'est pas comme si c'était au nom de l'association Benkadi. C'était personnel. Comme il [Soro Guillaume] a vu que je fais un bon travail, c'est à cause de ça qu'il m'a nommé. Ce n'est pas par rapport à l'association Benkadi.⁴⁸⁹ »

À Bouaké, fief de la rébellion, Bamba Dozo a créé une unité de combat mixte, la « Compagnie⁴⁹⁰ des guerriers de la Lumière⁴⁹¹ » composée de recrues civiles (y compris des femmes comme on le verra dans le Chapitre 6) et de dozos :

« Il y avait des dozos dedans et la population aussi était beaucoup, les militaires étaient là, la police était là et j'étais connu [...] J'ai fait mon cantonnement à l'EFA. Mais j'ai divisé en plusieurs groupes, à Kounahiri, Sakassou, Tiehoulé, Managala, Bougandougou, Diabo. Et ils ont combattu de 2002 à 2011.⁴⁹² »

Cette unité de combattant.e.s composée de dozos a pris part à de nombreux combats auprès des Forces rebelles dès le début de la crise. À ce titre, un ex-combattant membre de la compagnie des guerriers de la lumière explique ce qui suit :

« C'étaient d'abord des civils et des chasseurs traditionnels. Donc là-bas c'était considéré comme le camp des volontaires. Tous ceux qui n'étaient pas militaires, et qui veulent rejoindre les rangs, c'est lui [Bamba Mamoutou, dit Bamba dozo] qui était considéré comme premier responsable. Mais, aujourd'hui, on ne le reconnaît pas, les enfants se lèvent et ils vont revendiquer n'importe quoi. Or c'est lui qui a hébergé les chefs de guerre, ils ont dormi chez

⁴⁸⁷ E – 27 avec Mamadou Bamba dit Bamba dozo, entretien cité

⁴⁸⁸ HEITZ-TOKPA, Kathrin. « Mande hunters and the state ». *Op. cit.*

⁴⁸⁹ E – 64 avec Mamadou Bamba dit Bamba dozo, Bouaké, 25 novembre 2017

⁴⁹⁰ Également connue sous le nom de « Bataillon des guerriers de la Lumière »

⁴⁹¹ Cette terminologie met en avant la dimension magico-religieuse de l'engagement des dozos au sein de la rébellion, à l'instar d'une autre unité de combat constituée de dozos : le « *Bataillon mystique* ».

⁴⁹² E – 64 avec Mamadou Bamba dit Bamba dozo, entretien cité

lui, et c'est chez lui qu'ils ont tout fomenté. Le jour qu'ils partent prendre la poudrière de troisième RM là ils étaient 19 personnes seulement !⁴⁹³»

Cet engagement militaire s'inscrit selon Rodrigue Koné « dans la continuité de la mission historique des Dozos⁴⁹⁴ ». En effet, « les chasseurs constituaient l'élite de toute armée, et on se devait de compter avec eux pendant les conflits armés plus qu'à tout autre moment »⁴⁹⁵ ».

Les unités de dozos étaient présentes dans chaque zone militaire rebelle. Ainsi, l'anthropologue Joseph Hellweg, initié au dozoya dans les années 1990s, explique par exemple que selon certains témoignages, « le supposé chef dozos d'Odienné, Lanciné Kourouma, a commandé un bataillon de dozos aux environs de Man lors des conflits dans la région⁴⁹⁶ ».

Avant chaque engagement, les dozos procédaient à des rituels sacrificiels et autres rites initiatiques. Ils ont ainsi procédé à l'initiation en masse des combattant.e.s à la fois les commandants et recrues de la rébellion et ont ainsi partagé leurs connaissances et compétences mystiques et guerrières sur « l'usage de puissances et d'objets occultes⁴⁹⁷ ». Ils ont également eu recours aux « infusions de plantes médicinales qui, selon les dozos, les rendaient invulnérables aux balles et aux couteaux⁴⁹⁸ ». En outre, certains rebelles ont fini par associer leurs tenues militaires avec des amulettes que les dozos portaient. Kathrin Heitz Tokpa explique à ce titre, que « ces moyens performatifs permettaient notamment d'augmenter leur aura mystique, d'afficher leurs pouvoirs afin de dissuader leurs ennemis et de communiquer la manière dont ils souhaitaient être perçus »⁴⁹⁹. Le témoignage de Bamba dozo ci-après décrit ce phénomène mystique comme suit :

« C'est nous les sorciers. Quand nous on est rentrés au camp, ils [les militaires en faction] n'ont pas vu notre groupe ; ils ont commencé "cou-cou-cou, cou-cou-cou". Quand il tire, je le prends, il ne me voit pas. Tu connais "dibina" [obscurité, opacité, "camouflage mystique"] non ? Ça c'est la coutume chez nous. Si c'est un vrai dozos, il peut rentrer ici et personne ne le voit. Quand je suis rentré au camp, personne ne me voit, aucun militaire ne m'a vu. Non, on ne me voit pas moi. Lui, il ne me voit pas ; quand il a commencé à tirer "co-co-co" je suis rentré néanmoins et lui ai arraché sa "kalach". Je retourne [il montre, d'un geste, ce qu'il

⁴⁹³ E – 106 avec président ATTCI, Bouaké, 28 février 2019

⁴⁹⁴ KONE, Fahiraman Rodrigue. *La confrérie des chasseurs traditionnels dozos en Côte d'Ivoire : enjeux socio-culturels et dynamiques sécuritaires*. *Op. cit.* p. 24

⁴⁹⁵ CISSE, Youssouf. *La confrérie des chasseurs Malinké et Bambara : mythes, rites et récits initiatiques*. Ivry : Paris : Editions Nouvelles du Sud ; Association ARSAN, 1994. p. 189.

⁴⁹⁶ HELLWEG, Joseph. « La chasse à l'instabilité ». *Op. cit.* p. 180

⁴⁹⁷ *Ibid.*

⁴⁹⁸ *Ibid.*

⁴⁹⁹ HEITZ-TOKPA, Kathrin. « Mande hunters and the state ». *Op. cit.*

fait du fusil “kalach” qu’il a pris/arraché du militaire]. Mais je ne le tue pas. J’ai fait comment ? Personne ne voit tirer. J’ai arraché comme ça le fusil.⁵⁰⁰ »

Leurs camarades combattant.e.s non dozos mettent également en avant la dimension mystique apportée par les dozos :

« Parce que les dozos nous ont beaucoup soutenus. Les dozos ont été là au début même de la crise puisque les dozos sont mystiques et de plus, être avec nous, ils nous donnent de ce qu’ils ont de mystiques pour ne pas que nous mourions là-bas. Dans toute la guerre en Afrique en tout cas ça se fait au Congo, en Sierra Leone, c’est les mêmes choses. Les dozos ou les chasseurs viennent donner des gris-gris pour pouvoir se protéger. Même le chef des dozos de Korhogo c’est un démobilisé ! Il a sa carte.⁵⁰¹ »

Joseph Hellweg précise qu’à cette époque, une confusion a émergé, car « il était devenu difficile de savoir quel combattant était vraiment un dozo. Pour les journalistes, le public et surtout pour les observateurs internationaux, ressembler à un dozos voulait dire être un dozo, une donnée à ne pas oublier, même si les dozos ont été nombreux à participer à la rébellion⁵⁰² ». On a ainsi assisté à une conversion de certains combattants rebelles au dozoya⁵⁰³. Qu’en est-il des transformations opérées sur les dozos par la guerre ? Comment ont-ils été impactés par leur implication dans la rébellion ? Comment leur militarisation a transformé leur identité ?

Les différents moments de socialisation au sein de la rébellion s’opèrent notamment au cours de leur formation militaire, pendant leur vie dans les camps et bases militaires rebelles, au cours de rituels et de cérémonies, dans le cadre de leurs interactions avec d’autres combattant.e.s et leurs familles et pendant le combat, etc. Durant ces moments de socialisation, les combattant.e.s dozos créent et renforcent leur identité combattante. Ainsi, on a assisté à une militarisation des dozos. En effet, en vivant ensemble dans des conditions spécifiques, les combattants dozos développent des sentiments de solidarité et de camaraderie qui renforcent leur identité en tant que groupe armé avec les rebelles. De plus, la socialisation influence également leur perception de leur rôle dans la société et de leur responsabilité en tant que protecteurs de la patrie (du *faso kele*).

Au sein de la rébellion, différents profils de combattant.e.s se retrouvent, à la fois des militaires de carrière, des étudiant.e.s, des jeunes sans emploi, des femmes, des militant.e.s politiques du RDR, des *dozos*, etc. Ces différents profils appartiennent souvent à des

⁵⁰⁰ E – 27 avec Mamadou Bamba dit Bamba dozo, entretien cité

⁵⁰¹ E – 124 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, Korhogo, 5 mars 2019

⁵⁰² HELLWEG, Joseph. « La chasse à l’instabilité ». *Op. cit.* p. 164

⁵⁰³ *Ibid.* p. 180

générations différentes. Chez les combattant.e.s de la branche militaire, leur expérience militaire sur le champ de bataille, de la vie dans les camps, l'expérience martiale au sein de la branche armée de la rébellion de ses institutions participe à la création d'un espace de sociabilité particulier qui procède à la création d'une identité rebelle. Le passage par la rébellion façonne les combattant.e.s tout comme leurs trajectoires sociales antérieures. En intégrant la rébellion, les dozos se sont familiarisés de façon diffuse avec l'institution partisane et ont fini par développer un *habitus* militant/militaire conforme à ses attentes. En effet, les relations au sein et avec la rébellion, participent à la fabrique du combattant ivoirien qui s'effectue par l'apprentissage de la pratique et de la discipline et de la socialisation entre combattant.e. s. Cette intériorisation institutionnelle de l'*habitus* guerrier contribue à la construction identitaire du combattant en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, la socialisation à la violence et la familiarisation avec l'organisation représentent des éléments centraux dans la constitution de leurs *habitus*. En outre, parce qu'elle prolongeait un engagement violent antérieur, leur entrée dans la lutte armée a constitué une continuité biographique en vertu d'une socialisation de renforcement.

Leur identité en tant que combattant.e.s se crée, se renforce et les unit en tant que groupe, à travers le partage de récits et réflexions sur les expériences passées, en particulier les combats, les sacrifices et les blessures subies. L'approche à partir des trajectoires sociales permet donc de suivre différents moments de leurs conversions identitaires lors de socialisations secondaires successives⁵⁰⁴ durant leur engagement au sein de la rébellion. Ainsi, un processus de construction identitaire en tant que combattant.e est effectué par la guerre, et la violence que ce soit dans le cadre des combats ou hors du champ de bataille. Cependant, j'ai pu constater comme d'autres chercheur.e.s, que documenter ce type de socialisation a posteriori, c'est-à-dire au moment où l'enquête est faite, à savoir après la guerre, demeure complexe. D'une part, parce que souvent, les ex-combattant.e.s hésitent à s'exprimer sur la période du conflit⁵⁰⁵, d'autre part, car au moment de l'étude, les enquêtés n'étaient plus combattant.e.s et ne se présentaient et représentaient plus comme tel, mais comme ex-combattant.e ou comme *dozos* par exemple.

Nous avons donc pu recueillir assez peu de récits portant sur la période de combat, d'autant plus que ce n'était pas l'objectif principal de nos recherches. De plus, ces récits étant

⁵⁰⁴ BERGER, Peter Ludwig, Thomas LUCKMANN, et Pierre TAMINIAUX. *La construction sociale de la réalité. Op. cit.*

⁵⁰⁵ Notons, qu'à l'issue de la crise, l'image des dozos a été érodée par leur prise de position à mesure de la dégradation de l'environnement politique. En effet, durant la période post crise, les dozos ont développé une réputation de criminels de guerre accusés d'avoir perpétré des crimes contre l'humanité lors des violences postélectorales de 2011 dans l'ouest du pays. Ils ont alors à plusieurs reprises été accusés de menacer la stabilité de l'État.

des discours de reconstruction, les enquêtés ont pu prendre des libertés avec ce qu'ils ont rapporté et ils sont donc à analyser avec précaution.

A noter également que, comme le rappelle Nathalie Duclos, l'ordre social pendant la guerre n'est pas complètement nouveau et la guerre ne constitue pas nécessairement un moment de rupture des logiques ordinaires⁵⁰⁶. En effet, malgré sa durée le conflit ivoirien a été d'une intensité variable, voire faible, comparé à d'autres conflits qui se sont déroulés dans la région, notamment en Sierra Leone et au Liberia par exemple. En Côte d'Ivoire, les combats ont été concentrés dans des zones et des périodes précises, laissant souvent place à l'ennui. Ainsi, pour une grande partie des combattant.e.s rebelles interrogé.e.s, y compris les dozos, le combat a été une expérience relativement brève, voire absente de leur trajectoire au sein de la rébellion. La rébellion est cependant devenue une instance de socialisation. En effet, du fait de leur adhésion aux FN, du port du treillis et d'armes, les dozos bénéficiaient d'un nouveau statut social au sein de leurs communautés, celui de combattant. Pendant le conflit, cette nouvelle identité, celle du « guerrier » combattant dozos, est apparue, accompagnée d'un nouveau statut social valorisé pour les individus qui ont intégré le mouvement rebelle et qui pour certains ont fait fortune, suite à des pillages et extorsions sur les populations civiles.

Au quotidien, on peut ainsi considérer que l'identité combattante des dozos est une identité militante, définie d'abord par l'appartenance à la rébellion, et ensuite par le recours à la violence. Les rebelles conservent une perméabilité forte et constante avec le monde non militant et ils sont autant des civils, des dozos que des combattants avec une grande diversité de degrés d'engagement dans la lutte armée. Il convient également de prendre en compte la pression hiérarchique et le contrôle social interne à la rébellion. Il convient également de mentionner que « les modes d'engagement et les pratiques durant la guerre étaient déterminées par les socialisations antérieures des combattant.e.s ⁵⁰⁷ ». Comme analysé par Holstein, « *que leur carrière soit brève ou longue, à temps plein ou à temps partiel, les rebelles essaient de se conformer au rôle de combattant tel qu'ils se le représentent. Ils intègrent ce rôle par glissements successifs tout au long de leur carrière, en cherchant à mettre en adéquation leur habitus, leurs compétences et leur "plasticité dispositionnelle"* »⁵⁰⁸. Pendant le conflit, du fait de leur contact sur la longue durée avec les chefs de guerre, souvent d'anciens militaires, les

⁵⁰⁶ DUCLOS, Nathalie. « Introduction » *L'adieu aux armes ?* [s.l.] : Editions Karthala, 2010, p. 11. En ligne : <http://www.cairn.info/l-adieu-aux-armes--9782811103477-page-11.htm> [consulté le 11 mai 2019].

⁵⁰⁷ POPINEAU, Camille. « De rebelle à fonctionnaire ». *Op. cit.* p. 121

⁵⁰⁸ Holstein, H. (2021). Combattre pour l'IRA : une analyse processuelle des engagements entre le civil et le combattant. *Critique internationale*, 93, 29-50.

dozos ont graduellement forgé un esprit de corps. Ce sentiment collectif a été alimenté par l'engagement partagé envers une cause unificatrice — la défense de leur patrie. Parallèlement, ils ont mené un combat contre la stigmatisation à laquelle ils faisaient face de la part des populations résidant dans les zones contrôlées par le gouvernement ivoirien. Cette expérience commune a contribué à renforcer leur cohésion et leur identité collective, façonnant ainsi leur rôle et leur perception au sein du conflit. Moussa Fofana explique à ce titre que se considérer comme un combattant, « c'est idéologique » :

« Quel que soit ce que tu vas faire, quand on parle de combattant, tu te reconnais dedans. J'ai déjà fait mon combat. Mais, chaque fois que le mot sort, c'est comme si on te parlait. Mais, tu te dis, j'ai déjà fait ce que je pouvais faire, le reste, je ne veux pas me mêler dedans. Je trace mon chemin et voilà, c'est un truc comme cela. Sinon, l'idéologie, il ne peut pas t'enlever ça ! Il ne peut pas t'enlever dans la tête que tu as combattue.⁵⁰⁹ »

L'analyse du parcours des combattants rebelles dozos au sein de la rébellion, permet d'identifier les ressorts de la fabrique du combattant rebelle. Il convient de distinguer plusieurs types d'expériences qui rendent compte de phénomènes de socialisation différenciées au sein de la rébellion : d'une part, l'expérience de la guerre et du combat et d'autre part, l'expérience hors du champ de bataille, en tant que combattant.e ordinaire.

2) L'inscription dans la durée de l'engagement armé : L'expérience au-delà des champs de bataille et l'évolution post-conflit du combattant dozo

Les combattant.e.s rebelles évoluent dans plusieurs sphères sociales plus ou moins distinctes et leur investissement partiel dans la lutte armée conduit au maintien de routines et de relations antérieures à l'intégration du groupe armé qui rendent plus ou moins difficile l'articulation des différentes sphères dans lesquelles est inséré l'individu. Cette hypothèse amène à interroger la construction des identités combattantes des dozos au sein de la rébellion, ainsi que les questions de dépendance et de fidélité à l'organisation. L'expérience combattante ne se construit en effet pas tant par la participation à la lutte armée qu'à travers des moments de socialisation annexes. En effet, la vie quotidienne des combattants est une vie collective, rythmée par les corvées, les discussions, l'attente, l'ennui, situation où « le combattant se construit dans cette alternative entre la vie lente et l'inquiétude⁵¹⁰ ».

⁵⁰⁹ E – 138 avec Fofana, président de l'ONG ADCI, Abidjan, 14 mars 2019

⁵¹⁰ HUËT, Romain. « Quand les « malheureux » deviennent des « enragés » : ethnographie de moudjahidines syriens (2012-2014) », *Cultures & conflits*. 30 juillet 2015 n° 97. p. 51.

Les routines ordinaires parallèles à l'engagement et le rapport flexible à l'organisation rebelle dû à une perméabilité au monde extérieur à la lutte armée sont donc importants dans la construction identitaire. L'identité combattante se construisait donc avant tout comme une identité militante définie par l'appartenance au groupe armé. Ainsi, « *l'identité combattante se forge aussi durant les activités annexes du groupe, comme les tâches domestiques, la socialisation entre pairs, cruciale, étant rendue possible par le repli dans un entre-soi militant*⁵¹¹ ».

À la différence de Bouaké, où la majorité des dozos impliqués dans la crise l'étaient en tant que combattants, à Korhogo (grande ville du nord) pendant la crise, les dozos ont occupé de nouvelles fonctions. Ils ont été directement impliqués dans la sécurisation de la ville⁵¹². En effet, afin de maintenir l'ordre, la principale association de dozos de la ville (Confrérie Binkadi des dozos de Côte d'Ivoire) a scellé un partenariat avec les rebelles contrôlant la zone. Till Förster présente ce partenariat comme un « dialogue direct » entre les deux entités, afin de fournir un bien public : la sécurité des populations. Dans ce cadre, les dozos ont été désignés comme la seule organisation autorisée à circuler avec des armes dans la ville, notamment pour leurs patrouilles de sécurité. Ainsi, le Président de la Confrérie Binkadi des dozos de Côte d'Ivoire de Korhogo explique l'historique de ce partenariat comme suit :

« Quand la rébellion a commencé, net en tout cas nous avons arrêté les activités [activités de sécurité et de surveillance]. Maintenant, en 2004, c'est la réunion, nous avons commencé les négociations, nous avons été appelés par les responsables des militaires qui étaient en place [les rebelles des Forces nouvelles] nous avons été convoqués pour nous demander de reprendre la surveillance parce que le vol avait commencé à être vraiment exagéré. Dès lors on a repris la surveillance. Après la crise on a continué, on continue nos réunions mensuelles en brousse, dans les villages et puis on donne des conseils sur la surveillance.⁵¹³ »

Ce témoignage montre également comment depuis les années 1990s les dozos ont su s'imposer dans le paysage sécuritaire ivoirien. Leur participation au conflit et les modalités de sortie de celui-ci ont renforcé leur présence.

La question de la démobilisation des dozos et de leur désarmement est au centre des attentions dans la période postconflit. Toujours actifs dans le secteur de la sécurité, pour avoir combattu aux côtés des forces rebelles et avoir soutenu Alassane Ouattara pendant la crise postélectorale, certains dozos s'attendaient à se voir récompenser par le nouveau régime,

⁵¹¹ Holstein, H. (2021). Combattre pour l'IRA : une analyse processuelle des engagements entre le civil et le combattant. *Critique internationale*, 93, 29-50.

⁵¹² FÖRSTER, Till. « Imagining the Nation: Independence Ceremonies under Rebel Domination in Northern Côte d'Ivoire », *African Arts*, septembre 2012, vol.45 n° 3, p. 42-55. ; FÖRSTER, Till. « La paix dans une zone de guerre. Lire la crise ivoirienne sur le temps long et par le bas ». *Op. cit.*

⁵¹³ E – 126 avec le Président de la Confrérie Binkadi des dozos de Côte d'Ivoire de Korhogo, Korhogo, 6 mars 2019

notamment en étant intégrés à l'armée et à d'autres corps paramilitaires tout comme certains de leurs anciens camarades rebelles. Dans ce contexte, Hellweg indique par exemple qu'« à Odienné, en janvier 2009, deux ans après la fin officielle de la rébellion, j'ai revu un jeune dozo que j'avais connu dans les années 1990 et qui était devenu entre-temps soldat dans les Forces nouvelles, le plus grand groupe de rebelles, qui à l'époque maîtrisait toujours la moitié nord du pays. Il m'a dit qu'il attendait le jour où il serait intégré avec ses confrères dozos dans les forces de l'ordre ou dans l'armée nationale ivoirienne. Le chef dozos Kourouma avait d'ailleurs rangé tous les documents d'un recensement de dozos dans son bureau afin de faire des demandes d'intégration, solution envisagée pour désarmer les combattants. Malheureusement, ce processus DDR était très loin d'être achevé en 2010, lorsque l'élection présidentielle a provoqué de nouveaux conflits dont on connaît les résultats⁵¹⁴ ». Déçus et frustrés par le manque d'opportunités professionnelles depuis la fin de la crise, leur présence demeure une source de tensions communautaire principalement à l'ouest du pays.

Leur structuration en association leur a cependant permis de survivre dans l'appareil sécuritaire ivoirien, particulièrement depuis la fin de la crise en 2011. En effet, face aux multiples tentatives de l'État ivoirien de les exclure de l'environnement sécuritaire, voire les contrôler, force est de constater que les différentes organisations de dozos ont su se maintenir dans les fonctions régaliennes de sécurité publique, mais également privée. Loin de refléter un retrait de l'État ivoirien, il faut plutôt lire ici un redéploiement de l'État. Les autorités ont émis des circulaires interdisant aux dozos de mener des missions de sécurité sous peine de sanctions ou de poursuites judiciaires. Elles ont également émis un décret sur la réglementation du port d'armes et de munitions. Mais ces mesures n'ont été que très partiellement appliquées. L'État ayant une position ambiguë à l'égard des organisations de dozos particulièrement quand il s'agit de leurs activités dans le secteur de la sécurité⁵¹⁵. En outre, à Korhogo, les dozos travaillent conjointement avec les autorités dans la lutte contre l'insécurité. Les populations font appel à eux lors de vols ou de crimes et ils participent à la résolution des enquêtes notamment en ayant recours à leurs pouvoirs mystiques (cynégétique). Néanmoins, dans certaines localités on observe le schéma inverse comme le décrivent des experts de l'ONUCI : « En octobre 2012, le préfet du département de Toulepleu, dans la région de Cavally, a instruit tous les sous-préfets

⁵¹⁴ HELLWEG, Joseph. « La chasse à l'instabilité ». *Op. cit.* p. 180

⁵¹⁵ Notons également que des dozos ont patrouillés aux côtés de l'armée et des forces spéciales dans la ville de Grand-Bassam juste après les attaques terroristes du 13 mars 2016 comme en témoigne un maître-nageur présent lors de l'attaque « C'est un premier dozo, habituellement présent sur la plage, qui a entamé la réaction avec son fusil de chasse. Face à la puissance de feu des djihadistes, il a fait appel à d'autres membres de la confrérie. Pendant ce temps, nous alertions la gendarmerie et les forces spéciales ».

de sa circonscription administrative d'interdire l'utilisation des Dozos dans le cadre de l'exécution des missions de sécurité, ordonnant qu'elles doivent être menées exclusivement par les forces de l'ordre officielles et les FRCI⁵¹⁶ ». Et « depuis mars 2012, Kpan Droh Joseph, préfet du département de Divo dans la région de Lôh-Djiboua, a interdit les rassemblements des Dozos sans autorisation préalable ainsi que le port du fusil lorsqu'ils circulent en ville, sont dans les transports en commun et se rendent dans les services publics et les commerces⁵¹⁷ ». Il n'y a donc pas de politique commune nationale de coopération avec les dozos. Cela se fait plutôt de manière décentralisée, souvent informelle et au cas par cas.

En réaction à ces tentatives d'éviction, les dozos ont renforcé leur mode d'organisation en optant pour un fonctionnement de plus en plus formel et bureaucratisé. Cette bureaucratisation des dozos en Côte d'Ivoire semble ainsi relever d'une stratégie de survie notamment dans l'appareil sécuritaire ivoirien. En effet, les dozos se sont bureaucratisés à l'aide de dispositifs matériels d'identification afin de survivre dans le monde moderne. Dans ce contexte, plusieurs associations de dozos sont (ré)apparues en Côte d'Ivoire. Sachant que dans le cadre du processus de reconstruction postconflit, l'État ivoirien est envahi par les rhétoriques et problématiques d'émergence, de modernité et de réforme du secteur de la sécurité. Les responsables de la confrérie tentent dans ce contexte de « se conformer aux appareils de l'État moderne » en procédant à une organisation bureaucratique de celle-ci : organisation en association, recensement et identification de leurs membres, structuration de la confrérie autour d'un bureau central national rattaché à des structures locales :

« Nous avons des cartes. Et aujourd'hui, nous avons fait une demande d'agrément, et depuis le 6 juillet 2012, nous avons obtenu le récépissé, pour que nous devenions une société de sécurité dénommée SSM [Société de sécurité Manimory].⁵¹⁸ »

Cette structuration traduit à la fois une demande de reconnaissance par l'État et une intense compétition interne à la confrérie entre les différentes associations, compétition étroitement liée aux rivalités factionnelles du régime Ouattara. Par ailleurs, une distinction entre « vrais » et « faux » dozos créée par l'État dès les années 1990 et dont la lutte se joue principalement sur le terrain de la structuration administrative existe. Nous avons pu observer ce phénomène dans plusieurs localités, notamment dans le nord du pays comme à Korhogo. Selon un rapport de l'ONUCI et de l'OHCHR, « depuis la fin de la crise, les Dozos jouissent

⁵¹⁶ ONUCI et OHCHR. *Rapport sur les abus des droits de l'Homme commis par des dozos en République de Côte d'Ivoire*. [s.n.], 2013. p. 16.

⁵¹⁷ *Ibid.*

⁵¹⁸ E – 27 avec Mamadou Bamba dit Bamba dozo, entretien cité

d'une reconnaissance des autorités étatiques qui fait d'eux des intouchables et des protégés. Ce qui a facilité la naissance d'escrocs et de vendeurs d'illusion parmi les Dozos. Ils créent des associations ou des groupes et font croire à leurs membres qu'ils ont reçu un agrément des autorités étatiques pour mener des projets agro-industriels et diriger des sociétés d'intervention rapide et de gardiennage au profit des Dozos. Ce qui fait gonfler les effectifs de leurs associations respectives dont ils exigent des membres le paiement des frais d'initiation coûtant entre 10 000 et 30 000 FCFA (60 \$) et des cartes dont le coût s'élève entre 5000 (10 \$) et 10 000 FCFA (20 \$)⁵¹⁹ ». Par ailleurs, certains de ces leaders espèrent des retombées financières en provenance de certaines autorités en reconnaissance de leur implication dans la crise. C'est dans ce contexte que les leaders des principales associations de dozos ont tenté de discipliner leurs membres et ont cherché des parrains auprès des personnalités de l'État. La politisation des associations de dozos à travers ce lien avec différents acteurs politiques ivoiriens correspond à une transposition des conflits de leadership de ces acteurs politiques. En effet, chacun des parrains souhaite faire du leader d'association qu'il soutient le leader national des dozos.

En conclusion, les combattant.e.s rebelles ont plusieurs identités qui oscillent entre leur statut de militaires/combattant.e.s une fois qu'ils/elles intègrent la rébellion et civil.e/citoyen.ne.s. Il s'est agi d'analyser les glissements, décalages et recouvrements et les effets de ces multiples identités sur la fabrique du/de la combattant.e rebelle en Côte d'Ivoire. J'ai également montré comment la bureaucratisation et la socialisation participent elles aussi à la construction de l'identité combattante sachant que « la socialisation s'opère par des procédures d'inscription, c'est une société d'inscrits, dans laquelle les désaffiliés sont aussi et surtout des non-inscrits ou des mal inscrits. Ces inscriptions sont obligatoires, elles sont la condition d'une socialisation dans ce type de société. Les inscriptions et les papiers corollaires de ces inscriptions attribuent, de fait, des places écrites aux individus tout en les pourvoyant en identités⁵²⁰ ».

⁵¹⁹ ONUCI et OHCHR. *Rapport sur les abus des droits de l'Homme commis par des dozos en République de Côte d'Ivoire*. *Op. cit.* p. 10

⁵²⁰ DARDY, Claudine. « Les « papiers » ». *Op. cit.* p. 117

Chapitre 2 : DDR en Côte d'Ivoire : Échec ou réussite ? Un bilan critique

Dans ce chapitre, je retrace l'histoire du DDR en Côte d'Ivoire et ses péripéties afin d'avoir une meilleure compréhension des trajectoires sociales et politiques des ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s ayant bénéficié de ces politiques publiques. Ainsi, dans un premier temps, je présenterai l'histoire des programmes de DDR ivoiriens, puis je montrerai comment les acteurs de la rébellion sont intervenus dans ce processus. Enfin, je ferai un bilan critique de ses opérations en partant des discours des techniciens ivoiriens des structures d'exécution du DDR et des ex-combattant.e.s sur ces processus.

A - Plongée au cœur du DDR ivoirien : Une histoire globale à la sauce locale

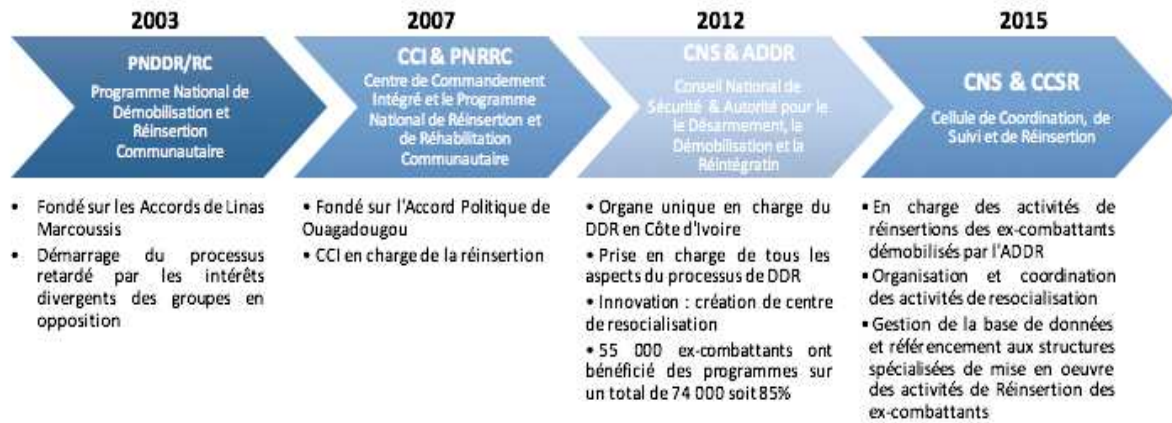
Comme mentionné dans le chapitre 1, plusieurs tentatives de médiations tant régionales qu'internationales ont eu lieu entre 2003 et 2011. Elles avaient pour but de garantir une sortie de crise durable et d'assurer un retour à la sécurité, à la paix et à la stabilité politique, économique et sociale dans le pays. Ainsi, les Accords de Linas-Marcoussis (France) en 2003, d'Accra (Ghana) en 2004, de Prétoria (Afrique du Sud) en 2005 et de Ouagadougou (Burkina Faso) en 2007 contenaient des dispositifs portant sur les modalités pour mettre fin aux hostilités, la réunification du pays et l'organisation du DDR des combattant.e.s à travers la mise en place d'institutions et de programmes qui leur étaient dédiés⁵²¹. C'est l'histoire de ces programmes que j'analyse dans cette section. Ousmane Zina⁵²² défend l'idée que la stratégie de DDR mise en place en Côte d'Ivoire a évolué en deux étapes majeures : de 2002 à 2010, elle était basée sur une approche « top-down », calquée sur les normes internationales et pilotée en grande partie par des acteurs internationaux comme l'ONU. Cependant, cette méthode a échoué à empêcher une reprise de la guerre en 2010-2011. En 2012, le régime Ouattara aurait alors adopté une approche plus hybride, enracinée à la fois dans le contrôle étatique et dans des arrangements locaux politico-militaires et sociaux. Dans cette partie, je montrerai plutôt que l'État ivoirien a joué un rôle majeur tout au long du processus de DDR ; plus loin je montrerai que les FN ont également joué un rôle dans ce processus. En effet, en Côte d'Ivoire, les programmes de DDR se sont succédé dès le début de la crise et ont évolué au gré des différentes phases du conflit.

⁵²¹ Pour plus de détails voir schéma ci-après.

⁵²² ZINA, Ousmane. « Transition sécuritaire et production “bric-à-brac” de l'ordre post-guerre en Côte d'Ivoire ». *Op. cit.*

Le schéma ci-après illustre les différentes évolutions institutionnelles des opérations de DDR en Côte d'Ivoire depuis 2003 :

Figure 6 : Chronologie des accords de Paix



Source : Schéma de l'auteur

Le processus de DDR ivoirien a été marqué par de nombreux faux départs, une certaine cacophonie entre les différents organes et a connu plusieurs « péripéties ⁵²³ ». Comme Magali Chelpi l'indique, le DDR ivoirien « donne donc l'impression générale d'un "yoyo" politique. Quand les négociations de paix progressent, la communication reprend entre les belligérants principaux, un nouvel accord émerge (réitérant souvent la feuille de route du précédent), puis une soudaine irruption de violence ou le passage d'une réforme controversée entraîne des durcissements de positions, voire des ruptures de dialogue menant à des impasses politiques, entravant ainsi la mise en œuvre du processus de démilitarisation. Si la communauté internationale a "poussé" ce processus de démilitarisation de diverses manières dans les années 2000, le modus operandi, le chronogramme et les temps de blocage/déblocage résultent principalement des négociations fluctuantes entre les belligérants principaux. Nous sommes donc loin d'un dispositif imposé "d'en haut". Le processus DDR aussi est devenu une arène sociale et politique ⁵²⁴ ». En effet, le processus de DDR ivoirien, n'est pas uniquement le produit d'impositions des institutions internationales, mais aussi, et surtout, celui de négociations politiques et militaires nationales et locales. Ainsi, dans cette partie, on verra que plusieurs institutions ont été mises en place pour opérationnaliser les activités de DDR en Côte d'Ivoire.

⁵²³ CHELPI-DEN HAMER, Magali. « Les tribulations du dispositif Désarmement, démobilisation et réinsertion des miliciens en Côte d'Ivoire (2003-2015) ». *Op. cit.* p. 205

⁵²⁴ *Ibid.* p. 209

Abordé sous cet angle institutionnel, le processus de DDR ivoirien peut être divisé en quatre périodes qui suivent l'évolution de la signature d'accords de paix majeurs et de la situation politique du pays :

1. La première période, de 2003 à 2007, fait suite à la signature des accords de Linas Marcoussis et voit naître la Commission nationale de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion des Ex-Combattants (CNDDR) et le Programme national de désarmement, démobilisation, de réinsertion et de réhabilitation communautaire (PNDDR/RC).
2. Une deuxième période de 2007 à 2011 suit les Accords politiques de Ouagadougou, avec la mise en place du Centre de commandement intégré (CCI) et de multiples structures chargées du DDR, en particulier le Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire (PNRRC).
3. Une troisième période de 2012 à 2015 fait suite à la crise postélectorale, et la mise en place de l'Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration (ADDR) des ex-combattant.e.s.
4. Enfin, une quatrième période depuis 2015 est relative à la phase de clôture des opérations de DDR en Côte d'Ivoire, avec la Cellule de Coordination, de suivi de Réinsertion (CCSR).

1) 2002-2010 en Côte d'Ivoire : Les débuts tumultueux du DDR ivoirien

a) Entre compromis et inaction : les débuts hésitants de la CNDDR et du PNDDR

En Côte d'Ivoire, les premières mentions au DDR ont lieu dans le cadre des accords de Linas Marcoussis en janvier 2003. Ces accords conclus en France entre les partis politiques ivoiriens et la rébellion armée permettent de « poser les bases d'un gouvernement de réconciliation nationale⁵²⁵ ». Un Premier ministre de consensus, Seydou Elimane Diarra⁵²⁶ est nommé par décret présidentiel. Il est chargé de former un gouvernement de réconciliation

⁵²⁵ Côte d'Ivoire: *Présentation du Gouvernement de Réconciliation Nationale - Côte d'Ivoire* | ReliefWeb. 2003. En ligne : <https://reliefweb.int/report/c%3%B4te-divoire/c%3%B4te-divoire-pr%3%A9sentation-du-gouvernement-de-r%3%A9conciliation-nationale> [consulté le 19 mars 2023].

⁵²⁶ Il « a « inspiré » le fil conducteur pour la table ronde de Marcoussis, à laquelle il a participé en qualité de « sage », au côté du facilitateur Pierre Mazeaud » : « L'ancien premier ministre ivoirien, Seydou Diarra, est mort », *Le Monde.fr*. 19 juillet 2020. En ligne : https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2020/07/19/l-ancien-premier-ministre-ivoirien-seydou-diarra-est-mort_6046674_3382.html [consulté le 19 mars 2023] ; *RFI - Côte d'Ivoire - Seydou Diarra : technicien respecté*. En ligne : http://www1.rfi.fr/actufr/articles/037/article_19454.asp [consulté le 20 mars 2023].

nationale comprenant les sept principaux partis politiques ivoiriens⁵²⁷ et les trois mouvements rebelles⁵²⁸ à travers une attribution équilibrée des ministères entre les parties.

Ces accords ont été très contestés notamment par les proches et sympathisant.e.s de Laurent Gbagbo (y compris sa femme, Simone Gbagbo) qui considéraient qu'ils légitimaient la rébellion. En effet, le gouvernement de réconciliation nationale intégrait également des rebelles. Les détracteurs des accords y voyaient ainsi « une prime à la rébellion ». Ces « anti-marcoussistes⁵²⁹ », ont manifesté à de nombreuses reprises pour montrer leur insatisfaction et désaccord face à des accords qu'ils considéraient humiliants pour la Côte d'Ivoire et les « vrai.e.s » ivoiriens, avec comme alliée l'épouse du chef de l'État, Simone Gbagbo. En usant de rhétoriques basées sur l'ivoirité, ils reprochent également « à l'accord de placer l'exécutif ivoirien sous tutelle⁵³⁰ ». Du côté de l'armée, il est fait mention « d'«humiliation» face à la perspective des mesures de désarmement et de cantonnement des forces contenues dans les accords de Marcoussis⁵³¹ ».

Ces accords portent sur les thématiques suivantes : nationalité, identité, conditions des étrangers ; régime électoral ; éligibilité à la Présidence de la République ; régime foncier ; médias ; droits et libertés de la personne humaine ; Regroupement Désarmement, Démobilisation ; redressement économique et nécessité de la cohésion sociale. Ces thématiques soulignent notamment l'importance des questions identitaires et du DDR des combattant.e.s qui sont posés comme les deux conditions principales de la résolution du conflit. Le but est aussi de réunifier le pays rapidement à la suite de sa partition survenue à l'émergence de la crise. Les FN étaient cependant réticentes à désarmer leurs troupes avant le déploiement officiel de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire pour le maintien de la paix (ONUCI) qui devait avoir lieu quelques semaines plus tard⁵³².

Le chapitre VII des accords de Marcoussis, intitulé « Regroupement, Désarmement, Démobilisation », indique que le gouvernement de réconciliation nationale est chargé « avec

⁵²⁷ Le Front Populaire Ivoirien (FPI), le Parti Démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI), le Rassemblement des Républicains (RDR), l' Union pour la Démocratie et la Paix en Côte d'Ivoire (UDPCI), le Parti Ivoirien des Travailleurs (PIT), le Mouvement des Forces d'Avenir (MFA) et l' Union Démocratique et Citoyenne de la Côte d'Ivoire (UDCY)

⁵²⁸ Le MPCCI, le MJP et le MPIGO

⁵²⁹ RFI - Côte d'Ivoire - Abidjan rejette Marcoussis. En ligne : http://www1.rfi.fr/actufr/articles/037/article_19546.asp [consulté le 20 mars 2023].

⁵³⁰ RFI - Côte d'Ivoire - L'accord à l'épreuve de la rue. En ligne : http://www1.rfi.fr/actufr/articles/037/article_19486.asp [consulté le 20 mars 2023].

⁵³¹ *Ibid.*

⁵³² Cette mission de maintien de la paix succédait à la mission des Nations unies pour la Côte d'Ivoire (MINUCI) présente dans le pays depuis mai 2003, au mandat et à l'effectif plus limités. Voir notamment RICARD, Maxime. « Onuci : éléments de réflexion pour un post-mortem », *Revue Défense Nationale*. 2016, vol.792 n° 7. p. 115-120.

*l'appui de programmes de type Désarmement Démobilisation Rapatriement Réinstallation Réinsertion d'organiser le regroupement, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion socioéconomique de l'ensemble des recrues enrôlées depuis le 19 septembre 2002*⁵³³ ». Ceci, sous le contrôle d'acteurs extérieurs, tels que les forces armées de la CEDEAO et des forces françaises, ainsi que de partenaires techniques et financiers internationaux.

Le démarrage du processus de DDR a été retardé à de nombreuses reprises du fait des intérêts divergents des groupes en opposition. L'application des accords s'est quant à elle traduite par la création de la Commission nationale de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion (CNDDR) le 20 août 2003⁵³⁴. Cette Commission était un groupe de travail aux missions politiques plus qu'opérationnelles qui réfléchissait sur les différentes orientations stratégiques du DDR en Côte d'Ivoire. La Commission était notamment chargée d'élaborer des documents de base et de communiquer avec les ex-combattant.e.s et les différents groupes cibles. Elle réunissait l'ensemble des protagonistes clés afin d'échanger sur le DDR.

En janvier 2004, un Plan conjoint des opérations est signé à Yamoussoukro, entre les forces rebelles, les forces gouvernementales et les forces impartiales (sous mandat de l'ONU de la CEDEAO et la force française Licorne), et par le responsable de la Commission nationale DDR, Alain Donwahi. Ce plan permet de définir les critères d'inclusion dans le processus de DDR ivoirien qui comprend à la fois des combattant.e.s qui ont des armes et des « *individus qui n'ont pas été officiellement affiliés à l'armée ivoirienne ou aux forces rebelles, mais qui furent impliqués dans le soutien logistique des forces* »⁵³⁵. Le processus DDR devait en effet prendre en compte différentes catégories de belligérant.e.s, notamment les groupes armés dits « réguliers » comprenant l'armée ivoirienne, les 3000 recrues intégrées dans l'armée en début de crise et les éléments armés des forces rebelles⁵³⁶.

Plusieurs dates butoirs ont été fixées par le Premier ministre Seydou Diarra pour démarrer le processus de DDR⁵³⁷. Les autorités souhaitaient procéder au DDR en trois étapes, en opérant par zones géographiques et groupes. Face aux violences et exactions commises dans l'ouest du pays par les différents groupes armés, il a été décidé de démarrer le processus à l'Ouest et à l'Est⁵³⁸. Mais en novembre 2004, le bombardement du fief de la rébellion à Bouaké

⁵³³ Accords de Linas Marcoussis (2003), Chapitre VII.

⁵³⁴ Par l'arrêté 65/PM/CAB du 20 août 2003.

⁵³⁵ CHELPI-DEN HAMER, Magali. « Les tribulations du dispositif Désarmement, démobilisation et réinsertion des miliciens en Côte d'Ivoire (2003-2015) ». *Op. cit.* p. 205

⁵³⁶ *Ibid.*

⁵³⁷ D'abord le 8 mars 2004 puis octobre 2004.

⁵³⁸ « La CNDDR a suggéré de commencer le processus à l'Ouest et à l'Est du pays en même temps » : CHELPI-DEN HAMER, Magali. « Les tribulations du dispositif Désarmement, démobilisation et réinsertion des miliciens en Côte d'Ivoire (2003-2015) ». *Op. cit.* p. 205

par les autorités gouvernementales entraîne la reprise des hostilités, le processus de DDR est à nouveau repoussé.

En avril 2005, à la suite de l'accord de paix de Pretoria⁵³⁹, des dispositions sur les modalités de DDR à mettre en place sont incluses dans l'accord. La troisième date butoir de démarrage du DDR est fixée à mai 2005 à condition que les contraintes techniques, financières et politiques liées à l'organisation des élections présidentielles en 2005 notamment, soient réglées. Cette date est à nouveau reportée et des violences survenues dans l'ouest du pays remettent à nouveau en cause et entraînent le report des opérations de DDR. Ainsi, près de deux ans après les premières annonces de lancement des opérations de DDR rien n'est fait. Plusieurs blocages et impasses politiques entravent l'exécution des opérations des DDR en Côte d'Ivoire. En outre, à la suite de l'instauration de réformes controversées, les FN se retirent des négociations de paix rendant impossible l'organisation d'élections prévue en 2005.

Le 14 mai 2005, à la suite de l'Accord de Yamoussoukro⁵⁴⁰, un nouveau chronogramme de démobilisation des combattant.e.s est adopté et signé entre les chefs d'état-major des deux camps⁵⁴¹ — le général Philippe Mangou pour les troupes régulières et le colonel Soumaïla Bakayoko pour celles de l'ex-rébellion. Cet accord « *fixe les modalités pratiques et techniques du processus de DDR des belligérants en Côte d'Ivoire* »⁵⁴² qui devait se dérouler entre le 27 juin et le 10 août 2005. Il prévoit la démobilisation de 48 000 combattant.e.s comprenant 42 500 rebelles et 5 500 loyalistes⁵⁴³.

⁵³⁹ « Côte d'Ivoire : les sept points-clés de l'accord de paix de Pretoria », *Le Monde.fr*. 8 avril 2005 . En ligne : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2005/04/08/cote-d-ivoire-les-sept-points-cles-de-l-accord-de-paix-de-pretoria_636791_3212.html [consulté le 13 octobre 2022].

⁵⁴⁰ « En Côte d'Ivoire, l'armée et la rébellion ont signé un accord de désarmement », *Le Monde.fr*. 15 mai 2005 . En ligne : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2005/05/15/en-cote-d-ivoire-l-armee-et-la-rebellion-ont-signé-un-accord-de-desarmement_650020_3212.html [consulté le 13 octobre 2022].

⁵⁴¹ « Les opérations doivent commencer le 15 juillet avec l'amendement effectif des lois sur la Commission électorale indépendante (CEI), le financement des partis politiques, la nationalité, l'identification des populations, la Commission des droits de l'homme, la presse écrite et la communication audiovisuelle ; la réhabilitation de certains sites d'accueil comme celui de Bondoukou (est), Bouna (nord-est), Guiglo-Daloa (centre-ouest), Man (ouest), Séguéla (nord-ouest) doit être bouclée le 30 juillet pour accueillir quelque 15 500 hommes. L'accueil des combattants pour un pré regroupement et une identification interviendra dès le 31. Le 7 août, la dernière main sera mise sur les sites de Bouaké – agglomération du centre du pays et fief de la rébellion – et de Yamoussoukro, d'une capacité d'accueil total de 22 000 combattants. Une semaine plus tard, Korhogo (nord), San Pedro (sud-ouest) et Abidjan seront fin prêts pour abriter 15 800 hommes. Le démantèlement des milices proches du pouvoir est prévu pour être effectif le 20 août. Le désarmement et la démobilisation des troupes doivent être achevés le 3 octobre et concernent quelque 42 000 ex-rebelles, 5 500 soldats gouvernementaux ainsi que, bien sûr, les miliciens estimés entre 2 000 et 3 000 ». « Bas les armes, haut les urnes – Jeune Afrique », Blog *JeuneAfrique.com*. 2005. En ligne : <https://www.jeuneafrique.com/94659/archives-thematique/bas-les-armes-haut-les-urnes/> [consulté le 16 novembre 2020].

⁵⁴² CHELPI-DEN HAMER, Magali. « Les tribulations du dispositif Désarmement, démobilisation et réinsertion des miliciens en Côte d'Ivoire (2003-2015) ». *Op. cit.* p. 205

⁵⁴³ *RFI - Côte d'Ivoire - Accord de désarmement*. En ligne : http://www1.rfi.fr/actufr/articles/065/article_36177.asp [consulté le 13 novembre 2020].

Le 9 juin 2005, un plan national DDR est adopté par les chefs d'état-major des deux parties en conflit. Il définit les modalités de mise en œuvre opérationnelle du DDR ainsi que le contenu détaillé des différents types de soutien à recevoir, et un premier chronogramme opérationnel. En octobre 2005, les Accords d'Accra⁵⁴⁴ actent la prise en compte des groupes paramilitaires et des milices dans le processus de DDR, en plus des groupes armés susmentionnés. Néanmoins, des blocages politiques entravent l'opérationnalisation effective des opérations de DDR et la collaboration entre les chefs d'état-major et la CNDDR.

En 2005, la Commission a été transformée en programme (PNDDR/RC), dont la mission était la mise en œuvre opérationnelle du processus de DDR avec à sa tête Brahim Sangaré⁵⁴⁵. Ce programme, décrit comme une évolution de la Commission, était composé de plusieurs projets comprenant la réhabilitation communautaire. La différence entre le CNDDR (Conseil National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration) et le PNDDR (Programme National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration) portent sur leurs missions et fonctionnements respectifs. Il serait le résultat de l'influence de partenaires financiers, qui face aux faibles résultats de la Commission auraient conditionné leurs contributions financières au DDR à la création d'un programme plus opérationnel. Un ancien agent du PNDDR/RC le présentait en ces termes :

« Vous savez que l'histoire du DDR a commencé juste après la signature de l'accord de Linas Marcoussis. Et on a commencé par une Commission du DDR, et lorsque la Banque mondiale a fait un préalable de son financement, la transformation de la Commission en programme. Voilà, c'est l'histoire. Au départ, c'était la CNDDR. Et la Banque mondiale va demander que la Côte d'Ivoire transforme cette Commission en Programme pour leur donner la latitude et justifier leur financement. Donc c'est comme cela que la Banque mondiale va pousser les autorités ivoiriennes à mettre en place un programme.⁵⁴⁶ »

Le CNDDR est considéré comme un groupe de réflexion et d'orientation stratégique, adoptant une approche politique en gérant les intérêts des différentes parties impliquées. En revanche, le PNDDR est plus opérationnel, avec une vision et des objectifs précis définis dans un document-cadre sur une période donnée, soutenu par des moyens financiers déterminés. Cette approche programmatique est censée rendre le PNDDR plus efficace dans la mise en œuvre du DDR.

⁵⁴⁴ RFI - Côte d'Ivoire - Accra III : un accord a été signé. En ligne : http://www1.rfi.fr/actufr/articles/055/article_29608.asp [consulté le 13 octobre 2022].

⁵⁴⁵ Voir Journal Officiel N° 35 du jeudi 26 aout 2004

⁵⁴⁶ E – 100 avec NDI, Abidjan, 26 février 2019

En avril 2006, les FN acceptent d'entamer le désarmement de leurs troupes à condition que les milices progouvernementales de l'Ouest soient démantelées⁵⁴⁷. Il est alors convenu que les opérations d'identification des électeurs/trices et de désarmement des groupes armés se fassent en parallèle. Les opérations de démantèlement des milices (DDM) ne sont que partiellement effectuées et sont même suspendues, car trop peu d'armes sont récoltées. Durant l'été 2006, le démantèlement partiel des milices progouvernementales est lancé. Il reprend plusieurs dispositions prévues dans le Plan national de DDR. Toutefois, ni la CNDDR ni le PNDDR/RC n'ont réussi à instaurer un environnement propice pour encourager une participation massive des combattant.e.s des deux parties au processus de DDR. Cette situation est en grande partie due aux enjeux de confiance et de communication entre les deux camps, qui avaient des points de vue diamétralement opposés sur ces sujets et se méfiaient les uns des autres.

L'ancien employé du PNDDR/RC racontait notamment que :

« Le PNDDR a fonctionné tant bien que mal avec beaucoup de défis d'ailleurs ; parce qu'entre temps, le pays était divisé en deux. Et le Programme avait pris le risque de traiter à la fois les questions militaires et les questions civiles. Donc il y avait cette difficulté à mettre tous ces acteurs ensemble pour pouvoir travailler sur un programme commun. Donc il y avait ce défi à communiquer ensemble et de pouvoir s'entendre sur l'essentiel. C'est pourquoi, d'ailleurs, le PNDDR va prendre un plomb dans l'aile, ajouté à cela, le problème de gestion financière en termes de gouvernance.⁵⁴⁸ »

À la fin de l'année 2006, le mandat présidentiel a connu une troisième extension et la résolution 1721 du Conseil de sécurité des Nations Unies a permis le transfert d'importantes prérogatives au Premier ministre, notamment celle de légiférer indépendamment du Président et du Parlement. À la suite de cela, Laurent Gbagbo initie un « dialogue direct » avec les FN avec le moins d'intervention internationale possible entraînant une modification du paysage politique ivoirien et permettant la relance du dialogue politique entre les deux camps.

b) Avancées timides et espoirs déçus du DDR ivoirien : le cas du PNRRC

Les Accords politiques de Ouagadougou⁵⁴⁹ (APO) signés le 4 mars 2007 définissaient les modalités pour mettre fin aux hostilités, la réunification du pays, l'organisation d'élections et

⁵⁴⁷ Démantèlement des milices (DDM)

⁵⁴⁸ E – 100 avec NDI, entretien cité

⁵⁴⁹ *RFI - Côte d'Ivoire - Accord de Ouagadougou*. En ligne : http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/087/article_50070.asp [consulté le 13 octobre 2022].

⁵⁴⁹ L'accord politique endogène conclu le 4 mars 2007 à Ouagadougou, également connu sous le nom d'APO (Accord Politique d'Ouagadougou), est un accord de paix intervenu après plusieurs semaines de négociations entre les forces loyalistes et les rebelles, sous la médiation de Blaise Compaoré en tant que Président en exercice de la conférence de la CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest). Cet accord a été inscrit

la mise en place du processus de désarmement et de démobilisation des combattant.e.s des deux camps. Les APO sont le fruit d'un « dialogue direct » après plus de quatre ans de négociations, de tensions et de blocages. Ils ont contribué à (re)lancer le processus de DDR ivoirien, notamment en permettant au leader de la rébellion, Guillaume Soro, de devenir Premier ministre. En juillet 2007, une cérémonie symbolique de la flamme de la paix est organisée à Bouaké avec le Président Laurent Gbagbo et le chef de la rébellion désormais Premier ministre. Ils y décrètent la fin de la guerre en mettant symboliquement le feu à une benne remplie d'armes de guerre.

De 2007 à 2010, plusieurs initiatives de désarmement et de réinsertion se sont succédées. Dès juin 2007, le processus officiel de DDR est à nouveau lancé. Pour le mettre en œuvre, les deux camps s'accordent sur la création de plusieurs structures chargées des combattant.e.s. Les autorités ivoiriennes ayant tiré les leçons des limites du PNDDR/RC ont décidé de séparer le volet militaire du volet civil. C'est ainsi que le Programme national de Réinsertion et de Réhabilitation communautaire (PNRRC) voit le jour. Il avait la responsabilité de s'occuper des aspects civils, ce qui signifie que tous/tes les ex-combattant.e.s, hommes et femmes, qui ne souhaitent plus poursuivre une carrière militaire étaient pris en charge par le PNRRC afin de bénéficier de programmes de réintégration. Dans le volet militaire, le centre de commandement intégré (CCI) est créé. Le CCI est une « structure mixte expérimentale de la nouvelle armée de Côte d'Ivoire, comprenant des éléments armés des forces rebelles et des forces loyalistes. Au début, des patrouilles mixtes sont mises en place pour surveiller la zone de confiance⁵⁵⁰ ». Par la suite, le CCI était en charge de la surveillance des opérations d'identification des populations, des audiences foraines⁵⁵¹ et des élections présidentielles. Ces forces mixtes « *expriment rapidement des revendications pour dénoncer les retards de paiement des primes de désarmement et le non-paiement de leur solde. Entre juin et décembre 2008, plusieurs manifestations violentes d'éléments rebelles révèlent également les blocages financiers et*

dans le cadre de la résolution 1721 de l'ONU. L'APO comprend trois accords complémentaires et couvre divers aspects cruciaux de la résolution du conflit, tels que l'identification générale des populations, les conditions du processus électoral, le redéploiement de l'administration et le rétablissement de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national, ainsi que des mesures pour consolider la réconciliation nationale, la paix et la libre circulation des personnes et des biens. Il met en place un cadre institutionnel d'exécution, des mécanismes de suivi et de concertation, et contient également des dispositions diverses finales. L'APO a joué un rôle essentiel dans la promotion de la paix et de la stabilité dans la région en favorisant un dialogue direct entre les parties impliquées dans le conflit.

⁵⁵⁰ CHELPI-DEN HAMER, Magali. « Les tribulations du dispositif Désarmement, démobilisation et réinsertion des miliciens en Côte d'Ivoire (2003-2015) ». *Op. cit.* p. 207

⁵⁵¹ Régularisation de l'état civil des enfants nés pendant les guerres.

*techniques du processus de désarmement*⁵⁵²». Ce sont ces mêmes éléments qui ont été à la source de mutineries en 2017.

Le PNRRC a dû faire face à deux types majeurs de difficultés : les enjeux liés à la coordination et les contraintes financières. En effet, des questions ont rapidement émergé concernant la coordination et la synergie des initiatives, ainsi que des problèmes de compétition, en particulier en ce qui concerne le financement qui était destiné à un groupe cible unique, les combattant.e.s, mais qui devait être partagé entre plusieurs structures. Dans ce cadre, du point de vue budgétaire, le PNRRC avait un faible niveau de financement qui ne lui permettait pas véritablement d’atteindre les résultats escomptés. Ces défis ont eu des impacts certains sur l’efficacité des activités de DDR à l’endroit des publics cibles. Parmi ces organes aux mandats quasi similaires, on compte en plus d’un ministère en charge des ex-combattant.e.s, une pléthore d’autres institutions présentées dans le tableau ci-après :

Tableau 2 : Institutions en charge de la réinsertion des jeunes

| Date de création | Institution | Missions |
|---------------------|--|---|
| 31 mars 2008 | Programme de Service civique National (PSCN) | Chargé de la formation au civisme et à la citoyenneté, de la formation professionnelle, de l’apprentissage des métiers, de l’insertion par la création d’activités génératrices de revenus (AGR) et du développement de travaux à haute intensité de main-d’œuvre dans tout le pays, dans le but de fournir une formation civique et professionnelle à environ 40 000 jeunes ex-combattant.e.s, ex-groupes d’autodéfense et jeunes ayant acquis des compétences dans le maniement des armes. À bénéficié du soutien financier des partenaires de développement ⁵⁵³ , il visait à former 10 459 ex-combattants et jeunes à risque entre 2008 et 2010. |
| 25 mars 2010 | Comité national de Coordination des Activités de Réinsertion des ex- | Organe de coordination et instrument technique de concertation entre les parties prenantes à la réinsertion des ex-combattant.e.s et à la réhabilitation communautaire |

⁵⁵² CHELPI-DEN HAMER, Magali. « Les tribulations du dispositif Désarmement, démobilisation et réinsertion des miliciens en Côte d’Ivoire (2003-2015) ». *Op. cit.* p. 208

⁵⁵³ *La Banque Mondiale à travers le Projet d'Assistance Post-Conflict (PAPC), de l'Union Européenne et du PNUD*

| | | |
|-------------------------|---|---|
| | combattants et de Réhabilitation communautaire | |
| 25 mars 2010 | Secrétariat national à la Reconstruction et à la Réinsertion | Créé en substitution au ministère de la Reconstruction et de la Réinsertion, il est chargé de la définition et la coordination de la politique nationale de reconstruction et de réinsertion |

Par ailleurs, les différentes structures créées dans le cadre du processus de DDR étaient également appuyées dans leurs missions par des ONG locales et internationales (Care International notamment), des structures publiques de coopération bilatérale (la coopération allemande GIZ, l'Agence française de développement...), des sociétés privées (société de conseil et de prestation de service) et des organisations internationales telles que l'ONU avec la Division DDR de l'ONUCI, le PNUD avec l'Unité Post-Crise du PNUD, la Banque Mondiale avec le Programme d'Assistance Post-conflit (PAPC⁵⁵⁴), la Banque africaine de Développement avec le Projet d'Appui institutionnel et multisectoriel à la sortie de crise, etc. Dans un tel environnement, le PNRRC peinait à remplir son rôle de coordonnateur, car comme le souligne un ancien employé, « *en matière de coordination tout le monde voulait cordonner, et personne ne veut se faire coordonner*⁵⁵⁵ ». Ainsi, cette organisation a tenté de maintenir sa présence et son efficacité aussi bien qu'elle le pouvait jusqu'en 2010. Toutefois, l'un des acquis majeurs du PNRRC⁵⁵⁶ a été de mettre en place, une base de données à travers le profilage des combattant.e.s qui a permis d'identifier près de 109 776 combattant.e.s. Certain.e.s ont été intégré.e.s à l'armée, d'autres ont été démobilisé.e.s à travers les différents programmes mentionnés, notamment le PNRRC qui les a recensé.e.s et leur a délivré des attestations de profilage et des cartes de démobilisés. Nous reviendrons plus loin sur l'importance de ces documents (voir chapitre 3). En outre, en mai 2007, le démantèlement des milices progouvernementales a repris et s'est achevé, malgré de nombreuses divergences. Ceci, notamment du fait des conditions très opaques du déroulement des opérations, car ni l'ONUCI

⁵⁵⁴ *La vie reprend après les troubles politiques – Réinsertion des ex-combattants en Côte d'Ivoire*. En ligne : <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2012/05/08/life-after-political-turmoil-cote-d-ivoire-s-ex-combatants-rejoin-society> [consulté le 13 octobre 2022]. La mission d'appuyer les activités de réinsertion économique des ex-combattant.e.s, des individus associés à un groupe armé et des jeunes à risque

⁵⁵⁵ Entretien NDI, Abidjan le 26 février 2019

⁵⁵⁶ Notons que le PNRRC ne s'adresse pas uniquement aux ex-combattant.e.s, mais prend également en compte la restauration de la cohésion sociale des différentes communautés vivant en Côte d'Ivoire. Ainsi, le PNRRC et plusieurs structures et organisations internationales ont entrepris plusieurs actions de réhabilitation communautaire, notamment la réhabilitation des infrastructures communautaires ; le redémarrage des activités génératrices de revenus ; et la restauration de la cohésion sociale.

ni le programme en charge du DDR n'y avaient été associés. En effet, le démantèlement des milices a connu un traitement politique et médiatique à part et a été « *source de plusieurs faits divers musclés, allant de la prise en otages de conseillers politiques à Abidjan aux arrestations de plusieurs chefs de milice pour détournement d'argent*⁵⁵⁷ ». Cette situation peut être attribuée au fait que la majorité des milices étaient affiliées au gouvernement et contrôlées par les premiers cercles du pouvoir qui a cherché à garder un contrôle exclusif sur les opérations.

Par ces différentes actions, un autre acquis majeur du PNRRC a été de créer des conditions favorables aux uns et autres pour la tenue des élections en 2010. En effet, le travail de ces différentes structures, en particulier le PNRRC et le CCI a contribué à réinstaurer un climat de confiance relative entre les différents acteurs afin d'organiser les élections de 2010, en particulier du côté des pro-Gbagbo qui s'opposaient à se rendre dans la zone CNO tant que le désarmement des rebelles n'était pas effectif.

La période de 2008 à 2010 était censée être marquée par une rupture des combattant.e.s avec leur chaîne de commandement qui devait leur permettre de faciliter leur transition vers la vie civile. Or, la remobilisation d'un certain nombre d'ex-combattant.e.s pendant la crise postélectorale de 2010-2011 démontre que malgré leur démobilisation officielle, leur désarmement, la délivrance d'une carte et d'un certificat de démobilisé, les liens avec la chaîne de commandement des FN demeuraient forts.

Ainsi, malgré ces quelques avancées, les opérations de DDR mise en place de 2003 à 2020 ont produit des résultats mitigés. En témoigne, la crise postélectorale de 2010-2011 et la remobilisation de milliers d'ex-combattant.e.s ayant pourtant participé aux programmes de DDR. Ces limites sont en partie attribuables à la méfiance persistante entre les différentes parties prenantes.

2) Reconstruction après la crise : le pari de « l'émergence » en Côte d'Ivoire

a) ADDR de 2012 à 2015 : Réussite ou illusion d'un DDR de l'émergence ?

C'est à la suite de la crise postélectorale que le processus de DDR en Côte d'Ivoire prend une dimension à grande échelle par son inclusion dans un cadre institutionnel plus large, celui de la réforme du secteur de la sécurité (RSS). Le but de la RSS est de reconstruire le secteur de

⁵⁵⁷ CHELPI-DEN HAMER, Magali. « Les tribulations du dispositif Désarmement, démobilisation et réinsertion des miliciens en Côte d'Ivoire (2003-2015) ». *Op. cit.* p. 208

la sécurité ivoirien en s'appuyant notamment sur une armée nationale dite « républicaine » comprenant des forces des deux camps.

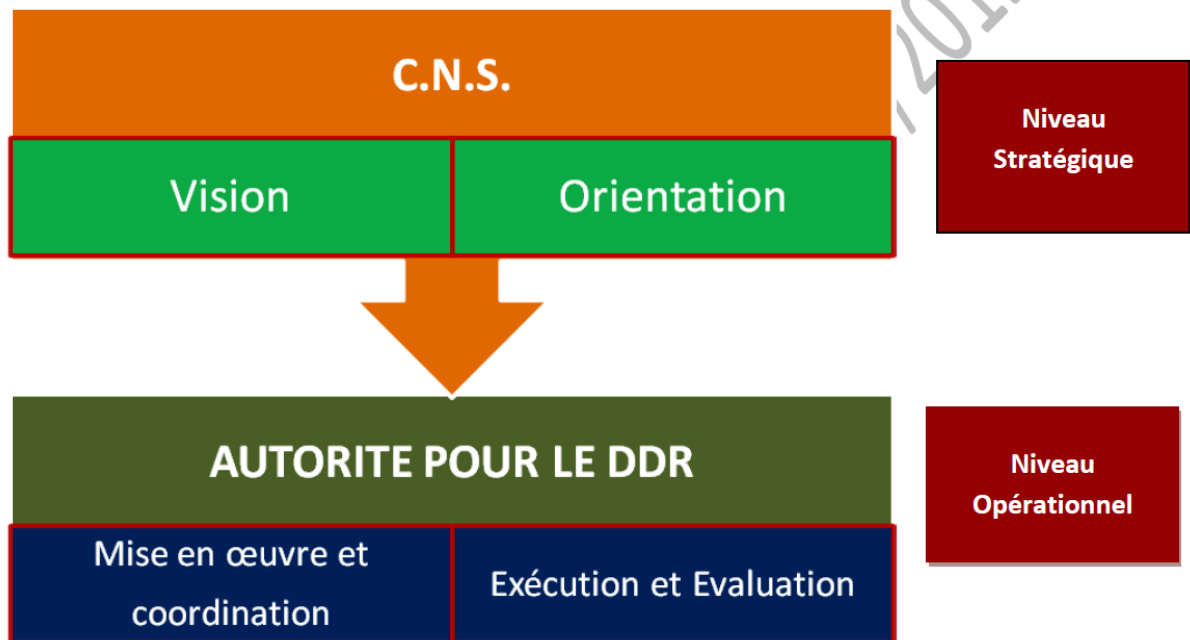
En août 2012, le gouvernement ivoirien met fin aux missions des multiples structures et programmes étatiques de réinsertion, réintégration socioéconomique, reconstruction et réhabilitation communautaire post-crise évoquée précédemment pour mettre en place un organe national unique, l'Autorité du Désarmement, de la Démobilisation et de la Réintégration des ex-combattants (ADDR) par décret présidentiel⁵⁵⁸. Cette Autorité avait pour mission « *la mise en œuvre de la politique nationale DDR dans son ensemble, l'exécution de toutes les phases du processus et leur coordination. L'ADDR reprendra sous sa responsabilité le recensement intégral des ex-combattants et de ses cibles afin de disposer d'une base unique de données fiables. L'ADDR organise et coordonne la mobilisation des ressources auprès des bailleurs nationaux et internationaux afin de garantir la fluidité financière des phases du processus. Dans le cadre de l'exécution des activités du processus DDR, l'ADDR contractera, si nécessaire et sous sa responsabilité, avec toute structure compétente en tant qu'agence d'exécution*⁵⁵⁹ ». L'ADDR a été placée sous l'autorité du Conseil national de sécurité (CNS) créé par décret le même jour. Elle fonctionnait en tant que « bras opérationnel » du CNS, avec pour objectif de remédier aux défauts et insuffisances des structures précédentes. Dans cette optique, elle visait à résoudre les problèmes de coordination entre les différentes initiatives, à clarifier le processus de DDR pour une meilleure intégration au niveau national et à pallier les manques de financement en centralisant les ressources au sein d'une structure unique. L'ADDR est une structure qui a fonctionné principalement sur fonds de l'État ivoirien⁵⁶⁰. En étant le financeur majoritaire, la Côte d'Ivoire bénéficiait d'une plus grande marge de manœuvre et s'assurait une relative indépendance vis-à-vis des partenaires techniques et financiers étrangers.

⁵⁵⁸ Décret N° 2012-786 du 08 août 2012 ou décret n° 2012-787 du 8 août 2012

⁵⁵⁹ Groupe de Travail sur la Réforme du Secteur de la Sécurité de la République de Côte d'Ivoire, *Lettre politique DDR*, 2012, p.22.

⁵⁶⁰ Sur un total 107, 185 milliards F.CFA, l'État ivoirien fut le principal financeur de cette structure à hauteur de 76, 8 milliards de F.CFA soit 72% du budget global. La BAD quant à elle a financé à hauteur de 13 milliards F.CFA (14%), l'UE : 8, 4 milliards F.CFA (8%), l'ONUCI : 5 milliards F.CFA (5%), le PNUD : 1,9 milliards F.CFA (2%) et le Banque Mondiale 0.416 milliards F.CFA.

Figure 7 : Schéma global du cadre institutionnel du DDR en Côte d'Ivoire



Source : *Lettre politique DDR*⁵⁶¹

L'ADDR a mis à jour la base de données des ex-combattant.e.s produite par le PNRRC en retirant les doublons, les non éligibles, les personnes intégrées dans l'armée, les personnes autoréintégrées, les personnes décédées, les non intéressés et en prenant en compte les omis. Elle a ainsi retiré 44 304 ex-combattant.e.s de la base de données du PNRRC. À l'issue de ce « toilettage », l'effectif final d'ex-combattant.e.s recensé.e.s par l'ADDR était de 69 506⁵⁶² ex-combattant.e.s. Sachant qu'avec la crise postélectorale de jeunes gens « associés » aux FRCI sont apparus comme une nouvelle cible des opérations de DDR. En effet, en 2010, la crise postélectorale a entraîné la (re)mobilisation de milliers de combattant.e.s, y compris des individus démobilisés à partir de 2007 qui ont décidé de reprendre les armes, soutenus par de jeunes Abidjanaises et Abidjanais, majoritairement issu.e.s de communes habitées par des populations nordistes telles qu'Abobo, Adjamé ou Attécoubé, qui sont alors surnommés « jeunes associés ». On observe le même phénomène du côté loyaliste qui a vu la (re)mobilisation de milliers de milicien.ne.s (ex-GAD notamment). Un employé de l'ADDR présente les « jeunes associés » de la manière suivante :

« Dès que la crise a connu son terme, nous avons constaté qu'il y avait de nombreux jeunes que la descente des ex-Forces armées des Forces nouvelles, devenues ensuite FRCI, la descente de cette force-là sur Abidjan a traîné de nombreux jeunes qui n'ont pas participé au

⁵⁶¹ Groupe de Travail sur la Réforme du Secteur de la Sécurité de la République de Côte d'Ivoire, *Lettre politique DDR*, 2012, p21.

⁵⁶² Effectif final en juin 2015 selon l'ADDR

conflit à l'origine, à partir de 2002, mais qui se sont greffés à ce mouvement-là en 2011, je pourrais dire fin 2010-2011.⁵⁶³ »

Un ancien employé du PNRRC et de l'ADDR décrit selon lui les raisons opportunistes de leur engagement, de la manière suivante :

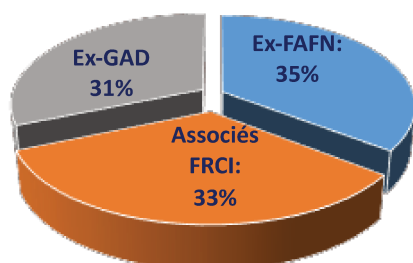
« La crise postélectorale va donner lieu au réengagement et à la remobilisation de ceux qui n'avaient jamais pris les armes, mais qui avaient vu les actions en faveur des ex-combattants ; ils se sont dit que c'était l'occasion de se mettre dedans et de bénéficier des actions en faveur des ex-combattants.⁵⁶⁴ »

Tableau 3 : Situation de synthèse de la réinsertion/réintégration des ex-combattant.e.s au 1er septembre 2015 selon l'ADDR⁵⁶⁵

| En resocialisation | En orientation professionnelle | En formation | Réintégré | Total général |
|---|--------------------------------|--------------|-----------|---------------|
| 1 954 | 2 723 | 1 448 | 57 514 | 63 639 |
| Démobilisés en attente de resocialisation | | | | 5 867 |
| TOTAL | | | | 69 506 |
| Taux de réalisation sur l'objectif de 69 506 | | | | 92 % |

Source : Bilan de l'ADDR, 2015

Figure 8 : Répartition des démobilisé.e.s par groupe⁵⁶⁶



En 2015, selon les documents de l'ADDR, les profils pris en charge sont majoritairement des ex-FAFN et de jeunes associés qui constituent environ 68 % des effectifs (voir graphique ci-contre). Ces individus étaient principalement ceux qui ne remplissaient pas les critères pour intégrer l'armée nationale, pour diverses raisons telles que l'âge, le niveau d'éducation, les capacités physiques limitées ou le désir de quitter le domaine militaire. Ainsi, le nouveau processus a effacé les précédents en raison de la fin violente du conflit lors de la crise postélectorale, ce qui a conduit à un DDR moins inclusif. Les ex-GAD ont été insuffisamment pris en compte, donnant ainsi l'impression que seul un camp, celui des FN, a bénéficié de ce qui apparaît comme un « DDR des vainqueurs ».

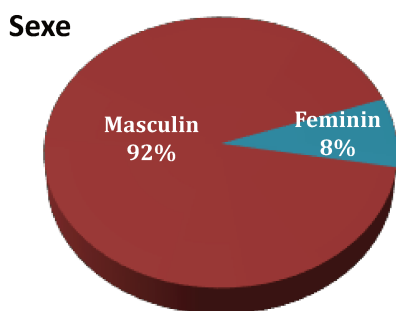
⁵⁶³ E – 2 avec un ancien employé de l'ADDR, Abidjan, 11 juillet 2014

⁵⁶⁴ E – 100 avec NDI, entretien cité

⁵⁶⁵ Source : Bilan de l'ADDR, 2015 (fichier Powerpoint partagé par un employé du CNS)

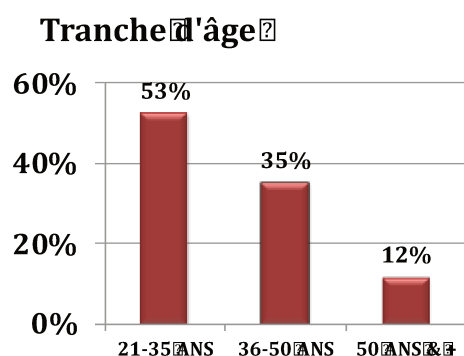
⁵⁶⁶ *Ibid.*,

Figure 9 : Répartition des démobilisé.e.s par sexe⁵⁶⁷



En ce qui concerne la répartition par sexe, 92 % des démobilisés sont des hommes, tandis que seulement 8 % sont des femmes⁵⁶⁸. Ceci met en évidence une présence féminine parmi les personnes démobilisées, même si elle reste relativement faible.

Figure 10 : Répartition des démobilisés par tranche d'âge⁵⁶⁹



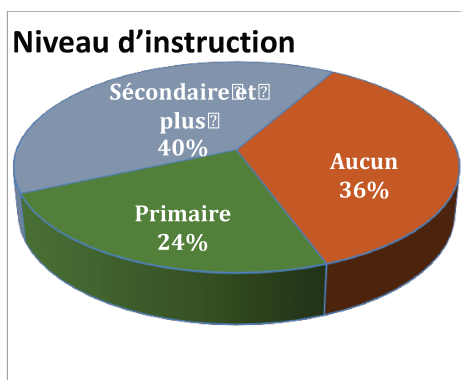
La majorité des individus recensés (53 %) est jeune et a entre 21 ans et 35 ans. Cela peut s'expliquer d'une part par l'enrôlement précoce de certain.e.s combattant.e.s à partir de 2002, qui avaient entre 18 et 25 ans voire parfois un peu moins au moment de leur engagement au sein des FAFN et des milices progouvernementales. Lorsqu'ils/elles se sont réengagé.e.s et remobilisé.e.s à la faveur de la crise postélectorale ils/elles demeuraient encore relativement jeunes. D'autre part, comme précisé précédemment, la crise postélectorale a été le terrain de l'engagement massif de jeunes hommes et femmes principalement abidjanais.e.s labélisé.e.s « jeunes associé.e.s » par les structures du DDR qui étaient venu.e.s apporter leur soutien aux rebelles. Enfin, 35 % des individus recensés ont entre 36 et 50 ans et 12 % des individus ont plus de 50 ans. Ces derniers sont d'office inéligibles à certains métiers, notamment au sein de l'armée.

⁵⁶⁷ *Ibid.*,

⁵⁶⁸ Pour une analyse plus détaillée de la dimension genrée du (post)conflit en Côte d'Ivoire, voir Chapitre 6 de cette thèse. Voir également : DIALLO, Kamina. « QUAND LES FEMMES S'ENGAGENT DANS LA RÉBELLION : LE CAS DES EX-COMBATTANTES IVOIRIENNES », *NORLA*. 2017 . ; DIALLO, Par Kamina. « La démobilisation et la réintégration des femmes ex-combattantes ivoiriennes ». 2018, vol.3 n° 7. p. 8. ; DIALLO, Kamina et Jessica EDWARDS. « 'Here is my evidence' ». *Op. cit.*

⁵⁶⁹ *Ibid.*,

Figure 11 : Répartition des démobilisés par niveau d'instruction⁵⁷⁰



Le graphique ci-contre montre que leur niveau d'instruction des ex-combattant.e.s est relativement faible, avec près de 60 % d'entre eux/elles déclarant avoir soit aucun soit un niveau primaire d'instruction.

La mise en place de l'ADDR a permis de véritablement lancer le processus de DDR en Côte d'Ivoire et a ainsi contribué à des évolutions notables dans la prise en compte des ex-combattant.e.s et à rassurer les autorités et la communauté internationale dans le cadre des élections présidentielles de 2015.

b) De la démobilisation des ex-combattant.e.s aux « enfants en conflit avec la loi » : l'évolution inattendue du DDR en Côte d'Ivoire

En juin 2015, quelques mois avant les élections présidentielles prévues en octobre de la même année, le Conseil des ministres a approuvé deux décrets⁵⁷¹ : l'un mettant fin aux activités de l'ADDR et l'autre créant une Cellule de coordination, de suivi et de réinsertion (CCSR). Cette décision a permis d'achever les missions de l'ADDR et de transférer temporairement les activités de réinsertion des ex-combattant.e.s démobilisé.e.s à la CCSR. La CCSR, également placée sous l'autorité du Conseil National de Sécurité (CNS), était dirigée par Ago Christian Kouadio⁵⁷², un ancien employé de l'ADDR.

⁵⁷⁰ *Ibid.*,

⁵⁷¹ Décret–N° 2015-444 du 24 juin 2015

⁵⁷² Depuis 2021, il est le Directeur général de l'Office National de l'Etat Civil et de l'Identification de Côte d'Ivoire (ONECI).

Encadré 5 : Du programme de prévention, démobilisation et réinsertion des enfants soldats (PDR) au CCSR : les enfants, premiers et derniers démobilisés du DDR ivoirien

L'enrôlement d'enfants soldats a longtemps été un problème dans de nombreux conflits en Afrique⁵⁷³, y compris en Côte d'Ivoire. De 2002 à 2004, le pays a en effet été confronté à une montée du recrutement d'enfants soldats. Human Rights Watch⁵⁷⁴ avait par exemple révélé que le gouvernement ivoirien a engagé des centaines de combattants démobilisés du Libéria, parmi lesquels figuraient de nombreux mineurs de moins de 18 ans, pour lutter aux côtés de ses forces.

Pourtant, depuis le lancement des recrutements de combattant.e.s y compris d'enfants, en septembre 2002, des négociations avaient eu lieu pour mettre fin à ce phénomène. Malgré cela, les recrutements d'enfants ont continué avec l'ouverture du front à l'ouest en novembre 2002.

Divers accords et conventions internationales évoquent la protection des droits des enfants, notamment contre leur utilisation en tant que soldats. Le PDR s'inscrit dans une démarche d'harmonisation des approches face à ce problème, capitalisant sur les expériences passées à l'échelle mondiale. Ce programme visait à éliminer les duplications, assurer une qualité des services offerts aux enfants et clarifier les rôles des différents acteurs impliqués. Plusieurs principes guidaient ce programme, notamment l'optimisation des ressources existantes, la reconnaissance de la démobilisation et réintégration des enfants comme une nécessité immédiate, et la nécessité de renforcer les capacités des communautés pour protéger les enfants.

Le DDR en Côte d'Ivoire a connu plusieurs étapes et initiatives, y compris des efforts spécifiques pour démobiliser et réintégrer les enfants soldats. La CNDDR par exemple avait créé un comité dédié aux enfants soldats. Ces initiatives étaient basées sur des accords internationaux et nationaux et bénéficiaient du soutien de partenaires internationaux. Ainsi, en mars 2003, la cellule de prévention, démobilisation et réinsertion des enfants soldats a été mise en place et une enquête préliminaire a été menée en juin 2003 dans les secteurs militaires de Bouaké. En septembre 2003, une déclaration du chef d'état-major signalait la fin de l'utilisation des enfants soldats dans les rangs des FAFN, suivie en octobre par la démobilisation, en

⁵⁷³ JEZEQUEL, Jean-Hervé. « Les enfants soldats d'Afrique, un phénomène singulier ? Sur la nécessité du regard historique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. 2006, vol.89 n° 1. p. 99-108.

⁵⁷⁴ « Côte d'Ivoire : Les anciens enfants soldats sont recrutés pour la guerre », Blog *Human Rights Watch*. 2005. En ligne : <https://www.hrw.org/fr/news/2005/03/31/cote-divoire-les-anciens-enfants-soldats-sont-recrutes-pour-la-guerre> [consulté le 27 septembre 2023].

commençant par les filles. En juin 2004, les FN ont communiqué sur la prolongation du programme PDR par les FN.

Les publics cibles du programme PDR étaient âgés de moins de 18 ans. Il s'agissait d'enfants associés avec les groupes armés, comprenant les enfants combattants et les enfants qui venaient en support des activités des groupes armés. Une autre catégorie était celle des enfants vulnérables constamment à risque d'être recruté par les groupes armés comprenant les enfants dits « auto démobilisés », mais aussi les enfants réfugiés et séparés. Selon l'ONUCI, 4 000 enfants ont été associés aux forces armées. Dans les documents que j'ai consultés, 865 enfants ont été envoyés dans des centres de réinsertion près de Bouaké, comprenant 41,5 % de filles.

Dans les sillages de la crise postélectorale, en 2012, le phénomène dit des « microbes », « inédit induit par le conflit armé s'inscrivant dans la continuité de l'expression violente du déclassement social à l'œuvre dans l'espace urbain abidjanais depuis la fin des années 1970⁵⁷⁵ », est apparu. Il s'agit de groupes de jeunes, souvent des préadolescents et adolescents (âgés de 7 à 25 ans) auteurs d'actes de violence et de criminalité, dans l'espace public urbain d'Abidjan⁵⁷⁶. Comme le rappelle Severin Yao Kouamé, « ce phénomène semble s'être composé sur la base d'emprunts faits aux formes anciennes de productions de violence en bandes qui lui ont préexisté. ⁵⁷⁷ ».

Comme le rappelle Kouamé, la guerre a joué un rôle déterminant dans la structuration de la violence manifestée les « microbes ». Plusieurs d'entre eux auraient « soutenu le “commando invisible” durant les affrontements à Abobo, en servant notamment d'informateurs ou de transporteurs de munitions. Leurs tactiques d'agression semblent ainsi dériver de leur participation à la guerre. Beaucoup étaient mineurs lors de la crise postélectorale et, après avoir été libérés du Centre d'observation des mineurs d'Abidjan, se sont impliqués dans le conflit, poussés soit par la nécessité de survie, soit par choix personnel, ayant déjà un passé délictueux.

⁵⁷⁵ KOUAME YAO, Séverin. « *Nouchis, ziguéhis et microbes d'Abidjan : déclassement et distinction sociale par la violence de rue en Côte d'Ivoire* », *Politique africaine*. 2017, vol.148 n° 4. p. 107.

⁵⁷⁶ Les incidents rapportés à partir de 2012 partagent trois caractéristiques constantes : (i) l'implication de jeunes acteurs opérant en groupes de diverses tailles ; (ii) un mode opératoire uniforme et bien orchestré incluant des intrusions bruyantes dans des zones fréquentées, simulant des bagarres, dépouillant rapidement les individus présents, puis se retirant de manière organisée ; (iii) l'exercice d'une violence extrême, souvent avec des armes blanches ou des objets contondants, parfois avec l'intention de tuer, suggérant que les agresseurs pourraient être sous l'influence de substances psychotropes.

⁵⁷⁷ KOUAME YAO, Séverin. « *Nouchis, ziguéhis et microbes d'Abidjan* ». *Op. cit.* p. 101

Leur armement et l'organisation de leurs groupes trouvent souvent leur origine dans leur passage par ce centre pour mineurs en difficulté.⁵⁷⁸».

Face à la montée de la violence et de la criminalité des jeunes, exacerbée par l'héritage du conflit, les autorités ivoiriennes ont décidé de repenser et d'adapter les outils initialement créés pour le DDR afin de les réintégrer socialement et économiquement. En utilisant les ressources déjà mises en place, comme le CCSR et les infrastructures associées, l'objectif était de tirer profit des enseignements des précédents programmes DDR. Ce contexte reflète une problématique plus large sur le continent africain notamment où de nombreux jeunes, confrontés à des situations de précarité et d'insécurité, exposés à des environnements hostiles et privés de ressources essentielles pour leur développement, se trouvent à un carrefour critique. Ils sont aisément recrutés par des groupes armés, embrigadés dans des cycles de violence ou conduits vers des voies de criminalité. Ainsi, l'absence de perspectives d'avenir viables engendre un sentiment de désespoir, augmentant aussi les risques de migration irrégulière, de radicalisation, ou d'engagement dans d'autres activités néfastes.

Ainsi, on observe qu'en Côte d'Ivoire les premiers et derniers publics cibles des programmes de DDR ont été des jeunes (enfants et adolescent.e.s). Cette focalisation met en lumière une conscience accrue de la vulnérabilité de ces tranches d'âge, particulièrement en périodes de conflit et de post-conflit, où les structures sociales traditionnelles ont été fortement ébranlées.

Le communiqué du Conseil des ministres du 24 juin 2015 indique que les missions initiales de cette cellule sont « l'organisation et la coordination des activités de resocialisation menées, par ailleurs, par le ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, la Gendarmerie nationale, l'Institut National de Santé publique, la Croix bleue ou toute autre structure nationale ou internationale. Elle assurera également la gestion de la base de données et le référencement aux structures spécialisées de mise en œuvre des activités de réinsertion des ex-combattants, ainsi que celle des conventions conclues par l'ADDR⁵⁷⁹ ». Son mandat était

⁵⁷⁸ *Ibid.* p. 103

⁵⁷⁹ *La Côte d'Ivoire met fin au processus de Désarmement (ADDR) – Connectionivoirienne*. En ligne : <https://connectionivoirienne.net/2015/06/25/la-cote-divoire-met-fin-au-processus-de-desarmement-addr/> [consulté le 19 mars 2023].

notamment « d'absorber » les milliers « d'éléments résiduels » avant la tenue du scrutin présidentiel.

Rapidement, ce mandat a été élargi afin « de mettre en œuvre un projet national, appelé Projet de Resocialisation de Mineurs en Difficulté avec la Loi, en vue de combattre le phénomène des enfants en conflit avec la loi partout en Côte d'Ivoire⁵⁸⁰. Cette cellule travaille à préserver la sécurité des populations, procède à la resocialisation et à la réinsertion socio-éducative et professionnelle de ces enfants⁵⁸¹ », selon Mme Manignan Ouattara, Coordinatrice par intérim de la structure. Mme Ouattara considère que « la resocialisation aide les enfants en conflit avec la loi de réacquérir les valeurs morales et citoyennes propres à la vie en société et surtout à s'écarter de la violence, de la drogue, de l'abus de l'alcool et de toutes les autres actions répréhensibles (...) La sensibilisation des populations, la resocialisation, la réinsertion et le suivi de la cible sont les principales étapes du processus⁵⁸² ». Ainsi, les structures chargées du DDR des ex-combattant.e.s ivoiriens ont été recyclées et transformées pour prendre en compte une nouvelle cible, les « mineurs délinquants ». Dans ce cadre, il semble d'une part que le langage du DDR ait été transposé pour traiter cette nouvelle cible, tout comme le dispositif dans son intégralité allant des infrastructures qui ont été recyclées, au personnel, à la méthodologie et aux domaines d'intervention que sont l'encasernement, l'assistance psychosociale, la resocialisation, la rééducation, la réinsertion socio-économique ; la réintégration ; la réhabilitation communautaire et cohésion sociale ; le renforcement des compétences locales en matière de gestion des conflits et de développement communautaire.

Ainsi, un ancien employé du CCSR explique à la question suivante : « *Vous, vous continuez la mission de l'ADDR sans la partie DDR ?* » :

« À la base quand le CCSR a été créé c'était pour l'ex-combattant. C'était une cellule de coordination, une cellule de la réinsertion. Pour tout ce qui était réinsertion. Donc on nous a confié un mandat de réinsertion, lorsqu'on vient de l'immigration clandestine, en tout cas tout ce qui est réinsertion. Mais la thématique qu'on avait à traiter, à l'époque c'était les ex-combattants. Aujourd'hui, si la CCSR est là, c'est qu'on n'a plus l'alternative des ex-combattants parce que c'est fini et les ressources pour ça sont finies, les rapports sont finis, mais comme nous sommes une structure de coordination pour la réinsertion, par exemple,

⁵⁸⁰ Au lendemain de la crise post-électorale de 2010-2011 un phénomène de criminalité des enfants dit "microbes" est apparu en Côte d'Ivoire. Il s'agit des enfants mineurs et jeunes qui, organisés en bandes, agressent les populations à l'arme blanche à savoir machettes, couteaux, faucilles, fourchettes, paires de ciseaux, et autres objets contondants.

⁵⁸¹ *ENFANTS EN CONFLITS AVEC LA LOI : 1 400 PERSONNES RESOCIALISEES GRACE A LA CELLULE DE COORDINATION, DE SUIVI DE REINSERTION*. En ligne : https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?d=1&recordID=11265&p=5 [consulté le 19 mars 2023].

⁵⁸² *Ibid.*

actuellement on a l'alternative comme les enfants en conflit avec les lois qu'on appelle à tort les microbes.⁵⁸³ »

La CCSR dont le mandat a changé avait désormais pour objectif principal de prendre en charge un groupe spécifique, à savoir les enfants dits « en conflit avec la loi », communément appelés « microbes ». En effet, la guerre civile en Côte d'Ivoire a aggravé les enjeux sécuritaires urbains en donnant naissance à de nouveaux groupes de jeunes violents, connus sous le nom de « microbes ». Selon Séverin Kouamé, ces jeunes, qui se voyaient comme les négligés du processus de DDR, revendiquaient une reconnaissance pour leur rôle dans l'établissement du régime actuel⁵⁸⁴. Ce groupe était constitué de « jeunes délinquants » âgés de moins de 18 ans, qui ont été impliqués dans des activités criminelles et délictueuses, souvent associées à la violence et aux vols. Leur présence et leurs actes représentaient une préoccupation majeure pour les autorités et la société en général. Pour remédier à cette problématique, la cellule a mis en place un programme de réhabilitation et de réinsertion sociale. Le processus consistait à les former à des métiers spécifiques en fonction de leur profil et de leurs compétences, dans le but de les réorienter vers des activités constructives. Certains ont été dirigés vers le circuit scolaire afin de leur offrir une opportunité de réintégration dans l'éducation formelle. L'objectif de ce programme était de leur permettre de s'éloigner de leur passé délinquant, de développer des compétences professionnelles et de se réintégrer dans la société de manière positive. La cellule travaillait en étroite collaboration avec les familles de ces enfants pour faciliter leur transition et leur réintégration réussies dans la vie quotidienne. Cette initiative visait à remplacer le groupe précédent des ex-combattants démobilisés qui avait été pris en charge par l'ADDR en 2015. Les enfants délinquants ont ainsi remplacé les ex-combattants dans la base de données de la cellule, reflétant le changement de priorités dans le processus de réinsertion sociale. Cette approche ciblée a permis de répondre spécifiquement aux défis posés par les « microbes » et de contribuer à la réduction de la délinquance juvénile et à la promotion de l'inclusion sociale.

Mon interlocuteur décrit leur traitement comme suit :

« D'abord on les soustrait de la vindicte populaire, c'est-à-dire qu'on les enlève de leur milieu, donc nous sollicitons trois canaux principaux : il y a le canal de la police dans ses opérations de rafles et autres. Il y a le canal communautaire où on sait que du point de vue communautaire voilà les enfants qui s'adonnent à ça et ensuite il y a le canal de la justice pour eux qui ne sont pas condamnés, mais qui sont passés en centre d'observation des mineurs. Donc voilà les trois canaux. Donc on les prend, on les envoie dans un centre de rééducation, où ils font 6 mois et on leur fait la rééducation qui est la resocialisation version mineure avec les éducateurs spécialisés. Donc on est en équipe avec l'appui de la gendarmerie nationale, les

⁵⁸³ E – 73 avec Ago Christian Kouadio, coordonnateur de la CCSR, Abidjan, 30 novembre 2017

⁵⁸⁴ Séverin Kouamé analyse comment cette portion de la jeunesse marginalisée utilise la violence pour se réinventer socialement, voir : KOUAME YAO, Séverin. « *Nouchis, ziguéhis et microbes d'Abidjan* ». *Op. cit.*

psychologues, les médecins, il y a toute une équipe. Et pendant ce temps, on fait sur le site, ce qu'on appelle le bilan parental. On essaie de retrouver les parents, d'établir le lien avec les parents pour que les parents continuent parce que si l'enfant est devenu comme cela c'est parce qu'il y'a eu une défaillance. Donc on fait l'analyse et on prépare le retour de l'enfant. Donc après les 6 mois, soit l'enfant revient dans sa famille, soit avec l'appui des parents dans une autre localité et on le met en apprentissage d'un métier qui va avec sa réinsertion. La réinsertion, ce n'est pas forcément le métier. Il y a des retours à l'école, il y a des retours en centre professionnel.⁵⁸⁵»

En juin 2020, la CCSR annonçait avoir resocialisé au centre de M'Bahiakro plus de 1 400 mineurs, adolescents et jeunes en conflit avec la loi provenant des villes d'Abidjan, Bouaké, Gagnoa, Daloa, Man, Odienné et San Pedro. Ces enfants, qui ont constitué une source d'insécurité, ont été traités quasiment de la même manière que les ex-combattant.e.s. Ils ont bénéficié de divers projets de réinsertion dans différents corps de métiers tels que la menuiserie, la couture, la mécanique auto, la soudure, la plomberie, l'électricité-bâtiment, l'agropastoral, tandis que certains sont retournés à l'école. Par la suite, le relais a été fait à d'autres structures nationales compétentes.

Ainsi, les opérations de DDR en Côte d'Ivoire se sont closes en catimini, les missions et le public cible a été transformé au gré de l'actualité, laissant néanmoins quelques milliers de combattant.e.s sans suivi, dans le désarroi et parfois en colère (voir la deuxième partie de cette thèse).

B - Le bras de fer entre les Forces nouvelles et les structures de DDR en Côte d'Ivoire

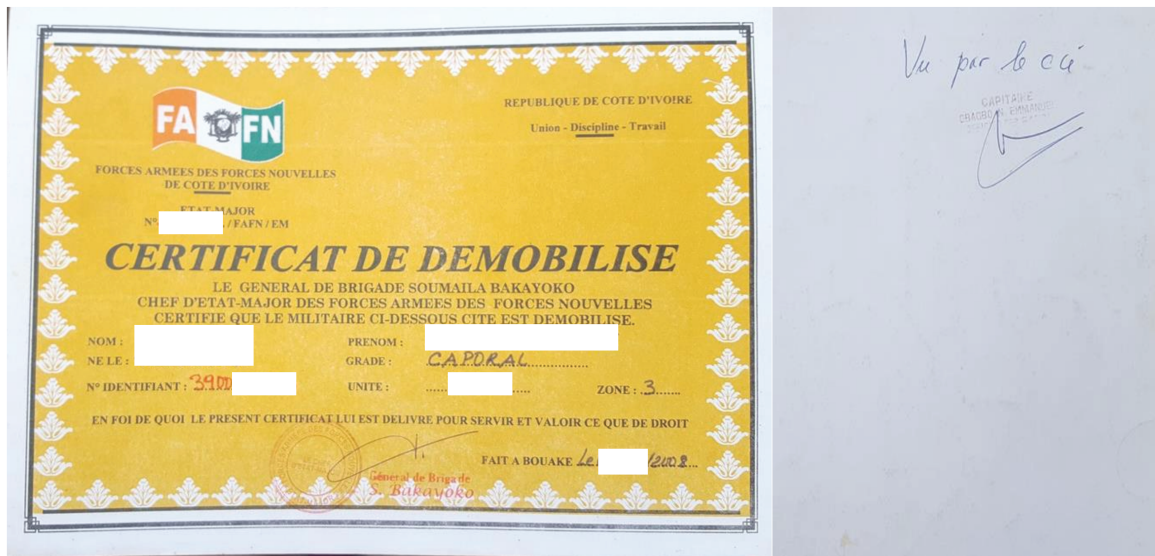
1) Bureaucratisation post-conflit chez les Forces nouvelles : les dessous de l'identification des ex-combattant.e.s

Comme mentionné dans le premier chapitre, les Forces rebelles étaient bien organisées. Non seulement elles ont mis en place une structure et généré une quantité significative de documents administratifs pendant la crise, mais elles ont également joué un rôle important dans la production bureaucratique après-guerre.

Dans le cadre du DDR, les FN ont, en effet, également délivré des papiers sur lesquels les ex-combattant.e.s se sont basés pour revendiquer un statut valorisé et de primes (voir chapitre 4 et 5 pour plus de détails). Le certificat de démobilisé était un des principaux papiers délivrés par les FN dans le cadre du postconflit (voir Figure 12 ci-après) :

⁵⁸⁵ E – 73 avec Ago Christian Kouadio, coordonnateur de la CCSR, entretien cité

Figure 12 : Certificat de démobilisé délivré par les Forces nouvelles



Source : Photos de l'auteur

Le président d'une association d'ex-combattant.e.s décrit ce document comme suit :

« Après, l'indemnisation, ceux qui sont partis à l'indemnisation, on leur a donné un carton, un diplôme ; en quelque sorte, un merci parce qu'on a travaillé un truc comme cela. C'est lié un peu à la carte, au badge. C'était un peu cette récompense-là. C'est l'état-major des Forces nouvelles qui avait donné ce diplôme-là. Ça avait été reçu en 2008-2009. Et nous étions les premiers à le recevoir. C'est le PNRRC qui donnait les cartes. Et pour les diplômes, le jour qu'on vous démobilise, la direction des Forces nouvelles vous donne ça. Comme nous, on était les premiers, pour nous ça a été donné pendant une cérémonie. Et les autres, à l'époque on leur donnait une carte et 90 000 F en trois fois. [...] En fait, durant la démobilisation, c'est comme si on veut t'honorer, on te donne un diplôme ; tu as titre de ceci ou grade de cela ; te féliciter parce que tu as fait un bon travail ; tiens ce diplôme. Donc c'est ce qui est écrit dessus. Quand on partait à la démobilisation, ce sont des gens qui ont fait l'armée, donc on vous donne le titre de caporal. Partez à la maison, avec ça. Et vous vous êtes réinsérés. C'est un honneur en fait. ⁵⁸⁶»

Le PNRRC a été central dans le processus d'indemnisation et de reconnaissance symbolique des ex-combattant.e.s après leur démobilisation. Outre une indemnisation financière, les ex-combattant.e.s ont reçu un « certificat de démobilisés » que beaucoup appellent un « diplôme », de la part de l'État-major des Forces nouvelles. Ce document, qui mentionnait leur grade de « caporal » servait à la fois de remerciement et de reconnaissance officielle de leur service. Ce geste visait à valoriser leur rôle pendant le conflit et à encourager leur réintégration à la vie civile. Nos enquêtes montrent que, pour les ex-combattant.e.s, le « diplôme » délivré par le PNRRC n'est pas qu'un simple certificat, mais une reconnaissance

⁵⁸⁶ E – 81 avec Fofana, président de l'ONG ADCI, entretien cité

officielle de leurs compétences et de leur expérience militaire. Dans le contexte de la société ivoirienne, où l'éducation et le capital culturel sont valorisés, ce diplôme est vu comme un outil qui pourrait faciliter leur réintégration dans le marché du travail. Cependant, cette reconnaissance a également engendré des attentes élevées, certains ex-combattant.e.s imaginant que ce document faciliterait automatiquement leur réinsertion sociale ou leur accorderait des avantages spécifiques, comme des pensions en raison du « grade de caporal » inscrit (voir chapitre 5).

Par-delà la production bureaucratique de ces documents de reconnaissance, les chefs de la rébellion ont aussi joué un rôle crucial dans les processus de DDR en Côte d'Ivoire, car ce sont eux qui fournissaient et validaient les listes des combattant.e.s aux autorités. À ce titre, un ancien employé du PNRRC décrit l'implication des chefs rebelles dans le processus de DDR entre 2008 et 2010 de la manière suivante :

« Les chefs ont joué un rôle immense au niveau de la sensibilisation en s'impliquant fortement. Il fallait des gens qui les [les ex-combattant.e.s] connaissent pour les rassurer et les emmener à adhérer véritablement au processus. Ils ont vraiment aidé à mettre en place le processus de profilage et même à les mettre en confiance pour laisser les armes et rejoindre la vie civile. Mais malgré tout, il y avait ce cordon ombilical qui les liait aux ex-combattants. D'abord, parce que de façon générale, la guerre n'avait pas encore pris fin, même si toutes les dynamiques étaient dans le sens de l'apaisement. J'avoue que force était de constater que véritablement, ils avaient quand même des accointances avec leurs chefs. C'était d'autant plus évident et logique pour les chefs militaires que les élections n'avaient pas encore eu lieu et qu'il ne fallait pas trop se séparer de ses hommes. Il fallait garder contact avec eux parce qu'on ne sait jamais. [...] Les chefs ont beaucoup aidé au niveau du profilage. Mais, au niveau du processus DDR, surtout au niveau du désarmement parce que ce sont ces chefs-là qui savaient où se trouvaient les armes. Et il y avait aussi le langage, le discours pour emmener ces ex-combattants à déposer les armes. Et il fallait aussi les rassurer. C'est extrêmement important. Et ils avaient aussi ces chefs militaires comme des modèles. Et puis, au niveau du DDR, ils ont joué un rôle aussi extrêmement important parce qu'il fallait aussi quelqu'un pour leur dire après la guerre, il y a une autre vie qui nous attend, c'est celle au sein de nos communautés, de nos familles. Ce discours devait être porté par des gens avec qui ils avaient des accointances et des liens forts. C'était bien sûr les chefs de guerre.⁵⁸⁷ »

Certains chefs rebelles se sont ainsi établis en tant qu'acteurs essentiels du processus de DDR en endossant le rôle de certificateurs de la participation militaire des ex-combattant.e.s. Les organismes responsables du DDR ont souvent fait appel à ces leaders pour confirmer que les individus se présentant comme ex-combattant.e.s avaient bien été engagés dans le conflit armé. À l'instar de ce qui a été observé au Kosovo par Nathalie Duclos, j'ai noté que la tâche de valider l'engagement dans la lutte armée était largement concédée et déléguée à ces (ex)commandants, selon une logique de patronage et de dépendance qui n'a pas seulement

⁵⁸⁷ E – 100 avec NDI, entretien cité

impacté le moment du DDR, mais aussi l'après. Cette dépendance a effectivement renforcé et nourri les réseaux clientélistes entretenus par ces chefs rebelles, à qui le pouvoir d'identification a été en partie concédé. Cela est corroboré par des événements comme les mutineries de 2017 et les rôles des com'zones⁵⁸⁸, témoignant de la force de ces liens faibles. La distribution de documents officiels comme des cartes d'identité post-conflit semble donc plus refléter l'appartenance à ces réseaux plutôt qu'une expérience militaire authentique. D'autant plus que le conflit ivoirien lui-même a souvent été décrit comme de faible intensité, rendant l'expérience militaire proprement dite relativement courte, voire inexistante pour certaines.

L'employé du PNRRC précédemment cité décrit l'implication des chefs dans le processus d'identification comme suit :

« Le processus du profilage était celui-ci : il y avait une première liste qui était constituée, par les chefs de guerre. Je ne vous garantis pas sincèrement la transparence parce que là aussi, on sait comment ça s'est passé ! donc je ne pourrai vous en dire plus sur la question de la transparence à ce niveau. Mais, ce que je peux vous dire c'est que les chefs proposaient les listes et laquelle liste était validée par l'état-major des Forces nouvelles parce que tous ceux qui étaient impliqués dans le processus au niveau des forces nouvelles avaient une liste, une base de données au sein des Forces nouvelles dans leur Etat-major. Donc quand cette liste est transmise par les Forces nouvelles, elle va à l'État-major des Forces nouvelles. Et l'État-major des Forces nouvelles, puisqu'il y avait un centre de commandement intégré, ils aidaient le processus de désarmement. Donc, les FN faisant partie du CCI, c'est ceux qui nous transmettaient la liste. Donc une fois la liste transférée par le CCI, nous intervenons pour le profilage. [...] Pourquoi les chefs de guerre parce que c'est eux qui connaissaient leurs hommes, c'est eux qui savaient qui devrait plus être là et qui devait retourner à la vie civile. C'était des échanges avec leurs éléments autour de la nécessité de déposer les armes et de reprendre une autre vie. ⁵⁸⁹ »

La méthode d'identification choisie par les organes en charge du DDR encourage un renforcement des alliances et des allégeances (qu'elles soient fondées sur l'ethnicité, le clan, le territoire, la politique ou autre) envers les anciens chefs rebelles. L'appartenance à des réseaux clientélistes dans le cadre du DDR ivoirien est alors apparue comme un moyen d'intégrer les opérations de DDR, même sans remplir les différentes catégories mentionnées précédemment.

⁵⁸⁸ Bien que leur rôle ait changé, son importance n'a pas fléchi. Après la guerre, beaucoup se sont transformés en acteurs politiques ou entrepreneurs. Néanmoins, leur emprise sur leurs anciens subordonnés reste un atout politique et social majeur.

⁵⁸⁹ E – 100 avec NDI, entretien cité

2) Le Bureau de gestion des démobilisés et les bureaux régionaux des démobilisés : des « courtiers en développement » produit par et pour le DDR ?

Dans le cadre des tentatives de sortie de crise, les FN ont également créé des structures chargées du DDR des ex-combattant.e.s. Leur but était notamment d'accaparer une part du marché du lucratif DDR comme nous l'avons vu au chapitre 1.

Plusieurs évènements sont à l'origine de la création du Bureau de gestion des démobilisés (BGD) au sein des Forces nouvelles. D'une part, la signature des APO en 2007, est synonyme de la fin du conflit ouvert et d'une nouvelle phase de démobilisation des combattant.e.s rebelles. Dans ce cadre, le PNNRC est mis en place ainsi que plusieurs autres structures en charge du retour à la vie civile des combattant.e.s. En parallèle, des combattant.e.s mécontent.e.s du traitement qui leur est réservé par les FN et les programmes en charge du DDR depuis la signature des APO commencent à manifester violemment (voir chapitre 4 et 5). C'est dans ce contexte incertain de « sortie de guerre » qu'en octobre 2008 les Forces nouvelles mettent en place une structure formelle en charge de la démobilisation des combattant.e.s, appelée BGD, basée à Bouaké, avec des représentations régionales dans la zone rebelle, les Bureaux régionaux des démobilisés (BRD). Le BGD tout comme les associations d'ex-combattant.e.s (chapitres 4 et 5) sont donc nés à la suite de mouvements collectifs d'ex-combattant.e.s que les FN ont voulu contenir, comme le souligne un ancien membre du BDG :

« Les accords de Ouagadougou, c'était en 2007. En fait, on a créé ça parce qu'à la suite des "Accords de Ouaga", la guerre était officiellement terminée. Et donc ceux qui ne pouvaient pas entrer dans l'armée nouvelle, on les a recensés et ceux qui étaient dans l'armée nouvelle, on les a recensés. Donc c'est ceux qui n'ont pas intégré l'armée nouvelle qui nous intéressent. C'est justement eux qui ont pensé à un moment donné qu'ils étaient des laissés-pour-compte, des délaissés. Donc il fallait créer ce service-là pour qu'ils comprennent que le Secrétaire général des Forces nouvelles ne les a pas laissés tomber et qu'il y a des choses qui sont en train d'être faites pour eux [...] En fait, la création du BGD, son histoire c'est qu'il y a un mouvement de soulèvement des ex-combattants qui croyaient qu'ils étaient délaissés. Donc c'est à la suite de cela qu'a été créé le BGD de telle sorte qu'on est en contact permanent avec eux. Au cabinet, nous ne faisons rien d'autre que nous occuper des ex-combattants. Cela nous permet de savoir ce qu'ils attendent de nous, leurs besoins, pour éviter que ce genre de choses arrivent.⁵⁹⁰ »

Selon le colonel major Bamba Sinima (Directeur de cabinet des FN), « *ce bureau a pour principales tâches d'assurer une communication permanente avec les démobilisés, de servir d'interface entre les démobilisés et toutes les structures (PNNRC, PNSC, ONUCI) chargées de leur formation et de leur réinsertion ou encore d'organiser les démobilisés par groupes*

⁵⁹⁰ E – 63 avec un ancien membre du Bureau de gestion des démobilisés, Bouaké, 25 novembre 2017

*constitués pour élaborer des projets de réinsertion*⁵⁹¹ ». Les relations du PNRRC avec le BGD étaient multiformes. Le PNRRC, comme expliqué précédemment, était une structure nationale et étatique, le BGD quant à lui était « une structure locale propre aux FN ». Un ancien agent du BGD se remémore ainsi ces relations :

« En général quand on convoque la réunion, c'est qu'un partenaire a eu des projets pour les ex-combattants et il vient présenter ces projets-là. Et donc on discute. On est d'accord avec la nature du projet et maintenant, on discute de la faisabilité. Combien de temps on a besoin pour le faire, comment on va le faire ? Quelles sont les catégories de personnes militaires ou de Forces nouvelles qui sont concernées ? Et donc on définit tout ça d'abord et c'est à la suite de cela que nous au BGD on fait les réunions avec les ex-combattants et on les informe de ce qu'il y a. C'est eux même ils peuvent nous emmener à faire des tris, faire la liste du nombre de personnes dont le projet a besoin et le mettre à la disposition du directeur de cabinet. ⁵⁹² »

Dans la suite de nos échanges, l'ancien employé du PNRRC décrivait surtout le BGD comme une structure rivale du PNRRC. En effet, le BGD a été confronté à des problèmes et des défis lorsqu'il a été créé. Initialement présenté comme une structure de communication et de sensibilisation en soutien au PNRRC, le BGD a rapidement rencontré des difficultés de coordination et d'autorité. Selon certains anciens employés du PNRRC, le « BGD voulait parfois se substituer au PNRRC et avait des velléités dépassant ses fonctions officielles⁵⁹³ », ce qui a réduit les marges de manœuvre du PNRRC.

Un autre problème majeur a été le manque de moyens financiers du PNRRC pour fonctionner, en particulier dans les régions sous le contrôle des Forces nouvelles. Le BGD a tenté de traiter directement avec les bailleurs de fonds, remettant en question l'utilisation des fonds du DDR par les structures nationales et créant des divisions internes parmi les démobilisés. Ces divisions étaient en partie dues à la présence de nombreux clans parmi les ex-combattant.e.s, compliquant la gestion du DDR par le PNRRC. La création de ce Bureau apparaît ainsi comme une stratégie opportuniste de la part de FN, en vue notamment de contrôler et de mobiliser des fonds alloués par la communauté internationale dans le cadre des opérations de DDR. Ces problèmes ont finalement conduit à l'établissement de l'ADDR en 2012 comme évoqué plus haut, avec l'objectif d'instaurer un « guichet unique » reconnu par toutes les institutions nationales et les partenaires internationaux pour traiter des opérations de DDR.

⁵⁹¹ *REVUE DE PRESSE DU MERCREDI 19 NOVEMBRE 2008*. 2008. En ligne : <https://onuci.unmissions.org/revue-de-presse-du-mercredi-19-novembre-2008> [consulté le 20 mars 2023].

⁵⁹² E – 63 avec un ancien membre du Bureau de gestion des démobilisés, entretien cité

⁵⁹³ E – 100 avec NDI, entretien cité

Le Bureau était composé de sept personnes, comprenant un chef de bureau, un responsable de projet et son adjoint, un responsable de personnel/RH et son adjoint, un responsable de finance, et une secrétaire. Ce service était chargé de travailler avec les organismes internationaux et nationaux. Le responsable des RH s'occupait des fichiers, il s'occupait de recenser les ex-combattant.e.s et de les classer par sexe et par projet. Le service des projets était quant à lui en charge de trouver des projets aux ex-combattant.e.s en fonction de leurs sollicitations. Il travaillait en partenariat avec l'ONUCI, la coopération française, l'UE, le gouvernement de Côte d'Ivoire et divers autres partenaires afin de trouver des projets de réinsertion aux ex-combattant.e.s, comme le PNRRC. En effet :

« Le BGD était comme le tuteur légitime des ex-combattants. Personne ne pouvait faire un projet de réinsertion sans passer par le BGD, dans la zone ici c'était comme cela. ⁵⁹⁴ »

Ainsi, il apparaît que le BGD est devenu une structure centrale au moins au niveau de la zone CNO occupée par les rebelles concernant la démobilisation des ex-combattant.e.s. Dans cette mesure, les FN gardaient le contrôle sur l'avenir de leurs anciennes troupes.

Les FN qui contrôlaient l'économie de la zone contrôlaient donc également une partie du DDR à travers le BGD. Le BGD était invité aux réunions techniques organisées par les partenaires en charge du DDR en Côte d'Ivoire. Environ 30 000 ex-combattants ont été enregistrés et encadrés par le BGD d'après un de mes interlocuteurs. Il raconte ainsi le fonctionnement de la structure :

« Y'a des associations ou des structures supranationales qui venaient dire bon nous on a des projets pour 1 000 ex-combattants. [...] Donc le BGD travaillait avec l'État-major des Forces nouvelles. Quand quelqu'un vient avec des projets, je me souviens une fois on avait reçu l'ambassadeur d'Allemagne. En venant nous voir ici au BGD, c'est comme s'il venait rencontrer le secrétaire général des Forces nouvelles. Mais partait d'abord au cabinet parce que le BGD était sur la route là. Donc quand quelqu'un vient, il va rencontrer d'accord le cabinet du SG des Forces nouvelles. Là maintenant, on dirige la personne, concernant les questions des ex-combattants, il faut voir le BGD. C'est la structure que le SG des FN a créée pour gérer les ex-combattants. Ils sont mieux outillés pour vous donner des informations concernant les ex-combattants. Donc chaque fois que quelqu'un a un projet, on nous appelle, en collaboration avec l'État-major bien sûr, parce que c'était quand même des hommes en armes. ⁵⁹⁵ »

Le BGD s'intègre dans la structure déjà très bureaucratisée que sont les FN. La sélection des ex-combattant.e.s devant bénéficier des projets est laissée à l'appréciation du chef de projet du BGD ce qui laisse une place importante au clientélisme. Les membres de l'équipe du BGD ont été directement nommés par le Directeur de Cabinet des FN, tout comme il avait pris la décision de la création du projet. Ils organisaient des réunions hebdomadaires avec le cabinet.

⁵⁹⁴ E – 63 avec un ancien membre du Bureau de gestion des démobilisés, entretien cité

⁵⁹⁵ E – 63 avec un ancien membre du Bureau de gestion des démobilisés, entretien cité

La réunion était présidée par le Colonel Bamba Sinima, directeur de cabinet, agissant comme le représentant du Secrétaire général des Forces nouvelles. Le général de brigade Soumaïla Bakayoko représentait l'état-major. Selon un ancien membre du BGD, les participants du Bureau contribuaient avec leur « expertise⁵⁹⁶ », l'emploi de ce terme servant à asseoir une légitimité, parfois non fondée, du BGD et de ses membres. Cette prétendue « expertise » occulte en réalité des dynamiques de pouvoir complexes et des agendas particuliers, notamment une tentative de monopolisation des ressources et processus de DDR par les Forces nouvelles.

Selon mes enquêtes, un tableur Excel était employé pour le recensement des ex-combattant.e.s et pour la gestion des paiements des indemnités journalières. Ce document, était accessible au chef de projets, au responsable des ressources humaines, au chef de bureau ainsi qu'au responsable financier. Il contenait diverses informations telles que le nom, la date et le lieu de naissance, les noms des parents, la nationalité et la région d'origine. Ce tableur était établi en se fondant sur les cartes de démobilisés remises aux ex-combattants, marquant ainsi une continuité bureaucratique avec les documents précédemment émis par le PNRRC. Effectivement, les combattant.e.s avaient initialement été répertoriés dans leurs zones respectives par les commandants, en s'appuyant sur les cartes fournies par le PNRRC. Le BGD a dû créer son propre fichier en se basant sur ces cartes parce que le PNRRC, bien qu'ayant constitué une base de données, ne l'a pas mise à la disposition du BGD. Les Forces nouvelles ont ainsi astucieusement utilisé les cartes de démobilisation comme un moyen détourné de compiler leurs listes de troupes.

« En général, pour éviter qu'il n'y ait pas trop d'attroupements, on faisait par camp, par bataillon. Par exemple si on vous dit bataillon 37, ça c'était le camp de Chérif Ousmane par exemple. Donc ils ont un responsable là-bas qui les recense avec leurs fichiers, leurs noms, leurs prénoms, date de naissance, le bataillon auquel ils appartiennent, la zone à laquelle ils appartiennent et puis ils nous envoient. Tu prends Wattao, bataillon 36 je crois, etc. ça nous permet d'identifier tel ex-combattant appartenait à tel camp, à tel commandant de zone, etc. Fofana par exemple, eux ils étaient à Djebonoua, en position avancée. Donc c'est Fofana qui était leur porte-parole, c'est lui qui est venu avec leur fichier. C'est après maintenant qu'il s'est présenté pour être responsable de leur association et ils l'ont choisi [...] On a monté un projet avec le chef de bureau pour demander au SG des Forces nouvelles, pour donner des per diem aux ex-combattants pour leur permettre de bien passer les fêtes de fin d'années [2008-2009] étant donné qu'on était dans une rébellion, les gens n'étaient pas payés chaque fin de mois donc ils n'avaient rien. Donc le Directeur de cabinet a estimé que c'était juste donc on a informé le Secrétaire général des Forces nouvelles qui a accepté. Donc il était prévu qu'on devait leur donner 10 000 FCFA [environ 15 euros] puisque pour acheter un poulet, c'est 3 000 [environ

⁵⁹⁶ E – 63 avec un ancien membre du Bureau de gestion des démobilisés, entretien cité

4,5 euros] pour bien passer les fêtes de fin d'année au moins avec ta famille. Donc 10 000 à chacun. Comme ils sont 30 000, ça fait 300 000 000 FCFA [environ 457 000 euros].⁵⁹⁷ »

Le paiement des per diem se faisait sur la base de la présentation de la carte délivrée par le PNRRC afin d'éviter les doublons et les fraudes. En effet, l'utilisation de la carte et surtout du matricule indiqué permettait d'identifier les combattant.e.s :

« Grâce aux documents du PNRRC, on a pu faire un croisement finalement et puis on a fait un fichier qui était plus fiable. Maintenant quand on paye les 10 000 FCFA c'est sur la base de la carte que le PNRRC nous a donnée parce qu'un matricule ne peut pas appartenir à deux personnes. Vous pouvez avoir les mêmes noms de famille, mais le matricule va faire la différence.⁵⁹⁸ »

Le BGD collaborait avec certaines associations d'ex-combattant.e.s en organisant des réunions avec les responsables de ces associations pour les informer des réunions avec les partenaires et des projets disponibles pour les ex-combattant.e.s. Le BGD consignait les souhaits des ex-combattant.e.s. Dans certains cas qualifiés « d'exceptionnels », les responsables des ex-combattant.e.s étaient conviés aux réunions avec les partenaires. Au-delà de leur désir de collaboration, le BGD abordait avec une certaine prudence ses relations avec les associations d'ex-combattant.e.s, optant pour une stratégie de distanciation. Cette méfiance était renforcée par le constat du faible impact des actions menées par ces associations sur le terrain.

La crainte d'une récupération politique ou de voir émerger une association unique puissante de démobilisés a également nourri ce climat de méfiance, selon Moussa Fofana. Cela est dû au fait que « certaines associations avaient, au départ, affiché leur volonté de se greffer à l'administration du BGD et exigeaient la mise à leur disposition d'infrastructures et le paiement régulier de salaires⁵⁹⁹ ». Moussa Fofana cite ainsi sous anonymat un responsable du BGD : « Si vous les reconnaissez, ils prennent ça comme un droit. Et ce droit, ils vont l'exercer dans le sens que vous ne souhaitez pas. Donc on a constaté leur existence... On ne vous dit pas que vous n'existez pas, on ne vous demande pas non plus de produire un papier...⁶⁰⁰ ». Dès cette époque, la question de la reconnaissance de ces associations — par les Forces nouvelles et après 2011 par le gouvernement Ouattara — apparaît comme centrale (cet enjeu sera analysé plus en détail dans les chapitres 4 et 5). Le président d'une association d'ex-combattant.e.s décrit les rapports entre le BGD et l'association comme suit :

« Le BGD on a beaucoup collaboré, mais ils voulaient nous phagocytter. Ils voulaient prendre leur structure pour une organisation des ex-combattants. Ils voulaient faire comme si le

⁵⁹⁷ E – 63 avec un ancien membre du Bureau de gestion des démobilisés, entretien cité

⁵⁹⁸ E – 63 avec un ancien membre du Bureau de gestion des démobilisés, entretien cité

⁵⁹⁹ FOFANA, Moussa. « Réintégration socioéconomique des ex-combattants des forces nouvelles trajectoires risquées pour jeunes à risque ». Barcelone : Institut Català Internacional per la Pau, 2014. p. 156.

⁶⁰⁰ *Ibid.*

BGD était une structure des ex-combattants. Ils étaient comme un bureau intermédiaire entre l'État-major et le PNRRC en quelque sorte.⁶⁰¹ »

Après deux années de fonctionnement, le BGD a mis fin à ses activités peu avant les élections présidentielles de 2010. Néanmoins, le BGD a eu une influence significative sur l'orientation et la configuration ultérieure du processus de DDR. Il a joué un rôle clé dans la phase de démobilisation et de réintégration des ex-combattants en Côte d'Ivoire. Sa création en réponse aux Accords politiques de Ouagadougou a été une tentative des FN de contrôler le processus de DDR et de maintenir une communication avec les démobilisés. Cependant, le BGD a dû faire face à des défis, tels que des problèmes de coordination et des tensions avec certaines associations d'ex-combattant.e.s. Malgré cela, le BGD a réussi à influencer le processus de réintégration des démobilisés en travaillant en partenariat avec des organismes internationaux et nationaux. Le BGD a ainsi été un acteur clé de la configuration du DDR en Côte d'Ivoire et a contribué à façonner les politiques de réinsertion des ex-combattants dans la vie civile. Sa présence a souligné la complexité du processus de démobilisation et de réintégration, mettant en évidence les défis liés à la coordination des acteurs impliqués dans ce processus. Ainsi, l'histoire du BGD témoigne des efforts déployés par les FN pour travailler sur le processus de DDR ivoirien.

C - DDR en Côte d'Ivoire : des résultats mitigés pour un processus de paix incertain

Le taux de désarmement et de démobilisation s'élève à 92 % en Côte d'Ivoire selon l'ONU. Plus précisément, 69 506 ex-combattant.s ont été intégrés dans ce programme, 44 000 armements, dont 14 000 armes ont été collectées⁶⁰². Cependant, ces résultats sont à mettre en perspective avec les expériences vécues par les ex-combattant.e.s et leurs trajectoires post-DDR que nous avons pu documenter dans nos enquêtes. À ce titre, un ancien agent de la CNDDR indiquait :

« Moi, le conseil que je peux vous donner dans votre travail, il faut présenter les choses de façon réaliste. Ça veut dire qu'il y a tout ce qu'on sait, tout ce qu'on dit et derrière tout ça, c'est la communication, l'influence de la Côte d'Ivoire sur l'extérieur ! Donc est-ce qu'on va dire que le DDR a un bilan mitigé alors qu'on veut vendre une Côte d'Ivoire gagnante, battante, émergente ? C'est la question !⁶⁰³ »

⁶⁰¹ E – 81 avec Fofana président de l'ONG ADCI, entretien cité

⁶⁰² Source : Bilan de l'ADDR, 2015 (fichier Powerpoint partagé par un employé du CNS)

⁶⁰³ E – 84 avec un ancien employé de la CNDDR, Abidjan, 18 février 2019

Dans les lignes qui suivent, j'analyse les propos recueillis auprès d'anciens techniciens ivoiriens des structures d'exécution du DDR qui formulent plusieurs types de critiques aux processus de DDR ainsi que des éléments permettant d'expliquer le bilan mitigé du DDR ivoirien. Ces témoignages sont combinés avec ceux d'ex-combattant.e.s rencontré.e.s pendant l'enquête. Ils sont également inspirés des résultats de l'étude menée par Moussa Fofana sur la « Réintégration socioéconomique des ex-combattants des forces nouvelles trajectoires risquées pour jeunes à risque⁶⁰⁴ ». Ils sont classés comme suit :

1) Agendas cachés et détournements des filets de réinsertion : « comment voulez-vous faire un DDR si vous avez un agenda caché ? »

Le bilan mitigé a été selon certains agents du DDR ivoirien causé par les agendas cachés des différents protagonistes, en particulier les autorités ivoiriennes et les forces rebelles, qui n'ont pas « joué le jeu » du DDR, tout du moins uniquement en apparence. Ainsi, des agendas politiques et militaires prévalaient, y compris dans les périodes présentées comme des périodes de réconciliation et de paix, comme entre 2008 et 2010. En effet, à la suite des APO, le pays est entré dans une nouvelle phase, le processus de DDR a véritablement démarré, en témoigne l'identification, le désarmement et la démobilisation de milliers de combattant.e.s et milicien.ne.s. Cependant, malgré ces progrès affichés, le « cordon ombilical » liant les combattant.e.s et leurs « anciens » chefs n'a jamais été véritablement rompu. En effet, de nombreux/ses combattant.e.s sont resté.e.s en contact avec leurs chefs de guerre, ils ont été facilement remobilisables pour la « bataille finale », lors de la crise postélectorale. En témoignent également les nombreuses caches d'armes détenues par des chefs de guerres malgré le désarmement. Ainsi, en dépit des accords paix signés et des engagements pris, les différents acteurs avaient des agendas cachés. Dans ce cadre, difficile de répondre aux objectifs du DDR. Les conditions pour la sortie de crise n'étaient pas réunies, les objectifs politiques et militaires des acteurs étaient maintenus. Cela met aussi en doute la sincérité politique des acteurs et leur manipulation du processus de DDR en Côte d'Ivoire. La possibilité de prendre le pouvoir y compris par les armes n'a donc jamais vraiment été écartée par les acteurs politiques et militaires. La (re)prise des armes était une option pour les différents acteurs en cas de problèmes pendant les élections. Une forme d'assurance, comme l'explique un ancien employé du CNDDR :

⁶⁰⁴ FOFANA, Moussa. « Réintégration socioéconomique des ex-combattants des forces nouvelles trajectoires risquées pour jeunes à risque ». *Op. cit.*

« Pour vous dire que ce processus de sortie de crise dont l'aboutissement était les élections, les conditions n'étaient pas réunies. Et pour cause, d'un point de vue des agendas des uns et des autres, d'un point de vue politique, et ça on l'a constaté après, l'objectif militaire était encore là. Et on l'a constaté avec la crise de 2010-2011. Ça veut dire que les uns et les autres avaient un agenda politique, mais aussi un agenda militaire. Donc ça rejoint un autre point avec la sincérité au niveau politique qu'ils s'agissent des chefs de guerre et des autorités politiques. Et là, jusqu'en 2010, cette sincérité n'était pas répandue parce que le truc c'était qu'on va faire quelque chose, si ça ne se passe bien on se tape dessus. Il n'y avait pas d'alternative en termes de médiation. Il fallait se taper dessus. C'était à l'agenda. Il y avait des caches d'armes encore. C'est pour cela que le processus DDR n'est pas allé à son terme. Quand on a commencé le DDR en 2003 pour l'achever en 2010, n'est pas allé à son terme. Les gens se demandaient comment se faisait-il qu'on avait encore des ex-combattants, est-ce que vous les avez tous réinsérés ? Mais ce n'était pas possible. Mais, c'est parce qu'il y avait un agenda politico-militaire ! Donc comment voulez-vous faire un DDR si vous avez un agenda caché ?⁶⁰⁵ »

Une autre cause des résultats mitigés des opérations de DDR en Côte d'Ivoire, porte sur le détournement des filets de réinsertion, primes reçus et kits de réinsertion par les démobilisés. Les montants des filets de réinsertion ont varié entre les différents programmes en charge du DDR voir au cours du déploiement de certains programmes. C'est le cas pendant la période qui a suivi les APO entre 2007 et 2010, par exemple. En effet, « *l'accord complémentaire de Ouaga IV précisait que les ex-combattants recevraient la somme de 500 000 F CFA correspondant à leur filet de sécurité avant d'être réinsérés dans un projet. Par la suite, ce filet de sécurité a été remplacé par une prime de démobilisation de 90 000 F CFA payée mensuellement seulement sur trois mois. Aujourd'hui le PNRRC ne se reconnaissant pas de cette autre pratique, procède à partir d'un autre mode opératoire totalement différent*⁶⁰⁶ ». À partir de 2012, l'ADDR quant à elle délivrait 800 000 FCFA (1200 euros environ) en trois tranches aux démobilisés. Cette cacophonie liée à des « *changements de pratique et à la mauvaise coordination des programmes*⁶⁰⁷ », a nourri le ras-le-bol de nombreux combattant.e.s, qui ont mené des mobilisations collectives et soulèvements divers pour exprimer leur désarroi (voir chapitres 4 et 5).

Ces filets de réinsertion avaient pour but d'accompagner les combattant.e.s dans la création de leur nouvelle activité. En réalité, comme le précise Moussa Fofana, les fonds étaient souvent considérés comme « trop petits » par les démobilisés « *arrivants à la conclusion que très peu d'argent est consacré à leur réinsertion* ». D'autant plus que « *ayant eu l'opportunité, à certains moments de la crise de posséder de fortes sommes d'argent et même d'effectuer de grosses dépenses aussi inutiles que somptuaires, certains ex-combattants estiment que les fonds*

⁶⁰⁵ E – 84 avec un ancien employé de la CNDDR, entretien cité

⁶⁰⁶ FOFANA, Moussa. « Réintégration socioéconomique des ex-combattants des forces nouvelles trajectoires risquées pour jeunes à risque ». *Op. cit.* p. 159

⁶⁰⁷ *Ibid.*

*investis dans leurs projets de réinsertion sont dérisoires*⁶⁰⁸ ». Ces fonds ont donc souvent été détournés de leurs objectifs initiaux et servaient surtout à financer d'autres activités non initialement prévues dans le cadre du DDR, notamment pour répondre à des contraintes socioéconomiques considérées comme plus urgentes. En effet, certains bénéficiaires « *tiennent pour insuffisant la valeur numéraire de leur réinsertion parce qu'ils estiment que la réinsertion ne tient pas compte des charges sociales des démobilisés. Ceux qui partagent cet avis relèvent le fait que les démobilisés n'ont souvent pas d'autres sources de revenus en attendant que l'activité génératrice de revenus choisie soit rentable*⁶⁰⁹ ». Ils utilisaient donc les sommes versées par les programmes de DDR pour procéder au remboursement de leurs dettes diverses, d'arriérés de loyers, le financement de mariage, paiement de soins de santé, etc. Des phénomènes similaires ont été observés avec les kits procurés par les programmes de DDR dont certains ont été vendus par les ex-combattant.e.s. Cela s'explique également selon certains interlocuteurs par le manque d'accompagnement des combattant.e.s, comme l'explique un responsable d'association ayant accompagné le processus de DDR à Bouaké :

« Parce que tous les projets que le DDR à mis à leur disposition je ne sais pas s'il y a eu une évaluation pour voir qu'est-ce que c'est devenu, mais rare sont ceux qui ont réussi, parce qu'ils n'étaient pas préparés à ça. Moi tous ceux que j'ai formés, je retrouve certains en ville ils avaient leurs projets : "quand j'aurais mes 800 000 FCFA [1 200 euros] je vais faire ça". Dès qu'ils ont eu les 800 000 j'ai essayé d'orienter certains, mais malheureusement beaucoup n'ont pas écouté. Ils m'ont menti "non je vais faire telle activité" certains ont pris pour eux juste pour aller se marier, d'autres ont pris pour eux pour acheter des motos. Le projet déclaré n'a pas été fait, mais certains l'ont touché.⁶¹⁰ »

Ainsi, certain.e.s démobilisé.e.s ont détourné les fonds alloués pour des activités de réinsertion non prévues dans le cadre du DDR.

Cela souligne également l'inadéquation entre les objectifs des programmes de DDR et les attentes des démobilisés.

« Non, mais certains trichaient. Ils ne disaient pas véritablement tout. Certains quand ils allaient là-bas ils avaient déjà les échos les premiers qui sont passés donc automatiquement chacun jouaient une musique déjà stéréotypée, ils connaissaient la chose ; je fais ça là je vais avoir financement, si je dis ça ils ne vont pas prendre en compte. Donc le type en rentrant déjà il a été préparé, et son objectif c'était d'avoir son argent pour faire ce qu'il veut.⁶¹¹ »

Ils savaient comment formuler leurs attentes en vue d'obtenir des fonds. Ils souhaitaient avoir l'argent et pouvoir utiliser les fonds comme ils l'entendaient.

⁶⁰⁸ *Ibid.*p. 158

⁶⁰⁹ *Ibid.*p. 159

⁶¹⁰ E – 122 avec le président du REMCI, Bouaké, 4 mars 2019

⁶¹¹ E – 122 avec le président du REMCI, entretien cité

2) Manque de suivi ex-post et inadéquation entre le projet/profil de l'ex-combattant.e et le projet de réinsertion proposé

Un autre élément important mentionné dans nos enquêtes est le manque de suivi des ex-combattant.e.s, à la fois pendant le programme et une fois le programme terminé pour s'assurer de leur réintégration. Ainsi pour certains anciens agents des opérations de DDR, celles-ci « ne sont pas allées à leur terme » :

« Le processus DDR n'est pas allé à son terme. C'est pourquoi il y a eu l'ADDR après ! Et même l'ADDR, sur les chiffres, on peut en parler ! On se targue sur beaucoup de choses. Mais la question que je pose et qu'on trouve embêtante, est-ce qu'on sait ce qu'est devenu un ex-combattant depuis 2015 puisque ça s'est achevé en 2015 si mes souvenirs sont bons ! Est-ce que le CNS est à même aujourd'hui d'avoir sa cartographie pour dire que monsieur Coulibaly ou X a été effectivement réintégré ? Et la réintégration, ça veut dire quoi ? Qu'est-ce qu'on met dans la réintégration ? C'est un package financier qu'on lui donne. On lui donne 500 000 FCFA [environ 760 euros], vas débrouilles toi avec ! Et une fois qu'on a donné cet argent, comment on s'assure que ce monsieur s'est engagé dans un processus de reconstruction ? On n'en sait rien ! Et on avance des chiffres !⁶¹² »

Pour de nombreux anciens employés de ces structures, le manque de suivi est la cause de l'état sécuritaire instable du pays :

« Il y a certains qui étaient en relation avec la fameuse ADDR, qui ont servi de points focus qui en réalité sont laissés pour compte ! Parce qu'ils estiment que cette réintégration a été faite à moitié. On leur donne de l'argent et on dit débrouillez-vous. Mais, il n'y a personne pour leur dire avec cet argent, tu as eu à faire quoi ? Si tu as eu des difficultés pour être par exemple vulcanisateur, voilà comment il faut faire ! Pour les différents métiers ; pour les orienter sérieusement et puis faire un suivi. Ça, ça n'a pas été fait. Donc ces jeunes qui ont ce sentiment qu'on s'est un peu débarrassé d'eux ! On leur a donné de l'argent.⁶¹³ »

Par ailleurs, on a pu observer une inadéquation entre les projets proposés aux démobilisés et leurs attentes et expériences antérieures qui ont entravé leurs chances de réussites selon certains. Des bénéficiaires ont en effet « *accepté le projet, bon gré, mal gré*⁶¹⁴ ». En effet « *des ex-combattants admettent avoir adhéré à des projets de réinsertion qui ne correspondaient pas à leur choix*⁶¹⁵ ». Ainsi, un ancien employé du PNRRC se souvient de vagues de démobilisés orientés vers des projets de transport de personnes et de marchandises grâce aux motos et tricycle (nous reviendrons sur les tricycles dans le chapitre 4). Il soupçonne même des malversations à l'origine de ces orientations. Fofana explique qu'ils sont « *souvent obligé de revoir plusieurs fois son choix et dans bien des cas, il essaie de s'accommoder d'une*

⁶¹² E – 84 avec un ancien employé de la CNDDR, entretien cité

⁶¹³ E – 84 avec un ancien employé de la CNDDR, entretien cité

⁶¹⁴ FOFANA, Moussa. « Réintégration socioéconomique des ex-combattants des forces nouvelles trajectoires risquées pour jeunes à risque ». *Op. cit.* p. 158

⁶¹⁵ *Ibid.* p. 157

activité qu'il n'envisageait pas de pratiquer au départ. Cette attitude se comprend aisément d'autant plus qu'il existe une réelle pression sur les programmes de réinsertion tandis que les ex-combattants ne bénéficient que d'une unique tentative de réinsertion économique. Il n'y a pas de deuxième chance quand bien même le projet échoue du fait prometteur. Quand c'est malgré lui que le démobilisé intègre un projet, la vente du kit de réinsertion s'inscrit dans la suite logique des pratiques qui ont cours dans ses stratégies d'insertion dans le tissu économique. La plupart des démobilisés qui projettent de vendre leur kit justifient cet acte par le souci de se constituer un capital suffisant pour démarrer une autre activité génératrice de revenus plus conforme à leur projet de vie⁶¹⁶ ».

Enfin, les longues périodes d'attentes pour être pris en charge par les programmes de DDR et la pression sur les programmes de réinsertion et les ex-combattants ont également favorisé le fait que certains démobilisés acceptaient des projets qui ne répondaient pas totalement à leurs attentes, comme l'indique un ancien employé du PNRRC :

« À un moment donné, j'ai eu le sentiment qu'on orientait les ex-combattants vers le choix des motos, les tricycles. Ça donnait même à croire qu'ils avaient un marché de motos qu'ils entretenaient. Mais, en tout cas, c'est comme cela que ça fonctionnait. C'est comme si quand on vient vers les ex-combattants, on leur dit il faut leur parler de motos parce que c'est ce qu'on peut leur donner facilement. Donc finalement, il y avait un problème d'orientation. C'est pourquoi je dis si c'est tout le monde qui avait besoin de moto ? D'où la question de la pertinence.⁶¹⁷ »

D'autres questionnent les échecs et se demandent s'ils ne sont pas dus à l'inadéquation avec leurs expériences antérieures au conflit. Ici se pose la question de l'analyse de leurs besoins et trajectoires sur le long court. Enfin, le manque d'expérience des ex-combattant.e.s dans certaines activités a eu un rôle certain sur les succès et échecs divers.

« Il y a eu beaucoup d'opportunités qu'ils ont eues, mais je me dis quelque part, ça n'a pas marché parce que ce n'était pas leur activité de base avant d'être là dans la rébellion qu'elle était son passé ? Et malheureusement je ne sais pas si c'est un complexe souvent ils ont des complexes de retourner dans leur passé pour certains [...] Mais malheureusement la grande majorité ont été trop ambitieux, certains se sont lancés dans l'élevage, ils n'ont jamais fait d'élevage, ils sont très impatients, l'élevage il faut investir, investir jusqu'au bout pour avoir. Et malheureusement, quand ils commencent à bouffer l'argent les poulets n'ont plus de quoi manger, on a plus de quoi les soigner et c'est la catastrophe.⁶¹⁸ »

⁶¹⁶ *Ibid.*p. 158

⁶¹⁷ E – 100 avec NDI, entretien cité

⁶¹⁸ E – 122 avec président du REMCI, entretien cité

3) Le DDR, c'est le temps des rétributions : entre corruption et espoir de récompenses pour service rendu

Pour de nombreux anciens employés d'institutions en charge du DDR et pour de nombreux/ses ex-combattant.e.s, certain.e.s ont usurpé l'identité combattante en soudoyant des chefs de guerre pour être ajoutés sur les listes fournies aux programmes de DDR. Par ailleurs, certains chefs de guerre ont également été accusés d'ajouter des membres de leur famille et entourage sur les listes bien qu'ils n'aient jamais participé au conflit, parfois au détriment de « vraie. s » combattant.e.s. Enfin, un autre acteur de la corruption sont les agents du DDR qui selon certains témoignages, réclamaient parfois des pots-de-vin pour accélérer les procédures, ou ajouter des noms dans le système. Beaucoup ont critiqué le manque de transparence des processus, leur lenteur, etc. Ainsi, « *il est admis dans le milieu des candidats aux projets de réinsertion qu'il faut "donner quelque chose" à certains responsables locaux pour être retenu*⁶¹⁹ ». L'extrait ci-après en témoigne :

« La crédibilité la base ! Parce qu'on profilait qui ? Est-ce que ceux qu'on profilait étaient de véritables ex-combattants ? Parce qu'on peut se poser la question. Vous savez quand c'est comme cela, on disait à d'autres venez, vous avez un filet de sécurité de 500 000 FCFA [environ 760 euros] qu'on donnait à l'époque, je ne sais plus trop. Donc il y en a qui mettaient leurs parents dedans. On dit bon, on a besoin d'un tel nombre, on a une cagnotte là. Et puis, vous avez quelqu'un, à un moment donné, que ce soit un ex-chef de guerre ou quelqu'un qui est dans le système qui dit moi j'ai deux personnes à intégrer. Mais ces personnes ne sont pas des ex-combattants ! Mais, ils viennent profiter d'un système qui est mis en place. C'est-à-dire, ils sont chômeurs. On a eu des cas comme cela aussi. Vous savez c'est des risques liés au processus DDR ; c'est comment identifier l'ex-combattants, les critères de l'ex-combattant, c'est quoi ? Qui les définit et je reviens sur la question de la cartographie. Est-ce qu'il y a une cartographie des ex-combattants ? Est-ce que cette cartographie est fiable ? Et pour qu'elle soit fiable, quels sont les critères ? Ça aussi, il faut y réfléchir ! est-ce qu'il faut associer systématiquement une appréciation extérieure ? Ça peut être les Nations Unies, etc. donc tout cela, ça reste aussi à préciser et à améliorer !⁶²⁰ »

Comme précisé dans le chapitre 1, les combattant.e.s rebelles ont indiqué avoir rejoint volontairement le groupe armé en mettant particulièrement en avant les motifs politiques et idéologiques. Néanmoins, dans le cadre du post conflit et face à l'enrichissement des chefs de guerre et des collaborateurs de la rébellion, une grande partie des combattant.e.s rebelles semblent être « *dans une posture explicite d'attente d'une récompense pour service rendu. D'ailleurs, ils conçoivent cette récompense comme un dû et la réclament de plus en plus ouvertement. Cette réclamation des démobilisés visiblement mécontents contient des*

⁶¹⁹ FOFANA, Moussa. « Réintégration socioéconomique des ex-combattants des forces nouvelles trajectoires risquées pour jeunes à risque ». *Op. cit.* p. 160

⁶²⁰ E – 84 avec un ancien employé de la CNDDR, entretien cité

menaces à peine voilées qui n'excluent pas le recours aux armes et la remise en cause de la paix sociale et de la sécurité. La nouvelle compétence acquise avec le maniement des armes est quasiment brandie par eux comme une menace dont on doit préserver la société en leur trouvant d'autres occupations dans cette période post-conflit⁶²¹».

Dans les chapitres 4 et 5 on verra comment les ex-combattant.e.s rebelles s'organisent et revendiquent ce à quoi ils estiment avoir droit. Néanmoins, estime Fofana, « *ces soulèvements pour réclamer "quelque chose", ont été contenus à la fois par la mise en place diligente de projets de réinsertion et surtout par l'instauration d'un climat de terreur dissuasive au sein des révoltés. Les cas d'emprisonnement, d'enlèvement et de disparition dans les rangs des meneurs des soulèvements ont en effet dissuadé les démobilisés révoltés, mais on ne saurait dire pendant combien de temps (...) l'idée de la récompense semble s'imposer comme une condition incontournable pour la "démobilisation totale" du jeune combattant⁶²²».*

Conclusion

En conclusion, cette analyse critique du processus de DDR en Côte d'Ivoire met en évidence le fonctionnement de cette institution, sa portée d'action ainsi que ses limites, tout en soulignant son influence tant sur le plan institutionnel que sur le plan individuel. La chronologie révèle plusieurs problèmes auxquels le DDR ivoirien a été confronté, notamment l'influence des anciens chefs rebelles sur les décisions hiérarchiques, leur permettant ainsi de maintenir un contrôle sur les bénéficiaires du processus. Plutôt que de démanteler les réseaux de l'ancienne rébellion, le DDR a souvent favorisé l'intégration des ex-combattants dans ces mêmes réseaux, ce qui peut avoir des répercussions sur la stabilité future du pays. En outre, le manque de transparence dans la distribution des ressources et la mise en place de pratiques clientélistes ont eu un impact significatif sur les résultats du DDR, mais également sur la formation d'un nouveau groupe social composé des démobilisés. Le prochain chapitre examinera comment les programmes de DDR ont contribué à façonner l'identité des ex-combattants ivoiriens, en mettant l'accent sur les pratiques bureaucratiques mises en œuvre lors de ces opérations. Cette exploration approfondie permettra d'analyser le pouvoir institutionnel du DDR et ses effets sur les individus concernés. En comprenant les liens entre le processus de DDR et la construction identitaire des ex-combattants, nous pourrons mieux appréhender les enjeux de la réintégration post-conflit en Côte d'Ivoire et ses implications à long terme pour la consolidation de la paix dans le pays.

⁶²¹ FOFANA, Moussa. « Réintégration socioéconomique des ex-combattants des forces nouvelles trajectoires risquées pour jeunes à risque ». *Op. cit.* p. 160

⁶²² *Ibid.*

À suivre ainsi les modalités concrètes et les stratégies des acteurs du DDR, on saisit déjà combien ce processus a joué un rôle crucial dans la formation et la reconfiguration des identités des ex-combattant.e.s. La bureaucratie autour du DDR, par son opacité et ses ambiguïtés, a alimenté les tensions autour des définitions légitimes de ces identités, en particulier sur la question de savoir qui était considéré comme « méritant » la réinsertion. Ce système influençait non seulement les trajectoires de vie individuelles, mais contribuait également à former des identités collectives, parfois en renforçant des réseaux clientélistes et des hiérarchies basées sur l'expérience militaire ou le rang. La multiplicité des acteurs impliqués, des commandants rebelles aux institutions internationales, a ajouté une autre couche de complexité. Les ex-combattant.e.s se retrouvaient souvent pris entre des discours et des pratiques divergentes, ce qui a conduit à un sentiment d'incohérence et de marginalisation. En définitive, le DDR, loin d'être un processus « neutre » comme le rappelle Nathalie Duclos, a été un terrain fertile pour la négociation, la contestation, et finalement, la formation des identités sociales et politiques de l'après-guerre. Le chapitre qui suit propose de pénétrer plus avant dans cette fabrique sociopolitique des identités ex-combattantes par le processus de DDR pour comprendre pleinement les dynamiques de la réinsertion et de la reconstruction post-conflit.

Chapitre 3 : Fabriquer l'ex-combattant.e rebelle : les déterminants institutionnels et sociopolitiques de la construction de l'identité ex-combattante par le DDR en Côte d'Ivoire

Dans ce chapitre, je propose d'étudier la construction des identités ex-combattant.e.s et la création de nouvelles catégories sociales dans la société postconflit ivoirienne à travers les institutions en charge des programmes de DDR. Je m'interroge donc sur les « transformations des statuts sociaux⁶²³ » produites par la période post conflit et sur les changements qui s'opèrent dans la construction des catégories sociales. En effet, comme le souligne Nathalie Duclos, « des catégories nouvelles apparaissent après la guerre qui sont le produit de la guerre, d'autres sont simplement transformées par elle⁶²⁴ ».

Je souhaite montrer comment les identifications et les assignations « imposées » dans le cadre de politiques publiques de sortie de crise, en particulier les programmes de DDR des ex-combattant.e.s, participent à la construction d'une identité ex-combattant.e en Côte d'Ivoire. Il s'agit d'étudier les mécanismes par lesquels l'État ivoirien et les institutions internationales ont participé à fabriquer l'identité de démobilisé dans le pays à travers des pratiques et des productions bureaucratiques. Dans ce cadre, on verra comment les pratiques bureaucratiques telles que les processus de définition, de catégorisation, de classification et d'identification des ex-combattant.e.s, produites par les programmes de DDR mis en place par l'État ivoirien et soutenus par les bailleurs de fonds internationaux, participent à la construction d'une identité ex-combattante. Ces différentes pratiques bureaucratiques concourent, en effet, à la création d'une nouvelle catégorie sociale en Côte d'Ivoire qui sert de base à la construction d'un groupe social, lui aussi nouveau, bien que ses membres partagent souvent des parcours biographiques communs antérieurs au post-conflit, voire même à leurs engagements au sein de la rébellion : habitant le même quartier et/ou la même cour commune, liens familiaux, membres des mêmes « grins » de thé, engagement dans des mouvements sociaux estudiantins (FESCI) ou partis politiques similaires (RDR). Les démobilisé.e.s se forgeant ainsi, selon mes recherches une identité et une conscience sociale propres et en constante renégociation — que j'étudierai davantage dans le chapitre 4).

⁶²³ MARCHAL, Roland et Christine MESSIANT. *Les chemins de la guerre et de la paix. Fins de conflits en Afrique orientale et australe*. Paris : Karthala, 1997. p. 8. En ligne : <https://www.cairn.info/les-chemins-de-la-guerre-et-de-la-paix--9782865377497.htm> [consulté le].

⁶²⁴ DUCLOS, Nathalie. « Introduction ». *Op. cit.* p. 20

J'analyserai dans un premier temps les différentes étapes du DDR telles que mises en place en Côte d'Ivoire. Puis j'étudierai les effets de la bureaucratisation de ces programmes sur les ex-combattant.e.s. Je cherche dans ce cadre à répondre aux questions suivantes : comment les autorités nationales et internationales à travers les programmes de DDR ont-elles assigné les (ex)-combattant.e.s ivoirien.ne.s dans des catégories qui permettent de déterminer leurs droits et leurs obligations ? Quels sont le rôle et l'influence des programmes de DDR mis en place en Côte d'Ivoire sur les ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s ? Quels liens existent-ils entre l'identité de papier et l'identité réelle chez les *démos* ivoirien.ne.s ?

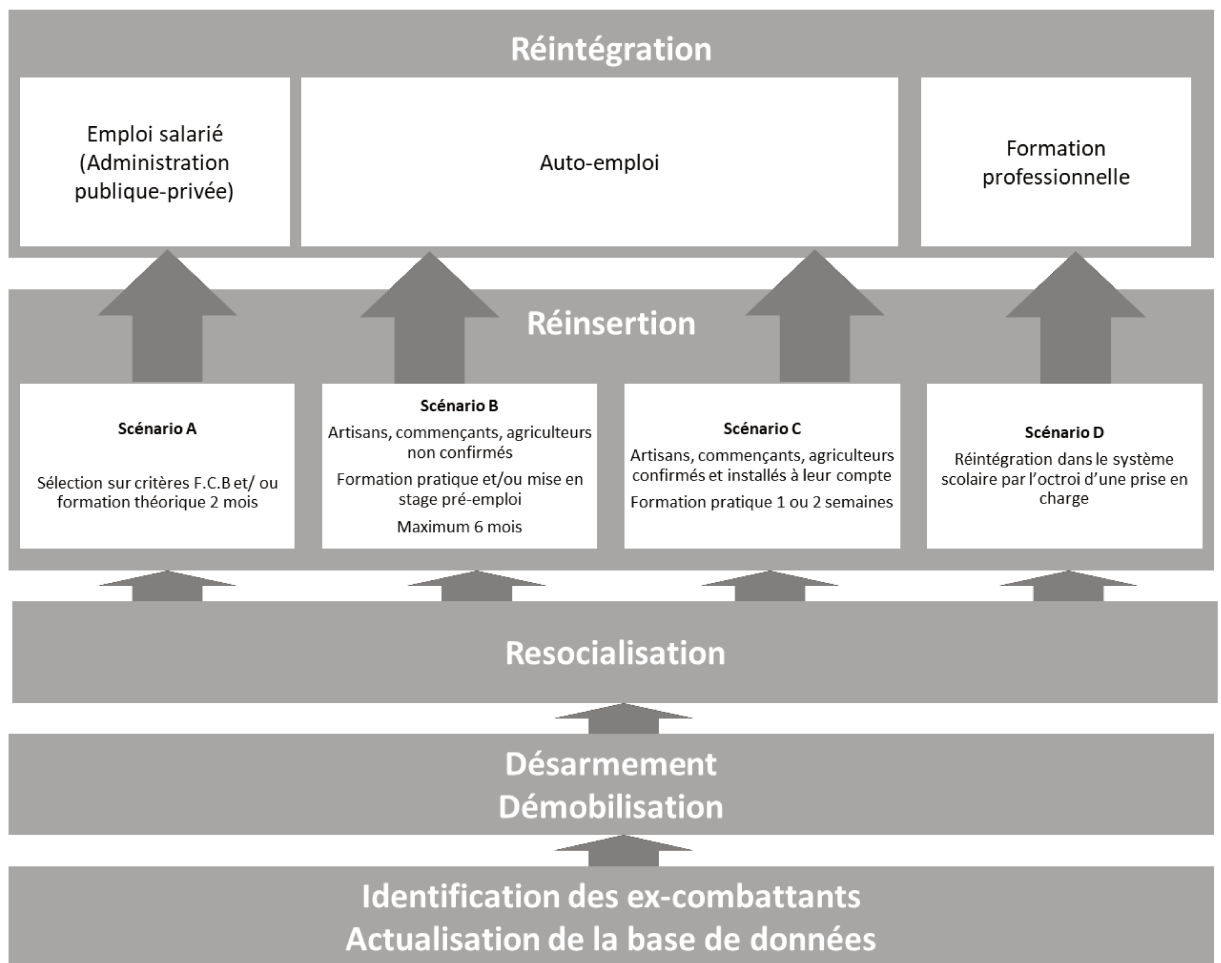
A - Le parcours bureaucratique de l'ex-combattant.e : l'identification, au cœur de la fabrique de l'identité ex-combattante

Les opérations de DDR sont des interventions standardisées, planifiées et séquencées. Elles visent spécifiquement le retour à la vie civile des combattant.e.s. en les détournant de la violence et en leur proposant des solutions alternatives. Les politiques de DDR résultent d'une production avant tout administrative et bureaucratique. Dans tous les pays où elles sont appliquées, elles s'illustrent par la création de documents politiques et organisationnels, de procédures de recensement, d'identification et de fichage des populations, la création et la mise à jour de registres et de bases de données... En Côte d'Ivoire, ces institutions ont contribué à la diffusion de normes, de standards, de pratiques et procédures rationnelles légales dans la société post-conflit. On peut les qualifier de « machinerie bureaucratique⁶²⁵ ». Cette bureaucratisation institutionnelle résulte en partie de l'influence des acteurs du développement et autres partenaires et bailleurs de fonds qui ont encouragé l'État et les différentes parties prenantes au conflit (y compris les forces rebelles) à s'institutionnaliser et s'organiser. Mais pas seulement. Pour analyser plus finement le phénomène de bureaucratisation par le « haut » sous l'effet des politiques de DDR en Côte d'Ivoire, je pars de l'hypothèse d'une co-construction exogène et endogène des politiques de DDR.

Ces programmes comportent différentes phases interdépendantes, présentées ci-après à travers un schéma qui illustre le parcours de l'ex-combattant.e selon les procédures de l'ADDR.

⁶²⁵ *La cité bureaucratique post-conflit en Côte d'Ivoire*. En ligne : <https://www.dhi-paris.fr/fr/recherche/projekte-kurzzeit-ehemalige/la-cite-bureaucratique-post-conflit-en-cote-divoire.html> [consulté le 20 septembre 2023].

Figure 13 : Parcours de l'ex-combattant.e en Côte d'Ivoire à partir de 2012



Source : ADDR, 2015

Dans ce chapitre, j'analyserai ces différentes phases sous le prisme de la bureaucratisation afin de mettre en exergue les processus qui concourent à la construction de l'identité ex-combattante en Côte d'Ivoire.

L'identification des ex-combattant.e.s constitue la base du processus de DDR ivoirien. Le concept d'identification « *permet de travailler les relations sociales et les formes de domination qu'elles induisent*⁶²⁶ » comme le rappelle Martine Kaluszynski. L'identification est dans ce cadre, considérée comme « *une technique de domination conçue pour faciliter la surveillance des personnes et elle intègre en signifiant une ou des appartenances communes et*

⁶²⁶ KALUSZYNSKI, Martine. « 1 - Citoyenneté et identité en République ». *Op. cit.* p. 138 Voir également les travaux du groupe de recherches ANR PIAF : AWENENGO DALBERTO, Séverine et Richard BANEGAS. « Citoyens de papier : des écritures bureaucratiques de soi en Afrique », *Genèses*. 2018, vol.112 n° 3. p. 3. ; DALBERTO, Séverine Awenengo et Richard BANEGAS (eds.). *Identification and citizenship in Africa: biometrics, the documentary state and bureaucratic writings of the self*. 1 Edition. Abingdon, Oxon ; New York : Routledge, 2021. 1 p. ; voir également NOIRIEL, Gérard. « L'IDENTIFICATION DES PERSONNES ». p. 10.

*les droits qui y sont afférents*⁶²⁷ ». L'identification des ex-combattant.e.s pendant les processus de DDR en les classant dans différentes catégories suivant différents critères a eu un pouvoir performatif et a abouti à la stigmatisation et marginalisation des membres de cette nouvelle catégorie⁶²⁸ dans certains cas. Ces classifications participent à la création de catégories, qui sont « *des ensembles qui sont nommés et dont les membres doivent porter des signes permettant de les repérer et de vérifier leur classement*⁶²⁹ » telles que les cartes de démobilisés ou les récépissés du combattant (Cf figures 19 et 20 ci-après).

À l'instar de Nathalie Duclos qui travaille sur les ex-combattants du Kosovo⁶³⁰, mon hypothèse était que les politiques/programmes de DDR ne sont pas neutres, mais au contraire contribuent « *à la construction et/ou à l'évolution de certaines catégories au sein des sociétés récipiendaires : ex-combattants, bénéficiaires de programme de réinsertion, etc.*⁶³¹ ». J'observe comme elle que ces programmes « *contribuent à sédimenter des catégories en cours de constitution qui parfois dans l'après-guerre auraient pu se diluer et/ou être rabattues sur une autre catégorie*⁶³² ». En effet, les institutions en charge des opérations de DDR en Côte d'Ivoire ont joué un rôle majeur dans les constructions identitaires ex-combattant.e.s.

Gérard Noiriel explique que « *les identités individuelles et collectives résultent d'un processus d'identification qui met aux prises des acteurs dont les uns disposent du pouvoir de nommer les autres, de les catégoriser (donc de les "mettre à part"), de fixer les éléments considérés comme "essentiels" dans l'identité d'une personne, en isolant certaines de ses caractéristiques au détriment des autres*⁶³³ ». Il complète en indiquant que « *les premières mesures d'identification totale, combinant dossier individuel et fichier central, ont d'abord été appliquées dans l'armée, pour traquer les déserteurs*⁶³⁴ ». Par ailleurs, « *l'institution militaire a été la première à découvrir que l'on ne pouvait pas "gouverner" des individus dont on attend un service uniquement par la répression. En accordant une pension à ses anciens soldats, elle les encourageait à solliciter eux-mêmes leur identification au sein d'une catégorie d'"ayant*

⁶²⁷ MARTIN, Denis-Constant et Le Groupe IPI. « Écarts d'identité, comment dire l'Autre en politique ? » *Op. cit.* p. 38

⁶²⁸ LORCERIE, Françoise et Françoise ALAMARTINE. *L'école et le défi ethnique: éducation et intégration*. Issy-les-Moulineaux [France]; Institut national de recherche pédagogique : Paris : ESF ;, 2003.

⁶²⁹ MARTIN, Denis-Constant et Le Groupe IPI. « Écarts d'identité, comment dire l'Autre en politique ? » *Op. cit.* p. 37

⁶³⁰ DUCLOS, Nathalie. *Spoilers ou intermédiaires de la paix ?*. *Op. cit.* p. 31

⁶³¹ *Ibid.*

⁶³² *Ibid.*

⁶³³ NOIRIEL, Gérard. « Chapitre 1 - L'identification des personnes » *Du papier à la biométrie : identifier les individus*. Paris : Presses de Sciences Po, 2006, p. 32. En ligne : <https://www.cairn.info/du-papier-a-la-biometrie-identifier-les-individus--9782724609891-p-29.htm> [consulté le 22 mars 2023].

⁶³⁴ *Ibid.* p. 35

*droit” qui inaugure l’État social contemporain*⁶³⁵ ». Les processus de DDR semblent opérer de manière similaire à travers l’identification volontaire d’individus dans le but de bénéficier de prestations socioéconomiques dans le cadre des projets de réintégration.

1) La définition de l’ex-combattant.e par le DDR : étape clé de la fabrique de l’identité ex-combattante

Ma principale interrogation de départ était de déterminer qui peut être considéré comme un.e ex-combattant.e dans le contexte ivoirien et selon quels critères. Comme le souligne Magali Chelpi, en Côte d’Ivoire, « *la notion de combattant n’est pas si simple, et l’obtention du statut d’ex-combattant est un enjeu. À l’instar de tant d’autres, le processus DDR a peiné à intégrer la diversité de profils des ex-combattants et la fluidité des appartenances, préférant une approche “simple” par catégories. Certains ont été inclus dans le processus et d’autres exclus de manière souvent très arbitraire. Au sein d’une même famille par exemple, des membres pouvaient se trouver retenus et pas d’autres, bien que tous aient exercé les mêmes tâches de soutien aux forces*⁶³⁶ ». Entre 2002 et 2011, j’ai constaté une évolution du profil type des combattant.e.s, en lien avec les transformations induites par l’évolution de la crise. Les différentes institutions chargées des opérations de DDR ont donc modifié les critères de classification des ex-combattant.e.s au fil du temps.

Il est central de définir la catégorie de combattant pour pouvoir traiter les individus qui la constituent. Dans ce cadre, l’influence des relations de patronage et de dépendance des ex-combattant.e.s vis-à-vis de leur « ancienne » chaîne de commandement au sein de la rébellion dans le processus de reconnaissance des ex-combattant.e.s est crucial. En effet, pour être intégré dans le dispositif, l’une des conditions primordiales était d’être reconnu.e en tant que combattant.e par le commandant ou chef du groupe d’appartenance (voir Chapitre 2). Ainsi, dans le cadre des opérations menées par le PNRRC dès 2007, c’était ce chef qui déterminait qui pouvait être considéré ou non comme ex-combattant.e, lorsqu’il transmettait les listes aux autorités en charge du DDR. Un ancien employé du PNRRC en témoigne :

« Moi, j’avoue qu’au PNRRC, pour nous, était ex-combattant, celui qui avait pris les armes. Ensuite qui avait été reconnu comme tel par un chef militaire, certifié comme tel par l’État-major des FN. Pour nous, c’était des critères essentiels. Maintenant, avec les membres de groupes d’autodéfense, c’était encore difficile de pouvoir déterminer. Mais ce que je sais, le référent le plus sûr c’était le chef de guerre parce qu’il y avait les Mao Gloféhi [ex-chef milicien

⁶³⁵ *Ibid.*

⁶³⁶ CHELPI-DEN HAMER, Magali. « Les tribulations du dispositif Désarmement, démobilisation et réinsertion des miliciens en Côte d’Ivoire (2003-2015) ». *Op. cit.* p. 211

pro-Gbagbo, chef du Front de libération du grand ouest (FLGO)]. C'était ceux-là qui quand même aidaient à pouvoir reconnaître les différentes entités.⁶³⁷ »

Un autre ancien employé du PNRRC, justifie le recours aux chefs comme suit :

« Comment vous, vous allez gérer et savoir si c'est vrai ou si c'est faux ? Nous, on ne peut pas gérer. C'est lui le chef qui a recruté ses gens. C'est lui qui fournit une liste s'il a mis ses frères, ses cousins qu'est-ce que nous nous pouvons dire ? Rien. Il peut avoir recruté ses frères et cousins et les inscrire sur la liste ce n'est pas l'État ivoirien qui a recruté ces gens. Ce sont des individus. C'est juste pour apaiser les tensions que l'État est obligé de les prendre en compte. Donc s'il y en a [des ex-combattant.e.s] qui disent qu'il y a des frères, des cousins nous ne pouvons pas gérer ça et sachez que ces gens-là aussi, ils [certains de ceux qui colportent, rapportent ces accusations, principalement membres d'associations d'ex-combattant.e.s] aiment mentir. [rire] Faites donc attention, ils peuvent beaucoup mentir, parce que, eux... en réalité, quand on prend et que lui, il a déjà 50 ans et ne répond plus aux critères de l'âge, quand on va prendre quelqu'un d'autre qui répond aux critères de l'âge, il va estimer que lui aussi, on doit le prendre.⁶³⁸ »

Cette citation met en lumière les difficultés rencontrées dans le processus de classification des ex-combattant.e.s en Côte d'Ivoire et la prise en compte de leurs revendications. Les tensions politiques et les intérêts personnels peuvent influencer le recrutement et l'inclusion dans la liste, ce qui complique davantage la tâche de déterminer qui est légitimement qualifié comme ex-combattant.e. Ce processus subjectif grandement dépendant des chefs de guerre est influencé par la corruption et les petits arrangements entre les parties prenantes. L'ancien employé du PNRRC explique à ce titre que les chefs intégraient de « faux » ex-combattant.e.s dans les listes pour deux principales raisons. En premier lieu, il s'agissait pour certains chefs d'un moyen d'enrichissement :

KD : « Mais à qui vous demandiez de faire les listes ?

C'était le Centre de Commandement Intégré. Et puis heu ! Vous allez m'obliger, m'amener à dire trop de choses ; ce que je vais vous dire, c'est qu'il y a des gens [des fraudeurs] qui se sont infiltrés et bon nombres qui n'étaient pas des ex-combattants parce qu'ils se disent tout simplement qu'il y aura de l'argent à la fin, ça, c'est la première raison. Deuxième raison : celle-là, c'est au niveau des chefs, ceux qui étaient censés être des chefs, certains... toutefois, ont donné de vraies listes certains aussi, vu qu'il y avait le transport à payer pour ces mêmes personnes plus les effectifs sont importants, plus il [le chef] a de l'argent. On leur dit maintenant, comme vous avez menti et qu'il y avait l'argent de transport à donner aux gens, 3 000 FCFA [environ 5 euros] ; donc plus tu as du monde, plus tu as de l'argent ! À cause de cela, ils ont triché on a dit : « bon, OK. Vous avez des indices, envoyez-les-nous ; toi, tu avais tel effectif, envoie-nous les vrais effectifs, on les retire et on enlève ceux qui se sont fait profiler frauduleusement. Il y a eu beaucoup de cas. Fin 2008, j'étais là. Donc, ces chiffres, il va falloir

⁶³⁷ E – 100 avec NDI, entretien cité

⁶³⁸ E – 99 avec un ancien employé du PNRRC-1, Abidjan, 26 février 2019

qu'on vous les explique. Il y a un tableau de chiffres qu'on avait fait ; c'était ça, on pourra vous le donner.⁶³⁹»

Au-delà de l'aspect financier, un autre motif est souligné par mon interlocuteur. Il porte sur les motivations des chefs à exagérer leurs effectifs pour accroître leur pouvoir et leur influence dans le contexte d'incertitude et de défiance de la période post-APO (2007-2010). Ces éléments influençaient de toute évidence certains chefs à gonfler volontairement leurs effectifs :

« Plus son effectif est important, plus il est craint c'est quand même le chef qui gérait ça. Si toi le chef, tu dis que tu as dix personnes, comment tu vas venir demander même de l'aide en disant que toi, tu es puissant dans ta zone. [rire] il y avait donc tellement de paramètres qui rendaient difficile la tâche à tous les niveaux. Au niveau de l'individu, lui il estime qu'il aura un projet. Au niveau du chef lui-même ; il estime que plus lui, il a du monde, plus il est puissant. En dehors même de l'argent. Si le chef dit qu'il a cinq-mille personnes qu'il gère, il est puissant, craint et respecté. Mais il ne dira pas qu'il a trois-cents personnes bien que ce soit ça ses effectifs réels, il va venir dire qu'il a deux-mille, voire trois-mille personnes comme ça, il est craint. N'oubliez pas qu'on faisait le profilage en période de crise. C'est aujourd'hui qu'on s'assoie pour dire ceci ou cela... on pense que les choses devraient être calmes et que tout devait être "propre". Non, il y avait les fusils à côté hein [rire]. Donc, on ne replace pas les choses dans leur contexte et on vous donne des informations qui ne sont pas justes. Les vraies informations, c'est ce qu'en ce temps, pour telle ou telle autre raison, les gens ont fait profiler pratiquement n'importe qui.⁶⁴⁰ »

Les difficultés rencontrées par les institutions en charge du DDR pour obtenir les listes de vrai.e.s combattant.e.s les a incités à mettre en œuvre différentes stratégies. Ainsi, pour remédier aux fraudes et obtenir les véritables listes de combattant.e.s, tout en éliminant les individus qui ne devaient pas être considérés comme ex-combattant.e.s, le PNRRC a réuni les chefs dans un lieu qualifié de « neutre », la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix à Yamoussoukro. L'objectif était d'obtenir des informations plus fiables et de procéder à la sélection appropriée des personnes. En effet, plusieurs agents du PNRCC ont indiqué que lorsque les chefs de guerre étaient avec leurs éléments dans leurs zones respectives, « dans leur biotope⁶⁴¹ », ils étaient « influencés par l'euphorie ambiante⁶⁴² », ce qui ne permettait pas un comptage précis ni l'identification appropriée des personnes.

La séance à Yamoussoukro visait donc à obtenir les listes réelles et les chiffres exacts. Elle s'est déroulée en même temps que le processus de profilage en 2009. À la suite de cette

⁶³⁹ E – 99 avec un ancien employé du PNRRC-1, entretien cité

⁶⁴⁰ E – 99 avec un ancien employé du PNRRC-1, entretien cité

⁶⁴¹ E – 99 avec un ancien employé du PNRRC-1, entretien cité

⁶⁴² E – 99 avec un ancien employé du PNRRC-1, entretien cité

séance, où vingt-quatre mille personnes avaient été profilées, le nombre de cas réellement retenus est passé à moins de la moitié, soit neuf mille cas.

Dans le cadre de l'ADDR à partir de 2012, la *Lettre de politique DDR*⁶⁴³ définit la population cible des opérations de DDR constituée des ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s en ces termes : « *Est ex-combattant tout individu des deux sexes de plus de 18 ans ayant pris part aux combats consécutifs aux événements de septembre 2002 et/ou à la crise postélectorale de décembre 2010 en tant que membre d'un groupe de combat reconnu par l'Autorité administrative de tutelle et qui doit retourner à la vie civile*⁶⁴⁴ ». La *Lettre de politique DDR* est un document stratégique en Côte d'Ivoire pour les opérations de DDR à partir de 2012. Elle « *précise les groupes cibles et met l'accent sur les critères d'éligibilité qui prennent en compte toutes les catégories d'ex-combattants ayant pris part à la dernière crise postélectorale en Côte d'Ivoire*⁶⁴⁵ ».

Un ancien employé du PNRRC raconte notamment que la définition de la lettre de politique DDR est la première définition formalisée. Les précédentes se basaient sur celles produites dans le cadre des différents accords de paix :

« La définition est donnée par « la lettre politique » [datant de 2012].

KD : Mais avant ça, est-ce qu'il y avait des définitions ?

Non, c'est la seule définition. La Côte d'Ivoire n'a pas donné plusieurs définitions. C'est sur la base de "la lettre politique" qu'on a donné la définition, définition qui est restée la même. Mais avant ça, cela ne veut pas dire que les gens ne réfléchissaient pas. "La lettre politique" n'est pas tombée du ciel ; elle est tombée sur des textes déjà écrits, notamment les accords. Dans les différents accords de Ouaga et autres, on définissait qui est ex-combattant. On se comprend ? Non. "La lettre politique" est venue s'emboîter, se greffer sur ce qui était déjà là.

KD : Et au PNRRC par exemple, ils avaient une définition à eux ?

La même que celle de "la lettre politique". Il faut au moins que la personne soit reconnue par un chef en tant qu'un de ces éléments parce qu'il avait des femmes qui n'avaient pas forcément les armes, mais qui préparaient pour les ex-combattants, mais nous, vous avez vu que s'il y a des associées elles ont été traitées toutes au même niveau ici.

KD : ayant pris part", ça veut dire beaucoup de choses "ayant pris part"

Oui, "ayant pris part", ce n'est pas aussi large que ça ; c'est ce que tu viens de définir : soit il est au combat soit il prépare pour la troupe soit tu alimentes, il peut être nommé chauffeur, la plupart avaient des rôles différents.⁶⁴⁶

⁶⁴³ Document de politique qui donne la vision du gouvernement ivoirien sur le DDR et est le cadre unique de travail pour le DDR dans la planification, la formulation, le financement et la mise en œuvre des programmes de réinsertion et de réintégration des ex-combattants.

⁶⁴⁴ GROUPE DE TRAVAIL SUR LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE. *Lettre de politique DDR*. Présidence de la République de Côte d'Ivoire. Abidjan : [s.n.], 2012. p. 10.

⁶⁴⁵ *Ibid.* p. 4

⁶⁴⁶ E – 99 avec un ancien employé du PNRRC-1, entretien cité

La lettre politique de DDR fournit une typologie des ex-combattant.e.s composée comme suit : « *tout individu des deux sexes de plus de 18 ans ayant pris part aux combats consécutifs aux évènements de septembre 2002 et/ou à la crise postélectorale de décembre 2010 en tant que membre d'un groupe de combat reconnu par l'Autorité administrative de tutelle et qui doit retourner à la vie civile*⁶⁴⁷ ». Il s'agit notamment des « *ex-combattants issus de l'armée nationale et de l'ex-rébellion non retenues dans la nouvelle armée (FRCI), ceux déjà identifiés dans les années 2000, mais n'ayant jamais bénéficié d'assistance antérieure, les membres des groupes traditionnels armés, les personnes associées à l'ex-rébellion sans matricule, les ex-membres de milices, groupes d'autodéfense, les ex-combattants étrangers résidant sur le sol ivoirien ; les ex-combattants étrangers sur sol ivoirien non résident à rapatrier ; les ex-combattants ivoiriens exilés à rapatrier*⁶⁴⁸ ». Par ailleurs, les membres de chaque « segment cible⁶⁴⁹ » doivent répondre aux critères d'éligibilité définis par l'institution. Ces critères sont spécifiques pour chaque « segment » même si certains sont communs tels que la participation aux conflits armés suite aux évènements de septembre 2002 et/ou de la crise postélectorale 2010/2011, le fait d'être majeur au moment de l'enrôlement, le fait de ne pas être poursuivi pour crime de guerre par une juridiction nationale ou internationale⁶⁵⁰, à cela s'ajoute un critère de nationalité non exclusif puisque « *les combattants étrangers sur le sol ivoirien*⁶⁵¹ » sont également pris en compte par le programme. Les autres critères sont l'appartenance à un groupe armé dont la chaîne de commandement est reconnue par les structures en charge du DDR, la possession d'une arme ou sa localisation ou la reconnaissance comme combattant par le commandement du groupe d'appartenance comme indiqué précédemment.

Les enjeux de définition des groupes armés jouent un rôle crucial dans ce processus, car ils déterminent les ayants droit aux programmes. La classification des combattant.e.s est donc un dispositif central. Dans le contexte ivoirien, il existait trois catégories de combattant.e.s. La première catégorie regroupe les « FA-FN » (Forces armées des Forces nouvelles), principalement présents dans le nord du pays, représentant l'ancienne rébellion. La deuxième catégorie concerne les « Groupes d'Auto-Défense » (GAD) et les miliciens villageois, proche de Laurent Gbagbo. La troisième catégorie concerne les nouveaux/elles combattant.e.s qui ont émergé en 2010 pendant la crise postélectorale. Certain.e.s d'entre eux/elles étaient

⁶⁴⁷ GROUPE DE TRAVAIL SUR LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE. *Lettre de politique DDR. Op. cit.* p. 10

⁶⁴⁸ *Ibid.* p. 11

⁶⁴⁹ *Ibid.*

⁶⁵⁰ *Ibid.*

⁶⁵¹ *Ibid.*

d'ancien.ne.s « FA-FN », tandis que d'autres se trouvaient déjà à Abobo. Ils/elles sont considéré.e.s comme des « ex-combattant.e.s », car ils/elles ont manipulé des armes, même s'ils n'étaient pas initialement affiliés aux Forces nouvelles dans le nord du pays. À mesure que la situation évoluait et que les forces du nord prenaient le contrôle d'Abidjan, certain.e.s combattant.e.s ont rejoint les FRCI, qui constituaient une nouvelle force armée. De nombreux/ses combattant.e.s se sont rallié.e.s directement à cette nouvelle armée. Les différentes factions ont été regroupées sans distinction, créant ainsi une position commune.

Plusieurs éléments notables sont à souligner. Tout d'abord, les opérations de DDR ivoiriennes se présentent comme inclusives tant du point de vue de l'origine (puisque les combattant.e.s étrangers sont pris en compte), que du genre, puisque « les individus des deux sexes » sont pris en compte, y compris « les personnes associées » qui sont généralement des femmes, et qui dans d'autres contextes (République démocratique du Congo, Sierra Leone, Libéria, etc.) n'ont pas pu participer aux opérations de DDR en tant que combattantes (voir chapitre 6 pour plus de détails) et bénéficiaient d'un statut différencié. Ainsi, dans le contexte ivoirien, la définition de l'ex-combattant.e est plus large que dans d'autres pays. Cependant, la prise en compte des personnes associées et pas exclusivement de celles ayant pris une part « active » aux combats peut s'expliquer par le fait que les combats ont été assez rares dans le contexte ivoirien exception faite du début de l'insurrection en 2002, de certaines périodes et certaines zones, en particulier dans l'ouest du pays et de la crise postélectorale.

Ces définitions sont centrales pour les ex-combattant.e.s tout comme leur identification par les chefs rebelles, car elles conditionnent leur éligibilité ou non à l'obtention du statut d'ex-combattant.e. C'est ce qui doit leur permettre d'intégrer le parcours de DDR et de bénéficier des avantages afférents.

2) Identification des ex-combattant.e.s : la construction des identités ex-combattantes par un « enchevêtrement de logiques identificatoires⁶⁵² »

a) Recensement et profilage : pour « savoir qui est qui »

Après avoir établi la définition de l'ex-combattant.e, l'une des étapes initiales du DDR est de procéder à leur recensement. Le recensement, est l'un des moyens d'identification et de classification central dans le processus d'identification des ex-combattant.e.s ivoirien.e.s. Il sert de base à la répartition des actions publiques et participe à la construction identitaire chez les

⁶⁵² DEBOS, Marielle. « La biométrie électorale au Tchad : controverses technopolitiques et imaginaires de la modernité », *Politique africaine*. 2018, vol.152 n° 4. p. 119.

démos ivoirien.ne.s. Les résultats des recensements effectués à la fois par les structures en charge des opérations de DDR (PNRRC et ADDR principalement) qui se basent notamment sur les listes fournies par les anciens chefs de guerre, les Forces nouvelles et les ex-combattant.e.s eux-mêmes (associations d'ex-combattant.e.s voir chapitre 4) ont des conséquences politiques et sociales multiples. La méthode choisie pour la collecte et la définition des données constituent donc des enjeux politiques et sociaux.

Le « profilage » permet quant à lui de recueillir différentes informations sur les ex-combattant.e.s comme leur statut civil, leur profil socio-économique et leurs besoins et aspirations. Les opérations de DDR apparaissent ainsi comme l'explique Gérard Noirielle comme des « opérations de différenciation, de taxinomie et de nomination qui reposent sur l'identification, car l'autorité doit savoir dans quel ensemble classer les individus, spécifier les critères en vertu desquels sera faite l'identification et décider des noms attribués aux catégories ainsi nommées⁶⁵³ ». Le profilage permet l'identification de l'ex-combattant.e et dans ce cadre, des récépissés sont délivrés (voir figure 14) aux ex-combattant.e.s considéré.e.s comme éligibles, c'est-à-dire répondant aux critères d'éligibilités décrits ci-dessus. Un ancien employé du PNRRC le raconte comme suit :

« Sur le champ, on ne leur délivre pas de carte. C'est un récépissé qu'on leur délivre et ils vont avec le récépissé. Ça, c'est le profilage. Et la carte est remise lorsqu'on passe à l'opération de désarmement et de démobilisation. Ce sont deux opérations totalement différentes. Le profilage a été fait pour avoir la base de données. [...] Un profilage, il faut d'abord mettre des garde-fous. On ne fait pas un profilage comme cela. Il y avait des accords entre les différents groupes cibles. Donc, on demande à tous les chefs de nous envoyer la liste de leurs éléments. Donc les chefs établissent la liste de leurs éléments avec le cachet à l'appui. Et nous, on a ces listes-là. Quand on dit qu'on va faire le profilage dans tel camp, on arrive, on a des éléments qui sont rassemblés. Et nous, on vérifie la liste initiale qui a été transmise. S'il n'est pas sur cette liste-là, les responsables de groupes sont présents ; on confirme avec les chefs qu'il fait partie du groupe [...] Je vais avec eux dans les camps. Et quand on arrive, on installe le dispositif et les éléments viennent par groupe. Et quand il arrive, c'est comme une interview qu'il a avec un ex-combattant en suivant le déroulé qui est sur la fiche en prenant le nom de l'ex-combattant, il lui pose des questions sur sa situation. Il y a plusieurs rubriques : qu'est-ce qu'il faisait avant la crise et après la crise. Et en fin de compte, le niveau d'étude, la situation matrimoniale [...] on a une machine de profilage. Moi-même je faisais la saisie aussi. Quand les agents profileurs remplissent les fiches, ils nous les transmettent aussi. On avait deux machines, et après l'enregistrement, l'individu vient en face de moi et je vérifie aussi. Il s'assoit, je prends sa photo et ses empreintes digitales. Le PNRRC délivrait une fiche et à la fin on coupe le récépissé pour le donner à l'ex-combattant [voir image ci-après].⁶⁵⁴ »

⁶⁵³ MARTIN, Denis-Constant et Le Groupe IPI. « Écart d'identité, comment dire l'Autre en politique ? » *Op. cit.* p. 37

⁶⁵⁴ E – 95 avec un ancien employé du PNRRC-2, Abidjan, 22 février 2019

Figure 14 : Récépissé du combattant délivré par le PNRRC en 2007

DATE : [2007]
SITÉ DE REGROUPEMENT : [] VILLE : KORHOGO
NOM : []
PRÉNOMS : []
N° MATRICULE : [] FDS : []
DATE DE NAISSANCE : 0101 []
FAFN : []

N° IDENT 390 []

BUREAU REGIONAL PNRRC
BUREAU REGIONAL FERKESSE

Source : Photos de l'auteure

Les fameux « récépissés » sont devenus des supports majeurs de l'identification et des revendications des ex-combattant.e.s. En effet, ce document délivré par le PNRRC, l'institution en charge des opérations de DDR dès 2007, regroupe des informations sur l'état civil de l'individu (nom, prénom et date de naissance) et sur son statut de combattant.e (numéro de matricule FDS ou FAFN).

Le système de numéro d'identification attribué par les autorités aux ex-combattant.e.s, également connu sous le nom de matricule, joue un rôle important dans la fixation des identités des ex-combattant.e.s, comme cela sera exploré plus en détail dans les chapitres 4 et 5. Certain.e.s ex-combattant.e.s utilisent en effet ce numéro d'identification pour revendiquer une identité de groupe et un statut, en particulier dans le cadre de mobilisations collectives. Dans le contexte du DDR en Côte d'Ivoire, chaque ex-combattant.e s'est vu.e attribuer un numéro unique qui sert à les identifier. Un ancien employé du PNRRC chargé de la gestion de la base de données racontait que les numéros de matricules composés d'un préfixe et suivi d'une série de zéros et d'une séquence numérique ont été générés de manière arbitraire. Les différents préfixes composés de 2 chiffres ont été générés en fonction de la période de profilage et la zone de recrutement et non du groupe de profilés. Cependant, les profilages ayant été fait par vagues au sein des différents groupes de combattant.e.s, les préfixes générés ont souvent été attribués aux mêmes groupes. L'opération d'attribution des numéros était automatisée.

Ainsi, les matricules commençant par le préfixe « 39 » ont majoritairement été attribués aux ex-combattant.e.s des Forces nouvelles qui ont été les premiers profilés. Certains d'entre eux se réfèrent à cette numérotation en parlant de la « Cellule 39 », pour indiquer qu'ils étaient les premiers à être intégrés dans les « Forces nouvelles des rebelles » en tant que premières recrues (voir chapitre 5). Les jeunes associé.e.s aux FRCI se sont vus attribuer des matricules commençant par le chiffre « 79 » lors du profilage commencé en 2012 suite à la crise postélectorale. Quant aux groupes d'autodéfense, ils étaient majoritairement identifiés par des matricules commençant par les chiffres « 21 » « 22 » ou « 23 ». Un interlocuteur précisait également que tous les ex-combattant.e.s des Forces nouvelles ne portaient pas nécessairement le numéro « 39 ». Certain.e.s peuvent avoir le numéro « 79 » ou d'autres numéros.

Le processus d'attribution systématique de numéros d'identification aux ex-combattant.e.s, utilisant différents préfixes numériques pour distinguer leurs catégories, facilite leur suivi et leur identification lors de la réintégration dans le cadre du DDR. Les matricules jouent un rôle dans la gestion administrative des ex-combattant.e.s, leur fournissant une identité unique tout au long du processus. On verra dans les chapitres 4 et 5 l'importance de ces classements numériques sur les exo et endo identifications des ex-combattant.e.s.

L'après-guerre en Côte d'Ivoire a donné naissance à une diversité de groupes sociaux et de conflits, certains ayant été transformés par cette période et d'autres ayant vu le jour à cette occasion. C'est le cas des ex-combattant.e.s ivoirienn.e.s, qui ont créé dès 2007 des associations de démobilisés (voir chapitres 4 et 5) qui se basent notamment sur les productions bureaucratiques des programmes de DDR pour revendiquer des droits, etc. Ces organisations manifestent leur mécontentement à travers différentes actions collectives telles que des manifestations, des menaces de manifestation, ou encore des blocages de corridors, ce qui est souvent interprété comme un échec de la politique de DDR censée dissoudre leur identité de combattant.e.s. À l'instar de Nathalie Duclos, je considère que « *ce qui se joue dans ces actions collectives, c'est la construction du rapport des ex-combattant.e.s à l'État, de leurs allégeances — ou de leur défiance —, et il nous paraît essentiel d'analyser dans quelle mesure elles sont à l'origine de transactions avec les acteurs étatiques qui permettent une négociation de leur place dans la Cité*⁶⁵⁵ ». Désormais, c'est cette identité de démobilisé qui constitue à leurs yeux un capital symbolique et culturel.

Ainsi, dans le cas de la catégorie ex-combattante, j'observe que les pratiques et matérialités bureaucratiques, notamment la distribution de récépissés du/de la combattant.e

⁶⁵⁵ DUCLOS, Nathalie. *Spoilers ou intermédiaires de la paix ?*. Op. cit. p. 42

produits par les institutions en charge du DDR participent à la « *constitution d'une "identité de papier" qui subsume la diversité des trajectoires combattantes*⁶⁵⁶ ». On note, comme Nathalie Duclos⁶⁵⁷, des individus, femmes comme hommes ayant participé de manières diverses et variées au conflit, à des périodes et zones différentes et pendant des durées variées être labélisés de manière identiques à travers un récépissé unique attestant d'un statut identique d'(ex)-combattant.e y compris certain.e.s non combattant.e.s. Cependant, « *certain.s ex-combattant.e.s ne se verront pas attribuer de carte faute de revendiquer une reconnaissance de leur contribution, comme c'est souvent le cas des femmes ayant participé à la lutte armée*⁶⁵⁸ », mais aussi faute d'appartenir à des réseaux clientélistes (dirigés par d'anciens chefs rebelles notamment) qui leur auraient permis d'être pris.es en compte par les programmes de DDR ou intégré.e.s dans la fonction publique.

Dès lors, « *à la suite de ces distributions de carte, une ligne de démarcation étanche est établie entre non-combattants et ex-combattants, alors même que la différence entre certains d'entre eux pouvait être tenue*⁶⁵⁹ ». Cette différenciation va être accentuée par le statut et les stigmas qui découlent de l'identification en tant qu'ex-combattant.e à travers les dispositifs de retour à l'emploi proposés par les organismes en charge du DDR (voir ci-après et chapitre 4 et 5), par l'octroi de bénéfices matériels, comme des filets de réinsertion ou des droits spécifiques comme l'accès gratuit aux soins médicaux, etc. Aussi, « *les politiques de DDR jouent-elles sur les stratifications de la société récipiendaire, elles-mêmes déjà bouleversées par l'expérience de la guerre, soit en accentuant les processus déjà à l'œuvre à la suite de la guerre, soit en les contrariant*⁶⁶⁰ ». Dans le cas de la Côte d'Ivoire, les politiques de DDR semblent les avoir accentuées.

Ces programmes qui étaient censés diluer l'identité de combattant.e agissent de manière paradoxale en figeant les identités à travers des productions bureaucratiques qui nourrissent des mobilisations collectives (voir chapitre 4 et 5). A ce sujet, Xavier Bougarel qui a mené des recherches sur le postconflit en Bosnie explique que « *la guerre a non seulement recomposé les identités de genre, mais brouillé certaines catégories de l'avant-guerre*⁶⁶¹ ». Il montre qu'il est primordial de s'intéresser « *à la manière dont l'identité combattante, ou plutôt les identités combattantes s'articulent à d'autres identités sociales antérieures à la guerre ou, au contraire,*

⁶⁵⁶ *Ibid.* p. 31

⁶⁵⁷ *Ibid.*

⁶⁵⁸ *Ibid.*

⁶⁵⁹ *Ibid.* p. 32

⁶⁶⁰ *Ibid.*

⁶⁶¹ BOUGAREL, Xavier. « L'ombre des héros : après-guerre et anciens combattants en Bosnie-Herzégovine », *Revue internationale des sciences sociales*. 2006, vol.189 n° 3. p. 518.

émergeant dans le contexte de l'après-guerre⁶⁶² » et que « c'est seulement en tenant compte de ces différents aspects qu'il devient possible de s'interroger sur le rôle que les anciens combattants jouent dans la société bosnienne d'après-guerre, et sur celui qu'ils pourraient éventuellement y jouer. De même, c'est sur cette base qu'il faut réfléchir aux limites de politiques de désarmement, démobilisation et réintégration centrées soit sur la reconversion professionnelle des combattants démobilisés, soit sur le traitement de leurs troubles psychologiques, mais ignorant largement les mémoires et les représentations propres à cette catégorie de la population⁶⁶³ ».

Les pratiques bureaucratiques détaillées précédemment permettent de déterminer et de différencier les droits et les ayants droit des programmes de DDR. Elles participent également à la stigmatisation du groupe d'ayants droit, car « la catégorisation sociale entraîne toujours des discriminations et qu'elle stigmatise ceux qui, victimes de stéréotypes négatifs, sont classés en bas de la hiérarchie⁶⁶⁴ ». C'est ce que j'ai pu observer dans le cas des ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s qui se sentent victimes de discriminations notamment à l'embauche et de stigmatisation. Ces pratiques bureaucratiques possèdent donc un pouvoir performatif et de subjectivation. J'y reviendrai plus loin.

b) « L'ex-combattant.e doit être unique » : l'enjeu des bases de données entre numérisation, construction et biométrisation des identités ex-combattantes

La technologie d'identification biométrique est une technique de reconnaissance et de vérification de l'identité humaine à l'aide de données physiques telles que les empreintes digitales, les traits du visage ou l'iris. Dès 2008⁶⁶⁵, un premier profilage usant de la technologie biométrique est mis en œuvre par le PNRRC dans le processus d'identification et d'enregistrement des ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s à l'instar du processus plus général d'identification des populations dans le pays⁶⁶⁶. Ce profilage biométrique est mis en œuvre par une l'entreprise qui travaillait déjà sur le recensement de la population en Côte d'Ivoire. Le contrat comprenait l'installation de dispositifs de capture d'empreintes digitales et de photos, ainsi que la mise en place d'une base de données centralisée pour stocker les informations

⁶⁶² *Ibid.* p. 522

⁶⁶³ *Ibid.*

⁶⁶⁴ MARTIN, Denis-Constant et Le Groupe IPI. « Écarts d'identité, comment dire l'Autre en politique ? » *Op. cit.* p. 39

⁶⁶⁵ C'est également à cette période, post APO, que la biométrie est introduite en Côte d'Ivoire pour les cartes nationales d'identité. Voir : BANÉGAS, Richard et Armando CUTOLO. *ID Wars. Struggling for Citizenship in Côte d'Ivoire. Op. cit.*

⁶⁶⁶ A ce sujet voir les travaux de Richard Banégas et Armando Cutolo (Livre en cours de finalisation)

biométriques des ex-combattants. En effet, dans le cadre du processus d'identification, les photos numériques et les empreintes digitales des ex-combattant.e.s ont été prélevées et sauvegardées dans la base de données numériques. D'autres informations complètent ces données, notamment concernant le parcours civil et professionnel de l'ex-combattant.e. La base de données contient les catégories suivantes : l'état civil (nom, prénoms, date de naissance, lieu de naissance, noms et prénoms du père et de la mère, situation matrimoniale et familiale), état de santé, des informations professionnelles notamment concernant le parcours professionnel de l'ex-combattant.e.s (qu'est-ce qu'il.elle sait faire ? Qu'est-ce qu'il/elle faisait avant d'intégrer le groupe armé ?), le profil socio-économique, les besoins et attentes professionnels et la confirmation du projet. Plus précisément :

« On regarde d'abord son historique, son parcours, et quelle est son activité ? S'il veut une activité, laquelle et combien de temps il a fait dans son activité ? Maintenant, il y a son choix : quel projet désire-t-il faire lorsqu'il sera démobilisé et puis, on prend des informations sur son appartenance à un groupe : si c'est au groupe des miliciens, si c'est aux "FN", à quel groupe appartient-il ? Quel est son chef hiérarchique ? Si tu es [un] ex-combattant, du coup tu as un chef, et qui est ton chef ? Vous étiez combien dans votre groupe ? Ce sont tant d'informations que nous recueillons. ⁶⁶⁷ »

La base de données est constituée des éléments présentés ci-après :

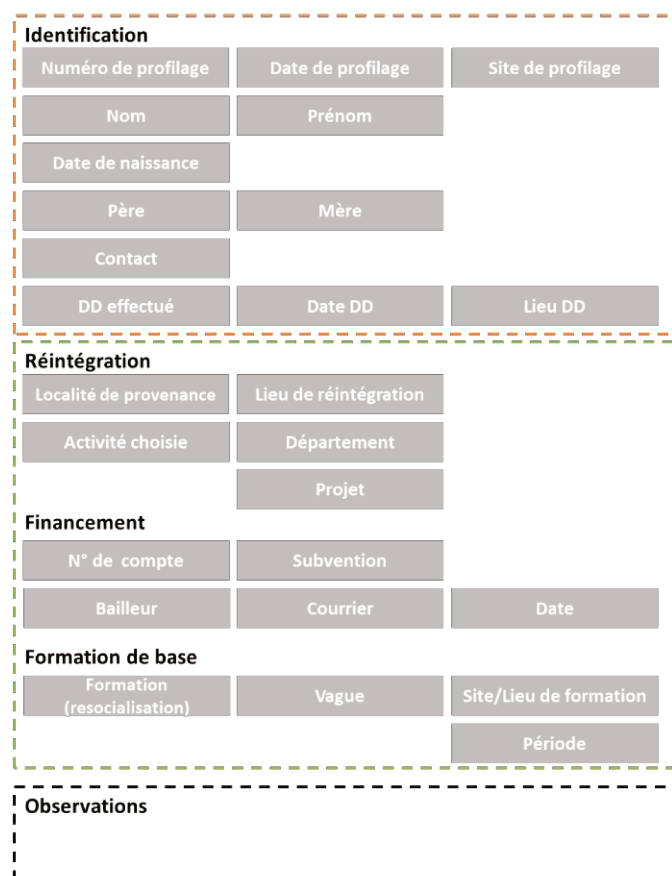
Figure 15 : Base de données

The image shows a digital data entry form for ex-combatants. At the top, there are fields for 'N° Fiche' (21) and 'Site' (Blequin). Below this are fields for 'Nom', 'Prénom(s)', 'Né(e) le' (1977), and 'Réside à'. A 'Superviseur' field is also present. The main part of the form is divided into two main sections: 'Besoins et Attentes professionnelles' and 'Confirmation de projet'. The 'Confirmation de projet' section is further divided into four sub-sections: 'Etat Civil', 'Santé', 'Informations Professionnelles', and 'Profil Socio-économique'. The 'Etat Civil' section includes fields for 'Nom', 'Prénom(s)', 'Né le', 'Nationalité' (COTE D'IVOIRE), 'Père', 'Mère', 'Réside à', 'Sit. Matrimoniale' (CONCUBIN(E)), 'Pays' (COTE D'IVOIRE), 'Sexe' (Masculin/Féminin), 'Numero Pièce', and 'Nature' (EXTRAIT DE NAISSANCE). The 'Profil Socio-économique' section includes 'Nbre d'enfant(s)' (1) and 'Statut Actuel' (GAD). There are also fields for 'Contact du profilé' and 'Telephone du contact'. On the right side of the form, there is a photo of a man and two small icons labeled 'EMP. G' and 'EMP. D'.

Source : Bilan de l'ADDR, 2015

⁶⁶⁷ E – 99 avec un ancien employé du PNRRC-1, entretien cité

Figure 16 : Schéma récapitulant les différentes informations contenues dans la base de données



Source : Schéma de l’auteur

À l’issue de cet enregistrement, le récépissé était délivré puis une carte. Comme ce qu’observe Marielle Debos dans le cadre de l’enregistrement électoral biométrique au Tchad, « *par cette opération de recensement, la population a été inventée et modelée selon des normes standardisées à un niveau macro (dans la base de données) comme à un niveau individuel (sur les cartes distribuées). Le recensement a produit une population répondant aux normes internationales (avec des données biométriques et alphanumériques standardisées) et en a dessiné les frontières (par l’exclusion des étrangers)*⁶⁶⁸ ». On peut ainsi s’interroger sur les effets de l’introduction des technologies biométriques sur les pratiques d’identification des démobilisés et les régimes de vérification des identités ex-combattantes.

L’introduction de la biométrie est présentée par les technocrates du DDR comme une solution pour faciliter l’identification et le suivi tout au long du processus de DDR des ex-combattant.e.s. Ceci, en garantissant que les ex-combattant.e.s reçoivent les prestations auxquelles ils ont droit de manière sécurisée, transparente et unique. Ainsi le recours à la

⁶⁶⁸ DEBOS, Marielle. « La biométrie électoral au Tchad ». *Op. cit.* p. 104

biométrie, dans le cadre des programmes de DDR dès 2008 vise à garantir l'unicité de l'identification des ex-combattant.e.s et éviter les doublons et les fraudes dans leur enregistrement. L'introduction de la biométrie est aussi issue d'un « *désir de transparence et de vérité à travers le corps* ⁶⁶⁹ » en vue d'identifier les « vrai.e.s » ex-combattant.e.s. L'ancien coordonnateur du CCSR raconte à ce sujet, que l'intérêt de la biométrie est de garantir la fiabilité du processus d'identification des ex-combattant.e.s dans un souci d'améliorer l'efficacité du processus. Il indique :

« On a pris les données biométriques parce qu'il y avait beaucoup de problèmes. L'ex-combattant doit être unique. L'ex-combattant c'est quoi ? C'est quelqu'un qui est impliqué dans un combat qui est régi dans un commandement donné. Mais, quelqu'un qui s'adonne à une activité comme ça de façon solitaire, c'est un gangster. Il est toléré parce qu'en tant qu'ex-combattant, il est sous une autorité donnée, reconnue comme partie belligérante d'un conflit. Voilà, de façon caricaturale, ce qu'on dit d'un ex-combattant. Quelqu'un peut être avec un groupe ici et pour une raison ou une autre, il se retrouve avec un autre groupe. Et comme il sait que l'état civil en Côte d'Ivoire n'est pas aussi fiable, aujourd'hui, il se donne un surnom et il s'enregistre avec comme par exemple : Nèguess et quand il se retrouve dans l'autre camp, il se fait appeler : Dufer. Et quand vous mettez tout ça ensemble, vous avez peut-être 101 mille ex-combattants et quand vous croisez les données et le seul élément qui permet d'identifier de fiable les ex-combattants c'était la biométrie. Et vous vous rendez compte que le Neguess et le Dufer, c'est la même personne. Ici, il est habillé en bleu et l'autre côté, il est habillé en rouge ! Il y a eu de nombreux cas comme ça. Il y a d'autre qui ont voulu se présenter deux fois parce qu'ils avaient deux numéros de profilage. Il avait été profilé et enregistré quand il était avec celui-là. Le profilage ne s'est pas fait en un seul temps. Ils sont allés dans les sites où il y avait les ex-combattants pour les profiler. Quand la machine a été de l'autre côté, il s'est retrouvé là-bas aussi pour les profiler, et ainsi de suite. Donc il fallait utiliser ça [la biométrie] pour identifier les personnes de façon unique et éviter qu'il y ait double emploi sur ces différentes personnes. ⁶⁷⁰ »

Un autre d'insister sur la dimension sécuritaire de l'enregistrement biométrique :

« Oui, c'était juste pour la fiabilité et la sécurité. C'était des empreintes digitales. Et c'était ça qui faisait qu'ils avaient peur ! Ils voulaient se munir d'un certain nombre de garanties en ce qui concerne la sécurité de la carte. Il fallait éviter que n'importe qui, n'importe quand viennent se présenter en tant qu'un ex-combattant parce que c'était des cartes qui pourraient être facilement falsifiables. Mais, en mettant l'empreinte, on pouvait savoir si tu as été un jour ou pas parce que pour attester ta qualité d'ex-combattant, il fallait avoir été au moins profilé. Or au profilage, on relève tes empreintes digitales, on prend ta photo. ⁶⁷¹ »

⁶⁶⁹ BARDELLI, Nora. « Entre témoignage et biométrie : la production du "réfugié" au Burkina Faso », *Politique africaine*. traduit par Henri-Michel YERE. 2018, vol.152 n° 4. p. 138.

⁶⁷⁰ E – 86 avec Ago Christian Kouadio, coordonnateur de la CCSR, Abidjan, 18 février 2019

⁶⁷¹ E – 100 avec NDI, entretien cité

Il s'agissait d'éviter les identifications multiples (dédoublonnage), volontaires ou non d'un seul individu, notamment en distinguant les nombreux homonymes comme le rappelle un autre employé du PNRRC :

« Pour éviter les doublons, puisque les noms se ressemblent, surtout dans le nord de la Côte d'Ivoire. Si vous prenez les Coulibaly Mamadou, par exemple, vous en aurez même deux cents ou plus. Dans ce cas, comment faire la distinction entre tous ces Coulibaly Mamadou si ce n'est au moins que par la photo parce que, souvent ils ont les mêmes parents. Il y a même des cas où des Coulibaly Mamadou ont le même père et la même mère hein ! La probabilité n'est pas nulle quand les gens ont les mêmes nom et prénom, parce que souvent ils appartiennent aux mêmes familles et ils portent souvent le même nom et le même prénom. Souvent, d'ailleurs, le même nom et le même prénom que le père. ⁶⁷² »

Il complète :

KD : « Et c'est donc vous qui avez conçu une base de données pour les ex-combattants en Côte d'Ivoire ?

Non, je ne suis pas le premier parce que les bases avaient commencé depuis 2004 quelque chose par-là. Mais, le fonctionnement n'était pas... ils avaient sous-traité avec une structure qui ne maîtrisait pas le terrain et souvent, il faut fournir une requête pour avoir ses propres informations pour travailler, sinon ce n'est pas bon et ce n'est pas opérationnel. C'est pour cela que quand moi, je suis allé, j'ai soumis mon expertise à la structure en disant ce que je peux faire. On m'a fait confiance... et on m'a dit de le faire. J'ai donc repris ce qui était déjà fait, j'ai repris et on a ajouté maintenant... parce que c'est tout un processus. Il y a un premier profilage ; sachez que tout le monde n'était pas confiant donc, ils n'ont pas tous accepté de se faire enrôler, depuis 2004 hein ! Je ne me souviens plus des vraies dates, mais c'est vers 2004. Il y a eu d'abord un premier lot de miliciens et un premier lot des FAFN et comme il n'y avait pas la confiance tout le monde ne s'était pas fait enrôler. Les grosses opérations ont eu lieu en 2008. En ce moment, la base des données a été conçue par SITEL, une structure qui avait déjà fait le recensement en Côte d'Ivoire quelque chose comme ça quoi ! Qui avait été prise pour faire... puisqu'ils avaient déjà fait avec des appareils biométriques et autres. Et maintenant, quand ils ont lancé cette opération, il y avait beaucoup de défaillance. ⁶⁷³ »

De la même manière que l'identification biométrique électorale menée par la SAGEM, on note que le contrat avec la firme responsable de l'enregistrement biométrique des ex-combattant.e.s a été marqué par des controverses. En effet, certaines organisations de la société civile ont dénoncé le manque de transparence dans l'attribution du marché, ainsi que le coût élevé des solutions de biométrie. De plus, des préoccupations ont été soulevées quant à la fiabilité des données biométriques collectées et à la protection des données personnelles des ex-combattant.e.s. Comme le rappelle Nora Bardelli, « ceux à qui ces technologies s'adressent en premier lieu ne sont pas toujours informés des controverses qui traversent la question de l'utilisation de ces instruments de mesure ⁶⁷⁴ ». Sur ce dernier point, un ancien employé du

⁶⁷² E – 99 avec un ancien employé du PNRRC-1, entretien cité

⁶⁷³ E – 99 avec un ancien employé du PNRRC-1, entretien cité

⁶⁷⁴ BARDELLI, Nora. « Entre témoignage et biométrie ». *Op. cit.* p. 140

PNRRC admettait que la prise des empreintes se faisait aussi pour des questions sécuritaires dépassant le cadre du DDR, et sous-entendait une utilisation déviée de celle officiellement prévue et promue. Ainsi, il déclarait :

« On pourrait toujours en avoir besoin dans le cadre de la sécurité, des recherches plus tard...⁶⁷⁵ »

Néanmoins, le recensement biométrique effectué pour le PNRRC a connu de multiples défaillances dues notamment à la vétusté des appareils. En effet :

« Un, les appareils biométriques étaient vieillissants, donc, ils viennent sans pouvoir faire les photos. Les appareils étaient vieillissants et ils ne les ont pas remplacés. C'est le premier gros problème qu'on avait. Le deuxième problème, le système était quelque peu caduc. Il ne prenait pas bien les empreintes digitales. Les photos sont trop claires par rapport aux nouvelles technologies. Puisque ce sont d'anciens appareils qu'ils utilisaient. Je ne sais pas si tu comprends ? Donc quand on a analysé tous ces problèmes, on a voulu remplacer ces vieux appareils et c'est pour cela en disant que moi "je sais le faire et moi, je pourrais le faire..." on a alors fait un appel d'offres pour le choix d'un opérateur qui nous louerait seulement ses appareils, mais pas ses services, et nous avons, nous-même, piloté l'opération.⁶⁷⁶ »

Ainsi, à partir de 2012, l'ADDR a actualisé la base de données du PNRRC en utilisant à son tour les technologies biométriques pour enregistrer les combattant.e.s démobilisé.e.s et collecter leurs données personnelles, telles que leurs empreintes digitales, leurs photos et leurs informations d'état civil. L'utilisation de la biométrie est ainsi devenue une technologie clé pour renforcer la sécurité et l'efficacité des opérations de DDR menées par l'ADDR en Côte d'Ivoire. La base de données de l'ADDR était sauvegardée sur les serveurs du Conseil national de sécurité basé à la Primature, car :

« Pour une question de sécurité et de prudence, il fallait que la base de données soit gérée par une seule personne [...] Vu le contexte, il fallait une seule personne qui ait la base de données et que l'opérateur mère n'en soit pas le titulaire parce que, si on retrouve la base de données quelque part... c'était dangereux, parce qu'on ne sait pas si la crise va se poursuivre ou pas ; or, elle s'est poursuivie. Alors, imagine-toi qu'un camp ait la base de données de l'autre camp ça deviendrait compliqué. Donc, pour une question de sécurité et de prudence, il fallait que la base de données soit en un seul lieu et gérée par une seule personne... le coordinateur du programme, quelques personnes et moi ; là, si ça sort, on sait que la fuite vient de nous. Du coup, c'est donc plus rassurant parce que vous avez la liste des miliciens [camp du Président Gbagbo], vous avez la liste de l'autre camp [les ex-FAFN, les ex-rebelles], vous avez la liste de tous les bords quoi ! Et puis, bon, si quelqu'un d'un camp a ça... et qu'il passe de l'autre côté aussi, nous ne pouvions pas nous permettre de laisser la base de données se balader entre les opérateurs. D'ailleurs, non seulement ce ne sont pas tous les opérateurs qui l'ont, mais on sait qui l'a.⁶⁷⁷ »

⁶⁷⁵ E – 95 avec un ancien employé du PNRRC-2, entretien cité

⁶⁷⁶ E – 99 avec un ancien employé du PNRRC-1, entretien cité

⁶⁷⁷ E – 99 avec un ancien employé du PNRRC-1, entretien cité

En dépit de toutes ces préoccupations et malgré ses ambitions, la biométrisation du DDR en Côte d'Ivoire n'a influencé ni la construction ni l'assignation de l'identité ex-combattante. Elle semble davantage agir comme une « opération cosmétique⁶⁷⁸ » sur le modèle des opérations d'identification des populations avec prise d'empreintes pendant la période coloniale ou dans le cadre des élections⁶⁷⁹.

En réalité, l'introduction de la biométrie semble avoir eu des effets limités sur les fraudes dans le dispositif de DDR en Côte d'Ivoire. Le principal « résultat » est celui d'avoir limité les doublons au moment de l'enregistrement. Finalement, les procédures d'octroi du statut d'ex-combattant.e n'ont pas été modifiées par l'usage de cette technologie, car comme le rappelle Nora Bardelli⁶⁸⁰ dans le cadre de l'enregistrement biométrique des réfugiés maliens au Burkina Faso, « la légitimité de ce statut (réfugié dans son cas ou ex-combattant dans le nôtre) ne peut se prouver ni sur le plan biométrique ni sur le plan biologique⁶⁸¹ ». Comme moi, elle souligne « l'impact limité des technologies biométriques sur les processus d'identification et sur la construction de la catégorie⁶⁸² ». C'est finalement « le dispositif oral et social du témoignage⁶⁸³ » qui a prévalu dans la chaîne de vérification de l'octroi du statut d'ex-combattant plutôt que les données biométriques collectées. En effet, malgré l'usage des technologies biométriques l'identité des ex-combattant.e.s reste saisie par un dispositif d'authentification documentaire et social à travers les témoignages et listes élaborées par les chefs de guerre notamment. Ces dispositifs continuent ainsi de générer des processus de subjectivation. D'autant plus qu'à l'instar des électeurs au Tchad⁶⁸⁴ ou des réfugiés au Burkina Faso⁶⁸⁵, une fois l'enregistrement biométrique effectué, le système de vérification de l'identité des ex-combattant.e.s reposait uniquement sur la lecture des noms et des photographies plutôt que sur la vérification des données biométriques collectées telles que les empreintes digitales. L'utilisation que les démobilisés faisaient des papiers biométriques en atteste (voir chapitres 4 et 5).

⁶⁷⁸ AWENENGO DALBERTO, Séverine, Richard BANEGAS, et Armando CUTOLO. « Biomaitriser les identités? Etat documentaire et citoyenneté au tournant biométrique ». *Op. cit.* p. 18

⁶⁷⁹ DEBOS, Marielle. « La biométrie électorale au Tchad ». *Op. cit.*

⁶⁸⁰ Elle insiste sur le fait que « ces technologies ne sont utiles qu'à authentifier et à fixer des identités elles-mêmes déjà assignées par le dispositif oral et social du témoignage. En effet, aucune donnée biométrique en tant que telle ne peut prouver qu'un individu, parmi d'autres réfugiés, est éligible au statut légal de réfugié. ». Une conclusion similaire peut être tirée de l'usage de la technologie biométrique dans le cadre du DDR ivoirien.

⁶⁸¹ BARDELLI, Nora. « Entre témoignage et biométrie ». *Op. cit.* p. 132

⁶⁸² *Ibid.* p. 123

⁶⁸³ *Ibid.*

⁶⁸⁴ DEBOS, Marielle. « La biométrie électorale au Tchad ». *Op. cit.*

⁶⁸⁵ BARDELLI, Nora. « Entre témoignage et biométrie ». *Op. cit.*

On note également qu'afin de sécuriser et fiabiliser davantage le dispositif de DDR, un comité de vérification avait été mis en place par l'ADDR. Il comprenait l'état-major des FRCI et l'ONUCI et le représentant de chaque groupe armé et l'ADDR en assurait la présidence. Ce comité interrogeait les ex-combattant.e.s sur leurs implications dans les différentes crises, la ou les localités dans lesquelles ils/elles avaient été basé.e.s, l'identité de leur chef, etc. Il y avait également des mécanismes de vérifications tels que des « tests de manipulation d'armes, des interviews croisées, la vérification sur les listes transmises par la chaîne de commandement, la reconnaissance par le commandant d'appartenance et la présentation de documents (ou témoin)⁶⁸⁶ ». Les tests de manipulation d'armes consistaient notamment en des tests de démontage et remontage d'armes, ainsi que des tests de connaissance sur les types d'armes présentées. Un employé de l'ADDR et du PNRRC expliquait :

« Et souvent, dans le discours de l'individu, on le prend par ses propres mots. Il peut dire moi, j'étais sur tel front, on a utilisé telle arme. Et on dit voilà ces armes-là. Montre-nous de quelle arme il s'agit ici. Souvent, on voit que ce sont des choix qui ne concordaient pas. On sait tout de suite que ce sont des menteurs.⁶⁸⁷ »

Un autre complète :

« Quand l'intéressé se plaint, il vient au test. On avait mis au point, avec l'ONUCI un test ; et à celui qui prétend être un ex-combattant on demande de venir passer le test. Il y avait un questionnaire, on va l'interroger sur son supérieur hiérarchique, on va regarder la provenance de ce qu'il dit, puis on voit qui était son chef et dans la mesure du possible, demander au chef s'il le connaissait et voir s'il avait son nom sur les anciennes listes. Tout est donc vérifié. Certains de ceux-là qui se plaignent, comme ils savent que ce sont des mensonges, ils ne viennent même pas au test. Il y avait un coin pour les tests réservés à ceux qui se plaignaient et toi, tu persistes à dire que tu es un ex-combattant, viens donc faire le test. Tout était ouvert. Tu ne vas dire que tu es un ex-combattant et on va te laisser pour compte. Au demeurant, ce n'était même pas nous qui faisons passer le test, c'est l'ONUCI. Ce sont les experts de l'ONUCI qui viennent. Ils te soumettent à un interrogatoire, ils te font passer par les tests. Eux, ils savent qui est ex-combattant. Il y a un code, il y a tout un système qu'ils connaissent.⁶⁸⁸ »

Lors de l'identification, les combattant.e.s sont sensibilisé.e.s et informé.e.s sur les différentes étapes du processus de DDR, en particulier sur les dispositions relatives à la réinsertion et à la réintégration. Ils/elles sont sensibilisé.e.s sur les difficultés de transition de la vie militaire à la vie civile. La réussite de cette étape est importante, car elle vise à prévenir les participant.e.s d'avoir des interprétations incorrectes ou des attentes irréalistes, qui pourraient mettre en péril sérieusement le processus de DDR. Malgré cela, mon étude montre qu'il y a eu

⁶⁸⁶ GROUPE DE TRAVAIL SUR LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE. *Lettre de politique DDR. Op. cit.* p. 18

⁶⁸⁷ E – 95 avec un ancien employé du PNRRC-2, entretien cité

⁶⁸⁸ E – 99 avec un ancien employé du PNRRC-1, entretien cité

de nombreuses incompréhensions entre les combattant.e.s démobilisé.e.s et les institutions en charge du DDR.

La dynamique sous-jacente dans le processus de démobilisation et de réintégration révèle une tension complexe entre l'individuation, et le caractère collectif de l'expérience. En effet, d'une part, le processus de DDR cherche à reconnaître l'unicité et l'identité individuelle de chaque combattant.e⁶⁸⁹, souvent à travers des mesures biométriques ou d'autres moyens d'authentification individuelle. Cette approche représente une logique d'individuation qui prétend isoler et cataloguer chaque individu selon des critères objectifs et mesurables. D'autre part, la réalité du DDR est profondément ancrée dans des affiliations collectives et ne peut ignorer le poids du collectif : les liens tissés pendant la guerre, les affiliations politiques, ethniques ou régionales et les réseaux de patronage. Ainsi, l'illusion biométrique donne naissance à une tension entre unicité et collectif et se heurte à la réalité du DDR en Côte d'Ivoire.

Pour conclure, la définition et l'identification des combattant.e.s permet leur intégration officielle dans le processus de DDR. Il s'agit des premières étapes qui participent à les catégoriser en tant qu'ex-combattant.e.s et construire ainsi leur identité d'ex-combattant.e. Les étapes suivantes du processus de DDR, que sont leur désarmement et leur démobilisation contribuent à figer davantage leur identité d'ex-combattant.e.s comme on le verra dans la partie suivante, notamment à travers leur *encartement*.

B - Échecs du DDR et construction de l'identité ex-combattante

1) « Un DDR bien réussi, efface les traces d'ex-combattant » : traces bureaucratiques et construction de l'identité ex-combattante par l'encartement

a) Désarmer et démobiliser les ex-combattant.e.s

Le désarmement a pour objectif de supprimer les moyens par lesquels la violence est perpétrée et de créer un environnement dans lequel un degré de stabilité peut être obtenu et donc améliorer la confiance et la sécurité. Dans le contexte ivoirien, trois approches ont été mise en œuvre, le désarmement classique (fixe), le désarmement mobile et le désarmement

⁶⁸⁹ Comme si cette identification pouvait regrouper la totalité de leur expérience, de leurs identités, et de leurs relations sociales

communautaire. Selon l'ADDR, le « désarmement signifie le dépôt de(s) l'arme(s). C'est une opération technique qui englobe les actions et phases suivantes :

- Remise volontaire ou le dépôt par les Ex-Combattants, des armes de guerre détenues ;
- Réception des armes par les Autorités en charge de la mise en œuvre opérationnelle de cette phase du DDR ;
- Établissement de la liste des Ex-Combattants ayant déposé les armes ;
- Reversement des Armes conventionnées dans les arsenaux nationaux ;
- Destruction de toutes les armes non conventionnées ou défectueuses⁶⁹⁰».

Comme le rappelle Magali Chelpi, « avant 2012, le statut d'ex-combattant ne semble pas limité à la seule possession d'arme et inclut les personnes "support" des opérations militaires. Après 2012, la définition est plus restrictive : il faut être reconnu comme combattant par le commandant du groupe d'appartenance pour être intégré dans le dispositif et des tests de manipulation d'armes seront effectués⁶⁹¹ ». Un ancien employé du PNRRC décrit le processus de désarmement comme suit :

« On va dans les camps, on va les chercher et on sécurise le matériel et on les transporte. L'ONUCI nous a aidés dans ce processus-là, la logistique, transporter les ex-combattants pour aller sur le site d'Anyama parce que vous ne pouvez pas demander à un individu de prendre son arme pour aller vous trouver à Anyama. S'il monte dans un véhicule, ils vont dire que c'est un suspect ou c'est un braqueur. On a pensé à tous ces aspects-là. Donc l'ONUCI les transportait.⁶⁹² »

Dans le bilan de l'ADDR, le ratio armement par ex-combattant.e réintégré est de 60 %. Plus de 3 millions⁶⁹³ de munitions ont été collectées. Plus précisément, au 1^{er} septembre 2015, les statistiques du CCSR étaient les suivantes :

Tableau 4 : Répartition des armes collectées dans le cadre du DDR en Côte d'Ivoire (2013 – 2015)

| Récapitulatif de l'armement collecté du 22 octobre 2013 au 14 août 2015 | | | | |
|---|------------|------|-------|-------|
| Catégories d'armes | Structures | | | Total |
| | ADDR | FRCI | ONUCI | |
| | | | | |

⁶⁹⁰ GROUPE DE TRAVAIL SUR LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE. *Lettre de politique DDR. Op. cit.* p. 8

⁶⁹¹ CHELPI-DEN HAMER, Magali. « Les tribulations du dispositif Désarmement, démobilisation et réinsertion des miliciens en Côte d'Ivoire (2003-2015) ». *Op. cit.* p. 211

⁶⁹² E – 95 avec un ancien employé du PNRRC-2, entretien cité

⁶⁹³ 3 277 087 munitions collectées. Tenant compte de l'équivalence de 210 munitions par ex-combattants, le nombre de munitions collectées correspond à 15 605 armes. Source CCSR

| | | | | | |
|--|-------------------------------|---|-------|-------|---------------|
| Armes | Fusils et grenades | 24 449 | 8 416 | 2 763 | |
| Explosifs | Obus et roquettes | 3 456 | | 195 | 35 628 |
| Total armements | | 27 905 | 8 416 | 2 958 | 3 651 |
| Nombre de munitions collectées | | | | | 39 279 |
| Nombre de munitions restantes | | Tenant compte de l'équivalence 210 munitions par ex-combattant | | | 15 605 |
| Ex-combattants déclarés introuvables depuis 2013 avec leurs armes | | 18 171 | | | |

Source : CCSR, 2015

Cette phase s'est souvent avérée être discriminatoire à l'égard des femmes qui, malgré leur participation active au conflit et à l'effort de guerre, n'avaient pas forcément d'armes du fait des fonctions qu'elles occupaient (voir chapitre 6). Les programmes de DDR ivoiriens ont néanmoins fait des efforts pour les inclure même si elles étaient dans l'incapacité de remettre des armes.

L'étape suivante est celle de la démobilisation. Dans ce cadre, les combattant.e.s sont accueilli.e.s dans des camps ou zone de cantonnement de démobilisation (mobiles ou fixes). À leur arrivée, les agent.e.s de programmes de DDR vérifient que les individus qui se présentent sont bien présents sur les listes des personnes à démobiliser fournies par leurs anciens chefs. La démobilisation, correspond ainsi au fait que l'ex-combattant.e se retire de la chaîne de commandement du groupe armé auquel il/elle appartenait. En Côte d'Ivoire, ce retrait du groupe de combat permet au démobilisé de bénéficier d'un récépissé ou d'une carte d'ex-combattant.

Plus précisément, l'ADDR présente la démobilisation comme « *l'extraction de l'Ex-Combattant de la chaîne de commandement du groupe de combat. Elle est sanctionnée par la remise d'un récépissé (ou carte) au démobilisé ; la remise de la carte de démobilisé ainsi que les avantages qui en découlent (institués par texte réglementaire) confèrent un caractère administratif et juridique à la démobilisation. La démobilisation comprend les phases techniques suivantes :*

- *Le retrait des effets militaires ;*
- *La visite médicale ;*
- *La confirmation du projet du profilage par le démobilisable ;*

- *La remise d'un titre et d'un kit civil de démobilisation ;*
- *Le rattachement à un centre de suivi et d'information⁶⁹⁴ ».*

Dans le cadre des opérations du PNRRC de 2007 à 2010, de nombreux chefs de guerre et ex-combattant.e.s avaient conservés des armes malgré leur passage par les opérations de DDR. La remobilisation massive en 2010 pendant la crise postélectorale de milliers de combattant.e.s démobilisé.e.s par le PNRRC entre 2007 et 2010 indique que certaines chaînes de chaînes de commandements n'avaient pas été dissoutes. En effet, certain.e.s combattant.e.s ont continué de fréquenter leurs camps, maintenaient des rapports étroits avec leur hiérarchie et ont conservé leurs armes. Ils justifient ces pratiques en expliquant que la raison pour laquelle ils s'étaient initialement engagés n'était pas réglée. Il s'agissait notamment du départ de Laurent Gbagbo de la présidence et de la fin des discriminations à l'encontre des populations nordistes, en particulier les problèmes liés à l'obtention de papiers d'identité. La conservation des armes apparaît alors comme une « police d'assurance sécuritaire ». Un employé de la Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicites des armes légères et de petit calibre (ComNat-ALPC) raconte que cette situation était due notamment à un manque de confiance entre les acteurs :

« Vous savez, en réalité, le désarmement n'est possible que quand il n'y a plus de guerre. Tant qu'il y a des velléités de combat, en général, les gens ne désarment pas. Je pense que de 2003 à 2010, les belligérants n'avaient pas suffisamment confiance en la fin de la guerre. Il craignait ou espérait toujours une reprise des hostilités. Donc pour eux, déposer les armes était dangereux. C'est comme cela, ils pensaient. Ça c'est une des raisons. Ils n'avaient pas confiance et puis les gens avaient gardé les armes en attendant de voir ce que la sortie de crise définitive allait donner ; caractérisée par des élections. Donc si on n'est pas sûr, autant garder les armes. ⁶⁹⁵ »

La production bureaucratique des institutions en charge du DDR telle que la carte de démobilisé délivrée par les programmes de DDR est un moyen d'identification majeur.

b) L'encartement comme dispositif de production identitaire

L'encartement est une technique administrative qui permet de matérialiser l'identité de son détenteur sous la forme de papiers, ce qui facilite la reconnaissance de la personne par les agents chargés de la contrôler. Il s'agit d'un outil qui répond à un idéal de contrôle et de

⁶⁹⁴ GROUPE DE TRAVAIL SUR LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE. *Lettre de politique DDR. Op. cit.* p. 9

⁶⁹⁵ E – 93 avec des employés de la COMNAT (Commission Nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des Armes Légères et de Petit Calibre), Abidjan, 21 février 2019

surveillance, ce qui en fait une technologie administrative complexe en constante évolution, à la recherche de perfectionnements⁶⁹⁶.

La carte de démobilisé disais-je, est à la fois un outil de surveillance et de contrôle. L'identité de papier se mélange à l'identité réelle des ex-combattant.e.s. Cet outil a un rôle paradoxal, à la fois de suivi et de mise en évidence. D'une part, il sert de symbole de fierté, car il représente le statut et les expériences acquises, mais d'autre part, il peut être utilisé pour stigmatiser. Il joue un rôle symbolique dans la reconnaissance du statut et du rôle de combattant.e, ainsi que dans la transition vers de nouveaux rôles et statut d'ex-combattant.e. De plus, « *ces papiers ne font pas qu'enregistrer des identités, mais qu'ils participent à travers leur matérialité à imposer des marques identitaires à leurs porteurs*⁶⁹⁷ ».

La carte permet d'établir la situation juridique et sociale de ces détenteurs. Elle permet de diminuer les incertitudes sur l'identité de ces détenteurs « *dans des sociétés où le relâchement des liens sociaux, la forte autonomie individuelle et l'importance des déplacements la rendent moins facilement déterminable*⁶⁹⁸ ». Une fois assurée de l'identité du détenteur de la carte, celle-ci participe à la construction identitaire de ce dernier « *en consacrant les catégories administrativement pertinentes et en contribuant à leur intériorisation par les encartés*⁶⁹⁹ ». À l'instar de la carte d'identité, nous considérons donc la carte de démobilisé comme une « *synthèse portable*⁷⁰⁰ » de l'identité de la personne condensant les éléments de son identification⁷⁰¹ ».

L'étude des pratiques de mise en carte des démobilisés rebelles ivoirien.ne.s permet d'apporter de nouveaux éclairages sur des projets ou des expériences d'encartement en s'intéressant aux agents et institutions impliqués dans leur mise en œuvre et les conséquences pour leurs détenteurs. Le carte de démobilisé délivrée par les institutions en charge du DDR révèle le rôle central de l'institution en charge du DDR dans la construction identitaire de l'ex-combattant.e en Côte d'Ivoire. Ce processus bureaucratique permet de distinguer les ayants droit des autres. La délivrance des cartes de démobilisés aux ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s

⁶⁹⁶ POIRMEUR, Yves. « Conclusion. Entre logique d'identification et résistance identitaire » *Du papier à la biométrie : identifier les individus*. Paris : Presses de Sciences Po, 2006, p. 303-321. En ligne : <https://www.cairn.info/du-papier-a-la-biometrie-identifier-les-individus--9782724609891-p-303.htm> [consulté le 21 mars 2023].

⁶⁹⁷ CRETTEZ, Xavier et Pierre PIAZZA. « Introduction » *Du papier à la biométrie : identifier les individus*. Paris : Presses de Sciences Po, 2006, p. 24. En ligne : <https://www.cairn.info/du-papier-a-la-biometrie-identifier-les-individus--9782724609891-p-11.htm> [consulté le 22 mars 2023].

⁶⁹⁸ POIRMEUR, Yves. « Conclusion ». *Op. cit.* p. 305

⁶⁹⁹ *Ibid.* p. 306

⁷⁰⁰ CARBONNIER, Jean. *Droit civil: personnalité, incapacités, personnes morales*. Paris : Presses universitaires de France, 1990.

⁷⁰¹ POIRMEUR, Yves. « Conclusion ». *Op. cit.* p. 311

dans le cadre des opérations de DDR permet de matérialiser leur nouveau statut (supposé être transitoire) afin de les faire accéder à des prestations sociales diverses (filet de réinsertion, projets de réintégrations...). Un ancien employé du PNRRC décrit le statut transitoire comme suit :

« On dit “ex” parce qu’à un moment donné, ils ont pris part à une crise. La crise est terminée, vous êtes ex-combattant ? Ce n’est pas un statut permanent ! ⁷⁰²»

Au cours de nos échanges avec des employés de la ComNat, une discussion intéressante entre les interviewés portait notamment sur le statut des démobilisés et le rôle des programmes de DDR dans la survie du statut d’ex-combattant.e :

« Et puis vous les chercheurs, nous avons un souci avec vous parce que le fait que vous orientez vos études sur les ex-combattants, j’ai l’impression qu’on légitime un statut qui, en réalité, ne doit plus exister parce que ex-combattants et anciens combattants, c’est différent ! Parce que le statut d’ex-combattant prend fin à la démobilisation qui est en réalité la fin de la vie militaire ! ⁷⁰³»

Ce à quoi son collègue a répondu :

« Tu sais, c’est très discutable parce que malheureusement aujourd’hui, un DDR bien réussi efface les traces d’ex-combattant. Mais, quand des ex-combattants créent des associations, ça veut peut-être dire qu’ils n’ont pas bien compris le message ; soit ils n’ont pas bien profité des opportunités qui leur ont été données parce que certains ex-combattants ont été oubliés. Donc il faut réussir, mais ce n’est pas à eux de décider. C’est nous dans notre façon de mener le DDR qui devons faire en sorte qu’il n’existe pas d’ex-combattants. Tu penses que quelqu’un, qui après son DDR, est à la tête d’une entreprise va être intéressé par les activités d’une association ? ⁷⁰⁴»

Le premier a rétorqué :

« Mais, c’est ceux qui ont échoué ! En Côte d’Ivoire, il est bon de savoir que ces gens ont profité ! Ils ont eu ce qu’ils n’attendaient pas quand ils ont mal géré, ils pensent qu’il faut faire du bruit pour se faire entendre. Il y a en a qui ont envie d’écrire sur leur carte professionnelle : ex-combattant. ⁷⁰⁵ »

L’encartement est un enjeu administratif et participe à la fabrique des identités, car la carte de démobilisé ne se contente pas d’enregistrer des identités préexistantes, elle en fabrique également. Elle a des effets performatifs en déterminant les identités pertinentes pour les administrations/institutions. Elle fixe l’identité qui lui importe, celle d’ex-combattant.e et signifie au porteur de la carte qu’il doit désormais endosser et assumer cette identité. Elle contribue alors à l’intériorisation de l’identité. Ainsi, « *en assignant une identité qui ne*

⁷⁰² E – 95 avec un ancien employé du PNRRC-2, entretien cité

⁷⁰³ E – 93 avec des employés de la COMNAT, entretien cité

⁷⁰⁴ E – 93 avec des employés de la COMNAT, entretien cité

⁷⁰⁵ E – 93 avec des employés de la COMNAT, entretien cité

correspond pas forcément à celle dont la personne se sent pourvue ou qu'elle revendique, les papiers exercent sur elle une violence symbolique. De symbolique, cette violence aura tôt fait de devenir physique si l'identité attribuée est porteuse de stigmates et de traitements discriminatoires⁷⁰⁶ » comme c'est le cas pour les ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s.

Figure 17 : Carte DDR délivrée par le PNRRC dès 2007



Source : Photos de l'auteur

Figure 18 : Carte de démobilisé délivrée par l'ADDR dès 2012



Source : Photos de l'auteur

Ces cartes de démobilisés « ont une vie sociale et politique⁷⁰⁷ » au-delà du temps du DDR. À l'instar des cartes électorales au Tchad, « elles peuvent fonctionner comme des "emblèmes d'authentification", c'est-à-dire des objets qui témoignent de la demande d'un statut particulier (celui de citoyen d'un État) et peuvent être porteurs de récits concurrents⁷⁰⁸ ».

⁷⁰⁶ POIRMEUR, Yves. « Conclusion ». *Op. cit.* p. 315

⁷⁰⁷ AWENENGO DALBERTO, Séverine et Richard BANEGAS. « Citoyens de papier ». *Op. cit.*

⁷⁰⁸ DEBOS, Marielle. « La biométrie électorale au Tchad ». *Op. cit.* p. 117

Ainsi, dans l'environnement social post-conflit, mes recherches montrent à l'instar de Moussa Fofana que le processus de DDR a produit dans les principales localités de l'ex-zone CNO, des ex-combattant.e.s démobilisés dotés d'une identité sociale nouvelle qui constituent une population sur laquelle se sont concentrées les attentions de diverses méthodes de réinsertion socioéconomique. Une nouvelle identité d'ex-combattant.e.s est produite ainsi qu'une nouvelle catégorie sociale après les étapes de regroupement, désarmement, visite médicale, profilage et démobilisation qui s'achèvent par l'identification et l'acquisition d'une carte d'identité de démobilisé des FAFN. Les diverses étapes, marquant potentiellement le début d'une classification officielle et administrative de ce groupe social, entraînent également potentiellement une rupture des liens sociaux et organiques qui les reliaient à l'organisation rebelle pendant plusieurs années.

Ainsi, un pouvoir symbolique et matériel est conféré aux cartes par les démobilisés comme l'indique le témoignage de l'un d'entre eux :

« La carte ADDR, en fait c'était une carte précieuse donc moi-même j'ai pris pour moi pour faire un duplicata [une photocopie]. Sinon, on ne se promenait pas avec. Cette carte est un statut ; c'est ton statut d'ancien combattant qui est dedans. Si on doit donner de l'argent aux anciens combattants, c'est avec cette carte que tu peux avoir de l'argent. À tout moment, on pouvait vous donner de l'argent avec cette carte. C'est plus qu'une carte magnétique en fait. La carte magnétique [carte de crédit], si tu la perds, tu peux retrouver avec ton argent dedans. Mais on va vouloir vous donner quelque chose, c'est avec des cartes. C'est un badge [...] La carte justifie que vous êtes un ex-combattant et puis il y a le profilage ! Et il y a même le reçu du profilage. Il y a même les derniers qui n'ont pas eu la carte. Mais, ils avaient le reçu du profilage. Donc avec ça aussi, c'était précieux.⁷⁰⁹»

L'enregistrement des combattant.e.s pendant la phase de démobilisation permet aussi de donner des indications sur leurs attentes, leurs moyens et leurs ressources. Les documents délivrés à la fin du processus de démobilisation ont une valeur symbolique et matérielle importante pour certain.e.s ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s (voir aussi chapitres 4 et 5). Ces documents font état de leurs activités militaires, apportent la preuve de leur démobilisation et leur permettent d'accéder aux programmes de DDR. Cette phase va de pair avec la troisième et dernière phase qu'est la réintégration qui a pour principal objectif de renvoyer les ex-combattant.e.s dans leur communauté d'origine — ou dans une nouvelle communauté — et de leur fournir des ressources économiques suffisantes pour qu'ils ne soient pas un « fardeau » pour la collectivité hôte.

⁷⁰⁹ E – 81 avec Fofana, président de l'ONG ADCI, entretien cité

2) « Ex-combattant démobilisé, ce n'est pas une profession ! » : échecs de la réintégration des ex-combattant.e.s et maintien dans le statut de démobilisé

a) La resocialisation : « un sas de (dé)militarisation vers la vie civile » ?

La phase de resocialisation mise en œuvre par l'ADDR à partir de 2013 est présentée comme une évolution voire « innovation majeure » du DDR ivoirien par rapport aux opérations précédentes. Des sites dits de resocialisation localisés un peu partout sur le territoire⁷¹⁰ ont été mis en place pour faciliter le retour de l'ex-combattant.e à la vie civile à travers l'acquisition des fondements du comportement citoyen. La phase de resocialisation comprend plusieurs activités telles que la sensibilisation à la paix et à la réconciliation, l'éducation civique, un appui psychologique, des séances d'écoute individuelle et collective, la formation professionnelle, l'accès aux services de santé et d'éducation, ainsi que des activités sportives et culturelles pour aider à renforcer les liens sociaux et à restaurer la confiance entre les communautés. Par ailleurs, les combattant.e.s font le choix de projet de réintégration et participent à l'organisation d'activités d'intérêt communautaire.

La resocialisation consiste ainsi en l'internement des ex-combattant.e.s des deux camps pendant quatre semaines dans un des différents centres de resocialisation du pays. Cette phase est présentée comme « participative et interactive ». Un ex-combattant vante les mérites de ce processus comme suit :

« D'abord, ce qu'il [Le président Alassane Ouattara] a fait c'est bon pour la stabilité et la paix en Côte d'Ivoire. Il ne devait pas prendre un côté, mais les côtés et les mettre ensemble c'est bon. C'est une resocialisation et d'ailleurs, on a vu nos camarades qui sont quittés à Guiglo, à Duekoué qui sont venus faire leur resocialisation avec nos camarades à Bouaké. Hier, on était sur le front en train de se chercher comme des lapins et aujourd'hui, on mange dans les mêmes assiettes et là on a vite senti que ces personnes-là nous ont utilisés à leur fin et ils sous ont laissés comme cela.⁷¹¹ »

La phase de resocialisation était assurée aussi bien par une équipe de l'ADDR (unité suivi et resocialisation) que par des partenaires extérieurs⁷¹². Ceci, avec l'appui de partenaires techniques⁷¹³ et financiers⁷¹⁴. C'était une partie intégrante du processus de réintégration et la

⁷¹⁰ Cinq centres de resocialisation situés à M'bahiakro d'une capacité d'accueil de 1000 places, Bondoukou (1000 places), Bouaflé (500 places) Guiglo (400 places) et Bouaké (360 places).

⁷¹¹ E – 67 avec président ATTCI, Bouaké, 27 novembre 2017

⁷¹² Comme le ministère de la Défense, le ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA, le ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, la Croix bleue Nationale, des organismes des Nations Unies (ONUCI, ONUDI) et d'autres prestataires (équipe de restauration, équipe médicale)

⁷¹³ GIZ, ONUDI, AGEFOP, CNMCI, ANADER; Gendarmerie Nationale (GIP-GN), MSFFE, INSP, Croix bleue, ONUCI (VIH-Sida ; Droits de l'homme).

⁷¹⁴ BAD ; COOPERATION BELGE ; COOPERATION JAPONNAISE ; FIDA ; UE ; ONUCI ; PNUD

première étape de la réinsertion. Elle a été poursuivie par la Cellule de Coordination, de Suivi et Réinsertion (CCSR).

La resocialisation était censée permettre aux ex-combattant.e.s de se retrouver avec leurs ennemis d'hier et de dialoguer avec eux. Cette phase permettait aussi de traiter des problèmes liés à la drogue, au tabac et à l'alcool, car les ex-combattant.e.s en étaient sevrés pendant toute la durée de l'internement. À ce titre, il pouvait s'agir pour certain.e.s d'une phase de désintoxication. Par ailleurs, les états dépressifs ainsi que les états de stress post-traumatiques liés au conflit pouvaient y être décelés. Un représentant de l'Union européenne interrogé raconte le fonctionnement de ces centres et leur importance selon lui :

« Les ex-combattants sont tous en uniforme, une tenue qui est la même pour tous. Ça fait un sas de décompression vers la vie civile. C'est-à-dire que les ex-combattants y'a beaucoup de gens qui sont sous l'emprise de différentes addictions notamment drogues et alcool donc ça fait une désintoxication déjà. Ça permet de les voir à nouveau ça permet de les trier ça permet de voilà de les recenser correctement et ça permet aussi de proposer des présentations des différentes branches dans lesquelles ils vont pouvoir être réinsérés.⁷¹⁵ »

Un ancien employé du CNDDR poursuit en insistant sur l'importance du traitement des traumatismes psychologiques trop souvent mis de côté dans le cadre de ces processus selon lui :

« Voilà des gens, pour beaucoup, qui sont traumatisés, mais ça on n'en parle pas beaucoup des traumatismes des ex-combattants. Et tenez-vous bien et même dans l'armée ! En Afrique en général, les questions liées à la psychologie, c'est tabou. On résume tout à la folie. Mais, pour les ex-combattants, c'est une véritable catastrophe.⁷¹⁶ »

Un ancien employé de l'ADDR décrit quant à lui la resocialisation comme telle :

« Oui, c'était beau, c'était bon, ça a été quand même une innovation ! Parce qu'il fallait que les gens réapprennent à vivre ensemble et il fallait instaurer une certaine discipline, parce qu'à un certain moment ils étaient abandonnés à eux même donc déjà certains spéculaient, donc il fallait les ramener à la raison et puis leur dire leur droits et leurs devoirs pour qu'ils sachent leurs droits et leurs devoirs. On leur donnait certaines notions de droits et des cours de comptabilité et puis mettre à leur disposition de différents projets dans les différents secteurs d'activités dans lesquels ils pouvaient investir. C'était quand même bon parce que quand ils revenaient, tu voyais qu'il y avait quand même un changement et qu'ils voulaient renouveler leur expérience. On sentait quand même une ambiance bon enfant et ils étaient encadrés par la gendarmerie ; et c'était quand même une très bonne idée et moi personnellement j'ai quand même apprécié ça.⁷¹⁷ »

⁷¹⁵ E – 1 avec un employé de la représentation de l'Union Européenne à Abidjan, 11 juillet 2014

⁷¹⁶ E – 84 avec un ancien employé de la CNDDR, entretien cité

⁷¹⁷ E – 57 avec un ancien employé de l'ADDR, ancien gendarme exilé au Togo après la crise postélectorale, Abidjan, 16 novembre 2017

Enfin, le coordonnateur du CCSR met en évidence l'impact positif selon lui de la resocialisation sur les ex-combattant.e.s et leur réintégration dans leurs communautés. La resocialisation a permis selon lui aux bénéficiaires d'acquérir des compétences sociales et économiques essentielles pour réussir leur réintégration. Les valeurs inculquées lors du programme ont contribué à modifier leur comportement, favorisant le respect de l'ordre, de l'autorité et la lutte contre les violences basées sur le genre. De plus, le traitement des problèmes de toxicomanie a été pris en compte, ce qui a amélioré la perception et l'acceptation de ces personnes par leurs communautés. Les différentes mobilisations collectives des ex-combattant.e.s notamment au sein d'associations remettent en cause ses conclusions (voir chapitre 4 et 5).

Les images présentant cette étape du DDR (voir ci-après) par l'ADDR lors de sa session bilan en 2015 sont caricaturales et mettent en scène un processus de transformations des comportements des ex-combattant.e.s dans un avant/après le passage par la resocialisation. Avant la resocialisation les photos montrent des individus regroupés en train de bloquer un corridor, ils semblent violents, en colère et manifester leur mécontentement. Lors du stage de resocialisation, les images présentent des individus qui travaillent conjointement pour améliorer leur environnement, au service de la communauté, qui sont souriant et chantent et semblent heureux et en communion.

Figure 19 : Image illustrant la resocialisation selon l'ADDR



Source : Bilan de l'ADDR, 2015

Le témoignage d'un ex-combattant sur ces centres est cependant en contradiction avec les effets présentés. Plus précisément, il critique et exprime des frustrations vis-à-vis du processus de resocialisation auquel il a été soumis. Pour lui, les centres de resocialisation ressemblent davantage à des « formations militaires », gérées par des gendarmes, avec des principes rigides de discipline et d'obéissance similaires à ceux de l'armée. Il reprochait notamment la militarisation d'un processus censé procéder à leur démobilisation/démilitarisation. Il critiquait également le contenu des formations, affirmant qu'elles étaient basiques et ne lui ont « rien apporté de nouveau ». Il se sentait peu intéressé par les sujets abordés et mécontent d'avoir « perdu son temps à apprendre des notions déjà familières ». Il exprime le sentiment que le programme de resocialisation ne répond pas à ses attentes ni à ses besoins spécifiques. Cela reflète les défis et les critiques potentiels auxquels peuvent être confrontés les programmes de réintégration sociale, soulignant l'importance d'adapter ces initiatives aux besoins et aux valeurs des individus concernés.

Ainsi, le but de la phase de resocialisation était de faciliter la transition des ex-combattant.e.s vers une vie civile stable et productive, leur acceptation par la communauté, tout en réduisant les risques de récidive et de ré-engagement dans des activités illégales ou violentes. Les propos mitigés des combattant.e.s ainsi que les images de propagandes produites par l'ADDR semblent surtout indiquer une phase ambivalente où la militarisation prévaux malgré la volonté de renvoyer les ex-combattant.e.s à la vie civile. Les résultats de cette phase sont d'autant plus mitigés que certains ex-combattants ont rapporté avoir créé leur association de démobilisés dans ces camps (voir chapitres 4 et 5). Ainsi, il semble que cette phase a également contribué à la construction du groupe social ex-combattant plutôt qu'à sa dissolution.

b) Les espoirs déçus de la réinsertion et de la réintégration, vecteurs de construction des identités combattantes

Paradoxalement on peut aussi considérer que l'échec des projets de réinsertion et de réintégration participe à fabriquer l'identité ex-combattante chez certains démobilisés en Côte d'Ivoire. La réinsertion est une étape transitoire de court terme. Elle correspond à « la mise à disposition du bénéficiaire d'un moyen de subsistance lui permettant de subvenir aux besoins essentiels de sa famille en attendant de retrouver des conditions de vie plus durable⁷¹⁸ ». Elle sert à préparer le processus de réintégration socioéconomique, qui, lui s'inscrit sur le long terme. La réinsertion est composée d'une « assistance matérielle et/ou financière, d'une occupation transitoire rétribuée et d'une activité transitoire génératrice de revenus. Elle peut également prendre la forme d'une période de formation qualifiante au cours de laquelle, l'Ex-combattant reçoit un pécule d'entretien et à l'issue de laquelle il est orienté vers la réintégration⁷¹⁹ ».

L'accent mis sur la réinsertion dans le DDR valide d'une certaine manière l'interprétation adoptée par les organisations en charge sur DDR sur la théorie de Paul Collier d'avidité des combattant.e.s en reconnaissant que certains des motifs de combats étaient économiques.

Différentes options de réinsertions étaient proposées dans le cadre du DDR en Côte d'Ivoire. La première consistait à l'accès à des emplois salariés dans les administrations publiques et privées à la suite d'une formation qualifiante et d'un stage rémunéré de 6 mois. La seconde option consistait à l'auto-emploi à travers des activités génératrices de revenus à la

⁷¹⁸ GROUPE DE TRAVAIL SUR LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE. *Lettre de politique DDR. Op. cit.* p. 9

⁷¹⁹ *Ibid.*

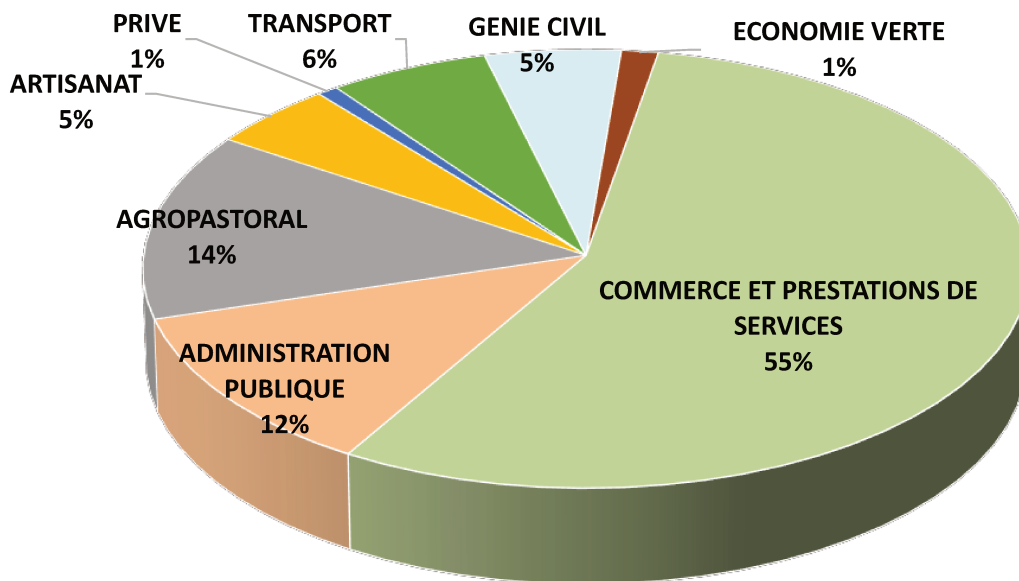
suite de formation et de stage dont la durée variait en fonction de l'expérience de l'apprenti dans le domaine sélectionné. Les principaux partenaires de ce processus étaient notamment l'ONUCI, la BAD, l'UE, la FIDA, l'UNOPS, l'ANADER, la GIZ, le PNUD, l'AGEFOP, le ministère de l'Emploi, le ministère de la Défense, etc.

L'ancien coordonnateur du CCSR présente cette phase comme essentielle. Il précise que l'accent est mis sur la formation en tant que première étape pour assurer une réinsertion « réussie ». Le niveau d'instruction relativement faible des ex-combattant.e.s représente un défi majeur selon lui, et il est considéré comme nécessaire de les réorienter, de les former et de découvrir leurs potentiels pour les aider à trouver de nouvelles opportunités après leur sortie du conflit. Sachant que l'intégration dans l'armée n'était pas possible pour la majorité des ex-combattant.e.s en raison notamment du nombre limité de places disponibles. Ainsi, le travail des programmes de DDR consistait à trouver des alternatives pour chaque individu, en « identifiant des points de chute adaptés », tels que des activités génératrices de revenus ou des opportunités au sein d'entreprises locales. La réhabilitation communautaire était également un aspect crucial du processus de réinsertion. Il fallait s'assurer que le retour des ex-combattant.e.s dans leur communauté soit bénéfique pour la communauté elle-même. Cela impliquait de créer une adéquation entre les compétences et les activités des ex-combattant.e.s et les besoins de la communauté, afin que leur réintégration soit mutuellement bénéfique.

Enfin, la réintégration⁷²⁰ est le processus par lequel les ex-combattant.e.s obtiennent des conditions de vie économiquement viables et socialement durables. Selon les résultats de l'évaluation du processus de DDR ivoirien présenté par l'ADDR, en octobre 2015, l'effectif total d'ex-combattant.e.s réintégré.e.s était de 65 472. Toujours selon ces données, 83 % des réintégré.s avaient effectivement réalisé leurs projets ; 73 % exerçaient toujours leur activité ; 96 % étaient satisfaits du processus de resocialisation et 93 % étaient satisfaits de la formation reçue. Par ailleurs, les principales activités pratiquées par les ex-combattant.e.s de leur réintégration sont les suivantes : 55 % travaillaient dans le commerce et les prestations de services, 12 % dans l'administration publique, 14 % dans l'agropastoral, 5 % dans l'artisanat, 6 % dans le transport, 5 % dans le génie civil, 1 % dans le privé et 1 % dans l'économie verte.

Figure 20 : Activités pratiquées par les ex-combattant.e.s

⁷²⁰ *Ibid.*



Source : Bilan de l'ADDR, 2015

Le bilan présenté par l'ADDR à sa clôture est un bilan très positif affichant des taux de réintégration élevés ainsi que des taux de satisfaction tout aussi élevés. L'ancien employé du PNRRC explique cependant l'importance de contextualiser les données produites par les programmes de DDR, de les « faire parler ». Cela met en évidence les difficultés et les complications liées à la collecte des chiffres et au profilage des ex-combattant.e.s dans le cadre du désarmement et de la réinsertion. Il souligne que les chiffres annoncés pour le nombre d'ex-combattant.e.s peuvent être exagérés et ne reflètent pas la réalité. L'ancien employé distingue deux catégories d'ex-combattant.e.s : les « ex-FA-FN », pour lesquelles « le profilage a été réalisé de manière sérieuse dans les camps militaires », et les « ex-Groupes d'Autodéfense (GAD) », dont le profilage a été plus difficile, car il se déroulait dans des milieux ouverts, comme les villages. Dans ces milieux ouverts, il est plus compliqué de contrôler et de trier les personnes éligibles au profilage, ce qui a pu entraîner des fraudes. Enfin, il met également en évidence les pressions et les défis auxquels les commandants chargés du profilage étaient confrontés. Par exemple, ils pouvaient être confrontés à des attentes de versement de sommes d'argent pour lesquelles ils n'étaient pas responsables, créant ainsi des tensions dans les villages. Certains « fraudeurs » essayaient d'influencer les listes de profilage pour leur propre bénéfice.

Ces résultats affichés par les autorités ivoiriennes présentaient le DDR ivoirien comme une *success-story* et se voulaient un exemple en la matière. Ainsi, en 2017, l'ancien coordonnateur de l'ADDR, Fidèle Sarassoro, faisait le bilan du processus de DDR ivoirien au

département de maintien de la paix de l'ONU à New York⁷²¹. Lors de ce « récital⁷²² », il a partagé l'expérience ivoirienne en matière de désarmement et de sortie de crise notamment dans le but « servir d'exemple à d'autres pays de la sous-région tels que le Mali⁷²³ ». Ceci, dans un contexte marqué par des mutineries et revendications financières d'anciens rebelles intégrés à l'armée et autres démobilisés quelques mois auparavant. Cependant, ce bilan est à relativiser et l'échec de certains projets de réinsertion a participé à la création d'associations d'ex-combattant.e.s (voir chapitres 4 et 5) qui contribuent à figer l'identité ex-combattante. C'est ce qu'exprime différents interlocuteurs, tel qu'un employé de la COMNAT qui soulève les défis complexes auxquels sont confrontés les ex-combattant.e.s pour se réintégrer dans la société après la fin des conflits armés. Il met en évidence la nécessité de soutien et de préparation adéquats pour les aider à saisir les opportunités offertes, ainsi que les difficultés pour certains à trouver une place durable dans la société après leur démobilisation. En effet, pour lui l'histoire de chaque individu est subjective et ancrée dans sa mémoire, ce qui peut rendre difficile l'effacement des souvenirs liés au passé de combattant. Il souligne également le besoin de se détourner des activités de la guerre pour embrasser des opportunités « plus saines et constructives ». Cependant, il fait remarquer que le statut d'ex-combattant démobilisé ne correspond pas à une profession, ce qui rend difficile l'obtention d'un salaire spécifique en tant qu'ex-combattant démobilisé. Cet employé de la COMNAT identifie trois raisons principales pour lesquelles certaines personnes n'ont pas réussi à saisir les opportunités offertes après la démobilisation : soit elles n'étaient pas suffisamment conscientes des opportunités, soit elles n'avaient pas été correctement préparées pour les saisir, soit les opportunités elles-mêmes n'étaient pas adaptées à leur situation. Cela a pu entraîner une situation de vulnérabilité pour certain.e.s démobilisé.e.s, qui se sont retrouvées sans emploi ou dans des conditions précaires. Par ailleurs, il met en évidence les difficultés et les perceptions des démobilisés dans leur quête de réinsertion dans la société après leur engagement militaire et souligne que la plupart des démobilisés ont eu des expériences infructueuses avec différents projets et ont reçu une sorte d'aide financière de sécurité, mais cela n'a pas suffi à les aider à réussir durablement. Il fait remarquer que ceux qui ont une expérience militaire sont souvent les plus bruyants et cherchent à obtenir les mêmes avantages que ceux qui sont toujours dans l'armée. Cependant, il critique cette mentalité, soulignant que certains démobilisés ont réussi avec succès dans d'autres

⁷²¹ « Côte d'Ivoire: entre le succès du processus DDR et le problème des mutineries ». *Op. cit.*

⁷²² Côte d'Ivoire : A l'ONU, Fidèle Sarassoro fait le bilan du processus DDR. En ligne : <https://www.afrique-sur7.ci/57628/cote-divoire-a-lonu-fidele-sarassoro-bilan-processus-ddr/> [consulté le 30 mars 2023].

⁷²³ *Ibid.*

domaines sans être dans l'armée. Il nous donne l'exemple de Sangaré, qui était mécanicien avant la crise et a réussi à développer son propre garage après avoir reçu des conseils et un soutien. Sangaré a pu diversifier ses activités et devenir un fournisseur apprécié de la COMNAT. Cela démontre selon lui que la réussite des démobilisés ne dépend pas nécessairement d'une affiliation à l'armée, mais plutôt de leur détermination, de leurs compétences et de leur accès à des opportunités de développement. Il souligne également que certains démobilisés ont réussi à améliorer leur situation financière et leur statut professionnel grâce à leur persévérance et à l'aide reçue pour développer leurs activités.

Il complète en indiquant que les ex-combattant.e.s qui ont « réussi » à se réintégrer ne revendiquent quant à eux plus ce statut.

« Mais les autres [les démobilisés] pensent qu'ils ont le droit d'avoir les mêmes choses comme ceux qui sont dans l'armée. Ils auraient voulu être tous dans l'armée. Donc jusqu'à ce qu'ils soient dans l'armée, la gendarmerie, ils considèrent qu'ils n'ont encore rien eu. Et pourtant, il y a des ex-combattants qui n'ont pas été dans l'armée, mais qui ont réussi plus que des militaires ! ⁷²⁴ »

Pour résumer, un ancien employé du PNRRC insiste sur la nécessité de se défaire du statut d'ex-combattant après la démobilisation et de ne pas prolonger artificiellement cette identification par le biais d'associations basées sur ce statut. Il exprime son souci d'une réelle intégration sociale et suggère que les individus devraient plutôt se concentrer sur leur avenir en tant que citoyens à part entière après la démobilisation. Pour lui, une fois démobilisé, l'individu devrait être considéré comme un citoyen lambda et le terme « ex-combattant » devrait être abandonné après la réinsertion réussie. Cependant, il exprime son inquiétude quant à la création d'associations d'ex-combattant.e.s qui pourraient prolonger indéfiniment l'identification en tant que telle. Il soulève la question de l'utilité de garder cette appellation d'ex-combattant pendant une longue période, même lorsque le processus de réinsertion est censé être terminé en quelques années. Il met également en évidence un conflit d'intérêts potentiel en tant que responsable administratif, car il ne souhaite pas soutenir la création d'associations basées sur le statut d'ex-combattant ou de démobilisé après avoir lui-même joué un rôle dans la démobilisation et la réinsertion. Il considère que cela pourrait prolonger artificiellement cette identité et ne pas favoriser l'intégration complète des individus dans la société.

Les résultats mitigés voire l'échec de certains projets de DDR ont eu des répercussions importantes sur le groupe des ex-combattant.e.s interrogé.e.s. Lorsque les démobilisés ont fait

⁷²⁴ E – 93 avec des employés de la COMNAT, entretien cité

face à des difficultés dans leur processus de réintégration sociale et économique, cela a suscité un sentiment de frustration et de désillusion parmi eux/elles. Ces défis rencontrés dans la réintégration ont conduit à une forme de solidarité au sein du groupe des ex-combattant.e.s, car ils ont commencé à se réunir autour de revendications corporatistes. Le terme « corporatiste » se réfère ici à la défense collective des intérêts spécifiques du groupe, c'est-à-dire des ex-combattant.e.s. Face à leurs difficultés communes, ils ont développé une identité partagée en tant qu'ex-combattant.e.s, unissant leurs revendications pour obtenir des solutions à leurs problèmes spécifiques. Cette dynamique de groupe a été renforcée par un sentiment de camaraderie, de compréhension mutuelle et d'appartenance partagée à une expérience similaire de la guerre et de la démobilisation. En conséquence, cette mobilisation collective autour des revendications corporatistes a contribué à figer l'identité ex-combattante. Plutôt que de considérer leur statut d'ex-combattant.e comme une étape temporaire et transitoire vers la réintégration dans la société, certain.e.s démobilisé.e.s se sont davantage identifiés à ce statut. Cette fixation de l'identité ex-combattante découle de la nécessité de maintenir leur unité en tant que groupe, afin de faire pression sur les autorités pour obtenir des réponses à leurs besoins et demandes.

CONCLUSION

Le DDR en Côte d'Ivoire comme ailleurs apparaît comme une institution bureaucratique et un outil politique. Le processus de création de l'identité ex-combattante est construit par ces pratiques et les papiers produits au cours des opérations de DDR par les différentes institutions. Ainsi, les catégories et classifications créées par ces politiques publiques participent à la création d'identifications et d'appartenances et d'un groupe social, celui des ex-combattant.e.s qui se réapproprient ces exo-définitions.

En utilisant les enregistrements et en créant des catégories et des objectifs pour l'action publique, les institutions de DDR ont généré des éléments permettant l'identification. Elles ont ainsi établi une façon partagée de comprendre et d'interpréter le monde social. L'identification, la catégorisation et la nomination sont des « *actes de pouvoir, accomplis en fonction de l'état des rapports de force politique en vue de la consolidation ou de la transformation de ces rapports de force, ce sont des procédés de gouvernement*⁷²⁵ ». Ces assignations, prescriptions et identifications par les autorités sont des actes de pouvoirs qui délimitent le champ dans lequel

⁷²⁵ MARTIN, Denis-Constant et Le Groupe IPI. « Écarts d'identité, comment dire l'Autre en politique ? » *Op. cit.* p. 38

se déploient des processus identitaires, mais elles n'en sont que l'un des ressorts. En effet, les individus et les groupes disposent d'une capacité d'action, leur *agency*, notamment à travers les mobilisations associatives (voir chapitres 4 et 5), qui leur permettent de se réapproprier et de modifier les normes, les modalités et les effets de catégorisation, de les subvertir en altérant et renversant leurs sens et leurs effets ou à en sortir. Les catégorisations, classements, identifications et nominations sont intériorisés et peuvent éveiller des consciences d'intérêts communs, nourrir des efforts de solidarités et engendrer des sentiments d'appartenance capables de transformer la catégorie en groupe et qui conduit à la formulation de revendications destinées à améliorer le sort de ceux qui forment le groupe. Ces classements et nominations participent à encadrer la vie sociale des ayants droit. Ces classements ont été intériorisés par les démos et éveillent la conscience d'intérêt commun et engendrent des sentiments d'appartenance qui permettent de transformer la catégorie en groupe sociale à part entière. Dans ce cadre un certain nombre de revendications qui doivent permettre d'améliorer le sort des démos sont formulées et permettent de consolider le groupe autour d'objectifs communs.

Dans le prochain chapitre, en étudiant de plus près ces revendications collectives, on verra que l'identité ex-combattante est à la fois assignée aux individus par le haut dans le cadre des programmes de DDR, mais elle est également appropriée et négociée par les ex-combattant.e.s eux-mêmes. En effet, l'échec ou les limites du processus de DDR ne sont pas simplement des obstacles à la reconstruction post-conflit, ils fonctionnent également comme des catalyseurs importants pour la construction de l'identité collective et la cohésion du groupe. Les espoirs déçus générés par le DDR créent un espace commun d'expérience et de mécontentement, souvent devenant le liant qui unit les démos en un collectif aux revendications et aux objectifs partagés. Ce sentiment d'échec collectif s'est transformé en un puissant vecteur de mobilisation sociale, en donnant lieu au développement d'une pléthore d'organisations d'ex-combattant.e.s en Côte d'Ivoire. Les attentes de réinsertion sociale et de reconnaissance n'ayant pas été satisfaites, les combattant.e.s concernés ont eu tendance à chercher du soutien et de la validation au sein de groupes composés de personnes ayant vécu des expériences similaires. Ainsi, l'incapacité du DDR à répondre aux besoins individuels a créé paradoxalement une plateforme pour le renforcement des identités collectives. Il en résulte que les résultats mitigés du DDR et les déceptions individuelles afférentes ont paradoxalement contribué à la création de nouvelles formes de solidarité et d'identité collective en Côte d'Ivoire.

Le DDR n'est pas simplement une série de mesures techniques pour le désarmement et la réintégration, mais également un espace politique et social où s'articulent, créent et consolident de nouvelles formes d'identité. Les programmes de réinsertion, avec leurs diverses

méthodologies et approches, fonctionnent comme des miroirs qui reflètent les perceptions des ex-combattants sur leur propre identité. Qu'il s'agisse de l'attribution de « diplômes » en reconnaissance de leur service, ou de la dépendance des identités confirmées par les chefs rebelles dans le processus de DDR, ces éléments servent à valider ou à remettre en question les identités préexistantes des individus concernés. Ces processus ont également des implications sur la manière dont ces ex-combattants sont perçus dans la société, conditionnant ainsi leurs chances de réintégration « réussie ».

Partie 2 : Réappropriation des catégorisations et luttes identitaires : une analyse mesoscopique et microsociologique des trajectoires des démobilisé.e.s en Côte d’Ivoire

Dans cette deuxième partie, je m’intéresse aux dynamiques complexes de réappropriation des catégorisations et des luttes identitaires des démobilisés en Côte d’Ivoire, en adoptant une perspective mesoscopique et microsociologique. J’explore la manière dont les démobilisés, à travers différentes associations et collectifs, reconstruisent et négocient leurs identités après le conflit.

Le Chapitre 4 examine le rôle des associations de démobilisés en tant qu’entrepreneurs identitaires. J’aborde la genèse de ces groupements, leur bureaucratisation et les mécanismes par lesquels ils contribuent à la construction identitaire de leurs membres. Ce chapitre explore également la tension entre la solidarité du groupe et la quête individuelle de différenciation, révélant les dynamiques de revendication et d’expression des particularités.

Dans le Chapitre 5, je me penche sur la bureaucratisation et la construction de l’identité ex-combattante, en prenant l’exemple de la Cellule 39. J’analyse comment les démobilisés utilisent l’identité collective et les structures bureaucratiques pour façonner et revendiquer une nouvelle identité sociale, illustrant la lutte des démobilisés entre attente et espoirs déçus.

Enfin, le Chapitre 6 met l’accent sur la dimension genrée de l’identité ex-combattante, en étudiant les trajectoires, les rôles et les défis spécifiques aux femmes dans les processus de démobilisation et de réinsertion post-conflit. J’examine comment les femmes ex-combattantes naviguent dans la société post-conflit et transforment les stigmates et les structures genrées, et comment elles se réapproprient leurs identités à travers différentes formes de sociabilité et d’engagement associatif.

Cette partie cherche à dévoiler les nuances des trajectoires des démobilisé.e.s, soulignant comment les identités se reconstruisent dans un jeu complexe entre les structures collectives et les expériences individuelles. J’analyse comment ces processus de réappropriation et de reconstruction identitaire reflètent et influencent à leur tour les dynamiques sociales et politiques plus larges en Côte d’Ivoire.

Chapitre 4 : Les associations de démobilisés, des entrepreneurs identitaires ?

Dans ce chapitre, je veux montrer comment des organisations de démobilisé.e.s participent à la fabrique et la consolidation de l'identité ex-combattante, comment elles la coproduisent. En effet, les organisations d'ex-combattant.e.s en Côte d'Ivoire semblent produire et participer à la consolidation du groupe social en formation, notamment à travers des pratiques bureaucratiques d'auto-identification et d'auto-encartement et par leur mobilisation dans l'espace public dans des actions collectives diverses.

Ces organisations semblent ainsi participer à la définition de l'ex-combattant.e ainsi qu'à sa survie sur la scène politique et sociale ivoirienne. Les associations de démobilisés contribuent à la construction et la réification de la catégorie ex-combattante, s'appuyant sur celles de l'action publique produites dans le cadre des opérations de DDR (Cf chapitre 3). Leurs dirigeant.e.s agissent comme des entrepreneurs identitaires en entretenant des « *relations de collaboration, de compétition et de rivalité, nourries par l'intégration dans des réseaux de sociabilité différents et reposants sur des accès différenciés aux ressources politiques, économiques et symboliques*⁷²⁶ ». Ces associations promeuvent l'identité ex-combattante et la mette en circulation à travers diverses manifestations et proclamations.

Dans ce chapitre, j'analyserai les attachements et sentiments d'appartenance des membres des associations de démobilisé.e.s, les identifications qui s'y forment, les adhésions dans lesquelles leurs membres s'engagent ainsi que les désengagements qui s'y opèrent. Comment et pourquoi les ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s s'organisent-ils/elles en associations ? Quelles sont les effets de ce mode d'organisation dans la construction de l'identité ex-combattante ?

On verra comment l'identité apparait comme une ressource de l'action collective des associations de démobilisés et comment des individus qui n'ont que très peu voire pas combattu parviennent à revendiquer le statut d'ex-combattant.e, à travers la mise en récit des parcours collectifs et personnels des démobilisé.e.s, en particulier des dirigeant.e.s des associations. Par ailleurs, j'étudierai comment la maîtrise des pratiques bureaucratiques n'a pas seulement une vertu politique vis-à-vis des autorités publiques, elle permet aussi à certain.e.s dirigeant.e.s associatifs d'exercer en interne une domination sur leurs camarades.

⁷²⁶ Ibid.p. 89

Dans la première partie de ce chapitre j'analyserai comment les associations de démobilisé.e.s créent et consolident le groupe. On verra ainsi les différents mécanismes leur permettant de « faire groupe » et de « faire le groupe ». Cela m'amènera à reconstituer la genèse de ces associations qui ont été créées à des moments charnières des opérations de sortie de crise en Côte d'Ivoire, influencés par différents acteurs aux finalités variées. On verra que les deux générations d'associations de démobilisés qui sont créées participent à la construction et la consolidation de l'identité de « démo » en se réappropriant notamment des pratiques bureaucratiques et leur matérialité.

Dans une seconde partie, j'analyserai les différents rôles joués par les associations de démobilisés dans le processus de DDR et de construction des identités ex-combattantes en Côte d'Ivoire. On verra comment certain.e.s dirigeant.e.s d'associations ont agi comme des intermédiaires entre les démobilisés et les institutions locales, nationales et internationales en charge des opérations de DDR quand d'autres ont décidé de prendre leur distance avec le « milieu » ex-combattant et tentent de « défaire le groupe » et de « se défaire du groupe ». Ce chapitre permet ainsi d'analyser et de déconstruire le processus d'engagement et de désengagement associatif qui est lié à la construction et la consolidation du groupe ainsi qu'à son effritement.

A - « Faire groupe », « faire le groupe » : bureaucratisation et production identitaire dans les associations de démobilisé.e.s ivoiriennes

Dans un chapitre consacré au rôle identitaire des associations, Robert Deliége affirme que les associations peuvent opérer comme des supports identitaires et qu'« *en tant que processus de transformation de la société, les pratiques associatives peuvent être liées à la construction des identités*⁷²⁷ ». S'agissant de la Côte d'Ivoire, on verra que les associations ivoiriennes de démobilisé.e.s jouent en effet un rôle dans la construction collective identitaire de la figure du démobilisé et de son identité à travers différents mécanismes. Dans cette partie j'analyserai comment les associations de démobilisés ont (re)configuré et recomposé l'identité collective des ex-combattant.e.s à l'échelle nationale et locale en construisant un groupe basé sur les catégories sociales créées par les politiques publiques de DDR (voir chapitre 3). Qu'est-ce qui fonde le groupe ? Sur quelles bases les individus s'identifient-ils à celui-ci ?

Comme on l'a vu en introduction générale, il existe une vaste littérature comparatiste sur les ex-combattant.e.s, leurs modes d'action et leurs associations qui témoigne de leur plus ou moins grande capacité d'adaptation à la société d'après-guerre par le biais d'une organisation et d'une bureaucratisation progressives⁷²⁸. La Côte d'Ivoire ne fait pas exception à cette règle avec une multitude d'organisations, plus ou moins formelles, d'ex-combattant.e.s des deux camps qui se sont engagé.e.s dans un processus de structuration visant notamment la reconnaissance par l'État et les institutions internationales. La bureaucratisation des associations d'ex-combattant.e.s en Côte d'Ivoire est un phénomène que j'ai observé tout au long de mes enquêtes. En effet, de leur création en passant par leurs modes d'organisation interne et leurs moyens de communication, les associations d'ex-combattant.e.s utilisent un certain nombre de pratiques bureaucratiques au quotidien⁷²⁹. Ces associations sont une des « pierres angulaires » de la « cité bureaucratique⁷³⁰ » ivoirienne postconflit. Elles apparaissent

⁷²⁷ DELIEGE, Robert. « Les associations comme supports identitaires » in Jean BENOIST et Momar Coumba DIOP (eds.). *L'Afrique des associations. Entre culture et développement*. Paris : Dakar : CREPOS-Karthala, 2007, p. 104.

⁷²⁸ Sur les vétérans américains qui furent à l'origine de la mise en place d'une politique sociale, suite au lobbying de l'association la Grande Armée de la République qui réclamait l'attribution de pensions aux vétérans de la guerre civile, voir SKOCPOL Theda, *Protecting Soldiers and Mothers. The Political Origins of Social Policy in the United States*, Belknap Press Harvard University Press, 1992. Voir également le cas des ex-combattants du Kosovo, « membres d'associations qui ont été aspirés dans la sphère gouvernementale, ce qui est particulièrement révélateur de la relative indifférenciation de l'État vis-à-vis de la société civile », DUCLOS, Nathalie. *Spoilers ou intermédiaires de la paix ? Les ex-combattants de l'UÇK au cœur de l'action internationale post-conflit et de la formation du nouvel État du Kosovo*, HDR. Paris : Institut d'études politiques de Paris, 2015. En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01548226> [consulté le 24 avril 2020].

⁷²⁹ BLUNDO, Giorgio. « Négocier l'État au quotidien : agents d'affaires, courtiers et rabatteurs dans les interstices de l'administration sénégalaise », *Autrepart*. 2001, n° 20 n° 4. p. 75-90.

⁷³⁰ BAYART, Jean-François. « 11. La cité bureaucratique en Afrique subsaharienne ». *Op. cit.*

aussi et surtout comme des formes d'organisation sociale qui tendent à uniformiser les personnes qui les composent et dont elles sont les représentantes. Ce sont aussi des espaces de sociabilité permettant aux individus de se regrouper et d'agir collectivement pour revendiquer voire exiger des droits.

1) Genèse des associations de démobilisés et construction du groupe

La création d'associations de démobilisés en Côte d'Ivoire a été favorisée par de multiples facteurs. Bien que constituant un groupe hétérogène, les démobilisé.e.s ivoirien.ne.s partagent un certain nombre de caractéristiques et trajectoires communes antérieures au conflit auquel s'ajoutent leur expérience partagée pendant le conflit (voir chapitre 1). Cela permet aux associations d'ex-combattant.e.s de construire le groupe (faire le groupe) et de « faire groupe » autour d'une base commune et de produire une identité collective.

La plupart des membres des associations d'ex-combattant.e.s rebelles auprès desquel.le.s nous avons enquêté appartiennent aux mêmes groupes ethniques (il s'agit principalement de ressortissant.e.s du nord de la Côte d'Ivoire : Malinké et Sénoufo) et religieux (principalement musulmans). Ils fréquentaient les mêmes espaces de sociabilité (« grins de thé », kiosques à café, « maquis », cour commune...). De nombreux ex-combattant.e.s rencontré.e.s dans le cadre de cette enquête militaient dans le même parti politique (le RDR) ou dans le même syndicat (FESCI pour la plupart)⁷³¹. Ils ont expliqué avoir vécu des expériences similaires de stigmatisation et de discrimination avant le conflit, dans le cadre des politiques de « l'ivoirité ». Ils sont ainsi nombreux à relater des « problèmes de papiers », liés à leur condition de ressortissant.e.s du nord de la Côte d'Ivoire stigmatisés par l'idéologie autochtoniste de l'ivoirité, et les « tracasseries » bureaucratiques avec les administrations et les forces de l'ordre. Ces trajectoires communes, antérieures à la crise, ont participé, pour certain.e.s, à motiver leur engagement en tant que « combattant.e volontaire » au sein de la rébellion (voir chapitre 1).

Ainsi, leur engagement dans le groupe rebelle en tant que combattant.e et le partage de l'expérience de la guerre leur permettent de constituer une « communauté d'expérience ⁷³² » qui contribue à les faire émerger comme groupe social distinct, à l'instar de ce qu'a pu observer Xavier Bougarel dans le cas des combattants en Bosnie-Herzégovine.

⁷³¹ Pour plus de détails, voir la Thèse de Camille Popineau : POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. Op. cit.

⁷³² BOUGAREL, Xavier. « L'ombre des héros : après-guerre et anciens combattants en Bosnie-Herzégovine », *Revue internationale des sciences sociales*. 2006, vol.189 n° 3. p. 513.

Enfin, avec la fin annoncée et négociée de la crise, en particulier dans le cadre des Accords politiques de Ouagadougou (APO) de 2007, ils entrent dans une nouvelle phase, à savoir celle dite de postconflit où les pouvoirs publics tentent de faire d'eux/elles des civil.e.s. Dans ce cadre, les politiques publiques de DDR présentées dans les chapitres 2 et 3 les catégorisent, les identifient et les classent dans un statut que les autorités souhaitent provisoire et transitoire, celui d'ex-combattant.e.

Avec la signature des APO et la sortie de crise annoncée à partir de 2007, les désormais ex-combattant.e.s de différents groupes s'interrogent et s'inquiètent pour leur avenir. « Que faire de soi après le conflit⁷³³ » apparaît comme un des principaux questionnements des ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s dans un contexte caractérisé par de fortes incertitudes et un manque de confiance envers les différentes institutions chargées de les démobiliser. Qu'il s'agisse de leur « ancien » commandement au niveau des Forces nouvelles, de la communauté internationale à travers l'ONUCI entre autres et du gouvernement de Laurent Gbagbo alors au pouvoir, les ex-combattant.e.s rebelles ivoirien.ne.s ne savent plus à qui se fier. Ils/elles se méfient du régime de Laurent Gbagbo, mais aussi de leurs anciens chefs de guerre. Le président d'une association de démobilisés, l'ONG ADCI (Association des démobilisés de Côte d'Ivoire), raconte ainsi :

« Le PNRRC, quand on était à la formation, moi leurs activités ne m'intéressaient pas, car je n'avais pas confiance donc j'étais bien placé pour dire la vérité et je faisais sortir des questions qui ont impressionné les autres et ils ont dit on souhaite que je sois leur porte-parole. Auprès du PNRRC on a fait beaucoup de démarches. À Bouaké on a été les premiers démobilisés. C'est à la suite de cela, quand il y a eu les soulèvements, que les autorités [des Forces nouvelles] ont demandé de mieux nous organiser. C'est ainsi qu'on a créé la structure [l'association].⁷³⁴ »

Son témoignage indique également que les opérations de DDR censées répondre à ces problématiques, loin de réduire l'incertitude, ont paradoxalement, participé pour partie à créer de la confusion, de la suspicion, de la déception et de la méfiance dans ce corps social instable, fragile et surtout hétérogène que constituent les ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s. Ainsi, les premières associations de démobilisés sont notamment créées dans le but de pouvoir mieux identifier les démobilisés porteurs de revendications afin de faciliter les communications et les négociations avec les autorités des FN, les structures en charge du DDR, l'État ivoirien et les structures internationales.

⁷³³ MONTAZ, Léo et Kamina DIALLO. « Des “démobilisés” en quête de reconnaissance : le renouveau du combat politique des ex-combattants ivoiriens », *Critique internationale*. 2021, vol.91 n° 2. p. 89-110.

⁷³⁴ E – 45 avec Fofana, Président ONG ADCI, Abidjan, 1er mai 2017

a) La création du groupe, sous influence rebelle, à l'origine des associations de première génération de démobilisés

C'est à partir de 2008, suite à la signature des APO entre les deux parties belligérantes et à la mise en place de nouvelles structures en charge du suivi des combattant.e.s à démobiliser (le PNRRC et PSCN, voir chapitre 2), que Bouaké — ancien fief de la rébellion qui regroupe une fraction importante de combattant.e.s rebelles — ainsi que d'autres villes occupées par les rebelles⁷³⁵ (Séguéla, Vavoua, Zuenela...) voient émerger des soulèvements et mouvements de contestation violents de démobilisé.e.s mécontent.e.s. À Bouaké, ces soulèvements sont dirigés par le caporal Diaby secondé par un dozo, Chaca Sangaré, qui réclament « le partage équitable du gâteau de la guerre ». Dans ce cadre, entre le 18 et le 21 août 2008 une centaine de démobilisés prennent pour cible les symboles de la rébellion, notamment en saccageant le Secrétariat général des Forces nouvelles situé à Bouaké. Les insurgés paralysent la ville de Bouaké et restreignent son accès en bloquant ses différents corridors. En tant que porte-parole autoproclamé, le caporal Diaby dénonce l'enrichissement illégal de certains responsables de la rébellion allant jusqu'à les accuser d'avoir trahi les combattant.e.s. Un journaliste du quotidien *Fraternité Matin* relate les événements comme suit :

« Les ex-combattants sont sur le pied de guerre. Non contents d'avoir saccagé, lundi, dans un accès de colère, le secrétariat général des Forces nouvelles à Bouaké, ils sont revenus à la charge hier et avant-hier. Descendus dans les rues pour crier leur ras-le-bol, ils ont dressé des barricades au corridor sud de la ville. Ayant l'impression d'être sacrifiés sur l'autel du retour de la paix, ils ne veulent plus que d'une chose : le paiement d'une prime de 5 millions de F CFA [7622 €] à chacun d'eux. Car pendant que, eux, tirent le diable par la queue, leurs chefs roulent en carrosse, célèbrent leurs mariages, en grande pompe, outre-Méditerranée ou dans des pays voisins, rendent visite à leurs familles qui se la coulent douce Atlantique, etc. C'est le jour et la nuit. Aussi la sourde révolte prend-elle de l'ampleur en se durcissant. Pour eux, il n'est plus question de se soumettre aux différents programmes prévus pour les inviter à déposer les armes (nouvelle armée, réinsertion ou service civique). Pour cela, ils n'ont qu'une seule exigence : avoir une rencontre de vérité avec Soro Kigbafori Guillaume, en personne. Qu'ils ne manquent pas d'accuser, à visage découvert, de "trahison". Le ver est dans le fruit. Nombre d'ex-combattants ne savent plus à quel saint se vouer, à quel chef de guerre ou à quelle autorité se fier. Perdus dans le processus en cours, ils apparaissent comme des dindons de la farce de l'arrangement politique et entendent monnayer au prix fort leurs redditions.⁷³⁶ »

Une organisation, le « Mouvement patriotique des Démobilisés de Côte d'Ivoire » est alors créé par le caporal Diaby et réclame la somme de cinq millions de CFA [7 622 €] pour

⁷³⁵ GADOU, Dakouri. « Chapitre 4. Conflit et mobilisations patriotiques en Côte d'Ivoire : les protagonistes entre imaginaire national et positionnement politico-économique » *Côte d'Ivoire : la réinvention de soi dans la violence*. Dakar : CODESRIA, 2011, p. 121.

⁷³⁶ *Fraternité Matin*, vendredi 22 août 2008, p. 2

chaque ex-combattant.e en guise de rétribution à leur engagement au sein de la rébellion. Le caporal Diaby l'explique dans l'interview suivante :

« Qu'on nous ait fait des promesses ou pas, nous pensons que le temps que nous avons passé au sein des Forces nouvelles mérite une récompense et nous avons estimé cela à 5 millions de francs CFA ⁷³⁷».

Cette idée de récompense est centrale pour comprendre l'émergence des organisations de démobilisés en Côte d'Ivoire. En effet, tou/te.s les dirigeant.e.s associatifs rencontrés expliquent que les mobilisations sont portées en partie par des revendications liées à une dette de guerre dont les débiteurs varient en fonction des interlocuteurs, de la période et de la zone comme on le verra tout au long de ce chapitre. Ainsi, après les APO, les anciens chefs rebelles des FN sont identifiés par une partie des responsables associatifs ex-combattant.e.s comme étant redevables d'une dette à leur égard ; faisant tantôt référence à des promesses qu'auraient faites les chefs de guerre, tantôt référence à une récompense « allant de soi » pour les récompenser du sacrifice consenti pour « sauver la patrie » en s'engageant à leurs côtés au sein de la rébellion.

À la suite des violentes manifestations de démobilisés d'août 2008, il faut l'intervention des chefs coutumiers pour faire revenir le calme. En échange, la direction des FN s'est engagée à ne pas sanctionner les insurgés. Cependant, un mois après les soulèvements, le caporal Diaby et certains de ses complices sont mis aux arrêts pour « tentative de subversion » et accusés de fomenter un complot. Un grand nombre de leurs complices sont forcés de prêter à nouveau allégeance aux FN sous peine de se voir arrêtés à leur tour.

De leur côté, les chefs des FN démentent toute promesse de récompense. Guillaume Soro se défend en affirmant que ces revendications sont le résultat de mauvaises interprétations faites par les démobilisés au sujet des projets de réinsertion mis en place par l'ONUCI. Il se dédouane en rejetant la faute sur la « mauvaise » communication de l'institution onusienne à propos des projets de réinsertion proposés aux démobilisé.e.s et aux sommes des filets de réinsertion allouées, ayant participé à la propagation de fausses rumeurs selon lui, comme en atteste les propos suivants :

« Il y a eu beaucoup de désinformation et d'intoxication à la suite du passage d'une mission de l'ONUCI pour le lancement de mille microprojets. Personne ne peut donner cinq millions de FCFA [environ 7 600 euros] à un ex-combattant. Il ne faut pas tromper les gens. Pour ces microprojets, on a donné le chiffre de 50 000 FCFA [environ 600 euros]. Et les Nations Unies ont souhaité que ceux qui sont intéressés par ces microprojets se mettent à dix. Ça fait donc cinq millions de FCFA pour d'autres. Je ne sais pas comment la communication a été faite. Mais c'est parti comme une traînée de poudre, comme quoi, les Nations unies avaient cinq millions de dollars. Et cette somme, répartie, devait permettre de donner cinq millions de francs

⁷³⁷ Propos recueillis par Simplicie Allard, *Le Temps*, samedi 23 août 2008.

CFA à chaque démobilisé. Voyez comment sont parties les rumeurs. L'élément, lui, a entendu qu'il va avoir cinq millions. Bien sûr qu'à l'occasion de ce genre de choses, il y a beaucoup de manipulations. Il ne faut pas tromper les gens.⁷³⁸ »

Cette crise au sein des FN, dans le contexte de sortie de conflit post-APO (2008), est intéressante pour plusieurs raisons. D'une part, la contestation de l'autorité des Forces nouvelles et en particulier de son Secrétaire général illustre les clivages⁷³⁹ internes qui se jouent au sein de la rébellion et particulièrement entre les chefs et la base⁷⁴⁰. Ces derniers se rendant compte d'une fin imminente du conflit tentent de réclamer « leur dû, leurs droits » dans un contexte où ils voient une partie de leurs chefs s'enrichir depuis plusieurs années. « *Aujourd'hui ils ont grossi (...) Les militaires du secrétariat ils sont payés 300 000 FCFA par mois d'autres ils ont construit, on se connaît*⁷⁴¹ » déclarait le caporal Diaby en faisant référence à leurs anciens chefs dans un enregistrement dans lequel ses propos ont été mis en musique. Cette référence à l'enrichissement personnel favorisé par la manducation⁷⁴² de la frange supérieure de la rébellion qui s'enrichit sur le dos d'une base désillusionnée illustre le manque voire l'absence de redistribution au sein de la rébellion. Face à l'ascension sociale, économique et politique parfois spectaculaire de certains de leurs chefs qui apparaissent pour certains comme de « nouvelles figures de la réussite et du pouvoir⁷⁴³ », la base composée principalement d'engagés volontaires tente coûte que coûte d'obtenir une part du gâteau avant qu'il ne soit trop tard. Le hiatus entre certains chefs et la base est large et profond. Pour rappel, c'est grâce à un système de prédation bien organisé que les chefs de la rébellion sont parvenus à s'enrichir rapidement à la vue de tous, à travers des taxations.

D'autre part, cette crise illustre l'importance de la question des récompenses et des primes au sein des FN et ce depuis plusieurs années. « Aujourd'hui on est sorti, on veut nos 5 millions pas de négociation [...] 5 millions si on ne nous donne pas, il n'y pas d'élections⁷⁴⁴ », réclamait le caporal Diaby. Ces propos tenus en 2008 par le caporal Diaby montre que les revendications de ces dernières années, en particulier les mutineries de 2014 et 2017, sont loin d'être inédites au sein des FN ; elles ont d'ailleurs un historique plus ancien dans la trajectoire

⁷³⁸ Propos recueillis par Simplicie Allard, Le Temps, samedi 23 août 2008

⁷³⁹ Clivages qui ont d'ailleurs menés à des luttes fratricides au sein de la rébellion en 2004 par exemple entre les Pro-Soro et les pro-IB. Sur ce point, voir la thèse de Camille Popineau : POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. Op. cit.

⁷⁴⁰ Des clivages similaires sont retrouvés en 2017 après les mutineries.

⁷⁴¹ Vidéo musicale sur YouTube interprétée par le Caporal Diaby : *CAPORAL DIABY - La colère du Caporal Diaby*. 2009. 7:17. En ligne : https://www.youtube.com/watch?v=GrPW_Mct7fI [consulté le 11 septembre 2023].

⁷⁴² BAYART, Jean-François. *L'Etat en Afrique: la politique du ventre*. Paris : Fayard, 1989. 439 p.

⁷⁴³ BANEGAS, Richard et Jean-Pierre WARNIER. « Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir », *Politique africaine*. 2001, vol.82 n° 2. p. 5.

⁷⁴⁴ *CAPORAL DIABY - La colère du Caporal Diaby*. Op. cit.

de l'armée ivoirienne où l'enjeu des primes est central⁷⁴⁵. En effet, le premier coup d'état qu'a connu le pays en 1999 destituant Henry Konan Bédié et marquant l'arrivée de Robert Gueï au pouvoir avait d'ailleurs en partie été justifié par des revendications de soldes et de primes⁷⁴⁶.

Les premières associations de démobilisé.e.s naissent avant les APO, dès 2006. Il s'agit de groupements de femmes ex-combattantes — notamment l'association nouvel horizon, Soutra et Benkadi — financés par Chérif Ousmane sur conseil de sa secrétaire, en vue de les soutenir dans leur retour à la vie civile à travers la mise en place d'activités génératrices de revenus. Je reviendrai plus en détail sur ces associations de femmes dans le chapitre 6. Les premières associations de démobilisés sont donc des associations de femmes ex-combattantes en Côte d'Ivoire.

À partir de 2008, face aux différents mouvements d'humeur des démobilisés, qui ternissent l'image des FN et mettent en péril leur contrôle sur leurs éléments et dans un contexte encore fragile, tendu et incertain, la situation est rapidement portée devant le commandant de la zone⁷⁴⁷ de Bouaké, Chérif Ousmane. Celui-ci « exhorte » les démobilisés — sur conseil d'un Guillaume SORO fraîchement nommé Premier ministre dans le cadre des APO – « à se mettre en association afin de poser leur problème de manière structurée et constructive⁷⁴⁸ ». C'est dans ce cadre qu'une première génération d'associations d'ex-combattant.e.s démobilisés voit le jour à Bouaké pour défendre leurs droits et intérêts, en particulier l'amélioration des conditions de vie et une meilleure réinsertion sociale. Ces associations mixtes ont été créées pour la plupart à la suite des APO et des opérations d'identification des combattant.e.s par le programme en charge du DDR, le PNRRC sous l'influence des chefs des forces rebelles⁷⁴⁹.

Une première association, l'Association des Démobilisés de Côte d'Ivoire (ADEMCI) voit ainsi le jour le 26 septembre 2008, « sous recommandation » de l'État-major et de certains officiers⁷⁵⁰ des « FAFN ». Le lendemain, une deuxième association, l'Association des Démobilisés de Côte d'Ivoire (ADCI), voit le jour sous l'influence cette fois de la branche civile des FN avec à sa tête Félicien Sekongo, porte-parole adjoint des FN et Sidiki Konate, alors

⁷⁴⁵ Voir notamment KIEFFER, Guy-André. « Armée ivoirienne ». *Op. cit.* ; SCHIEL, Rebecca, Christopher FAULKNER, et Jonathan POWELL. « Mutiny in Côte d'Ivoire ». *Op. cit.* ; POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. *Op. cit.*

⁷⁴⁶ FOFANA, Moussa. *Informalité et hybridité au sein des forces de défense de Côte d'Ivoire*. Centre FrancoPaix, 2018.

⁷⁴⁷ Le nord de la Côte d'Ivoire occupé par les forces rebelles à partir de 2002 a été divisé en 10 zones à partir de 2004 avec pour siège des branches civiles et militaires Bouaké.

⁷⁴⁸ Site internet de l'ONG ADCI, consulté en 2014, inactif depuis.

⁷⁴⁹ Les Forces Nouvelles sont constitués de deux branches, une branche militaire dirigée par le chef d'État-major Soumaïla Bakayoko et une branche civile dirigée par le secrétaire général Guillaume Soro. Les intérêts des uns n'allant pas toujours dans le sens des intérêts des autres.

⁷⁵⁰ Notamment le Général Michel Gueu, Ouattara Issiaka dit Wattao, Chérif Ousmane et Colonel Bema.

porte-parole des FN⁷⁵¹, avec l'autorisation de Guillaume Soro. Le 7 octobre 2008, soit moins d'une semaine après leurs créations, le colonel Bamba Sinima alors, Directeur de cabinet du Secrétariat général des FN négocie et obtient la fusion des deux associations sous l'appellation ADCI. Le site internet de l'ADCI (désactivé depuis⁷⁵²) retrace cet historique dans une partie intitulée « De la démobilisation à la dynamique associative ». Le président de l'ADCI décrit précisément les conditions et logiques ayant mené à la création des structures associatives d'ex-combattant.e.s démobilisés à Bouaké en ces termes :

« Guillaume Soro après les soulèvements a demandé de mieux organiser les ex-combattants. C'est lui qui était comme le Président à l'époque donc les autorités militaires, les com'zones sont venus nous voir et nous ont dit : "Bon on veut un interlocuteur mettez-vous en groupe et on veut que ça soit un seul interlocuteur". Et maintenant, quand ils ont fait ça, après, les politiciens ont appelé les ex-combattants pour aller créer une autre structure encore. Ils avaient tous reçu le même mot d'ordre, mais ils n'ont pas fait ensemble. Les militaires ont fait pour eux, les politiciens ont fait pour eux à part. Il [Guillaume Soro] a ordonné à tout le monde de faire, mais ils n'ont pas fait ensemble. C'est lui [Guillaume Soro] qui était à la tête qui a dit faites ça. Eux, ils sont venus faire différemment. ⁷⁵³»

L'ADCI, a été l'une des principales organisations d'ex-combattant.e.s en Côte d'Ivoire jusqu'à la crise postélectorale. Son président confirme l'omniprésence de la « gouvernance rebelle ⁷⁵⁴» et en particulier des anciens chefs de guerre dans la genèse de l'association qui souhaitaient que les démos s'organisent afin d'avoir un « interlocuteur unique » pour faciliter le dialogue entre les autorités rebelles et leurs éléments de plus en plus incontrôlables. Sur le site internet de l'association, on pouvait lire que « *l'association (ADCI) œuvrait à établir une meilleure relation entre les Forces nouvelles et les ex-combattants afin de prévenir les soulèvements et garantir l'avènement de l'élection présidentielle d'octobre 2010*⁷⁵⁵ ». La volonté d'entretenir de bonnes relations avec l'organisation rebelle durant une période qui fut labélisée de postconflit (post APO) est assumée par le Président de l'association. Il n'a en effet

⁷⁵¹ Il occupa également les postes de directeur de cabinet adjoint du Secrétaire Général et directeur de cabinet au sein des FN.

⁷⁵² Le site internet de l'association consulté pour la première fois en 2014 ne fonctionne plus. Lors de notre tentative de consultation en 2017, il était déjà désactivé. Le président de l'association nous a expliqué qu'il a décidé d'arrêter d'entretenir le site par manque d'intérêt mais aussi dans une stratégie de distanciation par rapport aux activités de l'association comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre.

⁷⁵³ E – 45 avec Fofana, Président ONG ADCI, entretien cité

⁷⁵⁴ ARJONA, Ana, Nelson KASFIR, et Zachariah Cherian MAMPILLY (eds.). *Rebel governance in civil war*. Cambridge : Cambridge University Press, 2015. 315 p. ; FOFANA, Moussa. « Les jeunes dans la rébellion du nord de la Côte d'Ivoire ». *Op. cit.* ; PÉCLARD, Didier et Delphine MECHOULAN. *Rebel governance and the politics of civil war*. [s.l.] : [s.n.], 2015.

⁷⁵⁵ Site internet de l'ONG ADCI, consulté le 14 juillet 2014, inactif depuis

aucun intérêt à s'opposer ou prendre ses distances avec les chefs rebelles qui contrôlaient encore une partie du territoire et faisaient partie de réseaux dont il pourrait tirer parti⁷⁵⁶.

Les deux structures qui se créent à quelques jours d'intervalle sous l'influence des deux branches de l'organisation rebelle, la branche civile d'une part composée des « politiciens » et la branche militaire composée des com'zones, illustrent également les intérêts divergents et les rivalités internes au sein de la rébellion. En effet, dans le contexte de sortie de crise post-APO, la situation reste incertaine pour les différents acteurs. Le pays est toujours coupé en deux, certains acteurs de la branche civile des FN ont réussi à se procurer une place dans le gouvernement de transition mis en place dans le cadre des APO, pour certains militaires la situation est plus complexe. Ces derniers qui règnent en maîtres sur le nord et ses richesses depuis plus de cinq ans n'avaient pas grand intérêt à une sortie de crise rapide qui serait synonyme d'une part de la fin de leur règne sur le nord en cas de retour de l'administration centrale, et de fait conduirait à la mise en péril de leur système économique et financier prédateur et lucratif ; d'autre part, cela pouvait augmenter le risque de poursuites judiciaires à leur encontre dans le cadre d'exactions commises pendant la crise. Ainsi, la constitution d'associations de démobilisés supervisées par les différentes branches des FN montre que ces derniers ne souhaitent pas perdre le contrôle de leurs éléments malgré leur démobilisation dans une période où la situation politique demeurait floue et incertaine. Je considère que la création de deux associations à quelques jours d'intervalle sous l'impulsion des branches militaires et civiles des FN est un indicateur à la fois de l'existence d'un double « agenda caché ⁷⁵⁷ » au sein des FN et de la volonté de ces derniers de garder le contrôle sur leurs troupes dans un contexte de méfiance et d'incertitude généralisées post APO et précédant les élections présidentielles, prévues en 2010. À ce titre, plusieurs ex-combattant.e.s interrogé.e.s expliquent que malgré la signature des « APO » l'idée d'un « assaut final » pour que Laurent Gbagbo quitte le pouvoir circulait au sein des troupes rebelles. Les chaînes de commandement n'étaient pas rompues et certain.e.s combattant.e.s restaient même dans les camps et avaient conservé leurs armes malgré le processus de DDR en cours, comme l'indique le président de l'ADCI :

« La raison pour laquelle ils avaient pris les armes pour lutter contre un régime, le régime était toujours présent, donc cela fait qu'on ne se sentait pas libres, on ne sentait pas libérés et même pour vaquer à d'autres occupations. Donc, il fallait vraiment maintenir un peu, se maintenir en jambes pour renforcer en cas de conflit. Donc c'est même ce qui a fait que, pendant ce temps nous, en tant qu'ONG, on avait quand même essayé de voir nos amis les ex-

⁷⁵⁶ voir chapitre 1 sur la place prise par l'organisation rebelle et les anciens chefs de guerres dans les opérations de DDR

⁷⁵⁷ KRIGER, Norma J et Inc EBRARY. *Guerrilla veterans in post-war Zimbabwe: symbolic and violent politics, 1980-1987*. Cambridge, UK : Cambridge University Press, 2003.

ennemis c'est-à-dire les miliciens du sud. On avait quand même essayé d'approcher certains pour briser un peu la méfiance. Donc, on essaie de contribuer à la cohésion sociale parce que s'il n'y a pas de lien dès qu'il y a une crise, cette absence de contact et de lien aggrave la situation.⁷⁵⁸ »

Par ailleurs, à l'instar du sociologue Moussa Fofana, qui a mené des recherches pendant et après la crise sur les combattant.e.s ivoirien.ne.s de la zone rebelle, en particulier à Bouaké, je constate que les « associations de démobilisés se sont créées dans une logique concurrentielle et dans un climat de manipulation⁷⁵⁹ ». En effet, une compétition entre les différentes organisations, leurs dirigeant.e.s et leurs parrains a été à l'origine de la dynamique associative des démobilisés à Bouaké. La fusion de l'ADEMCI et de l'ADCI et l'avènement de cette dernière marquent aussi la victoire des autorités politiques des FN sur les autorités militaires. De nombreux éléments illustrent la logique concurrentielle au sein de la galaxie associative chez les ex-combattant.e.s. En 2010 par exemple, une troisième association, la Coalition des Démobilisés de Côte d'Ivoire (CODEMCI) est créée. Peu de temps après sa création, elle est également encouragée à fusionner avec l'ADCI. Très vite des désaccords de leadership émergent, notamment concernant les répertoires d'actions à mobiliser, le responsable de la CODEMCI encourageait les soulèvements et actions violentes tandis que celui de l'ADCI prônait davantage « le dialogue et la collaboration avec les autorités ».

Cette première génération d'associations de démobilisés créée sous influence rebelle illustre à quel point ces organisations étaient sous l'emprise de leurs anciens chefs rebelles et que leur création relevait souvent de logiques opportunistes. Ces organisations ont donc été créées dans le but de mieux contrôler les ex-combattant.e.s et maintenir les relations avec ce qui devait devenir leur ancienne chaîne de commandement. Comme Fofana, je note ainsi « l'instrumentalisation de cette nouvelle catégorie sociale⁷⁶⁰ » par certains chefs des forces rebelles. La création compétitive et concurrentielle de structures associatives de démobilisés à Bouaké avait des agendas cachés en dehors des logiques de carrières personnelles de leurs dirigeant.e.s. Tout d'abord, c'est dans une logique de patronage et de clientélisme que les associations de démos cherchaient à maintenir leur lien avec les FN dans le but que leurs membres qui payaient des cartes de membres, soient inscrits sur les listes de combattant.e.s qui pourraient être intégrés à l'armée et avoir un matricule comme prévu dans le cadre des APO, d'être intégrés dans les corps paramilitaires (douanes, eaux et forêts...), ou de bénéficier des

⁷⁵⁸ E – 3 avec Fofana, Président ONG ADCI, Abidjan, 14 juillet 2014

⁷⁵⁹ FOFANA, Moussa. « Réintégration socioéconomique des ex-combattants des forces nouvelles trajectoires risquées pour jeunes à risque ». *Op. cit.* p. 155

⁷⁶⁰ FOFANA, Moussa. *Ethnographie des trajectoires sociales des jeunes enrôlés dans la rébellion en Côte d'Ivoire.* *Op. cit.* p. 233

projets de réinsertion proposés par les programmes en charge du DDR. En servant d'intermédiaire et d'interface, les associations de démos espéraient assurer à leurs membres l'accès (plus rapidement et facilement) aux projets de réinsertion et aux ressources financières procurées par les programmes de DDR moyennement parfois des rétributions financières en retour. Cela a également permis de créer des carrières parfois « ascendantes » dans le secteur de la sécurité à certains responsables associatifs comme on le verra dans la suite de ce chapitre. Comme décrit par Moussa Fofana, certains leaders associatifs guidés par la volonté de s'enrichir et dans l'espoir d'une ascension sociale étaient animés par des « logiques de carrière » et ont eu des « stratégies de positionnement⁷⁶¹ ». C'est pour ces raisons que le BGD s'est très tôt distancé des associations de démobilisés qu'il craignait de vouloir se greffer au BGD, en demandant un bureau dans leurs locaux et un salaire pour leurs membres par exemple.

Au cours d'entretiens avec d'anciens employés du PNRRC, certains expliquèrent que des responsables d'associations faisaient payer, voire « rackettaient » des démobilisé.e.s qui souhaitaient être enregistré.e.s sur les listes. Un système clientéliste avait été mis en place par ces dirigeant.e.s qui utilisaient les listes de démobilisés comme des rentes afin de s'enrichir.

Par ailleurs, les associations de démobilisés créées permettaient à leurs membres de se regrouper pour faire front commun et revendiquer leurs droits. L'organisation en association permettait de surcroît aux ex-combattant.e.s de tenter d'exercer leurs « activités » dans la légalité. Dans ce contexte concurrentiel, la bureaucratisation des organisations de démobilisés permettait également de renforcer leur légitimité afin qu'elles puissent représenter la catégorie ex-combattante nouvellement créée auprès de différentes instances dont : l'État ivoirien, leur hiérarchie dans la direction des forces rebelles et au sein de communauté internationale.

Comme indiqué plus haut, cette première génération d'associations de démobilisés comprend en outre des associations de femmes ex-combattantes. J'en ai rencontré trois au cours de mes enquêtes, toutes basées à Bouaké. La première, Nouvel Horizon, a été créée en 2006⁷⁶² par la secrétaire du « com'zone » de Bouaké, Cherif Ousmane, dans le but de proposer des projets de réinsertion à travers des activités génératrices de revenus adressées aux femmes combattantes faisant partie des forces rebelles. De cette association vont émerger, en 2007, plusieurs autres dont deux que j'ai pu rencontrer. Elles étaient financièrement soutenues par le Chérif Ousmane. Ces associations ne fonctionnaient pas comme les autres associations de démobilisé.e.s, dirigées par des hommes et constituées majoritairement d'hommes. En effet,

⁷⁶¹ *Ibid.*p. 232

⁷⁶² Il a à noter que la plus ancienne association de démobilisés est une association constituée de femmes ex-combattantes.

dans les associations de femmes que j'ai rencontrées, ces dernières étaient regroupées plutôt sur le modèle de coopératives et travaillaient dans le cadre d'activités génératrices de revenus, un groupe dans une usine artisanale de fabrication d'attiéké et l'autre un moulin⁷⁶³. Je reviendrai plus en détail sur les femmes ex-combattantes dans le chapitre 6.

Dès 2008, dans un contexte de profonde incertitude sur l'issue des élections présidentielles à venir et d'un éventuel départ de Laurent Gbagbo du pouvoir, les associations de démobilisés ont participé à la construction d'une identité collective d'ex-combattant à travers des processus d'identification et de recensement des « démos » et de leur mise en liste aux côtés des organismes en charge du DDR. Les associations ainsi créées participaient aussi au développement d'un sentiment d'appartenance au sein de ce groupe hétérogène en construction. Enfin, à travers leurs différentes stratégies, les associations ont tenté de modifier et d'améliorer l'image de l'ex-combattant.e, à travers des stratégies rhétoriques et discursives telles que la transformation l'appellation de l'associations en ONG pour améliorer l'image de l'organisation ou en faisant du volontariat par exemple.

Le DDR, dont l'objectif est de réintégrer les ex-combattant.e.s à la vie civile, apparaît comme l'une des dernières étapes de la trajectoire commune des démobilisés. À travers les associations et leurs affinités, les combattant.e.s désormais labélisés ex-combattant.e.s par les programmes de DDR s'organisent autour de leur nouvelle identité collective qu'ils ont participé à construire tout comme les programmes de DDR. Les associations agissent alors comme des entrepreneurs identitaires.

En 2010, l'ADCI désormais nommée ONG ADCI était la principale association de démobilisés rebelles, née à la suite d'une succession de fusions. Elle n'en demeurait pas moins décriée par certain.e.s ex-combattant.e.s qui ne se reconnaissent pas dans ses pratiques et modes d'action et n'adhéraient pas aux stratégies employées par les dirigeants de l'association. Ils souhaitaient soit prendre leur distance avec le milieu ex-combattant, soit créer leur propre organisation pour arriver à leur fin, faire aboutir leurs revendications.

L'ONG ADCI, permet cependant de regrouper les ex-combattant.e.s souvent dispersé.e.s et livré.e.s à eux-mêmes, parfois perdu.e.s et désespéré.e.s. Elle servait de plateforme pour rassembler et structurer ce groupe hétérogène d'individus.

Par ailleurs, dès 2009, plusieurs rapprochements entre démobilisés des deux camps qui se présentaient sous un jour nouveau ont eu lieu en Côte d'Ivoire. En effet, ils s'exposaient

⁷⁶³ Pour moudre des graines d'arachide et en faire la pâte qui rentre dans la préparation des sauces d'arachide, des céréales (riz, mil, maïs) pour faire des farines ; la farine de maïs sert à la préparation d'une boule, qui, après cuisson donne une galette appelée 'Caboto' qu'accompagne la sauce à base de pâte d'arachide par exemple.

comme des ambassadeurs de la paix et de la réconciliation. Représentant.e.s des ex-combattant.e.s des Forces nouvelles et représentants des ex-miliciens pro-Gbagbo de l'Ouest se sont réunis par exemple le 14 juillet 2009 à Guiglo (Ouest de la Côte d'Ivoire) après « l'appel » de Maho Gloféhi, président des Forces de résistance du grand Ouest (FRGO) et en même temps à la tête du MOSER (Mouvement pour le soutien de l'équilibre de la République). Les membres des Forces nouvelles qui sont venus en délégation spéciale depuis Bouaké étaient notamment représentés par le Président de l'ONG ADCI, Fofana ceux des FRGO par des représentants du MILOCI (Mouvement ivoirien pour la libération de l'Ouest ivoirien) et du FRGO. Parmi les cinq représentant.e.s des FN présents lors de la rencontre deux étaient des femmes, aucune du côté du FRGO. L'objectif de la rencontre était de mettre sur pied un « *mouvement de la non-violence pour soutenir les institutions de la République de Côte d'Ivoire* ». Ils insistaient aussi sur l'importance d'associer la « société civile » dans le mouvement. L'initiative était décrite ainsi par le dirigeant de l'ONG ADCI :

« Pour éviter qu'entre nous, on se voit en ennemis, on a fait faire des conférences avec les Maho Gloféhi. On a fait des tests ensemble, tests de dépistage contre le VIH/SIDA et autres IST. Il fallait qu'entre nous et les miliciens, on brise les murs de la méfiance. Et cette mission a été menée pas en tant qu'ADCI, mais avec l'ONG ORECOPAD [organisation des ex-combattants pour la paix et le développement]. ADCI était bouclée et donc j'ai créé ONG ORECOPAD. Donc j'ai mis une autre équipe en place et j'étais libre de mener toutes les actions que je voulais. C'est ainsi que nous sommes allées à l'Ouest et on a travaillé indépendamment et j'ai failli même me retrouver en prison parce qu'on dit que je m'en vais voir les miliciens et tout. Mais, moi, je m'en foutais de tout ça [...] Mais, on n'a pas véritablement travaillé parce que Maho trainait toujours avec le lancement. Mais, ça crée un lien entre ces derniers et nous. Ça fait qu'on s'appelait chaque fois pour la réinsertion. Ils avaient beaucoup de dossiers qui passent par moi. Ils m'ont envoyé la liste de ceux qui étaient en exil ! J'ai transmis les listes. Donc ça crée un lien entre nous. Ça fait qu'on est toujours en contact, même actuellement ! C'est vrai que je n'appelle plus Maho, mais, son adjoint, chaque fois, il veut venir me voir même. Il est au ministère de la Défense. Il travaillait avec nos patrons là-bas. Il a été au ministère de l'Intérieur, il a travaillé avec nos patrons. Il veut venir me voir ici [dans son bureau au sein du CNS], mais je refuse. Ici, peut-être que tu es la deuxième personne qui vient ici. Ici, je ne reçois personne [...] ORECOPAD a été créé en 2009. J'ai tenu ORECOPAD jusqu'à ce qu'on vienne créer « ONG Côte d'Ivoire volontaire ⁷⁶⁴ ».

La citation met en lumière la complexité des efforts de réconciliation et de réinsertion dans un contexte post-conflit, ainsi que les défis et risques associés à ces efforts. Elle souligne également l'ingéniosité pour opérer dans de tels contextes. L'ORECOPAD a vu le jour à un moment où l'ONG ADCI rencontrait des obstacles opérationnels. ONG ADCI, qui s'est développée grâce à l'impulsion de Fofana a utilisé ORECOPAD comme une sorte de « carte maîtresse » ou « d'ONG écran ⁷⁶⁵ » pour contourner les difficultés. Il s'agit donc d'une

⁷⁶⁴ E – 138 avec Fofana, président de l'ONG ADCI, entretien cité

⁷⁶⁵ FOFANA, Moussa. *Ethnographie des trajectoires sociales des jeunes enrôlés dans la rébellion en Côte d'Ivoire*. Op. cit. p. 234

manœuvre tactique de la part de Fofana qui opère sur plusieurs fronts et fait usage de différentes organisations pour maintenir la continuité de ses initiatives et éviter la méfiance des FN vis-à-vis de son association. Cette stratégie lui permet de naviguer habilement entre les différentes entités, garantissant ainsi que ses activités ne soient pas entravées par les problèmes auxquels une seule organisation pourrait être confrontée.

C'est dans un souci de survie que se crée une autre association de démobilisés, l'ONG « Côte d'Ivoire volontaire » pour s'éloigner de l'étiquette ex-combattante et pour impliquer toute la population, notamment des civils. Fofana son président explique ainsi que la volonté des autorités de clore le dossier *ex-combattant* l'a poussé à ruser en créant d'autres associations :

« Parce qu'arriver un moment, on a vu que cette histoire d'ex-combattants, c'était devenu la merde parce que les gens ne voulaient plus entendre parler d'ex-combattants et cette histoire de manifestation, ça a terni l'image encore⁷⁶⁶ ».

Ces associations de façade, qui relevaient pour une part de stratégies opportunistes, participaient à créer de la confusion. Tout en cherchant à s'éloigner de l'étiquette d'ex-combattant, devenue gênante et défavorable, l'objectif était de rester présents et visibles dans le contexte général. Des associations « prête-nom » aux prérogatives développementalistes et pacifistes ont été créées. Dans le cadre de l'ONG « Côte d'Ivoire volontaire », le président de l'association explique avoir mené diverses actions telles que « planter des arbres ou nettoyer les routes ». L'ONG existe toujours selon Fofana même si elle n'a plus aucune activité, car « chacun se cherche ». Il a cependant tenu à ne pas la dissoudre, car il souhaitait continuer de mener des actions de volontariat à travers cette association. Fofana a ainsi dirigé trois associations, ORECOPAD, l'ONG ADCI et ONG Côte d'Ivoire volontaire.

b) Rivalités, imaginaires et espoirs déçus du DDR : naissance d'une deuxième génération d'associations de démobilisés après la crise postélectorale de 2011

La crise postélectorale de 2011 a bouleversé le milieu des ex-combattant.e.s et contribué à la naissance de plusieurs nouvelles associations de démobilisés, que je qualifie d'associations de « seconde génération ». Par exemple, le leader de l'ex-CODEMCI décide de créer une nouvelle association. Celle-ci voit le jour en 2014 sous le nom « ADCI bureau ». Cette dénomination reprenant à l'identique celle de l'ADCI entretient de la confusion entre les deux

⁷⁶⁶ E – 138 avec Fofana, président de l'ONG ADCI, entretien cité

structures. Ces deux associations homonymes et rivales étaient basées à Bouaké. Elles étaient toutes les deux en charge des démobilisés, avec à leur tête deux ex-combattants de la ville, l'une était dirigée par Fofana (ONG ADCI) l'autre par un certain Traoré (ADCI Bureau). Ce dernier est décédé en prison quelque temps après la création de l'association et a été remplacé par Amadou, ancien vice-président de la CODEMCI. Le Président de « l'ADCI bureau » décrit la naissance de son association comme suit :

« L'ADCI bureau a été créée en 2012, après que le pressenti vienne au pouvoir [Alassane Ouattara]. En étant en association, il y avait deux ADCI. Il y avait ADCI bureau, et ONG ADCI. Maintenant, nos autorités ont demandé qu'on fasse la fusion pour mieux revendiquer les droits des ex-combattants. Et c'est ce que nous avons fait, mais on ne s'est pas entendu. L'ONG ADCI est restée et l'ADCI bureau aussi est restée. Comme c'est nous qui revendiquons, nous on n'est pas ONG ! ONG eux ils ne peuvent pas revendiquer. Donc la première marche a été effectuée au corridor sud de Bouaké où on a coupé le corridor, on a dit plein de choses. On a dit qu'il faut que l'État pense à nous. On a dit aussi que ce qu'ils veulent faire comme réinsertion, il faut qu'on nous communique cela. ⁷⁶⁷ »

Il met ainsi en évidence les complexités entourant la réinsertion des ex-combattant.e.s dans la société après un conflit et souligne l'importance de la communication, de la reconnaissance et de la légitimité dans le processus de réconciliation et d'intégration. L'existence de deux ADCI (l'ADCI bureau et l'ONG ADCI) indique que, malgré une cause commune, il y avait des différences d'opinions ou de stratégies entre les ex-combattant.e.s. Ces divergences sont si profondes qu'une tentative de fusion demandée par les autorités pour unifier la voix des ex-combattant.e.s a échoué. Par ailleurs, la distinction faite entre l'ADCI-bureau et l'ONG-ADCI est cruciale. Alors que l'ONG-ADCI est présentée comme une entité non gouvernementale sans pouvoir de revendication, l'ADCI-bureau se positionne comme une force de revendication, capable de mener des actions directes pour faire pression sur le gouvernement. La mention de la première marche au corridor sud de Bouaké, où le corridor a été coupé, illustre la détermination et la capacité de l'ADCI-bureau à mener des actions directes. Ces actions visaient non seulement à attirer l'attention sur les droits des ex-combattants, mais aussi à demander la transparence et la communication concernant les plans de réinsertion. Enfin, on peut noter que derrière ces revendications se cache un désir profond des ex-combattant.e.s d'être reconnu.e.s, entendu.e.s et intégré.e.s de manière significative dans la société post-conflit. Ils veulent que l'État « pense à eux », suggérant un sentiment de marginalisation et/ou d'oubli, mettant en exergue leur besoin de s'assurer que leurs voix soient entendues et leurs droits respectés.

⁷⁶⁷ E – 68 avec Amadou, Président de ADCI Bureau, Bouaké, 27 novembre 2017

Les dénominations choisies ne sont pas anodines, mais illustrent les représentations et imaginaires des différents protagonistes eu égard au monde associatif. Ainsi, Fofana le président de l'ONG ADCI, explique le choix des noms des deux associations de la manière suivante :

« Pour éviter d'être un syndicat. Avec le volet association, c'était un peu plus syndical. Dans notre milieu, association ça fait plus syndical surtout avec des ex-combattants. Donc fallait enlever le regard et la mauvaise image quoi. Syndicat c'est pour revendiquer les droits. En fait, dans ce cas quand on nous donne l'étiquette, c'est comme si c'est la même chose, mais c'est comme si dans l'ONG on privilégiait toujours la négociation. Alors que sur le côté association, le côté syndical c'était plus des marches, plus violent. En fonction de la mentalité des uns et des autres, on a vu qu'il fallait quand même donner une autre image en face des autorités pour ne pas se faire mater. Mais eux, ils ne comprenaient pas, ils se disaient comme nous nous sommes nombreux on ne peut pas nous mater alors que nous on savait qu'on ne peut pas échapper. Voilà le contexte, parce que le papier disait que c'était une ONG. On a adapté pour mener les actions de volontariat dedans, les actions de développement, les actions d'utilité publique. Pour mener des actions pour qu'au moins on ne nous voit pas seulement en tant que des ex-combattants ou des gens qui sont prêts pour revendiquer, mais qu'on nous voit comme des personnes qui peuvent apporter un plus, des personnes qui peuvent aider, faire quelque chose.⁷⁶⁸ »

Cette citation du président de l'ONG ADCI met en lumière la tension entre la perception publique et les objectifs réels des groupes d'ex-combattant.e.s en Côte d'Ivoire. Fofana souligne que l'étiquette « association, » surtout lorsqu'elle est associée à des ex-combattants, a des connotations fortement syndicales et donc revendicatrices, ce qui peut générer une mauvaise image et des conflits avec les autorités. Pour contrer cela, le choix d'opérer sous le statut d'une ONG permet de se concentrer davantage sur la négociation plutôt que sur des actions plus militantes et potentiellement violentes selon lui. L'ONG offre également une plateforme pour s'engager dans des « actions de développement » et des « actions d'utilité publique, » contribuant ainsi à reconfigurer l'image des ex-combattant.e.s. Plutôt que d'être perçus comme des agitateurs revendiquant des droits, il souhaite être vu comme des contributeurs/trices actifs/ves au développement social et économique, en mesure d'apporter des améliorations tangibles à la communauté.

La distinction entre ONG, association et syndicat, est une stratégie discursive. Ainsi, dans leurs imaginaires, le statut et l'image du syndicat et de l'association leur permettent « de revendiquer », de se mobiliser tandis que les ONG sont présentées comme des structures en charge d'actions de développement, de volontariat et « d'utilité publique ». Les ONG et programmes de DDR ont participé au déploiement et à la diffusion des catégories relatives à la

⁷⁶⁸ E – 81 avec Fofana, président de l'ONG ADCI, entretien cité

« bonne gouvernance » promue par les bailleurs de fonds internationaux⁷⁶⁹. En se dénommant ONG, l'ADCI de Fofana tente aussi de se faire une place dans l'arène internationale. Dans son explication du choix du qualificatif ONG, Fofana souligne l'importance de transformer l'image de l'ex-combattant pour éviter la répression par les autorités. C'est la raison pour laquelle il a décidé de diversifier les activités de l'association en y intégrant des « actions de volontariat ».

Pour appel, dans le contexte ivoirien, le syndicalisme a été une voie privilégiée d'ascension sociale et surtout politique, mais fut aussi une voie de contestation du pouvoir et de l'ordre établi. Le « père de la Nation », Félix Houphouët Boigny, a d'ailleurs été une figure phare du syndicalisme agricole en Côte d'Ivoire. En 1944, il crée le syndicat des planteurs — le Syndicat agricole africain (SAA) — suite à la libéralisation du pouvoir colonial qui avait autorisé les activités politiques et syndicales⁷⁷⁰. Deux ans plus tard, en avril 1946, Félix Houphouët Boigny crée le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). Six mois plus tard avec Ouezzin Coulibaly, il fonde un mouvement interterritorial le Rassemblement démocratique africain (RDA). Dans un autre contexte, dans les années 1970, les universitaires se lancent à leur tour dans le syndicalisme. Laurent Gbagbo devient alors une figure syndicale importante en tant que membre du syndicat d'enseignants, le Syndicat national de la Recherche et de l'Enseignement supérieur (SYNARES). Il apparaît surtout comme le principal opposant au régime de Felix Houphouët Boigny, ce qui conduit à son exil en France en 1982. Comme le note Yacouba Konate, « le SYNARES se comportait ouvertement comme un parti d'opposition, se donnant le droit de prendre position sur toutes les questions de société⁷⁷¹ ». Dans les années 1990, avec la vague de revendications démocratiques, le syndicat étudiant, la FESCI remet la lutte syndicale au cœur des relations sociales et politiques⁷⁷². Les étudiant.e.s de la FESCI sont parmi les principaux artisans de la contestation sociale et démocratique de cette période ; ils réclamaient notamment l'instauration du multipartisme. Ils se sont ralliés aux partis d'opposition, le RDR d'Alassane Dramane Ouattara et le FPI de Laurent Gbagbo. C'est aussi la FESCI qui a fait émerger deux acteurs clés de la crise ivoirienne : Guillaume Soro et Charles Blé Goudé. Le second succédant au premier au poste de Secrétaire général de la FESCI.

Les relations entre l'État ivoirien et les syndicats ont donc été historiquement conflictuelles et les violences récurrentes. C'est ce qui explique en partie cette tentative de

⁷⁶⁹ ATLANI-DUAULT, Laëtitià. « Les ONG à l'heure de la « bonne gouvernance » », *Autrepart*. 2005, vol.35 n° 3. p. 3.

⁷⁷⁰ FASSIN, Didier, Patrice BOURDELAIS, et Jean-Pierre DOZON (eds.). *Les constructions de l'intolérable: études d'anthropologie et d'histoire sur les frontières de l'espace moral*. Paris : Découverte, 2005. 230 p.

⁷⁷¹ KONATE, Yacouba. « Les enfants de la balle. De la Fesci aux mouvements de patriotes ». *Op. cit.*

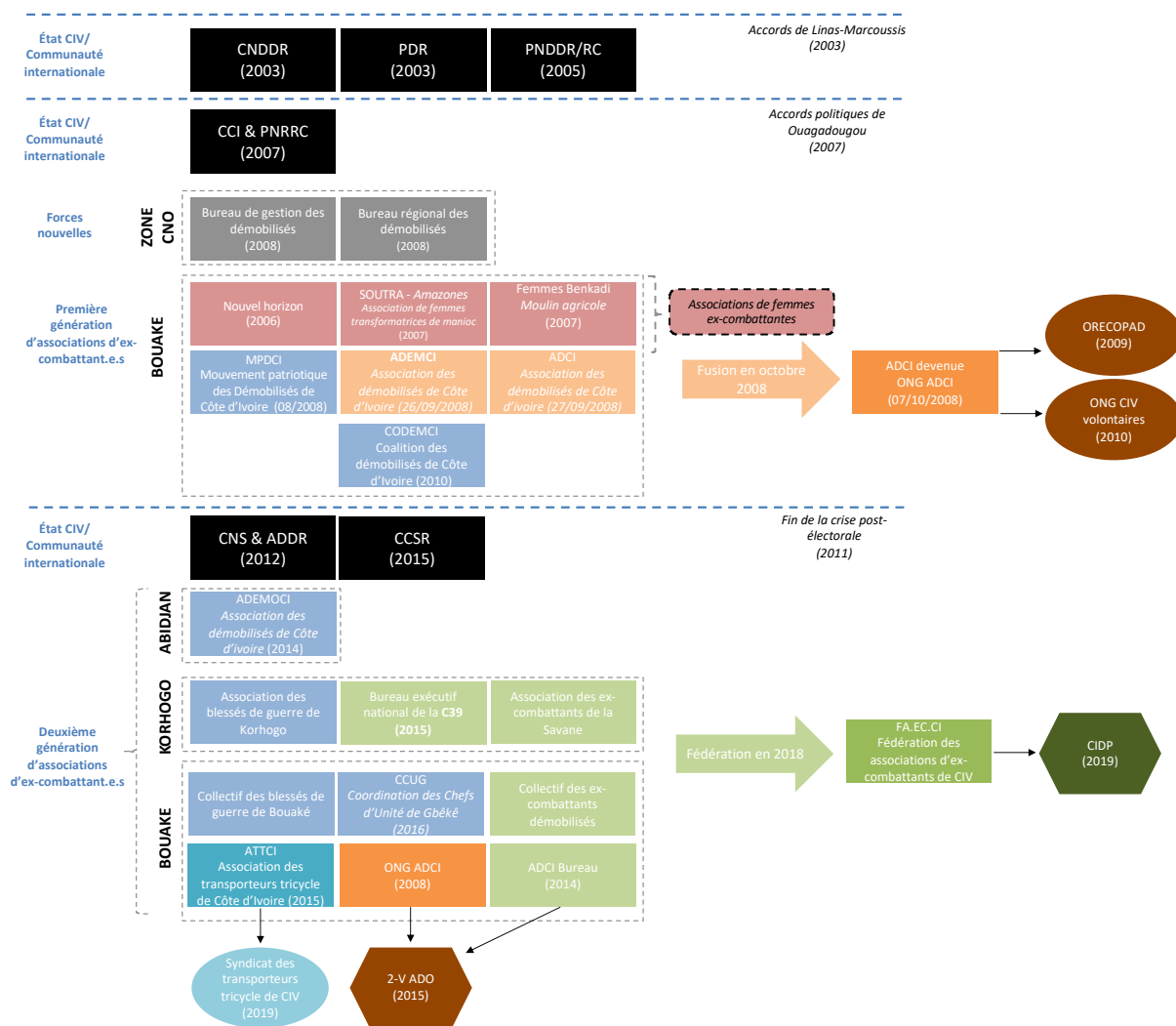
⁷⁷² *Ibid.*

distanciation de certains acteurs associatifs ex-combattants comme Fofana vis-à-vis du statut de syndicat qui convoie une image, de fauteurs de troubles, d'acteurs subversifs qui s'opposent à l'État, à l'ordre établi ou au régime politique en place et sont souvent « matés » par les autorités administratives et politiques. Après la signature des APO, les ex-combattants n'avaient guère intérêt à être perçus comme des syndicalistes ou comme des individus cherchant à perturber le nouvel ordre établi. Ils souhaitent plutôt se défaire de l'étiquette de « fauteurs de troubles ». Cet amalgame desservirait davantage leur cause dans la mesure où ils souhaitaient collaborer avec les autorités (au niveau des FN, des institutions en charge du DDR et de l'État) pour obtenir ce qu'ils considéraient être leurs droits, ce qui leur était dû. De plus, il convient de noter que l'inscription des associations dans des paradigmes universels, telles que les ONG, influe sur le processus de catégorisation de leurs bénéficiaires et leur « modus operandi ». Le terme « Syndicat » renvoyant à des pratiques locales, à la violence politique et sociale et aux exactions dans le contexte ivoirien tandis que « ONG » revêt une dimension internationale et respectée par les bailleurs de fonds, tout du moins dans l'imaginaire de certains démobilisés. Les ONG apparaissaient également comme de potentielles sources de revenus. Ces catégories remettent en cause la légitimité des programmes des organisations internationales⁷⁷³ comme l'ADCI avec le PNRRC dont le président n'a pas manqué de souligner l'inefficacité institutionnelle qui caractérise ces programmes selon lui. Dans ce cadre, les objectifs de l'ONG ADCI sont marqués par un langage développementaliste qui va au-delà de la défense des intérêts des ex-combattants comme on l'a noté avec la mise en œuvre d'activités de volontariat. Il s'agit également d'objectifs que l'on peut retrouver dans n'importe quelle ONG.

Mes recherches ont recensé plus d'une dizaine d'associations de « démos » de deuxième génération dans les zones de Bouaké, Korhogo et Abidjan (voir illustration ci-après).

⁷⁷³ VERLIN, Jan. « Crise humanitaire ou crise de l'humanitaire ? Émergence et recomposition de l'espace professionnel de l'aide internationale en Haïti », *Critique internationale*. 2018, N° 81 n° 4. p. 107.

Figure 21 : Récapitulatif de la généalogie des programmes de DDR et de la dynamique associative des ex-combattants en Côte d'Ivoire



Source : Schéma de l'auteur⁷⁷⁴

Plusieurs catégories émanant de la période de guerre et post-guerre peuvent être distinguées. La première englobe les invalides et les blessés de guerre, comme illustré par l'association des blessés de guerre de Korhogo et celle de Bouaké. Leur revendication majeure concernait la couverture intégrale des soins médicaux pour les combattant.e.s des FAFN ayant été blessés en combat ou lors d'opérations de sécurité. De plus, ils aspiraient à obtenir des matricules pour bénéficier de pensions d'invalidité, à l'image des militaires invalides. L'obtention de bons de prise en charge constitue une première victoire pour ces associations. Mais, ils n'ont pas obtenu de matricules au sein de l'armée.

⁷⁷⁴ Version actualisée du schéma présenté dans DIALLO, Kamina. « La Cellule 39 en Côte d'Ivoire ». *Op. cit.*

La seconde catégorie d'associations de démobilisés de deuxième génération regroupe les entités à caractère « revendicatif ». Parmi elles, on compte l'Association des Démobilisés de Côte d'Ivoire (ADEMOCI) fondée en 2014 à Abidjan, l'ADCI Bureau établie en 2014 à Bouaké, le Collectif des ex-combattants de Côte d'Ivoire formé en 2017 à Bouaké, la Coordination des chefs d'unités de Gbeke (CCUG) instituée en 2016 à Bouaké par d'anciens leaders de la rébellion, ainsi que la « Cellule 39 des anciens combattants de Côte d'Ivoire », fondée en 2014, qui est approfondie dans le chapitre suivant. Ces associations revendiquaient essentiellement des primes, dont les montants fluctuaient entre 5 et 18 millions de FCFA selon l'association et la période. De plus, elles souhaitaient une reconnaissance symbolique des démobilisés par les autorités, d'autant plus dans une phase post-conflit où elles se rangeaient du côté des victorieux.

L'organisation en association permet d'unir leurs forces, de renforcer leur visibilité et la légitimité des leurs revendications selon Issouf :

« On a décidé de s'unir, de se former en groupe pour qu'on nous vienne en aide et qu'on se soucie de nous parce qu'individuellement, votre voix ne peut pas aller là où ça doit aller. Si vous vous assailliez en groupe, c'est sûr qu'une autorité va vous recevoir ! On peut vous prendre au sérieux. Seul, ce n'est pas sûr !⁷⁷⁵ »

Ma mise en relation avec les différentes associations de démobilisés s'effectue par une méthode d'approche progressive, par l'« effet boule de neige ». Cette technique repose sur les recommandations et les relations interpersonnelles, où un membre d'une association m'introduisait à d'autres membres ou à d'autres groupes. Cette méthode a été particulièrement utile pour identifier les liens entre les membres de différentes associations. J'ai ainsi observé que certains individus étaient affiliés à plusieurs associations simultanément. Cette multiplicité d'adhésions n'est pas due à un simple désir d'appartenance sociale, mais s'inscrivait dans une stratégie bien définie : en augmentant leur présence au sein de diverses organisations, ces individus espéraient maximiser leurs opportunités d'être entendus et d'atteindre leurs objectifs. En d'autres termes, ils diversifiaient leurs affiliations dans l'espoir que l'une d'entre elles réussirait à obtenir gain de cause pour leurs revendications et/ou leurs besoins. Cette dynamique révèle à la fois la détermination des démobilisés à défendre leurs droits et les défis qu'ils rencontrent pour se faire entendre et obtenir satisfaction.

Lors de mes recherches en 2014 pour mon mémoire sur les parcours des femmes ex-combattantes, l'ADEMOCI a été la première association de démobilisés avec laquelle je suis

⁷⁷⁵ E – 109 avec Issouf, entretien cité

entrée en contact à Abidjan. C'est une association mixte, dominée majoritairement par de jeunes membres. Les objectifs de l'association étaient les suivants :

« Et quels sont nos objectifs ? C'est localiser, localiser et regrouper les démobilisés les ex-combattants démobilisés devenus civils pour une éducation socioculturelle, pour une éducation socio-éducative, pour une formation socioéducative, aussi c'est inculquer à tous ces ex-combattants devenus civils, l'esprit de la non-violence, la paix, la cohésion sociale, la fraternité, entre les membres et la collectivité locale [...] On fait les ateliers. D'abord quand on fait les réunions tournantes, on fait les visites dans les communes, c'est le message que nous apportons, nos objectifs. Pourquoi l'ADEMOCI, c'est pour aider les démobilisés à sortir de la précarité. Comme on le dit, ce sont les doigts joints qui forment le point donc si ensemble on est uni. [Il me montre son poing fermé]⁷⁷⁶ ».

La CCUG réunit quant à elle d'anciens chefs de sections des FN basés à Bouaké. Les membres expliquent que leur objectif est d'obtenir des opportunités d'emplois en négociant avec les autorités à défaut d'obtenir des primes :

« Nous, on a décidé quoi ? comme on crie haut et fort sur tous les toits pour qu'on donne nos 17 millions, mais, il n'y a pas de signe qu'on va avoir, on a décidé de lutter maintenant pour avoir du boulot. On est allé voir le ministre Amadou Koné, et il a dit que le gouvernement n'a l'argent pour vous donner, mais, le gouvernement peut vous donner des emplois en vous mettant en group et ils vont faire des projets pour vous donner. Donc c'est ces projets qu'on a mis sur papier ! la création de boulangeries, de sociétés de transport ! et qu'ils nous emploie dans la réhabilitation des ivoiriens dans les villes ! mais, ça n'a pas été fait !⁷⁷⁷ »

Une autre catégorie entend défendre les ex-combattant.e.s ayant bénéficiés des projets de l'ADDR. Elles opèrent comme des groupes d'intérêts professionnels, et constituent un sous-groupe dans le groupe des démobilisés. C'est le cas de l'Association des transporteurs tricycle de Côte d'Ivoire (ATTTCI)⁷⁷⁸ dirigée par un ancien membre de la compagnie des guerriers de la Lumière (groupe de miliciens « dozos » dirigé par Bamba dozos mentionné dans le chapitre 1). À l'origine, cette association regroupait les ex-combattant.e.s ayant bénéficié du projet de transport tricycle mis en place et financé par l'ADDR.

Enfin, une dernière catégorie entend défendre les intérêts des blessés de guerre. Nous y reviendrons.

L'organisation en association a des effets concrets sur la constitution du groupe et sa consolidation. L'objectif étant entre autres de pouvoir faciliter leur communication avec les différentes autorités en charge des opérations de DDR. Pour ce faire, ils se sont approprié un

⁷⁷⁶ E – 22 avec les membres de l'ADEMOCI, entretien cité

⁷⁷⁷ E – 109 avec Issouf, entretien cité

⁷⁷⁸ Avec la démocratisation des motos tricycles dans la ville de Bouaké et des activités de transport de marchandises par des civils, le président de l'association expliquait vouloir la transformer en syndicat pour organiser l'activité et s'ouvrir à des populations autres que celle des « démobilisés ». J'y reviendrai dans la suite de ce chapitre.

certain nombre de pratiques bureaucratiques dans le but d'accroître leur légitimité, d'exercer leurs activités en toute l'égalité et d'obtenir ce qu'ils réclament.

2) La bureaucratiation des associations de démobilisés : entre domination, quête de légitimité et construction identitaire

a) Appropriation des pratiques et matérialités bureaucratiques par les associations de démobilisés

Dans ses travaux, Béatrice Hibou définit la « bureaucratiation néolibérale » comme un processus de diffusion de ces logiques managériales et administratives à une large partie des activités quotidiennes, et pas seulement dans les sphères de l'État et de l'entreprise, mais aussi dans le quotidien de tout un chacun. Elle définit alors la bureaucratiation comme « *un ensemble de normes, de règles, de procédures et de formalités*⁷⁷⁹ » qui circule dans l'ensemble des sociétés contemporaines. L'analyse de la bureaucratiation « *permet d'observer la formation d'un champ autour duquel et dans lequel se jouent des batailles de pouvoir, s'expriment des conflits de légitimité, s'articulent (ou s'opposent) des compréhensions et des lectures qui puisent dans des répertoires et des imaginaires différents*⁷⁸⁰ ».

Dans les associations de démobilisés ainsi créées, on observe des pratiques d'ordre bureaucratique telles que la production documentaire, l'attribution de titres, la hiérarchie des fonctions, etc. La bureaucratiation permet aux associations de démobilisés de se légitimer en tant que groupe social à part, à travers leurs actions et ainsi de prendre des positions nouvelles dans le jeu politique. C'est ce que j'observe dans la galaxie associative des ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s.

En 2014, des tensions persistaient entre les différentes associations. Les déclarations du président de l'ADEMOCI concernant l'ONG ADCI en témoignent clairement. Il établit d'ailleurs la légitimité de son association face aux autres sur des critères bureaucratiques :

« Il y avait l'ADCI l'association des démobilisés de Côte d'Ivoire, nous c'est l'ADEMOCI, mais l'ADCI n'existe plus par une machination on ne sait pas qu'est-ce qui s'est passé, mais je me demande est ce que l'ADCI avait eu son agrément ? [...] Il y a longtemps les démobilisés étaient organisés, mais ils ne l'étaient pas de façon légale. Quand je me suis fait démobiliser le 31 octobre 2013, c'est alors que j'ai commencé à parler de rendre légale l'association et c'est comme ça. On est allé, on a fait une AG de façon démocratique, pour qu'on puisse aller de façon légale. Et nous les intellectuels et maintenant nous avons fait une AG pour élire le président. Voilà comment j'ai eu par plébiscite 97 % des voix pour que je sois à la tête

⁷⁷⁹ HIBOU, Béatrice (ed.). *La bureaucratiation néolibérale. Op. cit.* p. 16

⁷⁸⁰ *Ibid.*

de cette association pour qu'on puisse avoir tout ce qui est papier légal. Et aujourd'hui grâce à Dieu, nous avons l'agrément du ministère de l'Intérieur, nous avons aussi le récépissé communal, le siège est à Yopougon.⁷⁸¹ »

L'identification et la catégorisation en tant qu'ex-combattant.e dans le cadre des programmes de DDR, évoquées dans le chapitre 3, participent à la création du groupe. C'est évidemment sur cela que les associations se basent pour « faire groupe » et faire le groupe. En effet, c'est au titre de leur nouveau statut d'ex-combattant.e, que les individus se réunissent au sein des associations, statut conféré par les programmes de DDR et matérialisé par la remise d'un certain nombre de documents attestant de ce nouveau statut social censé être provisoire pour les autorités et institutions en charge du DDR. Ainsi, ils se basent sur les divers documents délivrés par les organismes en charge du DDR, documents tels que les cartes de démobilisés, les récépissés de démobilisés pour attester de leur identité d'ex-combattant.e.s et témoigner de leur carrière de démobilisés. Comme le souligne Nathalie Duclos à propos des ex-combattants du Kosovo, « *la catégorie (ex-) combattant est objectivée par la distribution de carte de combattant par les organisations en charge du DDR, contribuant ainsi à la constitution d'une "identité de papier" qui subsume la diversité des trajectoires combattantes*⁷⁸² ». Au passage elle relève tout comme moi que la distribution de cartes aux combattant.e.s par les programmes de DDR apparaît comme un paradoxe pour ces programmes qui souhaitent plutôt diluer l'identité de combattant.e. Elle explique enfin que la distribution de cartes établit « une ligne de démarcation étanche entre non-combattants et ex-combattants, alors même que la différence entre certains d'entre eux pouvait être tenue⁷⁸³ ».

Mes enquêtes confirment les analyses de Nathalie Duclos et permettent pour le cas de la Côte d'Ivoire d'aller au-delà, en mettant en avant les imaginaires qui circulent autour des cartes de démobilisés auxquelles certain.e.s ex-combattant.e.s attribuent des pouvoirs. La carte, qualifiée de « précieuse » par la plupart des interlocuteurs/trices est conservée soigneusement. Le Président de l'ONG ADCI raconte ainsi que c'est la carte délivrée par les programmes de DDR qui confère le statut d'ex-combattant.e. L'expérience combattante elle-même apparaît alors reléguée au second plan comme si la détention de la carte était une preuve irréfutable de l'appartenance au groupe et donc constitutive de l'identité d'ex-combattant. Garante du statut de combattant.e, la carte qui est investie de significations et de représentations diverses apparaît également comme une preuve, une garantie liée aux supposés avantages associés au statut d'ex-

⁷⁸¹ E – 22 avec les membres de l'ADEMOCI, entretien cité

⁷⁸² DUCLOS, Nathalie. *Spoilers ou intermédiaires de la paix ?*. Op. cit. p. 31

⁷⁸³ *Ibid.* p. 32

combattant.e, parmi lesquels des avantages non seulement de natures financière et matérielle, mais aussi de caractère plus symbolique comme la volonté de tirer une reconnaissance sociale et un prestige suite à leur engagement et leur lutte.

Mes enquêtes montrent que ce témoignage n'est pas isolé. Pour la plupart des démos rencontrés, la carte est la garante du statut d'ex-combattant.e de ses détenteur.e.s. En dehors de la carte d'autres documents tels que le reçu de profilage permettent de justifier du statut de démobilisé. Le reçu est donc tout aussi précieux que la carte pour ses détenteurs (j'étudierai dans le chapitre qui suit comment ces différents documents sont utilisés par une association de démobilisés, la Cellule 39 dans le cadre de leurs revendications). Lors des enrôlements et profilages effectués par les associations, la carte de démobilisé ou le reçu de profilage constituaient les documents de base demandés aux individus pour confirmer leur statut de démobilisés. Ainsi, la carte de démobilisé qui matérialise le statut d'ex-combattant.e a été utilisée comme document de base pour la constitution du groupe ex-combattant en Côte d'Ivoire. La possession de la carte est alors devenue un enjeu. Elle a participé à faire le groupe et à figer son identité. Autour d'elle se crée un « nous » ex-combattant.e.s, celui des détenteur.e.s de cartes de démobilisés contre un « eux/elles » qui englobe tous ceux qui ne possèdent pas la carte ou le récépissé et à ce titre ne font pas partie du groupe ex-combattants défendu par les associations. Cette différenciation est accentuée par la reconnaissance symbolique et le statut qui découle de l'identification comme ex-combattant.e et par l'octroi de bénéfices matériels (pensions, aides ou allocations), droits spécifiques (suivre des études supérieures, accéder gratuitement aux soins médicaux...) auxquels ils prétendent, du fait de leur statut.

Dans ce processus de partition « nous/eux », des membres de certaines associations accusent des individus pourtant détenteurs des cartes de démobilisés d'être des « faux » ex-combattant.e.s. Ils accusent ainsi leurs anciens chefs d'avoir identifié des individus qui n'ont jamais appartenu au groupe rebelle afin de leur faire bénéficier d'une partie des financements alloués aux ex-combattant.e.s, les fameux filets de réinsertion. Tout comme Nathalie Duclos l'a observé au Kosovo, je note que les procédures d'identification des ex-combattants par les entités en charge du DDR sont fortement tributaires des ex-commandants. En l'absence de dossiers bureaucratiques officiels liés à un conflit non étatique, ces ex-commandants deviennent les seuls à pouvoir valider la participation de quelqu'un dans le conflit armé. Ce faisant, le processus d'identification renforce en réalité les réseaux existants plutôt que de mesurer

l'expérience militaire réelle de l'individu. Ce système amplifie les alliances et allégeances basées sur des facteurs tels que l'ethnie, le clan, la région ou la politique⁷⁸⁴.

Certaines associations ont participé, aux côtés des institutions en charge du DDR, à un travail de catégorisation dans le cadre des programmes de DDR en premier lieu pour déterminer les catégories d'ayants droit. De fait, elles ont contribué à la production d'identifications par un double processus dont celui des adhésions. En effet, seuls les ex-combattant.e.s peuvent être membres de certaines de ces associations de démobilisés, ce qui suppose d'avoir défini au préalable un certain nombre de critères permettant d'être considéré comme tel.

Les associations de démobilisés participent donc à la définition du/de la combattant.e comme l'ONG ADCI dans ses statuts et règlement intérieur, où elle définit l'ex-combattant.e comme étant : « Une personne ayant été combattante ou associée au conflit armé déclenché en septembre 2002 en Côte d'Ivoire⁷⁸⁵ ». Cette définition assez large permet de prendre en compte les associé.e.s tout comme dans la définition fournie par les organismes en charge du DDR. L'association précise que le membre doit être « partisan de la paix et du développement ». C'est afin d'accroître leur crédibilité et la confiance des institutions en charge du DDR et des autorités et de satisfaire à leurs attentes, que les dirigeants associatifs ont recours aux éléments de langage que sont « la paix, développement et la réconciliation » sans que cela soit forcément observé dans les comportements réels des différents acteurs.

La plupart de ces associations se basent sur le profilage établi par les institutions en charge du DDR et les papiers délivrés par ces institutions pour recruter leurs membres. Il existe donc une forte dépendance des associations de démobilisés aux programmes de DDR en Côte d'Ivoire. Les différentes associations ont procédé à des opérations d'identification des démobilisés. Pour ce faire elles se basaient sur les documents délivrés par les instances en charge du DDR. Le président de l'ONG ADCI expliquait que dans son travail d'identification des ex-combattant.e.s il utilisait les documents délivrés par les instances en charge du DDR (récépissé et carte de démobilisé) et les forces rebelles (Certificat de démobilisation). Ainsi, un responsable d'association racontait :

« C'est le PNRRC qui a fait de nous des démobilisés. C'est eux qui sont venus nous profiler, nous identifier. C'est eux qui ont fait le processus de démobilisation. Il fallait vraiment que tu montres que tu es un ex-combattant. C'est avec le numéro de profilage. Les numéros qu'on avait donnés de l'ex-combattant pendant le profilage. Je crois que c'était en 2007-2008. ⁷⁸⁶ »

⁷⁸⁴ *Ibid.*

⁷⁸⁵ Statuts et règlements de l'ONG ADCI.

⁷⁸⁶ Entretien avec Amadou, Président de ADCI Bureau, Bouaké, 27 novembre 2017

Par leur participation aux opérations de recensement et d'identification — les associations produisaient leur propre liste et leur propre base de données — dans le cadre des politiques de DDR, elles poursuivaient les catégorisations produites par les programmes de DDR en se réappropriant les caractéristiques énoncées.

Un ancien employé du PNRRC décrit l'implication de certaines associations dans le profilage des ex-combattant.e.s et comment certains responsables associatifs ont été accusés à leur tour d'avoir recours à des pratiques clientélistes dans le cadre des opérations d'identification et comment cela a contribué à faire émerger des tensions. Il décrit les listes de démobilisés comme un « fonds de commerce » utilisé par certaines associations et explique :

« En fait l'INS [Institut national des statistiques] était un peu impliqué dedans [l'identification des démobilisés]. Mais, ils ont travaillé un peu avec l'INS et le ministère, mais, à un moment donné, ils prenaient des gens qui n'avaient jamais participé et ils les plaçaient. C'est l'ONG ADCI qu'il y a eu une floraison d'associations. Voilà comment l'INS fonctionnait : ils vont s'asseoir à Bouaké ; ils n'entrent même pas en contact avec le PNRRC ; ils disent à l'ONG ADCI de leur envoyer les listes et que pour être reconnu comme ex-combattant, il faut appartenir à la liste de l'ONG ADCI et voilà où la spéculation va commencer. Donc voilà comment ça va devenir un "fonds de commerce" de l'ONG ADCI ! Si tu veux bénéficier d'un projet ou bien si tu veux être sur la liste, il faut donner 40 000 FCFA [environ 60 euros]. Finalement quand l'ADRR est venue, elle a eu la solution puisque l'une des fonctions de l'ADRR c'était de faire un toilettage de la base de données. Ils ont fait un croisement, c'est-à-dire pour être retenu, il faut être sur la liste de base du PNRRC au moins. Si tu n'es pas sur la liste du PNRRC, tu es rejeté.⁷⁸⁷ »

L'entretien met en exergue les failles et les complexités inhérentes au processus d'identification et de réinsertion des ex-combattants, en particulier le rôle ambigu joué par l'Institut national des statistiques et l'ONG ADCI. Critiqué pour l'inclusion de personnes non impliquées dans le conflit, l'INS semble s'être appuyé sur des listes controversées fournies par l'ONG ADCI. Cette dernière est notamment mise en cause pour avoir monétisé le processus en réclamant des paiements pour figurer sur les listes d'éligibilité. En outre, l'entretien met en lumière une méfiance latente envers l'ONG ADCI et son président, identifiés comme des acteurs potentiellement manipulateurs. Cette suspicion a même culminé en confrontations physiques lors de certaines réunions. En revanche, l'ADRR semble avoir introduit un niveau d'intégrité supplémentaire en purifiant la base de données existante et en la corrélant avec les listes du PNRRC, réduisant ainsi les risques de manipulation et d'erreur dans l'identification des ex-combattants même si les anciens chefs de guerre ont maintenu leur emprise sur le processus.

⁷⁸⁷ E – 100 avec NDI, entretien cité

L'identité de membre se base sur la possession d'une carte de « démo » délivrée par l'organisme en charge du DDR bien plus que sur l'expérience au combat. Autrement dit, faire reconnaître son identité d'ex-combattant.e, c'est se faire reconnaître par une instance détentrice du pouvoir politique et/ou administratif, ou qui représente une forme d'autorité morale, sociale ou économique pour se légitimer à leurs yeux. Afin d'être reconnues en tant que groupe par les autorités compétentes et qu'elles accèdent à leurs revendications, les organisations d'ex-combattant.e.s se sont bureaucratisées à des degrés divers et variés. Dans ce cadre, les démos se sont constituées en associations, ont rédigé des statuts et règlements intérieurs qu'ils ont déposés à la Préfecture pour qu'on leur délivre, dans un premier temps, un récépissé de dépôt puis un agrément leur permettant d'exercer leurs activités en toute légalité. La bureaucratisation sert le processus de reconnaissance de l'association : « le récépissé c'est une reconnaissance⁷⁸⁸ » déplorait un ancien employé du PNRRC.

Un employé de la Préfecture de Bouaké décrit quant à lui les étapes à suivre pour déclarer une association auprès des autorités :

« Pour se constituer en association, il faut d'abord avoir les statuts et règlements, il faut procéder à une assemblée générale et puis il y a une enquête de moralité. L'association nous fait parvenir la liste du bureau et des membres présents à l'Assemblée générale. Toutes ces listes doivent être légalisées, certifiées conformes à l'originale. Et puis, au niveau de la Préfecture, nous veillons à ce que les textes régissant les associations soient respectés en se basant sur la loi sur les associations de 1960⁷⁸⁹. Il y a une enquête de moralité sur les membres fondateurs de l'association qui est menée par la police. À l'issue de l'enquête, il y a un procès-verbal qui dit s'il faut ou non délivrer le récépissé. C'est à l'issue de cela qu'on délivre l'agrément de l'association.⁷⁹⁰ »

Selon lui, le statut d'ex-combattant.e.s ne leur permet pas d'être approuvé suite à l'enquête de moralité. Ce jugement de valeur est un indice sur les représentations et l'image des ex-combattant.e.s auprès des autorités et de la population. Cela souligne l'image négative liée au statut d'ex-combattant.e comme en attestent également les propos suivants :

« Donc tu conviens avec moi que des gens qui ont eu à manier les armes, si on doit faire une enquête de moralité, tu vois que c'est une condition qui fera qu'on ne pourra pas lui donner l'agrément. En gros, c'est après l'enquête de moralité et tout ce qui est prévu par la loi qu'on est contacté au niveau des statuts et règlements, tout est conforme à ce qui est prévu dans la loi relative aux associations. Et c'est à l'issue de cette enquête menée par la police qu'on peut délivrer un agrément. Le récépissé, c'est délivré de façon provisoire en attendant l'agrément. C'est un récépissé de dépôt de déclaration d'association.⁷⁹¹ »

⁷⁸⁸ E – 100 avec NDI, entretien cité

⁷⁸⁹ Loi n°60-315 du 21 septembre 1960, relative aux associations

⁷⁹⁰ E – 102 avec un employé de la Préfecture de Bouaké, Bouaké, le 27 février 2019

⁷⁹¹ E – 102 avec un employé de la Préfecture de Bouaké, entretien cité

Il décrit aussi le traitement qui a été réservé aux démobilisés et le justifie en racontant que dans la mesure où il ne leur délivre pas de récépissé ou d'agrément, les associations de démobilisés n'ont aucune existence légale et ne sont donc pas reconnues par l'État et à ce titre elles ne peuvent pas exercer légalement leurs activités :

« On a mis les dossiers de côté ! On n'est pas allé jusqu'à ce stade-là [la délivrance d'un agrément et la publication au Journal officiel]. Légalement, ils n'existent pas ! Puisque ce sont ces éléments qui font d'eux des associations légalement constituées et reconnues par l'État de Côte d'Ivoire ! Donc si vous n'avez pas un récépissé de façon provisoire ou l'agrément de façon définitive, on ne peut pas vous considérer comme une association légalement constituée. Donc à ce titre, on ne peut pas vous permettre de mener des activités parce que les associations, pour qu'elles puissent mener des activités, il faut qu'elles soient légalement constituées et reconnues par l'État. C'est la reconnaissance à travers l'agrément qui leur donne une existence, je pourrais dire, juridique. S'il n'y a pas d'existence juridique, c'est comme si vous n'existez pas. C'est comme un homme qui n'a pas d'extrait de naissance. Si vous n'avez pas un document qui certifie que vous êtes une association reconnue par l'État de Côte d'Ivoire, vous ne pouvez pas mener votre activité à ce titre. Si vous menez une activité et que vous invitez la préfecture qui représente l'État, la préfecture ne peut pas donner sa caution pour l'organisation d'une activité qui, juridiquement, n'existe pas. Nous avons un registre. À chaque fois qu'on délivre un récépissé ou l'agrément parce qu'il y a une loi, qui dit qu'on peut au niveau de la région délivrer un agrément quand l'association mène une activité qui a un ressort territorial lié à la région ; quand les activités ont un espace beaucoup plus large qui s'étendent sur le territoire national, à ce moment-là, il faut aller à Abidjan, au ministère de l'Intérieur pour avoir l'agrément, à la Direction générale de l'administration du territoire [DGAT].⁷⁹² »

Pour cet employé de la Préfecture de Bouaké rencontré en 2019, la Préfecture ne peut pas délivrer de récépissés aux ex-combattant.e.s, car leur statut d'ex-combattant est censé être provisoire et transitoire or, une association à une existence pouvant aller jusqu'à 99 ans (renouvelables). Pour lui le risque est qu'en délivrant des récépissés et agréments aux organisations d'ex-combattant.e.s et ainsi en reconnaissant leur existence légale pour une durée supérieure à celle prévue dans le cadre des projets de DDR, « on laisse la porte ouverte aux revendications des ex-combattant.e.s » sur une période indéterminée qui les dépasserait. Il raconte :

« Donc aujourd'hui, on peut dire que tout va bien ici à Bouaké ! On peut dire que les ex-combattants sont là, mais ils ne sont plus visibles au point où on peut dire que celui-là est un ex-combattant. Ce n'est plus comme avant où ils se présentaient dans les associations. Nous on recevait des personnes qui ont tenté de créer des associations d'ex-combattants au niveau de la Préfecture puisque la Préfecture délivre des récépissés, des agréments. Donc au niveau de la Préfecture, on n'était pas habilité à leur délivrer des agréments puisqu'une association c'est un groupement de personnes qui est appelé à exister sur un long temps. C'est une durée indéterminée. Mais, est-ce qu'on peut être ex-combattant d'une guerre et réclamer des avantages de façon indéterminée alors qu'il y a eu un programme qui a été mis sur pied pour vous ramener

⁷⁹² E – 102 avec un employé de la Préfecture de Bouaké, entretien cité

à la vie civile ? Donc au niveau de la Préfecture, quand il y a des demandes d'agrément, on les met en "stand by" ! ⁷⁹³ »

Un ancien employé du PNRRC justifie, dans des termes similaires, cette « politique » de la non-reconnaissance des organisations d'ex-combattant.e.s par les autorités. Il souligne à nouveau le statut provisoire et transitoire d'ex-combattant.e voulu par l'État qui souhaitait que « l'histoire » soit réglée à l'aide des programmes de DDR qui devaient faire des (ex)-combattant.e.s des civils. Or, à travers la création des associations, les autorités craignaient qu'elles figent le statut d'ex-combattant.e sur le temps long :

« Pour moi, en tout cas, je n'ai pas accepté que le Préfet signe un papier d'association de démobilisés. Pas que je n'ai pas accepté. Je lui ai fait comprendre que le programme c'est trois ans et le Président [de la République] ne veut plus entendre parler de cette histoire. Si pendant ce temps, tu es en train de signer, un papier pour dire ça doit durer 99 ans, bon, je ne sais pas ! Moi je ne suis pas administrateur. Je ne suis qu'un petit commissaire de bureau. ⁷⁹⁴ »

Faute de reconnaissance juridique, les associations ont également été à l'origine d'une importante production bureaucratique, élaborant des cartes de membres, des registres, des courriers, des comptes rendus de réunions... Les cartes de membres délivrées par les associations remplissent des fonctions diverses. Elles étaient utilisées comme des pièces d'identité par certain.e.s démobilisés pour circuler sans difficulté lors des contrôles d'identité. Il s'agissait parfois des seuls papiers permettant de prouver leur identité. Des membres de l'ONG ADCI ont expliqué que les cartes délivrées par l'association leur permettaient à une certaine époque d'éviter les « tracasseries » lors de contrôles de police, car « certains [agents de police/gendarmerie] cherchent pas loin ; c'est une ONG c'est pour la paix ! Et puis on laisse ! ⁷⁹⁵ ». Ainsi, l'appellation ONG inscrite sur la carte permettait aussi à ses détenteurs d'éviter les tracasseries grâce aux connotations attribuées aux ONG décrites précédemment.

Enfin, les cartes de membres qui étaient vendues aux ex-combattant.e.s pour leur permettre de faire partie de l'association et prouver leur adhésion constituaient également une rente pour les dirigeant.e.s de ces structures. La vente de cartes de membres avait une double fonction, d'une part, elle aidait à financer des activités, d'autre part, elle servait de mécanisme qui perpétuait les inégalités, les abus de pouvoir et la corruption.

⁷⁹³ E – 102 avec un employé de la Préfecture de Bouaké, entretien cité

⁷⁹⁴ E – 105 avec un ancien employé du PNRRC-3, Bouaké, 28 février 2019

⁷⁹⁵ E – 138 avec Fofana, président de l'ONG ADCI, entretien cité

Les cartes de membre ont ainsi une fonction utilitaire pour leurs détenteurs et participent aussi à consolider le groupe et à lui donner une identité commune. Cette dynamique est particulièrement flagrante au sein de la cellule 39 qui sera analysée dans le prochain chapitre.

b) Actions collectives et constructions identitaires dans les associations de démobilisés

Les responsables des associations de démobilisé.e.s rencontré.e.s expliquent que le premier but de leurs associations était de défendre leurs membres et leurs intérêts matériels et financiers. Par leurs actions diverses revendicatrices, les associations se positionnaient comme des groupes de pression particulièrement à travers l'organisation de marches, de blocus de corridors et de manifestations diverses dans le but de susciter la mise en place de mesures supplémentaires en faveur de leurs membres ex-combattants. Ces mobilisations collectives permettaient de fédérer le groupe autour d'objectifs communs précis et participaient à la consolidation de l'identité collective.

Leurs diverses revendications portaient principalement sur des enjeux d'ordres matériels et financiers. En effet, dès 2008, les premiers mouvements d'ex-combattant.e.s se sont créés pour réclamer des primes (cinq millions francs CFA \approx 7622 € exigés par le Caporal Diaby et ses camarades). Mes enquêtes de terrain dans le cadre de cette thèse débutée en avril 2017 dans le contexte des mutineries, ont révélé un regain de vitalité des associations d'ex-combattant.e.s depuis cette période autour de l'enjeu des primes. En effet, les mutineries de leurs ancien.ne.s camarades intégrés à l'armée qui avaient reçu douze millions de francs CFA (\approx 18 000 euros) ont fait naître d'immenses espoirs chez les « démos » qui aspiraient à un traitement similaire. En mai 2017 à Bouaké, plusieurs démobilisés sont décédés à la suite d'affrontements avec les forces de l'ordre au cours de manifestations. Les manifestants, des démobilisés, réclamaient le versement de primes du même ordre et du même montant que celles versées à leurs camarades militaires mutins ; mais les autorités ont répondu par la force et la violence pour éteindre la grogne. L'attitude des autorités, face à ces revendications, était incompréhensible pour une partie des ex-combattant.e.s rencontré.e.s qui considéraient mériter autant que les ex-rebelles intégrés à l'armée « les primes de guerre ». Ils étaient nombreux à exprimer des sentiments d'injustice et de défiance à l'égard des autorités et de leurs camarades mutins. Pour illustrer leur perception de la situation, plusieurs utilisaient la métaphore d'un père ayant deux enfants, mais choisissant de les traiter de manière inégale. À l'instar de Djibril, un ex-combattant membre de la cellule 39 de Bouaké qui exprimait son amertume de la manière suivante :

« Vous savez, ma fille [il s'adresse à moi], vous êtes un papa. Vous avez deux enfants de mères différentes. Mais, vous êtes le papa. Si vous arrivez à satisfaire l'autre, celui qui reste là, il faut le satisfaire ! Si tu ne le satisfais pas, tu veux qu'il meure ! Parce que là, la faim va le tuer. Voilà pourquoi les ex-combattants aujourd'hui ne sont pas satisfaits. ⁷⁹⁶ »

Nos enquêtes montrent que les mobilisations collectives menées par les associations de démobilisés s'organisaient notamment en réaction aux déceptions causées par l'échec de certains projets de réinsertion proposés par les programmes de DDR. Ces revendications s'appuyaient sur des registres multiples à la fois financiers, mais aussi sociaux. Elles portaient sur leur réintégration, soit à travers leur intégration dans l'armée ou les corps paramilitaires, soit à travers leur insertion dans la fonction publique, ou à travers l'octroi de projets de réinsertion. Ce sont principalement les associations de première génération qui portaient ces revendications en travaillant en partenariat étroit avec les organismes en charge du DDR en Côte d'Ivoire, le PNRRC d'abord, puis l'ADDR dès 2012. Des partenariats qui permettaient de reconnaître ces associations qui ne disposaient pourtant pas d'autorisation légale d'exercer (agrément) ont d'ailleurs été mis en place. L'ONG ADCI, par exemple a participé activement aux côtés du PNRRC et ses partenaires (ONUCI, COMNAT, GIZ...) aux opérations de désarmement par la mise en place de campagnes d'information et de sensibilisation destinées à encourager les combattant.e.s à rendre leurs armes et à aller se faire profiler et identifier par le PNRRC. Dans le cadre de ces partenariats, il était par ailleurs demandé aux associations de procéder à des opérations d'identification des ex-combattant.e.s et surtout de les sensibiliser pour les encourager à participer aux programmes de DDR et de se désarmer.

Plus tard, l'ADCI bureau est parvenue à conclure un partenariat en bonne et due forme avec l'ADDR. Ainsi on peut lire dans le « Protocole d'accord portant sur la sensibilisation des ex-combattants aux différents programmes de l'ADDR » qu'un agenda commun est mis en place portant sur trois domaines de collaborations : « *la sensibilisation des ex-combattants à l'adhésion au processus de DDR ; la sensibilisation des ex-combattants au dépôt d'armes fonctionnelles ; le suivi des activités des ex-combattants réintégrés* ». L'ADDR a fourni à l'ADCI bureau diverses ressources, notamment des équipements informatiques et bureautiques. En contrepartie, l'ADDR attendait de l'ADCI bureau qu'il lui remette un rapport d'activités mensuel et un bilan à la fin de la convention, comme elle le demandait à d'autres partenaires, qu'il s'agisse d'ONG ou de cabinets de conseil. Agissant en qualité de prestataire pour l'ADDR,

⁷⁹⁶ E – 116 avec Grin ex-combattants Bouaké, Bouaké, le 4 mars 2019

l'ADCI bureau a reçu une convention s'élevant à 7 300 000 francs CFA (environ 11 128 €) pour une période s'étendant du 15 décembre 2014 au 30 juin 2015, date de fin officielle des activités de l'ADDR. Cette somme est significative. La formalisation d'une telle collaboration entre une entité étatique, avec le document signé par le chef de bureau de l'ADDR à Bouaké, et le président de l'ADCI bureau, symbolise une reconnaissance implicite de l'association par certaines autorités. Elle offre également une légitimation des actions de l'association et renforce son rôle vis-à-vis des ex-combattant.e.s. Une interrogation cependant demeure sur les raisons du choix de la structure de collaboration dans un contexte d'effervescence et de concurrence d'associations de démobilisés en particulier à Bouaké. Compte tenu du montant octroyé dans la cadre du contrat de partenariat, cela a pu participer à faire naître de nouvelles associations pour « partager une part du gâteau » lucratif du DDR.

Le second objectif des associations de démobilisés visait à obtenir une reconnaissance symbolique pour le « sacrifice volontaire » des combattant.e.s dans la « défense de la patrie et le rétablissement de la paix. » Il s'agissait non seulement de la reconnaissance de l'association elle-même, mais également d'une reconnaissance formelle par l'État, la population et la communauté internationale du rôle crucial que ces combattant.e.s ont joué dans l'avènement du nouveau régime. Cependant, une « économie morale de la reconnaissance⁷⁹⁷ » c'est-à-dire un ensemble de rituels sociaux visant à faire comprendre aux vétérans que leur sacrifice est honoré et valorisé, est largement absente dans le contexte ivoirien. En effet, l'État a délibérément choisi de ne pas glorifier les ex-rebelles, bien que certains d'entre eux, les « com'zones », soient devenus des figures émergentes de la réussite et du pouvoir.

3) Les associations d'ex-combattant.e.s : entre intermédiation et distanciation

Certaines associations apparaissent comme des intermédiaires tandis que d'autres associations ont décidé de prendre des distances avec l'étiquette ex-combattante ou de mettre en avant leur particularité propre au sein du groupe pour former une sous-catégorie ou un groupe à part.

⁷⁹⁷ PIKETTY, Guillaume. « Economie morale de la reconnaissance. L'Ordre de la Libération au péril de la sortie de Seconde guerre mondiale », *Histoire@Politique*. 2007, vol.3 n° 3. p. 1.

a) Intermédiation et construction identitaire dans les associations de démobilisés

Le paradigme de la stratégie d'extraversion permet d'analyser la collaboration qui se met en place et dans laquelle les responsables associatifs tentent de transformer « leur dépendance aux forces extérieures en un avantage dans le conflit local⁷⁹⁸ ». On peut voir que les associations d'ex-combattant.e.s développent leur propre agenda pour atteindre leurs objectifs. Certaines deviennent des intermédiaires, des interfaces entre les démobilisés et les institutions en charge des opérations de DDR. L'apparition et le recours à des intermédiaires dans le contexte de crise et de sortie de crise ne sont pas inédits. Ils ont été étudiés par Nathalie Duclos qui a travaillé sur le Kosovo, tout comme Alex Veit⁷⁹⁹ ou Medhi Belaid⁸⁰⁰ qui ont travaillé sur la République Démocratique du Congo. En effet, dans le cadre des politiques internationales de « peacebuilding », la diversification des interlocuteurs et l'inclusion d'une variété d'acteurs sont devenues une pratique courante de la communauté internationale. La plupart des études menées sur le sujet se focalisent sur le rôle d'intermédiaires que jouent les chefs de guerres. Cette démarche de la communauté internationale profite aux associations et ONG impliquées dans le processus « protéiforme » du DDR qui souhaitent coopter à leur avantage une portion des ressources mises à disposition par les bailleurs de fonds internationaux, les différents programmes de développement et de sortie de crise de type DDR et l'État lui-même.

On peut voir que les associations de démobilisés, à travers leurs leaders cherchent à mobiliser le groupe social ex-combattant, qu'elles contribuent en même temps à construire. Ainsi, l'ONG ADCI, par le biais de son Président, Fofana, a très vite joué le rôle d'intermédiaire entre les acteurs extérieurs (autorités administratives, ONUCI, ADDR, COMNAT, les miliciens du sud) et les combattant.e.s de la zone de Bouaké et ses environs. En témoigne également notre première rencontre en 2014 au cours de laquelle le président de l'association m'a permis de rencontrer des femmes ex-combattantes.

⁷⁹⁸ BAYART, Jean-François. « L'Afrique dans le monde ». *Op. cit.*

⁷⁹⁹ VEIT, Alex. « International Intervention and the Congolese Army. A Paradox of Intermediary Rule » *Statebuilding and State-Formation. The Political Sociology of Intervention*. London : Routledge, 2012, p. 40-56. ; MÜNCH, Philipp et Alex VEIT. « Intermediaries of Intervention: How Local Power Brokers Shape External Peace- and State-Building in Afghanistan and Congo », *International Peacekeeping*. 15 mars 2018, vol.25 n° 2. p. 266-292.

⁸⁰⁰ Voir la thèse de Mehdi Belaid en particulier le chapitre 5 : « Courtage, distinction sociale et limites du multi-positionnement », BELAID, Mehdi. *Après la forêt. Guérilla et politiques de sortie de guerre. Les combattants maï-maï, l'État, et la reproduction de la violence en République démocratique du Congo*. Paris : Université Paris 1 - Pantheon Sorbonne, 2015.

À l'instar de ce qu'observaient dans un autre contexte Jean-Pierre Olivier de Sardan, Giorgio Blundo et Thomas Bierschenk, les associations de « démos » en sont aussi venues à occuper, à certains égards, une position de « courtier en développement », c'est-à-dire « *d'acteur social implanté dans une arène locale qui sert d'intermédiaire pour drainer (vers l'espace social correspondant à cette arène) des ressources extérieures relevant de l'aide au développement. C'est une interface entre les destinataires du projet et les institutions de développement, censés représenter la population locale (ou en exprimer les besoins) vis-à-vis des structures d'appui et de financement extérieur* »⁸⁰¹. Pour Cohen et Comaroff, le courtier est « *celui qui a la capacité à construire et fournir du sens concernant une variété de relations et d'interactions* »⁸⁰², il doit lui-même provoquer les besoins de ses clients potentiels. C'est le rôle qu'ont joué Fofana, Alassane et Koffi par exemple, au sein de leurs associations.

Pour Fofana, le rôle d'intermédiaire qu'il a joué et la fonction de président qu'il occupait dans son association ont constitué une étape déterminante de son ascension sociale puisqu'il est devenu employé du Conseil National de Sécurité directement rattaché à la Présidence. Reprenons brièvement quelques éléments de sa trajectoire dans les lignes qui suivent. Fofana a été le premier leader d'association que nous avons eu l'occasion de rencontrer en 2014 par l'entremise d'un fonctionnaire du PNUD qui expliquait alors que Fofana était la personne-ressource à rencontrer à Bouaké si je souhaitais être introduite dans le milieu des ex-combattant.e.s et en particulier si je voulais rencontrer des femmes ex-combattantes⁸⁰³. Il présentait son association comme la principale association des ex-combattant.e.s Ivoirien.ne.s de 2008 à 2015. Au cours de cette période, elle a participé activement à l'identification et au recensement des ex-combattant.e.s, à leur désarmement, à leur démobilisation et à leur sensibilisation au niveau de Bouaké et de la zone rebelle, mais aussi dans les anciennes zones loyalistes grâce à des liens avec d'anciens leaders miliciens. Pour ce faire elle a conclu des partenariats avec diverses institutions nationales et internationales en charge du DDR (PNRRC et PSCN) et l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). À mon arrivée à Bouaké ses affirmations se sont rapidement confirmées. Fofana est venu me chercher à moto et nous a conduits au siège de son association pour faire connaissance avant de me mener aux femmes ex-combattantes que je souhaitais rencontrer. Lors de cette première rencontre, il s'est présenté

⁸⁰¹ BIERSCHENK, Thomas, Jean-Pierre CHAUVEAU, et Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN (eds.). *Courtiers en développement. Op. cit.*

⁸⁰² COHEN, Allan et John COMAROFF. « The Management of Meaning : On the Phenomenology of Political Transactions » *Transaction and Meaning. Direction in the Anthropology of Exchange and Symbolic Behavior*. Philadelphia : Institute for the Study of Human Issues, 1976, p.

⁸⁰³ Sujet de mon mémoire de recherche de l'époque.

brièvement ainsi que son association. Il a d'abord expliqué les raisons de son engagement associatif : il n'avait confiance ni en la démobilisation ni au DDR et s'est vanté d'avoir un « niveau scolaire acceptable ». Après sa démobilisation, son objectif était de rejoindre une cousine au Canada « pour étudier » et les projets du PNRRC ne l'intéressaient pas. C'est pourquoi il était « bien placé » selon lui, pour dire la vérité et « faisaient sortir des questions qui ont impressionné ses camarades » qui ont décidé de le nommer porte-parole du groupe dans le camp de démobilisation m'a-t-il raconté. Ainsi, ses compétences rhétoriques et son niveau de scolarisation — bien que relativement faible — lui permettaient de mettre en avant une série de compétences et savoir-faire importants dans le secteur associatif en particulier dans le groupe encore en gestation. Lors de notre première rencontre en 2014, il se présentait comme « une interface entre les ex-combattants et les autorités » comme l'attestent les propos suivants :

« Je suis le Président national de l'ONG ADCI. C'est une ONG créée en 2008 pour servir d'interface entre les ex-combattants et les autorités parce qu'en son temps, il y avait beaucoup de soulèvements, pour orienter les ex-combattants et les sensibiliser sur les opportunités : 1— À propos du bien-fondé et de la pertinence, 2 — l'occasion et les possibilités que la réinsertion pouvait leur offrir [...] On sensibilise sur le désarmement, la lutte contre la prolifération des armes et le développement de nombreux et nouveaux fléaux dont certains nés à la suite de la crise entre autres, le SIDA, la consommation de drogue sans oublier les dommages sur la forêt ivoirienne, et puis sur les violences basées sur le genre. On travaille avec des partenaires. On travaille avec l'ONUCI, l'ADDR, COMNAT, toutes les structures qui avaient le contrat de désarmement avec COMNAT étaient obligées quand même de passer un peu par nous parce que nous, nous sommes sur le terrain. En fait, avant même que l'ADDR ne soit active. C'est nous qui avons récolté les armes ; on a sensibilisé et on a récolté les armes. Dans un premier temps, on a fait sur les armes et on a récolté les armes, qu'on a mises à la disposition de l'ADDR.⁸⁰⁴ »

Fofana se présentait comme un acteur clé du processus de DDR en Côte d'Ivoire et se vantait de « travailler avec tous les acteurs du secteur » (ONUCI, PNRRC, ADDR, UE, GIZ, ONG locale, COMNAT...) du fait d'être sur le terrain, au contact avec ses camarades « démos » :

« C'est notre milieu. En fait les ex-combattants n'avaient pas d'autre repère que nous. Il n'y avait pas... parce que c'était le PNRRC, mais quand même avec des difficultés. Donc ils n'avaient pas de repère. Ils étaient obligés de se focaliser sur nous pour les informations, surtout quoi. Donc c'est en cela que nous avons produit vraiment à travers la sensibilisation... nous avons montré les effets néfastes du port d'armes. Et nous avons vraiment pu montrer qu'il n'était pas nécessaire, pour celui qui n'est pas militaire, de conserver une arme, qu'il fallait s'en débarrasser et dans un premier temps, on a demandé à ceux qui ont des armes de se faire identifier.⁸⁰⁵ »

⁸⁰⁴ E – 3 avec Fofana, Président ONG ADCI, entretien cité

⁸⁰⁵ E – 3 avec Fofana, Président ONG ADCI, entretien cité

Le commentaire met en évidence l’ancrage social profond de l’association, qui révèle non seulement sa proximité étroite avec les communautés locales, mais aussi la diversité de ses initiatives. Les termes utilisés, empruntés au jargon du développement et des bailleurs de fonds, signalent une compréhension sophistiquée et une assimilation réussie du langage et des méthodologies propres à ce secteur par les ex-combattant.e.s. Il est intéressant de relever un mot couramment employé par Fofana ainsi que d’autres représentants associatifs, la « sensibilisation ». Comme l’analyse Mahaman Tijani Alou, « *ce mot suggère que le groupe construit ne connaît pas toujours ses besoins. C’est l’association qui les définit et qui lui en montre la signification* ⁸⁰⁶ ». Le courtier est donc tenu, dans la phase initiale, de provoquer les besoins en les traduisant en informations à manipuler alors même que ses « clients », en l’occurrence les ex-combattant.e.s, n’existent pas, du moins au départ, en tant que groupe social. L’intermédiaire participe ainsi à la création du groupe ex-combattant et de ses besoins.

En 2017, lors de notre seconde rencontre, Fofana me donne rendez-vous dans un restaurant situé dans la commune d’Adjamé à Abidjan. Il semble différent. Il souhaitait désormais prendre ses distances avec l’association et les ex-combattant.e.s. Il soulignait que sa structure était la première, mais que depuis de nombreuses autres associations de démos avaient été créées et il déplorait qu’elles provoquent du « désordre », faisant notamment référence aux manifestations de démobilisés de 2017 ayant causé la mort de plusieurs ex-combattants. Sa prise de distance par rapport à l’association était également motivée par son passage « éclair » en prison — vingt et un jours en 2016 — aux côtés d’autres leaders associatifs d’organisations de démos comme l’atteste le témoignage suivant :

« ONG ADCI existe à cause des textes, mais ça n’existe pas sur le terrain parce que ceux qui sont là, c’est comme de nouvelles générations. Il faut leur donner du temps pour essayer leurs capacités aussi. Je veux parler des 39 ! Mais, ils n’ont pas compris. C’est-à-dire qu’ils sont venus aux derniers moments. Il y a eu plusieurs associations qui ont été créées. ONG ADCI était là donc chacun essayant de mener ces activités de part et d’autre. Mais, souvent, on travaille ensemble, mais, on a vu que nous même on dépensait plus. Ceux qui sont là, ils pensent que nous sommes payés. Ils créent des structures. Tant qu’il y a beaucoup de structures, on n’est pas écouté. Donc il fallait trouver un terrain d’entente. Donc quand j’ai été arrêté, pour m’en sortir, il n’y avait pas de bon système en place, ne pas me mettre dedans. J’ai préféré organiser mes propres activités, mes propres affaires. J’ai vu que c’était mieux. Il faut leur donner de la chance de guerre pour voir ce à quoi ça va aboutir, voir si ce que nous avons fait, s’ils peuvent faire aussi. Donc on est resté à côté pour voir maintenant. ⁸⁰⁷ »

⁸⁰⁶ Tidjani Alou Mahaman, « Courtiers malgré eux. Trajectoires de reconversion dans l’association Timidria au Niger », in BIRSCHENK, Thomas, Jean-Pierre CHAUVEAU, et Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN (eds.). *Courtiers en développement. Op. cit.*

⁸⁰⁷ E – 138 avec Fofana, président de l’ONG ADCI, entretien cité

Désormais, il souhaitait « s'occuper de ce qui le regarde » et souhaitait prendre de la distance avec le milieu des ex-combattant.e.s. Il estimait qu'en tant que personne-ressource tout le monde le connaissait et qu'il éprouvait des difficultés, car les gens continuaient de le contacter pour lui demander des conseils. Il indiquait ainsi qu'initialement, il souhaitait transformer l'image des ex-combattant.e.s afin qu'on les voit comme des « personnes qui peuvent apporter un plus, qui peuvent aider ». Ainsi, son association a été active de 2008 à 2015 particulièrement pour appuyer les opérations DDR. Son retrait a entraîné la « disparition de l'association ». Il a participé à placer de nombreux ex-combattant.e.s (pas uniquement des membres de l'association) dans des activités génératrices de revenus, formations et accompagnement des bénéficiaires de ces projets, évaluation (transporteurs motos tricycles, aviculteurs, briquetiers, paveurs de routes...), incorporation dans les services de sécurité et de maintien de l'ordre ; intégration dans les « Eaux et Forêts », dans les douanes, dans les entreprises publiques et parapubliques, à la différence des associations de la nouvelle génération qui selon lui ont été moins efficaces pour défendre et réintégrer les démos :

« Depuis que nous nous sommes retirés, je n'ai pas encore vu une personne qui a reçu de l'aide. Quand je dis de l'aide, c'est à dire qui a eu un emploi. Ce n'est pas quand vous vous voulez grever, on s'en va vous donner un peu de jetons. Je ne parle pas de ça ; ou bien il y a quelqu'un qui est mort et puis, on s'en va vous donner ça, tenez ça ou ça. Mais, en termes de réinsertion. Qui en a profité depuis qu'ils sont là ? Ils n'ont pas eu d'opportunité. Et d'ailleurs, ils ne font que perdre. Ils ont perdu parce qu'il y a des gens qui ont été tués à cause de leurs manifestations. Il y a des gens qui ont été arrêtés. Ils ne sont même plus crédibles ni écoutés. ⁸⁰⁸ »

Il critiquait les stratégies des nouvelles organisations de démobilisés et de leurs leaders :

« Ce sont des personnes qui se disent que si tu es à la tête, tu gagnes quelque chose. On te donne de l'argent. Souvent, ça peut arriver. Mais, ce n'est pas éternel ! Si aujourd'hui, tu as dit que tu vas marcher, on t'a donné l'argent ; deuxième fois, tu vas marcher, on t'a donné quelque chose. Troisième fois, tu vas te retrouver en prison ! Et on ne m'a jamais impliqué dans les histoires de marche. Quand on m'a arrêté, ils ont arrêté l'autre de Yamoussoukro et peut être dans ses dires, il a parlé de moi. Et ils ont trouvé que comme ils sont des leaders, on va les prendre tous ! Ils nous ont pris tous, on est venus à Abidjan, on a fait presque 1 mois. ⁸⁰⁹ »

Les mobilisations prônées par les associations de deuxième génération à travers les manifestations, les marches les blocus étaient, selon lui, la cause principale des problèmes et participaient à ternir davantage l'image des ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s :

« Oui, je suis contre les marches. Nous sommes issus d'une rébellion. Et le pouvoir qui est en place connaît bien la rébellion. Et ce sont les patrons de la rébellion qui ont proposé une

⁸⁰⁸ E – 138 avec Fofana, président de l'ONG ADCI, entretien cité

⁸⁰⁹ E – 138 avec Fofana, président de l'ONG ADCI, entretien cité

voie de sortie. Toi, tu vas te lever contre ces personnes-là ! C'est-à-dire quand il y a le désordre, on ne crée pas de désordres. Il faut changer de stratégies. Tu ne vas effrayer ce pouvoir avec des marches, mais, plutôt, il faut proposer des idées.⁸¹⁰ »

Ces associations de deuxième génération entretenaient des rapports conflictuels avec les autorités :

« Mais, finalement, comment on peut vous prendre au sérieux ? Quand il y a une autorité qui vient, pour faire des propositions, c'est difficile ! La ministre de la Solidarité, elle a été à Bouaké, il y a un ex-combattant qui a été tué. Quand elle a dit qu'on va vous réinsérer. Ils ont groupé sur elle, la foule ! Ça chauffe sur elle ! Imagine, tout ce monde, allé enterrer un ex-combattant ! Toi, pour les soulager, tu dis quelque chose et ils se regroupent sur toi ! Ça n'a pas été facile pour une femme ! Et puis, il y a plusieurs groupes. C'est vrai qu'ils disent qu'ils vont faire ensemble. Même s'ils font une fusion aujourd'hui, il y a quelqu'un d'autre qui va quitter pour venir créer un autre groupe.⁸¹¹ »

Sa prise de distance avec l'association était due au fait qu'il avait réalisé que « l'étiquette ex-combattante devenait un problème ». Il a ainsi créé d'autres organisations pour travailler avec des personnes qui n'étaient pas des ex-combattant.e.s comme mentionnés supra. Il s'était lancé dans le transport et le commerce de pagnes wax. Il insistait également sur le fait qu'il maîtrisait les « codes » : « apparemment je n'ai pas grand-chose, je ne ressemble à rien, mais je sais comment pousser les pions pour aboutir à quelque chose » disait-il.

Lors de nos rencontres les plus récentes avec Fofana en mars 2019, le contexte des entretiens avait considérablement changé. Désormais employé au sein d'une institution directement en charge de la Réforme du Secteur de la Sécurité en Côte d'Ivoire, Fofana a choisi de fixer nos rendez-vous au sein même de la Primature. Lors de notre rencontre, Fofana m'a accueillie dans un bureau climatisé, vêtu d'un costume et d'une cravate, sans aucun dossier à vue sur son bureau. Utilisant son propre ordinateur portable, il s'est montré très réservé au sujet de son nouveau poste, allant même jusqu'à refuser d'être enregistré lorsqu'il en a parlé brièvement. Il était manifestement soucieux de maintenir un profil discret, sans doute dans le but d'éviter d'être étiqueté en tant qu'ex-combattant dans son nouveau rôle professionnel. Sa discrétion semble indiquer que sa stratégie de distanciation vis-à-vis des ex-combattants a été efficace. Cependant, il apparaît que son ancien statut de leader associatif, qu'il souhaite laisser derrière lui, a néanmoins servi de tremplin pour sa nouvelle carrière.

Fofana incarne de manière flagrante l'intermédiaire qui a su capitaliser sur son réseau et les compétences qu'il a développées pour gravir les échelons sociaux. Bien qu'il ne soit pas le seul dans cette position, son évolution soulève des questions. Est-ce une récompense pour des services rendus, une stratégie visant à l'éloigner de l'activisme potentiel de ses anciens

⁸¹⁰ E – 138 avec Fofana, président de l'ONG ADCI, entretien cité

⁸¹¹ E – 138 avec Fofana, président de l'ONG ADCI, entretien cité

camarades, ou bien une reconnaissance des compétences et de l'expertise qu'il a acquises en tant que dirigeant associatif ?

L'association, en étant pionnière de la « lutte bureaucratique » ou « lutte par les papiers » dans le contexte des ex-combattant.e.s, a joué un rôle crucial dans la formation du groupe social des ex-combattant.e.s. En même temps, elle a ouvert la voie à des opportunités de carrière, tant pour les membres individuels de l'association que pour le groupe dans son ensemble. L'ONG ADCI et son dirigeant ont habilement capitalisé sur les activités de DDR en agissant comme intermédiaires clés. De la même manière, leur concurrente, l'ADCI bureau, a également servi de liaison entre les ex-combattants et les institutions responsables du DDR.

b) (Re)politisation des démobilisé.e.s Ivoirien.ne.s : le cas des Volontaires pour la victoire d'Alassane Dramane Ouattara (2V-ADO)

On observe des fluctuations dans la mobilisation associative et politique des associations d'ex-combattant.e.s rebelles au sortir de la guerre. Comment l'expliquer ? Mon hypothèse est que la politisation des ex-combattant.e.s membres des associations de « démos » ne se lit pas uniquement par leur engagement dans le groupe armé. Elle se manifeste aussi à travers leurs engagements militants antérieurs au conflit armé qui pèsent sur leur mobilisation associative d'ex-combattant.e.s. En effet, un certain nombre de « démos » militaient déjà dans des partis politiques, principalement le RDR ou dans des syndicats dont la FESCI. Cette expérience militante leur a permis de « faire leurs armes » en acquérant des compétences et savoir-faire qu'ils ont remobilisés pendant et après le conflit. Les espaces de sociabilité que sont les partis politiques et les syndicats leur ont également permis de construire des réseaux qui, pour certains, ont eu un impact sur l'engagement dans le groupe rebelle.

La « communauté d'expérience⁸¹² » que les ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s forment n'est pas un groupe hétérogène et au sortir de la guerre certains ont décidé de ne plus se mêler des affaires des politiques, qui ne leur ont rien apporté. Déçus, et frustrés par leurs anciens chefs de guerre, par le régime politique au pouvoir et par les institutions en charge des programmes de DDR, ils expliquaient vouloir prendre leur distance vis-à-vis du milieu ex-combattant et exprimaient leur désintérêt grandissant pour la politique.

Certain.e.s de leurs camarades demeuraient au contraire engagé.e.s, que ce soit au sein des associations ou en tant que militant.e.s pour des partis politiques. Ils/elles parviennent même à mutualiser ces deux casquettes lors de certains événements politiques. C'est notamment le cas

⁸¹² BOUGAREL, Xavier. « L'ombre des héros ». *Op. cit.*

au cours des élections qui apparaissent comme des évènements mobilisateurs qui permettent un regain d'attention et d'espoir chez les « démos ». Certaines associations d'ex-combattant.e.s se mobilisaient, influencées par des acteurs politiques en mal de soutien, dans la préparation des échéances électorales. Ces (re)mobilisations politiques chez des ex-combattant.e.s rebelles déçu.e.s et frustré.e.s apparaissent comme des stratégies « alimentaires » de « politique du ventre »⁸¹³ à l'inverse de ce qu'observait Richard Banégas dans le cas de la Galaxie patriotique⁸¹⁴.

Dans le cas des élections présidentielles de 2015, des dirigeant.e.s d'associations d'ex-combattant.e.s de Bouaké expliquaient avoir été approchés par des « politiciens » pour se mobiliser pour la réélection d'Alassane Ouattara. En effet, face au manque d'intérêt et de mobilisation de la population de Bouaké pour les élections présidentielles de 2015, des proches du candidat à sa réélection, ont décidé de se rapprocher de leurs ancien.ne.s camarades d'armes — les ex-combattants.e. — en leur expliquant que la réélection du candidat Alassane Ouattara serait à leur avantage en dépit des déceptions de l'espoir suscité par le changement de régime en 2011 leur serait bénéfique.

La plupart des ex-combattant.e.s et des leurs leaders associatifs rencontrés dans le cadre de cette étude expliquaient s'être sentis trahis par Alassane Ouattara et ses proches depuis la fin de la crise, considérant avoir participé à les porter au pouvoir sans reconnaissance et/ou « récompense » ultérieures. En effet, ils me racontaient que les politiciens qui les avaient approchés leur ont déclaré que « le Président ne se reconnaît pas en tant que le père de cette rébellion, raison pour laquelle quand il a été élu, les mêmes privilèges que vous, ex-combattants vous avez eus, c'est les mêmes privilèges que les ex-miliciens de Gbagbo ont eus », mais que s'ils souhaitaient « être aidés » par le Président, ils devraient former un mouvement de soutien à ce dernier et faire campagne pour sa réélection. Face à la perspective d'une rétribution de leur (ré)engagement, certain.e.s dirigeant.e.s associatifs ont décidé de se mobiliser pour soutenir la candidature de ADO. Fort d'une capacité de mobilisation relativement importante dans une ville comme Bouaké où la somme des ex-combattant.e.s, de leurs familles et de leurs relations interpersonnelles (qu'on retrouve notamment dans les grins) pouvait constituer une force électorale importante, ils ont décidé d'opérer une stratégie de marchandisation du vote qui, comme le suggère Richard Banégas, « *peut être lue comme une inversion populaire de la*

⁸¹³ BAYART, Jean-François. *L'État en Afrique. Op. cit.*

⁸¹⁴ BANEGAS, Richard. « La politique du « gbonhi ». Mobilisations patriotiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte-d'Ivoire ». *Op. cit.*

*relation clientélaire*⁸¹⁵». La question de la dette de l'État et du passif du régime d'Alassane Ouattara est de nouveau centrale et enchevêtrée dans les problématiques de la rétribution de leur engagement armé pendant la crise d'une part, et électorale et politique depuis la fin de la crise d'autre part. On observe ainsi la prégnance de la « manducation », du clientélisme et du patronage politique dans les relations entre associations de « démos » et acteurs politiques, comprenant certains de leurs anciens chefs, les com'zones, ayant connu une ascension sociale fulgurante depuis la fin de la crise et apparaissant désormais comme de nouvelles figures de la réussite et du pouvoir relocalisé à Abidjan pour la plupart.

Un exemple témoigne bien de ces relations entre le pouvoir et les « démos », celui de l'Association des « Volontaires pour la victoire d'ADO-Alassane Dramane Ouattara » (2-V ADO), créée comme un mouvement de soutien au Président d'Alassane Ouattara pour les élections présidentielles de 2015. Cette mobilisation électorale des ex-combattant.e.s a été appuyée par des personnalités politiques du RDR, anciens hauts cadres de la rébellion parmi lesquels on pouvait trouver des ministres et députés qui finançaient les déplacements et s'occupaient de la logistique. Le registre pragmatique employé par les différent.e.s dirigeant.e.s associatifs pour expliquer leur remobilisation politique est frappant à ce sujet comme l'attestent ces propos :

« Les volontaires pour la victoire d'ADO, c'était une campagne en fait. On devait soutenir le Président. C'est nous-mêmes qui avons pris l'initiative. C'est ça aussi hein ! Il faut montrer que vous êtes avec eux et plaider pour qu'ils vous donnent ce que vous voulez aussi hein ! On était nombreux hein ! Ce jour-là, on a fait le plein de la salle de centre Jacques Aka [il me montre une photo du meeting sur son ordinateur]. On a fait à Bouaké, à Guiglo. C'était pour mobiliser pour aller faire des meetings géants [...] Il y avait les politiques avec nous. Ce sont eux qui ont financé ! On était environ 7 à 8 000 hein, parce que c'était une adhésion volontaire parce qu'il y a d'autres quand on appelait, ils disaient qu'ils ne voulaient pas se laisser manipuler par les politiciens et qu'ils ne rentrent pas dedans et y'a d'autres qui disaient si on aime notre pays, on doit adhérer pour permettre à notre Président de pouvoir travailler et de penser à nous et c'est dans ce contexte qu'on a créé le mouvement. Mais aujourd'hui, eux même ils retournent le drap, ils se jettent en brousse comme s'ils ne sont même pas au courant de la création de ce mouvement-là or c'est eux qui nous ont donné l'idée !⁸¹⁶ »

Ce témoignage confirme non seulement que l'engagement politique des démobilisés en Côte d'Ivoire est instrumentalisé par les acteurs politiques, mais pas seulement : il traduit aussi la capacité d'action des associations qui s'engageaient auprès d'un candidat pour faire évoluer leurs situations individuelle et collective⁸¹⁷.

⁸¹⁵ *Ibid.* ; BANEGAS, Richard. *La démocratie à pas de caméléon: transition et imaginaires politiques au Bénin*. Paris : Karthala, 2003. 494 p.

⁸¹⁶ E – 138 avec Fofana, président de l'ONG ADCI, entretien cité

⁸¹⁷ Jean-François Bayart, « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, 1999, vol. 5, n° 1, p. 97-120.

Dans cette perspective, les ex-combattant.e.s n'hésitaient pas non plus à prendre d'autres initiatives politiques. Ainsi, pour améliorer leur image auprès des populations et « montrer qu'ils ont changé », les leaders associatifs du mouvement 2VADO avaient décidé de se rapprocher de leurs « anciens ennemis ». Ils ont pris contact avec Maho Glofehi, chef des milices à l'ouest du pays, pour « faire la paix et montrer à l'opinion internationale que la guerre entre eux est finie ⁸¹⁸ ». Une délégation d'ex-combattant.e.s rebelles membres du mouvement, accompagnés d'autorités politiques locales et nationales s'était rendue à Guiglo (ouest du pays) pour rencontrer les anciens miliciens, au rang desquels on pouvait compter Maho Glofehi. L'objectif de la rencontre était de « dire plus jamais un politicien ne va nous utiliser pour leur cause ⁸¹⁹ ». Ces ambitions semblaient ambivalentes aux vues des actions menées par le mouvement.

Un leader d'association qui a souhaité garder l'anonymat et qui a participé à la rencontre racontait :

« Ils sont venus et on a organisé ça. C'est à la suite de ça, nous sommes partis jusqu'à dans la région du Goh [chef-lieu : Gagnoa]. On a tourné pour sensibiliser tous les ex-combattants pour leur dire que la guerre est derrière nous et aujourd'hui, pour notre avenir, il faut qu'on soutienne le Président de la République et dans son second mandat, il pourra faire quelque chose pour nous. C'est dans cette optique que nous avons créé le mouvement 2V-ADO. Quand on dit 2V-ADO, eux ils savent qui nous sommes et que quelqu'un d'autre ne peut pas savoir que nous sommes des ex-combattants. Et que c'est le mouvement ex-combattant-là qui les fait peur. Or on dit qu'on est le mouvement de soutien pour la victoire d'Alassane, on sait que c'est les combattants qui, aujourd'hui, ont laissé les armes et qui, aujourd'hui, se sont constitués en partie civile pour soutenir le Président et voilà pourquoi on a créé ça. Et sur ça, j'étais le moyen essentiel en tant que la porte-parole de son bureau et c'est moi qu'il mettait en mission. Même les Maho Glofehi, ceux-là mêmes qui étaient nos ennemis d'hier, on a collaboré dans le cadre de ce 2V-ADO. Nous sommes allés les rencontrer pour dire que nous sommes un et c'est là qu'on a compris que les politiciens nous ont utilisés des deux côtés pour atteindre leurs objectifs et aujourd'hui, la même souffrance nous sommes dedans ici, c'est la même souffrance ils sont dedans. Mais eux ils ne peuvent pas revendiquer quelque chose parce qu'ils sont vaincus. ⁸²⁰ »

Le représentant de l'association indiquait que s'il avait décidé de convier leurs anciens adversaires c'était pour avoir plus de voix en rassurant tous les camps :

« Ils ont voulu que ça se limite à Bouaké, mais moi j'ai grandi ça ! Et on va poser la question pourquoi j'ai fait ça ? et j'ai dit que c'est parce que nous avons besoin des voix, on est en campagne. Ce que nous sommes partis leur dire, aujourd'hui, ils sont rassurés qu'il n'y aura pas de repréailles contre eux parce qu'ils n'ont pas gagné le combat, c'est nous qui l'avons gagné. Donc si nous partons vers eux, c'est déjà un acquis. ⁸²¹ »

⁸¹⁸ E – 109 avec Issouf, entretien cité

⁸¹⁹ E – 106 avec président ATTCI, entretien cité

⁸²⁰ E – 103 avec un ex-combattant dissident C39 Bouaké, Bouaké, 28 février 2019

⁸²¹ E – 103 avec un ex-combattant dissident C39 Bouaké, entretien cité

Un dernier évènement permet d'illustrer la finalité alimentaire du mouvement chez certains de ses responsables. En effet, l'adhésion au mouvement a été conditionnée par l'achat d'une carte de membre vendue 2000 F CFA [environ 3 €] (voir images ci-après). La vente des cartes leur a permis de récolter et d'accumuler une somme d'argent importante. L'un des responsables du mouvement et Président d'une association de démobilisés a été accusé par de nombreux camarades d'avoir détourné les sommes récoltées, soit près de deux millions (2 000 000) millions de FCFA [environ 3000 €] à son propre profit et d'avoir ainsi participé à décrédibiliser le mouvement et ses membres. Ce qui lui vaudra un passage éclair en prison en 2016.

Figure 22 : Carte de membre 2V.ADO (recto/verso)



Source : Photos de l'auteur

Après la réélection d'Alassane Ouattara en 2015, la situation des ex-combattant.e.s n'a cependant pas évolué, ce qui a contribué à réalimenter les déceptions, frustrations et rancunes des démobilisés à l'égard du pouvoir et de leurs anciens chefs.

Pour les élections de 2020, des logiques similaires se sont mises en place avec d'autres associations qui ont décidé de s'engager politiquement plus activement auprès de différents partis politiques. C'est le cas de la Cellule 39 qui sera détaillé dans le chapitre qui suit.

B - « Défaire le groupe », « se défaire du groupe » : entre revendications et expression des particularités

Dans cette section, je me concentre sur le choix de certains individus de se distancer de leur passé de rebelle et de se désengager du groupe des ex-combattant.e.s qu'il ont fini par

percevoir comme une entrave à leur réintégration sociale et à l'adoption de nouvelles identités civiles. Cette décision était en effet souvent motivée par le désir de tourner la page sur un passé conflictuel et stigmatisant et de rechercher de nouvelles voies de réinsertion sociale. Cette démarche impliquait notamment la recherche de nouvelles formes d'appartenance sociale, comme l'intégration dans des réseaux religieux, des groupes communautaires et associatifs ou l'entrée dans de nouveaux secteurs d'activités. Ce processus n'était pas seulement une question d'identité personnelle, mais affectait également la structure et la cohésion du groupe des ex-combattants dans son ensemble. En se détachant du groupe, ces individus contribuaient à l'effritement progressif de ce dernier. Je montrerai ainsi comment cette décision de « défaire le groupe » et de « se défaire du groupe » représente ainsi un tournant dans la fabrique des identités ex-combattantes.

Au cours de l'enquête, en particulier lors des derniers terrains effectués en 2020 et 2021, il est apparu que de nombreux démobilisés avaient choisi de s'éloigner du milieu ex-combattant. Cette décision était notamment motivée par le désir de se défaire des souvenirs douloureux et des traumatismes associés à leur passé militaire. Un démobilisé a partagé son expérience personnelle, illustrant cette tendance. Il a expliqué comment l'association constante avec le groupe des ex-combattants ravivait des souvenirs traumatisants, rendant difficile sa réinsertion à la vie civile. Sa décision de prendre ses distances était un pas essentiel vers la guérison et la reconstruction de sa vie hors du contexte militaire. Ce témoignage est représentatif d'un phénomène plus large observé parmi les ex-combattants, soulignant une étape dans leur parcours de réintégration et de réconciliation avec leur passé. Il déclarait :

« Depuis 2008, j'ai pris mes distances parce que quand je rentre dedans, je me rappelle tout ce qu'on a vécu. Même jusqu'à notre mort, chaque fois que tu t'assois, il y a des images qui viennent dans ta tête. C'est ce qui fait que moi je ne veux pas retourner dans ce genre de mouvement. ⁸²²»

Un autre motif de désengagement, et le plus fréquent est lié à la volonté de s'éloigner de l'étiquette ex-combattante qui était perçue négativement et prolongeait le stigmate. Certains leaders associatifs ont d'ailleurs décidé volontairement de ne pas mettre le nom ex-combattant ou démobilisé dans le nom de l'association.

« Mais il fallait que je change de camp. Avec l'étiquette d'ex-combattant, ça crée une confusion donc j'avais mis quelqu'un d'autre à la tête à Bouaké. Moi j'étais le coordonnateur national. Il faut dire que ce n'est pas facile. Moi j'avais un peu chaud là-bas avec les actions de volontariat, nettoyer les rues, les places publiques, les routes dégradées on a mené pas mal

⁸²² E – 115 avec le président de l'association des Blessés de guerre de Bouaké, entretien cité

d'activités. Je me suis dit qu'il fallait que je m'éloigne et puis financièrement. Mais ça n'a rien à voir avec tout ça. Des collaborations qui donnent plus de crédibilité. Il y a les papiers les récépissés il n'y a pas l'agrément il y a des systèmes qui sont en train de changer. On s'était un peu implantés pour ne pas créer de confusion j'ai pris des responsables qui ne sont pas des ex-combattants on a un siège à Bouaké et un siège à Abidjan.⁸²³ »

Un certain nombre d'ex-combattants affirmaient en effet avoir quitté leur association afin de s'éloigner de ce milieu qui, selon eux, leur portait préjudice. Ils souhaitaient ainsi prendre de la distance avec l'étiquette « ex-combattant ». Dans les lignes qui suivent, je reviens sur les différents motifs évoqués par les démos pour s'éloigner du groupe.

1) « On est devenu comme leur café-cacao » : Revendications des particularités, enchevêtrement identitaire et prise de distance des associations de blessés et mutilés de guerre

Très tôt des associations des mutilés et des blessés de guerre sont créées par des ex-combattant.e.s blessé.e.s au cours de la crise, j'ai rencontré les leaders de l'association des blessés de guerre de Bouaké⁸²⁴ et de Korhogo.

Figure 23 : Carte de membre de l'association des blessés de guerre de Korhogo



Source : Photos de l'auteure

⁸²³ E – 45 avec Fofana, Président ONG ADCI, entretien cité

⁸²⁴ Au sein de la rébellion, il escortait les camions de la Sucrierie africaine — Côte d'Ivoire (SUCAF), entre Ferkessedougou et Niambang, derniers barrages avant la zone tampon. Il a été blessé en août 2004 lors d'un convoi par des coupeurs de routes qui leur ont tirés dessus. Après cet événement, il faisait des « va-et-vient entre le camp et sa maison ». Il assistait aux rassemblements, mais « ne pouvait rien faire », donc il se présentait au camp « s'asseyait là-bas et rentrait chez lui le soir venu ». En 2008, suite à sa démobilisation il décide de reprendre l'activité qu'il occupait avant de s'engager dans la rébellion, le commerce de cartons. Il a cependant perdu un certain nombre de partenaires du fait de sa longue absence, car « quand il est parti dans « l'armée », quelqu'un est venu prendre son activité » et désormais ce dernier a « pris tout le monopole ». En 2010, lorsque la crise postélectorale éclate, sa condition physique ne lui permet pas de reprendre les armes, il participe néanmoins en s'occupant des blessés, notamment en les aidant à être pris en charge au niveau de l'hôpital de Bouaké.

Les objectifs de ces associations étaient multiples. Leur principal but était relatif à la prise en charge des blessés de guerre ex-FAFN par l'État. Sur cette question, ils ont eu gain de cause en 2017, en obtenant des « bons de prise en charge médicale » leur permettant d'être soignés gratuitement par les différentes structures sanitaires que ce soit à l'hôpital ou à la pharmacie qui leur délivraient des soins et des médicaments gratuitement. En plus de la prise en charge médicale, les membres de l'association réclamaient également une prise en charge financière, car les blessés déclaraient qu'ils ne pouvaient plus travailler en raison de leur mauvaise condition physique et qu'ils ont des charges familiales qu'ils n'arrivaient pas à assumer. Toutes ces difficultés les ont incités à demander une aide supplémentaire auprès de l'État sous la forme d'une pension à l'instar des militaires mutilés et blessés de guerre afin d'être traités sur un pied d'égalité. Le témoignage du président de l'association des blessés de guerre de Bouaké illustre à la fois les attentes des démobilisés vis-à-vis du Chef de l'État ainsi que les espoirs déçus et leurs relations parfois conflictuelles avec les anciens chefs de la rébellion qui leur auraient fait des promesses non honorées :

« On voulait une pension parce que sincèrement, le Président avait décidé de donner à tous les blessés, des matricules. Nous les blessés de guerre, dans l'armée, on nous appelle les grands malades, c'est-à-dire, ceux qui sont dans l'armée, mais, qui ne peuvent pas servir. Donc ils ont une pension chaque mois. Mais, ceux qui étaient devant nous, c'est eux qui ont pris ce matricule pour vendre ça. Le général Soumaila Bakayoko [ancien chef d'État-major des FAFN]. C'est lui qui a gâté notre avenir comme cela [...] Depuis qu'on était encore des éléments, on nous a dit, "ils vont vous prendre dans l'armée", ceux qui vont être blessés dans un front pour qu'on ait chaque mois une pension. ⁸²⁵ »

En outre, les deux leaders associatifs reconnaissaient qu'ils travaillaient assez peu avec les autres organisations de démobilisés. Ceci était dû à l'instrumentalisation de ces dernières qui s'étaient rapprochées d'eux à des fins utilitaires et alimentaires pour accéder aux listes de blessés de guerre et avaient détourné les avantages matériels et financiers obtenus de la part de l'État lors des négociations. Ils se comparaient au « café-cacao », une rente lucrative en Côte d'Ivoire. Ces éléments justifiaient également leur volonté de prendre leurs distances avec les autres types d'organisations de démobilisés. Au cours de mes terrains, j'ai, en effet, recueilli de nombreuses listes de blessés de guerre auprès d'associations de démobilisés comme la cellule 39. Le président de l'association des blessés de guerre de Bouaké décrivait le phénomène ainsi :

« Si tu vois qu'on ne veut pas rentrer dans les fédérations, ce sont des escrocs. Ils vont avec nos dossiers pour aller donner aux ministres. Ils voient qu'il y a des gens qui ont combattu, mais ils sont là et souvent les ministres font des choses pour ces combattants. Mais, on ne voit

⁸²⁵ E – 115 avec le président de l'association des Blessés de guerre de Bouaké, entretien cité

rien. Ils mettent tout dans leurs poches. C'est ce qui fait qu'on n'est pas dans les fédérations. Le jour qu'ils vont dire tous les démobilisés, vient on va vous donner tant, on sera là-bas parce que nous tous, on a notre nom là-bas. Sauf ceux qui sont morts. Le jour je gagne 5 FCFA [environ 0,01 euro], le Président de la fédération va aussi gagner cinq FCFA. Il ne va pas gagner plus que moi. C'est à cause de leur escroquerie dont on s'est retiré. On est devenu comme leur "café-cacao". Ils viennent prendre notre nom pour aller chercher l'argent.⁸²⁶ »

Par ailleurs, ils indiquaient avoir tenté à plusieurs reprises de se rapprocher des blessés et mutilés de guerre de l'armée, car « leurs cas sont similaires » :

« Il y a des gens qui sont blessés eux ils font partie du corps [Armée nationale], est-ce que vous voyez un peu ? Ils sont dans le corps, ils sont des corps habillés. On sait qu'ils ne peuvent plus faire quelque chose, on leur a donné le matricule pour leur faire adjudant-chef ou adjudant-chef major c'est-à-dire pour trouver quelque chose chaque fin du mois pour nourrir sa famille. Or nous autres, il n'y a pas ça dedans. Donc il y a des problèmes. Et c'est ça que nous on veut aussi, même chose avec les collègues qui sont intégrés dans l'armée.⁸²⁷ »

Cependant, ils ont renoncé à ces tentatives de rapprochement, car « ils n'ont pas le même statut », ils n'appartiennent pas au même groupe, à la même catégorie malgré le partage de leur situation physique particulière.

Leur combat pour l'obtention de matricules et de pensions de blessés de guerre était caractérisé par l'attente qui se transformait souvent en lassitude et frustration. Certain.e.s démobilisé.e.s se sont découragé.e.s du fait de cette attente, mais aussi des inégalités d'avoir vu des « faux ex-combattant.e.s » obtenir des matricules. Dans ce contexte, quelques-uns ont décidé de repartir au village pour se débrouiller et échapper aux difficultés urbaines. Ainsi, en 2019 lors de mes derniers entretiens, ces leaders associatifs souhaitaient arrêter les mobilisations :

« Il y a beaucoup d'ex-combattants dans les "grins". Il y a beaucoup qui ne veulent pas entendre dire qu'ils sont ex-combattants. Parce que pour la cause qu'on a combattue, il y a des gens qui en profitent et nous qui avons donné notre poitrine, on ne veut pas entendre parler de nous. Il y a des gens qui étaient à la maison, aujourd'hui, on les voit dans les camps et ils ont des matricules. Donc ça a choqué tout le monde. Donc on ne veut plus entendre parler de ça. Mais, il y a des gens qui pensent encore que le gouvernement va faire face à eux. Tu vois qu'il y a des démobilisés qui veulent marcher et qui ne trouvent pas la force pour marcher. Il y a des démobilisés qui marchent, si tu vas trouver c'est mille personnes. Mais, ça, ce n'est pas les démobilisés de Bouaké ! Les démobilisés de Bouaké dépassent trois cent mille personnes ! Donc chaque fois qu'ils veulent sortir, les autorités les bousculent [...] Je ne sais pas parce que chaque fois qu'on va là-bas c'est comme si on est des sacs à problèmes pour eux. Les autorités qui s'occupent des blessés, quand on va là-bas, c'est comme si on est des problèmes pour eux. On a trop marché et il y a eu des menaces donc ça fait que chacun est resté à sa place maintenant.⁸²⁸ »

⁸²⁶ E – 115 avec le président de l'association des Blessés de guerre de Bouaké, entretien cité

⁸²⁷ E – 34 avec le président de l'association des Blessés de guerre de Bouaké, Bouaké, 22 avril 2017

⁸²⁸ E – 115 avec le président de l'association des Blessés de guerre de Bouaké, entretien cité

Désormais le président de l'association des blessés de guerre de Bouaké souhaitait lui aussi prendre ses distances avec l'étiquette « ex-combattante ». Pour ce faire, il a décidé d'intégrer de nouveaux réseaux de sociabilité, notamment religieux. Cette démarche illustre un désir de distanciation, de transformation et de renouvellement, qu'on retrouve par exemple dans le phénomène des « Born Again⁸²⁹ » (ou renaissance spirituelle). En intégrant des réseaux de sociabilité religieux musulmans, il cherchait non seulement à trouver une nouvelle communauté de soutien, mais également à se forger une nouvelle identité. Pour lui, comme pour d'autres, cette démarche spirituelle n'est pas seulement une question de foi, mais aussi un moyen de se recréer, de redéfinir ses affinités catégorielles et sociales. En adoptant de nouveaux principes et valeurs, il cherche à éliminer les stigmates du statut d'ex-combattant et à se construire une nouvelle image. Il racontait :

« Bon ! On va dire que c'est ce nom-là même (ex-combattant) que je ne veux plus entendre. Ça salit mon nom. J'ai embrassé l'islam comme ma religion et je suis dans un groupe de fraternité. J'ai essayé d'effacer ça dans ma tête. ⁸³⁰ »

En se détachant de leur ancienne identité, ces individus ne cherchent pas simplement à oublier leur passé, mais plutôt à le transcender, à donner un nouveau sens à leur existence. Ce renouveau est d'autant plus significatif qu'il s'opère dans un contexte social et politique complexe, où la réintégration et la réconciliation nationale restent des défis majeurs.

D'autres associations de « démos » ont décidé, elles aussi de prendre leur distance avec l'étiquette d'ex-combattant en mettant en avant non pas leur particularité physique, mais sur des bases corporatistes, en se basant sur leurs activités professionnelles afin de constituer un groupe d'intérêt professionnel transcendant le groupe des démobilisés.

2) D'association de démobilisés à syndicat : le cas de l'association des transporteurs tricycles de Côte d'Ivoire

L'association des transporteurs tricycles de Côte d'Ivoire (ATTCI) est un bon exemple du processus de recomposition des frontières identitaires et professionnelles de mobilisation. L'ATTCI a été créée en 2014. Elle regroupait des ex-combattant.e.s qui avaient bénéficié du « projet tricycles » de l'ADDR comme activité de réintégration et réinsertion socio-économique. Son but était d'organiser le secteur du transport tricycle qui constituait, le

⁸²⁹ GRIFFITH, R. Marie. *Born again bodies: flesh and spirit in American Christianity*. Berkeley : University of California Press, 2004. 323 p. ; BUTLER, Jennifer S. *Born again: the Christian Right globalized*. London ; Ann Arbor, MI : Pluto Press, 2006. 215 p.

⁸³⁰ E – 115 avec le président de l'association des Blessés de guerre de Bouaké, entretien cité

« nouveau-né du transport en Côte d'Ivoire ». Pour rappel, les services de taxis-motos ont émergé à Bouaké et Korhogo (mais aussi dans plusieurs villes occupées par les FN) notamment à la faveur de la crise dès 2002⁸³¹ et ont connu une expansion significative tout au long de celle-ci, venant combler le déficit en moyens de transport traditionnels, tels que les taxis automobiles et les minibus (appelés « Gbaka »). Irène Kassi-Djodjo rappelle que cette situation était due au fait que « les propriétaires et les chauffeurs [de voitures et minibus] ont préféré garer leurs véhicules, par crainte de représailles ou de confiscation de la part des ex-rebelles, tandis que d'autres ont fait le choix de quitter la ville pour s'établir ailleurs ⁸³² ». Le secteur des moto taxis est vite devenu pourvoyeur d'emplois directs et indirects (comme les ateliers d'entretien et de réparation, la vente de motos, de pièces détachées et de carburant de contrebande, etc.) pendant et après la crise, notamment pour les (ex)-combattants. Kassi-Djodjo note également que « en récompense de leur engagement dans la guerre, certains démobilisés reçoivent de la part des chefs de guerre des motos pour en faire des taxis, afin de se procurer une ressource financière⁸³³ ». Les programmes de DDR (PNRRC puis ADDR) ont donc privilégié ce secteur d'activité pour la réinsertion socioéconomique des ex-combattants, en particulier à Bouaké.

Après 2011, aux motocycles s'est ajouté un nouveau secteur d'activité de réinsertion pour les démobilisés, celui du transport de marchandises à travers des mototricycles venues d'Asie. À ce titre, des accords avaient été passés par l'ADDR avec des auto-écoles pour former les bénéficiaires à la conduite de ce type d'engins et des motos-tricycles leur ont été fournies. Cela met en évidence la manière dont les programmes de DDR ont contribué à l'entretien et la création de nouveaux secteurs économiques dans des zones spécifiques de Côte d'Ivoire, à l'instar d'autres pays⁸³⁴. Ces secteurs (moto taxi et tricycle) étaient principalement occupés par des hommes ex-combattants puis se sont étendus à l'ensemble de la population, notamment ceux vivants dans la précarité.

⁸³¹ OLVERA, Lourdes Diaz, Didier PLAT, Pascal Pochet, et al. « Motorbike taxis in the “transport crisis” of West and Central African cities », *EchoGéo*. 13 juillet 2012 n° 20. En ligne : <https://journals.openedition.org/echogeo/13080> [consulté le 17 novembre 2023]. ; KASSI-DJODJO, Irène. « Les taxis-motos : un transport de crise dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire) ». *Op. cit.* ; ROGER, Dindji Médé, Diabagaté ABOU, Houenenou Kouadio DENIS, et al. « Émergence De Taxi-Motos Et Recomposition SpatioÉconomique À Korhogo ». *Op. cit.*

⁸³² KASSI-DJODJO, Irène. « Les taxis-motos : un transport de crise dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire) ». *Op. cit.* p. 105

⁸³³ *Ibid.* p. 113

⁸³⁴ CASTILLO, Graciana del et Edmund S. PHELPS. *Rebuilding war-torn states: the challenge of post-conflict economic reconstruction*. 1. publ. Oxford : Oxford Univ. Press, 2008. 436 p. ; HOFFMAN, Danny. *The war machines: young men and violence in Sierra Leone and Liberia*. Durham, N.C. : Duke Univ. Press, 2011. 295 p.

Le président de l'association ATTCI, Koffi, est un baoulé converti à l'islam en 2011. Son parcours de vie permet de mieux comprendre la trajectoire de l'association qu'il dirigeait. Ce cinquantenaire originaire d'une commune située au nord de Daoukro a suivi une formation dans une école d'agronomie formant les techniciens en élevage et en agriculture et fait un stage chez les « sœurs bénédictines ». Il précisait aimer le travail de la terre. C'est d'ailleurs dans un champ que je l'ai retrouvé lors de notre dernier entretien en mars 2019 lorsqu'il me confiait à l'instar d'autres ex-combattant.e.s rencontrés à cette période vouloir s'éloigner du milieu des ex-combattant.e.s. À la fin des années 1990, il vivait de la pêche d'abord à San Pedro avec les Ghanéens puis à Tabou. Titulaire d'un brevet de plongeur, c'est en sauvant un groupe d'enfants de la noyade qu'il est repéré par le directeur du port de pêche de San Pedro qui lui propose le poste de gardien du port. Grâce aux revenus qu'il gagne, il achète un lopin de terre et une pirogue. Plus tard, il s'installe à Tabou, ville située à l'extrême sud-ouest de la Côte d'Ivoire, frontalière du Libéria alors touchée par une sanglante guerre civile. Durant cette période il exerce différentes activités et est fréquemment en contact avec des rebelles libériens. Certains deviennent même ses amis et lui apprennent à manipuler les armes dit-il. À cette époque il affirme n'être militant d'aucun parti, mais précise être à la tête d'un mouvement de solidarité pour les pêcheurs. Tabou connaît également de nombreux épisodes de violences entre les Krumen autochtones et les Burkinabés et autres ressortissants du nord de la Côte d'Ivoire. Les régions du sud-ouest de la Côte d'Ivoire sont alors le terrain de violents affrontements liés à des conflits fonciers qui ont été aggravés par des conflits liés à la citoyenneté et à la violence de guerre basée sur l'argument de l'autochtonie. Il explique avoir quitté Tabou pour rejoindre Bouaké lorsque la crise a éclaté à cause des tensions entre les Krumen et les Burkinabés :

« Je suis venu à Bouaké parce que j'ai été menacé de mort là-bas. En 1999-2000, il y avait eu problème entre les Krumen, et les burkinabé qui a touché les Baoulés puisque les Burkinabés sont arrivés dans cette zone par le biais des Baoulés en temps que planteurs. Et les jeunes n'aiment pas travailler la terre, mais après ils deviennent jaloux quand ils rentrent dans le champ des Baoulés et des Burkinabés.⁸³⁵ »

Il part également à Bouaké pour protéger les concessions familiales. Koffi justifie son engagement pour deux raisons ; d'une part, la lutte contre les politiques « d'ivoirité » mises en place par le pouvoir central, que reprenaient d'ailleurs très largement les « Forces nouvelles » dans leur rhétorique ; de l'autre, sa volonté de protéger les biens de sa famille. Ainsi, il tente à trois reprises de rejoindre un groupe armé. Le quatrième jour, le 23 septembre, il réussit à convaincre un chef de camp en lui affirmant avoir combattu au Libéria. Comme à l'époque, la

⁸³⁵ E – 106 avec président ATTCI, entretien cité

rébellion cherchait des hommes aptes à manipuler des armes, il occupe très vite des postes à responsabilité au sein de la rébellion. Il devient ainsi le « bras droit » de Bamba Mamoutou, « dozo » et chef de la compagnie des « guerriers de la lumière ».

En 2008, quand arrive l'heure de la démobilisation, il ne peut pas intégrer l'armée, car il a dépassé l'âge maximum requis qui était de 35 ans. Son choix semble surprendre, certain de ces anciens camarades y compris des cadres de la rébellion à qui il explique refuser de modifier son âge (faire un *René Caille*⁸³⁶) en trafiquant ses papiers, car son « âge va avec ses diplômes » et qu'il n'a « pas de moyens pour aller actualiser les diplômes ».

Koffi a été démobilisé une première fois en 2008 par le PNRRC. Il a choisi un projet d'élevage de porcs avec plusieurs autres camarades. Mais, le projet est un échec, il indexait la mauvaise organisation du projet et ses camarades qu'il décrivait comme inaptes à travailler en groupe :

« J'ai opté pour l'élevage de porcs. J'ai choisi le porc parce que leur alimentation est encore plus facile. Leur suivie encore plus facile. Peut-être l'entretien, on trouve que c'est sale. C'est plus facile pour moi. C'est la passion, j'aime ça et leur production est rapide. Mais malheureusement, on nous a groupés. On ne peut pas mettre canards, poulets dans même enclos et puis ils vont dormir à l'aise. Ça veut dire que c'était des personnes qu'on n'avait pas les mêmes visions. Donc on n'arrivait pas à s'entendre sur le programme de travail parce que quant à la production, nous allons avoir les mêmes gains, alors que c'est une seule personne qui se sacrifie or nous avons suivi les mêmes formations [...] Donc ils n'avaient pas une connaissance en tant que telle qu'ils pouvaient me soutenir avec ça. Donc ça m'a découragé. Le groupe est cassé et chacun est parti de son côté. Et après, je suis tombé malade. Les petites ressources que j'avais, c'était les animaux. J'ai pris des prêts pour pouvoir me soigner et à la fin, j'étais obligé de vendre ces animaux-là pour pouvoir éponger certaines dettes et m'enlever dans certaines situations que si je veux vraiment expliquer, c'est trop long. Voilà pourquoi j'ai arrêté l'élevage. Du coup, j'ai laissé tout.⁸³⁷ »

Lorsqu'il tombe malade en 2011, sa famille lui « tourne le dos » l'accusant d'avoir trahi sa communauté en s'engageant dans la rébellion. En effet, en tant que Baoulé ayant combattu du côté des rebelles il était considéré comme un traître par une partie de sa famille. Des camarades musulmans se sont cotisés pour qu'il puisse se soigner. Après sa guérison il a décidé de se convertir à l'Islam. En 2014, lorsque l'ADDR lui a proposé de sélectionner un projet de réinsertion, il a opté pour le « transport en tricycle » en raison de sa polyvalence. Ce choix était stratégique : il lui permettrait de passer son permis de conduire, une qualification transférable qui lui ouvrirait la porte à des opportunités de conduite de taxis si jamais le projet initial de l'ADDR ne se concrétisait pas.

⁸³⁶ CUTOLO, Armando et Richard BANEGAS. « Les margouillats et les papiers kamikazes ». *Op. cit.*

⁸³⁷ E – 106 avec président ATTICI, entretien cité

En dehors de ces activités à la tête de deux associations, Koffi révélait qu'il était également secrétaire général au sein d'ADCI-Bureau. C'est d'ailleurs par son intermédiaire que j'ai pu rencontrer Amadou, Président d'ADCI-Bureau pour la première fois, lorsqu'il m'a conduit à son grin peu de temps après qu'Amadou ait été libéré de prison dans l'affaire des ventes de cartes (voir plus haut).

Lors de notre première entrevue à Bouaké, il m'a reçue dans les locaux de l'association dédiée aux nouveaux convertis à l'Islam, dont il assure la présidence. C'est le Secrétaire général de l'ONG ADCI qui avait facilité notre mise en relation, ce qui révèle la nature interconnectée et intime de la communauté des ex-combattants ; un cercle où pratiquement tout le monde se connaît. Au cours de cette première rencontre en avril 2017, Koffi m'a présenté son association comme une forme de groupement professionnel dont le but était de défendre ses camarades qui avaient bénéficié, comme lui, du projet « Transport tricycle » de l'ADDR, mais qui faisaient face à de nombreux problèmes. Parmi ces problèmes, on comptait : la non-délivrance des permis de conduire par les auto-écoles ou par les autorités administratives compétentes. Le fait qu'un grand nombre de « démos » n'avaient pas reçu leurs mototricycles consignés dans les locaux de l'ADDR ; l'absence d'immatriculation des motos, d'assurances valables un an et sans autres « documents administratifs leur permettant d'être en règle avec la loi ivoirienne » documents tels que la vignette et/ou la carte grise qui auraient permis aux bénéficiaires des projets de circuler en toute légalité entravent la bonne conduite des activités. À cela s'ajoutait le manque de formation pour l'entretien et la maintenance des appareils et l'impossibilité de trouver certaines pièces détachées pour les réparer (il s'agissait de motos importées de Chine et sans « service après-vente »). Là encore, on observait les limites des programmes de DDR qui semblaient ne pas avoir pris en compte l'ensemble des éléments nécessaires aux ex-combattant.e.s pour que le projet soit viable. Ainsi, Koffi rapportait les nombreuses altercations que les démobilisés avaient eues avec les forces de l'ordre pendant des contrôles dans la circulation, contrôles au cours desquels ils n'étaient pas en règle n'étant pas en possession de tout l'attirail bureaucratique mentionné supra. Tous ces éléments ont entraîné la mobilisation d'un certain nombre de démobilisés avec à leur tête Koffi comme porte-parole dans un premier temps. Ils se sont adressés aux différentes autorités susceptibles de régler leurs différents problèmes : ADDR, Mairie de Bouaké, Préfecture de Bouaké, ministère des Transports... comme l'explique le Président de l'association :

« Pluie et soleil tapent. On a fini l'autoécole et en ce moment, le permis était édité à Yamoussoukro. Attendre pour que tout le nord ait leurs permis édités par une seule boîte ce n'est

pas facile ! Pour nous, on dit que c'est l'État qui a payé et quand on dit c'est l'État qui a payé, nous, on entend. Mais est-ce que c'est vraiment l'État qui a payé ? Parce que pour nous là, ça traînait. C'est là, un jour, mes camarades voulaient aller casser le bureau de l'ADDR. Je suis venu les trouver, je les ai appelés pour leur demander "vous vous en prenez à ceux-là pour quoi ?" Ce sont des innocents, ils sont venus nous aider. Si on a un souci aujourd'hui, la première autorité de Bouaké qui représente le Président c'est le Préfet.⁸³⁸ »

Avec la grogne qui montait, ils ont été invités par leurs différents interlocuteurs à mieux s'organiser afin de poser leurs problèmes de manière structurée. C'est dans ce cadre qu'ils se sont organisés en association avec à leur tête Koffi. On retrouvait les mêmes mécanismes et dynamiques ayant mené à la création des associations de première génération décrite *supra*. Cependant, il expliquait que son objectif, au-delà de la défense de ses camarades démobilisés lésés dans le cadre du projet de DDR, était aussi de mieux organiser le secteur. Avec plus de huit cents (800) membres dans la région du Gbéké (chef-lieu : Bouaké), il souhaitait étendre les activités de l'association sur toute l'étendue du territoire national afin qu'elle « regroupe tous les transporteurs tricycles de Côte d'Ivoire, qu'ils soient des bénéficiaires de l'ADDR ou pas ».

Ainsi, l'association, d'abord constituée pour défendre les droits des « démos » bénéficiaires du projet de l'ADDR, a tenté d'élargir son public cible pour représenter tous les individus possédant ce type de véhicules.

Sa maîtrise des pratiques bureaucratiques lui a permis de s'enregistrer auprès de l'administration pour se faire reconnaître et exercer en toute légalité. Il est l'un de seuls leaders d'association de démobilisés à présenter un récépissé de dépôt de la Préfecture et qui, certes, ne vaut pas reconnaissance comme le mentionne le document ; mais qui, dans l'imaginaire collectif et pas uniquement chez les démobilisés rencontrés, représentait une forme de reconnaissance de l'État et des autorités, car c'était souvent le seul document qu'ils délivraient dans contexte où les démarches administratives pour obtenir l'agrément étaient longues, fastidieuses et parfois bloquées par l'administration, comme décrit *supra*. Koffi détenait un registre des membres de l'association comportant une photo, leurs noms et prénom(s), date et lieu de naissance, numéro de téléphone et numéro de matricule (ce sont d'ailleurs majoritairement des matricules 39...). Il rédigeait des comptes-rendus de réunions et tentait d'établir des partenariats avec différentes entités, notamment les assureurs avec qui il souhaitait établir un partenariat dans lequel les membres de l'association bénéficieraient de tarifs préférentiels et qui permettrait à l'association d'avoir une rétrocommission sur chaque contrat signé.

⁸³⁸ E – 106 avec président ATTICI, entretien cité

Lors de notre dernière rencontre en mars 2019, Koffi avait changé. Il travaillait comme maître d'ouvrage dans un champ détenu par le fils d'un ancien notable de la ville qui avait décidé de se lancer dans le secteur agricole tout en aidant les jeunes sans emploi de la ville à se réintégrer dans le tissu économique. Au cours de cet entretien, Koffi confiait lui aussi vouloir « prendre des distances avec le milieu des ex-combattants » comme de Fofana (devenu membre du CNS et qui a son bureau à la Présidence de la République). Il s'en expliquait :

« Tellement que les gens nous traquaient, j'ai montré officiellement mes deux bras que je ne suis plus dans cette histoire de revendication. On parle à quelqu'un qui comprend ! Quand tu parles à quelqu'un qui ne comprend pas, ce n'est pas la peine de gaspiller ta salive ! On les laisse avec leurs problèmes. Dieu même va gérer le reste. ⁸³⁹ »

Il nous racontait finalement qu'à la suite de rencontres avec le préfet de la Région, Tuo Fozié qui était lui-même ex-combattant haut placé dans la rébellion, il avait décidé de transformer l'association en syndicat :

« Je suis dans la cellule 39, mais pas en tant que leader. J'ai décidé de prendre du recul par rapport à mes propres activités. Aujourd'hui, l'organisation des tricycles que j'avais mis en place, le Préfet a trouvé que c'est une bonne initiative. Et il a dit association, ça veut dire qu'on n'est pas autonome. Donc quand on parle d'association, c'est pour chercher des partenaires tout cela. Mais aujourd'hui, vous êtes autonomes. C'est vrai les motos qu'on nous a données, tout est bousillé hein. Les gens n'ont pas eu un suivi technique et puis quand tu ne maîtrises pas les contours de la chose, ce n'est pas ça ; donc en un coup, toutes ces motos sont bousillées. Ce sont quelques-uns parmi nous qui ont pu s'acheter un deuxième. Donc nous on a donné l'exemple. Ça fait vraiment plaisir au Préfet, surtout que c'est un ex-combattant comme nous [il s'agit de Tuo Fozié]. Donc il a dit du moment où nous, on a initié le projet pilote en vous octroyant des tricycles, on a étudié le marché, on a vu que ça nourrit son homme, mais aujourd'hui, vous avez mal pris soin de vos engins et vous avez ouvert les yeux de la population, tout le monde s'est acheté des tricycles. Mais, vous avez mis une organisation en place. Je te confie en même temps cette responsabilité de Président du syndicat des tricycles. Cela sera un plus pour vous. Comme aujourd'hui, ils ont vu qu'il y a l'argent dedans, et vous n'avez plus les moyens pour vous acheter de nouvelles motos, ce sont les particuliers, les opérateurs économiques qui ont les tricycles, mais il faut qu'ils payent vos droits parce que le syndicat, c'est vous qui l'avez installé. C'est une association, mais aujourd'hui, je transforme ça en syndicat pour que vous soyez autonome. Au lieu de dire association des transporteurs tricycles, on a mis syndicat des transporteurs tricycles. ⁸⁴⁰ »

L'objectif de la transformation de l'association en syndicat était également de pouvoir intégrer une frange élargie de membres et de s'éloigner une fois de plus de l'étiquette ex-combattante qu'il tentait de gommer et de contrôler tous ceux qui utilisaient ce moyen de transport dans leurs activités :

« Au fait, moi mon idée, ce n'était pas pour les ex-combattants puisque dans mes documents, je n'ai jamais précisé que spécifiquement que c'est pour les ex-combattants. Tu ne peux être membre de l'association des tricycles que si vous détenez une moto tricycle. Mais

⁸³⁹ E – 106 avec président ATTCI, entretien cité

⁸⁴⁰ E – 106 avec président ATTCI, entretien cité

puisqu'on est sortis tous du même mouvement, ils se sont dit que c'est une association des ex-combattants. Même les civils avaient peur même d'intégrer le mouvement. Mais, puisqu'on a levé l'équivoque en disant que ce n'est plus association et que c'est syndicat, tous ceux qui ont motos tricycles, ne peuvent pas faire du transport sans que le syndicat soit informé ! Si on te prend c'est une fraude. «C'est-à-dire si demain celui qui n'a pas une carte de syndicat n'a pas le droit de rouler une moto tricycle à Bouaké. ⁸⁴¹ »

Cette transformation apparaissait également comme une nouvelle rente financière pour Koffi à travers notamment la vente des cartes de membres et les cotisations prélevées à un public plus large que celui des démobilisés précaires qui avaient des difficultés à participer financièrement :

« Ensuite, on va commencer à vendre les cartes de membres. Les cartes de membre, on a décidé de vendre ça à 3 000 FCFA [environ 5 euros] parce que tous les documents que nous sommes en train de faire, nous le faisons avec un petit noyau de dix personnes avec qui nous formons le bureau. ⁸⁴² »

Conclusion : Sortir du groupe pour s'en sortir

Les différentes trajectoires associatives décrites dans le présent chapitre présente un certain nombre de similarités au rang desquelles on compte la volonté de défendre des droits et de revendiquer une reconnaissance matérielle, financière, mais aussi symbolique. Grandes déçues des programmes de DDR avec lesquels elles ont tenté de travailler, les associations d'ex-combattant.e.s ont néanmoins tenté de participer aux opérations de DDR et de reprendre en main leur destin. Certaines, qui ont notamment participé aux opérations d'identification, agissaient comme des entrepreneurs identitaires qui s'impliquaient dans la création d'un groupe ex-combattant et l'objectivation de son identité. D'autres ont suivi des trajectoires un peu différentes sur la voie du désengagement. Le DDR qui consistait en un désengagement du groupe armé de façon volontaire accompagnée et encouragée par l'État et les institutions en charge du DDR était souvent suivi d'un engagement associatif qui s'expliquait par plusieurs raisons. Mais dans certains cas il a pu être suivi à nouveau d'un désengagement volontaire de l'association. Ainsi, certain.e.s ex-combattant.e.s décidaient de quitter les associations de « démos » qu'ils avaient parfois créées. Ce phénomène est d'autant plus fréquent que dans la rhétorique du régime d'Alassane Dramane Ouattara, les ex-combattant.e.s « ne sont plus un sujet », car ils sont censés avoir tous été démobilisés et que le statut d'ex-combattant était provisoire en attendant leur retour à la vie civile. Les raisons du désengagement associatif sont

⁸⁴¹ E – 106 avec président ATTCI, entretien cité

⁸⁴² E – 106 avec président ATTCI, entretien cité

diverses : tout d'abord, la démotivation, avec le temps et face au peu d'avancées, certain.e.s ex-combattant.e.s ont décidé de quitter les associations auxquelles ils/elles appartenaient ; ils/elles ont commencé par prendre de la distance avec ces dernières en cessant de se rendre aux réunions par exemple ou en changeant de numéros de téléphone(s) pour être injoignables et pouvoir sortir progressivement de ces réseaux. Un autre facteur de désengagement était la peur. En effet, des campagnes menées par les autorités ont conduit un certain nombre de leaders associatifs en prison. Certains se sentaient mis sur écoutes ou étaient souvent interrogés par les autorités et les services officiels et officieux de renseignements.

Un autre motif du désengagement était le fait d'avoir trouvé une voie de réinsertion soit à l'aide de l'association, soit à l'aide des programmes de DDR soit par leurs propres moyens et connaissances personnelles. C'est le cas de Fofana que l'on a croisé dans ce chapitre et qui a pris de plus en plus de distance avec son association afin de se lancer dans diverses activités, notamment le transport de marchandises. Il était désormais employé auprès du Conseil National de Sécurité qui est chargé de la RSS en Côte d'Ivoire. Il s'agit d'une carrière et d'une ascension fulgurante, qui est corrélée avec son éloignement de l'association et du milieu ex-combattant.

Dans le prochain chapitre, à travers une étude de cas, nous verrons comment la Cellule 39 participe à construire l'identité ex-combattante.

Chapitre 5 : Bureaucratisation et construction de l'identité ex-combattante : étude de cas de la Cellule 39 en Côte d'Ivoire

Dans ce chapitre, j'étudierai les relations sociales au sein d'une association de démobilisés appelée « Cellule 39 des anciens combattants de Côte d'Ivoire » (également connue sous le nom de « Cellule 39 »). À travers cette étude de cas, j'examinerai les dynamiques de sociabilité, les mécanismes d'identification, les affiliations, les appartenances et les relations conflictuelles qui se manifestent au sein de cette association et contribuent à la formation d'un groupe. J'analyserai les missions de l'association, les enjeux qui la concernent, ainsi que ses activités. De plus, j'étudierai les interactions sociales entre les membres de l'association, ainsi qu'avec leur entourage, y compris les populations locales, les acteurs politiques et d'autres associations de démobilisés. L'objectif est de comprendre comment ces différentes dynamiques contribuent à façonner le groupe et l'identité des ex-combattant.e.s.

La Cellule 39⁸⁴³ a été créée dans une dynamique de revendications en 2014. Elle fonde sa légitimité sur le partage d'un numéro de matricule commençant par le numéro « 39 », attribué aux ex-combattant.e.s rebelles dans le cadre des opérations de DDR à partir de 2007. Ce numéro de matricule souligne chez ses détenteurs/trices la précocité de leur engagement qui date du début de la crise (dès 2002), mais surtout apprend que les membres de la Cellule 39 ont été parmi les premiers à être profilés à la suite des Accords politiques de Ouagadougou (APO). Dans le présent chapitre, on verra comment ce numéro permet aux démobilisés de « faire groupe » c'est-à-dire de « créer une unité » et de tenter « créer une représentation identitaire homogène du groupe », mais aussi de se distinguer les uns les autres, notamment entre « vrai.e.s » et « faux » ex-combattant.e.s afin de savoir « qui est qui⁸⁴⁴ ». Je vais ainsi analyser les modes de construction identitaire produits et diffusés par cette association. Un aspect très notable est la manière dont ils mettent en avant un imaginaire autour des papiers qu'ils ont reçus, leur conférant une signification et des « pouvoirs » symboliques spécifiques. Pour les membres de la Cellule 39, les papiers ont, en effet, plusieurs fonctions et sens⁸⁴⁵. Ils servent notamment de preuves pour leurs revendications diverses et attestent de leur statut de manière plus symbolique dans le cadre d'une quête pour la reconnaissance. En effet, comme le soulignent Séverine Awenengo Dalberto et Richard Banégas, *'les papiers ont constitué une*

⁸⁴³ DIALLO, Kamina. « La Cellule 39 en Côte d'Ivoire ». *Op. cit.*

⁸⁴⁴ MARSHALL-FRATANI, Ruth. « The War of "Who Is Who" ». *Op. cit.*

⁸⁴⁵ AWENENGO DALBERTO, Séverine et Richard BANEGAS. « Citoyens de papier ». *Op. cit.*

*modalité centrale de la revendication et de l'appropriation de droits (individuels et collectifs), mais aussi de la reconnaissance de statuts, et qu'en cela ils sont profondément encastés dans la production et l'expérience ordinaire du monde social*⁸⁴⁶». Les papiers leur permettent d'être membres du groupe et contribuent à la construction de leur nouvelle identité sociale⁸⁴⁷.

Ce chapitre s'articule donc autour des différentes questions suivantes : qui sont les « démos » de la Cellule 39, ou tout au moins comment se présentent-ils ? Comment et pourquoi s'organisent-ils en association ? Que représente le numéro « 39 » pour ses membres ? Que dit l'utilisation de ce numéro par les démobilisés ? Sur quels éléments se fonde leur identité collective ? Comment leur identité associative s'articule-t-elle à leurs autres identités, notamment factionnelles, régionales ou politiques ?

Le présent chapitre permettra d'analyser les dynamiques au sein d'une association de démobilisé.e.s ivoirien.ne.s et de les déconstruire. Tout d'abord, j'examinerai comment les dirigeant.e.s de la Cellule 39 mobilisent des ressources et des réseaux acquis avant et pendant le conflit au cours de leurs carrières respectives et quels sont leurs effets sur la forme organisationnelle de l'association et les répertoires d'actions qu'elle déploie. J'étudierai ensuite les processus d'identification des ex-combattant.e.s ayant conduit à la constitution de leur nouvelle identité collective basés sur une réappropriation des pratiques et matérialités bureaucratiques issues des programmes de DDR et de la gouvernance rebelle. J'explorerai leurs imaginaires du/de la combattant.e et de l'ex-combattant.e qui leur permettent de « faire groupe ». À ce titre, on verra que ces imaginaires participent à la construction d'une image spécifique de la figure du « démo » qui s'inspire d'une figure idéalisée de l'ancien combattant des troupes coloniales (aussi appelé « Tirailleur sénégalais »). Au cœur de la dynamique de formation d'une identité collective commune se trouvent des enjeux cruciaux de définition, d'identification et de catégorisation que j'examinerai en détail. Dans une seconde partie, j'analyserai les répertoires d'actions que les membres de la Cellule 39 mobilisent, en particulier ce qu'ils nomment la « lutte purement administrative » et ses limites. Je rendrai compte des dynamiques internes au groupe qui oscillent entre collaboration et compétition entre les membres des différentes localités. Enfin, j'aborderai le rôle de la Cellule 39 dans le paysage post-guerre ivoirien, notamment en ce qui concerne les relations avec l'Etat et les autres organisations d'ex-combattant.e.s. J'étudierai comment les membres s'adaptent en formant des

⁸⁴⁶ *Ibid.* p. 8

⁸⁴⁷ DARDY, Claudine. « Les « papiers » ». *Op. cit.*

alliances avec d'autres associations de démobilisés. Pour conclure ce chapitre, j'analyserai les recompositions politiques au sein de l'association, en montrant comment la cooptation de certain.e.s membres de cette association par des leaders politiques, près d'une décennie après la fin de la crise et cinq ans après la fin des programmes de DDR en Côte d'Ivoire souligne leur importance dans l'échiquier politique ivoirien. Je montrerai ainsi que ces ex-combattant.e.s restent des acteurs politiques importants, politisés et susceptibles d'être instrumentalisés.

A - Les « démos » de l'émergence : La construction sociale de l'identité collective de la Cellule 39

Dans leur ouvrage *Histoire de l'identification des personnes*, About et Denis expliquent que l'identification permet de « singulariser, de différencier et de reconnaître ⁸⁴⁸ ». L'identification des membres de la Cellule 39 autour du numéro 39 produit la même logique. Le chiffre 39, qui faisait partie du matricule qui leur a été attribué par les institutions en charge du DDR (comme expliqué dans le chapitre 3), a été réapproprié par les membres du groupe. Ce numéro leur sert non seulement de marque distinctive au sein de leur collectif, mais aussi de moyen de se différencier des autres ex-combattant.e.s et de se reconnaître mutuellement. Le travail de dénomination et de définition effectué par les dirigeant.e.s de l'association leur permet de « disposer d'un langage commun et partagé entre ses membres ⁸⁴⁹ ». Le but étant de « faire tenir ensemble des acteurs aux motivations et logiques diverses ⁸⁵⁰ » afin de créer du lien entre les différents membres du groupe, mais aussi de peser sur d'éventuelles négociations qui permettront de mobiliser un maximum d'acteurs pour des actions collectives. L'adoption du numéro 39 souligne son potentiel rassembleur et unificateur et apparaît comme une stratégie des leaders de l'association permettant une représentation identitaire homogène afin de renforcer le collectif et l'esprit de groupe.

La procédure d'identification et de profilage des combattant.e.s devant participer aux opérations de DDR a été mise en place en vertu des APO ⁸⁵¹. Étant les premiers à être identifiés lors de ces opérations, les membres de la Cellule 39 se considèrent comme les « premiers démobilisés de Côte d'Ivoire ». Cela les distingue des combattant.e.s et associé.e.s de la crise postélectorale dits de « la dernière heure », enrôlés à partir de 2010-2011. Ces dernier.e.s ont

⁸⁴⁸ ABOUT, Ilse et Vincent DENIS. *Histoire de l'identification des personnes*. Paris : Découverte, 2010. p. 4.

⁸⁴⁹ ERRECART, Amaia. « De la sociabilité associative : formes et enjeux de la construction d'un ethos collectif », *Mots*. 14 novembre 2019 n° 121. p. 95.

⁸⁵⁰ *Ibid.* p. 101

⁸⁵¹ Quatrième accord complémentaire à l'Accord Politique de Ouagadougou, Décembre 2008, Titre II : Des forces de défense et de sécurité, Article 6.

principalement reçu le matricule « 79 », tandis que les anciens miliciens et membres de groupes d'autodéfense pro-Gbagbo⁸⁵² ont reçu les numéros « 21 » et « 22 » (voir chapitre 3 et 4).

Lors de ma première rencontre avec les membres de la Cellule 39, institution directement en charge de la Réforme du Secteur de la Sécurité en Côte d'Ivoire, telle qu'évoquée dans l'introduction générale, j'ai pu constater les multiples dynamiques affectant la scène associative des ex-combattant.e.s en Côte d'Ivoire, une observation que j'ai déjà détaillée dans le chapitre précédent. Ces dynamiques sont particulièrement manifestes au sein de la Cellule 39 depuis sa création.

1) La mobilisation des ressources des leaders de l'association au service de la fabrique du groupe

L'organisation spécifique de l'association, ainsi que les répertoires d'actions employés, résultent d'un transfert de compétences, de savoir-faire et de réseaux opérés par ses dirigeant.e.s. Dans la section qui suit, je vais analyser les trajectoires morales et militantes de quatre figures clés de l'association située à Korhogo, en utilisant une approche fondée sur leurs récits de vie. L'objectif est de démontrer comment ces dirigeants ont utilisé les ressources (capital social, culturel et militant) acquises avant et pendant le conflit pour structurer l'association et « faire groupe ».

La Cellule 39 a adopté une structure organisationnelle similaire à celle adoptée par les Forces nouvelles pendant la guerre dans les zones qu'elles occupaient (zone CNO). Dans chaque localité, il y a deux coordonnateurs : un coordonnateur régional, « agissant comme un préfet⁸⁵³ », et un coordonnateur départemental, « jouant le rôle de sous-préfet ». Ces deux coordonnateurs travaillent de manière autonome dans leur localité, mais rendent compte au BEN pour certaines décisions.

Les membres du BEN expliquaient que la structuration était nécessaire pour deux raisons : d'une part, « ils ne pouvaient pas porter le poids de toute la nation étant basés à Korhogo⁸⁵⁴ », et d'autre part, « ils ne pouvaient pas être partout à la fois ». Ils ont ainsi dû

⁸⁵² A ce sujet voir notamment les travaux de Richard Banégas : BANEGAS, Richard. « La politique du « gbonhi ». Mobilisations patriotiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte-d'Ivoire ». *Op. cit.* ; BANEGAS, Richard. « 11. Génération « guerriers » ? » *L'adieu aux armes ?* [s.l.] : Editions Karthala, 2010, p. 359. En ligne : <http://www.cairn.info/l-adieu-aux-armes--9782811103477-page-359.htm> [consulté le 11 mai 2019]. ; BANEGAS, Richard. « Côte d'Ivoire : les jeunes “se lèvent en hommes”. Anticolonialisme et ultranationalisme chez les Jeunes patriotes d'Abidjan ». 2007. p. 52. Voir également les travaux doctoraux de Gngangadjomon Koné : KONE, Gngangadjomon. *Sociogénèse et dynamique du mouvement « Jeune patriote » en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat en sociologie. Bouaké : Université Alassane Ouattara (ex université de Bouaké), 2011.

⁸⁵³ Entretien avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, Korhogo, 27 novembre 2017

⁸⁵⁴ Il est compliqué depuis Korhogo de gérer l'association nationale pour deux raisons principales. Tout d'abord, en étant située à Korhogo, la Cellule 39 est éloignée géographiquement de certaines localités où elle est implantée,

identifier des individus fiables auxquels ils ont accordé une certaine autonomie dans leurs actions, tout en leur imposant l'obligation de rendre compte de toutes leurs actions. En effet, le Bureau exécutif national (BEN) souhaitait être informé de ce qui se passait dans les différentes localités. Ainsi, certaines décisions pouvaient être prises localement, mais d'autres nécessitaient l'approbation du BEN.

Bien que la structure de l'association puisse sembler décentralisée, les membres du BEN insistaient sur leur influence et leur capacité à exercer des pressions sur les coordinations locales :

« C'est comme quand je prends l'exemple de ces 72 heures-là. Man a voulu sortir. Mais on les a convaincus de ne pas sortir. Notre pays a un rendez-vous international⁸⁵⁵. La relation UE-UA⁸⁵⁶ donc il ne faut pas qu'on vienne ternir l'image à ce moment-là. Parce que l'autorité ne va pas nous pardonner ça aussi facilement. On leur a fait comprendre que nous devons plutôt prier Dieu pour que tout se passe bien. Mais en fin de compte, ils ont compris. Donc ils ont sursis à ça.⁸⁵⁷ »

Les coordonnateurs étaient élus par les ex-combattant.e.s de leur localité, puis le BEN validait l'élection. Les autorités locales étaient aussi informées de leur désignation. Il arrivait que ces autorités sollicitent le Bureau exécutif national pour confirmer l'identité d'un coordonnateur, d'où l'importance d'une structure organisationnelle bien établie. La bureaucratie offrait plusieurs formes de protection aux membres de la Cellule 39. Premièrement, cette structuration leur permettait de tenir des réunions en conformité avec la loi. Deuxièmement, elle favorisait la transparence et la traçabilité des actions de l'association. Ceci était rendu possible notamment par la rédaction et la diffusion des comptes-rendus de

ce qui rend difficile la supervision et la coordination de ses activités à travers tout le pays. Ensuite, la gestion de l'association implique de prendre en compte les spécificités et les enjeux locaux de chaque région où elle est implantée. Les coordinations régionales et départementales ont donc été mises en place pour répondre à cette problématique, en permettant une certaine autonomie locale tout en rendant compte au Bureau Exécutif National à Korhogo. Cependant, cette décentralisation doit être gérée avec prudence pour éviter toute action qui pourrait nuire à l'image de l'association et la mettre en difficulté. Les membres du Bureau Exécutif National doivent donc maintenir un certain contrôle sur les activités menées dans chaque localité tout en permettant une certaine liberté d'action aux coordinations régionales et départementales.

⁸⁵⁵ Les 29 et 30 novembre 2017, le cinquième Sommet Union Africaine – Union Européenne se tenait à Abidjan, plaçant ainsi la capitale ivoirienne sur le devant de la scène internationale pendant quelques jours grâce à l'accueil de plusieurs dizaines de chefs d'États étrangers. A ce titre, plusieurs membres de l'association souhaitaient manifester afin de « se faire entendre » et mettre la pression sur le gouvernement afin d'obtenir les primes qu'ils réclament. Cette situation illustre les clivages interne se jouant dans l'association entre les partisans d'actions collectives parfois violentes et la voie pacifique. Il semblerait également que face à ces clivages des pressions aient été exercées sur les membres du bureau exécutif de la cellule pour empêcher toute manifestation. Dans la mesure où ils comptent sur l'État pour arriver à leur fin ils ne souhaitent pas se mettre en porte-à-faux avec les acteurs politique en place.

⁸⁵⁶ Cinquième sommet entre l'Union africaine et l'Union européenne (UA-UE) a eu lieu les 29 et 30 novembre 2017 à Abidjan où l'Europe et l'Afrique devaient définir leurs relations futures.

⁸⁵⁷ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

réunions, partagés tant avec les membres de l'association via les réseaux sociaux⁸⁵⁸ qu'avec les autorités locales, en particulier les préfets. En ayant une structure formelle et enregistrée, la Cellule 39 espérait également bénéficier de certaines protections juridiques et de ressources (financières, matérielles, etc.) qui lui étaient refusées en l'absence de statut juridique.

Dans la prochaine partie de ce chapitre, je soulignerai que plusieurs membres du BEN de la Cellule 39 étaient également impliqués dans la branche civile de la rébellion. J'examinerai comment le capital social, culturel et militant accumulé par ces membres a influencé la structuration de l'association ainsi que les stratégies d'action adoptées pour porter leurs revendications. Ainsi, la Cellule 39 semble être le fruit de la synergie des trajectoires de vie de ses dirigeants.e.s.

a) « Je voulais défendre leurs droits » : « El Diablo », du militant RDR au lance-pierre au démo leader d'association

Issouf Ouattara, surnommé « El Diablo », se décrit comme un militant actif du Rassemblement des républicains (RDR) depuis sa création. Il était d'ailleurs fier de présenter sa première carte de militant du RDR datant de 1994. Originaire de Korhogo et appartenant à la communauté Sénoufo, il se présentait comme un proche parent du Président Alassane D. Ouattara, qu'il surnommait « papa ». Perçu comme un ardent soutien du Président Ouattara, cette orientation créait régulièrement des frictions au sein de la Cellule 39. Cette dernière, politiquement diversifiée, comptait de nombreux membres qui se sont éloignés, car ils ont été déçus par le Président. Ces désaccords n'empêchaient pas Issouf Ouattara de justifier la création de la Cellule 39 comme un moyen de soutenir et de protéger le Président :

« En créant la Cellule 39, c'était pour l'aider [Alassane Ouattara] parce que j'ai vu que les gens pouvaient passer par les ex-combattants pour emmerder son pouvoir du moment où il y avait déjà les pros Gbagbo qui étaient déjà frustrés. Si les ex-combattants sont frustrés alors autour du Président même, on va pouvoir utiliser les ex-combattants pour le fatiguer. Mais, j'ai été mal compris !⁸⁵⁹»

Après avoir entamé des études en comptabilité, Issouf Ouattara décide de changer d'orientation et obtient un diplôme en psychologie en 1999. Il rejoint ensuite la Croix-Rouge en tant que volontaire national avant de retourner à Korhogo pour travailler en tant que

⁸⁵⁸ En particulier via une page de profil Facebook : Cellule trente-neuf

⁸⁵⁹ E – 98 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39 (Propos de El Diablo), Abidjan, 24 février 2019

psychologue pour le bureau régional de l'organisation. Les compétences qu'il a développées en travaillant pour diverses ONG, en particulier dans les secteurs de la lutte contre le VIH/SIDA et des droits humains, ont façonné les activités et l'orientation de l'association. En conséquence, le vocabulaire et le ton des documents produits par la Cellule 39 portent l'empreinte des expériences professionnelles de son dirigeant.

Dès les années 1990s, il s'engage contre le régime de Bédié, en manifestant « en jetant des pierres, des cailloux et des billes sur les forces de l'ordre pour protester contre les injustices politiques et sociales », en particulier la stigmatisation et la marginalisation à l'encontre des ressortissant.e.s du Nord du pays opérée dans le cadre de la politique d'ivoirité mise en place sous le régime de Bédié.

« J'avais 21 ans et donc depuis 1994, je suis militant du RDR. Et ce qui nous a poussés à prendre les armes, il y a la xénophobie, le tribalisme était là. Donc on se dit que si on ne combattait pas ça pour effacer ça, on allait être traité d'étranger et devenir des apatrides. Donc tu ne peux être national d'un pays si tu ne passes pas par la fraude. Si on te prend, c'est un délit. À moins que tu partes prendre la nationalisation. Et la nationalisation, ce n'est pas aussi facile. Donc on a dit attention, on risque de nous chasser sur notre propre terre. Quand nos parents nordistes ou musulmans venaient vers le sud, on les frappait. On entendait et on voyait souvent les images. On voulait que ça s'arrête en ce moment, quand on luttait dans les rues, on n'avait que des lance-pierres avec des cailloux et des billes. On jouait et c'est avec ça qu'on lapidait les corps habillés pour pouvoir les faire quitter la rue aussi et en fin de compte, on a vu qu'il y a des gens armés qui veulent venir attaquer. On a vu que cela allait nous permettre d'attaquer parce qu'à un moment, on nous tirait dessus à balle réelle dans la rue et on a eu certains camarades blessés qu'on a envoyés à l'hôpital. D'autres ont été bastonnés et sont morts à la suite de cela. Donc ça créait beaucoup de frustration. Et en fin de compte quand on a l'opportunité de toucher à l'arme, on s'est dit qu'on va régler ce problème ! ⁸⁶⁰ ».

Comme l'a déjà démontré Moussa Fofana dans sa thèse sur les Forces nouvelles, le récit d'El Diablo reflète une reprise des arguments, discours et rhétoriques développés par les FN pour justifier le déclenchement de la rébellion et son enrôlement dans le groupe armé. Il exprime un sentiment d'injustice, de stigmatisation et de marginalisation dont il se sentait victime aux côtés de certains camarades nordistes. Ces expériences ont motivé El Diablo à abandonner les cailloux et les pierres pour prendre les armes aux côtés des rebelles.

El Diablo explique qu'il doit son surnom à son tempérament virulent et à sa « détermination à lutter contre les injustices ». Il se vantait d'avoir anticipé la crise en Côte d'Ivoire. En effet, il avait de nombreux amis qui faisaient des allers-retours entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso et qui, parfois, se cachaient chez lui à Korhogo lorsqu'ils retournaient dans le pays :

⁸⁶⁰ E – 98 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

« J'ai été comme un tuteur. Quand ils viennent, on dort ensemble. Ils m'en parlaient déjà du moment où j'étais un leader dans la rue à travers le parti RDR quand on contestait la candidature d'ADO ; j'étais très farouche aussi au temps de Bédié. J'étais toujours prêt à faire des conflits avec la gendarmerie, la police, les CRS, la BAE donc ça faisait que pendant toute la nuit, j'étais là en train de bruler les pneus dans les rues avec des groupes, mais j'étais toujours le chef de groupe en tout cas. J'étais militant contre le régime de Bédié et pro-Ouattara. ⁸⁶¹ »

Quand, dans la nuit du 18 septembre, la crise éclate, il n'est donc pas surpris et aide à « chasser » les corps habillés et ceux qui s'opposent à la rébellion de Korhogo. Il se présente ainsi comme un « leader d'opinion » connu de tous à Korhogo grâce à son poste au sein de la Croix rouge qui lui a permis d'étendre son réseau.

Dès 2003, il occupe le poste de chef de sécurité pour Fofana Mamadou dit *Mister Break* entre Vavoua et Daloa jusqu'au décès de ce dernier en mars 2004. Il décide alors de retourner à Korhogo et de quitter la rébellion, car dit-il :

« J'ai vu que la rébellion mangeait ses propres enfants. J'ai dit que je ne pouvais pas participer à cela parce que si on doit se tuer entre nous⁸⁶², ce n'est pas pour cela qu'on fait la guerre. ⁸⁶³ »

Son expérience en tant que combattant armé a donc été de courte durée, à peine un an. Il est cependant rappelé pour travailler en tant qu'administrateur des FN au sein du cabinet civil sous la tutelle du commandant de zone de Korhogo Fofié Kouakou Martin et de Soro Kanuigi. Il occupe alors une position de « bureaucrate » en tant que chargé des affaires sociales de la zone 10 entre 2004 et 2007. En 2007, il est nommé directeur de projet DDR au sein du Bureau régional des Démobilisés (BRD) des FN (voir chapitre 2). Son poste consistait alors à faciliter la circulation des organisations non gouvernementales dans les zones occupées par la rébellion où elles souhaitaient mener des activités dans le secteur social (éducation, santé, etc.). Il s'agissait « de les recevoir, les installer et les mettre en confiance » décrivait-il, ainsi que de veiller sur leur sécurité.

Lors de la crise postélectorale, il est « bloqué à Tiébissou » et ne peut pas atteindre Abidjan avec ses camarades. Après la chute de Laurent Gbagbo, il refuse d'entrer dans l'armée, car dit-il :

⁸⁶¹ E – 98 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁸⁶² 2004 correspond à la période où un conflit fratricide a opposé deux figures tutélaires de la rébellion, des Pro-Soro (Guillaume Soro) aux Pro-IB (Ibrahim Coulibaly dit IB) ; voir chapitre 1 de cette thèse. Voir aussi « «IB»-Soro: les dessous d'un duel sanglant », Blog *JeuneAfrique.com*. 2004. En ligne : <https://www.jeuneafrique.com/63486/archives-thematique/ib-soro-les-dessous-d-un-duel-sanglant/> [consulté le 8 janvier 2020]. ; « Les charniers de Korhogo », Blog *JeuneAfrique.com*. 2004. En ligne : <https://www.jeuneafrique.com/121805/archives-thematique/les-charniers-de-korhogo/> [consulté le 8 janvier 2020]. ; *Côte d'Ivoire : La Lumière doit être faite sur les allégations de charniers à Korhogo*. En ligne : <https://www.amnesty.be/infos/actualites/article/cote-d-ivoire-la-lumiere-doit-etre-faite-sur-les-allegations-de-charniers-a> [consulté le 8 janvier 2020].

⁸⁶³ E – 98 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

« J'étais promis pour la douane, mais j'ai préféré plutôt ne pas porter le treillis. Moi, j'étais venu en tant qu'un patriote. Je n'étais pas venu pour un poste dans l'armée ni pour un travail. Je travaillais déjà un peu. J'étais venu pour la liberté, l'identité et pour tout ce que je t'ai dit ; l'égalité ethnique entre nous. ⁸⁶⁴ »

Malgré les affirmations d'Issouf Ouattara sur la nature patriotique de son engagement dans la rébellion et sa volonté de se tenir à distance de toute aspiration financière, il y a une contradiction avec les revendications matérielles et financières de la Cellule 39, dont il est le dirigeant. Cette contradiction soulève des incohérences dans son récit et incite à prendre du recul par rapport à celui-ci. Il est donc important d'examiner de manière critique les motivations et les intérêts potentiels qui pourraient influencer les actions et les revendications de l'association, en tenant compte des divergences entre les discours et les pratiques réelles.

À la suite de la crise postélectorale, Issouf Ouattara décide de passer un concours en psychologie. Il est par la suite nommé directeur du Centre Lotus à Bouaké, en collaboration avec l'ONG Limanya internationale, qui œuvre pour la réinsertion des jeunes enfants dits à risques :

« J'étais là-bas pour le développement psychomoteur des enfants de la rue, les enfants en conflit avec la loi. Les enfants qui ont moins de 15 ans ne doivent pas être incarcérés ni avoir un jugement public. Donc il y avait un centre de resocialisation des enfants que je gérais. Je travaillais en collaboration avec le juge des enfants et avec le COM [centre d'observation des mineurs] de Bouaké. Donc je me suis retrouvé là-bas et ça allait bien. ⁸⁶⁵ »

Sa longue expérience dans le domaine de la réinsertion explique son engagement en faveur des démobilisés et la création de l'association en 2014 dont il devient le Secrétaire exécutif national (SEN), en collaboration avec deux autres camarades (voir profils infra). Il a affirmé que son intérêt pour les ex-combattant.e.s a suscité l'inquiétude de son employeur, qui commençait « à avoir peur » de lui, et cela l'a conduit à démissionner de son emploi et à retourner à Korhogo.

« Je ne savais pas que cela allait devenir comme cela et puis, je voulais défendre leurs droits et qu'à tout moment où je venais à Korhogo comme chez moi, quand je voyais toujours les ex-combattants, ils m'appelaient à tout moment patron, chef. Ils me disaient que nous les avons laissés comme cela. Je dis non, ce n'est pas moi ! Moi-même je n'ai pas voulu insérer les ex-combattants. J'ai inséré plutôt les enfants que j'ai utilisés par rapport à l'éducation dans notre zone parce que j'ai été le premier à créer le syndicat des élèves au niveau de la zone CNO puisque la FESCI avait déjà pris parti pour Laurent Gbagbo. Et donc la FESCI ne pouvait plus faire l'affaire des élèves qui étaient dans la zone 10. Quand j'ai vu que nous avons passé une

⁸⁶⁴ E – 98 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁸⁶⁵ E – 98 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

année, les élèves ne sont pas partis à l'école en 2002 et 2003. Il fallait donc créer l'école pour tous, pour recommencer. Quand l'école a repris, j'ai dit, comme j'étais formateur en droit humain, pour pouvoir défendre vos droits, je passais souvent dans les écoles avec le MIDH [Mouvement ivoirien des droits de l'Homme] pour des formations. Et c'est dans ça que j'ai commencé à tester des élèves qui avaient la fougue de pouvoir répondre à certaines aspirations et pouvoir défendre les droits de leurs camarades. Donc j'ai commencé à les recruter et j'ai créé le MEEDD, c'était un syndicat. C'est moi-même qui suis créé ça et j'ai cherché les animateurs de ce mouvement. Et après j'ai octroyé ce mouvement aux Forces nouvelles qui ont commencé à les encadrer.⁸⁶⁶ »

Du fait de son expérience de militant politique et son parcours au sein de multiples ONG nationales et internationales, El Diablo a pu utiliser ses compétences pour l'organisation de l'association et la mobilisation du réseau de démobilisés. Il a su reconvertir ses différentes compétences acquises pour cette cause. Il affirme avoir abandonné les armes et la violence, et préférer lutter contre les injustices en utilisant les « papiers comme arme ».

Le parcours d'El Diablo met en lumière la vie d'un individu déclassé socialement en raison de sa condition de « nordiste » et plus tard en raison de son statut de démobilisé. À travers ses expériences, on peut mieux comprendre la trajectoire de l'association, son répertoire d'actions, son langage et son organisation. El Diablo a su tirer à profit de son passé militant et son expérience au sein de diverses ONG et de l'administration des Forces nouvelles pour mobiliser un réseau de démobilisés et créer cette association. Son expérience en tant que « bureaucrate » lui a permis d'utiliser efficacement les compétences acquises au service de son association.

Grâce à cette expérience, Issouf Ouattara a pu gagner en visibilité et être reconnu par ses camarades démobilisés en tant qu'acteur majeur dans leurs revendications. Cela lui a permis de rapidement établir un réseau solide en s'appuyant sur ses connaissances.

b) « J'ai rejoint la rébellion, car j'avais une vision pour mon pays » : Kim Soro, du syndicalisme étudiant à la rébellion : portrait d'un rebelle « bureaucrate »

Avant la crise Kim Soro était représentant commercial pour Cora, une entreprise de téléphonie. Formé à l'Université de Bouaké en économie et gestion, son histoire de vie est marquée par l'activisme dès le plus jeune âge. Dans les années 1990 en effet alors qu'il n'était que lycéen, il devient membre de la FESCI. Cette affiliation lui a permis de côtoyer très jeunes des figures clés de la rébellion comme Guillaume Soro. Il me le racontait ainsi :

⁸⁶⁶ E – 98 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

« J'étais à la FESCI depuis la première, j'ai fait une première D au Lycée moderne de Koumassi dans les années 1990s 92 s 93s, et puis j'ai été à la FESCI à l'université de Bouaké. J'ai été l'un des premiers étudiants de l'université de Bouaké qu'on a ouvert pour l'année 1992/1993[...] J'ai connu le camarade Soro Guillaume quand j'étais au Lycée moderne de Koumassi, dans les années 1990/1991, et puis à l'université lorsque je suis arrivé à l'université. Lui il était à l'université d'Abidjan, moi j'étais à l'université de Bouaké, donc il venait avec le camarade Hyacinthe qui était le Secrétaire général de la FESCI de l'université de Bouaké. Donc de temps en temps en tant que secrétaire national il venait nous voir et puis nous laissait des consignes. Sinon c'est au lycée moderne de Koumassi que j'ai connu Soro, je crois qu'il était en première année. Il était déjà en avance sur nous à l'université donc c'est là-bas que je l'ai connu. Je connais maintenant sa famille hein, tous ses frères ses sœurs je les côtoie tout le temps.⁸⁶⁷»

Il justifie son engagement au sein de la FESCI, car elle se distinguait selon lui comme « un pilier pour ceux aspirant à améliorer leurs conditions de travail, notamment dans le secteur éducatif ». Il met en avant la FESCI comme l'unique syndicat répondant activement aux besoins des élèves et étudiants, une raison majeure qui l'a poussé à l'intégrer. Par ailleurs, il évoque une divergence notable avec le Mouvement des élèves et étudiants de Côte d'Ivoire (MEECI), associé au PDCI-RDA, le parti du Président Houphouët Boigny. Cette divergence avec le MEECI révèle non seulement des différences idéologiques, mais aussi des divergences stratégiques et d'affiliations politiques. L'assertion « on s'est imposés » souligne la capacité de la FESCI à s'affirmer comme un acteur majeur dans le paysage syndical étudiant de l'époque.

Quant à son engagement au sein de la rébellion il le justifie en mettant en avant les turbulences politiques et les inégalités grandissantes en Côte d'Ivoire. C'était une vision partagée avec des camarades comme Soro Guillaume. Il met également en avant outre le discours pour la démocratie, une forme de revanche de la jeunesse qu'il faut préparer à prendre la relève dans un pays marqué par la gérontocratie :

« J'ai rejoint la rébellion, car j'avais une vision pour mon pays comme tous les camarades comme Soro Guillaume, on a une vision pour notre nation. Et c'est pour cette cause qu'on a rejoint d'abord la rébellion, qui venait du nord. On avait un problème avec le régime en place qu'il fallait résoudre puisqu'il avait été mal élu, le président Gbagbo avait été mal élu et nous on est friand de la démocratie vraie. Donc on a rejoint nous tous, tous les camarades on a rejoint la rébellion pour d'abord rétablir l'ordre démocratique dans notre pays et donner un avenir à la jeunesse future, la jeunesse qui arrive.⁸⁶⁸ »

⁸⁶⁷ E – 143 Kim Soro, Membre du Bureau exécutif national de la Cellule 39, Abidjan, 15 novembre 2021

⁸⁶⁸ E – 143 Kim Soro, Membre du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

Au sein de la rébellion, du fait de son capital social favorisé par son engagement syndical précoce au sein de la FESCI, mais aussi de son capital humain avec sa formation en gestion économique, Kim a joué un rôle dans la mobilisation des ressources. Il a travaillé au Cabinet civil avec d'autres acteurs clés pour assurer le financement et les ressources nécessaires aux Forces nouvelles. Il souligne à chaque fois son antériorité.

« Pendant la crise, j'étais dans un camp avant que la structure financière se crée, comme j'ai fait sciences économiques on m'a confié certaines tâches pour la mobilisation des ressources [...] J'ai été l'un des premiers dans le cabinet civil des Forces nouvelles à Korhogo, avec le camarade Kodouss, avant l'arrivée des frères Kalinguy et Soro Alphonse qui ont récupéré le cabinet civil et nous on est allé faire d'autres activités. On est allé réfléchir comment trouver des ressources financières avec le professeur André. Donc j'ai été l'un des premiers.⁸⁶⁹ »

Après la crise, il devait intégrer la fonction publique, notamment le Trésor. Mais dénonce un détournement des postes promis au profit des proches du RDR. Il a développé une profonde rancune à l'égard des affiliés au parti.

« Nous qui avons des diplômes à la sortie de la crise on devait être intégré directement dans l'administration de l'État, c'est-à-dire que les Accords de Ouagadougou imposaient au président Laurent Gbagbo que les Forces nouvelles aient des postes à la douane, au trésor, aux impôts. Donc moi, je devais partir au trésor. Bon avec la tenue des choses, le RDR a pris ses membres qui n'ont pas fait la guerre pour les positionner dans les postes que nous on devait avoir donc du coup on n'avait plus de postes fallait réfléchir pour s'en sortir dans la vie⁸⁷⁰ »

À la suite de cette déception, il crée la Cellule 39 avec El Diablo et Anderson. Cette lutte purement administrative porte aussi l'empreinte de ce « bureaucrate ». Ainsi, malgré des affiliations politiques opposées, les trois hommes sont parvenus à créer une association dépassant ses clivages, même si au cours des entretiens il était notable de remarquer ces divergences.

Depuis l'arrestation de El Diablo, Kim a pris la tête de l'association et de la Fédération.

Outre ses multiples engagements associatifs, son parcours est pavé de transhumance politique. Cela est illustré par le fait qu'il a d'abord été membre du FPI avant de rejoindre le RDR à la fin de la rébellion. L'adhésion à RDR n'était pas simplement un changement d'affiliation, mais avait un but stratégique : « pour continuer la lutte, on s'est inscrit au RDR » déclarait-il, pour influencer et contrôler certaines décisions du parti. Cependant, il raconte avoir

⁸⁶⁹ E – 143 Kim Soro, Membre du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁸⁷⁰ E – 143 Kim Soro, Membre du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

été « éjecté » du RDR, car « le RDR a commencé à placer ses pions et quand ils ont commencé à placer nous on a été éjecté. On n'avait plus de responsabilités réelles, donc je pense que c'est là ça a encouragé beaucoup même à aller au parti politique de Soro Guillaume (GPS)». Cette marginalisation du RDR d'une partie des rebelles proches de Guillaume Soro a conduit beaucoup à rejoindre le GPS de Guillaume Soro selon lui. Il indique qu'une grande partie des membres du GPS sont des individus « frustrés par le RDR ⁸⁷¹».

Après la crise, Kim s'est réorienté vers l'entrepreneuriat. Il a créé une entreprise de paysagisme, avec le soutien de son épouse. Grâce à ses compétences en gestion et à son réseau, il est parvenu à obtenir des marchés avec des grandes institutions. La formation dans ce domaine lui a été transmise par un Européen que son épouse connaissait. Il est parvenu à embaucher d'autres ex-combattants, offrant ainsi des opportunités d'emploi à ceux qui, comme lui, ont cherché un nouveau départ après le conflit.

Son parcours est aussi marqué par de multiples engagements associatifs. Dès les années 1990, il s'est engagé activement au sein de la FESCI, comme mentionné précédemment. Lors de notre entretien en 2021, il m'a partagé avec une certaine fierté sa nomination en tant que représentant de l'Union Nationale des Anciens de la FESCI (l'UNAFESCI) pour la région nord, une décision prise par le premier secrétaire général de la FESCI, Ahipeud Martial, appuyé par Djue Eugene. Sa mission est « de rassembler tous les anciens Fescistes dans le but de partager d'être solidaire de façon sociale d'abord ».

c) « La démobilisation, parce que la tenue militaire est un linceul que je ne voulais plus porter » : Anderson, de la FESCI au front, parcours de vie du bras droit chargé de la communication de la Cellule

Anderson est un Sénoufo Tagbana d'une cinquantaine d'années originaire de Katiola. Il a grandi et a poursuivi toute sa scolarité à Abidjan où il a obtenu un BTS en informatique et gestion ainsi qu'un certificat de qualification professionnelle en marketing et télécommunication. En 1990, il s'engage dans la FESCI dès sa création, alors qu'il n'était qu'un élève de quatrième au Collège Saint Bosco de Treichville. Cependant, son passé de syndicaliste le pousse à fuir à Korhogo où il crée une petite entreprise avec un ami. Ensemble, ils étaient chargés de la vente et de la création du système publicitaire pour les produits d'une ONG

⁸⁷¹ E – 143 Kim Soro, Membre du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

pharmaceutique canadienne spécialisée dans la fabrication de médicaments traditionnels africains (naturothérapie). Un an plus tard, la crise éclate et leurs activités commerciales subissent un ralentissement :

« J'étais à Abidjan ici. J'ai fait 24 ans. J'ai fait toutes mes études ici. La maternelle jusqu'à l'université, j'ai tout fini ici et j'ai commencé à travailler ici. Et c'est les mêmes systèmes politiques qui m'ont fait quitter Abidjan et je me suis retrouvé à Korhogo [...] Je travaillais à Abidjan ici. J'étais dans un cabinet d'expertise en communication. Après, quand j'ai eu des problèmes ici, je me suis retrouvé au Nord [...] Pourquoi je suis allé à Korhogo ? Parce qu'en étant au centre, c'était dangereux pour moi. Au centre, il y avait un système universitaire qui était toujours réprimandé par les autorités, donc, étant là-bas, du coup je m'expose parce qu'à tout moment on peut me prendre. Donc je préfère venir à Korhogo où il n'y avait pas encore d'université. J'étais encore beaucoup plus en sécurité. Au bout du coup avec un ami de longue date, on monte une structure. Et malheureusement, un an après la crise éclate et je rentre dans la crise. ⁸⁷² »

Il s'est engagé dès les premiers jours de l'insurrection avec son collaborateur et souligne lui aussi la présence de camarades au Burkina Faso qui les ont encouragés à s'enrôler au sein de la rébellion :

« Vous savez on a commencé en 2002 comme tout le monde. J'ai intégré au petit matin du 20 septembre 2002 parce que j'avais mes gars aussi au Burkina qui faisaient des va-et-vient. Quand ça a commencé la nuit, le lendemain à 4 h, ils sont venus me chercher. Donc moi, je suis rentré automatiquement parce que j'étais déjà dans la cause. J'étais frustré aussi. Moi, je me suis retrouvé là parce que j'ai perdu mon emploi à cause des choses banales qui m'ont rattrapé alors que ça n'a pas de sens. J'étais dans un syndicat étudiant et après ça, j'étais actif déjà dans la vie active. Alors j'ai quoi à voir avec cette histoire de syndicat étudiant ? Ils ont politisé la chose et cette politique m'a rattrapé. Donc c'est devenu dangereux pour moi, donc il fallait me mettre en sécurité. Du coup, je me retrouve à Korhogo. ⁸⁷³ »

Ayant traversé presque toute la zone rebelle d'est en ouest, Anderson a occupé divers postes, dont celui de commandant des opérations. Contrairement à ses deux autres camarades à la tête de l'association, qui sont perçus comme des « bureaucrates », Anderson se distingue en tant que combattant armé d'un fusil, plutôt que d'une arme administrative. Il est capable de décrire avec précision chaque front sur lequel il a combattu, démontrant ainsi son expérience pratique sur le terrain.

En 2009, profitant d'une accalmie, Anderson décide de créer une entreprise de transport de marchandises en collaboration avec son ancien partenaire d'affaires. Pour cela, il demande une mise en disponibilité auprès des FN, ce qui lui est accordé. Cependant, l'entreprise finit par faire faillite. Il décide alors de se recycler dans le secteur de la communication.

Anderson était dans la région de l'Ouest lorsque la crise postélectorale a éclaté et a décidé de s'engager à nouveau en tant que combattant pour participer à l'assaut final. Il est l'un

⁸⁷² E – 98 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁸⁷³ E – 98 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

des seuls interviewés à s'exprimer de manière détaillée sur la violence qu'il a perpétrée et de ces séquelles :

« Ceux qui bénéficient de la guerre, ce ne sont pas ceux qui vont en guerre. Si je m'assois et je te dis concrètement que moi je n'ai jamais tué, c'est faux ! Mais, à des moments quand je m'assois, psychologiquement, ça me vient... Pendant la crise postélectorale, quand on a commencé les attaques, là, c'était direct. Le problème c'est quoi ? Tu as une arme pointée dans une direction précise, dans la direction de l'ennemi. Mais aussi quelqu'un qui a une arme pointée dans la direction qui est la tienne. Ça veut dire que c'est ton ennemi. Automatiquement, c'est la réflexion qui est là, surtout que tu ne le connais pas dans ton effectif. Deux choses l'une, soit c'est toi ou soit c'est lui. C'est la logique de la guerre. Il faut tuer pour vivre. ⁸⁷⁴ »

Selon lui, le fait d'avoir vécu et participé à des actes de violence pendant la guerre justifie sa crédibilité à promouvoir la paix et, par conséquent, à tenter de limiter les incidents avec les démobilisés :

« Vous voyez que ce n'est pas joli et regardez, vous rentrez dans une ville, vous arrivez à prendre la ville après un combat donc vous avez tué des gens. Une chose est de prendre la ville ; une autre chose est de la sécuriser. Donc il y a un système de ratissage. Donc tous ceux que vous prenez dans la ville et qui constituent des ennemis, vous les abattez parce que vous n'avez pas le temps pour dire que vous allez les juger et les garder. Qui va les garder ? En mettant un élément pour surveiller ceux-là, c'est un trou que vous créez dans votre effectif. Ce qui ne vous arrange pas. Donc vous les abattez au fur et à mesure. C'est ce qu'on fait dans notre pays. Donc ce sont des calculs simples qu'il faut faire comprendre, tirer des leçons et éviter que ça se répète. Mais, quand on met ça à la face des dirigeants et du monde entier et que personne ne veut écouter et que sachant que ce que nous disons a une portée gravissime, on a l'impression que c'est nous seuls qui voyons ça. Donc si demain ça se gâte dans le pays, il ne faudrait pas qu'on vienne nous poser des questions. Et ça ne viendra pas de nous-même. On a déjà sacrifié 5 ans de notre vie à faire comprendre que si vous ne faites pas ça, voilà ce qui peut venir. Si personne ne veut écouter, tant pis ! Cn va laisser faire. Ce qu'ils veulent faire de la Côte d'Ivoire, ils verront... : moi je serai très déçu d'apprendre qu'on a abandonné et que le pays tourne à la catastrophe. Simplement parce qu'on ne nous a pas écoutés. On est disposé au dialogue. Vient on va discuter ; ce n'est pas difficile à comprendre ! Quand eux ils nous appellent au dialogue, on se déplace. Et pourquoi pas eux ? ⁸⁷⁵ »

Après la crise postélectorale, il décide d'être démobilisé et de ne pas intégrer l'armée, mais son statut d'ex-combattant entrave selon lui toute activité de réinsertion. Son choix de ne pas rejoindre l'armée est motivé par le désir de rompre avec les souvenirs douloureux liés à la violence et à la mort. Cependant, malgré ses efforts pour trouver une nouvelle voie, le stigmatisme associé à son statut d'ex-combattant et les obstacles rencontrés entravent sa réinsertion sociale et professionnelle. Son expérience met en évidence les défis auxquels sont confrontés de

⁸⁷⁴ E – 98 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁸⁷⁵ E – 98 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

nombreux démobilisés dans leur quête de réintégration et de reconstruction de leur vie après les conflits armés.

« Après la crise postélectorale, la démobilisation parce que je ne voulais plus parce que la tenue militaire est un linceul que je ne voulais plus porter. Je l'ai porté, je ne suis allé dans une tombe. Donc je ne veux plus le porter. Donc j'ai décidé de travailler en collaboration avec quelqu'un par rapport à un pressing. Malheureusement, quand mon volet ex-combattant est sorti, ça a créé des problèmes. Je me retrouve à la rue. Je décide de créer ma propre structure [une radio], mes appareils prennent un coup en pleine nuit pendant que je suis à la maison, après un court circuit. Je me retrouve à la rue. Je ne sais pas quoi faire. ⁸⁷⁶ »

En raison de ses difficultés financières, Anderson a été motivé à s'engager activement dans l'association pour trouver des solutions à ses problèmes et à ceux de ses camarades. Face à ses échecs pour se réinsérer dans la société, il a fait le choix de se tourner vers le collectif pour résoudre un problème qui était partagé par de nombreux autres combattant.e.s. Son adhésion à l'association semble donc avoir été nourrie par l'espoir de recevoir des primes de guerre similaires à celles obtenues par ses camarades mutins du groupe « 8400 ». Il justifie cette demande de primes par l'association en ces termes :

« La prime ECOMOG, ce sont les chefs de guerre qui sont venus nous trouver à Elibou ici pour nous dire que l'ECOMOG doit venir. Mais, on ne peut pas recevoir ceux-là ici parce que leur passage est catastrophique pour une nation. Ce qu'on vous demande c'est de faire le travail. Après le travail, on vous donnera 17 millions chacun plus une villa. Donc normalement, ils nous doivent 27 millions. 17 en argent liquide et une villa à hauteur de 10 millions. ⁸⁷⁷ »

Il met en évidence les attentes matérielles et financières des membres de l'association, qui espèrent être récompensés pour leur participation à la guerre. Il souligne également leur vision de la prime comme une dette due pour leur travail, renforçant ainsi leur revendication de bénéficier des mêmes avantages que d'autres groupes de combattant.e.s.

Le parcours militant d'Anderson au sein de la FESCI a eu une influence significative sur sa trajectoire de vie. Cette expérience lui a permis d'acquérir des compétences et des connaissances qu'il cherchait à appliquer au sein de la cellule en tant que secrétaire général adjoint. En outre, ses activités, notamment dans le domaine de la communication au sein d'une station de radio, l'ont amené à rencontrer El Diablo et Kim, avec qui il a fondé la cellule. Son parcours politique tumultueux est marqué par des affiliations successives à différents partis politiques en raison des circonstances politiques changeantes en Côte d'Ivoire. Il souligne

⁸⁷⁶ E – 98 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁸⁷⁷ E – 98 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

également les difficultés et les épreuves auxquelles il a été confronté en raison de son engagement politique, ce qui a finalement conduit à son désengagement et à sa décision de se consacrer à d'autres domaines, notamment l'éducation.

Ces différentes expériences ont eu un impact sur son rôle au sein de la cellule. Grâce à ces parcours variés, il a acquis un capital social, militant et culturel important. Cela lui a permis de jouer un rôle essentiel dans la communication de la cellule, en particulier en véhiculant un discours pacificateur.

d) « S'ils avaient bien démobilisé les ex-combattants, on ne serait pas en train de réclamer » : Rama, présidente des femmes de la cellule 39

Rama, responsable des femmes combattantes et des veuves de combattants de la Cellule 39, est une ex-combattante qui s'est engagée dans la rébellion dès le début de la crise, en septembre 2002 à Korhogo. Elle a occupé le poste de garde du corps du chef de guerre Adama Champion et se présentait comme l'une des premières femmes à avoir rejoint la rébellion. Selon elle, son oncle l'a contrainte à rejoindre la rébellion, car, en tant que femme de l'ethnie Nafana, elle était l'une des rares à pouvoir transporter des fétiches. En effet, dans le cadre du conflit ivoirien, certaines femmes combattantes ont été utilisées pour leur rôle dans les pratiques mystiques traditionnelles, notamment en tant que porteuses de fétiches et d'amulettes censées offrir une protection surnaturelle aux combattant.e.s. Cela a conduit certains groupes armés à recruter des femmes pour leur expertise dans les pratiques mystiques, comme la confection de fétiches ou la préparation de potions magiques. Les femmes combattantes étaient souvent considérées comme des porte-bonheurs et des protectrices pour les combattants masculins. Certaines femmes ont également été recrutées pour leur réputation de guérisseuses, qui leur permettait de prodiguer des soins aux combattant.e.s blessé.e.s sur le champ de bataille. Cela montre que les femmes ivoiriennes ont joué un rôle important dans le conflit armé en utilisant leur connaissance du domaine mystique pour soutenir les combattant.e.s. Cependant, il convient de noter que cette utilisation des femmes combattantes pour leur dimension mystique n'était pas systématique et dépendait des groupes armés et des chefs de guerre impliqués dans le conflit. Par ailleurs, cela a également conduit à leur exploitation.

Il est également intéressant de noter que cette femme déclarait ne pas avoir choisi de rejoindre la rébellion, mais avoir été contrainte de le faire pour répondre à un besoin de sa communauté. Cela montre que la participation à la rébellion était parfois imposée aux personnes, et que ce n'était pas toujours un choix délibéré :

« Hum ! Je suis obligée de dire ça ? (rire). De ce côté, je n'ai pas décidé de rentrer. Mon oncle avait besoin de quelque chose, chez nous les Nafana, on a des fétiches et ces fétiches, pour les faire venir sur Korhogo au camp peloton en ce moment, il y avait un front entre Touba et Man par là. Donc normalement, une femme doit prendre pour envoyer, une femme donc la seule personne qui pouvait prendre, c'était moi. Donc, il était obligé d'aller me prendre pour venir.⁸⁷⁸ »

Elle complète en précisant être restée au sein de la rébellion car elle a « aimé et c'est pourquoi j'ai continué. J'étais garde de corps d'Adama Champion d'abord et ensuite Ouattara Morou.⁸⁷⁹ ».

Elle est également une des rares femmes interrogées à avoir exercé des fonctions qui nécessitaient le port d'armes à feu pendant le conflit ivoirien. Cependant, à partir de 2007, elle est confrontée à des problèmes de santé et décide de quitter la rébellion pour se faire démobiliser et rejoindre sa famille. Bien qu'elle ait été partiellement démobilisée, elle occupe diverses fonctions entre 2007 et 2014, notamment à des postes de contrôle aux corridors et barricades, qui étaient des fonctions clés occupées par les combattant.e.s rebelle pendant la crise. Son engagement militant au sein de la Cellule 39 a été encouragé par des préoccupations d'ordre matérielles et financières :

« Par rapport à mon argent ! Ils nous ont promis, il faut qu'ils nous donnent ! L'argent des démobilisés ! De la manière dont nos frères d'armes ont eu les 18 millions. Pour la première fois, ils ont eu 5 millions 600 mille pour les caporaux.⁸⁸⁰ »

Contrairement à ses collègues masculins, la présidente des femmes de la Cellule 39 a un niveau d'éducation primaire. Elle a quitté l'école tôt pour travailler dans le secteur informel, comme la plupart des femmes de la région. Avant le conflit, elle travaillait dans le commerce et a repris cette activité après la fin du conflit.

Les informations biographiques sur Rama sont moins complètes que celles de ses camarades masculins, car elle a été moins loquace pendant l'entretien. En outre, je n'ai eu qu'une seule occasion de la rencontrer, car la plupart des entretiens avec les autres membres (masculins) de la Cellule ont eu lieu soit pendant la journée où elle travaillait dans son commerce, soit le soir où elle devait demander la permission à son mari pour nous rejoindre. Cette situation illustre deux éléments importants qui ne peuvent être explorés que par une analyse de genre. Tout d'abord, contrairement à ses collègues masculins, la Présidente des femmes de l'association exerce une activité, ce qui signifie que son temps de travail a une

⁸⁷⁸ E – 124 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39 (Propos de Rama), entretien cité

⁸⁷⁹ E – 124 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39 (Propos de Rama), entretien cité

⁸⁸⁰ E – 124 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39 (Propos de Rama), entretien cité

influence sur son engagement militant. Le concept de « disponibilité biographique » c'est-à-dire « l'absence de contraintes personnelles qui pourraient accroître les coûts et les risques d'une participation au mouvement (emploi à plein temps, mariage et responsabilités familiales) ⁸⁸¹ » permet de décrire cette situation et d'expliquer les différences d'engagements entre les hommes et les femmes dans les mouvements sociaux. Les contraintes personnelles telles que l'emploi, la vie conjugale, la parentalité ont des effets différenciés sur les hommes et les femmes dans le processus d'engagement. La renégociation de la répartition des tâches est alors essentielle pour permettre l'engagement militant des femmes. En revanche, pour les hommes, la délégation des tâches a été préalablement effectuée, voire définie, et ils n'ont donc plus à se préoccuper de leur statut, car la société s'en est occupée pour eux. Enfin, cela souligne que l'après-guerre en Côte d'Ivoire n'a pas conduit à une redéfinition du rôle des femmes dans la sphère publique et privée, malgré l'enrôlement de certaines d'entre elles dans des groupes armés. La nécessité d'un accord de son mari pour pouvoir participer à l'entretien par exemple montre que certaines femmes ivoiriennes font face à des obstacles pour s'engager dans la vie publique (voir chapitre 6).

Le témoignage de Rama souligne la complexité des causes qui ont poussé les individus à rejoindre la rébellion, en particulier pour les femmes qui ont pu être contraintes de le faire parfois pour des raisons socioculturelles.

Lors de l'entretien, la Présidente des femmes de la Cellule 39 a été constamment interrompue par ses camarades masculins, ce qui reflète les rapports de genre qui prévalent au sein de l'association et qui ont une influence sur la construction des identités (ce point sera examiné en détail dans le prochain chapitre).

Malgré les limites de l'entretien, il est notable que la présidente de l'association joue un rôle important en raison de sa condition de femme. Sa présence en tant que femme occupant un poste de responsabilité (dont les tâches et les missions précises n'ont pas été précisées) permet aux membres du bureau exécutif de se présenter comme inclusifs et de reconnaître la participation des femmes au conflit (qui représentaient près de 8 % des effectifs des ex-combattant.e.s recensés par l'ADDR) et de prendre en charge les proches de leurs camarades disparus.

La présence de Rama en tant que présidente donne également une voix aux femmes ex-combattantes et aux veuves, qui ont souvent été négligées. Elle leur permet de devenir des

⁸⁸¹ MCADAM, Doug et Doug MACADAM. *Freedom summer*. 1. issued as an paperback. New York, NY : Oxford Univ. Press, 1990. p. 70.

actrices politiques et de mobiliser leur réseau personnel, composé de femmes avec lesquelles elle a combattu et de femmes de combattants décédés pendant ou après le conflit. Son capital social est donc précieux pour mobiliser une partie des combattantes qui ne seraient pas forcément mobilisables sans son aide.

Le rôle des femmes dans les actions collectives, est souvent sous-estimé par les chercheurs, l'État, les ONG et la communauté internationale. Les identités de genre doivent être analysées comme une variable clé pour définir l'identité collective des ex-combattant.e.s. Les femmes ne sont pas seulement des protagonistes importantes dans le cadre du retour à la paix, mais aussi dans la sphère publique et privée de manière plus générale.

Les capitaux sociaux culturels et militants que les dirigeant.e.s de la cellule ont acquis avant et pendant le conflit est réutilisé dans les activités de l'association. Les histoires de vie des leaders de l'association expliquent comment elle fonctionne et met en évidence les répertoires d'action qu'ils emploient, y compris leur utilisation de pratiques bureaucratiques et de mobilisations collectives violentes et non violentes, comme on le verra dans la suite de ce chapitre.

2) « Démos, une nouvelle ethnie » en Côte d'Ivoire : formation du groupe et sentiment de déclassé

Selon les explications fournies par El Diablo, la création de l'association en 2014 s'expliquait par plusieurs raisons qui se réfèrent à différents registres. Il mettait en avant la reconnaissance de leur statut d'« ancien » combattant, matérialisée par leur certificat de démobilisé les élevant au rang de caporaux, comme étant à l'origine de la création de l'association. Cette reconnaissance symbolique était mise en avant pour souligner leur condition de déclassés sociaux depuis la fin de la guerre, en contraste avec la plupart de leurs anciens chefs qui ont connu une mobilité sociale ascendante. En plus de la valorisation symbolique de leur statut, la principale raison de la création de l'association était de contribuer à l'amélioration des conditions de vie matérielles et financières des démobilisés :

J'ai fait ça seul, c'est en regardant mon certificat et ensuite, je suis venu voir mes camarades. J'ai dit, « Mais ce certificat me donne droit que je suis militaire avec le grade de caporal ». Mais, quand on me donne mon grade, c'est une dignité pour moi ! C'est dire que je suis un ancien combattant ! Donc je n'ai pas créé ça pour avoir de l'argent. C'est pour que j'ai ce statut-là ! Donc je ne suis pas seul. Tous ceux qui ont le même identifiant que moi ont le même problème que moi. Donc, j'ai commencé à les socialiser et tous les camarades ont vu la véracité de la chose. Ils m'ont fait confiance et ça commençait à grandir. Et en fin de compte,

quand ça commençait à grandir, les mauvaises rumeurs ont fait notre publicité : on a été accusé d'insurrection contre l'État de Côte d'Ivoire, « ils veulent faire un coup d'État, aller libérer le général Dienderé [emprisonné à Ouagadougou des suites d'une tentative d'un coup d'État au Burkina Faso] parce qu'au Mali, il prend des djihadistes ; ils veulent enlever ADO au pouvoir pour placer Soro Guillaume ». Donc il fallait se laver de tout ça et en fin de compte, ça crée un boucan national. Donc le ministère de la Défense, l'Assemblée nationale, la présidence, tout le monde veut savoir ce qui se passe. En ce moment, je suis interpellé à Korhogo par les renseignements généraux. Ils m'ont dit d'arrêter et j'ai dit que les fiches d'identifications sont déjà parties sur tout le territoire national et ça a même dépassé les frontières puisqu'il y a des ex-combattants au Ghana, au Mali, en Guinée. Donc je ne sais plus comment retourner la fiche [...] On était obligé d'assurer maintenant parce que c'est déjà parti. Il suffisait de donner la fiche à ton camarade pour photocopier et ainsi de suite. Tu mets ta photo et tu fais venir ça à la base. Donc si moi j'ai ça et que tu es mon ami, je m'en vais te donner !⁸⁸² »

Les dirigeant.e.s de la Cellule 39 ont employé diverses stratégies bureaucratiques pour créer leur association, débutant par la rédaction de statuts et règlements intérieurs pour « donner une identité claire » à leur groupe. En 2015, ils ont commencé à recruter des membres pour leur cellule, un moment crucial puisque le programme ADDR devait se terminer en juin 2015. Des opérations de sensibilisation ont été organisées pour encourager les retardataires et les récalcitrant.e.s à être démobilisé, notamment l'« opération Bonheur », conçue pour attirer les derniers combattant.e.s non encore identifiés. La fin imminente du programme ADDR a suscité des inquiétudes chez certain.e.s combattant.e.s, en particulier ceux qui n'avaient pas réussi à bénéficier du filet de réinsertion de 800 000 francs CFA (environ 1200 euros) ou d'autres projets de réinsertion. Ils craignaient de se retrouver sans rien à la fin du programme et nourrissaient également des frustrations et des craintes dues à leur expérience de réintégration ratée lors des opérations de DDR du PNRRC commencées en 2007. Le traitement identique réservé aux nouveaux/elles combattant.e.s, qu'ils/elles considéraient comme ayant moins contribué à l'effort de guerre, a également engendré un sentiment d'injustice et d'humiliation supplémentaires⁸⁸³. Dans ce contexte, l'association a vu le jour, stimulée par les échecs et les résultats mitigés des programmes de DDR et les discriminations et stigmatisations subies par les ex-combattant.e.s de la part des autorités, de leurs anciens chefs et de la population.

La formation du groupe ex-combattant et son identité collective ont été influencées par l'échec de la resocialisation et de la réinsertion de certain.e.s démobilisé.e.s, ainsi que leur stigmatisation et leur discrimination par la « communauté ». Pour répondre à ces problèmes, lutter contre leur marginalisation et leur stigmatisation devient un élément constitutif et fondateur du groupe. El Diablo utilise l'exemple du « train de l'émergence » qui avance sans

⁸⁸² E – 98 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁸⁸³ MONTAZ, Léo et Kamina DIALLO. « Des “démobilisés” en quête de reconnaissance ». *Op. cit.*

les « démos » pour illustrer leur perception de la situation post-conflit en Côte d'Ivoire. Les démobilisés se sentent laissés pour compte, voire exclus et ostracisés en raison de leur statut d'ex-combattant.e.s, ce qui les a amenés à former un groupe social distinct. L'association est ainsi utilisée pour représenter leurs intérêts :

« On voit que “le train de l'émergence” s'en va et on nous a mis au quai, on nous a mis au parking et la Côte d'Ivoire avance et pourtant nous avons voulu que [...], on a cru aux dirigeants qui aujourd'hui sont là. Et ce qui se passe avec cette “ethnie” que sont les démos, quand tu travailles dans une entreprise, quand on sait que tu es un démo, on te limoge. ⁸⁸⁴ »

L'association a été créée pour défendre les intérêts de ses membres, notamment face aux carences du DDR en matière de réinsertion socio-économique des ex-combattant.e.s. El diablo a également souligné la nécessité de reconnaître le statut d'« ancien » combattant afin de permettre aux membres de « retrouver leur dignité et de sortir de la galère⁸⁸⁵ ». En outre, les objectifs de l'association ont également une dimension sécuritaire, car les ex-combattant.e.s non contrôlé.e.s constituent une menace pour la stabilité du pays, selon El Diablo et ses camarades. Ainsi, ils expliquaient avoir décidé de rassembler les combattant.e.s au sein de l'association pour éviter leur manipulation ou leur cooptation par d'autres groupes et pour éviter qu'ils ne soient utilisés comme « ascenseur social » pour certaines personnes. Ils ont également évoqué la menace terroriste et le contexte géopolitique instable de la région en faisant référence aux possibles recrutements de groupes djihadistes du Mali et du Burkina Faso. Le discours alarmiste tenu par le responsable de la cellule 39 montre leur maîtrise des rhétoriques et du langage sécuritaire international et national, acquis au cours de leurs différentes expériences avant, pendant et après le conflit armé. Il révèle une préoccupation concernant la sécurité nationale et souligne l'importance de traiter adéquatement la question des démobilisés et de renforcer les mesures de sécurité pour faire face aux menaces potentielles, notamment le terrorisme.

« Je vois qu'ils ont toutes les formations militaires, ils savent tirer armes AK47, les 12-7, les roquettes, les kalachnikovs, les mécaniciens d'armes sont dehors, les chefs de poudrières sont dehors, les chefs de sécurité avant sont dehors, les chefs de section sont dehors, les démobilisés sont dehors et la Côte d'Ivoire dort tranquillement. Voilà comment en tant que citoyen ivoirien, j'ai pu prendre les armes pour combattre pour la démocratie, je peux encore le prendre [mon courage] et je peux encore me battre sans armes pour essayer de faire comprendre la raison de ces personnes-là pour dire c'est un danger, surtout avec le terrorisme qui plane à toutes les frontières. ⁸⁸⁶ »

⁸⁸⁴ E – 43 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, Abidjan, 26 avril 2017

⁸⁸⁵ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁸⁸⁶ E – 43 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

C'est donc aussi pour contrôler ce qu'il appelle la « bombe sociale » que constituent les démobilisés que l'association a été créée. Elle se présente alors comme une réponse pacifique à la menace que représentent les ex-combattant.e.s — « groupe qui a appris à manier des armes de guerre » — pour le pays. Elle veut les encadrer pour « aider le pays et les dirigeants à préserver la stabilité du pays et laisser aux générations futures un pays stable ⁸⁸⁷ ». L'Association est présentée comme un cadre organisé qui permet d'éviter la dispersion des démobilisés et le désordre, même si mes enquêtes ont montré que la réalité était plus complexe.

Par ailleurs, l'association se voulait une plateforme de sensibilisation et d'informations :

« Donc si à un moment on ne peut plus, vous allez voir que les ex-combattants seront dispersés ! Et s'ils sont dispersés, il n'y aura plus de cadres pour pouvoir les sensibiliser ni pour pouvoir les informer. Et s'il n'y a plus de cadres pour cela, ça veut dire qu'ils n'ont plus d'informations, ils ne sont pas encadrés et sensibilisés sur les différents éléments de la cohésion sociale, de paix et tout ça. Nous pensons que c'est vraiment très dangereux ! ⁸⁸⁸ »

El Diablo présentait ainsi l'association comme un catalyseur social des ex-combattant.e.s. Il alarmait toutefois sur leur précarité due à un manque de financement et de reconnaissance et soulignait surtout l'ambiguïté de leur statut qu'il décrivait comme « un peu militaire, un peu civils » alors que l'objectif des opérations de DDR était de supprimer ces ambiguïtés en les faisant retourner à la vie civile. Outre les aspects sécuritaires, la question de la représentation et de leur rôle dans l'accès au pouvoir du Président Alassane Ouattara est un registre de justification important. À ce titre, ils considéraient que l'État leur était redevable comme le soulignait le témoignage du représentant de la cellule à Bouaké exposé dans la description de notre première rencontre dans l'Introduction générale de cette thèse. El Diablo précisait ainsi que :

« Si nous n'avions pas gagné, les dirigeants d'aujourd'hui ne seraient pas en train de gérer la Côte d'Ivoire parce que ceux qui ont perdu la guerre ne sont pas en Côte d'Ivoire [Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé étaient emprisonnés par la CPI à La Haye, et il y a des exilés dans les pays limitrophes — Togo et Ghana essentiellement] ⁸⁸⁹ »

Le sentiment de déclassement social des membres de « la Cellule 39 » jouait également un rôle important dans la cohésion du groupe. En effet, leur exclusion et marginalisation sociale et économique justifiaient la création et la consolidation de leur groupe. Toutefois, ces propos manquaient de nuances et présentaient les ex-combattant.e.s comme des victimes sans prendre en compte la diversité des raisons qui avaient pu conduire à leur licenciement, telles que les retards, les mauvais comportements, la violence, les absences répétées ou l'incompétence. Ces

⁸⁸⁷ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁸⁸⁸ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁸⁸⁹ E – 43 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

remarques soulignaient cependant la manière dont ils percevaient leur situation : ils se sentaient stigmatisés et marginalisés par leur étiquette de démobilisés, qui freinait selon eux/elles leur réinsertion socioprofessionnelle.

El Diablo l'illustre à nouveau⁸⁹⁰ :

« Quand tu vas chercher du travail, quand on sait que tu es un démo, il suffit de dire à la direction des ressources humaines que celui-là c'est un "démo", ton dossier ne passera pas [...] On ne peut pas travailler dans notre pays. Quand on veut travailler, on nous chasse. On nous regarde même plus en dioula, en bété, en baoulé. On dit ah ! c'est un "demo" qui est en train de passer. Et donc c'est comme cela maintenant, nous nous reconnaissons maintenant. Voilà un "demo" qui passe. Donc on n'a pas de villages, c'est la Côte d'Ivoire qui est notre village parce que là, on ne cherche plus à savoir si tu es chrétien, musulman, du Nord ou du Sud. C'est un "demo". Le "demo", il a droit à ça, il n'a pas droit à ça ; une "ethnie" qui n'a pas de droit dans son pays, c'est grave [...] On nous appelle les "demos" et les demos aujourd'hui sont devenus une nouvelle ethnie en Côte d'Ivoire. Puisque les populations nous appellent les "demos", on est de toutes les ethnies, on est de toutes les religions. On n'a pas de villages, mais on a un pays qui est la Côte d'Ivoire. Donc quand tu passes on dit "Voilà un démo qui passe", "Ah les demos ont fait réunion hier !". Donc nous sommes devenus des "demos". On n'a plus notre ethnie on n'a pas de village, surtout que y'a toutes les corporations, toutes les couleurs ethniques, y'a tous les niveaux parmi nous et on surprend avec ça, parce que dans nos statuts, c'est le numéro "39" qui nous unit.⁸⁹¹ »

Comme Xavier Bougarel l'a souligné dans le cas des combattants bosniaques, les ex-combattant.e.s de la Cellule 39 constituent une « communauté d'expérience distincte⁸⁹² » en raison de leur expérience partagée des combats partisans avant et pendant le conflit. Ils se voient avant tout comme « des frères d'armes⁸⁹³ avant d'être démobilisés » et mettent également en avant le partage de caractéristiques sociales communes.

Au premier abord, les membres de la Cellule 39 partagent des identités sociales communes antérieures à la guerre, telles que leur région d'origine (principalement des ressortissants du nord de la Côte d'Ivoire), leur ethnie (principalement malinké et sénoufo), ou leur religion (principalement musulmans). Ils partagent également leur condition de cadets sociaux. Certains d'entre eux ont également un passé de militants associatifs, politiques (au sein du RDR) ou syndicaux (au sein de la FESCI) avant la guerre. La construction politique, sociale et institutionnelle du groupe permet leur cohésion autour de ces éléments issus de leurs identités et expériences, avant, pendant et après la guerre.

⁸⁹⁰ DIALLO, Kamina. « La Cellule 39 en Côte d'Ivoire ». *Op. cit.*

⁸⁹¹ E – 43 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁸⁹² BOUGAREL, Xavier. « L'ombre des héros ». *Op. cit.*

⁸⁹³ L'expérience combattante reste cependant à relativiser car rappelons-le, le conflit ivoirien a donné lieu à peu de combats ouverts en dehors du début de l'insurrection, de l'ouest du pays et de la crise post électorale. Les membres fondateurs de la Cellule l'illustrent parfaitement. En effet, parmi les 3 membres fondateurs de la Cellule 39, 2 étaient des « bureaucrates » travaillant au sein de l'administration des FN.

En outre, certains membres de la cellule 39 ont vécu des expériences de stigmatisation et de marginalisation avant le conflit en raison de leur origine ethnique ou régionale, dans le cadre de la politique de l'ivoirité. Pour certain.e.s d'entre eux/elles, cela a motivé leur engagement dans la rébellion. En comparant le groupe des ex-combattant.e.s à une « nouvelle ethnie » en Côte d'Ivoire, El Diablo et ses camarades reprennent ces arguments en se basant sur l'appartenance au groupe des ex-combattants, plutôt que sur l'ethnicité. Cette stratégie justifie la lutte parfois violente des démobilisés, à l'instar de leurs anciens chefs rebelles qui justifiaient la rébellion en se basant sur un discours identitaire victimaire. Ainsi, l'identité ethnique a laissé place à l'identité de « démo » des membres de la cellule.

B - Construction identitaire et mobilisation collective au sein de la Cellule 39 : l'importance de l'identité de papiers et de la bureaucratisation dans la fabrique de l'identité ex-combattante

1) La réappropriation des assignations identitaires externes et des pratiques bureaucratiques faisant du numéro 39 le fer de lance des démobilisés

Le numéro 39 est à la fois un marqueur d'unification et de distinction au sein de la catégorie des ex-combattant.e.s. Face à la confusion des démobilisés, il permet à une partie d'entre eux de se différencier afin de défendre leurs intérêts. Le verbatim suivant souligne la confusion des démobilisés et les raisons pour lesquels ils ont décidé de se réunir au sein de la cellule 39. La réappropriation du numéro 39 apparaît comme une réponse à une attribution identitaire extérieure que les démobilisés utilisaient dans leurs luttes et leurs revendications pour créer de l'adhésion. Ils se basaient ainsi sur un sentiment d'appartenance lié à une affiliation sociale spécifique. Par ce procédé, ils tentaient de créer une représentation identitaire collective homogène afin de « faire groupe ». La possession de documents délivrés par les institutions en charge du DDR et la gouvernance rebelle indiquant le numéro de matricule commençant par 39 permettait d'être *de facto* membre de la Cellule 39.

« Y'a 23, y'a 21, y'a le 79, on nous a distribués comme des numéros de téléphone, ils mélangent tout. Personne ne peut comprendre où l'argent est rentré. Avec tous ces numéros-là. C'est comme des numéros de téléphone, y'a d'autres qui sont MTN, y'a d'autres qui sont KOOZ, y'a d'autres qui sont MOOV, y'a d'autres qui sont Orange [liste d'opérateurs téléphoniques], donc nous on s'est dit, mais attend si nous on se retire pas pour parler de notre cause là franchement parce qu'on ne peut pas défendre tout ça là [...] Nous avons été démobilisés avec le grade militaire de caporal, mais certains autres ex-combattants ne le peuvent

pas, mais nous qui avons été démobilisés avec le grade militaire de caporal il ne faut pas ils vont nous laisser sur la route comme ça.⁸⁹⁴ »

Ce numéro est visible et traçable ; il apparaît alors comme un fil conducteur, « un élément de continuité fédérateur qui permet de cimenter le groupe⁸⁹⁵ », comme l'illustre le document Figure 24.

Tel que mentionné dans le troisième chapitre, le récépissé du combattant est un document créé et fourni par le PNRRC à partir de 2007. Il a été plastifié par son détenteur afin de le protéger, ce qui démontre son importance pour lui. D'après mes recherches, il s'agit du document le plus ancien sur lequel figure le numéro de matricule débutant par « 39 ». Les informations contenues dans ce document sont basiques, car il s'agissait d'un document temporaire, la carte de démobilisé étant le document final fourni dans le cadre du programme. Certains individus conservaient ce récépissé dans leur portefeuille tandis que d'autres le rangeaient chez eux dans leurs archives personnelles.

La carte de démobilisé délivrée par le PNRRC à partir de 2009 a le même format que la carte d'identité nationale ivoirienne et contient des informations sur l'état civil des démobilisés. Elle est facilement transportable dans le portefeuille de ses détenteurs et certains l'utilisaient même comme pièce d'identité de secours. Cela a souvent entraîné des incidents avec les forces de l'ordre lors de contrôles d'identité, notamment aux barrages routiers ou lors de contrôles de circulation. Le numéro de matricule commençant par « 39 » apparaît également sur ce document. Après la création de l'ADDR, les ex-combattant.e.s étaient tenus de remettre cette carte pour obtenir la nouvelle carte délivrée par l'ADDR (ce qui a rarement été fait). El Diablo, décrit le processus de la manière suivante :

« Ils ont fait l'opération du DDR en nous donnant aussi des cartes DDR où le même numéro 39 qui était sur la carte du récépissé du combattant nous a suivis sur la carte du DDR. Donc il y a une traçabilité de ce 39.⁸⁹⁶ »

La carte de démobilisée délivrée par l'ADDR à partir de 2012 a le même format que la carte de démobilisé délivrée par le PNRRC. Le numéro 39 figure également sur ce document.

Au sujet du rapport des démobilisés à leur carte, El Diablo suggère que pour certain.e.s ex-combattant.e.s, leur carte de démobilisé est un symbole important de leur identité et de leur

⁸⁹⁴ E – 43 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁸⁹⁵ ERRECART, Amaia. « De la sociabilité associative ». *Op. cit.*

⁸⁹⁶ E – 43 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

statut. Ils/elles se sentent rassuré.e.s lorsqu'ils/elles la portent sur eux, car elle peut leur éviter des situations difficiles lorsqu'ils/elles sont arrêté.e.s par les forces de l'ordre. Cette carte est perçue comme une forme de reconnaissance officielle de leur service et de leur sacrifice en tant qu'ex-combattant.e, et leur absence peut être ressentie comme une perte de leur identité.

« Je me balade avec ça parce que quand les corps habillés m'arrêtent, je me présente en temps qu'ex-combattant. Donc je suis un caporal, je suis un frère d'armes. Donc je ne veux pas qu'on m'arrête parce qu'il n'arrête pas leurs collègues. Donc quand on m'arrête, je me présente et qu'on se fou de moi, je suis choqué, je suis nerveux. ⁸⁹⁷ »

En revanche, son camarade suggère que pour d'autres ex-combattant.e.s, la carte de démobilisé peut être perçue comme un fardeau, une forme de bagage émotionnel. Certains individus préfèrent ne pas porter leur carte de démobilisé sur eux/elles, parce qu'ils/elles ne veulent pas être identifié.e.s comme ex-combattant.e.s ou qu'ils/elles ne veulent pas être rappelé.e.s à leur « passé militaire ». Il déclarait :

« Moi, je n'aime pas trop me promener avec c'est trop de bagages donc moi je n'aime pas me promener avec. ⁸⁹⁸ »

Ainsi, la relation des ex-combattant.e.s avec leur carte de démobilisé est complexe et varie d'un individu à l'autre. Pour certain.e.s, la carte représente une source de fierté et d'identité, tandis que pour d'autres, elle peut être associée à des émotions négatives et à des souvenirs traumatisants.

Le certificat de démobilisé, délivré par l'État-major des « FA-FN » et visé par le Général de Brigade Soumaïla Bakayoko, se distingue des autres documents délivrés par les organisations en charge du DDR. Ce document contient le numéro d'identification avec le préfixe « 39" ainsi que la mention du grade de « caporal » pour son détenteur. Il est considéré comme une pièce essentielle pour le recensement interne des membres de la C39 et est au cœur de leurs revendications. Les ex-combattant.e.s rencontré.e.s lors de l'enquête s'appuient sur ce document pour légitimer leurs luttes et revendications, affirmant qu'il atteste de leur grade de caporal et leur donne droit à des avantages financiers tels que des pensions, des retraites et des primes, ainsi qu'un statut symbolique. Cependant, la « valeur légale » de ce document est remise en question tant par certains ex-combattant.e.s que par le personnel chargé du DDR.

⁸⁹⁷ E – 98 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁸⁹⁸ E – 98 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

Il confirme que les documents participent à une forme d'économie morale de la reconnaissance⁸⁹⁹. Le grade de « caporal » mentionné sur le document apparaît de surcroît comme une reconnaissance par les FN de la participation des démos de la Cellule 39 à la lutte armée en tant que combattant.e.s. Ce grade a une valeur morale et symbolique, car il permet à certains membres de la cellule de retrouver une dignité perdue ou jamais acquise. Ce certificat qu'il surnomme « diplôme », procède comme le permis de conduire décrit par Sidy Cissokho⁹⁰⁰. Il prouve leur engagement volontaire et leur participation auprès des FN. En tant que tel, il permet de symboliquement sanctionner les connaissances et compétences supposées avoir été acquises pendant le conflit et matérialise la reconnaissance par les FN d'un nouveau statut au sein du groupe social en construction. El Diablo décrit la relation du groupe au certificat de la manière suivante :

« Nous, notre “grade de caporal” ça vaut quoi ? C'est une dignité, c'est une dignité, c'est comme si on coupe une partie de notre fierté. ⁹⁰¹ »

Ce document est un vecteur de revendications pour les démos qui ont tendance à confondre⁹⁰² les FN et l'État ivoirien depuis l'accès au pouvoir d'Alassane Ouattara.

Tous ces éléments confirment l'importance accordée aux documents par les membres de la cellule, auxquels ils confèrent des sens et des pouvoirs. Au-delà de dispositifs de pouvoir et de surveillance⁹⁰³, les papiers délivrés par les différentes institutions de DDR et les FN apparaissent comme des « vecteurs matériels de subjectivation politique et morale ⁹⁰⁴».

La production bureaucratique des FN et des programmes de DDR sert donc de base à la constitution du groupe et la formation de son identité commune (voir Partie 1). Cette matérialité bureaucratique leur confère une identité collective qu'ils se réapproprient, recomposent et bricolent pour consolider le groupe. Le fait de baser l'identité du groupe sur la possession de ces documents constitue un mode d'énonciation et de subjectivation de soi⁹⁰⁵. L'utilisation et

⁸⁹⁹ PIKETTY, Guillaume. « Economie morale de la reconnaissance. L'Ordre de la Libération au péril de la sortie de Seconde guerre mondiale ». *Op. cit.*

⁹⁰⁰ CISSOKHO, Sidy. « Culture professionnelle et culture de l'État: Notes sur l'institution du permis de conduire au Sénégal », *Genèses*. 2018, vol.112 n° 3. p. 37.

⁹⁰¹ E – 98 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁹⁰² La confusion entre les Forces Nouvelles et le régime d'Alassane Ouattara peut être expliquée par le fait que les Forces Nouvelles ont joué un rôle important dans la prise de pouvoir de Ouattara et que certains anciens chefs de guerres ont été intégrés à l'administration sous son autorité. Cela a conduit à une certaine confusion dans l'esprit des démos, qui ont tendance à considérer les Forces Nouvelles comme faisant partie intégrante du régime d'Ouattara.

⁹⁰³ FOUCAULT, Michel. *Surveiller et punir: naissance de la prison*. Paris : Gallimard, 1975. 318 p.

⁹⁰⁴ AWENENGO DALBERTO, Séverine et Richard BANEGAS. « Citoyens de papier ». *Op. cit.* p. 4

⁹⁰⁵ DARDY, Claudine. « L'identité-papier ». *Op. cit.* ; AWENENGO DALBERTO, Séverine et Richard BANEGAS. « Citoyens de papier ». *Op. cit.* ; DALBERTO, Séverine Awenengo. « Fragments de vies ordinaires : papiers d'identité au Sénégal ». *Op. cit.*

la conservation de ces documents par les membres de la Cellule permettent « d'éclairer leurs rapports aux institutions, aux administrations, et plus généralement aux autres⁹⁰⁶ ». L'exploration de ces « choses vivantes, à durée de vie et de conservation plus ou moins limitée⁹⁰⁷ » que sont les papiers, de ces traces tangibles de leur participation à la crise, sont des preuves qu'ils conservent précieusement pour faire valoir ce qu'ils considèrent comme des droits dans le cadre de leurs revendications. Ainsi, les membres de la Cellule se sont réappropriés les pratiques et matériaux bureaucratiques produits par les autorités et les institutions en charge du DDR qu'ils utilisent à leur tour pour produire un certain nombre de documents qui leur permettent de « faire groupe ».

Dans ce cadre, les membres de la Cellule mobilisent des outils et des pratiques bureaucratiques dans leurs différentes activités. Le recensement des membres auquel j'ai pu assister lors de notre première rencontre l'illustre parfaitement. En effet, le recensement permet d'identifier et de classer les individus⁹⁰⁸. Il constitue un enjeu politique majeur pour connaître sa population de manière fidèle, et consacre l'institutionnalisation des catégories créées par les programmes de DDR. Le recensement tel qu'effectué par les membres de la Cellule participe à consolider le groupe en confirmant les stratégies de positionnement social et politique sous-tendues par les « représentations de soi pour soi et les présentations de soi pour les autres⁹⁰⁹ ». Il permet de confirmer les représentations de soi et les sentiments d'appartenance des membres. Il valide les intériorisations et réappropriations par les démobilisés des catégories et classifications créées par les opérations des DDR qui ont contribué à façonner les luttes et nourrir les revendications.

L'objectif principal du recensement est de lutter contre les injustices que les ex-combattant.e.s estiment subir. Ils/elles souhaitent ainsi rétablir la vérité pour ceux/celles qu'ils/elles considèrent être les « vrai.e.s ex-combattant.e.s » par opposition aux « faux/fausses » ex-combattant.e.s qui auraient volé leur matricule et leur argent. Les membres de la cellule 39 considèrent que les vrai.e.s ex-combattant.e.s sont ceux/celles qui se sont engagé.e.s dès le début de la crise et qui ont été démobilisé.e.s une première fois à partir de 2007, en d'autres termes, les détenteurs/trices du matricule commençant par 39. Pour El Diablo, qui est à l'origine du processus de recensement, les objectifs sont les suivants :

« Le fait d'avoir engagé le processus de recensement, c'est pour emboiter le pas à l'État. On sait très bien que l'État a un fichier qui peut donner le nombre exact. Mais, il n'est pas

⁹⁰⁶ DARDY, Claudine. « L'identité-papier ». *Op. cit.*

⁹⁰⁷ *Ibid.*

⁹⁰⁸ MARTIN, Denis (ed.). *L'identité en jeux: pouvoirs, identifications, mobilisations*. Paris : Karthala, 2010. 463 p.

⁹⁰⁹ *Ibid.* p.. 33

évident que l'État puisse se fier à ce truc-là. C'était quelque part pour éviter l'injustice qui a été faite. L'injustice en question, il y a des personnes aujourd'hui qui ont été intégrés dans l'armée ; dans les institutions financières, mais qui ne figurent pas dans le fichier PNRRC qui est actuellement avec l'État parce que des personnes ont utilisé des matricules attribués aux bénéficiaires au détriment d'autres personnes. C'est-à-dire que d'autres ont donné à leurs copines, leurs amis, les ressortissants du village. Pour ne plus vivre ce mauvais souvenir-là, nous avons décidé d'emboîter le pas à l'État en faisant un recensement. Mais ça a été mal interprété donc on était obligé d'arrêter.⁹¹⁰ »

En reproduisant les pratiques de l'État, les membres de la Cellule 39 cherchaient à rétablir leur justice en se basant sur des données qu'ils considéraient fiables, à savoir les documents délivrés par les programmes de DDR et leurs anciens chefs de guerre. El Diablo décrit les processus et les documents requis de la manière suivante :

« La personne vient avec sa carte plus deux photos parce qu'on voulait forcément fichier les gens. Une photo sur les fiches de renseignement, et une photo dans le registre. Donc quand on vient nous dire telle personne est décédée, on met décédée. On a fait un registre. On a fait une fiche de renseignement. Parce que la fiche de renseignement c'était pour voir est-ce que l'activité de la personne, quand elle a eu son activité dans le filet de 700 000 et quelques : est-ce que son activité prospère ? Parce qu'il n'y a pas eu de suivi. Il n'y a pas eu d'évaluations pourtant c'était dans le programme de l'ADDR. La resocialisation devrait suivre les gens jusqu'à un certain moment avant de les laisser tomber.⁹¹¹ »

La Cellule 39 utilisait une fiche de renseignement (voir annexe 3) qui contient des informations sur l'état civil de l'individu, telles que son nom, prénom, date de naissance et numéro de CNI, ainsi que des informations générales telles que son niveau d'études, ses contacts et son lieu de résidence. Cette fiche contient également des informations spécifiques à la démobilisation, telles que le numéro de carte de démobilisé, la possession d'un certificat de présence au corps, le numéro de matricule commençant par 39 et le statut de caporal. Elle comprend aussi des éléments relatifs à la réintégration, tels que le statut de blessé de guerre, la participation à la réinsertion de l'ADDR, la volonté d'intégrer l'armée et la préférence de corps. En outre, la fiche contient des éléments relatifs à la vie au sein du groupe armé, tels que l'ancienne unité, le commandement/zone, les contacts des membres du bureau, la devise « Paix-Travail-Fraternité » et le slogan « L'espoir naît du courage ». Le document spécifie que la base de données doit « permettre de connaître l'orientation et la dimension de la lutte des membres pour leur bien-être ». Enfin, il est précisé qu'il est nécessaire de joindre une série de documents afin de « prouver » son appartenance à la Cellule. La conservation des papiers délivrés par les programmes de DDR et les FN est donc importante pour prouver son appartenance au groupe.

El diablo expliquait avoir été emprisonné à la suite du lancement du recensement.

⁹¹⁰ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁹¹¹ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

En conclusion, la réappropriation des assignations identitaires externes et des pratiques bureaucratiques par la Cellule 39 en tant que fer de lance des démobilisés met en évidence leur volonté de prendre le contrôle de leur propre narration et de se positionner comme acteurs clés de leur propre destinée. En s'appuyant sur le symbole du numéro 39, ils ont transformé un élément administratif en une identité collective forte, affirmant ainsi leur existence en tant que groupe distinct et en valorisant leurs expériences de démobilisation. Cette réappropriation a également permis à la Cellule 39 de se doter d'une structure organisationnelle formelle et de mobiliser des ressources pour défendre les intérêts des démobilisés. Les membres de l'association ont su tirer parti de leur capital social, culturel et militant pour structurer l'association et promouvoir leurs revendications. Cependant, cette réappropriation n'est pas sans contradictions. Les tensions internes et les divergences d'opinions au sein de la Cellule 39 soulignent la complexité de la construction d'une identité collective et la diversité des parcours individuels des membres. Malgré ces défis, l'association cherchait à transcender ces divisions et à trouver des solutions communes pour améliorer la situation des démobilisés et contribuer à la construction d'une identité ex-combattante « positive et inclusive ».

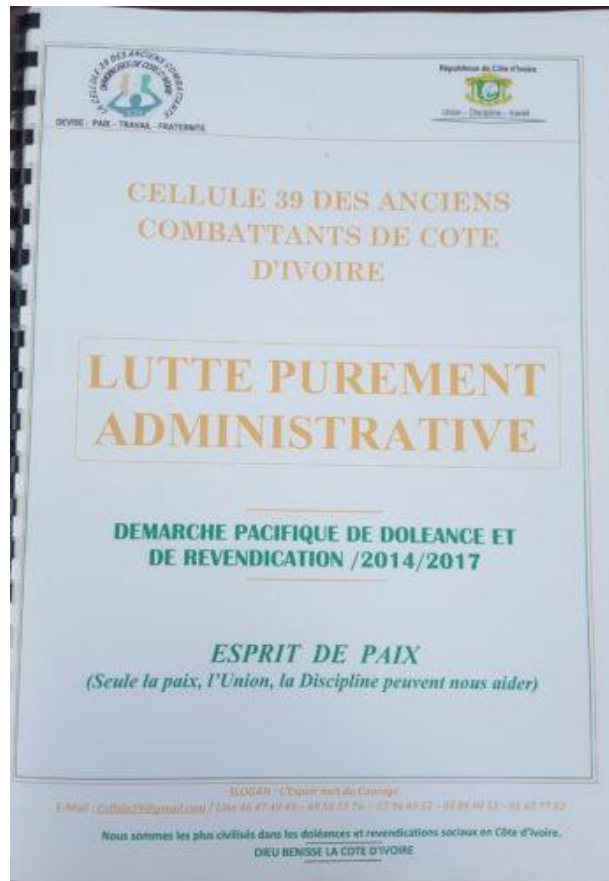
2) La « lutte purement administrative » : La bureaucratization comme répertoire d'action alternatif

a) « Parce qu'on n'a pas d'autre défense que d'écrire » : les papiers comme « nouvelles armes » des ex-combattant.e.s ivoirien.ne.s ?

Lors de ma première rencontre avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39 basée à Korhogo, ils m'ont présenté un document d'environ cinquante pages intitulé « Lutte purement administrative, Démarche pacifique de doléance et de revendication 2014-2017 ». Ce document était divisé en plusieurs sections, chacune introduite par de petites notes explicatives (voir annexe 4). La fiche de présentation d'introduction est destinée aux autorités politiques et à la communauté internationale. Dans celle-ci, les membres de la Cellule se présentaient comme faisant partie d'une « génération sacrifiée », mais aussi comme une « masse » sur laquelle la Côte d'Ivoire « devrait compter ». Ils mettaient en avant le caractère associatif et citoyen de l'association, ainsi que leurs diverses revendications. Ce recueil de documents est un registre chronologique qui permettait de retracer l'histoire de la Cellule 39,

conservant la mémoire des actions administratives menées par ses membres depuis sa création. Il présentait leur situation de vie précaire, leurs différentes revendications⁹¹² et leurs activités.

Figure 25 : Couverture du recueil : « La lutte purement administrative »



Source : Photo de l'auteur

Les documents suivants (liste non exhaustive) y sont inclus :

- ensemble de courriers échangés avec les autorités politiques, administratives et coutumières (Chef de l'État, Premier ministre, ministre de l'Intérieur, préfets, maires et chefs coutumiers),
- cahiers de doléances, de notes explicatives sur l'organisation de la cellule, de procès-verbaux,
- courriers d'informations aux autorités locales, nationales et internationales, de lettres de « demandes d'excuses »,
- copies de leurs demandes de récépissés,
- une liste des blessés de guerre membres de la cellule,
- exemplaires de la fiche individuelle de recensement,

⁹¹² Pour plus de précisions sur leurs revendications, voir en annexe « Cahier de doléances au Président de la République de Côte d'Ivoire »

- courriers de demande de parrainages dans le cadre de l'organisation d'évènements mémoriels leur rendant hommage,
- exemples de récépissés du combattant, de carte DDR délivrés par les différentes autorités en charge du DDR, de certificat de démobilisés, de tableau de suivi/évaluation de leurs activités ainsi que d'un journal intime de la cellule.


Figure 26 : Exemple de communiqué du BEN de la C39 présent dans « la lutte purement administrative »

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

Esprit de paix

Paix-Travail-Fraternité
L'Espoir naît du Courage

Cellule 39 Des Anciens
Combattants Démobilisés De
La Côte d'Ivoire



Réf : CACD/C39/SEN0112/2018

COMMUNIQUE DU BUREAU EXECUTIF NATIONAL DE LA CELLULE TRENTE-NEUF

Ce jour, Mardi 11 Décembre 2018 à Korhogo dans leur Quartier Général, les membres du BUREAU EXECUTIF NATIONAL de la CELLULE TRENTE-NEUF, sous la houlette du Président National Monsieur OUATTARA ISSOUF, se sont réunis afin d'apprécier la situation qui a prévalu le Lundi 10 décembre 2018 à Bouaké et à Korhogo. Ainsi :

A. Le BUREAU EXECUTIF NATIONAL a Rappelé les principes fondamentaux qui régissent son fonctionnement ; il s'agit entre autre :

- a. Du respect des lois et des institutions de la République,
- b. De son attachement à sa démarche administrative dans la recherche rapide du bien-être des Ex combattants par la négociation et le dialogue avec les autorités.

B. Le BUREAU EXECUTIF NATIONAL a regretté les agissements de certains Ex combattants qui ont troublé la quiétude des populations à Bouaké et à Korhogo ce lundi 10 Décembre 2018. Il rassure les autorités et ses membres que le BEN n'était ni de près ni de loin implique dans ces agissements.

C. Le BUREAU EXECUTIF NATIONAL réexpose ses revendications aux autorités compétentes, à savoir :

- L'égalité de traitement les ex-combattants et les militaires intégrés par le versement de la prime de guerre, dite « PRIME ECOMOG », soit la somme de 17.000.000 FCFA.
- La reconnaissance du grade de CAPORAL
- L'intégration des ex combattants selon les accords de sortir de crise

Le Président de la CELLULE TRENTE-NEUF Monsieur OUATTARA ISSOUF, exhorte tous les camarades à l'union totale et le respect des mots d'ordres de la Cellule 39 et de la Fédération des Associations des exorbitants de Cote d'Ivoire (Faex-CI) afin que nos revendications aboutissent rapidement .

D. Le BUREAU EXECUTIF NATIONAL exhorte LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE SEM ALASSANE OUATTARA et LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT MONSIEUR AMADOU GON COULIBALY de bien vouloir prendre le soin de porter à réflexion et d'accorder une attention particulière à la situation de précarité que vivent les anciens combattants et leurs familles en cette période de fin d'année. Ces enfants des anciens combattants ont aussi droit à un peu de bonheur pour ces fêtes qui s'annoncent.

Line : 46 47 49 49 - 48 59 57 76 - 05 09 01 62 - 45 11 64 82 - 07 02 95 50
E-MAIL : Cellule39@gmail.com
SLOGAN : L'Espoir naît du Courage

1

Source : Photo de l'auteur

El diablo décrit la « lutte purement administrative » en ces termes :

« La lutte, quand on a commencé, on a dit que c'est une lutte administrative. Pas de désordre, pas de marche, de sitting, pas de meetings. Que des courriers, donc on pense que c'est la meilleure méthode. Donc on a dit que c'est purement administratif. Pour montrer que, on voulait se lancer un défi, et vous connaissez beaucoup dans vos études, l'histoire des pays quand on fait la guerre, mais nous on a dit que la Côte d'Ivoire est exceptionnelle, nous aussi on veut être les démobilisés les plus civilisés du monde hein. Donc la démarche elle est pacifique et c'est des démarches de doléances. Mais si les doléances ne sont pas prises en compte, nous rentrons en revendications. Donc vous voyez que c'est depuis 2014 à 2017. Donc fallait maintenant qu'on leur explique l'avènement des choses, fallait leur montrer nos statuts, nos règlements intérieurs. En ce moment-là en expliquant l'avènement de la Cellule 39 et le comportement de "l'esprit de paix" que nous voudrions atteindre. Nous avons présenté la cellule 39 par un statut et règlement intérieur et avons su qu'il serait compliqué d'avoir un récépissé de dépôt d'agrément pour définir et identifier nos objectifs. Notre personne morale et notre manière administrative de mener à bien la recherche de notre bien-être social et la paix durable donc voilà tous les problèmes c'est comme cela la vérité, mais elle triomphe toujours [...] La lutte purement administrative, c'est d'ouvrir le dialogue avec les autorités. Ce sont les papiers et puis des séances où on s'en va pour expliquer, voir l'autorité, notre problème il est à quel niveau et puis pouvoir informer nos camarades. Il peut y avoir des choses, mais il faut que ça soit pacifique. Nous avons lu la Constitution de notre pays et la Constitution dit que chacun est libre de manifester, mais il faut que la manifestation soit pacifique. C'est pourquoi quand on dit administratif, on ajoute pacifique dessus. Chacun est libre de revendiquer, mais pacifiquement. Mais si ce n'est pas fait de manière pacifique, nous sortons du cadre de la Constitution. C'est pour cela quand on va, on fait tout pour que ça soit encadré. Mais généralement, on vient nous tabasser. On ne sait pas pourquoi ! [...] Nous, on se dit que c'est la lutte administrative qui doit devenir une école ! Regardez notre manière de nous battre très pacifiquement. Même souvent quand on dit OK, nous allons mettre un peu de pression, c'est pour que l'autorité puisse créer des ouvertures pour qu'on puisse discuter ⁹¹³».

Son camarade précise :

En fait, quand on parle de lutte administrative, on ne nous comprend pas. On est un mouvement syndical qui cherche à améliorer les conditions de vie de ses membres. C'est une association hein ! Généralement, c'est pour une corporation professionnelle. Les retraités, souvent ils se regroupent. Ils ne sont pas en activité, mais ils ont quand même un droit ! Donc c'est comme cela. Seulement quand on dit administratif, c'est ce qui est écrit dans la loi. Les autorités ont peur sinon, les élèves manifestent. Ils ont des syndicats, mais est-ce qu'ils travaillent ? Mais c'est un syndicat de la société ! Nous on est purement syndicat. On cherche à améliorer les conditions de vie de nos camarades. Ce n'est pas une association pour dire qu'on va construire ou bien on va aller laver route. Non, non. Il faut améliorer leurs conditions de vie et quand ils sont à l'aise, là on peut leur dire bon, les anciens combattants, vient on va nettoyer l'hôpital. Mais quelqu'un qui a faim, tu vas lui dire allez nettoyer route. Donc ce n'est pas une association ordinaire. ⁹¹⁴ »

El Diablo explique également que le recueil est largement diffusé :

« On le donne à tout le monde. On le donne même dans les ministères. À un moment on cherchait à ce que la Primature ait un document comme cela, la Présidence, on a pu aussi envoyer ce document, à l'Assemblée nationale et puis tous ceux qui en ont besoin, on leur donne parce que souvent on a des personnes qui quittent hors du pays pour nous croiser parce qu'intéresser

⁹¹³ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁹¹⁴ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

aussi à notre situation. Donc quand ils disent qu'ils en ont besoin, on leur donne. Et c'est le dernier document qu'on a pu faire récemment après avoir sursis à notre sortie nationale du jeudi surpassé. On s'est dit comme le contact est en train de revenir, il faut démontrer à nos autorités qu'on n'est pas des va-t-en-guerre, on n'est pas leurs adversaires. Donc pour raffermir les choses toujours, il faut pouvoir leur parler de la précarité qui frappe les ex-combattants.⁹¹⁵ »

Les membres de la Cellule 39 utilisaient la lutte purement administrative comme un moyen de communication pour faire passer leur message auprès de leurs membres, des autorités, de l'opinion nationale et de la société civile internationale, car ils savaient que « souvent on peut pousser l'opinion internationale à faire un lobbying sur l'État de Côte d'Ivoire⁹¹⁶ ». Étant désarmés contrairement à leurs anciens camarades mutins intégrés à l'armée, ils n'avaient qu'une seule défense, l'écriture⁹¹⁷. Les membres du bureau exécutif de la cellule m'ont ainsi expliqué que :

« Parce qu'on n'a pas d'autres défenses que d'écrire. Les écrits arrivent ou n'arrivent pas, on ne sait pas, mais quoi qu'il arrive, on passe par plusieurs chemins pour que les gens puissent lire nos écrits et que les autorités que nous écrivons puissent recevoir nos courriers. Quand on écrit, on écrit aux autorités et aux différents chefs de corps d'armes. C'est pour les avertir de nos remous, les envoyer les PV de nos réunions et quand ils ont besoin de nous pour des renseignements on vient toujours à leur niveau.⁹¹⁸ »

Ils se présentaient comme des ambassadeurs de la paix et des protecteurs du pays. À ce titre, ils faisaient plusieurs références à la paix, qu'on retrouvait par exemple dans leur slogan « esprit de paix » et dans leur devise « Paix, Travail, Fraternité ».

« Tu as vu esprit de paix, nous allons lutter pour notre bien-être, pour faire comprendre la cause. Votre souffrance, mais a vous aussi de protéger le pays de notre porte-flambeau, la paix. Et c'est à travers la paix qu'on peut nous aider. Nous qui avons appris le maniement des armes nous sommes les mieux placés à faire la promotion de la paix et là c'est un grand défi et en même temps cette démarche pacifique a commencé. Donc si vous voyez en bas du document on a marqué, seules la paix, l'union la discipline peuvent nous aider, c'est-à-dire il faut se faire comprendre, tranquillement, d'une manière civilisée.⁹¹⁹ »

Les membres de la cellule 39 avaient formulé trois grandes revendications dans les différents courriers d'informations et de doléances qu'ils avaient adressés aux autorités politiques, aux chefs traditionnels et aux organisations internationales.

⁹¹⁵ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁹¹⁶ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁹¹⁷ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁹¹⁸ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁹¹⁹ E – 43 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

i. Échecs du DDR et course aux primes

Le premier thème concernait les péripéties⁹²⁰ rencontrées par les opérations de DDR en Côte d'Ivoire qui n'ont pas permis la réintégration sociale et économique des démobilisés de la cellule 39 dans la société. Ils dénonçaient la grande précarité financière des démobilisés qui devaient faire face à des charges familiales importantes. De plus, ils réclamaient une somme plus importante que celle qui leur a été proposée par l'ADDR pour leur réinsertion et dénonçaient le détournement de certains filets de réinsertion. Ils exigeaient également la poursuite des programmes d'intégration, notamment l'intégration de certains de leurs camarades dans la fonction publique, les corps militaires et paramilitaires de l'État. Enfin, ils demandaient le versement d'une prime de guerre de 12 millions de CFA par personne, au même titre que leurs camarades mutins intégrés dans l'armée, pour leur contribution à la résolution de la crise de 2011. Le fait que le gouvernement ait versé les primes à leurs camarades mutins intégrés dans l'armée avait renforcé leur détermination et raviver leur engagement associatif en vue d'obtenir ce qu'ils considéraient comme leur dû.

En fait, les dirigeant.e.s de la Cellule 39 revendiquaient une dette de l'État envers les ex-combattant.e.s de leur groupe en se basant sur une interprétation partielle et biaisée des Accords politiques de Ouagadougou. En réalité, une lecture attentive des APO permet de constater qu'aucune mention n'y est faite d'une prime de guerre destinée aux combattants. Toutefois, l'article 2⁹²¹ du troisième accord complémentaire des APO stipule que le gouvernement doit verser une allocation forfaitaire mensuelle pour assurer les opérations de démobilisation et de réinsertion des ex-combattant.e.s, dont les montants étaient précisés par décret pris en Conseil des ministres. Cette allocation correspondait aux 90 000 F CFA versés mensuellement aux démobilisés pendant trois mois après leur prise en charge par les opérations de DDR à partir de 2007. Les dirigeant.e.s de la Cellule 39 utilisaient donc une argumentation trompeuse pour justifier leur demande de paiement de primes d'effort de guerre. El Diablo déclarait à ce propos :

⁹²⁰ CHELPI-DEN HAMER, Magali. « Le mythe du jeune désœuvré: Analyse des interventions DDR en Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*. 2009, vol.232 n° 4. p. 39. ; CHELPI-DEN HAMER, Magali. « Les tribulations du dispositif Désarmement, démobilisation et réinsertion des miliciens en Côte d'Ivoire (2003-2015) », *Hérodote*. 2015, vol.158 n° 3. p. 200.

⁹²¹ « Aux fins de facilitation du processus de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion (DDR), prévu au paragraphe 3.2.1. de l'Accord politique de Ouagadougou, les deux Parties conviennent de faire verser par le Gouvernement une allocation forfaitaire mensuelle, dont les montants seront précisés par décret pris en Conseil des ministres, pour assurer les opérations de démobilisation (l'alimentation et la prise en charge des ex-combattants, jusqu'à leur réinsertion ou leur intégration dans les nouvelles Forces de Défense et de Sécurité (FDS) ou dans la vie civile. »

« On a été certain de notre raison, c'est quand ils ont donné de l'argent aux militaires. On s'est posé la question, mais pourquoi ? Ce que nous revendiquons, c'est ce qu'on les a donnés parce que ce n'est pas un arriéré de salaire. Ils ont fait quel travail pour qu'on puisse leur trouver à tout moment quand ils rentrent dans la voyousie en train de ternir l'image du pays parce que nous on ne fait pas. 1-ils ternissent l'image du pays, 2 — l'État est obligé de se forcer, parce qu'ils ont les armes à la main de résoudre leur problème le plus rapidement possible et nous on continue de nous demander la patience.⁹²² »

Le manque de communication des autorités et la propagation de fausses rumeurs ont surtout contribué à alimenter les croyances erronées autour des primes de guerre, comme en attestent les propos suivants tenus par El Diablo :

« Vous voyez qu'on commence en préambule avec notre problème avant de donner les justificatifs. Où l'État a failli, d'abord ils ont donné 5 millions aux militaires FCFA [environ 7620 euros] quand on a essayé de parler de ça, ils ont dit que ce sont des arriérés de primes. Mais manque un mot, ils ont oublié aussi qu'on a des arriérés de primes ! Parce que dans l'accord politique de Ouagadougou, il a été dit qu'il allait être décidé en conseil des ministres une allocation forfaitaire pour être reversé à chacun des ex-combattants après leur réinsertion dans l'armée ou dans la vie civile. Ce qui n'a jamais été fait. Quand on va sur la base du SMIG qui est de 70 000 FCFA, pour un an, c'est 12 mois, de 2007 à aujourd'hui, ça fait 10 ans ; douze mois multipliés par 10 ans ça fait 120 mois, donc imaginez un peu ! Donc voilà des arriérés que l'État nous doit. C'est le troisième accord complémentaire de Ouagadougou en son article 2 qui stipule cela. Donc on n'a rien inventé. En son article premier, il a été dit que Soro Guillaume devrait être nommé Premier ministre. Maintenant, l'article 2 qui suit de façon directe pourquoi on ne l'applique pas ? Maintenant, quand les militaires se sont soulevés pour la seconde fois pour revendiquer "la prime dite d'ECOMOG", c'est là qu'on s'est sentis directement concernés. On a dit, mais attend, ladite prime, nous, on a entendu parler de ça ! On nous avait promis ça effectivement.⁹²³ »

Outre leurs revendications financières, ils manifestaient aussi contre leur statut de « parias » au sein de la communauté, qu'ils percevaient comme un indicateur flagrant de l'échec de leur réintégration. Ce sentiment mettait ainsi en question la réussite des programmes de DDR en Côte d'Ivoire, souvent présentés par les autorités comme un modèle de réussite.

ii. La revendication du statut de caporal comme fer de lance du combat des membres de la Cellule 39

Les membres de la C39 exigeaient également le grade de caporal, arguant que leur « certificat de démobilisé » devrait être considéré comme une sorte de « diplôme » qualifiant. Ils demandaient à l'État ivoirien de reconnaître leur grade de caporal, mentionné sur le document délivré par les Forces nouvelles lors de leur démobilisation entre 2007 et 2010. Ils espéraient ainsi bénéficier des avantages économiques et sociaux liés à ce grade, tels qu'une

⁹²² E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁹²³ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

pension et un statut social amélioré. Cependant, cela soulevait des questions sur la légitimité et la valeur de ce document délivré par une organisation rebelle, d'autant plus quand certains de ses membres ont réussi à accéder aux plus hautes instances du pouvoir. Les membres de la C39 faisaient ainsi des amalgames entre les Forces nouvelles et le nouveau régime d'Alassane Ouattara, qui est constitué en partie d'anciens chefs de guerre.

Pour apporter un contrepoint à cette vision, un ancien employé du Bureau de gestion des démobilisés à Bouaké mettait en lumière plusieurs tensions et ambivalences qui caractérisaient la situation des anciens membres des FN en Côte d'Ivoire, surtout en ce qui concerne la question des pensions et des droits. Il soulignait que ces décisions prises par les Forces nouvelles, et plus particulièrement par Guillaume Soro, n'avaient de validité que dans la zone CNO (Centre, Nord et Ouest) et ne pouvaient pas engager l'État ivoirien. Cela soulève la question de la légitimité des décisions et des « diplômes » délivrés par des organisations non étatiques. Il expliquait que le certificat de démobilisé n'était pas un diplôme et n'avait pas de valeur juridique. Il mentionnait que les gens hésitaient à s'exprimer sur ce sujet, probablement à cause de la complexité juridique et des tensions sociales qu'il engendre. Il exposait son point de vue de la manière suivante :

« Tu ne peux pas bénéficier d'une pension si tu n'es pas militaire de l'armée de Côte d'Ivoire, parce que les Forces nouvelles ont été dissoutes. Les FN ne sont pas le gouvernement de Côte d'Ivoire pour dire qu'ils vont te donner une pension. La décision que Guillaume Soro prenait n'engageait que la zone CNO [Centre, Nord et Ouest]. Donc sur la base du diplôme qui est signé par le chef d'État-major des FN ne pouvaient pas engager l'État de Côte d'Ivoire étant donné qu'il y avait un chef d'État-major général des forces de Côte d'Ivoire. C'est une question purement de droit. Donc quand tu t'engages dans ça, l'autre il ne comprend pas forcément comme cela. Donc ça fait que les gens n'aiment pas trop se prononcer dessus. ⁹²⁴ »

En somme, les ex-combattant.e.s et l'État ont des perspectives différentes sur ce que devraient être les droits et les obligations découlant de la démobilisation, ce qui peut entraîner des malentendus et des frustrations.

iii. Ex-combattant.e.s et anciens combattants : même combat ?

Le dernier thème central abordé dans le recueil est lié à « l'image de l'ancien combattant dans le DDR et la communauté en Côte d'Ivoire ». Les membres de la Cellule 39, dans plusieurs de leurs correspondances, souhaitent améliorer leur image dans la communauté et

⁹²⁴ E – 63 avec un ancien membre du Bureau de gestion des démobilisés, entretien cité

revendiquaient leur nouveau statut d'Ivoirien, soulignant leur maîtrise des rhétoriques de communication du régime d'Alassane Ouattara. Ils se considéraient comme des « anciens combattants, militaires caporaux démobilisés » et le nom de leur association, « Cellule 39 des anciens combattants de Côte d'Ivoire », témoignait de leur refus d'être labellisés comme « ex-combattant.e.s » par l'État ivoirien et la communauté internationale, du fait de sa connotation négative. En effet, la stigmatisation et la marginalisation des ex-combattant.e.s étaient notamment dues à leur implication dans la violence et les atrocités commises pendant le conflit. Les démobilisés ivoiriens de la Cellule 39 préféraient être appelés « anciens combattants » plutôt que « ex-combattants », car ils considéraient que le terme « ex-combattant.e » renvoyait à une rupture avec leur passé de combattants, alors qu'ils revendiquaient leur expérience de la guerre et leur contribution à la paix et à la sécurité en Côte d'Ivoire. Le terme « anciens combattants » au contraire leur permettait de se positionner comme des acteurs reconnus de l'histoire de leur pays et de bénéficier du statut social et économique associé à cette reconnaissance. En outre, l'utilisation de ce terme leur permettait de se distinguer des groupes armés illégaux et de réaffirmer leur engagement en faveur de la paix et de la stabilité en Côte d'Ivoire. Ils déclaraient notamment :

« Nous voulons améliorer notre image. Nous “ex-combattants” sommes stigmatisés, discriminés et paria de la société du fait d'être des ex-combattants ou des “démobilisés”, nous souhaitons énormément la dénomination “anciens combattants” et voulons avoir de la considération sociale et financière pour garantir l'avenir de nos différentes familles. ⁹²⁵ »

En effet, selon les membres de la C39, le terme « ex-combattant » ne leur accordait pas le prestige et la reconnaissance sociale qu'ils estimaient mériter. Contrairement à d'autres contextes, le retour des combattants rebelles à la vie civile en Côte d'Ivoire n'a pas été marqué par une « économie morale de la reconnaissance ⁹²⁶ ». Au contraire, ils ont été stigmatisés et marginalisés. Pour eux, la désignation « ancien combattant » était associée à un statut social prestigieux, similaire à celui dont auraient bénéficié les anciens combattants de l'armée coloniale. Le leader de la Cellule 39 comparait la situation des membres de son groupe avec celle des « tirailleurs sénégalais », qui étaient des soldats issus des colonies ayant combattu pour l'armée française pendant les deux guerres mondiales ⁹²⁷ et les guerres coloniales ⁹²⁸, mais qui

⁹²⁵ « Cahier de doléances au Président de la République de Côte d'Ivoire » (voir en annexe).

⁹²⁶ PIKETTY, Guillaume. « Economie morale de la reconnaissance. L'Ordre de la Libération au péril de la sortie de Seconde guerre mondiale ». *Op. cit.*

⁹²⁷ 1914-1918 et 1939-1945

⁹²⁸ Indochine et Algérie notamment

n'avaient pas les mêmes droits et avantages que les soldats métropolitains⁹²⁹. De même, la labélisation « ex-combattant » était perçue comme dégradante et stigmatisante, alors que l'appellation « ancien combattant » était considérée comme positive et valorisante dans l'imaginaire des membres de la C39, dans l'espoir aussi de l'obtention d'une meilleure situation financière et sociale, y compris une pension et parfois même l'accès à la nationalité française.

« Quand on prend l'histoire de la France par exemple, les “tirailleurs sénégalais”, on les appelait tous des “tirailleurs sénégalais” et ils venaient de tous les pays,⁹³⁰ mais depuis les années 1958⁹³¹ on ne les appelait plus “les tirailleurs sénégalais”, ils ont reconnu leur mérite, ils ont commencé à les appeler les “anciens combattants”. Donc le mot tirailleur sénégalais a été effacé pour faire place à ancien combattant. Ça, c'est pour redorer la dignité de ces personnes. Et avec un solde mensuel parce qu'ils ont combattu dans l'armée française. Comme en Côte d'Ivoire comme en France, personne ne peut faire l'armée française s'il n'a pas la nationalité française. En Côte d'Ivoire aussi c'est la même chose. Donc aujourd'hui encore ils ont rendu nos grands-pères français. Moi mon grand-père, il est Français, parce qu'il est ancien combattant [son grand-père a fait la guerre d'Algérie]. Mais ça veut dire que la France a reconnu que oui ceux-là ont combattu avec l'armée française.⁹³² »

Pourtant, cette interprétation sommaire, lacunaire et erronée, fait l'impasse sur la situation précaire des anciens combattants des colonies analysées par de nombreux historiens⁹³³. En effet, la reconnaissance accordée aux anciens combattants français n'a pas été

⁹²⁹Notons, que les anciens combattants français ont eux aussi mené une longue lutte pour la reconnaissance de leurs droits et l'obtention d'une reconnaissance sociale et financière. Après la Première Guerre mondiale, les anciens combattants ont été confrontés à des difficultés pour réintégrer la vie civile, notamment en raison de l'ampleur des pertes humaines et matérielles subies par la France pendant le conflit. C'est dans ce contexte que se sont créées des associations d'anciens combattants, telles que l'Union nationale des combattants (UNC) en 1918, qui ont milité pour l'obtention de droits sociaux, financiers et symboliques. Les anciens combattants français ont ainsi obtenu des pensions, des avantages fiscaux, des facilités de logement et de travail, ainsi que des honneurs tels que la Légion d'honneur. Pour plus de détails voir notamment les travaux d'Antoine Prost : PROST, Antoine. *Les anciens combattants et la société française 1914-1939. Tome 1 : Histoire*. Paris : Presses de Sciences Po, 1977. 238 p. En ligne : <https://www.cairn.info/les-anciens-combattants-et-la-societe-francaise-I--9782724603903.htm> [consulté le]. ; PROST, Antoine. *Les anciens combattants et la société française 1914-1939. Tome 2 : Sociologie*. Paris : Presses de Sciences Po, 1977. 264 p. En ligne : <https://www.cairn.info/les-anciens-combattants-et-la-societe-francaise-19--9782724603915.htm> [consulté le]. ; PROST, Antoine. *Les anciens combattants et la société française 1914-1939. Tome 3 : Mentalités et idéologies*. Paris : Presses de Sciences Po, 1977. 270 p. En ligne : <https://www.cairn.info/les-anciens-combattants-et-la-societe-francaise-19--9782724603923.htm> [consulté le].

⁹³⁰ Afrique Équatoriale Française 'A.E.F' : fédération qui regroupa de 1910 à 1958 les colonies du Gabon, du Moyen-Congo, République du Congo depuis son accession à l'indépendance le 15 août 1960 communément appelé 'Congo Brazzaville' ; l'Oubangui-chari, République Centrafricaine depuis le 13 août 1960 ; le Tchad qui a proclamé son indépendance le 11 août 1960 ; Afrique Occidentale Française : 'AOF' Mauritanie : 28 août 1960 ; (Soudan français) devenu Mali : 22 septembre 1960 ; Niger : 03 août 1960 ; (Haute-Volta) devenue Burkina Faso : 05 août 1960 ; Togo : 27 avril 1960 ; (Dahomey) devenu Bénin 01 août 1960 ; (Guinée (devenue République de Guinée) : 02 octobre 1958

⁹³¹ Notons qu'en réalité dès la fin de la Première Guerre Mondiale, les tirailleurs qui ne sont plus dans l'armée sont appelés « Anciens combattants »

⁹³² E – 43 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁹³³ LAWLER, Nancy. *Soldats d'infortune*. Op. cit. ; MANN, Gregory. *Native sons: West African veterans and France in the twentieth century*. Durham : Duke University Press, 2006. 333 p. ; ECHENBERG, Myron. *Les tirailleurs sénégalais en Afrique occidentale française, 1857-1960*. Paris : Dakar : Karthala ; Centre de recherches sur les politiques sociales, 2009. 348 p. ; MOURRE, Martin. *Thiaroye 1944: histoire et mémoire d'un massacre colonial*.

accordée de manière égale à tous. Les combattants des colonies engagés dans les conflits mondiaux, ont été victimes de discriminations et de stigmatisations liées à leur statut de « sujets coloniaux ».

Comme le rappelle Julien Fargettas, « *L'ancien combattant africain restait sous la surveillance constante d'une administration coloniale méfiante, qui le percevait tour à tour comme élément potentiel de désordre ou comme agent susceptible de favoriser l'assise coloniale. Durant l'entre-deux-guerres, les fonctionnaires coloniaux s'évertuèrent à les regrouper et à les cadrer. Les célébrations nationales étaient autant d'occasions de les réunir et de les observer. L'ancien combattant était apprécié en particulier pour l'appui qu'il pouvait apporter aux opérations de recrutement*⁹³⁴ ».

Pour nuancer l'imaginaire des membres de la cellule 39 au sujet des anciens combattants, il convient de rappeler d'une part que le statut d'ancien combattant n'est pas automatiquement associé à un prestige social dans toutes les sociétés. Les anciens combattants africains ont souvent été recrutés de force ou contraints de s'enrôler dans les forces coloniales, ce qui a engendré des traumatismes psychologiques et physiques pour certains d'entre eux. Ensuite, le contexte de la lutte pour l'indépendance a souvent conduit à l'ostracisation et à la stigmatisation de ceux qui ont « choisi » de combattre aux côtés des forces coloniales. Enfin, leur statut social était davantage lié à la position occupée dans la société, aux relations familiales, à l'âge, etc. qu'à leur statut d'ancien combattant. Ainsi, le fait d'être un ancien combattant ne garantissait pas nécessairement un statut social élevé. À ce titre, Julien Fargettas explique : « *Le retour est synonyme de joie et de retrouvailles. D'épreuves aussi. Ces hommes occupent désormais une place à part dans leurs sociétés d'origine. De même que ses aînés, l'ancien tirailleur de la Seconde Guerre mondiale bénéficie de l'aura de celui qui est parti à l'extérieur. Il a combattu pour les Blancs, il a vécu parmi eux. Il a voyagé et acquis des savoir-vivre et des savoir-être. Il a noué des liens indéfectibles avec les Blancs, il reste parfois en contact avec des Français, avec ses "marraines" dont il montre les photos et la correspondance. Conscient de sa nouvelle image, l'ancien tirailleur n'a pas toujours envie de revenir au mode de vie traditionnel (...) Ces nouveaux comportements risquent de heurter les familles, et d'inquiéter les élites traditionnelles qui craignent une remise en cause de leur*

Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2017. 239 p. ; GINIO, Ruth. *The French Army and its African soldiers: the years of decolonization*. Lincoln, NB : University of Nebraska Press, 2017. 250 p. ; EVRARD, Camille. *Du gel au dégel des pensions des anciens militaires subsahariens des armées françaises. Histoire politique, combat juridique et difficultés actuelles*. Rapport 57. IRSEM, 2018. ; DUCLOS, Nathalie (ed.). *L'adieu aux armes? parcours d'anciens combattants*. Paris : Karthala, 2010. 426 p.

⁹³⁴ FARGETTAS, Julien. « Du tirailleur à l'ancien combattant » *Les Tirailleurs sénégalais*. Paris : Tallandier, 2012, p. 295. En ligne : <https://www.cairn.info/les-tirailleurs-senegalais--9782847348545-p-295.htm> [consulté le].

*autorité — ce qui, d'ailleurs, est rarement observé dans les faits. Les sociétés traditionnelles entendent “récupérer” leurs membres*⁹³⁵ ».

De plus, dans certains pays y compris en Côte d'Ivoire, les anciens combattants des guerres coloniales n'ont pas bénéficié des mêmes avantages que les anciens combattants européens, ce qui a contribué à leur marginalisation sociale. Ainsi, en Côte d'Ivoire comme dans de nombreuses anciennes colonies le prestige et les avantages afférents⁹³⁶ au statut d'ancien combattant ont été le résultat d'une lutte acharnée et de mobilisations collectives. La reconnaissance des anciens combattants de l'armée coloniale a été obtenue après de longues années de batailles parfois meurtrières⁹³⁷ menées par les combattants souvent réunis au sein d'associations⁹³⁸ ainsi que leurs familles pour faire reconnaître leurs droits⁹³⁹ et obtenir un traitement décent et équitable après leur service militaire pour la France.

À ce titre, les travaux de Nancy Lawler⁹⁴⁰ montrent que ce traitement et ces privilèges étaient loin d'être accordés de manière égale à tous les anciens combattants de l'armée coloniale, et que leur attribution a été marquée par des discriminations et des injustices. Ainsi, les anciens combattants des colonies ont mené des luttes similaires à celles des ex-combattant.e.s. Les anciens combattants disposent ainsi d'un prestige supérieur aux ex-combattants de la crise ivoirienne, en raison de leur longue lutte pour obtenir leur reconnaissance⁹⁴¹. Peut-être cette analogie formulée par les membres de la Cellule 39 peut-elle

⁹³⁵ *Ibid.* p. 297

⁹³⁶ Notons que les anciens combattants de l'armée coloniale française ont obtenu des avantages et des privilèges grâce à leur engagement au service de la France dans les colonies. Cela a été formalisé dans la loi du 11 février 1915, qui a institué la carte du combattant pour les soldats ayant servi au moins trois mois pendant la guerre 14-18. Cette carte permettait notamment l'accès à des avantages sociaux tels que des soins médicaux gratuits, des pensions et des logements. Après la Seconde Guerre mondiale, les anciens combattants des colonies françaises ont également obtenu des avantages similaires grâce à leur participation aux conflits menés par la France en Indochine et en Algérie. Cependant, il convient de noter que ces avantages n'ont pas été accordés à tous les anciens combattants des colonies, mais seulement à ceux qui avaient servi sous le drapeau français et qui avaient combattu pour la France.

⁹³⁷ Le massacre de Thiaroye en 1944 est un exemple marquant de la façon dont les anciens combattants africains ont été traités injustement par les autorités coloniales françaises. Après avoir combattu pour la France pendant la Seconde Guerre mondiale, des soldats sénégalais ont été internés dans un camp près de Dakar, où ils ont été mal nourris et maltraités. Lorsqu'ils ont protesté contre leurs conditions de détention et ont demandé les salaires qui leur étaient dus, ils ont été attaqués par les forces coloniales françaises, faisant des dizaines de morts et de blessés. Cet événement tragique souligne le traitement inéquitable et injuste subi par les anciens combattants africains et la nécessité d'une reconnaissance juste et équitable de leur service.

⁹³⁸ Les combattants des colonies ont créé leurs propres associations pour revendiquer leurs droits et obtenir une reconnaissance égale à celle des combattants métropolitains. Cette lutte a été longue et difficile, mais a finalement abouti à des avancées significatives, telles que l'attribution de pensions et d'autres avantages sociaux et financiers aux anciens combattants des colonies et leurs familles. Il convient cependant de souligner que cette reconnaissance reste partielle et incomplète, et que de nombreuses discriminations persistent encore aujourd'hui pour les anciens combattants des colonies et leurs descendants.

⁹³⁹ Notamment des avantages sociaux et économiques tels que l'octroi d'une pension militaire, une assistance médicale, une priorité d'embauche dans la fonction publique, etc.

⁹⁴⁰ LAWLER, Nancy. *Soldats d'infortune*. *Op. cit.*

⁹⁴¹ *Ibid.*

être interprétée comme l'expression d'un espoir : celui que leurs efforts dans la « lutte administrative » et leurs diverses mobilisations aboutiront à une victoire similaire à celle de leurs ancêtres.

Les membres de la Cellule 39 attribuaient à divers documents, notamment aux cartes émises lors des opérations de DDR, une gamme de pouvoirs symboliques et pratiques. La carte d'ancien combattant était perçue non seulement comme un symbole de prestige social, mais aussi comme un sésame ouvrant droit à une pension. À l'inverse, la carte de démobilisé était souvent regardée comme un marqueur de stigmatisation sociale. Pour améliorer leur image, les membres de la C39 réclamaient donc la création d'une nouvelle carte et d'une pension pour les « militaires caporaux démobilisés — MCD », sur le modèle des anciens combattants, afin de « renforcer leur dignité ».

Les membres de la Cellule 39 ont cherché en vain à établir des relations avec diverses organisations d'anciens combattants ivoiriens. Mes entretiens avec des membres de ces associations sont révélateurs des perceptions et de l'image des rebelles au sein de la société dans le pays. En effet, lorsque je les interrogeais sur d'éventuels rapprochements avec les membres de la cellule 39 et la volonté de ces derniers de se présenter comme de « anciens combattants », les responsables ivoiriens de structures dédiées aux anciens combattants interrogés expliquaient « qu'il ne s'agit en aucun cas d'anciens combattants, mais de rebelles et que les combats ne sont pas les mêmes ». Dans ce cadre, les membres de la Cellule 39 ont tenté de se rapprocher d'organisations françaises d'anciens combattants et chargées de leur gestion telle que l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)⁹⁴². Approche porteuse d'espoirs mais tout aussi infructueuse :

« Ici, on a préféré contourner parce qu'ici c'est local et on a constaté d'ailleurs et malheureusement que les mentalités africaines n'ont rien à voir avec les mentalités européennes. Donc la meilleure des choses, c'est d'aller à la source. On est plutôt en lien avec l'Association des anciens combattants [français] de Paris : ONACVG dans le cadre de ces personnes qui ont participé à la guerre et qui sont de ce contexte pour rentrer dans la vie civile. Nous voulons apprendre beaucoup d'eux pour savoir l'expérience acquise là-bas, comment on peut bénéficier d'un cadre de formation et aider aussi nos camarades à rentrer dans cette logique. Nous voulons rentrer dans leur logique et voilà pourquoi votre intervention en tant qu'ancien combattant nous a plu. Donc c'est pour rentrer dans ce contexte-là. C'est pour élargir un peu nos "tentacules" sur d'autres plans parce que ça nous permet d'élargir nos portefeuilles relationnels et nous ouvrir aussi des portes, pas seulement sur le volet financier, mais aussi avoir un portefeuille relationnel.

⁹⁴² L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre créé en 1916, est l'établissement public français qui accompagne depuis 1916 tous les combattants et les victimes des conflits auxquels la France a pris part. Il est donc curieux que les démos de la Cellule 39 se rapprochent d'une telle structure alors qu'ils ont participé à un conflit national. Cela souligne les amalgames et ambiguïtés de perceptions sur le conflit et le rôle de la France dans celui-ci. Cela illustre également la volonté de ces démos d'être considéré comme des anciens combattants...

La vie est faite de portefeuilles relationnels qu'il faut savoir entretenir. Quand on entretient mal, les retombées sont négatives. Au-delà de cela, il peut y avoir des choses qui seraient profitables à l'ensemble des ex-combattants de Côte d'Ivoire. On ne sait jamais. Donc on étend nos tentacules en fonction des activités que nous menons.⁹⁴³ »

El Diablo racontait sa stratégie en ces termes⁹⁴⁴ :

« Dans un premier temps, il s'agissait de savoir les conditions à remplir ici pour qu'on puisse nous accepter là-bas en tant qu'ancien combattant. Le second volet, qu'est-ce qu'ils peuvent nous conseiller pour qu'on puisse rentrer dans leur logique et se faire accepter en tant qu'ancien combattant ? Si vous remarquez, les premiers documents qu'on vous a remis, on ne parlait pas trop d'ex-combattants, mais plutôt d'anciens combattants. On arrivait à ce niveau-là. On n'avait pas encore d'attache avec la maison de Paris. On cherchait plutôt à avoir leur contact. Au bout du compte, après nos recherches, on a pu avoir leur contact. Pour le moment, ça va. Et on échange plutôt des idées que d'autres choses.⁹⁴⁵ »

Cette problématique soulève une réflexion plus large sur la situation des (ex)—combattants de guerres civiles pendant les périodes de postconflit et sur la manière dont ils sont traités. Il est souvent difficile de déterminer clairement qui sont les vainqueurs et les perdants dans une guerre civile, étant donné la complexité des affrontements et les changements d'allégeances. Les vainqueurs, en l'occurrence les Forces nouvelles, bénéficient généralement d'une reconnaissance accrue, tant sur le plan du pouvoir, du prestige que du statut social. En revanche, les vaincus, tels que les partisans de Gbagbo, peuvent être relégués à la marge de la société, exclus de la vie politique et économique, et souvent confrontés à la stigmatisation et à l'ostracisme. Cette marginalisation peut avoir de graves conséquences sur leur réintégration et leur capacité à reconstruire leur vie après le conflit.

Le cas de la Côte d'Ivoire, montre paradoxalement, que même dans un cas où les vainqueurs sont clairement identifiés, ils ne sont pas toujours traités de manière équitable dans les périodes postconflit. Quelle économie morale de la reconnaissance réserver « aux vainqueurs » ? En Côte d'Ivoire, la façon dont les vainqueurs sont reconnus ou non pour leur rôle dans la guerre civile a influencé leur statut social, économique et politique après le conflit. Certain.e.s combattant.e.s rebelles ivoiriennes se sentaient traité.e.s avec méfiance et mépris par la société en général, même s'ils considéraient avoir joué un rôle important dans la fin de la guerre civile. En effet, seule une infime partie des « vainqueurs » semble avoir bénéficié de reconnaissance et de prestige voire d'ascension sociale au sortir de la guerre. Certains chefs rebelles ont en effet pu bénéficier d'une distribution inéquitable des ressources économiques et

⁹⁴³ E – 98 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁹⁴⁴ Nos entretiens avec le personnel de l'ONAC-VG basé à Abidjan confirme que les démos de la cellule 39 ne sont pas éligibles au statut d'anciens combattants pour la structure qui ne prend en charges que des combattants ayant fait partie des troupes coloniales françaises. Ah, mais l'ONAVG de Dakar traite des cas des anciens militaires de l'Armée sénégalaise, et c'est pareil en guinée.

⁹⁴⁵ E – 98 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

de la domination politique fort de leurs capital social et culturel et de leurs réseaux⁹⁴⁶ tandis que les combattant.e.s de bases sont restés des cadets sociaux.

Les membres de la Cellule 39 utilisaient également les réseaux sociaux pour mener leur lutte administrative en ligne. Ils ont créé un profil Facebook qui regroupait plus de 3600 personnes et ils l'utilisaient pour partager des informations sur leurs réunions, leurs comptes rendus, les actualités relatives aux membres de la cellule, ainsi que pour annoncer les décès et leur participation à différents évènements. En outre, ce profil Facebook servait également de plateforme de partage pour certains partisans politiques qui y faisaient la promotion de leurs différents partis politiques. Les membres de la Cellule 39 expliquaient qu'ils utilisaient cette plateforme pour faire passer leurs messages et pour communiquer entre eux :

« On sait qu'on est beaucoup écouté et puis beaucoup d'entre eux sont toujours sur notre site ici parce que nous fournissons beaucoup au site de la cellule 39 pour que tout le monde soit au même niveau d'information que nous. Donc à tout moment, quand tu vas lire, tu vas voir toutes les tendances puisque les gens commentent les choses et même lisez même ce qu'il y a. Donc ça nous permet de juger un peu les états d'esprit.⁹⁴⁷ »

En plus de leur utilisation de Facebook, les membres de la cellule 39 utilisaient également leurs téléphones portables pour mobiliser rapidement et efficacement les membres et pour couvrir rapidement tout le territoire national. Les téléphones leur permettent de rester en contact quasi permanent avec les coordinateurs des différentes localités couvertes.

b) Les limites de la lutte purement administrative

Les limites de la lutte purement administrative sont multiples. Elle était lente et parfois considérée comme inefficace pour résoudre les problèmes rencontrés par les membres de l'association. Elle était également perçue comme étant trop conciliante ou comme une forme de compromission avec les autorités, ce qui pouvait discréditer l'association aux yeux de certains membres. De plus, cette approche ne prenait pas en compte les frustrations et les aspirations de certains membres qui pouvaient être enclins à opter pour des méthodes plus violentes. Ainsi, la lutte purement administrative était entravée par les dissensions internes et des rivalités entre les membres de l'association, qui pouvaient avoir des positions différentes sur la stratégie à adopter pour faire valoir leurs revendications.

⁹⁴⁶ POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. Op. cit.

⁹⁴⁷ E – 98 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

En effet, la stratégie de « lutte purement administrative » a présenté des limites, qui a encouragé les membres de la Cellule à se tourner vers d'autres modes d'action, parfois plus violents, comme en témoigne El Diablo dans l'extrait suivant :

« Quand nous sommes sortis sur les corridors, on ne comprenait plus rien. Nous nous sommes dit quoi ? Les courriers qu'on envoie, ça n'arrive pas au sommet ? Donc si ça n'arrive pas, qu'est-ce qu'il faut faire ? Donc on a vu que c'est bloqué à un certain niveau ? Ça veut dire que tout ce que nous faisons comme travail en bas, ça va rester là. Et ça va nous torturer et si jamais on s'amuse, on nous prend et on nous enferme. Peut être sans raison même ! ce qui a fait que nous sommes sortis sur les corridors, y avait deux grands volets. Dans la mutinerie des militaires, on a un camarade qui a eu une balle, qui est mort, un certain Diawara Yssouf. Donc il y avait son enterrement. Donc on s'est dit, à travers l'hommage qu'on va rendre à notre ami, faire lever quand même notre problème parce qu'on voit que notre problème, il est bloqué et on ne peut pas perdurer dans ça. Donc on a demandé à ce qu'on soit sur les corridors, pour observer les deux à quatre heures d'enterrement de notre camarade, parce que ce camarade devenait déjà un symbole de lutte. Il a pris une balle quand les militaires tiraient de gauche à droite. Il n'était même pas sur le terrain. ⁹⁴⁸ »

Malgré une identité collective basée sur leur passé de rebelles et leur appartenance à la Cellule 39, ainsi que d'autres caractéristiques communes, les dissensions internes persistaient. Comme c'est souvent le cas dans ce type d'organisation, des divergences sont apparues entre les membres du bureau exécutif national basé à Korhogo et la coordination de Bouaké. Lors de ma première rencontre avec des membres de la cellule 39 en 2017, j'avais constaté des différences de discours importantes entre le représentant de la cellule à Bouaké et à Korhogo, notamment lorsque le représentant de Bouaké déclarait que la cellule n'était pas une association.

Des divergences idéologiques quant à la stratégie à adopter, entre violence et voie administrative, ont engendré un premier clivage au sein de la Cellule 39. Des problèmes de leadership ont également été révélés lors des entretiens menés, notamment après les manifestations des démobilisés qui ont fait plusieurs morts en mai 2017⁹⁴⁹. Les membres du bureau exécutif de Korhogo ont démis de leurs fonctions les coordonnateurs de Bouaké, les accusant d'avoir organisé des réunions secrètes et clandestines avec des acteurs politiques locaux sans en informer ni la base ni certains de leurs camarades. Selon eux, un membre de la coordination de Bouaké s'est autoproclamé président de la Cellule 39 et a répondu à des interviews dans la presse en se présentant comme tel, encouragé par des personnalités politiques locales. La coordination de Bouaké a donc été temporairement dissoute⁹⁵⁰ et rattachée

⁹⁴⁸ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁹⁴⁹ « Côte d'Ivoire ». *Op. cit.*

⁹⁵⁰ Cette décision s'explique notamment par le fait que la coordination de Bouaké constitue une plus grande concurrente pour les BEN que celle de Man du fait de la compétition entre les acteurs des deux villes.

directement au bureau exécutif national de Korhogo, tandis que des faits similaires ont été rapportés pour la coordination de Man, sans toutefois entraîner sa dissolution.

La Cellule 39 était confrontée à plusieurs défis internes et externes qui menaçaient sa cohésion et son efficacité. Les divergences idéologiques sur la stratégie à adopter, les problèmes de leadership, un manque de transparence dans la communication interne, ainsi que l'influence de personnalités politiques externes contribuaient à des tensions au sein de l'organisation. Des mesures disciplinaires comme la dissolution temporaire de la coordination de Bouaké indiquent un désir de contrôle centralisé malgré la promotion de la décentralisation, mais aussi une incohérence dans la gestion des conflits internes avec des différences de traitements entre les différentes coordinations. Les membres du bureau exécutif de Korhogo racontaient le conflit qui les a opposés à leurs camarades de Bouaké comme suit :

« La dissension qui est là, c'est que d'autres sont pour la violence et d'autres ne sont pas pour la violence. Nous, nous voulons que notre lutte là soit purement administrative. Mais souvent, il a fallu taper un peu pour que le monde entier puisse s'approprier notre problème pour qu'on en parle, surtout la société civile ivoirienne. Mais c'est les va-t-en-guerre, ils ne sont pas nombreux et leur source c'est Bouaké. C'est pourquoi Bouaké a toujours des problèmes. Parce qu'ils se disent que si on ne fait pas de violence, d'autres ne croient pas en la lutte administrative. Mais ce qui est intéressant c'est les 95 % qui croient en la lutte administrative. ⁹⁵¹ »

Bien que les membres du BEN de Korhogo se présentaient comme des pacificateurs, leur discours était ambigu. D'une part, ils reconnaissaient les limites de la lutte purement administrative et évoquaient une alternative violente, sans pour autant la revendiquer. D'autre part, ils cherchaient à discréditer certains de leurs camarades qui souhaitaient recourir à la violence pour défendre les revendications de l'association. Cette tension entre la lutte purement administrative et les actions collectives mobilisant la violence reflétait les clivages internes au sein de l'association. La compétition entre les membres des différentes villes était en partie basée sur cette tension, qui trouve parfois ses origines dans des clivages politiques et sociaux antérieurs entre les membres des deux localités.

Une des principales répercussions de ces divisions internes était la présence de plusieurs groupes se réclamant de la Cellule 39 à Bouaké. Cette situation a contribué à la confusion et à la décrédibilisation de l'association, qui peinait à être unie et cohérente aux yeux des populations, des autorités et des anciens chefs rebelles. Ces divisions fratricides illustraient les limites de la capacité du numéro 39 à rassembler et à unifier, étant donné les antécédents de factionnalisme et les luttes de pouvoir.

⁹⁵¹ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

Fustigeant, en partie, le recours à la violence, autoproclamés « Ivoiriens nouveaux⁹⁵² » (en référence au concept développé par Alassane Ouattara depuis son accession au pouvoir), ces ex-combattant.e.s entretenaient des rapports ambigus avec le régime. Des relations d'autant plus mal vécues qu'ils considéraient avoir participé à l'avènement de ce dernier au pouvoir. Certain.e.s se sentaient trahis à la fois par les politiques et par leurs anciens chefs de guerre. On assiste dans ce cadre à des recompositions identitaires et catégorielles basées notamment, sur les affinités politiques des un.e.s et des autres que l'on retrouvait au cours d'actions collectives menées par les différents membres du groupe.

Les démobilisés de la Cellule 39 étaient confrontés aux limites de la lutte purement administrative, ce qui les a poussés à s'engager dans des actions collectives, parfois violentes, afin de faire valoir leurs revendications. En parallèle, ils cherchaient également à s'impliquer sur le plan politique.

c) Des (re)mobilisations causées par des relations conflictuelles avec les autorités

Face aux résultats mitigés de la lutte purement administrative, les membres de la Cellule 39 se sont (re)mobilisés à travers diverses actions collectives. L'analyse des relations de l'association avec les autorités politiques permet de mettre en évidence plusieurs caractéristiques. Comme mentionné dans la sous-partie précédente, l'association s'est bureaucratisée pour, entre autres raisons, faciliter ses relations avec les autorités. Conscients du contexte politique, économique et social actuel, ils réclamaient leur part du gâteau du « nouveau miracle économique⁹⁵³ » que connaît le pays depuis la fin de la crise. Dans cette lancée, les membres de la Cellule 39 ont élaboré un « plan d'action visant à attirer l'attention du gouvernement sur les conditions des anciens combattants démobilisés avec pour arme le dialogue et la paix⁹⁵⁴ ». Dans ce combat, ils se sont approprié le langage, les expressions et les codes de l'État ivoirien par l'utilisation d'expressions telles que « gouvernance, développement, ordre social, justice sociale, Ivoirien nouveau, émergence ou paix durable...⁹⁵⁵ ».

⁹⁵² « Dossier : Que veulent les Ivoiriens ? », Blog *JeuneAfrique.com*. 2017. En ligne : <https://www.jeuneafrique.com/dossiers/que-veulent-les-ivoiriens/> [consulté le 16 décembre 2019]. ; *L'Ivoirien nouveau, un concept beau et creux à la fois – JeuneAfrique.com*. En ligne : <https://www.jeuneafrique.com/mag/457865/societe/livoirien-nouveau-un-concept-beau-et-creux-a-la-fois/> [consulté le 16 décembre 2019]. ; « *Le concept de l'« ivoirien nouveau » expliqué aux populations de Tanda*. En ligne : <https://aip.ci/le-concept-de-l-ivoirien-nouveau-explique-aux-populations-de-tanda/> [consulté le 16 décembre 2019].

⁹⁵³ AKINDES, Francis. « « On ne mange pas les ponts et le goudron » ». *Op. cit.*

⁹⁵⁴ Voir Procès-verbal de création de l'association en Annexe et autres documents du recueil « la lutte purement administrative ».

⁹⁵⁵ Voir document « la lutte purement administrative » en annexe

Deux incidents survenus à Korhogo en 2017 mettent en évidence les relations ambivalentes, voire conflictuelles, entre les membres de la cellule 39 et les autorités administratives et politiques locales et nationales. Ces événements montrent les limites de la lutte purement administrative et la tendance à se tourner vers des mobilisations collectives parfois violentes. Les membres de la cellule 39 dénonçaient les remarques désobligeantes et les traitements dégradants qu'ils subissaient lors des contrôles d'identité de la part des forces de l'ordre. Par exemple, ils ont relaté un incident où un policier a déchiré la carte de démobilisé d'un ex-combattant et l'a jetée par terre. Cela a provoqué la colère de ses camarades qui ont bloqué le corridor nord de la ville en signe de protestation. Ce type de conflit avec les forces de l'ordre est fréquent lors de contrôles d'identité ou de contrôles routiers, où les démobilisés se sentaient humiliés par des pratiques qui leur rappelaient des expériences similaires avant le conflit armé dans le cadre de l'ivoirité.

Par ailleurs, de nombreux démobilisés circulaient à moto sans assurance, permis de conduire et/ou carte grise. Ils utilisaient alors leur carte de démobilisé pour passer les contrôles routiers. De même, un certain nombre de démobilisés qui ne possédaient pas de carte d'identité ou dont la date de validité était dépassée utilisaient leur carte de démobilisé comme pièce d'identité. Cette pratique était tolérée dans la zone rebelle après les Accords de Ouagadougou (2007) et les différentes vagues de démobilisation, où les populations ne disposaient pas de pièces d'identité à jour ou avaient des difficultés à s'en procurer. Cependant, depuis la fin de la crise en 2011 et le retour de l'État sur toute l'étendue du territoire, cette pratique était de moins en moins tolérée, ce qui a souvent conduit à des altercations entre démobilisés et forces de l'ordre. Les ex-combattant.e.s se sentant stigmatisé.e.s car les forces de l'ordre ne considéraient pas la carte de démobilisé comme une pièce d'identité valable.

Ces incidents illustrent les représentations et les imaginaires bureaucratiques des ex-combattants envers les papiers qui leur ont été délivrés par les programmes de DDR. Certain.e.s démobilisés pensaient qu'en tant qu'ex-combattant.e.s, ils partageaient une histoire et des points communs avec les corps habillés qui les contrôlaient, tels que la militarisation ou la protection de la nation. Cependant, les nombreuses altercations semblent leur avoir prouvé le contraire, et certains ont décidé de ne plus présenter leur carte de démobilisé pour éviter d'être stigmatisés par les forces de l'ordre.

Un autre incident impliquant des membres de la cellule 39 de Korhogo s'est produit lorsqu'ils se sont opposés à la Préfecture de Korhogo. En mars 2017, le préfet de Bouaké a émis un arrêté numéro 018 interdisant toute activité ou rassemblement de la cellule dans la région du

Poro, dont Korhogo est le chef-lieu, sous prétexte que la cellule n'était pas reconnue au sens de la loi de 1960 sur les associations, car elle n'avait pas été déclarée aux autorités. En réponse à cette interdiction, plus de 500 démobilisés appartenant à la cellule 39 ont envahi la Préfecture⁹⁵⁶ pour protester deux jours plus tard. Le secrétaire exécutif national a déclaré que des demandes de reconnaissance avaient été soumises préalablement, mais qu'elles avaient été rejetées en raison du refus du Préfet de les enregistrer, arguant qu'une autre association d'ex-combattants appelée « Association des ex-combattants de la Savane » existait déjà dans la région. Le préfet a affirmé qu'il ne pouvait pas délivrer un second récépissé de dépôt pour une autre association de démobilisés. Cependant, les membres de la cellule ont trouvé cette réaction incohérente, car « l'Association des ex-combattants de la Savane » était une association régionale déclarait-il tandis que « la cellule 39 était nationale et opérait sur tout le territoire ». En conséquence, une collaboration entre les deux associations a été établie pour permettre à la cellule 39 d'exercer légalement :

« Pour un agrément, nous sommes en train de mourir. On ne peut pas faire porter notre voix [...] Ils sont venus puisqu'ils avaient un récépissé de dépôt ; c'est eux qui avaient déjà un récépissé de dépôt, mais nous on est national et eux ils sont régionaux voilà ; ils sont venus vers nous pour qu'on puisse s'aider à continuer. Donc ils ont voulu qu'on utilise leur dépôt de récépissé, mais c'est limité au niveau de la Savane quoi. Nous c'est national. Donc arrivé à un moment on a dit la loi est sujette d'interprétation. ⁹⁵⁷ »

Plusieurs mois après cet « incident bureaucratique » qui avait mené à l'envahissement de la cour de la Préfecture, le préfet n'avait, au demeurant, toujours pas supprimé l'arrêté. Cela n'a pas empêché les membres de la C39 de continuer de se réunir. En 2019, on notait cependant certaines évolutions dans les relations entre l'association et la Préfecture de Korhogo. En effet, les autorités préfectorales, municipales et les forces de défense et de sécurité étaient averties de la tenue et de l'ordre du jour des réunions de la Cellule 39 et conviées à celles-ci :

« La préfecture de police a déjà participé à nos réunions. Souvent on leur dit que vous pouvez assister parce que c'est ouvert à tout le monde. Ce ne sont pas des réunions à huis clos ou des réunions secrètes. Et donc nous les avertissons à tout moment, et je sais aussi, quand on parle des renseignements généraux quand ils ne sont pas là, quand tu vois 200 à 300 ex-combattants, il faut surement te dire qu'il y a des infiltrés là-dedans pour venir écouter ? C'est pour cela que quand on fait nos rapports, on le fait de manière fidèle. ⁹⁵⁸ »

⁹⁵⁶ *Interdits d'activités : Plusieurs ex-combattants démobilisés de la cellule 39 assiègent la préfecture de Korhogo #Poro*. 2017. En ligne : <http://lepointsur.com/interdits-dactivites-plusieurs-ex-combattants-demobilises-de-cellule-39-assiegent-prefecture-de-korhogo-poro/> [consulté le 7 janvier 2020].

⁹⁵⁷ E – 43 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁹⁵⁸ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

En 2017, Les membres de la cellule racontaient par exemple qu'ils ont fait le premier pas auprès des autorités pour renouer le dialogue afin de contrôler les informations qui circulaient à leur sujet :

« Parce que toutes les informations qui étaient à leur niveau au niveau d'Abidjan étaient tellement erronées si bien qu'ils nous entraînaient un peu en adversaire et en fin de compte, nous avons compris que le Premier ministre, il avait commencé à mettre dans son esprit "qu'on est des va-t-en guerre, on n'est pas content qu'il soit Premier ministre, et que c'est la politique nous faisons" et nous avons essayé de démontrer depuis la que nous sommes apolitiques. Parce que c'est un sujet qui ne peut pas rentrer dans la politique. C'est un problème social et le mêler dans la politique, on va se faire jongler [flouer] ; or pourtant, il faut regarder au niveau de l'État qui peut réellement résoudre ce problème.⁹⁵⁹ »

Ces deux exemples anecdotiques témoignent à la fois des limites de la lutte purement administrative vantée par les membres du bureau exécutif de la cellule 39 et les relations tendues avec les autorités qui finissent souvent par avoir recours à des mobilisations collectives parfois violentes afin de « se faire entendre ».

En dehors de l'État, les membres de « la Cellule 39 » entretenaient également des relations conflictuelles, un sentiment d'injustice et nourrissaient de la jalousie eut égard de leurs anciens camarades intégrés à l'armée dans le cadre des APO, les surnommées 8400 qui se sont mutinés en 2014 et 2017, malgré des revendications convergentes. C'est ainsi que le secrétaire exécutif national de la cellule 39 déclarait :

« Ils ont fait quel travail pour qu'on puisse leur trouver à tout moment quand ils rentrent dans la "voyousie" en train de ternir l'image du pays, parce que nous on ne fait pas. De un : ils ternissent l'image du pays. De deux : l'État est obligé de s'efforcer, parce qu'ils ont les armes à la main de résoudre leur problème le plus rapidement possible et nous on continue de nous demander la patience. Restaurer ces ex-combattants-là dans leur intimité⁹⁶⁰, ça va les permettre d'avoir cet argent parce que c'est devenu un traitement qui n'est pas égal parce que si on donne à une partie d'ex-combattants intégrés dans l'armée qui sont payés, qui ont une sécurité sociale, qui ont un avenir garanti, et qui ont les armes, on n'aura pas les mêmes statuts qu'eux ? Donc on leur donne quelque chose, on ne nous donne rien vraiment c'est difficile. Pour l'entendement même de notre grade et nous-mêmes on ne comprend pas pourquoi pour nous puisse durer jusqu'à là et tous les événements qui sont survenus dans le pays, sont venus après notre problème. Ça veut dire qu'il y a des problèmes urgents. Selon nous, sociologiquement ça n'a pas été une bonne réponse. C'est parce que peut être c'était trop chaud quand les militaires commencent à tirer, et qu'on trouve de l'argent cinq millions de FCA [7622 €] pour envoyer sur leur compte directement, on se dit, mais c'est un mauvais exemple ! Qu'est-ce que les générations qui vont venir retiennent dans l'histoire que quand les militaires ont eu l'argent ils sont venus, ils ont cafouillé le pays. Nous, on n'est pas comptés pour quelqu'un, on veut que notre voix parte où ça doit partir. Ceux qui sont dans l'armée disent qu'ils sont de "la Cellule 39" au sein de l'armée. On a souvent été invités d'être avec eux. Si jamais ils gagnent leur combat, alors ils vont gérer tout le monde à la fois. Mais on a refusé ; on a dit qu'on ne peut pas se mêler

⁹⁵⁹ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁹⁶⁰ CABANES, Bruno, Guillaume PIKETTY, et CENTRE D'HISTOIRE DE SCIENCES PO (FRANCE) (eds.). *Retour à l'intime. Op. cit.*

à vous ; mais même si on se mêle à vous, vous on peut vous donner de l'argent facilement parce que vous avez déjà des comptes ouverts, vous êtes déjà dans les fichiers de l'État. Maintenant, nous on va aller où ? Ce n'est pas dans les parcs de bœufs qu'on va partir ! Parce que tu vas rester chez toi, ce sont des problèmes que tu vas avoir. Mais les militaires, ils vont tout faire pour les calmer pour qu'ils puissent continuer leur travail. Mais on a eu toutes les menaces aussi !⁹⁶¹ »

Les membres de la cellule 39 exprimaient leur frustration en dénonçant les anciens chefs de guerre de la rébellion, ainsi que les structures et les opérateurs chargés du DDR, pour leur implication présumée dans des pratiques clientélistes. Ils estimaient avoir été trompés et spoliés. Selon eux, les anciens chefs de guerre avaient vendu les matricules des vrai.e.s combattant.e.s à leurs amis et à des « petites » en échange de rétributions. Un membre de la c39 expliquait cette situation de manière détaillée.

« Donc on retrouve aujourd'hui même des filles qui nous servaient dans les maquis, des garçons qui nous servaient dans les maquis qui sont aujourd'hui à l'armée. Donc l'armée n'est pas encore bien construite. Les matricules, les gens n'ont plus revu leur matricule, comment se fait-il que la traçabilité d'un coup voilà d'autres sont intégrés et d'autres sont rejetés là, et puis ils étaient tous avec le même grade de "caporal" et les autres qui rentrent alors sont des sous-officiers.⁹⁶² »

Ainsi, les relations conflictuelles avec les autorités ont souvent été à l'origine de (re)mobilisations de groupes de démobilisés et d'ex-combattants en Côte d'Ivoire. Ces groupes ont été confrontés à des obstacles bureaucratiques, à des pratiques clientélistes et à une absence de reconnaissance officielle, ce qui a suscité leur frustration et leur colère. En réaction, ils ont organisé des manifestations, des invasions de bâtiments administratifs et des actes de violence. Les autorités ont tenté de contrôler ces groupes en utilisant la force, mais cela n'a fait qu'attiser les tensions et renforcer la détermination des (re)mobilisés.

C'est dans ce contexte qu'en 2018, face aux rivalités et au désordre causés par les relations conflictuelles entre les différentes associations de démobilisés à Bouaké et Korhogo, quatre des plus grandes d'entre elles ont décidé de se rassembler au sein d'une fédération (voir annexe 5). La Cellule 39 des anciens combattants de Côte d'Ivoire, ADCI Bureau, le Collectif des ex-combattants de Côte d'Ivoire et l'Association des ex-combattants de la Savane ont ainsi créé la « Fédération des ex-combattants de Côte d'Ivoire » (FAEC-CI), dont El Diablo, le Secrétaire exécutif national de la Cellule 39, a été nommé à la tête en tant que président. Cette initiative a été entreprise dans le but de faire front commun pour les revendications et la défense

⁹⁶¹ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁹⁶² E – 43 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

de leurs droits, mais aussi pour lutter contre les divisions et les conflits internes qui avait entravé leur action par le passé.

Figure 27 : Lettre de la FAEC-CI



Source : Photo de l'auteur

Plus précisément, la création de la FAEC-CI a été motivée pour démontrer que les différentes associations et mouvements de démobilisés en Côte d'Ivoire « ne sont pas divisés » et pour « prouver aux autorités que les démobilisés peuvent se rassembler et travailler ensemble

de manière pacifique et responsable ». Selon El Diablo, l'objectif ultime de la Fédération est de contrecarrer les affirmations selon lesquelles les démobilisés sont des « va-t-en-guerre et des perturbateurs » de la paix.

Leurs principales revendications demeuraient identiques à celles de la Cellule 39, à savoir :

- « *La satisfaction de notre revendication majeure, la prime de guerre, dite prime ECOMOG à hauteur de 17 millions de francs CFA ;*
- *L'intégration de certains camarades dans l'administration ivoirienne (dans l'armée, les corps paramilitaires, aux impôts au Trésor,...) telles que prévue dans les Accords politiques de Ouagadougou ;*
- *La prise en charge des veuves, des orphelins enfants vulnérables et blessés de guerre (les blessures mortelles, sans alimentation de base,...) ;*
- *L'obtention de certificat de décès pour nos camarades qui sont tombés sur les champs d'honneur et ceux décédés pour des raisons d'insécurité alimentaire sévère⁹⁶³ »*
-

La FAEC-CI a rapidement pris de l'importance et est devenue la force motrice de la lutte pour les droits des démobilisés. La Fédération est également organisée de manière bureaucratique et promeut une approche pacifique, qui se concentre sur la communication avec les autorités et les plaidoyers administratifs pour répondre aux revendications des démobilisés.

À partir 2019, une tendance de « transhumance politique » a été observée chez certains membres de la Fédération qui ont rejoint le Congrès ivoirien pour le Développement et la Paix (CIDP). Le CIDP est un parti politique créé par Babily Dembélé, un ancien ponte du PDCI, qui prônait le rapprochement entre les ex-combattant.e.s des deux camps. La majorité de ses militant.e.s était des démobilisés. L'un d'eux racontait :

« On a rejoint le CIDP en 2019. On a fait des sorties, des regroupements à Abidjan, Abobo. Les ex-combattants c'était la majorité. On a demandé la vice-présidence et c'est El Diablo qui a été nommé.⁹⁶⁴ »

En octobre 2020, El Diablo et le Président du CIDP ont été arrêtés avec trois de leurs collaborateurs, en pleine crise électorale, accusés « d'atteinte à la sûreté de l'État » à la suite d'une « dénonciation calomnieuse par un ex-combattant ».

Mon interlocuteur explique :

⁹⁶³ Extrait du Procès-verbal de création de la FAEC-CI du 25 septembre 2018.

⁹⁶⁴ E – 143 Kim Soro, Membre du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

« On s'est apparenté au CIDP, comme les autres partis ont peur de nous. On c'était apparenté et on s'est désapparenté. Comme tu [Babily Dembele] parles mal là, on ne va pas dire tu es ex-combattant. Il a parlé mal une fois deux fois, puis ils les ont arrêtés. C'est la vision, on n'a pas la même vision. L'autre il [Babily Dembele] voulait nous utiliser pour effrayer le gouvernement, il n'a pas une bonne assise politique donc avec les ex-combattants il avait des militants. Il a menacé l'État, on les a pris on les a mis en prison. Il a dit qu'on allait faire une sortie. Il a été emprisonné avec Issouf avant les élections. ⁹⁶⁵ »

Le témoignage de Kim Soro, secrétaire général de la Cellule 39 lors de notre dernière rencontre en 2021 indiquait l'attente des ex-combattant.e.s et leur crainte d'être emprisonné à l'instar d'El Diablo :

« Il n'y a pas grand-chose hein. Ce qui est sûr c'est dormant. Des mouvements dormants qui sont bien structurés donc ils attendent, on attend comme tout le monde. Dieu va nous donner raison. Tu vas faire quoi ? Actuellement là tu fais bruit et on te met en prison. On travaille plus dans le bruit c'est plus diplomatique on passe par le préfet il voit son ministre de tutelle [...] Vous savez, le sorcier oublié, mais les parents de la victime eux ils n'oublient jamais. ⁹⁶⁶ »

Babily Dembele a été libéré le 15 septembre quant à El Diablo, il était toujours en prison lorsque nous écrivions ces lignes.

Conclusion : « Vous savez, le sorcier oublié, mais les parents de la victime eux ils n'oublient jamais » : les démobilisés entre attente et espoirs déçus

L'ouverture du groupe pour sa survie est un sujet qui demeure d'actualité en Côte d'Ivoire. Les recompositions identitaires et catégorielles au sein de la cellule 39, observées depuis les dernières années, illustrent parfaitement ce thème. Le regroupement de différentes associations de démobilisés à Bouaké et Korhogo pour former la Fédération des ex-combattants de Côte d'Ivoire, montre l'importance de l'union pour défendre leurs droits et pour lutter contre les divisions internes qui avaient entravé leur action par le passé.

Cependant, la recomposition identitaire au sein de la cellule 39 est complexe et reflète souvent des conflits d'intérêts internes ainsi que les principaux clivages politiques de l'après-crise. L'association est composée d'individus aux appartenances ethniques et religieuses variées, ce qui a contribué à nourrir leur sentiment d'injustice, leur souffrance et leur animosité. La plupart des membres de l'association sont originaires du nord du pays, mais ils sont pour la plupart d'origine Malinké ou Sénoufo et musulmans. De même, les affiliations politiques sont multiples et souvent contradictoires, avec des membres proches de l'ancien chef de la rébellion Guillaume Soro et d'autres partisans du président Alassane Ouattara.

⁹⁶⁵ E – 143 Kim Soro, Membre du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

⁹⁶⁶ E – 143 Kim Soro, Membre du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

Ces dynamiques ont entraîné une redéfinition des contours des groupes d'appartenance et des communautés politiques, avec des recompositions identitaires et catégorielles en cours. Alors que certains ont soutenu la campagne politique d'Alassane Ouattara en 2015, ils se montrent de plus en plus critiques vis-à-vis du président, se déclarant « déçus », « aigris » voire « haineux » de ce président qui « n'a pas tenu ses promesses ». L'absence de primes de guerre, sur laquelle leur soutien s'était fondé, a contribué à une distanciation forte avec le pouvoir en place, certains démobilisés allant même jusqu'à changer radicalement d'étiquette politique. Les divisions au sein de l'association et entre associations ont souvent conduit à des tensions, voire des scissions. L'incorporation des membres de la Cellule 39 dans un parti politique met en lumière leur désir non seulement de s'intégrer, mais aussi de peser sur le paysage politique de la Côte d'Ivoire. Cette démarche indique une ambition d'être des intervenants actifs et influents au sein de la sphère politique. De plus, leur volonté de soutenir certaines causes ou partis démontre leur potentiel à être un levier d'action politique, voire une force de coercition, si leurs revendications ne trouvent pas d'écho favorable auprès des autorités compétentes. Plus généralement, ce chapitre a permis d'analyser comment en tant qu'entrepreneur identitaire les membres de l'association se constituent et se maintiennent en tant que groupe social et se sont construits une identité collective à part entière, malgré les injonctions des autorités politiques de fusion du groupe social dans la société.

En conclusion, l'étude de cas de la cellule 39 permet de comprendre les enjeux complexes liés à la construction de l'identité ex-combattante en Côte d'Ivoire. L'association, créée à l'origine pour revendiquer les droits des anciens combattants, a subi des processus de bureaucratisation qui ont entraîné une perte de sens pour certains de ses membres. Cependant, la réappropriation du matricule 39 a permis à certains ex-combattants de se réaffirmer dans leur identité et de revendiquer leur place dans la société ivoirienne. Le phénomène de transhumance politique observé au sein de la cellule 39 montre également la complexité de la situation politique en Côte d'Ivoire et l'importance de la question des ex-combattants dans le processus de réconciliation nationale. En somme, la cellule 39 représente un exemple concret des défis auxquels sont confrontés les ex-combattants dans la construction de leur identité postconflit et de leur place dans la société. Elle montre à quel point la construction de l'identité ex-combattante est complexe et en constante évolution, et comment les processus de bureaucratisation et de politisation peuvent avoir des effets profonds sur les associations d'ex-combattants.

Chapitre 6 : La fabrique genrée de l'identité (ex)— combattante

Pendant longtemps, le rôle des femmes dans les conflits armés a été largement ignoré et leurs expériences particulières ont été invisibilisées. De même, la violence exercée par des femmes a été occultée et dépolitisée, minimisant ainsi son aspect subversif, comme en témoignent les recherches de Coline Cardi et Geneviève Pruvost⁹⁶⁷. Ces dernières années, les recherches croissantes sur la participation des femmes aux conflits armés ont revitalisé les études sur les mobilisations armées et les trajectoires des combattant.e.s. Il est maintenant clair que les femmes s'impliquent dans la lutte armée pour diverses raisons, étant souvent touchées de manière disproportionnée par la pauvreté, la précarité et la marginalisation politique⁹⁶⁸. Au niveau microsociologique, depuis près de deux décennies, des recherches ont réexaminé les parcours militants en les abordant sous l'angle du genre. L'approche des carrières militantes et le développement des études sur le genre dans ce domaine⁹⁶⁹ ont permis une meilleure compréhension de la dimension genrée des processus d'engagement et de désengagement, ainsi que des effets de l'activité militante sur les individus.

Malgré les avancées réalisées dans les recherches en sciences sociales concernant les divers rôles que les femmes peuvent jouer dans les conflits armés, elles restent souvent invisibles, étant principalement perçues comme des victimes de la violence armée.

Dans le cas de la Côte d'Ivoire, l'engagement des femmes en tant que combattantes a généralement été traité de manière similaire à celui des hommes et négligé. Ce chapitre souhaite compenser ce biais. Il réexamine la construction de l'identité des ex-combattant.e.s en Côte d'Ivoire en tenant compte de la perspective de genre et en croisant celle-ci avec les processus de formation des identités qui se jouent dans la bureaucratisation et la socialisation des groupes. Le concept de genre est utilisé pour mettre en lumière les expériences spécifiques des femmes et des hommes dans le contexte du conflit armé. Au-delà du faible pourcentage de femmes combattantes dans le contexte ivoirien (environ 8 % selon l'ADDR) il est important de questionner la manière dont les rôles genrés ont été construits et attribués aux hommes et aux femmes au sein de la rébellion puis dans le cadre du processus de DDR ivoirien. Cela me

⁹⁶⁷ CARDI, Coline et Geneviève PRUVOST (eds.). *Penser la violence des femmes*. Paris : Éd. La Découverte, 2012. 441 p.

⁹⁶⁸ DIETRICH ORTEGA, Luisa Maria. « Looking Beyond Violent Militarized Masculinities: GUERRILLA GENDER REGIMES IN LATIN AMERICA », *International Feminist Journal of Politics*. décembre 2012, vol.14 n° 4. p. 489-507.

⁹⁶⁹ BERENI, Laure et Anne REVILLARD. « Un mouvement social paradigmatique ? Ce que le mouvement des femmes fait à la sociologie des mouvements sociaux », *Sociétés contemporaines*. 2012, vol.85 n° 1. p. 17-41.

conduira également à examiner l'influence de la masculinité virile au sein des Forces nouvelles et dans les processus de DDR.

Contribuer à une meilleure compréhension de la construction de l'identité des ex-combattant.e.s en adoptant une perspective de genre en Côte d'Ivoire implique d'examiner les différentes variables et de mettre en évidence les spécificités des expériences féminines et masculines dans le contexte du conflit armé. Il est important de noter que les témoignages présentés dans cette étude ne peuvent être considérés comme représentatifs de toutes les expériences vécues par les femmes engagées dans le conflit. Cependant, ils jouent un rôle crucial en mettant en évidence l'engagement armé des femmes et en les reconnaissant en tant qu'actrices du conflit. Ces récits contribuent également à remettre en question la mémoire officielle qui tend à présenter les femmes uniquement comme des victimes passives des conflits et de la violence.

Je m'interroge ici sur l'impact global des processus institutionnels ainsi que des périodes de guerre et d'après-guerre sur la formation des identités des combattant.e. s. En adoptant une approche genrée de la construction de l'identité des ex-combattantes, je souhaite affiner mes hypothèses concernant à la fois la phase de conflit et la période d'après-guerre. Cette approche permettra également d'analyser de manière plus précise les enjeux de pouvoir et de domination présents dans la société ivoirienne, ainsi que les modèles diffusés par les organisations internationales au sein des sociétés post-conflit.

Quel impact le DDR a-t-il eu sur l'identité de genre et sur les relations entre hommes et femmes en Côte d'Ivoire ? Comment l'identité de « démo » (démobilisée) se manifeste-t-elle chez les femmes ex-combattantes ivoiriennes ? Cette identité de « démo » est-elle similaire chez les hommes et chez les femmes ? Quels sont les points communs et les différences entre eux ? Sur quoi se construisent-ils ? Pour répondre à ces questions, j'ai suivi le parcours de quatre groupes de femmes rencontrées entre 2014 et 2019 à Bouaké, Korhogo et Abidjan. Ces rencontres ont été facilitées par l'intermédiaire d'hommes, en particulier leurs anciens camarades ex-combattants qui étaient souvent membres d'associations de démobilisés. Ces quatre groupes de femmes présentent des trajectoires sociologiques variées. Au sein de chaque groupe, les femmes interrogées se sont engagées à des moments similaires et ont partagé des expériences de démobilisation relativement proches.

L'étude se structurera autour de trois sections principales. La première se consacrera à l'exploration de la formation identitaire des femmes engagées dans des mouvements rebelles, en scrutant leur parcours avant et pendant la rébellion. La deuxième partie se focalisera sur le processus de DDR en Côte d'Ivoire, avec un accent particulier sur les enjeux liés au genre. La

troisième et dernière section examinera les cadres institutionnels et sociopolitiques qui influencent la construction de l'identité genrée des ex-combattantes. Dans cette dernière partie, j'étudierai également leur aptitude à se faire entendre et à obtenir une reconnaissance, notamment à travers la prise de parole en public.

A - Devenir combattante : l'adhésion au groupe

Dans cette partie, je procéderai à une analyse de l'engagement des femmes au sein de la rébellion et de ses conséquences sur leur vie. J'aborderai la participation des femmes aux conflits armés sous divers angles, en explorant les motivations qui les poussent à s'engager⁹⁷⁰, les rôles et les fonctions qu'elles occupent au sein des organisations rebelles⁹⁷¹ ainsi que les défis émotionnels et corporels auxquels elles sont confrontées en relation avec les normes de genre au sein des groupes armés⁹⁷². Cette étude met ainsi en lumière les différentes facettes de la vie des rebelles et contribue à une meilleure compréhension des expériences vécues par les femmes engagées dans les conflits armés. Cette section vise aussi à examiner les motivations qui ont conduit ces femmes à rejoindre la rébellion.

1) La vie avant le conflit : trajectoires de futures femmes rebelles

Bien que les ex-combattantes interrogées présentent une diversité de parcours sociaux avant le conflit, on constate une certaine similitude dans leurs trajectoires en fonction de la période, du groupe et de la région dans lesquels elles se sont engagées.

Le premier groupe que j'ai rencontré était basé à Bouaké et se faisait appeler « les Amazones⁹⁷³ ». Il était constitué de sept femmes regroupées dans une « usine » de fabrication artisanale « d'attiéké⁹⁷⁴ ». Cette « usine », a été initialement financée par l'ancien commandant de la zone de Bouaké, Chérif Ousmane en 2006 afin de servir de projet de réinsertion à la vie civile dans le cadre de la sortie de crise. Les femmes interrogées expliquent s'être engagées dès 2002 au sein de la rébellion. Au moment de leur engagement, elles avaient entre 35 ans et 52 ans. La plupart étaient mères de famille avec des situations conjugales diverses et variées. Tandis que certaines étaient mariées et avaient des enfants, d'autres étaient célibataires, mères

⁹⁷⁰ GAYER, Laurent. « Liberation and containment: The Ambivalent Empowerment of Sikh Female fighters », *Pôle Sud*. 2012, n° 36 n° 1. p. 49.

⁹⁷¹ GUIBET LAFAYE, Caroline. « Violence stratégique et autodéfense en Pays basque », *Cultures & Conflits*. 2020, vol.119-120 n° 3-4. p. 153-181.

⁹⁷² ANCTIL AVOINE, Priscyll. *La recherche-intervention en partenariat avec les agences gouvernementales : le cas de la réintégration des personnes ex-combattantes en Colombie*. [s.l.] : [s.n.], 2017. ; NIETO-VALDIVIESO, Yoana Fernanda. « The joy of the militancy: happiness and the pursuit of revolutionary struggle », *Journal of Gender Studies*. 2 janvier 2017, vol.26 n° 1. p. 78-90.

⁹⁷³ En référence aux Amazones du Royaume du Dahomey connues pour être de valeureuses guerrières.

⁹⁷⁴ L'attiéké est un plat traditionnel ivoirien à base de semoule de manioc fermentée. Il est originaire du peuple Akan de Côte d'Ivoire, mais il est également populaire dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest tels que le Ghana et le Togo. La préparation de l'attiéké implique de râper et de fermenter le manioc avant de le cuire à la vapeur. Le résultat final est une semoule légère et granuleuse, semblable à celle du couscous, avec une texture légèrement acidulée. L'attiéké est souvent servi en accompagnement de plats de viande, de poisson ou de légumes, et il est apprécié pour sa polyvalence et sa saveur douce. C'est un aliment de base dans de nombreuses régions de la Côte d'Ivoire et il fait partie intégrante de la cuisine ivoirienne.

isolées ou veuves. Une de leur principale caractéristique commune porte sur leur histoire familiale, en effet, la plupart de ces femmes avaient déjà un ou plusieurs membres de leur famille, en général un homme, engagés dans la rébellion avant de s'engager. Une autre caractéristique commune répandue dans le groupe interrogé porte sur l'activité professionnelle qu'elles occupaient avant le déclenchement de la crise et leur engagement. Toutes menaient des activités dans le secteur du commerce, principalement dans l'informel, elles se « débrouillaient ». Cela s'explique notamment par leur groupe ethnique d'appartenance, le groupe *Dioula*⁹⁷⁵ reconnu pour être un peuple commerçant très actif dans la région. Par ailleurs, ces femmes ont un niveau d'éducation faible. En effet, dans les régions du nord et du nord-ouest de la Côte d'Ivoire, on enregistre beaucoup plus de difficultés à scolariser les filles (taux en dessous de 50 %). Ainsi, outre le groupe ethnique d'appartenance, l'éducation est un autre facteur pouvant expliquer les activités pratiquées par ces femmes. Les activités informelles résultent de la précarité et de la tension au niveau du marché du travail du fait des différentes crises politico-économiques qu'a connues la Côte d'Ivoire ; le secteur informel permettant de réguler, au moins partiellement, le marché du travail.

À Abidjan, j'ai rencontré un deuxième groupe composé de quatre femmes, logées dans la base de la Garde républicaine nationale de Treichville, qui s'étaient engagées au moment de la crise postélectorale de 2010. Ces femmes ont fait partie d'un groupe armé d'Abidjan qui a combattu aux côtés des rebelles après la proclamation des résultats contestés de l'élection de 2010. Au moment de leur engagement, elles avaient entre 25 et 30 ans. Un autre aspect commun entre elles est leur niveau d'éducation, car toutes avaient au moins obtenu le BEPC, voire le BAC. Parmi les quatre femmes interrogées, trois étaient étudiantes au moment de rejoindre le groupe armé, tandis que la quatrième était commerçante. On peut remarquer des différences significatives avec les « Amazones », notamment en termes d'âge et de niveau d'éducation, ce qui se reflète dans les activités qu'elles exerçaient avant de rejoindre la rébellion. Les quatre femmes rencontrées à Abidjan n'appartenaient pas toutes à la même ethnie, car deux d'entre elles étaient Baoulé. Trois des quatre femmes étaient célibataires et n'avaient pas d'enfants, ce qui peut s'expliquer par leur jeune âge et le fait qu'elles poursuivaient leurs études au moment

⁹⁷⁵ Le groupe Dioula, est un peuple commerçant très actif dans la région du nord de la Côte d'Ivoire, ainsi que dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest tels que le Mali et le Burkina Faso. Ils font partie du groupe ethnique mandé, qui comprend plusieurs sous-groupes répartis dans plusieurs pays de la région. Traditionnellement, le commerce chez les Dioula repose sur un système de réseau et de relations interpersonnelles. Les Dioula sont également connus pour leur sens aigu des affaires, leur habileté à négocier et leur connaissance approfondie des marchés. Ils sont souvent respectés et reconnus en tant qu'experts en matière de commerce dans la région. Leur présence dans les marchés et les centres commerciaux est une caractéristique distincte de nombreuses villes de la Côte d'Ivoire et de la région environnante.

de leur engagement dans le groupe armé. La dernière femme était mariée et avait des enfants avant de rejoindre le groupe, mais son mari l'a quittée après qu'elle a eu rejoint l'organisation armée.

On a vu précédemment la diversité des trajectoires des jeunes hommes qui ont rejoint les FN.

On observe des schémas semblables chez les femmes, qui présentent également une variété de profils et des parcours individuels distincts. En effet, lorsqu'on examine les profils de femmes engagées, on constate une diversité de parcours, de motivations et de trajectoires. Certaines femmes se sont engagées par choix personnel, motivées par des idéaux politiques ou idéologiques, tandis que d'autres ont rejoint les groupes armés en raison de circonstances économiques ou de pressions sociales. De plus, les femmes engagées peuvent provenir de divers horizons sociaux, éducatifs et ethniques, ce qui influe sur leurs activités préexistantes et leurs rôles au sein de la rébellion. Par conséquent, il est essentiel de prendre en compte ces diversités pour comprendre la réalité des femmes engagées dans les conflits armés.

J'ai rencontré un troisième groupe de femmes ayant combattu pendant la crise postélectorale aux côtés des rebelles. Ce groupe était constitué de trois femmes ayant entre 27 et 50 ans au moment de notre rencontre. Toutes les trois étaient célibataires. L'une des caractéristiques particulières de ce troisième groupe de femmes résidait dans leurs origines. Deux d'entre elles étaient burkinabè et la troisième était métisse libanaise et ivoirienne (bété). Toutes les trois étaient commerçantes avant de s'engager dans le groupe armé.

Enfin, en 2019, à Bouaké, j'ai rencontré Aïcha et sa sœur Bintou. Comme décrit dans l'intrigue introductive de cette thèse, Aïcha, originaire de Bouaké, était âgée de 47 ans au moment de notre première rencontre et était mère de famille. Avant de rejoindre la rébellion, elle exerçait le métier de commerçante de pagnes et vivait à Abidjan, dans la commune de Yopougon. L'époux d'Aïcha, militant du RDR, était porté disparu depuis l'année 2000. Aïcha avait des soupçons quant à son sort et pensait qu'il avait été assassiné pendant les événements tragiques du charnier de Yopougon. Quant à Bintou, elle avait environ cinquante ans. Son mari s'était engagé dans la rébellion dès les premières heures et était décédé sur le front lors des premiers combats de Tiébissou (près de Bouaké) en 2002, la laissant seule avec six enfants. L'engagement au sein de la rébellion des deux sœurs était profondément marqué par la disparition tragique de deux figures masculines importantes de leurs vies. Ces disparitions influencent profondément les parcours des deux femmes dans la rébellion, renforçant leur détermination et leurs motivations à s'engager dans le conflit. Elles étaient également confrontées à des défis émotionnels et pratiques, car elles devaient affronter le deuil tout en assumant de nouvelles responsabilités en tant que combattantes et mères de famille. Ces

expériences vécues par Aïcha et Bintou soulignaient l'importance de prendre en compte les dimensions personnelles et émotionnelles dans l'analyse de l'engagement des femmes dans les conflits armés.

« On n'a pas de maris à cause de la crise. Ils ont perdu leurs papas ; on n'a plus nos maris et on n'a rien eu comme avantage.⁹⁷⁶ »

Ce témoignage d'Aïcha met en évidence l'importance des rétributions des femmes au sein de la rébellion, tout comme pour leurs homologues masculins. Cela soulève la question des compensations accordées aux femmes engagées. La sociologie du militantisme met en évidence l'importance des récompenses liées à l'engagement militant dans le processus de recrutement et de maintien de l'engagement⁹⁷⁷. Dans cette optique, l'approche fondée sur le genre apporte une contribution précieuse en remettant en question à la fois les perceptions des militant.e.s et les biens symboliques et matériels offerts par les organisations. Il convient de noter que les rétributions, bien qu'elles puissent parfois être objectivement mesurables (notamment les récompenses matérielles), dépendent principalement de l'interprétation subjective des individus. Selon Daniel Gaxie⁹⁷⁸, la position occupée dans les rapports sociaux de sexe joue un rôle considérable dans la capacité à identifier et à attribuer de la valeur à telle ou telle forme de gratification.

En Côte d'Ivoire, on note l'existence de hiérarchies de genre au sein de cette organisation, ce qui crée des inégalités de reconnaissance et de valorisation entre hommes et femmes⁹⁷⁹. Les rétributions étant réparties de manière inégale entre hommes et femmes, tout comme elles l'ont été pour les membres socialement moins privilégiés. Par ailleurs, la dimension genrée de l'identité collective mobilisée par ces organisations génère également des rétributions symboliques genrées. Ainsi, les identités genrées des membres de la rébellion jouent un rôle dans la construction et le renforcement des identités de genre au sein de ces groupes. Les femmes engagées dans la rébellion ont été confrontées à des défis supplémentaires

⁹⁷⁶ E – 133 avec membres de Nouvel horizon, une association de femmes ex-combattantes, Bouaké, 9 mars 2019

⁹⁷⁷ GAXIE, Daniel. « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*. 1977, vol.27 n° 1. p. 123-154. ; GAXIE, Daniel. « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Swiss Political Science Review*. mars 2005, vol.11 n° 1. p. 157-188. ; AGRİKOLIANSKY, Éric et Olivier FILLIEULE. « 10. Les rétributions du militantisme : Du concept à la méthode » in Lorenzo BARRAULT-STELLA, Brigitte GAÏTI et Patrick LEHINGUE (eds.). *La politique désenchantée ? : Perspectives sociologiques autour des travaux de Daniel Gaxie*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 203-218. En ligne : <http://books.openedition.org/pur/147097> [consulté le 20 septembre 2023].

⁹⁷⁸ GAXIE, Daniel. « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective ». *Op. cit.*

⁹⁷⁹ BARGEL, Lucie et Xavier DUNEZAT. « Genre et militantisme » *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris : Presses de Sciences Po, 2009, p. 248-255. En ligne : <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-mouvements-sociaux--9782724611267-p-248.htm> [consulté le 20 septembre 2023].

en matière de reconnaissance, de valorisation et de redistribution des ressources par rapport à leurs homologues masculins. Malgré leur engagement au sein de la rébellion, on remarque des variations de profils parmi les groupes de femmes interrogées, en fonction de la période et du lieu où elles se sont engagées.

2) Les logiques de l'engagement féminin au sein de la rébellion : quête de sécurité et attentes de rétributions

Il existe un manque d'études approfondies sur les femmes ex-combattantes, en particulier avec une approche intergénérationnelle, qui aurait permis de mieux comprendre les raisons de leur engagement et d'apporter un éclairage plus complet sur le conflit ivoirien ainsi que sur les facteurs qui motivent l'engagement des femmes dans les conflits en général. Mes recherches menées depuis 2014 ont tenté de combler cette lacune et ont révélé que les hommes et les femmes engagé.e.s dans la rébellion en Côte d'Ivoire partageaient des motifs d'engagement relativement similaires. Ce constat remet en question les idées préconçues selon lesquelles les motivations des femmes diffèrent fondamentalement de celles des hommes lorsqu'il s'agit de s'engager dans un conflit armé. En approfondissant la compréhension sur les logiques d'engagement, je souhaite apporter une vision plus nuancée et inclusive de l'expérience des femmes dans les conflits armés, tout en élargissant ma compréhension globale du conflit ivoirien.

L'une des principales caractéristiques de l'engagement des femmes dans le conflit ivoirien, mises en évidence par l'enquête, est le caractère volontaire de leur participation. Les femmes ont choisi de s'engager de leur propre initiative, de manière consciente et délibérée. Cette dimension volontaire est importante, car elle met en évidence la motivation intrinsèque des femmes à s'impliquer activement dans la rébellion, malgré les risques et les défis auxquels elles sont confrontées. Cette dimension volontaire met en avant l'autonomie et l'autonomisation des femmes dans leur prise de décision pour rejoindre la rébellion. Elle illustre leur détermination et leur engagement envers la cause qu'elles défendent, mettant en évidence leur capacité à agir en tant qu'actrices conscientes et engagées dans le conflit. Cette volonté de participer activement reflète la force de leurs convictions et leur volonté de contribuer à la réalisation de leurs objectifs, en dépit des obstacles et des contraintes auxquels elles sont confrontées.

L'effet d'entraînement social et de mimétisme de l'engagement, observé chez les femmes ex-combattantes rebelles témoigne de l'importance de la socialisation pour l'enrôlement dans le groupe armé. Celles-ci ont expliqué être volontairement entrées dans la rébellion après avoir observé des proches, ami.e.s, membre de la famille, voisin.e.s ou compagnons, intégrer le mouvement. Cet aspect est particulièrement ressorti des témoignages « des Amazones » qui ont intégré la rébellion dès 2002 à Bouaké. Les femmes interrogées ont notamment expliqué avoir suivi leurs compagnons, ou des membres de leur famille, souvent leurs fils, dans le mouvement.

L'implication volontaire de ces femmes dans les mouvements rebelles découle d'un éventail complexe de facteurs, allant de motivations intimes et convictions idéologiques, jusqu'à un besoin impérieux de se protéger elles-mêmes, leurs familles et leurs communautés. Leur engagement volontaire met aussi en évidence leur détermination et leur capacité à exercer leur autonomie même dans un contexte de conflit. Cela met également en lumière leur *agency*, qui se manifeste par leur aptitude à prendre des décisions stratégiques, à exercer une influence sur le cours de leur vie et à naviguer activement dans des contextes souvent hostiles et précaires.

L'*agency* des femmes combattantes ivoiriennes révèle leur volonté de jouer un rôle actif dans la transformation sociale et politique de leur pays. Elles ont délibérément choisi de se positionner en tant qu'actrices du changement en rejoignant la rébellion pour défendre leurs convictions et leurs communautés. Cette dimension d'*agency* est particulièrement significative, car elle démontre que les femmes ne sont pas simplement des victimes passives du conflit, mais qu'elles sont capables de prendre des initiatives, de se mobiliser et de participer activement à la résolution des problèmes auxquels elles sont confrontées.

La nature volontaire de leur implication acquiert une importance particulière quand on la compare à d'autres théâtres de conflit comme le Libéria et la Sierra Leone. Dans ces contextes, les femmes étaient fréquemment enrôlées de force dans des groupes armés, où elles exerçaient divers rôles tout en étant souvent sujettes à des violences sexuelles. Cette distinction met en relief l'autonomie décisionnelle de ces femmes, et accentue la nécessité de ne pas homogénéiser leurs expériences et motivations. Elle plaide pour une approche plus nuancée et individualisée dans l'analyse des conflits et des mouvements sociaux, une approche qui reconnaît la multiplicité des rôles et des trajectoires de vie des femmes dans ces environnements complexes.

Une femme ayant rejoint la rébellion pendant la crise postélectorale à Abidjan décrit son engagement de la manière suivante :

KD : « À quel moment vous êtes-vous engagées ?

Au moment où ils sont venus attaquer notre famille, à la maison, ils sont même arrivés chez nous à la maison, ils ont commencé à tirer, donc nous sommes rentrés, ils ont tout pris, ils nous ont menacés de quitter le quartier que s'ils reviennent prochainement ils vont nous tuer. Donc nous avons quitté le quartier.

KD : Est-ce qu'il y a d'autres raisons qui vous ont poussée à vous engager ?

Bon, moi-même je suis allée vers eux, vers les gens pour me défendre aussi. Parce que les gens sont venus au quartier, ils nous ont demandé comment ça s'est passé et j'ai tout expliqué. Eux-mêmes ils nous ont dit de venir rester avec eux au 17^e arrondissement.

KD : Donc dans quelles conditions vous vous êtes engagée, c'est volontaire ? Comment ça s'est passé ?

Bon la manière que j'ai vu qu'on nous a menacés ; donc je me suis engagée parce que j'avais tout perdu, je n'avais plus rien.⁹⁸⁰ »

Cependant, je n'affirme pas que toutes les ex-combattantes ivoiriennes se sont engagées volontairement dans les groupes armés. Même si mes recherches mettent en évidence que la majorité des femmes interrogées ont intégré la rébellion volontairement, cela ne signifie pas que l'enrôlement forcé de femmes n'a pas eu lieu du tout comme on l'a vu dans le chapitre 5, où une femme a indiqué avoir été contrainte de s'engager dans la rébellion contre son gré. Ainsi, le phénomène d'enrôlement forcé a pu exister, même s'il ne prévaut pas de manière généralisée parmi les ex-combattantes que j'ai rencontrées.

La justification de l'engagement au sein de la rébellion chez les femmes à l'instar de chez les hommes, s'articule autour de trois principaux registres : (1) politique/identitaire (2), matériel/économique et (3) sécuritaire et de défense. Lors de ma rencontre avec les « Amazones » la première raison mentionnée pour justifier leur engagement dans le conflit portait sur la quête de paix.

« Bon, on a combattu pour qu'il y ait la paix et la liberté [...] Oui parce qu'arrivé à un moment la Côte d'Ivoire était divisée en deux, où on disait que les nordistes c'étaient des Burkinabés et que les sudistes étaient les vrais Ivoiriens... donc moi je crois que c'est ce qui a amené les gens à prendre les armes.⁹⁸¹ »

Bintou et Aïcha quant à elles se sont engagées dans ce qu'elles appelaient la « revendication » afin de « défendre leurs droits et pour défendre le pays », déclaraient-elles. En indiquant que « ce n'est pas une rébellion, c'est une revendication ! ».

⁹⁸⁰ E – 20 avec Fati, Abidjan, 9 septembre 2014

⁹⁸¹ E – 4 avec Amazone ex combattante 1 : cuisinière, Bouaké, 14 juillet 2014

Ces deux militantes engagées au sein du Rassemblement des républicains (RDR), ont maintenu leur participation aux réunions du parti même après la résolution de la crise, le parti ayant depuis évolué en Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP). L'application de la sociologie du militantisme permet de dévoiler plusieurs dynamiques sous-jacentes à l'action collective, en particulier au sein de groupes rebelles comme les Forces nouvelles. L'investissement politique soutenu d'Aïcha et Bintou au sein du RDR souligne en particulier la présence de « dispositions contestataires » chez certaines femmes. Comme le rappelle Alban Jacquemart, « le fait de s'engager dans une activité militante présuppose d'abord la possession de dispositions contestataires, c'est-à-dire l'incorporation durant la socialisation primaire et/ou secondaire d'inclination à la contestation et à l'action collective. Mais en raison de la dimension genrée de la socialisation en général, et de la socialisation politique en particulier, ces dispositions sont inégalement distribuées entre femmes et hommes. Ainsi, ce sont ces derniers qui disposent plus massivement du goût pour la contestation et l'action collective, tandis que la socialisation des premières aura tendance à les tenir à distance du militantisme, ce qui explique que les hommes représentent encore aujourd'hui la majorité des militant.e.s. Néanmoins, l'engagement pour une cause suppose aussi d'y trouver un intérêt, au double sens du terme. Or la socialisation différenciée des femmes et des hommes attribue également des goûts et dégoûts différenciés et les positions spécifiques des unes et des autres peuvent être sources d'intérêts distincts, voire opposés ⁹⁸² ».

La simple existence de dispositions à s'engager pour une cause ne suffit pas à se concrétiser en un engagement effectif, notamment au sein d'un groupe armé, car certaines conditions doivent être réunies. La sociologie du militantisme souligne notamment l'importance des « disponibilités biographiques », c'est-à-dire « l'absence de contraintes personnelles qui pourraient accroître les coûts et les risques d'une participation au mouvement (emploi à plein temps, mariage et responsabilités familiales) ⁹⁸³ ». De manière plus générale, Alban Jacquemart rappelle que « les études sur le genre mettent en évidence la nécessité de penser la notion de disponibilités biographiques en articulation avec les rapports de pouvoir qui structurent les sociétés et d'observer concrètement les contraintes objectives et subjectives qui pèsent sur les individus. ⁹⁸⁴ ».

L'activisme des femmes ex-combattantes en Côte d'Ivoire a été profondément influencé par les dynamiques de genre, ce qui rend leurs parcours d'engagement et de désengagement

⁹⁸² JACQUEMART, Alban. « Engagement militant » *Dictionnaire. Genre et science politique*. Paris : Presses de Sciences Po, 2013, p. 216. En ligne : <https://www-cairn-info.acces-distant.sciencespo.fr/dictionnaire-genre-et-science-politique--9782724613810-page-215.htm> [consulté le 1 août 2020].

⁹⁸³ MCADAM, Doug. « Recruitment to High-Risk Activism: The Case of Freedom Summer », *American Journal of Sociology*. 1986, vol.92 n° 1. p. 70.

⁹⁸⁴ JACQUEMART, Alban. « Engagement militant ». *Op. cit.* p. 218

intrinsèquement genrés, comme l'ont souligné les recherches de nombreux travaux⁹⁸⁵. Doug McAdam⁹⁸⁶, dans son étude du mouvement des droits civiques, identifie également le genre comme un « médiateur » clé dans l'expérience militante. Il souligne que les dynamiques de genre n'affectent pas seulement les modalités de participation, mais aussi la manière dont cet engagement impacte les trajectoires de vie individuelles. Ce constat appelle à une compréhension plus nuancée des multiples couches d'influence qui interagissent dans l'activisme féminin, y compris les structures de genre, institutionnelles et sociopolitiques.

Le président d'une association d'ex-combattant.e.s mettait ainsi en exergue les ressorts politiques et sécuritaires de l'engagement féminin au sein de la rébellion :

« Bah écoutez ça ne se dit pas ! C'est comme si on dit à un enfant que sa mère est en train d'être battue qu'est-ce qui va motiver cet enfant à défendre sa maman ? C'est pour défendre notre pays, notre nation. Ce sont les mêmes raisons [pour les femmes] [...] Ce n'est pas quelqu'un qui a envoyé quelqu'un suivre le combat. Mais c'est ça, quand tu sens que ton pays est en danger qu'est-ce que tu peux faire ? Voilà un peu pourquoi ces ex-combattants, bon ces personnes sont devenues ex-combattants. C'est vous [la communauté internationale] qui avez donné le nom là, sinon personne n'a pensé que nous on pouvait devenir des ex-combattants hein [...] Lorsque la politique veut transformer une nation en une guerre de religion, une guerre ethnique, nous citoyens de ce pays on dit non, on ne veut pas ça [...] Avant là tu ne pouvais pas. Étrangère comme ça on dit "tu es venue voir qui ; ah non je venais voir..." il y a longtemps on t'a brûlé "article 125" [L'expression "article 125", popularisée par Charles Blé Goudé, symbolise les violences extrêmes, incluant le meurtre, perpétrées contre les opposants au régime, souvent par de jeunes patriotes influencés par le parti FPI de Gbagbo ; ces violences englobaient l'immolation par le feu suivant le slogan "Essence : 100 francs ! Allumettes : 25 francs !", et d'autres atrocités comme les viols et les assassinats durant la crise ivoirienne de 2010-2011, notamment dans des zones contrôlées par des milices Pro -Gbagbo à Abidjan.], il y a longtemps on t'a brûlé parce que tu es étrangère dans un quartier. Ça c'est un arabe qui l'a envoyé peut être elle est venue avec bombe atomique. Il y a longtemps ils t'ont incendiée. On verse pétrole 100 francs sur toi et puis allumette 25 francs, "article 125". C'est à cause de tout ça pour enlever ça dans le pays. On en veut plus ça. Comme on ne dit "plus jamais ça !" ⁹⁸⁷ »

Pauline, une ex-combattante originaire du Burkina Faso indiquait quant à elle :

KD : « Pourquoi vous vous êtes engagée finalement dans le groupe ?

C'est comme j'ai vu qu'ils ont tué beaucoup de mes parents [mes compatriotes burkinabés], on les a assassinés sous mes yeux, c'est ce qui ne m'a pas plu. Je me suis dit : "si c'est comme ça qu'on nous tue alors qu'on n'a rien à voir dans cette crise, c'est comme ça qu'ils tuent les Burkinabés, tuer pour tuer, alors je m'engage. Sinon, nous, on ne voulait pas faire la guerre ; mais une fois que cela te dépasse, tu dois te donner corps et âme ; et même si je dois

⁹⁸⁵ TAYLOR, Verta. « GENDER AND SOCIAL MOVEMENTS: Gender Processes in Women's Self-Help Movements », *Gender & Society*. février 1999, vol.13 n° 1. p. 8-33. ; FILLIEULE, Olivier, Lilian MATHIEU, et Patricia ROUX. « Introduction », *Politix*. 2007, n° 78 n° 2. p. 7-12. ; FILLIEULE, Olivier et Patricia ROUX (eds.). *Le sexe du militantisme*. Paris : Presses de Sciences Po, 2009. 361 p.

⁹⁸⁶ MCADAM, Doug. « Gender as a Mediator of the Activist Experience: The Case of Freedom Summer », *American Journal of Sociology*. mars 1992, vol.97 n° 5. p. 1211-1240.

⁹⁸⁷ E – 22 avec les membres de l'ADEMOCI, Abidjan, 11 septembre 2014

mourir, je meurs, mais avant je donne ma poitrine entre la vie et la mort. C'est ce qu'on a fait.⁹⁸⁸ »

Ces témoignages révèlent que les femmes ont subi les répercussions de la politique d'ivoirité de manière analogue aux hommes, endurant des tracasseries administratives, des humiliations et diverses formes de discrimination en raison de leurs origines nordistes. À cela s'ajoutent des formes spécifiques de violences basées sur le genre. Ces expériences cumulées d'oppression et de marginalisation ont constitué des catalyseurs puissants pour leur engagement militant. Animées par un désir similaire aux hommes de combattre les injustices qu'elles ont vécues ou observées au sein de leur communauté. Leur condition est marquée par une double vulnérabilité : elles sont ciblées à la fois en tant que membres d'une communauté stigmatisée par la notion d'ivoirité et en tant que femmes sujettes à des violences spécifiquement genrées. Cette complexité intersectionnelle a non seulement façonné la nature de leur engagement, mais a également intensifié leur volonté de résister et de redéfinir les conditions injustes auxquelles elles étaient confrontées. Ce faisceau d'expériences contribue à une compréhension plus nuancée et enrichie des moteurs de l'engagement féminin dans les mouvements de résistance et d'émancipation.

Le témoignage de 'La vieille mère', tout comme celui des Jeunes patriotes interrogés par Richard Banégas⁹⁸⁹, des rebelles interrogés par Moussa Fofana⁹⁹⁰, ou encore des personnes que j'ai rencontrées lors de mon enquête, est marquant en raison du genre de la personne interrogée. Habituellement perçue comme symbole de maternité et de nourricerie, la poitrine est ici évoquée comme un bouclier de défense de la patrie face aux discriminations causées par l'ivoirité. Par une forme d'inversion du défi masculiniste de la poitrine bombée, cette utilisation symbolique de la poitrine représente le rôle protecteur des femmes en tant que mères et gardiennes de la communauté, prêtes à se battre et à sacrifier leur propre sécurité pour défendre leur patrie et lutter contre les injustices vécues en raison de l'idéologie de l'ivoirité. L'expression 'je donne ma poitrine' souligne la détermination et l'engagement des femmes à assumer leur rôle de protectrices et de défenseuses, malgré les stéréotypes de genre et les attentes sociales qui pourraient limiter leur participation active dans les conflits. Elle met en évidence leur volonté de se battre pour l'égalité, la justice et la dignité, pour résister aux discriminations et aux oppressions auxquelles elles sont confrontées. Ce témoignage souligne

⁹⁸⁸ E – 19 avec Pauline, Abidjan, 9 septembre 2014

⁹⁸⁹ BANEGAS, Richard. « La politique du « gbonhi ». Mobilisations patriotiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte-d'Ivoire ». *Op. cit.* ; BANEGAS, Richard. « 11. Génération "guerriers" ? » *Op. cit.*

⁹⁹⁰ FOFANA, Moussa. « Les jeunes dans la rébellion du nord de la Côte d'Ivoire ». *Op. cit.*

ainsi le pouvoir subversif et transformateur des femmes dans les conflits, en remettant en question les normes de genre traditionnelles et en s'appropriant des symboles féminins pour exprimer leur résistance et leur engagement politique.

Les témoignages des femmes reflétaient des ambitions politiques parallèles à celles des hommes, attestant de leur assimilation et de leur adhésion aux idéaux de la rébellion, un phénomène également constaté parmi leurs homologues masculins (comme discuté dans le chapitre 1). S'alignant sur les objectifs des FN, elles se sont engagées dans la bataille contre les injustices découlant de la politique d'ivoirité. Cette analyse met en avant la contribution significative des femmes dans la contestation de l'ivoirité et leur engagement en faveur de la justice et de l'égalité.

Confrontées à la discrimination basée sur leurs origines, leur expérience a amplifié leur détermination à contrer ces injustices. Leur implication est le reflet de leur désir de revendiquer leurs droits, de jouer un rôle proactif dans la dynamique politique et d'œuvrer pour un environnement plus inclusif et équitable pour la population nordiste. Néanmoins, une lacune notable se dessine : aucune d'entre elles n'a évoqué la quête d'une égalité homme-femme, malgré l'évidente inégalité de genre. Ceci, notamment à cause des normes sociales traditionnelles concernant la place des femmes dans la société ivoirienne, et le contexte spécifique de ce conflit qui a mis l'accent sur des problématiques politiques considérées comme plus urgentes.

Les ex-combattantes ivoiriennes, tout comme certaines féministes noires aux États-Unis, ont ainsi articulé des objectifs politiques spécifiques qui reflètent les réalités et les priorités de leur contexte sociopolitique. Dans le cas des femmes ivoiriennes, la lutte contre l'ivoirité et la quête de paix et de liberté étaient des préoccupations majeures, dans un contexte marqué par des tensions ethniques et politiques. Elles ont d'abord cherché à remédier à d'autres formes d'injustice et d'oppression qui étaient plus immédiates et pressantes dans leur réalité quotidienne. On voit les interconnexions entre les différentes formes d'oppression et de lutte pour la justice sociale, en montrant que les femmes peuvent adopter des stratégies différentes selon les enjeux auxquels elles sont confrontées. En fin de compte, cela nous invite à prendre en considération la complexité des motivations et des revendications des femmes engagées dans les mouvements de résistance et à reconnaître la diversité des luttes qu'elles mènent pour transformer leur société.

Le président d'une association de démobilisés apporte un éclairage complémentaire. C'est la perception et la nomination de la société dans son ensemble qui a déterminé leur identité

d'ex-combattantes. Cela implique que leur auto-identification et leur expérience individuelle peuvent différer de cette étiquette qui leur a été attribuée collectivement. Le témoignage soulève la question de la diversité des parcours et des compétences des ex-combattant.e.s, qui peuvent avoir exercé des métiers variés avant leur engagement dans le conflit. :

‘On peut dire que c’est le monde entier qui nous a nommés qui nous a donné ce nom, sinon parmi nous il y a des menuisiers, y’a des mécaniciens, il y a des techniciens en bâtiment, il y a tout ça, mais aujourd’hui tout le monde s’appelle ex-combattants.⁹⁹¹ ».

Malgré ces différences, ils sont regroupés sous le même terme générique d'ex-combattant.e.s. Cette unification de l'identité est due à la stigmatisation sociale associée à leur passé de combattant.e.s, ainsi qu'à la simplification et à la catégorisation collective de leur expérience dans le cadre du conflit. La société a tendance à utiliser une désignation commune pour l'ensemble des individus ayant participé au conflit armé, sans tenir compte des différences de leurs parcours professionnels antérieurs.

L'étiquetage externe joue un rôle significatif à la fois dans l'auto perception des ex-combattantes et dans la manière dont la société les perçoit. Alors que certaines embrassent pleinement leur identité d'ex-combattante, d'autres présentent une identité multifacette qui incorpore divers rôles, aptitudes et antécédents professionnels, comme des mères, des travailleuses ou des membres actifs de leur communauté. Ce spectre d'identités met en lumière la complexité inhérente à la façon dont ces femmes se voient et sont perçues, soulignant l'insuffisance des catégorisations simplistes.

En plus des raisons évoquées, certaines femmes ont considéré leur participation à la rébellion comme une occasion économique, en particulier pendant une période de rareté d'emplois. Elles expliquaient avoir rejoint le groupe en raison de leur vulnérabilité économique causée par la guerre, dans le but de survivre, d'améliorer leurs conditions matérielles et leurs perspectives professionnelles. En effet, la crise a entraîné un ralentissement économique dans le pays et une augmentation de la criminalité, en particulier dans les zones contrôlées par les rebelles, ce qui a directement affecté les activités commerciales qui étaient leur principale source de revenus. Ainsi, la perte d'opportunités économiques est un facteur important expliquant la participation de certaines femmes à la rébellion. Les hommes avançaient également cet argument économique pour justifier leur engagement, comme évoqué dans le chapitre 1. Ainsi, pour les hommes comme pour les femmes engagé.e.s, l'espoir de trouver un emploi stable dans l'administration, les services parapublics, les forces de sécurité, l'armée ou les corps paramilitaires après la fin du conflit apparaît comme l'une des principales motivations de leur engagement.

⁹⁹¹ E – 22 avec les membres de l'ADEMOCI, entretien cité

Il s'agissait aussi pour certaines d'entre elles d'être intégrées dans les projets de réinsertion des ex-combattantes mis en place dans le cadre des programmes de DDR. De telles stratégies pariaient généralement sur une issue rapide de la crise postélectorale pour celles qui se sont engagées en 2010/2011.

Enfin, certaines femmes, comme Namizata (voir chapitre 1), ont rejoint la rébellion pour des raisons de sécurité, car cela leur offrait une forme de protection essentielle dans un environnement violent ou leur donnait l'opportunité de se venger.

Au cours de l'enquête, j'ai également pu observer chez certaines femmes, une fascination pour les 'corps habillés', identique à celle observée chez les hommes. Ainsi, chez les hommes comme chez les femmes, les corps habillés sont perçus comme des figures d'autorité, dont le métier apporte non seulement une forme de prestige, mais surtout une stabilité sociale et financière. On retrouve cette attirance pour les métiers des corps habillés dans de nombreux autres pays d'Afrique.

En conclusion, l'étude des motifs d'engagement des femmes ivoiriennes au sein de la rébellion met en évidence une combinaison complexe de facteurs économiques, politiques et sociaux. La plupart de leurs motivations sont similaires avec celles des hommes et témoignent de leur agency dans leur prise de décision. En effet, outre les considérations économiques, les femmes engagées expriment des motivations profondément enracinées dans leurs convictions politiques et leur désir de défendre leurs communautés et de participer à la transformation sociale et politique de leur pays. Leur engagement volontaire souligne leur détermination et leur capacité à exercer leur autonomie dans un contexte de conflit. Cette reconnaissance de l'agency des femmes met ainsi en évidence l'importance de prendre en compte leurs expériences individuelles et leurs motivations spécifiques dans l'analyse des conflits et des mouvements sociaux. En comprenant les motifs qui ont conduit les femmes à s'engager dans la rébellion, on élargit la compréhension du conflit ivoirien lui-même. Cela permet également de remettre en question les stéréotypes traditionnels qui considèrent les femmes uniquement comme des victimes passives du conflit. Les femmes ivoiriennes engagées dans la rébellion ont démontré leur volonté de jouer un rôle actif dans la transformation de leur société, mettant en lumière la nécessité de les inclure pleinement dans les processus de paix, de reconstruction et de prise de décision postconflit.

3) Être une femme « combattante » : Les rôles et fonctions des femmes au sein de la rébellion

Les femmes engagées dans la rébellion en Côte d'Ivoire ont principalement été impliquées dans des tâches logistiques et de soutien. Leur utilisation par les forces rebelles était principalement liée à la nécessité de maintenir la machine de guerre plutôt qu'à leur participation directe au combat. Mes recherches ont montré que, bien que ces femmes aient occupé diverses fonctions pendant le conflit, y compris des rôles violents, elles étaient principalement reléguées à des rôles auxiliaires stéréotypés liés au genre. Les femmes étaient principalement chargées de tâches de soutien telles que la logistique, l'administration en tant que secrétaires, l'approvisionnement, la préparation des repas en tant que cuisinières, les soins aux blessés et l'espionnage. Pendant ce temps, les hommes étaient principalement responsables des rôles de combat, de stratégie, de leadership, comme dans la plupart des insurrections armées. Aucune des femmes interrogées n'a occupé de poste de direction au sein du groupe rebelle, et seules quelques-unes ont admis avoir participé directement aux combats. Les rôles occupés par les femmes pouvaient varier en fonction de la période et de la zone d'engagement, ainsi que des groupes auxquels elles étaient affiliées. Un employé de l'ADDR a identifié les différents rôles occupés par les femmes qu'il a pu recenser :

« Les femmes, la présence des femmes est plus significative, dans les effectifs des ex-FAFN, les FAFN donc l'ex-rébellion. Et ces femmes-là à l'origine elles étaient cantonnées dans certains rôles. C'était finalement des rôles d'intendance, cuisine, certaines étaient utilisées comme agents de renseignements, parce que bon les femmes pouvaient traverser les lignes facilement, aller au contact parfois de l'ennemi, recueillir des informations, elles étaient utilisées également comme agents de collectes d'informations et de renseignements, d'autres étaient dans les services de soins on a eu qui s'occupaient vraiment de tout ce qui est soins, mais c'était surtout des tâches de ménages, cuisine [...] Auxiliaires, voilà je pourrai dire. Les combattantes en tant que telles on en a très peu. D'ailleurs je dois l'avouer on n'a pas pu établir avec précision un chiffre, de combattantes, c'est-à-dire de femmes qui portaient des armes et qui étaient au combat.⁹⁹² ».

Une analyse approfondie de la répartition genrée des tâches au sein de la rébellion révèle une nette distinction entre les tâches considérées comme « masculines » et celles considérées comme « féminines ». Les tâches perçues comme « masculines », telles que les positions sur le champ de bataille et les contrôles aux checkpoints, sont principalement assumées par des hommes, valorisées en fonction des supposées compétences naturelles attribuées à ces derniers.

⁹⁹² E – 2 avec un ancien employé de l'ADDR, entretien cité

En revanche, les tâches perçues comme « féminines », comme la préparation des repas, le ménage et les soins aux blessés, sont souvent invisibilisées.

Cette répartition différenciée des rôles renforce la hiérarchie interne des groupes militants et perpétue la division traditionnelle du travail entre les sexes. Ces dynamiques contribuent à une forme de « socialisation de renforcement⁹⁹³ », qui réaffirme les normes de genre dominantes et génère des effets de fixation⁹⁹⁴. En conséquence, la division genrée de l'expérience de l'engagement a conduit à l'acquisition de compétences différenciées entre les combattantes et les combattants en Côte d'Ivoire. Cette division genrée des tâches au sein de la rébellion ne repose pas sur des différences réelles de compétences, mais plutôt sur des constructions sociales et des attentes culturelles liées au genre. Ces normes de genre perpétuées à travers la répartition inégale des tâches dans le militantisme contribuent à la reproduction des inégalités de genre et limitent les possibilités de développement et de reconnaissance des femmes au sein de ces mouvements. Finalement, l'analyse de la division genrée du travail au sein de la rébellion met en évidence les effets de la socialisation de renforcement et la perpétuation des normes de genre dominantes au sein des groupes militants. Cette division a limité les opportunités des femmes d'acquérir certaines compétences et de se positionner dans des rôles plus visibles et valorisés y compris dans le contexte postconflit.

Par ailleurs, pour les femmes engagées au sein de mouvements armés dominés par les hommes, tels que les Forces nouvelles en Côte d'Ivoire, la décision de s'engager représente souvent une forme d'« émancipation précaire et ambivalente ». Cette notion peut être comparée à celle des femmes engagées dans le mouvement sikh du Punjab en Inde, étudié par Laurent Gayer⁹⁹⁵. En effet, même dans les mouvements qui connaissent une augmentation de la présence féminine et où les femmes occupent des rôles combattants, l'égalité des sexes est loin d'être atteinte. Par conséquent, il est nécessaire, comme le suggère Jules Falquet, de dépasser la simple proportion de femmes dans ces mouvements et d'analyser la « division sexuelle du travail⁹⁹⁶ ». Une comparaison avec d'autres régions du monde, telles que l'Amérique latine et l'Europe, permet de mettre en évidence le lien entre la division sexuelle du travail, la

⁹⁹³ BOURDIEU, Pierre et Jean-Claude PASSERON. *La reproduction: éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Éd. de Minuit, 1970. 279 p.

⁹⁹⁴ DARMON, Muriel. « Des jeunesses singulières. Sociologie de l'ascétisme juvénile », *Agora débats/jeunesses*. 2010, vol.56 n° 3. p. 49-62.

⁹⁹⁵ GAYER, Laurent. « Liberation and containment ». *Op. cit.*

⁹⁹⁶ FALQUET, Jules-France. « Division sexuelle du travail révolutionnaire : réflexions à partir de l'expérience salvadorienne (1970-1994) », *Cahiers des Amériques latines*. 31 juillet 2002 n° 40. p. 109-128.

subordination des femmes à des rôles inférieurs et les cas de harcèlement qu'elles peuvent subir au sein des mouvements armés, et les inégalités préexistantes dans la société. En effet, les inégalités de genre qui existent dans la société se reflètent et sont souvent exacerbées dans ces contextes de conflit.

Le fonctionnement de la rébellion en Côte d'Ivoire reposait en grande partie sur le soutien logistique et le renseignement fournis par les populations locales. Ces rôles étaient susceptibles d'être remplis aussi bien par des hommes que par des femmes. L'intégration des femmes au sein de la rébellion présentait des avantages instrumentaux. La présence des femmes au sein des rangs de la rébellion avait plusieurs avantages stratégiques. D'une part, elle élargissait la base de recrutement, augmentant ainsi le nombre total de combattants et renforçant l'efficacité militaire du groupe. D'autre part, la participation féminine contribuait à humaniser la rébellion aux yeux des communautés locales. Elle offrait une alternative à l'image stéréotypée et souvent négative des groupes armés composés uniquement d'hommes, facilitant ainsi le tissage de liens avec la population locale. En outre, l'utilisation judicieuse des stéréotypes de genre permettait aux femmes de servir dans des rôles spécifiques, tels que l'espionnage, la transmission de messages ou le transport clandestin d'armes. Leur inclusion dans ces rôles non combattants n'était pas seulement symbolique, mais avait également une valeur stratégique et tactique. Par leur participation, elles accédaient à des informations et des ressources clés, renforçant de ce fait les capacités opérationnelles de la rébellion. Cependant, cela renforçait également les normes de genre existantes et les perceptions sociales sur les rôles de chaque sexe en temps de conflit.

Dans le contexte spécifique de la Côte d'Ivoire, l'inclusion des femmes au sein des groupes rebelles n'avait pas pour objectif d'aborder les questions d'égalité de genre ou de lutter contre les inégalités basées sur le sexe. Au contraire, cette démarche semblait souvent renforcer les stéréotypes de genre existants et les rôles traditionnellement attribués aux femmes dans la société ivoirienne. Mais, les femmes qui rejoignaient les rangs de la rébellion avaient leurs propres raisons individuelles pour le faire, qu'elles soient politiques, personnel ou autres. Leur engagement était également alimenté par leurs propres aspirations et compétences, indépendamment des objectifs et des agendas plus larges de la rébellion. Bien qu'elles aient souvent adopté le discours et la rhétorique de la rébellion, à l'instar de leurs homologues masculins, cela n'éclipse pas leur autonomie ou la complexité de leurs motivations personnelles.

Les femmes que j'ai interrogées, connues sous le nom d'« amazones » de Bouaké, occupaient principalement des rôles de cuisinières au sein de la rébellion ou se sont déclarées comme telles lors des entretiens. Elles allaient au marché le matin puis se rendaient dans les camps pour préparer le repas du midi ainsi que le dîner puis rentraient chez elles le soir. Un président d'une association d'ex-combattants a décrit le rôle des femmes de la manière suivante :

« C'est ça la guerre. C'est différent comme la guerre du Vietnam, en Europe les gens viennent dans les hélicoptères pour donner le repas froid, en Afrique, nous on connaît pas repas froid. Il n'y a pas ça chez nous ici, chez nous ici c'est du riz avec sauce et ça se prépare. Ce sont les femmes qui font ça [...] Donc la femme a beaucoup perdu dans cette lutte et je vous dis ne voyez pas seulement celles qui étaient aux combats auprès de nous, même celles qui préparaient elles ont combattu comme ça, parce que si nous on ne mangeait pas ça ne peut pas aller sur le terrain. Il y a d'autres, celle qu'on appelait c'est en nous apportant de l'eau qu'elle est tombée [elle est décédée].⁹⁹⁷ »

Certaines de ces femmes jouaient également un rôle clé dans des opérations stratégiques, notamment la dissimulation d'armes et de provisions, ou encore l'organisation de transports secrets de marchandises entre les zones loyalistes et rebelles. Ces tâches, bien que discrètes, étaient importantes pour le bon fonctionnement et la survie de la rébellion. Leur implication dans de telles activités démontre non seulement leur engagement profond, mais aussi leur capacité à gérer des missions délicates et risquées, soulignant ainsi l'importance de leur rôle au-delà des simples tâches « féminines ».

À la suite de la tentative de coup d'État en 2002, les mouvements entre le Nord et le Sud de la Côte d'Ivoire étaient soumis à une surveillance renforcée, ponctuée de nombreux points de contrôle destinés à prévenir la contrebande notamment. La mobilité de la population entre les deux zones était entravée, les hommes étant particulièrement ciblés et surveillés. C'est dans ce cadre contraint que certaines femmes ont pris une place prépondérante, exploitant leur capacité à passer plus inaperçues pour mener des actions stratégiques et soutenir les opérations rebelles. Les « amazones » ont exploité les stéréotypes de genre pour contourner les restrictions et les attentes traditionnelles. Dans l'imaginaire collectif, les femmes étaient souvent perçues comme des actrices passives, n'étant pas directement impliquées dans les conflits armés. Cette perception a permis aux femmes de bénéficier d'une surveillance et d'un contrôle moindres lors de leurs déplacements, en particulier lorsqu'elles faisaient passer des produits d'une zone à l'autre. En adoptant des rôles souvent considérés comme « féminins », tels que celui de

⁹⁹⁷ E – 22 avec les membres de l'ADEMOCI, entretien cité

cuisinières, les « amazones » ont réussi à déjouer la vigilance et à agir en toute discrétion. Utilisant habilement les stéréotypes de genre à leur avantage, elles ont apporté un soutien logistique crucial à la rébellion. Leur rôle a été essentiel pour garantir la mobilité et la résilience de l'ensemble du mouvement. Ces femmes ont non seulement démontré leur habileté à naviguer dans un milieu contraignant, mais elles ont également su exploiter les opportunités qui se présentaient à elles, remettant ainsi en cause, du moins à un certain degré, les rôles traditionnels qui leur étaient imposés. Leur engagement n'était pas seulement passif ou subordonné ; il était actif, stratégique et réfléchi. Ceci atteste de leur résilience, de leur ingéniosité et de leur détermination à s'engager de manière significative dans le conflit, non seulement pour défendre leurs propres droits, mais aussi ceux de leurs communautés. Cette approche nuancée de leur participation révèle qu'elles étaient bien plus que de simples accessoires dans le conflit. Elles étaient des actrices stratégiques à part entière, capables de subvertir les rôles traditionnels et les stéréotypes de genre pour atteindre des objectifs plus larges.

Les femmes engagées dans les Forces nouvelles se voyaient souvent assigner des rôles qui reflètent en grande partie ceux qu'elles occupaient dans la société ivoirienne, en particulier au sein des occupées. Il existe une correspondance entre le rôle des femmes dans la société en général, où elles peuvent être considérées comme des combattantes sans armes occupant diverses fonctions, et les rôles qui leur sont attribués au sein des groupes armés.

Avant de rejoindre le groupe, Bintou et sa sœur ont suivi une formation militaire similaire à celle de leurs homologues masculins. Pendant leur engagement, elles ont occupé plusieurs rôles au sein des FN. Elles ont principalement travaillé comme cuisinières dans le Bataillon des guerriers de la Lumière, aux côtés de quatre autres femmes. De plus, Aïcha, dont les documents attestent de son rôle de cuisinière (comme indiqué ci-dessous), a également été responsable de la distribution d'armes et a servi en tant que garde du corps d'un chef de guerre à Sakassou.

Cependant, les femmes, en se décrivant comme des « auxiliaires » a posteriori, ont peut-être également cherché à éviter des implications dans des activités criminelles potentielles ou à se protéger contre d'éventuelles représailles. Ceci leur permet de se conformer aux normes de genre socialement établies dans le but d'éviter une stigmatisation potentielle. En outre, même si elles avaient dévié de la trajectoire « traditionnelle » attendue en rejoignant un environnement masculin violent, le fait de s'adonner à des tâches traditionnellement féminines, comme la

cuisine, leur offrait l'opportunité de démontrer que leur écart par rapport aux attentes sociales était seulement partiel et modéré.

Certaines femmes interrogées revendiquaient leur présence sur le front aux côtés des hommes. Elles affirmaient avoir activement participé aux combats et occupé des postes traditionnellement associés aux hommes, remettant ainsi en question les normes de genre établies. Leur témoignage révèle une volonté de défier les attentes sociales et de jouer un rôle direct dans le conflit. Cependant, l'ampleur de leur présence et de leur participation directe dans les combats nécessite une étude plus approfondie pour comprendre les motivations et les conditions spécifiques qui ont permis leur engagement dans ces rôles non traditionnels.

Un employé de l'ADDR présente le rôle de certaines de ces femmes :

« Il y avait des femmes qui portaient des munitions aux combattants [...] On lui dit par exemple heu "toi tu te charges de ravitailler le groupe qui est sur la colline là-bas en munitions". Mais de façon générale lorsqu'on prend toutes ces strates, nous étions aux dernières évaluations, nous étions environ à 7 000 femmes, à 7 ou 10 000 femmes, ce qui présente un effectif de moins de 5 % d'ailleurs. Il n'y avait pas beaucoup de femmes. ⁹⁹⁸ »

Son témoignage illustre aussi la difficulté à obtenir des données précises sur les femmes.

La majorité des femmes rencontrées et qui ont occupé des rôles au-delà des fonctions de cuisinière dans les Forces nouvelles adoptaient une apparence plus « masculine », notamment avec des cheveux plus courts. Cette transformation visait à estomper les traits distinctement féminins, alignant ainsi leur image sur les attentes d'un milieu majoritairement masculin. En s'appropriant cette allure, elles espéraient être davantage acceptées et légitimées au sein des rebelles. Cette tendance, présente aussi dans les armées et groupes paramilitaires, répond autant à des nécessités pratiques qu'à des pressions sociales dans un contexte valorisant la virilité. Toutefois, toutes ne suivaient pas ce chemin ; certaines conservaient leur féminité tout en étant tout aussi engagées, montrant la variété des réponses face aux normes de genre en temps de conflit.

Cette uniformisation de l'apparence n'est pas spécifique à un contexte particulier, elle est observée dans de nombreux pays, tant au sein des forces armées que des groupes paramilitaires. Cette pratique témoigne de la pression exercée sur les femmes pour qu'elles se conforment aux normes de genre masculin dominantes au sein de ces organisations. Le groupe

⁹⁹⁸ E – 2 avec un ancien employé de l'ADDR, entretien cité

d'ex-combattantes de la garde républicaine de Treichville fait partie de cette catégorie. Elles occupaient le poste d'éléments polyvalent dans le camp et on leur assignait des tâches multiples. Elles ont eu la même formation de base que les hommes, et subissaient le même traitement.

La participation des femmes ivoiriennes au sein de la rébellion a été marquée par des rôles multifacettes et complexes. Leur engagement a été façonné par une combinaison de facteurs, tels que les circonstances historiques, les pressions sociales, les opportunités stratégiques et les dynamiques de genre préexistantes. Malgré les contraintes et les obstacles auxquels elles ont été confrontées, les femmes ont réussi à trouver leur place et à contribuer à l'effort de guerre. L'examen des rôles attribués aux femmes au sein de la rébellion révèle une diversité d'activités. Les cuisinières, souvent invisibilisées, ont joué un rôle essentiel en assurant la logistique alimentaire des combattant.e.s. Leur travail a contribué à maintenir les troupes en bonne santé et à renforcer le moral des rebelles. En parallèle, certaines femmes ont occupé des postes plus visibles et actifs, participant directement aux opérations militaires, à la logistique et au renseignement. Leur présence sur le front a défié les attentes traditionnelles de genre et a ouvert de nouvelles perspectives pour les femmes ivoiriennes. Ainsi, l'expérience des femmes dans la rébellion n'était pas homogène. Elles ont dû naviguer entre les stéréotypes de genre et les contraintes sociales pour affirmer leur place et obtenir la reconnaissance de leurs pairs masculins. La masculinisation de leur apparence physique et l'adoption de rôles considérés comme « masculins » ont été des stratégies d'adaptation courantes pour gagner en légitimité et en acceptation au sein du groupe rebelle. La participation des femmes à la rébellion en Côte d'Ivoire a également révélé les inégalités de genre préexistantes dans la société ivoirienne. Les rôles qui leur ont été attribués au sein de la rébellion reflètent souvent les rôles traditionnels qui leur sont assignés dans la société civile. Cette continuité entre les rôles sociaux de genre et les rôles dans la rébellion souligne l'importance de considérer l'intersectionnalité des identités et des relations de pouvoir lors de l'analyse de la participation des femmes dans les conflits armés.

La participation des femmes ivoiriennes dans la rébellion a ainsi été complexe et nuancée. Elles ont joué un rôle vital dans le soutien logistique, tout en défiant les normes de genre et en contribuant directement aux opérations militaires. Leurs expériences ont mis en lumière les inégalités de genre existantes et ont souligné la nécessité de prendre en compte les dynamiques de genre dans l'analyse des conflits armés. Comprendre les rôles et les défis auxquels sont confrontées les femmes dans les contextes de conflit permet de mieux saisir leur

contribution et d'élaborer des politiques et des stratégies plus inclusives pour promouvoir la paix, l'égalité des genres et la reconstruction post-conflit.

B - Quand les femmes se désengagent : le processus de DDR ivoirien à l'aune du genre

Les femmes se sont engagées dans les différents groupes armés pour des raisons multiples et variées. Celles-ci partageaient des éléments de trajectoires communes avant leur engagement et occupaient souvent des fonctions similaires dans les groupes. Il convient d'analyser les trajectoires de leurs retours à la vie civile pour affiner la compréhension globale du DDR en Côte d'Ivoire — et peut-être ailleurs. À ce titre, dans une étude portant sur les dynamiques de genre dans les rébellions, Zoe Marks⁹⁹⁹ appelle les chercheur.e.s à examiner la manière dont les expériences sexuées au sein des rébellions affectent les situations individuelles après le conflit. Autrement dit, assiste-t-on dans la société ivoirienne postconflit à l'émergence d'une « conscience de genre¹⁰⁰⁰ » et à une contestation de l'ordre social patriarcal du fait de l'engagement militant des femmes au sein de la rébellion ivoirienne ?

Dans cette section, j'examinerai deux aspects : d'abord, l'intégration des enjeux de genre dans le processus de DDR en Côte d'Ivoire, et les conséquences de cette approche sur les femmes ex-combattantes ; ensuite, l'impact de la variable de genre sur la construction de l'identité des femmes rebelles ivoiriennes qui ont participé au conflit.

1) Genre et DDR en Côte d'Ivoire

Les analyses axées sur les politiques sociales et sur les rapports sociaux de genre ont révélé la non-neutralité des politiques qui semblent être indifférentes au genre, ainsi que leurs impacts genrés. Les recherches ont révélé l'apport majeur de montrer que les politiques, qui semblent être indifférentes au genre dans leurs objectifs assignés, ne sont pas neutres vis-à-vis de la structure sociale, mais qu'elles peuvent au contraire renforcer les inégalités existantes entre les bénéficiaires de ces politiques. Ainsi, de la même manière que d'autres facteurs sociaux, culturels et économiques, les politiques publiques comme les programmes de DDR contribuent à créer des différenciations et des inégalités.

⁹⁹⁹ MARKS, Zoe. « Gender dynamics in rebel groups », *The Palgrave international handbook of gender and the military*. 2017. p. 437-454. ; MARKS, Zoe. « Women in rebellion: the case of Sierra Leone ». 2018.

¹⁰⁰⁰ VARIKAS, Eleni. « Subjectivité et identité de genre. L'univers de l'éducation féminine dans la Grèce du XIXe siècle », *Genèses. Sciences sociales et histoire*. 1991, vol.6 n° 1. p. 29-51.

Comme l'a fait remarquer MacKenzie, dans les contextes postconflit, « les hommes et la masculinité sont sécurisés après le conflit, tandis que les femmes — même lorsqu'elles jouent des rôles hautement sécurisés, comme les soldats — sont désécurisées et, de fait, dépréciées dans l'élaboration des politiques postconflit¹⁰⁰¹ ». Elle a également noté qu'en Sierra Leone, « le processus de réintégration des hommes a été souligné comme vital pour la transition de la guerre à la paix, tandis que le processus de réintégration des femmes a été considéré comme une préoccupation sociale et a été moralisé comme un retour à la normale¹⁰⁰² ». Ce phénomène de sécurisation des hommes et de désécurisation des femmes dans les contextes postconflit a des effets en chaîne. Dans de nombreux contextes¹⁰⁰³, les femmes ne sont pas reconnues comme des combattantes parce qu'elles sont exclues des réseaux de patronage qui déterminent l'accès aux programmes de DDR — les commandants rebelles contrôlent leurs troupes après la fin du conflit — ou elles ne bénéficient pas des ressources disponibles dans les contextes postconflit parce qu'elles tentent de cacher leur passé de combattantes pour éviter la stigmatisation. McKay et Mazurana ont observés que le fait que « les processus de DDR soient planifiés et mis en œuvre par des responsables militaires a donné lieu à des préjugés à l'encontre de ceux que l'armée ne considère pas comme de "vrais soldats" (c'est-à-dire des hommes armés) ». Nous pouvons faire des observations similaires pour le cas de la Côte d'Ivoire.

Au cours de l'enquête, j'ai rencontré de nombreuses femmes considérées comme ex-combattantes, c'est-à-dire qu'elles ont été profilées et ont pu bénéficier du statut d'ex-combattantes, mais nos entretiens révélaient très vite qu'en réalité, elles n'avaient pas participé au conflit, ni dans des tâches de combattantes ni dans des fonctions auxiliaires. Il s'agit d'une réalité que j'ai pu constater en particulier lors d'entretiens menés dans certains bureaux de l'ADDR, entretiens au cours desquels j'ai pu interroger des femmes venues faire leur visite médicale, qui était un préalable à l'accès aux projets. Certaines de ces femmes étaient incapables de décrire ce qu'elles avaient fait pendant le conflit, ou de dire à quel groupe elles avaient appartenu. Même si certaines d'entre elles étaient effrayées, récalcitrantes et ne voulaient simplement pas participer à l'enquête, les autres étaient dans l'incapacité de répondre au questionnaire, car elles n'avaient pas participé au conflit. Mes entretiens avec des employés de l'ADDR ont permis de mieux comprendre ce phénomène. L'un d'eux a raconté que certaines

¹⁰⁰¹ MACKENZIE, Megan. « Securitization and Desecuritization: Female Soldiers and the Reconstruction of Women in Post-Conflict Sierra Leone », *Security Studies*. 12 juin 2009, vol.18 n° 2. p. 241.

¹⁰⁰² *Ibid.* p. 259

¹⁰⁰³ BAAZ, Maria Eriksson, Mats UTAS, et NORDISKA AFRIKAINSTITUTET (eds.). *Beyond « gender and stir »: reflections on gender and SSR in the aftermath of African conflicts*. Uppsala : The Nordic Africa Institute, 2013. 74 p.

femmes n'ont jamais appartenu à des groupes armés, mais sont venues se faire profiler en tant qu'ex-combattantes pendant les vagues de profilage avec la complicité de certains chefs de guerre qui ajoutaient leurs noms sur les listes de profilage qu'ils fournissaient aux organes en charge du DDR (le PNRRC à l'époque)¹⁰⁰⁴. On a pu observer des phénomènes similaires en Sierra Leone¹¹² dans de plus grandes proportions où certains chefs de guerre ajoutaient des femmes n'ayant jamais fait partie de leurs troupes sur les listes qu'ils fournissaient aux organes en charge du DDR pour récupérer une partie de l'argent de leur filet de réintégration. Cependant, il convient de nuancer ce phénomène même s'il est vrai que certaines femmes, tout comme certains hommes, ont été sélectionnées et ont pu bénéficier des programmes de l'ADDR (ou des organes précédents) sans avoir directement participé au conflit.

« Pour bien distinguer les choses à l'époque, quand l'équipe du PNRRC ou en tout cas de la structure qui y va demande à un chef "envoie-nous tes éléments pour qu'on les profile"... mais il fait venir tout le monde, même des gens par force du groupe.... Puisqu'à l'époque on leur disait, il faut ça pour pouvoir bénéficier de tels avantages. Mais attendez quand vous voyez une dame de 70 ans qui a un numéro de profilage (rire) à quoi est-ce que vous pensez tout de suite ? Il nous dit elle a été cuisinière de l'unité nous on ne va pas douter. On n'était pas là. Une vieille dame comme ça. On l'enrôle, elle a un numéro de profilage. Donc aujourd'hui quand elle vient, pour dire "je veux bénéficier du projet 3000 femmes" elle a un numéro de profilage, ce n'est pas discutable.

KD : Parce que j'avais aussi lu qu'il fallait que la personne ait été démobilisée, désarmée, mais ces femmes-là elles n'avaient pas d'armes donc comment elles passent par le processus ?

Bah moi écoutez pendant la phase de DD, il y a des jeunes, c'est documenté d'ailleurs, ce ne sont pas des choses qui sont cachées, hein des jeunes dames, qui n'ont jamais tenu une arme, qui étaient cuisinières, qui étaient infirmières ou porteuses de munitions, mais qui sont venues pendant le DD déposer une arme, voilà. Puisqu'il fallait satisfaire aux critères d'éligibilité. Bon ce sont des choses dont on ne parle pas pour ne pas être en porte-à-faux avec les définitions qui sont là. Mais de façon pratique nous avons eu de jeunes filles qui n'étaient pas des combattantes qui sont venues déposer une arme, pour pouvoir être éligibles au programme.¹⁰⁰⁵ »

Il souligne les complexités et les limites des programmes de DDR en mettant en évidence que l'éligibilité est souvent basée sur la possession d'une arme. Cela pousse certaines jeunes filles, qui n'étaient pas des combattantes, mais qui ont joué d'autres rôles pendant le conflit, à manipuler le système pour bénéficier du programme. Ce phénomène soulève des questions sur la conception des programmes de DDR, leur capacité à prendre en compte la diversité des rôles dans un conflit, en particulier ceux des femmes, et les dilemmes éthiques liés

¹⁰⁰⁴ Voir chapitres 2 et 3

¹⁰⁰⁵ E – 2 avec un ancien employé de l'ADDR, entretien cité

à l'inclusion ou à l'exclusion des participants. Cela soulève des questions importantes sur la manière de définir ce qui constitue un « combattant » dans un contexte de conflit à basse intensité, comme celui qui a eu lieu en Côte d'Ivoire. Dans des situations où les affrontements sont rares et géographiquement limités, les critères traditionnels pour étiqueter quelqu'un en tant que combattant peuvent être insuffisants ou inadéquats. Cette réflexion devient encore plus cruciale à la lumière des normes internationales en matière de DDR, qui fournissent des directives standardisées pour déterminer qui est, ou n'est pas, considéré comme un combattant. Il devient donc essentiel de réévaluer et d'adapter ces définitions pour tenir compte de la complexité et des spécificités des conflits à basse intensité. McKay et Mazurana¹⁰⁰⁶ ont en effet noté que l'élaboration et la mise en œuvre des processus de DDR par des autorités militaires tendent à marginaliser ceux/celles qui ne correspondent pas à la conception traditionnelle de « vrais soldats, » c'est-à-dire des hommes armés. Cette tendance est également observable en Côte d'Ivoire, où l'approche militarisée du DDR a engendré des biais qui minimisaient le rôle de ceux et celles qui ne s'inscrivaient pas dans cette définition classique, telle que les femmes ou les combattant.e.s non armés. Ce constat remet en question la manière dont les processus de DDR sont structurés et souligne la nécessité d'une conception plus inclusive et nuancée de ce qui constitue un « combattant » dans des contextes de conflit variés.

De plus, comme le met en évidence Megan MacKenzie, l'image répandue de la femme en tant que victime de guerre a restreint la capacité des programmes de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) à reconnaître et à adresser les besoins spécifiques des femmes combattantes. La tendance des organismes internationaux, « des Nations unies, de la Banque mondiale, et d'autres institutions majeures à désigner les femmes non pas comme des soldats à part entière, mais plutôt sous des termes tels que “femmes associées à la guerre”, “dépendantes” ou “civiles associées aux forces armées”, minimise et dépolitise leur rôle actif et souvent crucial dans les conflits. Cette approche réductrice a des implications profondes sur la manière dont leur expérience et leurs contributions sont perçues et traitées dans les initiatives post-conflit¹⁰⁰⁷ ».

Le cas de la Côte d'Ivoire est donc intéressant à plusieurs titres. En effet, bien que les femmes ivoiriennes aient été des actrices du conflit, y compris violent, peu d'analyses ont porté sur elles¹⁰⁰⁸. Beaucoup de celles qui le font se concentrent sur leur vulnérabilité ou leur statut

¹⁰⁰⁶ MCKAY, Susan et Dyan E. MAZURANA. *Where are the girls?. Op. cit.*

¹⁰⁰⁷ MACKENZIE, Megan. « Securitization and Desecuritization ». *Op. cit.* p. 259

¹⁰⁰⁸ DIALLO, Kamina. « QUAND LES FEMMES S'ENGAGENT DANS LA RÉBELLION : LE CAS DES EX-COMBATTANTES IVOIRIENNES ». *Op. cit.*

de victime en raison de l'augmentation des actes de violences commises à leur encontre pendant le conflit¹⁰⁰⁹. Leurs rôles durant le conflit ont donc souvent été dépolitisé et déconsidéré en raison de facteurs tels que les normes sexospécifiques, le manque de valeur accordée à leur engagement politique et à leur travail¹⁰¹⁰ — comme la cuisine et les soins — et la stigmatisation particulière des femmes qui s'engagent dans la violence¹⁰¹¹.

Ainsi, tandis que la documentation ivoirienne sur le DDR et la RSS comme la *lettre de politique* de l'ADDR (l'un des derniers programmes en charge du DDR dans le pays) promeut des actions sensibles au genre, j'ai observé lors de mes terrains de recherche de 2014 à 2019 qu'il n'y a eu que peu de mesures ou programmes ciblant spécifiquement les femmes ex-combattantes. Un ancien employé de l'ADDR a déclaré en 2014 par exemple que « la proportion de femmes est si faible que nous n'allons pas établir de quotas spécifiques pour les femmes¹⁰¹² ». Étant donné le manque de programmes spécifiquement conçus pour les femmes anciennes combattantes, nous avons constaté que leur capacité de réintégration en Côte d'Ivoire a été influencée par leur capital social et culturel. Plus précisément, leur niveau d'éducation ainsi que leur accès à des réseaux de soutien, tels que les anciens commandants, ont joué un rôle déterminant dans leur capacité à bénéficier des programmes de DDR. Ces facteurs leur ont offert des opportunités plus aisées d'accéder à ces programmes.

En théorie, le DDR ivoirien était sensible au genre. Les femmes qui étaient membres de groupes armés étaient reconnues et traitées en tant qu'« ex »-combattantes, au même titre que les hommes. Cela est dû à la définition récente des ex-combattant.e.s en Côte d'Ivoire, qui englobe explicitement les personnes des deux sexes. Cette situation se distingue de celle d'autres conflits, comme mentionnés précédemment, où les femmes qui étaient impliquées dans des activités « auxiliaires » n'étaient pas considérées comme des combattantes, comme cela était le cas en République démocratique du Congo. Vivi Stavrou¹⁰¹³ souligne que la non-reconnaissance du rôle des femmes soldats non combattantes contribue à la perpétuation de la discrimination sexiste dans la division du travail. Ce point de vue minimise des tâches cruciales pour la survie des groupes armés, les réduisant à de simples extensions des responsabilités domestiques traditionnellement attribuées aux femmes. En conséquence, ce travail n'est pas

¹⁰⁰⁹ « Côte d'Ivoire: Targeting Women: the forgotten victims of the conflict », *Amnesty International*. 2007.

¹⁰¹⁰ STAVROU, Vivi. « Breaking the Silence: The Voices of Girls Forcibly Involved in Armed Conflict in Angola » in Myriam DENOV, Richard MACLURE et Kathryn CAMPBELL (eds.). *Children's Rights and International Development: Lessons and Challenges from the Field*. New York : Palgrave Macmillan US, 2011, p. 109-128. En ligne : https://doi.org/10.1057/9780230119253_6 [consulté le 10 juin 2023].

¹⁰¹¹ DEBOS, Marielle. « Dictionnaire. Genre et science politique. Concepts, objets, problèmes. » *Op. cit.*

¹⁰¹² E – 2 avec un ancien employé de l'ADDR, entretien cité

¹⁰¹³ STAVROU, Vivi. « Breaking the Silence ». *Op. cit.*

considéré comme méritant rémunération ou même reconnaissance, et les femmes qui s’y engagent sont souvent exclues des programmes de formation et de soutien à la subsistance. Ce manquement a des implications importantes, non seulement en termes d’égalité de genre, mais aussi pour l’efficacité et l’équité des programmes de post-conflit. Sur ce point, le dirigeant d’une association d’ex-combattant.e.s ivoirien.ne. s m’a indiqué ce qui suit :

« Nous disons aujourd’hui que même ceux qui ne portaient pas d’armes, mais qui nous ont envoyé de la nourriture et de l’eau, nous disons “ils se sont battus plus que nous”. Nous les félicitons parce qu’il y a des endroits où nous étions bloqués, nous étions criblés de balles et nous étions cachés, mais ces femmes nous cherchaient pour nous dire “voilà de l’eau, vous devez boire”. Quand vous prenez l’eau, vous prenez le verre dans la main de ces femmes, vous regardez, mais vous trouvez que vous avez une kalach, mais vous n’avez rien fait. Comment a-t-elle réussi à échapper à ces coups de feu, à ces balles pour venir vous donner un verre d’eau. C’est ça le vrai combat, c’est pour ça qu’on les honore. ¹⁰¹⁴ ».

Tous ces points ont influencé le traitement des femmes rebelles ivoiriennes pendant le processus de DDR. Bien que des efforts aient été déployés pour intégrer explicitement la dimension de genre, les programmes de DDR en Côte d’Ivoire ont, dans une certaine mesure, reproduit des hypothèses préconçues basées sur le genre plutôt que de mener une analyse spécifique de genre adaptée au contexte. Les programmes ont souvent été conçus en tenant compte de stéréotypes de genre préexistants plutôt que de prendre en compte les réalités et les besoins spécifiques des femmes et des hommes impliqués dans le processus de DDR. Par conséquent, malgré les intentions d’intégrer le genre, les résultats ont été limités et ont pu perpétuer les inégalités entre les sexes.

2) Entre emplois directs et auto-emploi : les différentes options de réinsertion des femmes ex-combattantes

Pour mieux saisir cette reproduction des inégalités de genre, il faut analyser les conditions qui ont entouré la réintégration des femmes anciennes combattantes dans la société après leur participation à des groupes armés. L’attention sera ici portée tout particulièrement sur leur réintégration, car seule une minorité de femmes ex-combattantes ont effectivement pris part aux combats (à l’instar de nombreux hommes), résidé dans des camps ou détenu des armes. Par conséquent, les phases de désarmement et de démobilisation ont été relativement courtes pour la plupart d’entre elles. J’analyserai, dans cette section, les défis auxquels ces femmes ont été confrontées lors de leur retour à la vie civile, ainsi que les politiques et programmes qui ont été mis en place pour faciliter leur réintégration sociale et économique.

¹⁰¹⁴ E – 22 avec les membres de l’ADEMOCI, entretien cité

Les femmes interrogées dans le cadre de cette étude ont principalement bénéficié des deux types de projets de réinsertion socio-économique : les emplois directs dans l'administration et l'auto-emploi à travers les projets de réinsertion des programmes de DDR. Selon mes enquêtes, menées après la fin de la guerre, j'ai constaté que les perceptions des femmes combattantes interrogées quant à leur engagement dans la rébellion et aux programmes de DDR ont été influencées par leurs conditions de vie au moment des entretiens. Plus précisément, leur accès ou non aux programmes de réinsertion ainsi que le type de programmes auxquels elles ont joué un rôle déterminant dans leurs expériences postconflit. Les femmes qui ont bénéficié des programmes de réinsertion proposés par l'ADDR exprimaient généralement des témoignages plus positifs et moins de regrets concernant leur engagement au sein de la rébellion.

Cela peut s'expliquer par le fait que les programmes de réinsertion ont offert à ces femmes des opportunités de réintégration sociale et économique, ce qui leur a permis de se sentir valorisées et utiles dans la société après la période de conflit. L'ADDR a proposé des formations professionnelles, un accès à l'éducation ou à des opportunités d'emploi, ce qui a contribué à renforcer leur estime de soi et leur sentiment d'appartenance. Cependant, l'étude ne couvrait pas toutes les femmes ex-combattantes. Par conséquent, les témoignages positifs ne représentent qu'une partie de l'expérience globale des femmes qui ont participé à la rébellion, et d'autres facteurs sociaux, économiques et culturels peuvent également avoir joué un rôle dans leur perception de leur engagement passé.

Plus précisément, les femmes interrogées peuvent être regroupées en deux catégories distinctes. D'une part, celles qui ont obtenu des emplois directs au sein de corps paramilitaires tels que les douanes, l'Office National des Pompiers civils, les Eaux et forêts, ou qui ont été intégrées avec un matricule dans l'armée. Ces femmes ont été réinsérées dans des structures officielles et ont bénéficié d'une transition relativement directe vers des postes au sein des forces de sécurité. D'autre part, celles qui ont choisi de participer aux programmes de réinsertion proposés par l'ADDR. Ces programmes ont principalement mis l'accent sur l'auto-emploi, offrant aux femmes la possibilité de créer et de développer leurs propres projets commerciaux, ce qui correspond aussi aux activités que la plupart d'entre elles menaient avant d'intégrer la rébellion. Elles ont également bénéficié d'un filet de réinsertion à hauteur de 800 000 Fcfa, pour soutenir le lancement de leurs activités entrepreneuriales.

Les femmes qui ont été intégrées aux emplois directs ont été sélectionnées en fonction de critères tels que leur âge, leur niveau d'étude, leur condition physique et leur volonté de rejoindre la fonction publique. Ces critères ont exclu de nombreuses femmes, comme les

« Amazones » ou les sœurs Bintou et Aïcha, qui étaient considérées comme trop âgées ou ne répondaient pas aux exigences minimales de diplômes requis pour ces postes. Ainsi, les femmes qui ont accédé aux emplois directs ont exprimé une perception plus positive de leur engagement dans la rébellion et des programmes de réintégration. Les emplois directs ont procuré aux femmes une stabilité socioprofessionnelle et leur ont conféré un statut social valorisant, voire un prestige social. Les emplois dans la fonction publique sont généralement hautement appréciés et respectés au sein de la société. Par conséquent, les femmes ayant bénéficié de ces emplois ont pu jouir d'une reconnaissance sociale accrue en tant que membres des forces de sécurité et ont pu bénéficier des avantages associés à ces positions, tels que la sécurité de l'emploi, les prestations sociales et une certaine stabilité économique.

Les programmes de réinsertion proposés par l'ADDR n'ont pas pu garantir le même niveau de stabilité que les emplois directs. En conséquence, les femmes qui ont choisi ou ont été orientées vers ces programmes de réinsertion ont exprimé davantage de préoccupations et de frustrations concernant leur situation et a posteriori davantage de regrets relatifs à leur engagement au sein de la rébellion. Les projets d'auto-emploi proposés ne leur offraient pas la même sécurité et les mêmes perspectives que les emplois dans la fonction publique, ce qui a engendré un sentiment de précarité. Ces femmes ont ressenti que les programmes de réinsertion ne leur permettaient pas d'atteindre le même niveau de stabilité et de reconnaissance sociale que celles qui avaient accédé aux emplois directs. À ce titre, le président d'une Association d'ex-combattant.e.s fait remarquer que les projets d'auto-emplois connaissent un fort taux d'échec :

« On peut même dire 95 % de tous ces projets sont à l'eau. L'ADDR ne va pas vous dire le contraire. Si l'ADDR vous donne d'autres chiffres, vous allez un peu visiter. Parce que il y a plein d'intempéries, vous pouvez aller sur un site et le site peut aujourd'hui être utilisé par le gouvernement, donc alors il faut délocaliser le commerce. Moi-même j'ai été victime, j'ai fait un petit commerce au niveau du rond-point de la Gesco [à Yopougon, Abidjan], mais il se trouve que ce site là sera utilisé pour bâtir le marché de gros de l'Afrique de l'Ouest. Je suis parti pour ne pas qu'on vienne broyer mon container je me suis levé je suis parti, c'est une perte. Et actuellement mon magasin, il est vide. Et c'est comme ça plein de femmes, elles ont perdu comme lorsqu'ils ont déguerpi au niveau d'Attécoubé, au niveau d'Adjamé, au niveau d'Abobo il y a pleins de femmes... or ce sont sur ces centres là que ces femmes se sont appuyées pour faire le commerce. ¹⁰¹⁵ »

En 2008, Bintou et Aïcha ont, toutes les deux été démobilisées au camp du 3^e bataillon à la régie militaire. Leurs matricules commençaient par 39. Depuis leur démobilisation, elles ont vécu dans une extrême pauvreté, et leurs enfants ont été déscolarisés. Elles décrivaient leur

¹⁰¹⁵ E – 22 avec les membres de l'ADEMOCI, entretien cité

situation en disant : « On est revenues, on est assises, on ne fait rien ». Pour subvenir à leurs besoins, Bintou lavait des habits pour gagner un peu d'argent, tandis qu'Aïcha, qui était malade, ne pouvait plus travailler depuis plusieurs années. Lors de leur réinsertion, elles ont toutes les deux choisi des projets commerciaux pour améliorer leur situation économique. À cet effet, elles ont bénéficié du filet de réinsertion de 800 000 FCF, mais elles expliquaient l'avoir principalement utilisé pour payer les nombreux mois d'arriérés de loyer de leur modeste maison. En effet, le propriétaire ayant appris l'existence de ce filet de réinsertion et était allé réclamer son dû. Ce témoignage n'est pas unique, car plusieurs autres ex-combattant.e.s ont des histoires similaires, expliquant qu'ils n'ont pas pu utiliser les fonds de réinsertion pour financer leur projet initial, mais plutôt pour rembourser des crédits contractés pendant la période postconflit. Malgré l'appui de l'ADDR pour leur réinsertion, diverses réalités sociales et économiques ont fortement impacté la mise en œuvre de leurs projets. Ces femmes, tout comme d'autres ex-combattant.e.s, ont été confrontées à des difficultés financières et à des dettes accumulées après leur démobilisation, ce qui a entravé leurs efforts pour réussir pleinement leur réintégration socio-économique dans la société.

Les ex-combattantes ont donc des avis mitigés sur l'efficacité de différents projets comme, en témoigne le président d'une association d'ex-combattant.e.s :

« Vous savez l'ADDR a essayé de faire sa partition, j'en profite pour remercier le chef de l'État qui fait de gros efforts pour pouvoir gérer un peu le cas des ex-combattants, mais le pays vient aussi de sortir d'une crise, il fait de son mieux, il fait de son mieux. Donc l'ADDR, a essayé de trouver des projets, financés à hauteur de 800 000 francs, comme vous savez qui dit femmes faut aller dans les mères, les enfants, il y a des femmes aussi qui sont sorties de leur foyer, il y a des femmes aujourd'hui qui sont au camp qui ne peuvent plus retourner dans la vie civile parqu'elles n'ont pas de toit, elles n'ont pas les moyens pour ça. Donc ce sont ces mêmes projets-là, l'ADDR, sont bien placés pour répondre à ça. Ce sont ces projets, des projets de commerce, des projets agropastoraux, surtout des projets de commerce ont été financés pour les femmes.¹⁰¹⁶ »

Dans certains de ces programmes de démobilisation, la priorité a souvent été donnée à la démobilisation des hommes, en partant du principe qu'ils représentaient une menace plus significative pour la sécurité post-conflit que les femmes soldats déchargées de leurs fonctions. Cette approche révèle non seulement des stéréotypes de genre enracinés, mais aussi une possible négligence des complexités et des nuances qui entourent les rôles des femmes dans les conflits armés. Par ailleurs, certaines femmes rebelles se sont autodémobilisées sans passer par les programmes de DDR, notamment à cause de la méfiance, de la crainte de représailles, de la pudeur, de la peur d'être stigmatisées, ou des traumatismes. En particulier pour les femmes

¹⁰¹⁶ E – 22 avec les membres de l'ADEMOCI, entretien cité

s'étant engagées dès 2002 dans le conflit. En effet, n'ayant pu bénéficier de programme de réinsertion proposé par les organes en charge du DDR à l'époque elles n'avaient pas eu d'autres choix que de « se débrouiller », « se chercher ». Face aux enjeux de stigmatisation, de nombreuses femmes optaient pour une « autodémobilisation, » réintégrant leur communauté en toute discrétion. L'inaccessibilité aux ressources financières, aux formations ou aux autres avantages offerts par les programmes de DDR a pu accentuer leur vulnérabilité, les exposant davantage aux risques de pauvreté et de précarité. Des cas analogues d'autodémobilisation ont été nombreux en Sierra Leone et au Libéria.

Les « Amazones » de Bouaké ont quant à elles bénéficié d'un projet de réinsertion (usine de fabrication d'attiéké) grâce au soutien financier de leur ancien Commandant de zone (Chérif Ousmane) et de sa secrétaire. L'une d'elles le décrit ainsi :

« Depuis 2007 il y a eu un projet de réinsertion... 2007 il y a le commandant Chérif Ousmane qui nous a approchées et qui a dit qu'il voulait faire un projet de réinsertion pour revenir à la vie civile [...] que la guerre était finie donc il voulait faire un projet de réinsertion pour qu'on retourne à la vie civile [...] On est venu faire le projet que le commandant a demandé et il est là aujourd'hui... l'attiéké [...] Jusqu'à aujourd'hui en 2014 [...] C'est le commandant de la zone qui a financé le projet. C'était un projet pilote. C'est après les PNRRC sont venus, qui est devenu ADDR. Il y a eu d'abord le PNRRC [...] En 2010 le PNRRC est arrivé, mais lui [Cherif Ousmane] nous a réinsérées en 2007. Cherif Ousmane a financé d'autres groupes. Il a financé, je crois, une dizaine de groupes et puis des personnes individuelles aussi qu'il a financé. Le PNRRC nous ont aidé par aussi un projet ils ont soutenu le projet en nous donnant encore le matériel. ¹⁰¹⁷ »

Enfin, à l'instar de leurs camarades masculins, elles ont des discours critiques envers les instances en charge du DDR qu'elles accusent de corruption :

« Eux, ils ont gonflé leurs effectifs, ils ont rajouté même des extra-terrestres sur leurs listes. ¹⁰¹⁸ »

Le terme « extra-terrestres » souligne le caractère non authentique et inattendu de ces ajouts, suggérant que les personnes ajoutées n'appartiennent pas réellement ou légitimement au groupe des ex-combattant.e.s. Cette pratique avait plusieurs objectifs. C'était une stratégie pour obtenir plus de fonds ou de ressources allouées à la démobilisation et à la réintégration. C'était aussi une tactique pour impressionner et intimider un ennemi en lui faisant croire que le groupe est plus grand et potentiellement plus puissant qu'il ne l'est en réalité.

¹⁰¹⁷ E – 133 avec membres de Nouvel horizon, une association de femmes ex-combattantes (Propos d'Aïcha), entretien cité

¹⁰¹⁸ E – 133 avec membres de Nouvel horizon, une association de femmes ex-combattantes (propos de Bintou), entretien cité

La réintégration des femmes ex-combattantes ne se limitait pas seulement aux choix entre emplois directs et auto-emploi. La société elle-même jouait un rôle important dans la perception de leur engagement et de leur réinsertion. Dans la section suivante, j'aborderai les défis auxquels sont confrontées les femmes ex-combattantes en termes de déviations et de stigmatisation, et comment ces facteurs influent sur leur réintégration sociale et leur construction identitaire.

3) Entre déviations et stigmatisation : le « prix à payer » des ex-combattantes

Hills et MacKenzie¹⁰¹⁹ soulignent que la période post-conflit est souvent marquée par la stigmatisation et la remarginalisation des femmes combattantes. S'agit-il du « prix à payer » de leur engagement au sein de la rébellion ? Ce prix est-il plus élevé pour les femmes que pour les hommes ? L'engagement d'une femme dans un groupe armé représente une rupture avec les stéréotypes sociaux et un tabou, celui de la violence perpétrée par les femmes. La participation des femmes à la violence politique est souvent réduite à des stéréotypes dégradants et minimisée. Les combattantes remettent en question l'ordre établi du système pénal, social et de genre¹⁰²⁰. Cependant, la stigmatisation et l'invisibilisation de cette violence entravent la compréhension de leurs motivations et la reconnaissance de leur rôle dans les luttes politiques clandestines, les conflits armés et la scène politique mondiale.

Le cas ivoirien l'illustre assez bien, en effet, certaines des ex-combattantes rencontrées ont déclaré avoir été stigmatisées du fait de leur engagement auprès de la rébellion. C'est le cas de Clarisse, qui s'est engagé dans le conflit en 2010 à la suite de la crise postélectorale. Elles racontaient que ses relations avec son entourage avaient changé à la suite de son engagement :

« On me regarde comme bizarre comme je suis là je n'ai pas eu de travail que non tu as espéré avoir quelque chose tu as fait ça. Tu en es où ? Qu'est-ce qu'on t'a donné ? C'est ce que les gens disent. [...] On nous moque, ils rient [...] Le foyer est gâté. Depuis ça mon mari m'a laissée. [...] Il m'a dit pourquoi je suis allée. Je n'ai pas le droit d'aller parce que tout ça jusqu'à il m'a laissé avec les 2 enfants moi je suis restée là. ¹⁰²¹ »

¹⁰¹⁹ HILLS, Christopher et Megan MACKENZIE. « Women in Non-State Armed Groups after War: The (Non)Evolution of Disarmament, Demobilization and Reintegration » in Rachel WOODWARD et Claire DUNCANSON (eds.). *The Palgrave International Handbook of Gender and the Military*. London : Palgrave Macmillan UK, 2017, p. 455-471. En ligne : https://doi.org/10.1057/978-1-137-51677-0_28 [consulté le 16 septembre 2023].

¹⁰²⁰ BUGNON, Fanny. *La violence politique au prisme du genre à travers la presse française (1970-1994)*, These de doctorat. [s.l.] : Angers, 2011. En ligne : <https://www.theses.fr/2011ANGE0033> [consulté le 20 septembre 2023].

¹⁰²¹ E – 9 avec Clarisse, Abidjan, 15 août 2014

Aïcha exprimait ses désillusions et les railleries dont elle était victime en ces termes :

« [Nos voisins] ils se moquent de nous. On se disait qu'on allait être très heureuses, mais voilà que nous, on n'a rien et on est malheureuses. ¹⁰²² »

Des membres d'une association d'ex-combattants mettaient également en avant cette stigmatisation dont sont victimes les ex-combattantes :

KD : « Est-ce que vous pensez qu'on devrait apporter une aide supplémentaire aux femmes parce qu'elles sont des femmes ou donner une réponse différente entre femmes et hommes ?

Oui oui oui. Bien que je sois un homme, mais je ne vais pas être aussi méchant que ça. Les femmes elles en ont besoin, elles ont besoin d'aide. Parce qu'un, elles ont supporté assez que nous les hommes, nous on supporte facilement les douleurs que les femmes. Elles elles ont supporté assez. Combien de ces femmes-là qui ont combattu peuvent avoir un mari aujourd'hui ? Faut dire qu'il n'y a pas, peut-être 0,1 % qui peuvent avoir un mari aujourd'hui. Et si elle a un mari, faut dire que peut-être c'est un ex-combattant. Les autres civils là, elles font peur. Elles font peur aujourd'hui.

KD : Est-ce que vous pensez que les femmes ont plus perdu que les hommes en général ? En rentrant dans les groupes avec vous ?

Tout le monde a perdu, mais moi je dis que les femmes ont plus perdu, elles ont perdu beaucoup, elles ont perdu leur mari, elles ont perdu leurs enfants, elles ont perdu leur dignité. Elles ont perdu assez de choses.

KD : Pourquoi leur dignité ?

Elles ont perdu leur dignité, pourquoi leur dignité, mais je vous dis la femme en Afrique, nous chez nous une femme qui ne vit pas sous les toits d'un homme, elle n'est pas honorée. ¹⁰²³ »

Pauline ajoutait :

« Oui, ils se moquent de nous, mais ce n'est rien. Ils se moquent de nous, c'est vrai. Ils disent que nous, on a combattu, on n'a rien eu, on nous a plaquée, on est allé déposer les armes cadeau [gratuitement, sans aucune compensation financière]. ¹⁰²⁴ »

Une femme interrogée, qui a rejoint la rébellion pendant la crise postélectorale de 2010 à Abidjan, a expliqué que sa relation avec sa famille et ses amis avait changé à la suite de son engagement. Elle déclarait :

KD : « Et comment vous vivez le fait d'être une ex-combattante, est-ce que c'est un avantage ?

¹⁰²² E – 133 avec Aïcha membre de Nouvel horizon, une association de femmes ex-combattantes (Propos d'Aïcha), entretien cité

¹⁰²³ E – 22 avec les membres de l'ADEMOCI, entretien cité

¹⁰²⁴ E – 19 avec La vieille mère, entretien cité

Non je vis très mal, parce que souvent je tombe malade je n'arrive pas à me soigner tout ça la, souvent je me retourne en famille, je viens rester avec ma famille.

KD : Et est-ce que le fait d'être ex-combattante ça vous a empêché de fonder une famille, de trouver un emploi ?

Bon ça m'a empêché, c'est une honte parce que si aujourd'hui l'État nous a recrutées et puis nous a démobilisées et réinsérées, et par rapport au financement qu'il nous a fait on ne peut rien faire avec, et ça a échoué. Et aujourd'hui c'est comme nos ennemis, ils nous insultent tous les jours. Et ils nous disent qu'on a gagné la guerre, mais on n'a rien reçu, et lorsque nous aussi on veut faire comprendre à l'ADDR on va ne rien recevoir. Que l'État voit notre cas pour ne pas que nos ennemis continuent toujours de se moquer de nous, on veut avancer et prononcer leur nom en haut, on va leur montrer que l'État a fait pour nous.¹⁰²⁵ »

Cependant, l'analyse des trajectoires des femmes interrogées a révélé des tendances différentes. La stigmatisation des femmes n'est pas une réalité pour toutes celles qui se sont engagées. Le contexte de leur engagement, le groupe auquel elles appartenaient, le lieu et la période ont également eu une influence sur la perception que le reste de la population avait à leur égard. Par exemple, pour les femmes qui vivaient dans la zone contrôlée par le groupe rebelle, le stigmate lié à leur implication dans un groupe armé semblait être moins important que pour celles qui vivaient à Abidjan, la capitale qui est restée sous le contrôle de l'État pendant la crise et qui avait une population plus diversifiée. Les Amazones de Bouaké nous ont expliqué cette différence de perception de la manière suivante :

« On n'a pas de problèmes puisque c'est la même communauté, puisque bon on est revenue à la vie civile et comme au début dans la guerre on s'entendait bien quand on est rentrée dans la vie civile aussi il n'y avait pas de problèmes. Moi je crois qu'il y pas de revendications... Non non. Je te dis jusqu'à la fin les gens ont su qu'on était dans la rébellion et aujourd'hui aussi. Aujourd'hui on fait de l'attiéké, on produit nous-même il n'y a pas de honte.¹⁰²⁶ »

Une autre complétait :

« Non ici là nous on était en famille. Le côté nord tout le monde était en famille on se connaissait tous. On était là on défendait nos parents donc. Elles par exemple là son fils était dedans, c'était pour défendre ses parents. Quand tu étais dans la rébellion, c'est pour défendre une cause, là. C'était la même cause.¹⁰²⁷ »

Comme dans d'autres contextes¹⁰²⁸, la participation des femmes au conflit ivoirien n'a pas conduit à une transformation des rapports sociaux de sexe pendant le conflit ou dans la période post-conflit. Les gains d'autonomie et d'émancipation « partielle » apportés par leur

¹⁰²⁵ E – 20 avec Fati, entretien cité

¹⁰²⁶ E – 5 avec Amazone Bouaké ex combattante 2 : cuisinière, Bouaké, 14 juillet 2014

¹⁰²⁷ E – 5 avec Amazone Bouaké ex combattante 2 : cuisinière, entretien cité

¹⁰²⁸ HENSHAW, Alexis, June ERIC-UDORIE, Hannah GODEFA, et al. « Understanding women at war: a mixed-methods exploration of leadership in non-state armed groups », *Small Wars & Insurgencies*. 10 novembre 2019, vol.30 n° 6-7. p. 1089-1116.

implication dans les groupes armés ne semblent pas s'être traduits en pouvoir politique ou social. Pour la plupart, le retour à la paix a signifié un retour au statu quo ante. Comme évoqué précédemment, cela peut s'expliquer par le fait que, parmi les femmes interrogées, aucune n'a mentionné la recherche de l'égalité des sexes comme un objectif ou une motivation pour rejoindre les groupes armés comme précédemment évoqué. Par ailleurs, l'effacement des traces bureaucratiques peut être plus facile chez les femmes, car elles s'insèrent dans des activités socio-économiques et des liens de sociabilité qui dissolvent leur identité de combattante. Cependant, ces traces du passé demeurent toujours présentes. Tandis que la participation à la guerre était souvent une extension de la socialisation des hommes, pour les femmes, cela a représenté des conflits et des bouleversements majeurs¹⁰²⁹.

C - Fabriquer l'ex-combattante rebelle : les déterminants genrés, institutionnels et sociopolitiques de la fabrique de l'identité (ex) — combattante en Côte d'Ivoire

Dans cette section, j'examinerai deux aspects : d'une part, comment les processus bureaucratiques au sein de la rébellion et du DDR ont engendré des preuves et des « traces » bureaucratiques de la participation des femmes (ex) — combattantes au conflit, remettant ainsi en question leur invisibilité. D'autre part, l'impact de cette matérialité bureaucratique et de la socialisation différenciée des femmes sur leurs identités, qui constituent des éléments d'identification et de revendication.

1) « Partout où on va, on garde les cartes sur nous » : Bureaucratisation et construction identitaire genrée chez les femmes (ex) — combattantes rebelles

a) « Identité de papiers »

Les papiers produits par la rébellion participent à la construction de l'identité de combattante, comme l'illustre l'étude de cas ci-dessous (voir également chapitres 1, 3 et 5). Les papiers d'Aïcha présentés dans cette section, soulignent que des processus similaires de

¹⁰²⁹ FALQUET, Jules. « Les Salvadoriennes et la guerre civile révolutionnaire: « Grâce à la guerre, nous sommes sorties des cuisines »... Mais pour quoi faire? », *Clio*. 1 avril 1997 n° 5. En ligne : <http://journals.openedition.org/cliio/411> [consulté le 29 novembre 2019]. ; FALQUET, Jules. « La participation des femmes dans les luttes armées : une grille d'analyse féministe transversale » in Caroline GUIBET LAFAYE et Alexandra FRENOD (eds.). *S'émanciper par les armes ? : Sur la violence politique des femmes*. Paris : Presses de l'Inalco, 2019, p. 47-66. En ligne : <http://books.openedition.org/pressesinalco/28497> [consulté le 15 septembre 2022].

bureaucratisation des femmes et des hommes combattant.e.s ont eu lieu à la fois au sein de la rébellion et dans le cadre du processus de DDR en Côte d'Ivoire. On observe ainsi des phénomènes analogues à ceux présentés dans les chapitres 1 et 3 de cette thèse. Les structures bureaucratiques, militaires, paramilitaires et politico-économiques mises en place par la rébellion ont conduit à l'instauration et à l'émergence d'un nouvel ordre économique, social et politique dans la zone occupée. Ces structures bureaucratiques ont implémenté des pratiques bureaucratiques et produit des papiers qui participent à la construction de l'identité de combattante au-delà de l'expérience de la guerre. C'est notamment à travers les papiers d'Aïcha que je souhaite illustrer cette hypothèse. En effet, je considère que les documents d'Aïcha, ainsi que les papiers produits par la rébellion de manière plus générale, sont des supports symboliques et imaginaires du statut de combattante.

Ses papiers renseignent sur son identité et sa carrière de combattante autant que sur son identité et sa carrière de démobilisée. Produits de multiples institutions sociales et politiques, ces documents, issus de différentes temporalités, sont les témoins de la volonté de ces différentes institutions d'identifier les individus et de les incorporer en leur sein. Par leur conservation, Aïcha conférait à ses papiers de la valeur et diverses significations. Outre leur valeur affective, ces papiers avaient d'abord une fonction mémorielle. En tant que traces écrites bureaucratiques, ils opéraient comme des preuves de sa participation à la crise. « Voici mes preuves », me dit-elle à la fin de l'entretien en me tendant le petit sachet comportant ses papiers. Ils agissaient comme des témoins d'une époque et d'un engagement, comme une assurance, voire une « reconnaissance de dette » du régime d'Alassane Ouattara à l'égard de ces combattant.e.s qui ont « donné leur poitrine » pour sauver le pays.

Une analyse chronologique des documents fournis par Aïcha fait apparaître son badge du MPC (figure 1) comme le document le plus ancien. Celui-ci contient un ensemble d'éléments qui attestent de son enrôlement précoce au sein des forces rebelles. Il permet à la fois de retracer l'histoire de vie d'Aïcha au sein de la rébellion et celle de la rébellion elle-même à l'instar de plusieurs autres cartes et documents présentés par Aïcha tel que son « Certificat de présence au corps ». C'est un bout de l'histoire de la crise ivoirienne qu'il permet aussi de relire. En effet, il contient une série d'informations biographiques générales sur son état civil et des informations plus spécifiques sur sa carrière au sein des forces rebelles telles que sa date d'enrôlement (décembre 2002). À cela s'ajoutent, son numéro de matricule, sa section (restauration) et sa fonction (cuisinière) qui sont autant d'informations qui permettent de positionner Aïcha au sein du groupe rebelle.

Sur la photo située au centre du badge, on constate qu'Aïcha est vêtue d'un uniforme militaire et est coiffée d'un béret rouge. À travers cette photographie et surtout le port de l'uniforme, Aïcha apparaît comme une figure militarisée et une combattante à part entière, alors que sa fonction officielle la cantonne à un rôle genré de cuisinière.

Le badge contient également une série d'éléments qui informent sur les pratiques de la rébellion. En tant que produit bureaucratique, il illustre une organisation interne au sein de la branche militaire du groupe. Par ailleurs, les informations qu'il contient véhiculent le message de la rébellion. En effet, le badge reprend un ensemble de symboles étatiques nationaux tels que la mention « République de Côte d'Ivoire », suivi de la devise « Union, Discipline, Travail » et du drapeau (orange-blanc-vert). Cette reprise des symboles étatiques vient confirmer « l'omniprésence d'un langage d'État » au sein de la rébellion¹⁰³⁰, comme le souligne Camille Popineau qui l'analyse comme la volonté des forces rebelles de « mimer l'État » pour se légitimer et construire leur autorité¹⁰³¹. Enfin, il contient des informations propres à la rébellion, à son histoire et à son organisation. Il donne des indices sur la structuration interne des forces rebelles. On trouve ainsi les acronymes du groupe, MPCCI et FAFNCI. Le nom de son bataillon est également précisé. Il s'agit du Bataillon des guerriers de la Lumière (BGL), un bataillon dirigé par Bamba Mamoutou, un dozos. Au verso du document, on trouve à nouveau le drapeau ivoirien et un dessin illustrant une poignée de main pour convoier le message de l'entente, de l'accord et de la paix. Ces messages sont particulièrement importants dans le contexte de début de crise de l'époque. Les FN voulaient en effet véhiculer une image pacifique auprès des populations locales et de la communauté internationale malgré leurs actions violentes de tentative de prise du pouvoir par la force.

¹⁰³⁰ HANSEN, Thomas Blom et Finn STEPPUTAT (eds.). *States of imagination. Op. cit.* ; HOFFMANN, Kasper, Koen VLASSENROOT, et Gauthier MARCHAIS. « Taxation, Stateness and Armed Groups: Public Authority and Resource Extraction in Eastern Congo », *Development and Change*. novembre 2016, vol.47 n° 6. p. 1434-1456.

¹⁰³¹ POPINEAU, Camille. « Mimer l'Etat : la (re)production de l'autorité légitime chez les Forces Nouvelles de Côte d'Ivoire (2002-2011) ». *Op. cit.*

Figure 28 : Badge MPCFI (Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire)/FAFNCI (Forces Armées des Forces Nouvelles de Côte d'Ivoire)¹⁰³²



Source : Photos de l'auteur

Le document suivant est une carte nommée « Certificat de présence au corps ». La carte rongée par l'humidité malgré sa plastification comporte deux faces et est pliée en deux. Sur la couverture, on retrouve quelques éléments présents sur le badge tels que le dessin symbolisant la poignée de main et la mention « République de Côte d'Ivoire ». On trouve également une série de nouveaux éléments tels que les armoiries de la Côte d'Ivoire que l'on trouve à deux reprises sur la couverture. La devise nationale est quant à elle remplacée par « Liberté-Égalité-Justice », comme pour témoigner de la nouvelle rhétorique des forces rebelles. La couverture de la carte illustre également le renforcement de la hiérarchisation et de la centralisation dans l'organisation interne des FN. C'est en effet à partir de 2004 (date d'émission de la carte) que

¹⁰³² Mouvement rebelle basé à Bouaké qui a mené l'insurrection contre Laurent Gbagbo et son régime. Il fut rebaptisé Forces Nouvelles (FN) en janvier 2003 et fusionna avec deux autres groupes rebelles actifs dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. Les FAFNCI étaient la branche armée des FN.

les FN restructurent la branche militaire autour des com'zones exerçant leur pouvoir sur une zone délimitée reprenant le découpage administratif de la Côte d'Ivoire antérieur à la crise, avec sous leurs ordres un commandement de secteur, nord dans le cas présent et composé de bataillons, le Bataillon des guerriers de la lumière (BGL) en l'occurrence. À l'intérieure de la carte on retrouve sur un des côtés une série d'informations biographiques relatives à l'état civil d'Aïcha : nom, prénoms, dates, lieux de naissance, nom et prénoms des parents. À cela s'ajoute des informations concernant sa position de « soldate » telles que son statut : soldat E.V pour « élément volontaire », son matricule (même si dans le cas précis il n'est pas indiqué), son unité : Guerriers de la Lumière, sa compagnie : 62e, sa section : restauration, et sa fonction : cuisinière ainsi que sa date d'entrée dans le corps : 19/09/2002. Cette date ne correspond pas à celle indiquée sur son badge MPC/FAFNCI (voir Figure 1). Il s'agit d'une date symbolique, car le 19 septembre correspond au déclenchement de la rébellion. Sans surprise, nous pouvons constater que même si les papiers semblent être des indices biographiques « neutres », ceux-ci sont manipulables, et on peut leur « faire dire ce que l'on veut ». Le versant opposé de la carte est divisé en quatre parties. Dans le coin supérieur droit, on retrouve sa photo. Elle est vêtue d'un uniforme bleu cette fois, toujours coiffée d'un béret rouge. La carte est datée du 21 novembre 2004 à Bouaké. La partie inférieure de la carte est réservée au commandant de bataillon et au commandant de secteur qui ont tamponné et signé leur partie respective. Le tout est surplombé par un cachet rouge estampillé FAFN. Tous ces éléments confirment l'organisation bureaucratique au sein de la rébellion, qui semble s'être formalisée et renforcée avec le temps comme l'indique l'ajout d'informations par rapport au badge, notamment au niveau de l'organisation hiérarchique.

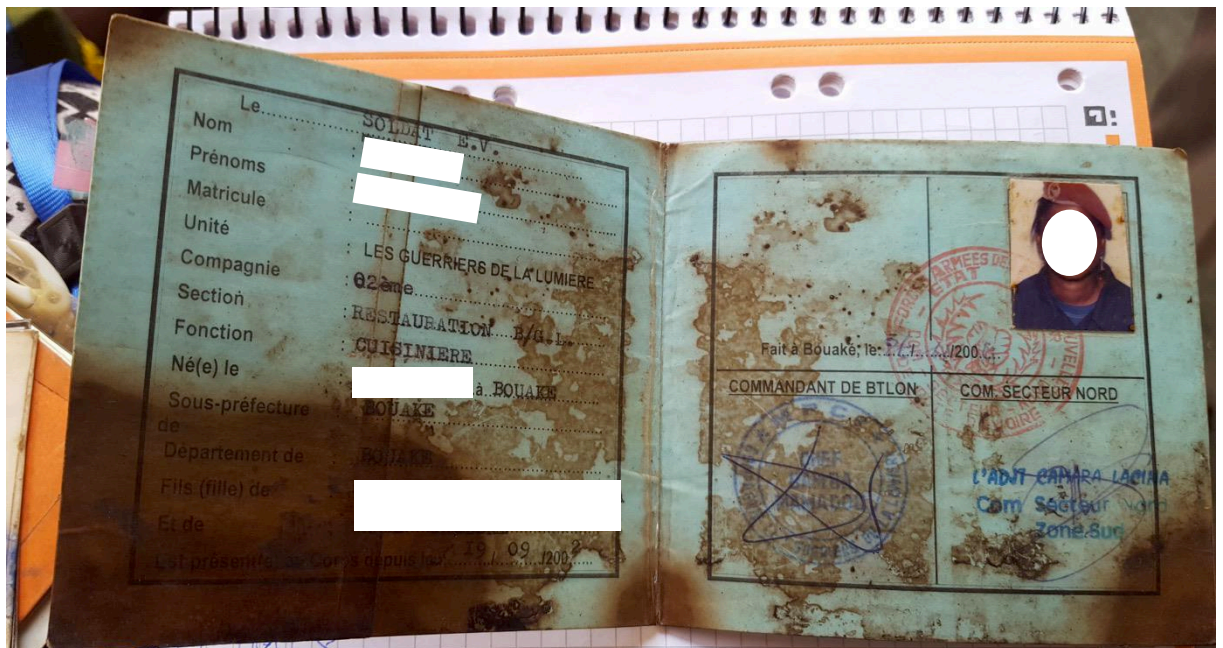
Cette carte est également un élément important pour repositionner les femmes et leur rôle dans le conflit. Ainsi, le fait de leur délivrer des cartes à l'instar des hommes, indique une certaine formalisation de leur rôle et statut au sein du groupe armé et une volonté de les inclure dans l'organisation. Cela leur permet de revendiquer tout comme leur camarade masculin le statut de combattant.e.

Figure 29 : Couverture du « Certificat de présence au corps » du MPCJ



Source : Photo de l'auteur

Figure 30 : Certificat de présence au corps du MPCJ



Source : Photo de l'auteur

La formalisation du statut des cuisinières à travers la délivrance de badges nominatifs, de cartes et de papiers divers permet aussi de les identifier et de faciliter leur circulation dans le camp comme en attestent les figures 4 et 5 ci-après. Le laissez-passer et l'autorisation de circuler confirment l'importante production bureaucratique au sein des forces rebelles, ainsi

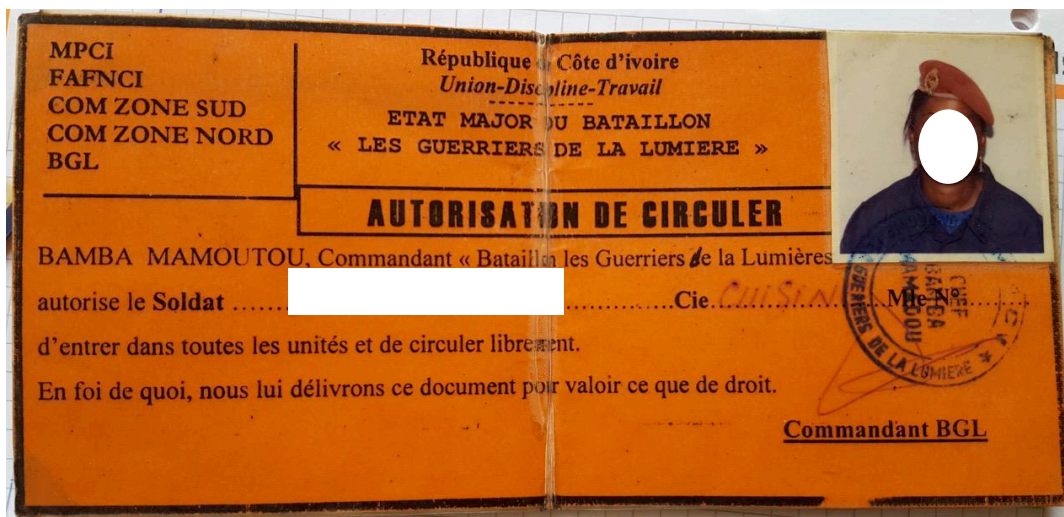
que son utilité, faciliter la circulation du personnel « militaire ». Tous les documents sont signés par le chef de bataillon, Bamba Mamadou et cachetés.

Figure 31 : Laissez-passer MPC I



Source : Photo de l'auteur

Figure 32 : Autorisation de circuler MPC I/FAFNCI/BGL



Source : Photo de l'auteur

Les « papiers » d'Aïcha ne font pas que confirmer l'organisation bureaucratique au sein de la rébellion, qui s'est formalisée et renforcée avec le temps. Ils constituent aussi des preuves matérielles du rôle des femmes dans le conflit. Ainsi, le fait de leur délivrer des cartes, à l'instar des hommes, indique une formalisation de leur rôle et de leur statut au sein du groupe armé ; une volonté de les inclure dans l'organisation. A posteriori, ces preuves matérielles leur permettaient de « revendiquer », tout comme leurs camarades masculins, le statut de combattant. Ces papiers apparaissaient comme des supports de l'identité de combattantes. Les archives privées présentées par Aïcha ont permis de retracer une partie de son parcours de vie pendant la crise et constituent ainsi une forme de « dossier de carrière¹⁰³³ ». Ainsi, la bureaucratisation de la rébellion a participé à construire l'identité combattante à travers des pratiques bureaucratiques et la production de papiers.

b) Bureaucratisation et construction de l'identité ex-combattante chez les femmes

Une deuxième collection de documents, soigneusement conservés par Aïcha, concerne sa phase de démobilisation et guide vers le chapitre suivant de son existence. En effet, Aïcha a quitté les forces rebelles en 2007 suite à sa démobilisation par le PNRRC. Dans le contexte de la résolution de la crise en Côte d'Ivoire, les femmes qui ont intégré des groupes armés ont été reconnues comme ex-combattantes, au même titre que leurs homologues masculins, comme en témoigne la série de documents qui suit.

Dans le sac en plastique d'Aïcha se trouve un autre bout de papier important : son « récépissé du combattant », un document délivré par le Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire en 2007 à Bouaké dans le cadre des opérations d'identification des combattants. On y trouve des informations biographiques ainsi que des informations relatives à sa démobilisation telles que le numéro d'identification. Celui-ci commençant par le numéro 39 atteste de la précocité de son engagement au sein de la rébellion, il est au cœur des revendications des ex-combattant.e.s qui ont d'ailleurs créés la « Cellule 39 des anciens combattants de Côte d'Ivoire¹⁰³⁴ ».

¹⁰³³ GLASMAN, Joël. « Penser les intermédiaires coloniaux: Note sur les dossiers de carrière de la police du Togo », *History in Africa*. 2010, vol.37. p. 51-81.

¹⁰³⁴ DIALLO, Kamina. « La Cellule 39 en Côte d'Ivoire ». *Op. cit.*

Figure 33 : Récépissé du combattant du Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire (PNRRC)

Source : Photo de l'auteur

Les papiers d'Aïcha témoignent tout autant des circonvolutions de sa vie que des tribulations du processus de DDR en Côte d'Ivoire qui a connu de multiples réorientations¹⁰³⁵. On y trouve un autre document d'identification, surnommé « Paul Koffi Koffi » par les ex-combattants — du nom du ministre de la Défense de l'époque à l'origine de sa création — délivrés en 2012, lors d'une opération d'identification censée permettre de concevoir une nouvelle base de données dans le cadre d'une nouvelle opération de DDR suite à la crise postélectorale, afin de prendre en compte les nouveaux/velles combattant.e.s dans le processus.

Figure 34 : Carte de démobilisé surnommée « Paul Koffi Koffi »

Source : Photo de l'auteur

¹⁰³⁵ CHELPI-DEN HAMER, Magali. « Les tribulations du dispositif Désarmement, démobilisation et réinsertion des miliciens en Côte d'Ivoire (2003-2015) ». *Op. cit.*

Ce document n'a pas été pris en compte pour la nouvelle base de données des ex-combattant.e.s ivoirien.nes. En effet, l'ADDR a été mise en place ainsi qu'une nouvelle opération d'identification dès 2012. À ce titre elle a délivré à son tour une série de documents dont une « carte de démobilisé ». Il est notable de préciser qu'Aïcha est l'une des seules ex-combattantes à ne pas m'avoir présenté sa carte de démobilisée à la différence de la plupart de ses autres camarades, pour une raison pratique : elle ne la conservait pas au même endroit que les documents qu'elle me présenta au cours de la conversation. En plus de conserver ses documents chez elle, Aïcha soulignait qu'elle les portait également sur elle.

KD : « Vous gardez toujours vos cartes sur vous ?

Aïcha : oui nous sommes des démobilisées, partout où on va, on garde sur nous

KD : mais ces cartes vous servent encore ou pas ? Parfois, on vous les demande ?

Aïcha : non, non ¹⁰³⁶ »

Cependant, Aïcha a été la seule à présenter les documents produits par la rébellion, à la grande surprise de sa sœur et du chef de section qui nous l'avait introduite. Celui-ci a expliqué avoir découvert des papiers qu'il n'avait jamais vu, et déclarait surpris :

« Moi-même, c'est la 1^{re} fois que je vois ça ! elle a gardé tous les papiers. Tu as tout ça là ? ¹⁰³⁷ »

Cette biographie illustrée par les « papiers », permet de sortir de l'ombre les femmes qui ont participé au conflit en déplaçant le regard que nous posons traditionnellement sur les acteurs combattants. Dans un contexte de forte invisibilisation de la participation des femmes au sein des groupes armés, la publication d'un tel témoignage, accompagné de traces bureaucratiques permet de faire émerger de nouvelles lectures de la lutte armée et de l'après-guerre « en replaçant la participation des femmes au sein d'une histoire de la contestation sociale et politique nationale¹⁰³⁸ » en Côte d'Ivoire. Cela permet ainsi de déconstruire l'imaginaire traditionnel faisant des femmes des victimes passives des conflits en mettant en lumière leur engagement volontaire dans des groupes armés.

¹⁰³⁶ E – 133 avec membres de Nouvel horizon, une association de femmes ex-combattantes (Propos d'Aïcha), entretien cité

¹⁰³⁷ E – 133 avec membres de Nouvel horizon, une association de femmes ex-combattantes (Propos de Issouf), entretien cité

¹⁰³⁸ BOUTRON, Camille. *La participation des femmes aux luttes armées - Pour un renouvellement des approches de l'acteur combattant*. Rapport 60. IRSERM, 2018. p. 7.

Ces papiers ont également permis de revisiter plus largement le parcours des différents acteurs impliqués dans le conflit ivoirien et sa gestion à différentes périodes et nous ont renseignés sur les logiques administratives et politiques de ses acteurs (forces rebelles, institutions étatiques et combattant.e.s) à travers une importante production bureaucratique. Les papiers présentés par Aïcha renseignent enfin sur la production bureaucratique « par le bas¹⁰³⁹ », en particulier par des acteurs impliqués dans la crise qui connaissent des trajectoires descendantes et mobilisent notamment un répertoire d'action bureaucratique afin que l'État ivoirien accède à leurs diverses revendications. Ces papiers, conservés comme des preuves de l'appartenance au groupe armé sont des vecteurs de subjectivation, ils concourent à confirmer la participation au conflit et ainsi à la construction de l'identité combattante et ex-combattante, chez Aïcha. Des phénomènes similaires avaient été observés chez les hommes ex-combattants. Par conséquent, la bureaucratisation participe, selon mon analyse, à la construction de l'identité d'ex-combattant, tant chez les hommes que chez les femmes. Cependant, cette fabrique bureaucratique n'épuise pas la panoplie identitaire des femmes ex-combattantes qui est aussi influencée par des processus de socialisation, qui façonnent leur perception d'elles-mêmes en tant qu'actrices du (post) — conflit. La construction de l'identité ex-combattante chez les femmes est donc le résultat d'une combinaison de facteurs, où la bureaucratie joue un rôle, mais ne constitue pas la seule dimension.

2) Espace de sociabilité et construction identitaire chez les (ex) — combattantes rebelles

Dans cette section, je propose une analyse genrée des sociabilités des (ex)— combattant.e.s en vue de mieux comprendre le processus de construction de l'identité ex-combattante chez les femmes rebelles. Quels sont les espaces de sociabilités qui concourent à la fabrique de l'identité (ex) — combattante chez les femmes ? Quelles différences avec ceux des hommes ? La façon dont les rôles, les responsabilités et les relations sociales sont distribués et négociés entre les hommes et les femmes au sein des FN permet de mieux comprendre comment le groupe a survécu et fonctionné pendant près d'une décennie. Cela permet également de mieux comprendre le spectre des expériences des hommes et des femmes en temps de guerre puis de paix. Ainsi, dans cette partie, on verra comment la socialisation différenciée des hommes et des femmes rebelles influence la fabrique des femmes ex-combattantes. En effet, tout comme la bureaucratisation influence la construction identitaire

¹⁰³⁹ BAYART, Jean-François, Joseph-Achille MBEMBE, et Comi-Molevo TOULABOR. *Le politique par le bas en Afrique noire. Op. cit.*

des ex-combattantes, il semble important d'étudier la socialisation des ex-combattantes et son impact sur leur construction identitaire.

C'est dans différents espaces de sociabilités que les hommes rebelles expérimentent des formes variées de socialisations qui concourent à leur recrutement, leur maintien au sein de la rébellion et leurs mobilisations collectives en tant qu'ex-combattant.e.s. Parmi ces espaces de sociabilités, on compte les grins de thé, les kiosques à café et les maquis. L'université, en particulier le syndicat étudiant de la FESCI a également été un espace important de sociabilité pour les hommes. On peut alors s'interroger sur l'existence ou non de tels lieux de sociabilités pour les femmes rebelles ivoiriennes, dans un contexte où l'espace domestique demeure majoritairement féminin et l'espace public, un lieu de sociabilité masculine.

Comme le rappelle Julien Bondaz pour le cas du Mali, « les grins ne sont pas seulement bons à penser les questions de l'intégration et de l'exclusion urbaines, de l'entraide ou de la jeunesse, ils sont également des espaces où la consommation de thé entretient avec la production des masculinités un rapport étroit¹⁰⁴⁰ ». Ainsi, les grins de thé apparaissent comme des espaces de sociabilité masculine et « constituent une porte d'entrée privilégiée pour penser les masculinités et les rapports de genre¹⁰⁴¹ ». En Côte d'Ivoire, chez les hommes, les grins de thé ont été des espaces de sociabilités et de recrutement importants au sein de la rébellion, et ces espaces demeurent, notamment à Bouaké, des lieux de sociabilité importants pour les hommes ex-combattants¹⁰⁴².

Chez les femmes on observe une autre réalité. Les grins de thé, kiosques à café et maquis sont des espaces de sociabilité masculins peu investis par elles¹⁰⁴³. Souleymane Kouyaté et Sarah Vincourt considèrent même que les grins de thé, sont des lieux d'exclusion des femmes. En effet, « les femmes "passent", sont appelées à participer aux tâches ménagères et cuisinières inhérentes au grin, et permettent à leurs époux d'avoir le temps de venir au grin, mais ne peuvent participer en égales à la discussion. On les considère d'ailleurs comme incompétentes ou

¹⁰⁴⁰ BONDAZ, Julien. « Le thé des hommes », *Cahiers d'études africaines*. 28 mai 2013, vol.53 n° 209-210. p. 62.

¹⁰⁴¹ Tout comme au Mali, et plusieurs pays de la sous-région : voir notamment *Ibid*.

¹⁰⁴² VINCOURT, Sarah et Souleymane KOUYATE. « Ce que « parler au grin » veut dire ». *Op. cit*.

¹⁰⁴³ Au Mali, Julien Bondaz rappelle cependant que les grins de thé sont « essentiellement masculin (comme la consommation de thé d'ailleurs), mais depuis la fin des années 1980, l'on trouve également des grins mixtes (Rondeau & Bouchard 2007 : 275-276) et l'on assiste depuis peu à la multiplication des grins de femmes célibataires, plus informels et moins visibles (Schulz 2002 : 812). Les groupes de thé au féminin sont surtout le fait de lycéennes ou d'étudiantes, mais aussi d'amies qui se rassemblent pour écouter la radio et visionner des films, en particulier des feuilletons (Schulz 2002, 2006 : 115). Leur multiplication récente s'explique également par ce qu'Assitan Diallo (2009 : 117) appelle « les altérations de la division normative du travail », c'est-à-dire la possibilité qu'ont des femmes citadines aisées d'être remplacées dans les tâches ménagères, par des bonnes notamment. Leur participation à des groupes de thé leur permet ainsi d'échapper en partie aux contraintes sociales et de redéfinir leur place dans la société. Cependant, participer à un groupe de thé demeure malgré tout difficile et reste une activité limitée aux femmes non mariées ».

indifférentes¹⁰⁴⁴ ». Ils rappellent cependant « “qu’il existe des « grins de femmes », mais ceux-ci fonctionnent très différemment : les femmes ne se réunissent en général qu’une fois par semaine, généralement à l’intérieur d’une cour commune (et non directement dans la rue) et la réunion a essentiellement pour objectif de résoudre des problèmes d’ordre pratique : organiser la tontine, rassembler les cotisations ou bien préparer une cérémonie de mariage ou de baptême. Bien que la reprise du terme de grin soit caractéristique d’une proximité avec un certain milieu abidjanais nordiste et ouattariste (ces femmes sont d’ailleurs parfois mariées à des militants RDR), ces réunions ne sont jamais orientées spécifiquement vers une prise de parole politique dans l’espace public. Au contraire, ces femmes se présentent souvent elles-mêmes comme incapables de parler de politique. Elles maîtrisent d’ailleurs très mal les codes de la parole politique, contrairement à ce que l’on observe dans les grins d’hommes¹⁰⁴⁵”.

Contrairement à ces affirmations sur l’incapacité des femmes à s’exprimer sur des questions politiques, mon enquête révèle au contraire que les femmes ivoiriennes qui ont rejoint les FN justifiaient leur intégration dans le groupe armé pour des raisons politiques, de défense de la nation et de recherche de la paix (voir section suivante pour plus de détails). Cela témoigne de l’agency politique de ces femmes, ou du moins de leur appropriation des discours politiques des leaders de la rébellion, qu’elles réutilisent à leur tour. De manière similaire, les cadets masculins, souvent les plus jeunes, n’ont pas la parole dans les grins en raison de « règles d’inégalité de compétence politique » face aux aînés dans le grin. Les ex-combattants se retrouvaient dans une situation sociale délicate et passaient leur temps à discuter et boire du thé. Ces « grins » constituaient une sorte de refuge social, mais aussi une potentialité d’insécurité, car la précarité économique rend ces individus vulnérables à être recrutés pour des activités illégales ou conflictuelles, par exemple pour des missions au Mali. La détresse économique, combinée à une perte de dignité et d’honneur due à l’incapacité de subvenir aux besoins de leur famille, crée une situation de désespoir qui en a poussé certains à accepter des offres dangereuses pour restaurer leur statut social. Le représentant d’une ONG située à Bouaké décrit les ex-combattants membres de grins de la manière suivante :

« Ceux que tu vois dans les grins c’est ceux qui ont échoué. Ceux qui ont reçu sont dans les marchés, mais c’est le soir qu’ils retrouvent le grin. Et c’est ceux-là qui alimentent le grin financièrement parce que, le grin doit vivre il faut de l’argent pour payer le sucre, il faut de l’argent pour payer le thé, il faut de l’argent pour faire le charbon, il faut des petits repas de collation ; des petits gâteaux, des petits ceci cela pour amuser les gens pour maintenir. Et ceux qui ne travaillent pas eux ils deviennent les employés des autres, c’est eux qui font les petites commissions. Et ceux que tu trouves par définition le matin jusqu’au soir assis au grin, lui il ne

¹⁰⁴⁴ VINCOURT, Sarah et Souleymane KOUYATE. « Ce que « parler au grin » veut dire ». *Op. cit.* p. 99

¹⁰⁴⁵ *Ibid.*

fait rien et c'est lui qui est dangereux plus que celui qui est sur le marché. Il est marginalisé par sa famille, il est stigmatisé par la société, il est dangereux, il est frustré. Parce que s'il y a une récupération, c'est lui, ce n'est pas celui qui est au marché, qui travaille, qui a un emploi et qui a une famille. Le matin il va au travail, le soir il voit sa famille est là, il finit de se reposer, il va au grin pour se distraire après il rentre, lui, il est stable. Mais celui à qui on a donné l'opportunité par un projet DDR et qui a échoué et qui se trouve au grin du matin au soir, pour ma part c'est lui-là qui est dangereux. Il faut trouver quelque chose pour lui, il faut l'occuper s'il n'est pas occupé il est un danger potentiel.¹⁰⁴⁶ »

Les kiosques à café fonctionnent selon le même principe. Les maquis quant à eux constituent plutôt une « *variante nocturne du groupe de thé*¹⁰⁴⁷ », un espace où les femmes considérées comme de « bonne moralité » ne sont généralement pas les bienvenues. En Côte d'Ivoire, ils apparaissent à la fois comme des “espaces de visibilité et d'interconnaissance, où voir (les autres clients) et être vus (par eux) est important”, mais le maquis “*est également un lieu où certains vont chercher la clandestinité, et l'anonymat afin d'y avoir des pratiques moralement condamnées (consommation d'alcool) et éventuellement y faire des rencontres discrètes (rendez-vous avec une maîtresse), voire y avoir des relations sexuelles considérées comme déviantes du point de vue normatif (prostitution)*¹⁰⁴⁸». Ainsi, hommes et femmes n'ont pas accès aux mêmes lieux et réseaux de sociabilité.

La FESCI a non seulement été un acteur majeur de la contestation politique, mais ses anciens membres ont également transféré leur expertise militante et les principes organisationnels du syndicat aussi bien au sein des groupes rebelles qu'au sein des mouvements patriotiques¹⁰⁴⁹. Le syndicat a été un réseau et lieu de sociabilité important pour les hommes des deux camps. Cependant, peu d'études ont analysé la place des femmes dans le syndicat et son influence sur la mobilisation politique et armée dans le cadre de la crise. Dans son étude sur « la composition et l'évolution des élites administratives et politiques en Côte d'Ivoire, dans le contexte post-conflit, et des mécanismes de conversion des ressources », Camille Popineau note cependant ‘que l'absence de femmes (dans son échantillon) est également significative, puisqu'elles étaient peu nombreuses au sein des réseaux actifs de la FESCI, et qu'elles étaient encore moins nombreuses dans les régies financières de la rébellion¹⁰⁵⁰’. Mes recherches indiquent qu'elles étaient également peu nombreuses au sein de la branche militaire des Forces nouvelles. Des études plus approfondies sur le sujet seraient précieuses.

¹⁰⁴⁶ E – 122 avec le président du REMCI, entretien cité

¹⁰⁴⁷ BONDZAZ, Julien. « Le thé des hommes ». *Op. cit.* p. 74

¹⁰⁴⁸ *Ibid.*

¹⁰⁴⁹ KONATE, Yacouba. « Les enfants de la balle. De la Fesci aux mouvements de patriotes ». *Op. cit.* ; POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. *Op. cit.*

¹⁰⁵⁰ Popineau, Camille. « De rebelle à fonctionnaire. Capital social, mobilisations et reconversions post-conflit dans les régies financières de Côte d'Ivoire », *Gouvernement et action publique*, vol.18, no. 4, 2019, pp. 119-143.

Ainsi, les femmes sont absentes, ou du moins leur présence a été invisibilisée des principaux réseaux et lieux de sociabilités investis par les hommes rebelles et ex-combattants. Ceci a un impact sur la socialisation différenciée et la construction identitaire des femmes ex-combattantes selon nous.

La majorité des femmes interrogées se sont réorientées vers des activités commerciales, ce qui fait du marché un lieu essentiel de sociabilité pour elles. Contrairement aux hommes, qui peuvent continuer à s'impliquer dans des activités militantes ou politiques après leur démobilisation, les femmes trouvent dans le marché un espace où elles peuvent exercer leurs activités économiques et reprendre leur place en tant que citoyennes à part entière, s'éloignant ainsi de leur ancien statut d'ex-combattantes.

Par ailleurs, les familles jouaient également un rôle crucial en tant que lieux de sociabilité. Dans certains cas, lorsque plusieurs membres de la famille ont été impliqués dans la rébellion, cela renforce les liens identitaires liés au statut d'ex-combattante. C'est également au sein des familles que des recrutements ont parfois été effectués, ce qui peut contribuer à entretenir cette identité et cette appartenance au mouvement rebelle.

Enfin, les associations de démobilisé.e.s semblent constituer un lieu de socialisation privilégié chez les femmes rebelles ivoiriennes. Elles y sont davantage présentes, à la fois dans des associations mixtes, où elles occupaient des postes divers, y compris dans le bureau exécutif de l'association, mais jamais en tant que présidente. Il existe également des associations de combattantes exclusivement composées de femmes.

On peut ainsi considérer que l'engagement des femmes ex-combattantes dans la rébellion en Côte d'Ivoire a entraîné un processus de construction de leur identité combattante influencé par la socialisation organisationnelle genrée. Les organisations militantes ont contribué à la redéfinition des identités sociales en leur transmettant des compétences spécifiques, mais ces processus ont été façonnés par les stéréotypes de genre et les divisions traditionnelles.

3) Engagement associatif et prise de parole des femmes ex-combattantes ivoiriennes

a) Engagement associatif des femmes ex-combattantes

Selon Olivier Fillieule et Camille Masclet¹⁰⁵¹, l'engagement militant a un impact significatif sur la socialisation des individus, influençant ainsi leurs comportements, leurs identités et leurs pratiques. Les organisations militantes jouent un rôle clé dans cette redéfinition des identités sociales en offrant aux membres l'opportunité d'acquérir des connaissances et des compétences spécifiques. Cependant, l'engagement des femmes dans ces organisations est souvent confronté à des paradoxes, reposant sur des stéréotypes de genre et une division des compétences selon le sexe. Le concept de « façonnage organisationnel genré¹⁰⁵² » met en évidence ces dynamiques complexes. Les auteurs soulignent que les organisations militantes vont au-delà de la simple sélection de leurs membres, elles exercent également une influence sur leur socialisation en diffusant des visions du monde et des compétences spécifiques. Cette socialisation organisationnelle genrée entraîne des conséquences différenciées du militantisme sur les parcours des hommes et des femmes. Appliquant ces idées au contexte des femmes ex-combattantes ivoiriennes, on peut observer comment leur engagement dans la rébellion a influencé la construction de leur identité combattante. Les organisations rebelles, en tant qu'organisations militantes, ont joué un rôle déterminant dans la socialisation de ces femmes, en leur transmettant des connaissances et des compétences spécifiques à la lutte armée. Cependant, cette socialisation genrée reflète également les stéréotypes et les divisions traditionnelles des rôles de genre. Le processus de construction de l'identité combattante chez les femmes ex-combattantes ivoiriennes a été façonné par ces dynamiques genrées. Elles ont été confrontées à des attentes et des pressions sociales spécifiques en tant que femmes engagées dans une activité considérée comme masculine et violente. Pour être acceptées et légitimées au sein de ces groupes armés, elles ont dû s'adapter aux normes et aux attentes masculines, parfois en adoptant une apparence « masculinisée » et en prenant des responsabilités traditionnellement réservées aux hommes. Ainsi, le processus de socialisation organisationnelle a joué un rôle clé dans la construction de l'identité combattante chez les femmes ex-combattantes ivoiriennes. Toutefois, il est important de noter que les femmes ne sont pas de simples réceptacles passifs

¹⁰⁵¹ FILLIEULE, Olivier et Camille MASCLET. « Mouvements sociaux » *Dictionnaire. Genre et science politique*. Paris : Presses de Sciences Po, 2013, p. 344-356. En ligne : <https://www.cairn.info/dictionnaire-genre-et-science-politique--9782724613810-p-344.htm> [consulté le 16 septembre 2023].

¹⁰⁵² FILLIEULE, Olivier. « Carrière militante » *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris : Presses de Sciences Po, 2009, p. 85-94. En ligne : <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-mouvements-sociaux--9782724611267-p-85.htm> [consulté le].

de cette socialisation. Elles négocient et résistent également aux normes de genre et aux attentes qui leur sont imposées, en développant leurs propres stratégies de survie et de résilience.

En effet, après la guerre, afin de lutter contre la précarité et de défendre ses droits, Aïcha par exemple s'est investie dans différentes organisations de démobilisés à l'instar de ses camarades masculins. Ses papiers en témoignent.

Figure 35 : Carte de l'association « Nouvel horizon Côte d'Ivoire » (recto/verso)





Source : Photos de l'auteur

Ainsi, sa carte de membre de l'association de femmes combattantes dénommée « Nouvel Horizon Côte d'Ivoire » témoigne de son engagement associatif précoce. Sur sa carte, on trouve des informations biographiques, son unité et sa date d'adhésion, en 2006. Cela nous indique que l'association a été créée avant la signature des APO qui ont marqué un tournant dans la résolution de la crise. Elle est également antérieure à la création du PNRRC qui constitue l'une des premières structures de DDR opérationnelle ayant procédé à des opérations d'identification et délivrées des documents d'ex-combattants. La spécificité de cette association tient au fait qu'elle est antérieure aux autres associations de démobilisés qui ont été créées à partir de 2008, qu'elles soient uniquement composées d'hommes ou mixtes. L'association créée par le secrétaire du commandant de la zone de Bouaké et homme fort de la rébellion, Chérif Ousmane, avait pour objectifs de réintégrer les femmes combattantes dans le tissu économique et social en favorisant leur participation à des activités génératrices de revenus. Ce réseau de patronage offrait ainsi aux femmes des opportunités de se réinsérer dans la vie civile et de reconstruire leur vie après la démobilisation. Grâce à ce réseau de patronage, les femmes bénéficiaires pouvaient également bénéficier d'un certain soutien politique et social, ce qui renforçait leur position et leur intégration dans la société. Cependant, l'accès à ces opportunités pouvait être sélectif et dépendait souvent des relations et des liens personnels avec les membres du réseau de patronage. Une amazone explique ainsi :

« Il a financé je crois, une dizaine de groupes et puis des personnes individuelles aussi qu'il a financé [...] Oui y'en a qui sont associées elles ont fait un moulin. Y'en a beaucoup qui sont individuelles ».

Aïcha indiquait quant à elle que plus de 400 femmes font partie de l'association Nouvel horizon à Bouaké, Sakassou et Béoumi. Qu'elle est l'adjointe de la Présidente de l'association qui était en déplacement le jour de l'entretien. Elle indiquait également que des réunions étaient organisées par l'association avec les femmes, et qu'elles se réunissaient parfois dans la cour de la maison d'Aïcha et sa sœur.

Bintou expliquait, les raisons de la création de l'association par l'ancienne secrétaire en ces termes :

« Elle a créé ça pour qu'on soit unies et pour que même après la guerre, on reste unies [...] C'est Chérif qui a mis ces activités en place ; ce n'est l'ADDR, c'est Chérif hein. Et même, c'est grâce à sa secrétaire. Ils voulaient donner à toutes les femmes... mais malheureusement... nous sommes démobilisées et eux, ils sont partis à Abidjan. Ils voulaient faire ça par groupe de femmes. ¹⁰⁵³ »

Elles racontaient que les Amazones font partie de l'association tout comme plusieurs autres groupements :

« Il y a d'autres qui ont aimé la teinture [de tissus en bazin par exemple]. Il allait nous associer comme ça pour organiser nos activités professionnelles. Il y a certaines qui ont demandé de faire de l'élevage, pour faire l'élevage de poulets notamment. Il a dit : « bon, il va envoyer... petit à petit. ¹⁰⁵⁴ »

Ces associations qui réunissaient des femmes ex-combattantes depuis 2007 ne fonctionnaient pas comme les associations mixtes. Dans leur statut et règlement par exemple, elles mettaient en avant leur volonté de pratiquer une activité génératrice de revenus, sans se focaliser sur leur statut d'ex-combattantes et entrer dans un registre de revendication.

Aïcha était également membre d'une association de démobilisés appelée « Collectif des ex-combattants et Sages » regroupant des hommes et des femmes ex-combattant.e.s. Les documents présentés par Aïcha renseignaient ainsi sur la production bureaucratique « par le bas » en particulier par des acteurs impliqués dans la crise qui connaissent des trajectoires descendantes et mobilisaient notamment un répertoire d'action bureaucratique pour que l'État ivoirien accède à leurs diverses revendications.

Dans le cas des associations mixtes, les logiques de dénonciation, de revendications matérielles et symboliques s'observent chez les hommes comme chez les femmes qui aspirent

¹⁰⁵³ E – 133 avec membres de Nouvel horizon, une association de femmes ex-combattantes (Propos de Bintou), entretien cité

¹⁰⁵⁴ E – 133 avec membres de Nouvel horizon, une association de femmes ex-combattantes (Propos de Bintou), entretien cité

à la reconnaissance et la valorisation du statut d'ex-combattant.e. s. À ce titre, ils/elles se mobilisent y compris à travers des actions violentes, organisent des blocus, des manifestations et interagissent avec l'État, selon différents registres, à la fois bureaucratiques (voir chapitre 4 et 5), des relations de patronage et violents. Dans le cas de la cellule 39, une branche était réservée aux femmes ex-combattantes ainsi qu'aux veuves, comme l'expliquaient des membres de la C39 :

« Je vais vous expliquer. Ce ne sont pas des femmes que nous avons ramassées partout. Ce sont des femmes qui ont participé à la guerre. D'autres ont participé à la lutte armée, d'autres ont participé en tant que cuisinière parce qu'on en avait besoin.

E2 : la présente a participé à la lutte armée à l'Est du pays, précisément à Bouna.

E1 : maintenant, dans ce groupe de femme là, il y a des veuves. Parce que leurs maris ont été nos frères d'armes et hormis les veuves, il y a des mariés aussi qui sont parmi nous qui voient la situation de leurs hommes. Le gendre qui est beaucoup considéré aujourd'hui, alors ça ne va pas, les femmes elles vont aussi jouer leur rôle parce que c'est elles qui subissent. Quand nous on parle de souffrance, c'est elles qui subissent notre souffrance avec les enfants. Maintenant, quelqu'un qui est mort, il laisse une veuve là avec des orphelins surtout vulnérables parce que ces enfants vont où ? Nulle part ! ça veut dire qu'ils n'ont pas la même égalité de chance avec l'autre enfant parce qu'ils sont démunis à la base. ¹⁰⁵⁵ »

Ces membres de la C39 expliquaient les actions qu'ils mettent en place à l'endroit des femmes :

“On n'a rien à faire pour eux si ce n'est pas se soutenir moralement

E2 : on a adressé plusieurs d'un courrier au ministère de la Solidarité, très actif d'ailleurs, ça je tire mon chapeau au chef de l'État. Donc les veuves des ex-combattants tombés au champ d'honneur ne doivent pas... on aurait quand même pu décider ne serait-ce que le minimum pour aider ces enfants à aller à l'école. On aurait pu quand même décider quelque chose avec certaines coopératives, des caisses d'épargne pour aider ces femmes-là à avancer dans un petit boulot ou une activité lucrative pour leur permettre de nourrir les enfants. On a même adressé des courriers à la première dame. Jusqu'à présent, on n'a pas de suite. Et il y a le ministère de la Solidarité, le ministère de la Famille, tout ça, on a laissé des courriers partout pour cette frange de la population qui est train de souffrir. On n'a pas eu de suite. Même le ministère de la Solidarité a été touché encore pour nos camarades blessés de guerre. Et quand je parle de camarades, je parle d'hommes et de femmes. Nous avons une liste. Si vous prenez le document [la lutte purement administrative], vous allez voir la liste à l'intérieur. Et ça, c'est la liste de ceux qu'on a pu répertorier. Mais ces personnes sont en train de mourir ! mais on fait quoi pour ces personnes. On nous dit que ces personnes ont reçu des prises en charge. Nous sommes à Korhogo ici avec ces personnes-là. Nous sommes en contact avec les responsables de l'hôpital. Rien. ¹⁰⁵⁶»

Pauline complétait :

¹⁰⁵⁵ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

¹⁰⁵⁶ E – 70 avec les membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

“Qu’est-ce qui provoque la guerre ? C’est la pauvreté qui pousse à la guerre. Aujourd’hui, si je n’ai rien et que demain il y a un politicien qui va m’appeler en disant : « viens, on va faire la politique », je suis obligée de partir. Mais si je travaille, je ne regarde pas à gauche, je ne regarde pas à droite, alors si un politicien vient m’appeler pour faire la politique, je ne peux pas aller. Je vais lui dire que : non, je suis en train de travailler, je n’ai pas le temps. ¹⁰⁵⁷ »

Les associations mixtes et non mixtes entretenaient cependant de nombreux liens, les femmes étant souvent membres de plusieurs associations, comme la Cellule 39, le collectif des ex-combattants ou l’ADCI. C’est par l’intermédiaire d’hommes, souvent membres d’associations d’ex-combattant.e.s que j’ai pu rencontrer les différents groupes de femmes.

Les hommes jouaient ainsi des rôles divers, y compris dans les associations de femmes. Par exemple, ils assistaient parfois les femmes dans la bureaucratisation des associations. À ce titre, Bintou expliquait que le président de l’ADCI Bureau, Alassane, devait aider Nouvel Horizon à créer et enregistrer l’association légalement, mais a été arrêté par les forces de l’ordre. La procédure d’enregistrement avait pris fin à ce moment-là.

Enfin, ces femmes se sentaient, à l’instar de leurs camarades masculins, instrumentalisés par les pouvoirs politiques. Elles prenaient ainsi l’exemple des meetings politiques organisés par les autorités où elles sont conviées :

“Issouf : par exemple, la 1^{re} Dame [Mme OUTTARA] était là hier... elles ont assisté à la cérémonie

Bintou : on a pris l’eau ; on a pris l’eau à la source pour envoyer et on a bu là-bas jusqu’ah ah ah

Aïcha : c’est nous-mêmes qui avons payé notre transport pour nous y rendre [traduit du Dioula]. Ils nous utilisent.

Issouf : la dernière fois, le Premier ministre devait venir... Les députés et les cadres de la région les appellent... parce que c’est... c’est une structure des femmes, des ex-combattantes. On les appelle, elles viennent assister et animer l’accueil et les cérémonies de bienvenue en espérant que, peut-être, après les différentes cérémonies, ils [les députés et les cadres de la région] vont plaider leur cas auprès du Premier ministre...

Aïcha : Mais rien. Même pour le Congrès [RHDP], on est parties au Congrès ; je suis tombée, il faut même demander à ma sœur, je suis tombée à Abidjan et d’où on n’a rien mangé hein. Je suis tombée au stade [F. Houphouët-Boigny]. Puisqu’on soutient toujours notre Président [Alassane OUTTARA] ¹⁰⁵⁸»

Le rôle des femmes dans les actions collectives est souvent sous-estimé par les chercheurs, l’État, les ONG et la communauté internationale. Les identités de genre doivent

¹⁰⁵⁷ E – 19 avec Pauline, entretien cité

¹⁰⁵⁸ E – 133 avec membres de Nouvel horizon, une association de femmes ex-combattantes, entretien cité

être analysées comme une variable clé pour définir l'identité collective des ex-combattants. Les femmes ne sont pas seulement des protagonistes importantes dans le cadre du retour à la paix, mais aussi dans la sphère publique et privée de manière plus générale.

b) « Même dans notre tombeau, on est des ex-combattantes » : revendications et prise de parole des femmes rebelles

Dans cette section, je m'intéresse aux conditions et aux modalités selon lesquelles les femmes ex-combattantes en Côte d'Ivoire s'autorisaient à prendre la parole (en public) et à s'engager dans une critique politique. Comment leur engagement dans la rébellion influence-t-il leur capacité à exprimer librement leurs opinions critiques ? J'aborderai ainsi la question de la reconnaissance de la parole des femmes ex-combattantes et son importance dans la construction de leur identité. J'analyserai également les retombées de leur prise de parole en termes d'emploi, ainsi que les implications socio-économiques qui les replacent dans des logiques genrées. Les inégalités genrées en matière de prise de parole mettent en évidence les obstacles et les limitations auxquels les femmes sont confrontées pour se faire entendre et se sentir légitimes dans leur prise de parole politique. J'accorderai une attention particulière à cette dimension en utilisant les perspectives des études de genre.

Les mouvements rebelles génèrent des discours et des pratiques militantes qui critiquent les pratiques politiques et constituent des espaces privilégiés pour cela. L'engagement dans ces mouvements a des effets sur les individus non seulement pendant leur activité militante, mais également bien après. Cela a conduit la sociologie du militantisme à s'intéresser aux conséquences biographiques de cet engagement. Les recherches menées ont mis en évidence des effets différenciés sur la vie professionnelle et personnelle des hommes et des femmes.

L'analyse de la reconversion des capitaux militants en tenant compte du genre est encore peu courante. Pourtant, il existe plusieurs pistes qui soulignent sa pertinence. À l'intérieur du champ militant, on observe que les compétences acquises lors d'une première expérience militante ne sont pas réinvesties de la même manière par les hommes et les femmes tout au long de leur parcours militant. Cette question se pose également dans le contexte des mouvements rebelles pendant la période de post-conflit. Les femmes (ex-) combattantes émergent-elles en tant que catégories d'actrices du « post-conflit » ?

Les femmes ex-combattantes ont fait preuve de leur capacité à s'exprimer et à revendiquer leurs droits, comme en témoigne leur engagement associatif mentionné dans la sous-section précédente. Elles ont su utiliser des mécanismes d'organisation collective pour

faire entendre leurs voix et défendre leurs intérêts. Ces femmes ont développé des dynamiques de solidarité et de mobilisation, s'organisant en groupes et en associations pour faire face aux défis auxquels elles étaient confrontées. Elles ont cherché à faire reconnaître leurs droits en matière d'accès à l'emploi, à la formation professionnelle, à la protection sociale et à la participation politique. Leur objectif était de mettre en lumière les problèmes spécifiques auxquels les femmes ex-combattantes étaient confrontées et de demander des solutions adaptées à leur réalité. Ces revendications étaient souvent portées par des mouvements collectifs et des organisations de femmes, qui agissaient en tant que plateformes pour la défense de leurs droits. Les femmes ex-combattantes ont su utiliser ces espaces d'organisation collective pour exprimer leurs préoccupations, partager leurs expériences et élaborer des stratégies communes pour faire face aux obstacles qui se dressaient sur leur chemin. Grâce à ces dynamiques d'organisation collective, les femmes ex-combattantes ont pu se faire entendre et ont contribué à sensibiliser l'opinion publique sur leurs réalités et leurs revendications. Elles ont montré leur capacité à prendre la parole et à agir pour obtenir la reconnaissance de leurs droits et une réelle inclusion dans la société.

KD : « Il y a des ex-combattants qui veulent avoir comme les militaires là douze millions FCFA [environ 18 293 €], qu'en pensez-vous ?

L'argent en plus oui, si tu as l'argent c'est bon ; sinon en principe on a combattu la même chose parce qu'eux ils sont militaires et nous on est civils ; pour cela cette somme-là, on devait partager parce qu'il y a un nombre de personnes, les premiers, les badges "39"

KD : Oui

Les "39", de la même manière eux ils sont "39", nous on est "39", mais par l'âge nous on nous a démobilisées. Ce qu'on devait nous donner, mais comme eux ils ont les armes, ils revendiquent avec les armes

KD : C'est vrai

Nous, on n'en a pas, ils en ont plein. Est-ce que tu vois ?

KD : Oui c'est vrai. Et le "39" là, c'est marqué où ?

Ma fille [la présidente s'adresse à moi], il faut regarder sur les badges. Les premiers qui ont combattu là, c'est les "39". Numéro de badge "39". Tu as "39" ? ¹⁰⁵⁹ »

Cela reflète la politisation des femmes, qui peut être comprise comme l'acquisition de compétences et la capacité à exprimer une opinion politique, le genre étant un élément de la subjectivation politique du point de vue cognitif. Même si les femmes sont souvent considérées

¹⁰⁵⁹ E – 36 avec Association des femmes Benkadi (Femmes moulin), Bouaké, 22 avril 2017

comme moins politisées que les hommes¹⁰⁶⁰, cet écart de genre dans la participation politique est loin d'être linéaire et prend des formes différentes selon les pays et les périodes¹⁰⁶¹.

Aïcha : « Les démobilisées souffrent, on ne pense même pas à nous. [...] même dans notre tombeau, on est des ex-combattantes.

Issouf : Donc cette étiquette d'ex-combattant est collée sur toi définitivement

Aïcha : elle nous suit jusqu'à la mort

Bintou : nous sommes malheureuses, or les démobilisés devaient être heureux aujourd'hui en Côte d'Ivoire

Aïcha : nous sommes malheureux. Nous sommes des "démos" ; aujourd'hui, on ne veut même pas entendre notre nom

Bintou : oui, mais c'est par manque de moyens que nous ne retrouvons pas souvent

Aïcha : tout le monde se cherche ; chacune cherche sa route, son chemin, sa voie.¹⁰⁶² »

Malgré les efforts de politisation, la prise de parole en public reste largement perçue comme une pratique « masculine », où les hommes sont plus enclins à s'exprimer, et où les attentes ont été façonnées par les normes établies au fil du temps. Cependant, la visibilité des femmes et leurs opportunités de progression dans la hiérarchie partisane dépendent en partie de leur capacité à prendre la parole en public. Une fois de plus, l'entrée dans le domaine politique semble renforcer et perpétuer les rôles de genre traditionnels, créant ainsi des processus de socialisation qui les renforcent.

¹⁰⁶⁰ GAXIE, Daniel. *Le cens caché: inégalités culturelles et ségrégation politique*. Paris : Seuil, 1978. 268 p.

¹⁰⁶¹ INGLEHART, Ronald et Pippa NORRIS. « The Developmental Theory of the Gender Gap: Women's and Men's Voting Behavior in Global Perspective », *International Political Science Review / Revue internationale de science politique*. 2000, vol.21 n° 4. p. 441-463.

¹⁰⁶² E – 133 avec membres de Nouvel horizon, une association de femmes ex-combattantes, entretien cité

CONCLUSION

En conclusion, l'analyse des femmes ex-combattantes et de leur participation à l'insurrection armée en Côte d'Ivoire met en évidence l'importance des normes de genre dans la dynamique militaire et politique. Comme le souligne Zoe Marks, le genre est un facteur crucial qui peut déterminer et limiter le potentiel militaire et politique des femmes et des hommes. Les normes de genre ont influencé le recrutement, la formation et la répartition des rôles au sein des Forces nouvelles. La structure patriarcale du pouvoir au sein des FN, où les hommes occupaient principalement les postes de leadership et de décision, illustre bien cette réalité. De plus, le processus de DDR en Côte d'Ivoire a également été fortement influencé par les stéréotypes de genre.

Cependant, malgré les contraintes imposées par les normes de genre, les femmes ex-combattantes ont fait preuve de leur capacité à prendre la parole et à revendiquer leurs droits. Leur engagement associatif et leurs dynamiques d'organisation collective ont permis de mettre en lumière leurs préoccupations spécifiques et de demander des solutions adaptées à leur réalité. Cela montre que le genre est une catégorie d'analyse essentielle pour comprendre les carrières militantes et les interactions entre la sphère militante, professionnelle et personnelle. Les travaux adoptant une approche de genre ont également révélé l'existence d'une division sexuée du travail au sein des mouvements, où les hommes se voient attribuer des fonctions à plus forte valeur sociale ajoutée. Cela souligne les inégalités persistantes entre hommes et femmes, même au sein des mouvements progressistes.

La participation des femmes aux conflits armés est le reflet de bouleversements sociaux, mais il est également important de se questionner sur les facteurs qui ont guidé leurs choix personnels. Les femmes ex-combattantes font face à des défis complexes et leur réinsertion dans la société civile peut être limitée par des stéréotypes de genre et des pratiques oppressives.

En fin de compte, l'engagement des femmes ex-combattantes révèle une évolution du statut des femmes dans la société, mais il met également en évidence les limites et les défis auxquels elles sont confrontées. Le processus de réinsertion civile ne reconnaît pas toujours pleinement leur expérience combattante, ce qui limite leur capacité à se réintégrer pleinement dans la société. Le genre est une catégorie d'analyse et de compréhension du monde social, en particulier dans les recherches portant sur les mouvements militants. Cela permettra de mieux comprendre les dynamiques de pouvoir, les inégalités et les défis auxquels sont confrontées les femmes ex-combattantes, et de promouvoir des stratégies d'inclusion et d'émancipation plus efficaces.

CONCLUSION GÉNÉRALE

En novembre 2021, je retrouve Kim Soro, le désormais secrétaire exécutif de la Cellule 39 à Yopougon. Avant d'entamer notre conversation, il souhaite me présenter un projet qu'il supervise au sein de l'entreprise de paysagiste dirigée par sa femme. Il y occupe comme à son habitude le rôle de gestionnaire administratif et financier et préfère désormais dissimuler son statut d'ex-combattant. Après l'échange de politesses d'usage, nous nous installons dans un maquis un peu bruyant. Rapidement, Kim me met à jour sur les événements survenus depuis notre précédente entrevue datant de mars 2019. Il me raconte que la Cellule 39 s'est désaffiliée du Congrès ivoirien pour le Développement et la Paix (CIDP¹⁰⁶³). Selon lui, le président de ce parti politique aurait manipulé les ex-combattant.e.s pour pallier son manque d'influence politique. Par ailleurs, il m'informe qu'El Diablo est incarcéré depuis plus d'un an et, qu'en son absence, il a pris la tête de la Cellule 39, mais qu'ils ont dû « sursoir à toutes leurs activités parce qu'il y a une petite répression derrière nous, donc on a sursis, chacun cherche sa pitance, en attendant de voir clair dans certaines données¹⁰⁶⁴ ». Quant à la Fédération des ex-combattants de Côte d'Ivoire qu'il dirige également depuis l'arrestation d'El Diablo, « elle existe toujours, et s'occupe à trouver des solutions aux préoccupations des ex-combattants, notamment trouver du travail, des aides médicales, sortir certains camarades des prisons avec l'aide d'organisations de la société civile ou de personnes de bonne écoute auprès du gouvernement¹⁰⁶⁵ ».

Ainsi, six ans après le début de ma recherche doctorale, cette thèse se conclut dans un environnement nettement différent de celui de ses débuts, mais qui n'en demeure pas moins questionnable. En regard de la tension qui existait en 2017 où plusieurs mutineries et mouvements d'ex-combattant.e.s avaient fait vaciller le régime, le contexte sécuritaire et sociopolitique avait évolué vers une relative pacification/stabilisation en 2021. L'apaisement semblait prévaloir, malgré les turbulences et les tensions qui avaient jadis secoué la nation. Parmi les changements notables dans le paysage politique, des figures emblématiques comme Guillaume Soro, avaient été écartées du panorama politique, une absence indicative des profondes transformations que la Côte d'Ivoire avait subies durant cette période, dont ma thèse témoigne. Au niveau économique, le pays a enregistré une croissance soutenue depuis 2017, portée par d'importants investissements dans les infrastructures et le secteur agricole

¹⁰⁶³ Pour rappel, le CIDP, fondé par Babilly Dembélé, autrefois figure influente du PDCI, est un parti politique qui milite pour le rapprochement entre les ex-combattant.e.s des deux bords. La plupart de ses adhérent.e.s sont d'ancien.ne.s combattant.e.s démobilisé.e.s.

¹⁰⁶⁴ E – 143 Kim Soro, Membre du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

¹⁰⁶⁵ E – 143 Kim Soro, Membre du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

notamment. Bien que son économie compte parmi les plus florissantes d’Afrique de l’Ouest, la répartition inégale des bénéfices a engendré des frustrations dans diverses sphères sociales, notamment parmi les ex-combattant.e.s. Sur le plan politique, la réélection d’Alassane Ouattara pour un troisième mandat en 2020, entachée de controverses, a suscité des tensions et des confrontations qui ont fait plus d’une centaine de victimes. Les élections présidentielles à venir en 2025 s’annoncent également sous le signe de la tension. La position et le rôle des ex-combattant.e.s dans ce contexte restent une question préoccupante à laquelle cette thèse a tenté de donner quelques éléments de réponse.

Cette dernière rencontre avec le secrétaire exécutif de la Cellule 39 en rappelle quelques-uns et met en lumière différentes dimensions explorées au cours de cette recherche sur la formation des identités des ex-combattant.e.s en Côte d’Ivoire. À travers un jeu d’échelles, analysant les stratégies post-conflit et leurs conséquences sociopolitiques, plusieurs constats se dessinent.

A - Le DDR en question : impacts et répercussions sur les ex-combattant.e.s en Côte d’Ivoire

Ce travail a souligné, en premier lieu, que les politiques publiques de sortie de conflit, telles le DDR, sont façonnées par les normes des organisations internationales et des bailleurs de fonds, mais aussi que ces normes et ces pratiques sont appropriées, contournées ou, parfois, rejetées par les acteurs nationaux et locaux. Le cas ivoirien, comme d’autres¹⁰⁶⁶, montre ainsi la capacité des États africains à adapter ces directives à leurs réalités locales, conduisant à des inflexions et des trajectoires distinctes des politiques post-conflit selon les pays ou les régions. J’ai ainsi montré que ces techniques et outils internationaux sont utilisés non seulement comme des mécanismes de reconstruction post-conflit, mais également comme des leviers stratégiques pour renforcer l’influence politique et consolider le pouvoir de certains acteurs domestiques.

J’ai aussi montré que ce dispositif n’a pas simplement été un système de gestion dépolitisé ; il a exercé une influence considérable, voire façonné, les réalités personnelles et sociales des ex-combattant.e.s, en redéfinissant leurs identifications et leurs appartenances, mais aussi en les marginalisant et en redéfinissant leur citoyenneté. Le DDR, bien plus qu’un simple dispositif technique visant au désarmement et à la réintégration, émerge alors comme un terrain politique et social déterminant dans la formation des identités sociales. Les démarches de réinsertion ne sont pas de simples mécanismes bureaucratiques ; elles

¹⁰⁶⁶ OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre. *La revanche des contextes: des mésaventures de l’ingénierie sociale, en Afrique et au-delà*. Paris : Éditions Karthala, 2021. 494 p.

fonctionnent comme des prismes, modulant, reflétant et orientant la manière dont les ex-combattant.e.s perçoivent leur propre identité et discernent leur position au sein du tissu social. Mon étude, nourrie des échanges au sein des deux groupes de recherche sur « la bureaucratisation des sociétés africaines » et sur « la vie sociale des papiers d'identité en Afrique » auxquels j'ai participé, s'est penchée de manière critique sur la façon dont les outils d'identification, tels que les cartes de démobilisés, construisent et définissent les identités. Plus encore, elle explore comment ces outils modulent et orientent les perceptions ainsi que les imaginaires collectifs liés aux notions de véridiction et de fiabilité. Car « ces traces matérielles ne font pas qu'attester l'appartenance à tel ou tel groupe de sociabilité¹⁰⁶⁷ », elles sont aussi des « écritures bureaucratiques de soi¹⁰⁶⁸ ». Dans son étude sur l'utilisation des papiers en France, Claudine Dardy¹⁰⁶⁹ a mis en lumière leur rôle non seulement comme preuves tangibles d'appartenance à une certaine catégorie sociale, mais aussi comme catalyseurs de processus de subjectivation. Pour ceux et celles qui les possèdent, ils symbolisent une « reconnaissance de la nation », traduisant une dette morale, et, et par extension financière, envers ceux et celles qui ont combattu¹⁰⁷⁰. Finalement, je démontre que, dans les États documentaires comme la Côte d'Ivoire, les documents officiels émergent comme des instruments essentiels dans la construction et la reconnaissance des identités sociales. Bien évidemment, l'État documentaire et/ou biométrique, par ses mécanismes de recensement, ne se limite pas uniquement aux ex-combattant.e.s. C'est un phénomène omniprésent qui influence la vie quotidienne de tous les citoyen.e.s. Chaque fois qu'un individu est catalogué, que ce soit par une carte d'identité, un permis de conduire ou un autre document officiel, il est intégré dans un système qui le définit, le reconnaît et parfois le restreint, mais aussi le fabrique. En somme, ces documents sont souvent le reflet de dynamiques sociales, politiques et historiques complexes.

Notre ultime rencontre avec le chef de la Cellule 39 met aussi en exergue les différentes dynamiques d'engagement et désengagement associatif des démobilisé.e.s dans le contexte d'après-guerre en Côte d'Ivoire. L'année 2017, marquant le début de cette étude, coïncide comme nous l'avons vu avec une vague de (re)mobilisation associative des ex-combattant.e.s, en réponse aux tensions sécuritaires engendrées par les mutineries. Ces dernières étaient orchestrées par d'ancien.ne.s rebelles, désormais intégrés à l'armée, revendiquant diverses

¹⁰⁶⁷ AWENENGO DALBERTO, Séverine, Richard BANEGAS, et Armando CUTOLO. « Biomaitriser les identités? Etat documentaire et citoyenneté au tournant biométrique ». *Op. cit.* p. 25

¹⁰⁶⁸ AWENENGO DALBERTO, Séverine et Richard BANEGAS. « Citoyens de papier ». *Op. cit.*

¹⁰⁶⁹ DARDY, Claudine. *Identités de papiers*. Nouv. éd. Paris Montréal : l'Harmattan, 1998.

¹⁰⁷⁰ Sur cette relation entre identification, reconnaissance et dette morale, voir le chapitre conclusif (« Cartes de crédit moral ») du livre de R. Banégas & Armando Cutolo, *ID Wars in Côte d'Ivoire* (Oxford University Press, 2024).

primes. Parallèlement, d'autres ex-rebelles, bien que non intégrés aux forces armées, mais ayant bénéficié des programmes de DDR ou souhaitant en bénéficier, ont été galvanisés par les succès de leurs camarades mutins. Ils se sont ainsi (re)mobilisés, aspirant à une reconnaissance formelle symbolique et des rétributions matérielles et financières de la part de l'État, pour leur rôle durant le conflit et la résolution subséquente de la crise.

La rencontre avec Kim Soro met en relief les complexités et les paradoxes de l'engagement associatif des démobilisés ivoiriens. D'un côté, Kim Soro a repris les rênes de la Cellule 39 et de la Fédération des ex-combattants de Côte d'Ivoire, bien que la Cellule 39 soit aujourd'hui en « sommeil » d'après lui. De l'autre, il a délibérément pris ses distances avec l'étiquette d'ex-combattant même s'il conclut notre entretien en affirmant qu'il sera « toujours dans la famille ex-combattante¹⁰⁷¹ ». Cette distanciation relative visait à faciliter sa réintégration socioéconomique. Cependant, sa décision de s'investir dans l'entreprise de paysagiste de son épouse tout en recrutant certains de ces anciens camarades ex-combattants traduit une démarche d'autoréintégration économique, en substituant aux insuffisances des initiatives de réinsertion du DDR. Ce retrait graduel des structures dédiées aux ex-combattants, remplacé par des solutions d'auto-réintégration, est un phénomène que l'on retrouve chez nombre d'entre eux/elles, comme en témoigne le parcours de Fofana présenté dans le chapitre 4. En effet, aujourd'hui, nombreux sont ceux/celles qui ressentent une profonde frustration, voire un sentiment de trahison, face à l'absence de reconnaissance de leur engagement armé et à ce qu'ils estiment être une compensation financière insuffisante face aux sacrifices consentis dans le cadre de la rébellion. La trajectoire de Kim Soro et de la Cellule 39 offre ainsi un aperçu multiniveaux des défis et ambivalences auxquels les ex-combattants ivoiriens sont confrontés dans la société ivoirienne postconflit.

Ainsi, l'étude montre comment les résultats mitigés du DDR et son incapacité à répondre pleinement aux besoins individuels ou d'assurer une réintégration sociale et économique des démobilisés a contribué à maintenir certains dans une position de précarité et de vulnérabilité. Cette situation a stimulé la création d'associations de démobilisés, qui ont développé un sentiment d'appartenance et des plateformes pour l'autoreprésentation. Ces associations se sont souvent appuyées sur les mêmes catégories produites par les institutions du DDR, reflétant la manière dont les mécanismes imposés par « le haut » sont réappropriés et réutilisés par « le bas » pour la reconnaissance de droits. Ces catégorisations cristallisent les expériences et les trajectoires individuelles en une identité collective et documentée.

¹⁰⁷¹ E – 143 Kim Soro, Membre du Bureau exécutif national de la Cellule 39, entretien cité

Néanmoins, face aux déconvenues rencontrées par les associations d'ex-combattant.e.s, les démobilisés ont élaboré et adopté des stratégies individuelles et collectives d'autoréintégration, souvent en dehors du cercle associatif.

B - La fluidité des identités (ex-)combattantes

Tout au long de cette étude, j'ai cherché à montrer comment l'espace politique et social ivoirien a été reconfiguré par les programmes de reconstruction post-conflit en m'appuyant sur le cas des ex-combattant.e.s rebelles. L'objectif était de décrypter l'effet du DDR sur la construction des identités ex-combattantes, en mettant un accent particulier sur les catégories produites par la rébellion et le DDR. J'ai exploré les facteurs politiques, sociaux, institutionnels et de genre qui influencent cette construction identitaire des ex-combattant.e.s rebelles ivoirien.ne.s en les abordant « par le haut » et « par le bas » : d'une part, en observant les effets de bureaucratisation et de socialisation produits par la rébellion et par les politiques publiques de DDR ; d'autre part en m'intéressant aux dynamiques associatives et aux mobilisations collectives des ex-combattant.e.s. Ma recherche a mis en évidence le fait que, loin d'être un mécanisme anodin ou neutre, le DDR est devenu un espace où les identités sont fabriquées, négociées et remises en question. L'appareil administratif du DDR, avec son système de classification, de catégorisation, de production de papiers et de socialisation, a eu un impact direct et profond sur la perception que les ex-combattant.e.s ont d'eux-mêmes, ainsi que sur la manière dont ils/elles sont envisagé.e.s et compris au sein de la société ivoirienne postconflit.

Dans cette étude, j'ai ainsi montré que la notion d'identité chez les ex-combattant.e.s n'est ni rigide ni uniforme. Bien qu'ils aient des expériences communes, leur diversité est le reflet de l'intersection de nombreux éléments, dont le genre et la classe, mais aussi l'âge (social). Cette diversité met en lumière l'importance de reconnaître les nuances au sein de groupes qui peuvent sembler homogènes. Cette reconnaissance est essentielle pour comprendre leurs motivations, désirs et défis, tant individuellement que collectivement. Mais aussi pour saisir les circonvolutions des dynamiques de la démobilisation armée influencée en partie par la bureaucratisation mise en œuvre par les institutions de DDR et les groupes rebelles. Cette catégorisation ne se limite pas à classer les individus, elle influence donc activement leur autodéfinition. Nous avons vu à travers les exemples de la cellule 39 et des femmes ex-combattantes que l'identité des ex-combattant.e.s s'ancre ainsi dans les expériences sociales de la rébellion et de l'après-guerre qui façonnent leur perception de soi et de leur place dans la société. Malgré les résultats mitigés du DDR, les ex-combattant.e.s ont su s'adapter,

revendiquant et redéfinissant leur identité post-conflit. L'échec du DDR a paradoxalement renforcé les liens entre eux, illustrant leur résilience face à des systèmes parfois inadéquats.

Reprenons le cas de Kim évoqué au début de cet épilogue. Son choix de dissimuler son statut d'ex-combattant indique une évolution de son rapport identitaire au monde social de 2021, sans doute distinct de celui qu'il aurait présenté quelques années plus tôt. En cachant cette partie de son passé, Kim aspire désormais à échapper aux stigmates liés au rôle d'ex-combattant. Il souhaite également se prémunir des préjugés et de la marginalisation, poursuivant l'objectif d'une intégration au sein de la société, sans être perpétuellement lié ou caractérisé par son passé de rebelle. Ce processus de réinvention de soi se fait désormais par la distanciation avec l'identité ex-combattante. Cependant, malgré ses efforts pour se réinventer, son poste actuel de gestionnaire administratif et financier porte en lui des échos de son passé. En effet, cette fonction n'est pas sans rappeler les compétences et responsabilités qu'il a assumées dans la Cellule 39 et celles qu'il avait au sein de la rébellion, selon un mode relativement classique de conversion des ressources et savoir-faire militants. Ainsi, bien que Kim Soro tente de se redéfinir, certains aspects de son passé continuent d'influencer sa trajectoire actuelle, témoignant de la complexité de la transition entre une vie d'ex-combattant et celle d'un civil.

L'ensemble de ces éléments reflètent la complexité des trajectoires des ex-combattant.e.s et des défis auxquels ils sont confrontés dans leurs tentatives de réintégration dans la société post-conflit ivoirienne. La prise en compte d'une perspective multiscalaire dans cette recherche a offert une vision plurielle de la construction identitaire, soulignant l'enchevêtrement des décisions politiques de grande envergure, des mobilisations collectives intermédiaires et des expériences personnelles individuelles.

Sur le plan macro, les stratégies et orientations politiques ont, comme on l'a vu, dessiné les grandes lignes de l'identité de démobilisé. Cette influence « par le haut » est impulsée par les mécanismes institutionnels du DDR et la rébellion. Ce mouvement se traduit par une démarche bureaucratique où classer et définir les individus en tant qu'ex-combattant.e.s dépasse la simple gestion administrative pour s'imposer comme une définition et une assignation identitaire. En effet, la démobilisation, en tant que processus bureaucratique, génère une multitude de preuves tangibles. Ainsi, le DDR, dans sa dimension bureaucratique, influence directement la construction des identités. Ces éléments administratifs deviennent non seulement des outils d'identification, mais également des moyens de revendication pour les individus concernés. Ces preuves façonnent et réaffirment leur position et leurs expériences au sein du

système, et jouent un rôle essentiel dans la manière dont ils se perçoivent et sont perçues par la société.

À l'échelle méso, une impulsion « par le bas » prend forme, incarnée par les associations d'ex-combattant.e.s démobilisé.e.s. Ces collectifs, bien loin d'être de simples bénéficiaires passifs de cette dénomination, la réinterprètent et s'approprient les catégories qui leur sont attribuées. Ils s'impliquent activement dans l'émission de leurs propres documents administratifs, cultivent leurs propres lieux de socialisation et, ce faisant, consolident, voire redéfinissent leur identité d'ex-combattant.e.s, la rendant ainsi pérenne au sein de la société.

Enfin, sur le plan micro-individuel, au cœur de ce processus, les ex-combattant.e.s eux-mêmes façonnent leur identité, laquelle n'est pas uniquement dictée par des structures supérieures ou des bureaucraties, mais est aussi modelée et renforcée par leurs interactions, sociabilités et pratiques individuelles quotidiennes.

C - Qui sont les vainqueurs de l'après-guerre en Côte d'Ivoire ?

Cette étude m'a également conduit à reconsidérer le sens et les conséquences sociopolitiques de la victoire militaire des forces rebelles face au régime de Laurent Gbagbo. En explorant les trajectoires des ex-combattant.e.s rebelles étudiés, il est manifeste que triompher militairement et politiquement ne garantit pas une intégration sociopolitique harmonieuse et complète. Ici, mes conclusions rejoignent celles de Camille Popineau¹⁰⁷². En effet, la victoire des rebelles n'a pas été synonyme de reconnaissance pour l'ensemble du groupe. Au contraire, les ex-combattant.e.s interviewé.e.s, souvent issus de couches sociales inférieures et n'ayant pas connu de mobilité ascendante avec la guerre, n'ont eu de cesse de batailler administrativement et politiquement pour être reconnu.e.s, souvent en vain, et se sont engagé.e.s activement pour affirmer leur identité collective. Leur position ambivalente dans le paysage post-conflituel s'ancre principalement dans les stratégies et dispositifs élaborés pour favoriser leur mutation de combattant.e.s en citoyen.ne.s ordinaires. Cette réalité souligne la nécessité de transcender les étiquettes binaires de « vainqueurs » et « vaincus » après un conflit. Car, dans un contexte post-conflit, ces dénominations peuvent être continuellement reconfigurées par les mouvances politiques, sociales et économiques du moment. La transformation des combattant.e.s rebelles en ex-combattant.e.s suite à une « paix des

¹⁰⁷² POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. *Op. cit.*

vainqueurs¹⁰⁷³ » a conduit à des ajustements identitaires et sociaux, profondément ancrés dans le paysage politique et institutionnel.

Cette thèse a par ailleurs entrepris une analyse approfondie des revendications des ex-combattant.e.s qui aspirent notamment à une reconnaissance matérielle et symbolique équivalente à celle des anciens combattants. Le chapitre 5, en particulier, s'est penché sur la perception qu'ont ces ex-combattant.e.s vis-à-vis du traitement réservé par le passé aux anciens combattants des guerres coloniales, souvent désignés sous le terme de « tirailleurs sénégalais », qui, dans certains cas, étaient leurs aïeuls. Selon eux, une distinction nette et parfois injuste a été établie entre les deux catégories. Ils estimaient que les « anciens combattants » avaient bénéficié de privilèges, de respect et d'une reconnaissance matérielle et symbolique qui leur étaient refusés. Cet imaginaire idéalisé et erroné a suscité un sentiment profond d'injustice : les « ex-combattants » aspiraient non seulement à jouir des mêmes privilèges, mais également à être reconnus en tant qu'anciens combattants, avec tous les honneurs afférents et le respect qu'ils estimaient mériter pour leur dévouement.

Une autre piste qui aurait mérité davantage d'attention est celle du traitement différencié entre les ex-combattant.e.s africains et les vétérans occidentaux qui transcende une simple divergence terminologique. Sur ce point, Jaremeý McMullin¹⁰⁷⁴ met en évidence que les défis de réintégration ne sont pas exclusifs aux ex-combattant.e.s africains. Même aux États-Unis, malgré des mesures d'assistance plus élaborées, de nombreux vétérans rencontrent des difficultés pour accéder aux soins de santé, à une éducation de qualité et à des opportunités d'emploi stables. Néanmoins, une dichotomie persistante marque la perception de ces deux groupes : tandis que les ex-combattant.e.s africains sont souvent perçus sous un prisme négatif, voire comme des éléments perturbateurs, les vétérans américains sont célébrés en tant que héros. Cette distinction est amplifiée par des politiques divergentes qui établissent des régimes davantage distincts pour les anciens combattant.e.s des pays développés par rapport à ceux des pays en développement. Une étude comparative approfondie sur ces traitements inégaux entre vétérans et ex-combattant.e.s pourrait remettre en question et déconstruire les stéréotypes et préjugés qui entourent ces groupes et les conflits afférents. La guerre récente entre l'Ukraine et la Russie pourrait offrir une perspective contemporaine sur cette problématique. En effet, les combattant.e.s, une fois revenus du front, se retrouveront confrontés à des défis similaires en matière de réintégration. La question de la reconnaissance de leurs sacrifices et de leur statut

¹⁰⁷³ PICCOLINO, Giulia. « Rhétorique de la cohésion sociale et paradoxes de la « paix par le bas » en Côte d'Ivoire ». *Op. cit.*

¹⁰⁷⁴ MCMULLIN, Jaremeý R. *Ex-combatants and the post-conflict state. Op. cit.*

en tant qu'ancien.ne.s/ex-combattant.e.s ou vétérans sera cruciale, non seulement pour leur bien-être personnel, mais aussi pour la cohésion sociale et la paix future dans la région. Sous un autre angle, la conjoncture au Sahel apporte un éclairage pertinent sur les défis et les dynamiques propres à la réintégration des combattant.e.s dans un environnement marqué par le terrorisme et l'extrémisme.

Enfin, cette étude a montré que malgré la victoire des rebelles, l'identité de l'ex-combattant.e reflète aussi le caractère précaire et les priorités du nouveau régime, soumis aux exigences de celles et ceux qui, par les armes, ont permis l'accès au pouvoir d'Alassane Ouattara. Mais l'évolution ultérieure du régime a conduit à un rééquilibrage des relations de pouvoir entre civils et (ex)militaires. Dans cette nouvelle configuration, les ex-combattant.e.s, bien qu'ayant remporté des batailles, ont continué de « se chercher » et cherchent toujours aujourd'hui une affirmation sociale et politique. La « bureaucratisation par le bas » montre leur détermination à s'adapter à des environnements changeants. Allant au-delà des dimensions strictement militaires ou sécuritaires, la position des démobilisés étudiée dans cette thèse est paradoxale : bien qu'ils aient été les vainqueurs sur le champ de bataille, ils se retrouvent, en position de vaincus dans la société post-conflit, n'ayant pas réussi à capitaliser sur leurs victoires. Leur situation ressemble à celle d'une portion de la population qui se sent marginalisée, ne bénéficiant pas des avantages de la croissance économique et des opportunités promises d'une nation en émergence. Dans ce contexte, une question se pose : que signifie réellement le « retour de l'éléphant¹⁰⁷⁵ » vanté sur la scène internationale par le régime d'ADO ? Car, même si une paix apparente prévaut, elle est fragilisée par la dureté d'un système socioéconomique profondément inéquitable, engendrant ainsi une forme de violence sous-jacente.

D - Genre, classe, âge : des identités (ex)combattantes en conflits

Au travers de mes recherches, j'ai également illustré comment les identités des combattant.e.s sont sculptées à la fois par des structures institutionnelles et par les réalités changeantes de la guerre et de la période post-conflit. Cependant, ces facteurs n'influent pas de manière uniforme sur tous les combattant.e.s. L'analyse de la période post-conflit révèle aussi le rôle prépondérant du genre et du facteur générationnel dans la construction des identités. La problématique de la jeunesse, durant et après les conflits, constitue un thème récurrent dans de nombreux contextes. L'expérience ivoirienne illustre parfaitement cette tendance. La méfiance

¹⁰⁷⁵ MIRAN-GUYON, Marie. « Côte d'Ivoire, le retour de l'éléphant ? » *Op. cit.*

des ex-combattant.e.s envers les institutions politiques découlent en partie de leur impression d'avoir été trompés par leurs anciens chefs de guerre et par les anciennes générations politiques qui ont reproduit leur hégémonie au sein du régime Ouattara en place depuis 2011. C'est aussi le ressentiment d'une jeunesse engagée précocement dans la crise qui s'est sentie trahie ou utilisée comme des pions dans un jeu politique plus vaste. Cette méfiance des cadets met en évidence le défi de la réconciliation et de la reconstruction post-conflit dans le pays. Pour ces ex-combattant.e.s, le sentiment d'avoir été abandonnés par les institutions censées garantir leur réintégration sociale et économique est une plaie encore ouverte. Cette défiance est également le reflet d'une déception vis-à-vis d'un système qui, au lieu de les récompenser pour leur service ou leur sacrifice, semble les avoir relégués et/ou maintenus à la marge.

Toutefois, je note que ces « jeunes », qui se sont engagés au tournant des années 2000, ont certes vieilli depuis lors, mais socialement, ils sont toujours perçus comme des « jeunes ». Dans ce cas, le concept de « jeunesse » ne se réfère pas uniquement à leur âge biologique, mais englobe également les dimensions sociales, telles que les relations d'ainesse dans un pays dirigé par des gérontocrates. Malgré leurs efforts pour « se lever en hommes¹⁰⁷⁶ », les jeunes peinent en effet à s'émanciper et demeurent dans une certaine dépendance. Ainsi, en dépit du passage du temps, ces individus conservent une position subalterne souvent similaire à celle qu'ils avaient au début du conflit. L'engagement dans le conflit n'a donc pas entraîné de transformations majeures des dynamiques de pouvoir inhérentes aux relations d'ainesse, même si certains ont réussi à se distinguer et à renverser ces dynamiques à leur avantage. Leur âge biologique contraste fortement avec un statut social qui, lui, semble figé dans le temps et n'a pas connu de transformations significatives. Des dynamiques similaires ont été observées chez les femmes ex-combattant.e.s.

Enfin, en tenant compte de la dimension genrée, j'ai affiné et enrichi ma perception des expériences traversées par les combattants, tant masculins que féminins, durant et après le conflit. J'ai ainsi réalisé une analyse comparative des témoignages et récits de vie partagés par ces acteurs et actrices. Cette analyse a porté sur les raisons de leur engagement, leur vision de leur rôle, leur engagement personnel au sein de l'organisation rebelle, ainsi que sur leurs expériences du DDR et au sein d'organisations de démobilisés dans la période post-conflit.

¹⁰⁷⁶ Ici nos conclusions postconflit divergent avec les hypothèses avancées par Richard Banégas au milieu des années 2000 sur l'affirmation des jeunes dans et par la guerre. Voir R. Banégas, « Côte d'Ivoire : les jeunes se lèvent en hommes », op cit.

La dernière rencontre avec Kim Soro, qui travaille désormais pour sa femme, revêt ainsi une importance particulière en termes de genre, notamment lorsqu'il s'agit d'aborder les questions de masculinités, assez peu traitées dans cette étude. Dans le contexte post-conflit, les normes traditionnelles de masculinité ont également été remises en cause. Par exemple, les hommes ex-combattants ont éprouvé des difficultés à réconcilier leur identité d'ex-combattants avec les attentes sociétales de ce que signifie être un homme dans une société en paix. La période post-conflit, marquée par la précarité des démobilisés, a exacerbé la tension interne relative aux normes de masculinité, engendrant des sentiments d'insécurité et parfois de honte. De nombreux hommes démobilisés ont exprimé un profond sentiment de dépossession de leur rôle traditionnel d'« homme » au sein de la famille, en raison de leur incapacité à subvenir financièrement aux besoins quotidiens du foyer. Cette difficulté ne se limitait pas uniquement à un défi économique, mais prenait également une dimension identitaire et intime. Dans une société où l'homme est souvent considéré comme le pilier économique du foyer, ne pas être en mesure de remplir ce rôle a eu un impact multidimensionnel en ébranlant leur perception de soi, leur place au sein de la communauté et du foyer. Cette remise en question de la masculinité, liée à des attentes socioculturelles a entraîné des railleries, des tensions et des conflits au sein du foyer et de la communauté, où leurs proches questionnaient l'impact négatif de l'engagement au sein de la rébellion. Cela souligne la complexité des défis auxquels sont confrontés ces hommes dans leur processus de réintégration. Face à l'incapacité de certains démobilisés à contribuer financièrement, de nombreuses femmes ont dû intensifier leurs efforts pour combler le déficit économique. Leur rôle s'est donc transformé et élargi, les plaçant parfois à l'avant-plan en tant que principales pourvoyeuses. Cette transformation, témoignant de la résilience et du dynamisme des femmes, a également introduit des dynamiques complexes au sein du foyer. Le bouleversement des rôles traditionnels a, chez de nombreux hommes, provoqué des sentiments d'humiliation, d'incompétence et de dévalorisation. Cette remise en question de leur rôle conventionnel a été, dans certains cas, source de discorde conjugale ou familiale. Cependant, ces rôles « traditionnels » ne sont pas figés et la réalité contemporaine de nombreuses familles ivoiriennes est beaucoup plus nuancée. En effet, les femmes ivoiriennes ont toujours joué un rôle économique crucial, que ce soit en tant qu'agricultrices, commerçantes ou entrepreneuses. Leur contribution financière au bien-être de la famille est souvent sous-estimée ou non reconnue. L'histoire de Kim Soro en est un témoignage éloquent. En optant pour une carrière dans l'entreprise de paysagiste dirigée par son épouse, Kim défie les stéréotypes de genre conventionnels. Ce choix, loin d'être anodin, illustre une remise en question des rôles traditionnels et met en évidence une quête de redéfinition de sa propre

masculinité dans un contexte post-conflit. La volonté de s'éloigner de l'image du guerrier pour embrasser une identité plus pacifique et stable est emblématique des défis auxquels sont confrontés de nombreux hommes dans la Côte d'Ivoire d'après-guerre.

Ainsi, l'application de l'intersectionnalité à la période post-conflit en Côte d'Ivoire a offert une perspective enrichissante, facilitant une meilleure approche des enjeux de reconstruction post conflit. Elle a permis de montrer que l'identité des ex-combattant.e.s est influencée par de multiples facteurs, tels que le sexe, l'âge, et la classe notamment. En adoptant une approche intersectionnelle, j'ai analysé l'impact des différents rapports sociaux avant, pendant et après la lutte armée ainsi que les logiques profondes de la transformation et de la continuité de ces rapports sociaux, aussi bien au sein des organisations armées que pour l'ensemble des sociétés concernées. Cette approche a également contribué à mieux comprendre les dynamiques de pouvoir et les expériences individuelles.

Dans cette étude, j'ai ainsi cherché à interroger les conséquences biographiques de l'engagement (armé) au féminin et au masculin et la construction des rôles genrés au sein de la rébellion en Côte d'Ivoire. J'ai également documenté et analysé les modalités de la participation des femmes ivoiriennes au conflit et au postconflit. En analysant cette participation, j'ai été amenée à étudier les avantages qu'elle procure aux femmes, ainsi que ses limites. Cela m'a également poussé à examiner la période précédant leur engagement, pour saisir les facteurs qui l'ont influencé, limité ou modelé. Au-delà de la question de la participation des femmes, j'ai aussi analysé si cette implication entraîne une transformation de leur position dans les dynamiques sociales du pays dans la période d'après-guerre. Autrement dit, j'ai évalué si la lutte induit une refonte globale des relations de sexe au sein de la société ivoirienne, ce qui s'est avéré ne pas être le cas. Bien qu'il ne soit pas exclu que ces femmes aient connu une certaine émancipation au sein de la lutte armée, l'impact social de ces trajectoires d'épanouissement personnel à travers le militantisme armé au sein des Forces Nouvelles semble finalement restreint en Côte d'Ivoire comme dans d'autres contextes.

La catégorie d'acteurs incarnée par les « femmes combattantes » offre une perspective éclairante pour saisir les divers enjeux politiques et sociaux qui ont marqué la transition post-conflit en Côte d'Ivoire. Les rôles genrés, qu'ils soient traditionnels ou émergents, ont subi des transformations durant et après le conflit, influençant directement les processus de réintégration. Dans cette étude on a vu que les conceptions de genre, sculptées par une culture majoritairement patriarcale, ont orienté le (dés)engagement des femmes ivoiriennes. Tout en défiant ces normes, les ex-combattantes ont revendiqué leur place dans l'espace public ivoirien,

cependant, leur chemin vers la réintégration a été semé d'embûches, créées par ces mêmes stéréotypes. En effet, les femmes ex-combattantes ivoiriennes, malgré leurs contributions pendant le conflit, ont fait face à des défis similaires à leurs camarades masculins auxquels se sont ajoutées des stigmatisations du fait de leur genre.

Pour des raisons méthodologiques et d'accès au terrain notamment, cette étude s'est intéressée à l'engagement genré dans des organisations violentes et moins à l'engagement féminin dans la violence. Mon étude a pourtant permis de mettre en évidence trois éléments de réflexions, qui apparaissent comme autant de pistes à fouiller lors de prochaines recherches. Tout d'abord, il est apparu que les modalités et le processus d'engagement au sein de la rébellion ne sont pas spécifiquement genrés dans le cas de la Côte d'Ivoire. Femmes et hommes ont eu recours à des registres similaires pour justifier leur enrôlement. À travers cette étude je me suis penchée sur les revendications des femmes combattantes : leur capacité (ou incapacité) à s'exprimer, à faire reconnaître leurs droits, et à naviguer dans un espace où leur voix est souvent marginalisée. On a vu que les revendications des femmes se situent dans le cadre des dynamiques collectives, comme le démontrent les associations mentionnées aux chapitres 4, 5 et 6 où elles jouent un rôle actif. Leur passage au sein de la rébellion renforce leur sentiment de légitimité à prendre la parole et à formuler des critiques. Même si leur voix est parfois moins perceptible, leur implication au sein de la rébellion et au cœur des associations de démobilisés influence considérablement le degré de confiance avec lequel elles abordent le discours politique. En outre, concernant la période post-conflit, les accords de paix étaient dépourvus de mesures ciblées en faveur des femmes. En fin de compte, bien que le DDR prétendît être sensible à la dimension de genre sur le papier, il s'est avéré, dans les faits, relativement indifférent à cette dimension. En outre, bien que les compétences des femmes aient été reconnues et utilisées au sein de la rébellion, elles n'ont pas bénéficié des mêmes opportunités de progression et de reconversion que leurs camarades masculins. Tandis que certains hommes (les plus hauts gradés et les mieux dotés en capital social et culturel¹⁰⁷⁷) ont évolué aisément vers des secteurs comme la politique ou la sécurité après le conflit, les femmes, malgré leurs qualifications, ont plutôt été redirigées vers des rôles traditionnels. Les trajectoires de sortie de conflit des femmes combattantes se ne distinguent cependant pas clairement de celles de certains de leurs homologues masculins, les moins dotés en capital social et culturel dans le cas ivoirien. Nous avons ainsi observé que le « développement politique » et l'accès à des postes de pouvoir potentiels après la guerre ont été restreints tant pour les femmes que pour les cadets

¹⁰⁷⁷ Voir les travaux de Camille Popineau pour plus de détails : POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l'État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (1990-2020)*. *Op. cit.*

sociaux masculins. Enfin, l'effacement des « traces bureaucratiques » est également notable chez les femmes, comme le montre le cas d'Aïcha. Il est possible que, chez les femmes, ces traces disparaissent même plus rapidement, car elles s'intègrent dans des activités socioéconomiques et des réseaux de sociabilité qui diluent l'identité de combattante plus rapidement. Cependant, ce passé, ces traces, demeurent toujours en arrière-plan. Cette thèse a finalement mis en lumière le caractère ordinaire de l'engagement des femmes ivoiriennes dans la lutte armée. Il a été démontré qu'elles ont été, tout comme les hommes, des victimes de l'ivoirité. Leur implication politique interne à la crise et avant celle-ci est avérée pour certaines, comme au sein du RDR, bien que peu d'études le documentent, de même pour leur engagement au sein de la FESCI. Ainsi cette thèse a finalement aussi permis de mettre en avant le rôle politique des femmes et de dépasser la vision exceptionnelle de leur implication dans les groupes armés.

Bibliographie

ABOUT, Ilse et Vincent DENIS. *Histoire de l'identification des personnes*. Paris. Découverte. 2010. 125 p. (Repères ; n° 553).

ABRAHAMSEN, Rita. *Disciplining democracy: development discourse and good governance in Africa*. London ; New York, N.Y. Zed Books. 2000. 168 p.

ACHIN, Catherine et Sandrine LÉVÊQUE. « II. Femmes et militantisme ». Paris. La Découverte. 2006, p. 32-59. (Repères). En ligne : <https://www.cairn.info/femmes-en-politique--9782707147417-p-32.htm> [consulté le 26 octobre 2023].

AGRIKOLIANSKY, Éric et Olivier FILLIEULE. « 10. Les rétributions du militantisme : Du concept à la méthode » in Lorenzo BARRAULT-STELLA, Brigitte GAÏTI et Patrick LEHINGUE (eds.). *La politique désenchantée ? : Perspectives sociologiques autour des travaux de Daniel Gaxie*. Rennes. Presses universitaires de Rennes. 2022, p. 203-218. (Res publica). En ligne : <http://books.openedition.org/pur/147097> [consulté le 20 septembre 2023].

AKINDES, Francis. « « On ne mange pas les ponts et le goudron » : les sentiers sinueux d'une sortie de crise en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*. 2017, vol.148 n° 4. p. 5.

AKINDES, Francis Augustin. *Les racines de la crise militaro-politique en Cote d'Ivoire*. Dakar, Sénégal. Codesria. 2004. 49 p. (Série de monographies).

AKINDES, Francis Augustin. *The roots of the military-political crises in Cote d'Ivoire*. Uppsala. Nordiska Afrikainstitutet. 2004. 46 p. (Research report).

AKINDES, Francis, Moussa FOFANA, et Gnangadjomon KONE. « Côte d'Ivoire : insurrection et contre-insurrection », *Alternatives Sud*. 2010, vol.17 n° 4. p. 93-97.

ALPERN, Stanley B. *Amazons of black Sparta: the women warriors of Dahomey*. New York. New York University Press. 1998. 280 p.

ANCTIL AVOINE, Priscyll. *La recherche-intervention en partenariat avec les agences gouvernementales : le cas de la réintégration des personnes ex-combattantes en Colombie*. [s.l.]. [s.n.]. 2017.

ARJONA, Ana, Nelson KASFIR, et Zachariah Cherian MAMPILLY (eds.). *Rebel governance in civil war*. Cambridge. Cambridge University Press. 2015. 315 p.

ATLANI-DUAULT, Laëtitia. « Les ONG à l'heure de la « bonne gouvernance » », *Autrepart*. 2005, vol.35 n° 3. p. 3.

AUTESSERRE, Séverine. *Peaceland: conflict resolution and the everyday politics of international intervention*. 3rd printing. New York. [s.n.]. 2016. 329 p.

AUTESSERRE, Séverine. « Construire la paix : conceptions collectives de son établissement, de son maintien et de sa consolidation », *Critique internationale*. 5 mai 2011, n° 51 n° 2. p. 153-167.

AUTESSERRE, Séverine. *The trouble with the Congo: local violence and the failure of international peacebuilding*. Cambridge. Cambridge University Press. 2010.

AUTESSERRE, Séverine et Stanislas de HALDAT. *Sur les fronts de la paix: guide de l'activiste pour un monde nouveau*. Paris. Éditions de la Maison des sciences de l'homme. 2023. (Interventions).

AVANZA, Martina et Gilles LAFERTE. « Dépasser la « construction des identités »? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*. 2005, vol.61 n° 4. p. 134-152.

AWENENGO DALBERTO, Séverine et Richard BANEGAS. « Citoyens de papier : des écritures bureaucratiques de soi en Afrique », *Genèses*. 2018, vol.112 n° 3. p. 3.

AWENENGO DALBERTO, Séverine, Richard BANÉGAS, et Armando CUTOLO. « Biomaitriser les identités? Etat documentaire et citoyenneté au tournant biométrique », *Politique africaine*. 2018, vol.152 n° 4. p. 5.

VAN BAALEN, Sebastian. *Guns and Governance. Local Elites and Rebel Governance in Côte d'Ivoire*. PhD, Uppsala University. [s.n.]. 2020.

BAAZ, Maria Eriksson, Mats UTAS, et NORDISKA AFRIKAINSTITUTET (eds.). *Beyond « gender and stir »: reflections on gender and SSR in the aftermath of African conflicts*. Uppsala. The Nordic Africa Institute. 2013. 74 p. (NAI policy dialogue).

BABO, Alfred. « L'étranger à travers le prisme de l'ivoirité en Côte d'Ivoire : retour sur des regards nouveaux », *Migrations Société*. 2012, vol.144 n° 6. p. 99.

BABO, Alfred. « Conflits fonciers, ethnicité politique et guerre en Côte d'Ivoire » in Aurélie LEROY (ed.). *Racisme : entre exclusion sociale et peur identitaire*. [s.l.]. Éditions Syllepse. 2010, p. 95-118. (Alternatives Sud). En ligne : <https://www.cairn.info/racisme-entre-exclusion-sociale-et-peur-identitaire--9782849502754-p-95.htm> [consulté le 18 mars 2023].

BANEGAS, Richard. « La politique par le bas-fond: Pouvoir local, violence milicienne et recompositions sociales dans la Côte d'Ivoire « post-conflit » », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3. p. 103.

BANEGAS, Richard. « 11. Génération “guerriers” ? Violence et subjectivation politique des jeunes miliciens en Côte d'Ivoire » *L'adieu aux armes ?* Paris. Karthala. 2010, p. 359-397. (Recherches internationales). En ligne : <https://www.cairn.info/l-adieu-aux-armes--9782811103477-p-359.htm> [consulté le 18 mars 2023].

BANEGAS, Richard. « La politique du « gbonhi ». Mobilisations patriotiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte-d'Ivoire », *Genèses*. 2010, vol.81 n° 4. p. 25.

BANEGAS, Richard. « 11. Génération « guerriers » ? » *L'adieu aux armes ?* [s.l.]. Editions Karthala. 2010, p. 359. En ligne : <http://www.cairn.info/l-adieu-aux-armes --9782811103477-page-359.htm> [consulté le 11 mai 2019].

BANEGAS, Richard. « Côte d'Ivoire : les jeunes “se lèvent en hommes”. Anticolonialisme et ultranationalisme chez les Jeunes patriotes d'Abidjan ». 2007. p. 52.

BANEGAS, Richard. *Côte d'Ivoire : une guerre de la seconde indépendance ? Refonder la coopération française sur les brisées du legs colonial*. Fonds d'analyse des sociétés politiques (FASOPO). 2006.

BANEGAS, Richard. *La démocratie à pas de caméléon: transition et imaginaires politiques au Bénin*. Paris. Karthala. 2003. 494 p. (Recherches internationales).

BANEGAS, Richard. « Côte d'Ivoire : une guerre de la seconde indépendance ? Refonder la coopération française sur les brisées du legs colonial ». p. 55.

BANEGAS, Richard et Armando CUTOLO. *ID Wars. Struggling for Citizenship in Côte d'Ivoire*. Oxford. Oxford University Press. 2024.

BANÉGAS, Richard et Ruth MARSHALL-FRATANI. « Côte d'Ivoire, un conflit régional ? », *Politique africaine*. 2003, vol.89 n° 1. p. 5.

BANEGAS, Richard et René OTAYEK. « Le Burkina Faso dans la crise ivoirienne: Effets d'aubaine et incertitudes politiques », *Politique africaine*. 2003, vol.89 n° 1. p. 71.

BANÉGAS, Richard et Camille POPINEAU. « The 2020 Ivorian election and the 'third-term' debate: A crisis of 'Korocracy'? », *African Affairs*. 1 juillet 2021, vol.120 n° 480. p. 461-477.

BANÉGAS, Richard, Alain TOH, Yao Kouman ADINGRA, et al. « Côte d'Ivoire: The Political Economy of a Citizenship Crisis » in Francisco GUTIÉRREZ et Gerd SCHÖNWÄLDER (eds.). *Economic Liberalization and Political Violence: Utopia or Dystopia?* [s.l.]. Pluto Press. 2010, p. 126-172. En ligne : <http://www.jstor.org/stable/j.ctt183p252.8> [consulté le 19 mars 2023].

BANEGAS, Richard et Jean-Pierre WARNIER. « Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir », *Politique africaine*. 2001, vol.82 n° 2. p. 5.

BARDELLI, Nora. « Entre témoignage et biométrie : la production du "réfugié" au Burkina Faso », *Politique africaine*. traduit par Henri-Michel YERE. 2018, vol.152 n° 4. p. 121-140.

BARGEL, Lucie et Xavier DUNEZAT. « Genre et militantisme » *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris. Presses de Sciences Po. 2009, p. 248-255. (Références). En ligne : <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-mouvements-sociaux--9782724611267-p-248.htm> [consulté le 20 septembre 2023].

BARNETT, MICHAEL et CHRISTOPH ZÜRCHER. « The peacebuilder's contract: How external statebuilding reinforces weak statehood » in Roland PARIS et Timothy D. SISK (eds.). *The dilemmas of statebuilding: confronting the contradictions of postwar peace operations*. London ; New York. Routledge. 2009, p. (Security and governance series).

BASSETT, Thomas J. « Containing the Donzow : The Politics of Scale in Cote d'Ivoire », *Africa Today*. 2004, vol.50 n° 4. p. 31-49.

BASSETT, Thomas J. « Dangerous Pursuits: Hunter Associations (*Donzo Ton*) and National Politics in Côte D'Ivoire », *Africa*. février 2003, vol.73 n° 1. p. 1-30.

BASTICK, Megan, Kristin VALASEK, INTERNATIONAL RESEARCH AND TRAINING INSTITUTE FOR THE ADVANCEMENT OF WOMEN, et al. (eds.). *Gender & security sector reform toolkit*. Geneva. DCAF. 2008. 14 p.

BAY, Edna G. *Wives of the leopard: gender, politics, and culture in the Kingdom of Dahomey*. Charlottesville. University of Virginia Press. 1998. 376 p.

BAYART, Jean-François. « Société civile et imbrication des durées en Afrique : un retour sur le « politique par le bas » », *Politique africaine*. 7 juin 2021, n° 161-162 n° 1. p. 139-162.

BAYART, Jean-François. « 11. La cité bureaucratique en Afrique subsaharienne » in Béatrice HIBOU (ed.). *La bureaucratisation néolibérale*. Paris. La Découverte. 2013, p. 291-313. (Recherches).

BAYART, Jean-François. « L’Afrique dans le monde : une histoire d’extraversion », *Critique internationale*. 1999, vol.5 n° 1. p. 97-120.

BAYART, Jean-François. *L’Etat en Afrique: la politique du ventre*. Paris. Fayard. 1989. 439 p. (L’Espace du politique).

BAYART, Jean-François, Joseph-Achille MBEMBE, et Comi-Molevo TOULABOR. *Le politique par le bas en Afrique noire: contributions à une problématique de la démocratie*. Paris. Éd. Karthala. 2008.

BEHREND, Andrea, Sung Joon PARK, et Richard ROTTENBURG (eds.). *Travelling models in African conflict management: translating technologies of social ordering*. Leiden. Brill. 2014. 247 p. (Africa-Europe group for interdisciplinary studies).

BERENI, Laure et Anne REVILLARD. « Un mouvement social paradigmatique ? Ce que le mouvement des femmes fait à la sociologie des mouvements sociaux », *Sociétés contemporaines*. 2012, vol.85 n° 1. p. 17-41.

BERGER, Peter Ludwig, Thomas LUCKMANN, et Pierre TAMINIAUX. *La construction sociale de la réalité*. 2e éd. Paris. Méridiens Klincksieck Masson. 1996. (Sociétés).

BIERNACKI, Patrick et Dan WALDORF. « Snowball Sampling: Problems and Techniques of Chain Referral Sampling », *Sociological Methods & Research*. novembre 1981, vol.10 n° 2. p. 141-163.

BIERSCHENK, Thomas, Jean-Pierre CHAUVEAU, et Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN (eds.). *Courtiers en développement: les villages africains en quête de projets*. Paris : Mainz. Karthala ; Association euro-africaine pour l’anthropologie du changement social et du développement. 2000. 328 p. (Collection « Hommes et sociétés »).

BIERSCHENK, Thomas et Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN (eds.). *States at work: dynamics of African bureaucracies*. Leiden ; Boston. Brill. 2014. 440 p. (Africa-Europe Group for Interdisciplinary Studies).

BLUNDO, Giorgio. « Négociant l’État au quotidien : agents d’affaires, courtiers et rabatteurs dans les interstices de l’administration sénégalaise », *Autrepart*. 2001, n° 20 n° 4. p. 75-90.

BONDAZ, Julien. « Le thé des hommes », *Cahiers d’études africaines*. 28 mai 2013, vol.53 n° 209-210. p. 61-85.

BOUGAREL, Xavier. « L’ombre des héros : après-guerre et anciens combattants en Bosnie-Herzégovine », *Revue internationale des sciences sociales*. 2006, vol.189 n° 3. p. 513-524.

- BOUGAREL, Xavier. « L'ombre des héros : après-guerre et anciens combattants en Bosnie-Herzégovine », *Revue internationale des sciences sociales*. 2006, vol.189 n° 3. p. 513.
- BOUQUET, Christian. *Géopolitique de la Côte d'Ivoire: le désespoir de Kourouma*. Paris. Armand Colin. 2005. 315 p. (Collection Perspectives géopolitiques).
- BOUQUET, Christian. « Le poids des étrangers en Côte d'Ivoire / The importance of foreigners in Ivory Coast », *Annales de géographie*. 2003, vol.112 n° 630. p. 115-145.
- BOURDIEU, Pierre. « De la maison du roi à la raison d'État », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*. 1997, vol.118 n° 1. p. 55-68.
- BOURDIEU, Pierre. *Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques*. Paris. Fayard. 1982. 243 p.
- BOURDIEU, Pierre et Jean-Claude PASSERON. *La reproduction: éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris. Éd. de Minuit. 1970. 279 p. (Collection « Le sens commun »).
- BOUTRON, Camille. *La participation des femmes aux luttes armées - Pour un renouvellement des approches de l'acteur combattant*. Rapport 60. IRSERM. 2018.
- BOUTRON, Camille. « 3. Réintégrer la vie civile après le conflit : entre invisibilisation et résistance » *L'adieu aux armes ?* [s.l.]. Editions Karthala. 2010, p. 111. En ligne : <http://www.cairn.info/l-adieu-aux-armes --9782811103477-page-111.htm> [consulté le 11 mai 2019].
- BRISSET-FOUCAULT, Florence. *Talkative polity: radio, domination, and citizenship in Uganda*. Athens, Ohio. Ohio University Press. 2019. 328 p. (Cambridge centre of African studies series).
- BRUBAKER, Rogers. « Au-delà de l'«identité» », *Actes de la recherche en sciences sociales*. 2001, vol.139 n° 4. p. 66.
- BRUBAKER, Rogers et Frederick COOPER. « Beyond "Identity" », *Theory and Society*. 2000, vol.29 n° 1. p. 1-47.
- BRYDEN, Alan, Boubacar N'DIAYE, et GENEVA CENTRE FOR THE DEMOCRATIC CONTROL OF ARMED FORCES (eds.). *Security sector governance in Francophone West Africa: realities and opportunities*. Zürich. Lit. 2011. 277 p.
- BUGNON, Fanny. *La violence politique au prisme du genre à travers la presse française (1970-1994)*, These de doctorat. [s.l.]. Angers. 2011. En ligne : <https://www.theses.fr/2011ANGE0033> [consulté le 20 septembre 2023].
- BUTLER, Jennifer S. *Born again: the Christian Right globalized*. London ; Ann Arbor, MI. Pluto Press. 2006. 215 p.
- BUTLER, Judith. *Gender trouble: feminism and the subversion of identity*. New York. Routledge. 2006. 236 p. (Routledge classics).
- CABANES, Bruno, Guillaume PIKETTY, et CENTRE D'HISTOIRE DE SCIENCES PO (FRANCE) (eds.). *Retour à l'intime: au sortir de la guerre*. Paris. Tallandier. 2009. 315 p.

- CANDEA, Maria et Laélia VERON. *Le français est à nous! petit manuel d'émancipation linguistique*. Paris. La Découverte. 2019. 238 p. (Cahiers libres).
- CARBONNIER, Jean. *Droit civil: personnalité, incapacités, personnes morales*. Paris. Presses universitaires de France. 1990. (Thémis).
- CARDI, Coline et Geneviève PRUVOST (eds.). *Penser la violence des femmes*. Paris. Éd. La Découverte. 2012. 441 p.
- CASTILLO, Graciana del et Edmund S. PHELPS. *Rebuilding war-torn states: the challenge of post-conflict economic reconstruction*. 1. publ. Oxford. Oxford Univ. Press. 2008. 436 p.
- CHABAL, Patrick et Jean-Pascal DALOZ. *Africa works: disorder as political instrument*. [London]: Bloomington. International African Institute in association with James Currey, Oxford; Indiana University Press. 1999. 170 p. (African issues).
- CHARBONNEAU, Bruno. « Côte d'Ivoire : possibilités et limites d'une réconciliation », *Afrique contemporaine*. 2013, vol.245 n° 1. p. 111.
- CHAUVEAU, Jean-Pierre. « Le nexus État, foncier, migrations, conflits comme champ social », *Critique internationale*. 4 mai 2017, vol.75 n° 2. p. 9-19.
- CHAUVEAU, Jean-Pierre. « Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire: Les enjeux silencieux d'un coup d'État », *Politique africaine*. 2000, vol.78 n° 2. p. 94.
- CHAUVEAU, Jean-Pierre et Koffi Samuel BOBO. « La situation de guerre dans l'arène villageoise: Un exemple dans le Centre-Ouest ivoirien », *Politique africaine*. 2003, vol.89 n° 1. p. 12.
- CHAUVEAU, Jean-Pierre, Paul RICHARDS, Jean-Pierre CHAUVEAU, et al. « Les racines agraires des insurrections ouest-africaines: Une comparaison Côte d'Ivoire-Sierra Leone », *Politique africaine*. 2008, vol.111 n° 3. p. 131.
- CHELPI-DEN HAMER, Magali. « Les tribulations du dispositif Désarmement, démobilisation et réinsertion des miliciens en Côte d'Ivoire (2003-2015) », *Hérodote*. 2015, vol.158 n° 3. p. 200.
- CHELPI-DEN HAMER, Magali. « Le mythe du jeune désœuvré: Analyse des interventions DDR en Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*. 2009, vol.232 n° 4. p. 39.
- CISSE, Youssouf. *La confrérie des chasseurs Malinké et Bambara: mythes, rites et récits initiatiques*. Ivry : Paris. Editions Nouvelles du Sud ; Association ARSAN. 1994. 390 p.
- CISSOKHO, Sidy. « Culture professionnelle et culture de l'État: Notes sur l'institution du permis de conduire au Sénégal », *Genèses*. 2018, vol.112 n° 3. p. 37.
- CLAIR, Isabelle. « La sexualité dans la relation d'enquête: Décryptage d'un tabou méthodologique », *Revue française de sociologie*. 1 avril 2016, Vol. 57 n° 1. p. 45-70.
- COCKBURN, Cynthia. « Gender Relations as Causal in Militarization and War: A FEMINIST STANDPOINT1 », *International Feminist Journal of Politics*. juin 2010, vol.12 n° 2. p. 139-157.

COGNEAU, Denis, Léo CZAJKA, et Kenneth HOUNGBEDJI. « Le retour de l'éléphant triomphant ? Croissance et inégalités de revenu en Côte d'Ivoire (1988-2015) », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3. p. 221.

COGNEAU, Denis, Sandrine MESPLE-SOMPS, et François ROUBAUD. « Côte d'Ivoire : histoires de la crise », *Afrique contemporaine*. 2003, vol.206 n° 2. p. 5.

COHEN, Allan et John COMAROFF. « The Management of Meaning : On the Phenomenology of Political Transactions » *Transaction and Meaning. Direction in the Anthropology of Exchange and Symbolic Behavior*. Philadelphia. Institute for the Study of Human Issues. 1976, p.

COLLETTA, Nat J., Markus KOSTNER, et Ingo WIEDERHOFER. *The Transition from War to Peace in Sub-Saharan Africa*. [s.l.]. World Bank Publications. 1996. 100 p.

COLLETTA, Nat J., Markus KOSTNER, et Ingo WIEDERHOFER. *Case Studies in War-to-peace Transition: The Demobilization and Reintegration of Ex-combatants in Ethiopia, Namibia, and Uganda*. [s.l.]. World Bank Publications. 1996. 378 p.

COLLIER, Paul. « Greed and Grievance in Civil War ». p. 44.

COLLINS, Patricia Hill. « Intersectionality's Definitional Dilemmas », *Annual Review of Sociology*. 14 août 2015, vol.41 n° 1. p. 1-20.

CONTE, Bernard. « Côte d'Ivoire : clientélisme, ajustement et conflit ». 1 septembre 2004.

COOPER, Frederick. *Citizenship between empire and nation: remaking France and French Africa, 1945-1960*. Princeton. Princeton University Press. 2014. 491 p.

COULTER, Chris. « Female Fighters in the Sierra Leone War: Challenging the Assumptions? », *Feminist Review*. avril 2008, vol.88 n° 1. p. 54-73.

COULTER, Chris, Mariam PERSSON, et Mats UTAS. *Young female fighters in African wars: conflict and its consequences*. Uppsala. Nordiska Afrikainstitutet. 2008. (Policy dialogue).

CRENSHAW, Kimberle. « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics », *University of Chicago Legal Forum*. 7 décembre 2015, vol.1989 n° 1. En ligne : <https://chicagounbound.uchicago.edu/uclf/vol1989/iss1/8> [consulté le].

CRETTEZ, Xavier et Pierre PIAZZA. « Introduction » *Du papier à la biométrie : identifier les individus*. Paris. Presses de Sciences Po. 2006, p. 11-26. (Académique). En ligne : <https://www.cairn.info/du-papier-a-la-biometrie-identifier-les-individus--9782724609891-p-11.htm> [consulté le 22 mars 2023].

CUTOLO, Armando. « Modernity, Autochthony and the Ivorian Nation: The End of a Century in Côte D'ivoire », *Africa: Journal of the International African Institute*. 2010, vol.80 n° 4. p. 527-552.

CUTOLO, Armando et Richard BANEGAS. « Les margouillats et les papiers kamikazes: Intermédiaires de l'identité, citoyenneté et moralité à Abidjan », *Genèses*. 2018, vol.112 n° 3. p. 81.

CUTOLO, Armando et Richard BANEGAS. « Gouverner par la parole : parlements de la rue, pratiques oratoires et subjectivation politique en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*. 2012, vol.127 n° 3. p. 21.

DALBERTO, Séverine Awenengo. « Fragments de vies ordinaires : papiers d'identité au Sénégal ». 2018. p. 25.

DALBERTO, Séverine Awenengo et Richard BANEGAS (eds.). *Identification and citizenship in Africa: biometrics, the documentary state and bureaucratic writings of the self*. 1 Edition. Abingdon, Oxon ; New York. Routledge. 2021. 1 p. (Routledge contemporary Africa).

DARBON, Dominique, Rozenn NAKANABO DIALLO, Olivier PROVINI, et al. « Un état de la littérature sur l'analyse des politiques publiques en Afrique » *Un état de la littérature sur l'analyse des politiques publiques en Afrique*. Paris Cedex 12. Agence française de développement. 2019, p. 1-36. (Papiers de recherche). En ligne : <https://www.cairn.info/un-etat-de-la-litterature-sur-l-analyse--1000000148924-p-1.htm> [consulté le 19 avril 2023].

DARDY, Claudine. « Les « papiers » : des objets écrits pourvoyeurs d'identités sociales. », *Pratiques*. 2006, vol.131 n° 1. p. 116-124.

DARDY, Claudine. *Identités de papiers*. [s.l.]. [s.n.]. 1998.

DARDY, Claudine. *Identités de papiers*. Nouv. éd. Paris Montréal. l'Harmattan. 1998. (Logiques sociales).

DARDY, Claudine. « L'identité-papier », *Les cahiers de médiologie*. 1997, vol.4 n° 2. p. 225.

DARDY, Claudine. « Identités en pièces », *Chimères*. 1988, vol.5 n° 1. p. 1-11.

DARMON, Muriel. « Des jeunesses singulières. Sociologie de l'ascétisme juvénile », *Agora débats/jeunesses*. 2010, vol.56 n° 3. p. 49-62.

DEBOS, Marielle. « Genre, sécurité et éthique. Vade-mecum pour l'enquête de terrain », *Critique internationale*. 2023, vol.100 n° 3. p. 59-73.

DEBOS, Marielle. « La biométrie électorale au Tchad : controverses technopolitiques et imaginaires de la modernité », *Politique africaine*. 2018, vol.152 n° 4. p. 101-120.

DEBOS, Marielle. *Le métier des armes au Tchad: le gouvernement de l'entre-guerres*. Paris. Éditions Karthala. 2013. 256 p. (Les Afriques).

DEBOS, Marielle. « Dictionnaire. Genre et science politique. Concepts, objets, problèmes. » in Catherine ACHIN et Laure BERENI (eds.). *Conflits armés*. Paris. Presses de Sciences Po. 2013, p. 103-114. (Références). En ligne : <https://www-cairn-info.acces-distant.sciencespo.fr/dictionnaire-genre-et-science-politique--9782724613810-page-103.htm> [consulté le 19 avril 2020].

DEBOS, Marielle. « Conflits armés » *Dictionnaire. Genre et science politique*. Paris. Presses de Sciences Po. 2013, p. 103-114. (Références). En ligne : <https://www.cairn.info/dictionnaire-genre-et-science-politique--9782724613810-p-103.htm> [consulté le 27 mai 2023].

DELIEGE, Robert. « Les associations comme supports identitaires » in Jean BENOIST et Momar Coumba DIOP (eds.). *L'Afrique des associations. Entre culture et développement*. Paris : Dakar. CREPOS-Karthala. 2007, p. 103-106. (Hommes et sociétés).

DEMBELE, Ousmane. « Côte d'Ivoire : la fracture communautaire », *Politique africaine*. 2003, vol.89 n° 1. p. 34.

DEMBELE, Ousmane. « 4. La construction économique et politique de la catégorie « étranger » en Côte d'Ivoire » *La Côte d'Ivoire*. [s.l.]. Editions Karthala. 2003, p. 123. En ligne : <http://www.cairn.info/cote-d-ivoire--9782845863170-page-123.htm> [consulté le 11 mai 2019].

DIALLO, Kamina. « La Cellule 39 en Côte d'Ivoire: Processus d'identification et mobilisation d'un groupe d'ex-combattants », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3. p. 177.

DIALLO, Kamina. « QUAND LES FEMMES S'ENGAGENT DANS LA RÉBELLION : LE CAS DES EX-COMBATTANTES IVOIRIENNES », *NORIA*. 2017 .

DIALLO, Kamina et Jessica EDWARDS. « 'Here is my evidence': The documented path of a woman ex-combatant from Côte d'Ivoire » in Richard BANEGAS et Séverine AWENENGO DALBERTO (eds.). *Identification and Citizenship in Africa*. [s.l.]. Routledge. 2021, p.

DIALLO, Par Kamina. « La démobilisation et la réintégration des femmes ex-combattantes ivoiriennes ». 2018, vol.3 n° 7. p. 8.

DIETRICH ORTEGA, Luisa Maria. « Looking Beyond Violent Militarized Masculinities: GUERRILLA GENDER REGIMES IN LATIN AMERICA », *International Feminist Journal of Politics*. décembre 2012, vol.14 n° 4. p. 489-507.

DOBRY, Michel. « 4. Le politique dans ses états critiques : retour sur quelques aspects de l'hypothèse de continuité » *Bifurcations*. Paris. La Découverte. 2009, p. 64-88. (Recherches). En ligne : <https://www.cairn.info/bifurcations--9782707156006-p-64.htm> [consulté le 6 septembre 2023].

DOZON, Jean-Pierre. *Les clefs de la crise ivoirienne*. Paris. Éditions Karthala. 2011. 140 p. (Disputatio).

DOZON, Jean-Pierre. « La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme », *Politique africaine*. 2000, vol.78 n° 2. p. 45.

DOZON, Jean-Pierre. « "La Côte d'Ivoire au péril de l'ivoirité". Genèse d'un coup d'Etat" », *Afrique Contemporaine*. 2000 n° 193. p. 13-23.

DOZON, Jean-Pierre. « L'étranger et l'allochtone en Côte-d'Ivoire » in Bernard CONTAMIN, Harris MEMEL-FOTE et GROUPEMENT INTERDISCIPLINAIRE EN SCIENCES SOCIALES, COTE D'IVOIRE (eds.). *Le modèle ivoirien en questions: crises, ajustements, recompositions*. Paris. Editions Karthala : Editions de l'ORSTOM. 1997, p. (Collection « Hommes et sociétés »).

DUCLOS, Nathalie. *Spoilers ou intermédiaires de la paix ? Les ex-combattants de l'UÇK au cœur de l'action internationale post-conflit et de la formation du nouvel Etat du Kosovo*, HDR. Paris. Institut d'études politiques de Paris. 2015. En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01548226> [consulté le 24 avril 2020].

DUCLOS, Nathalie. « Introduction » *L'adieu aux armes ?* [s.l.]. Editions Karthala. 2010, p. 11-38. En ligne : <https://www-cairn-info-s.acces-distant.sciences-po.fr/l-adieu-aux-armes%20-9782811103477-page-11.htm> [consulté le 22 mars 2018].

DUCLOS, Nathalie. « Introduction » *L'adieu aux armes ?* [s.l.]. Editions Karthala. 2010, p. 11. En ligne : <http://www.cairn.info/l-adieu-aux-armes--9782811103477-page-11.htm> [consulté le 11 mai 2019].

DUCLOS, Nathalie (ed.). *L'adieu aux armes? parcours d'anciens combattants*. Paris. Karthala. 2010. 426 p. (Recherches internationales).

DURUFLE, Gilles. « II. La Côte d'Ivoire » *L'ajustement structurel en Afrique*. Paris. Karthala. 1988, p. 87-148. (Les Afriques). En ligne : <https://www.cairn.info/l-ajustement-structurel-en-afrique--9782865372072-p-87.htm> [consulté le 8 septembre 2023].

EBOKO, Fred. « Vers une matrice de l'action publique en Afrique ? Approche trans-sectorielle de l'action publique en Afrique contemporaine ». En ligne : <https://sciencespo.hal.science/hal-03460012> [consulté le 1 août 2023].

EBOKO, Fred. « Politique publique et sida en Afrique: De l'anthropologie à la science politique * », *Cahiers d'études africaines*. 25 juin 2005, vol.45 n° 178. p. 351-387.

EBOKO, Fred, Fatoumata HANE, Élise DEMANGE, et al. « Gouvernance et sida en Afrique : instruments de l'action publique internationale, l'exemple du Fonds mondial », *Mondes en développement*. 2015, vol.170 n° 2. p. 59-74.

ECHENBERG, Myron. *Les tirailleurs sénégalais en Afrique occidentale française, 1857-1960*. Paris : Dakar. Karthala ; Centre de recherches sur les politiques sociales. 2009. 348 p. (Hommes et sociétés).

ELSHTAIN, Jean Bethke. *Women and war*. University of Chicago Press ed. Chicago. University of Chicago Press. 1995. 301 p.

EMERSON, Robert M., Rachel I. FRETZ, et Linda L. SHAW. *Writing ethnographic fieldnotes*. 2nd ed. Chicago. The University of Chicago Press. 2011. 289 p. (Chicago guides to writing, editing, and publishing).

ENGLAND, Kim V. L. « Getting Personal: Reflexivity, Positionality, and Feminist Research* », *The Professional Geographer*. février 1994, vol.46 n° 1. p. 80-89.

ENLOE, Cynthia H. *Maneuvers: the international politics of militarizing women's lives*. Berkeley. University of California Press. 2000. 418 p.

ERRECART, Amaia. « De la sociabilité associative : formes et enjeux de la construction d'un ethos collectif », *Mots*. 14 novembre 2019 n° 121. p. 89-105.

EVRARD, Camille. *Du gel au dégel des pensions des anciens militaires subsahariens des armées françaises. Histoire politique, combat juridique et difficultés actuelles*. Rapport 57. IRSEM. 2018. (Études de l'IRSEM).

FALQUET, Jules. « La participation des femmes dans les luttes armées : une grille d'analyse féministe transversale » in Caroline GUIBET LAFAYE et Alexandra FRENOD (eds.). *S'émanciper*

par les armes ? : Sur la violence politique des femmes. Paris. Presses de l'Inalco. 2019, p. 47-66. (TransAireS). En ligne : <http://books.openedition.org/pressesinalco/28497> [consulté le 15 septembre 2022].

FALQUET, Jules. « Les Salvadoriennes et la guerre civile révolutionnaire: « Grâce à la guerre, nous sommes sorties des cuisines »... Mais pour quoi faire? », *Clio*. 1 avril 1997 n° 5. En ligne : <http://journals.openedition.org/clio/411> [consulté le 29 novembre 2019].

FALQUET, Jules-France. « Division sexuelle du travail révolutionnaire : réflexions à partir de l'expérience salvadorienne (1970-1994) », *Cahiers des Amériques latines*. 31 juillet 2002 n° 40. p. 109-128.

FARGETTAS, Julien. « Du tirailleur à l'ancien combattant » *Les Tirailleurs sénégalais*. Paris. Tallandier. 2012, p. 295-316. (Hors collection). En ligne : <https://www.cairn.info/les-tirailleurs-senegalais--9782847348545-p-295.htm> [consulté le].

FASSIN, Didier. *Quand les corps se souviennent: expériences et politiques du sida en Afrique du Sud*. Paris. La Découverte. 2006. 440 p. (Armillaire).

FASSIN, Didier, Patrice BOURDELAIS, et Jean-Pierre DOZON (eds.). *Les constructions de l'intolérable: études d'anthropologie et d'histoire sur les frontières de l'espace moral*. Paris. Découverte. 2005. 230 p. (Collection « Recherches » à La Découverte).

FASSIN, Éric. « D'un langage l'autre : l'intersectionnalité comme traduction », *Raisons politiques*. 2015, vol.58 n° 2. p. 9-24.

FAURE, Y.-A. et Jean François MEDARD (eds.). *Etat et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire: études*. Paris. Karthala. 1982. 270 p. (Hommes et sociétés).

FERGUSON, James. *The anti-politics machine: « development, » depoliticization, and bureaucratic power in Lesotho*. Minneapolis. University of Minnesota Press. 1994. 320 p.

FILLIEULE, Olivier. « Carrière militante » *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris. Presses de Sciences Po. 2009, p. 85-94. (Références). En ligne : <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-mouvements-sociaux--9782724611267-p-85.htm> [consulté le].

FILLIEULE, Olivier et Camille MASCLET. « Mouvements sociaux » *Dictionnaire. Genre et science politique*. Paris. Presses de Sciences Po. 2013, p. 344-356. (Références). En ligne : <https://www.cairn.info/dictionnaire-genre-et-science-politique--9782724613810-p-344.htm> [consulté le 16 septembre 2023].

FILLIEULE, Olivier, Lilian MATHIEU, et Patricia ROUX. « Introduction », *Politix*. 2007, n° 78 n° 2. p. 7-12.

FILLIEULE, Olivier et Patricia ROUX (eds.). *Le sexe du militantisme*. Paris. Presses de Sciences Po. 2009. 361 p. (Sociétés en mouvement).

FOFANA, Moussa. *Informalité et hybridité au sein des forces de défense de Côte d'Ivoire*. Centre FrancoPaix. 2018.

FOFANA, Moussa. « Réintégration socioéconomique des ex-combattants des forces nouvelles trajectoires risquées pour jeunes à risque ». Barcelone. Institut Català Internacional per la Pau. 2014.

FOFANA, Moussa. *Ethnographie des trajectoires sociales des jeunes enrôlés dans la rébellion en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat en sociologie. Bouaké. Université Alassane Ouattara (ex université de Bouaké). 2012.

FOFANA, Moussa. *Ethnographie des trajectoires sociales des jeunes enrôlés dans la rébellion en Côte d'Ivoire*, Thèse nouveau régime. Bouaké. Université Alassane Ouattara (ex université de Bouaké). 2012.

FOFANA, Moussa. « Des Forces nouvelles aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire: Comment une rébellion devient républicaine », *Politique africaine*. 2011, vol.122 n° 2. p. 161.

FOFANA, Moussa. « Les jeunes dans la rébellion du nord de la Côte d'Ivoire : les raisons de la mobilisation », *Afrika Focus*. 2011, vol.24 n° 1. En ligne : <http://ojs.ugent.be/AF/article/view/4995> [consulté le 11 mai 2019].

FÖRSTER, Till. « La paix dans une zone de guerre. Lire la crise ivoirienne sur le temps long et par le bas », *Politique africaine*. 2017, vol.148 n° 4. p. 109.

FÖRSTER, Till. « Imagining the Nation: Independence Ceremonies under Rebel Domination in Northern Côte d'Ivoire », *African Arts*. septembre 2012, vol.45 n° 3. p. 42-55.

FORSTER, Till. « Maintenant, on sait qui est qui: Statehood and Political Reconfiguration in Northern Côte d'Ivoire », *Development and Change*. vol.4 n° 41. p. 699-722.

FOUCAULT, Michel. *Surveiller et punir: naissance de la prison*. Paris. Gallimard. 1975. 318 p. (Bibliothèque des Histoires).

GADOU, Dakouri. « Chapitre 4. Conflit et mobilisations patriotiques en Côte d'Ivoire : les protagonistes entre imaginaire national et positionnement politico-économique » *Côte d'Ivoire : la réinvention de soi dans la violence*. Dakar. CODESRIA. 2011, p. 85-132.

GARIBAY, David. « Quand la paix se construit sur l'oubli des démobilisés : anciens guérilleros et anciens soldats dans la société salvadorienne de l'après-guerre », *Revue internationale des sciences sociales*. 2006, vol.189 n° 3. p. 501.

GAXIE, Daniel. « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Swiss Political Science Review*. mars 2005, vol.11 n° 1. p. 157-188.

GAXIE, Daniel. *Le cens caché: inégalités culturelles et ségrégation politique*. Paris. Seuil. 1978. 268 p. (Sociologie politique).

GAXIE, Daniel. « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*. 1977, vol.27 n° 1. p. 123-154.

GAYER, Laurent. « Liberation and containment: The Ambivalent Empowerment of Sikh Female fighters », *Pôle Sud*. 2012, n° 36 n° 1. p. 49.

GINIO, Ruth. *The French Army and its African soldiers: the years of decolonization*. Lincoln, NB. University of Nebraska Press. 2017. 250 p. (France overseas: studies in empire and decolonization).

GLASMAN, Joël. « Penser les intermédiaires coloniaux: Note sur les dossiers de carrière de la police du Togo », *History in Africa*. 2010, vol.37. p. 51-81.

GOFFMAN, Erving. *Asiles: études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*. Paris. Les Ed. de Minuit. 1968.

GOLDSTEIN, Joshua S. *War and gender: how gender shapes the war system and vice versa*. 3rd pr. New York. Cambridge Univ. Press. 2006. 523 p.

GOODY, Jack. *La logique de l'écriture: aux origines des sociétés humaines*. Paris. A. Colin. 1986.

GRAJALES, Jacobo et Cécile JOUHANNEAU. « L'ordinaire de la sortie de guerre », *Gouvernement et action publique*. 2019, VOL. 8 n° 4. p. 7-23.

GRAJALES, Jacobo et Marie SAIGET. « Repolitiser l'étude de l'aide au développement. Introduction », *Cultures & Conflits*. 2022, vol.126 n° 2. p. 7-18.

GRIFFITH, R. Marie. *Born again bodies: flesh and spirit in American Christianity*. Berkeley. University of California Press. 2004. 323 p. (California studies in food and culture ; n° 12).

GROSSEIN, Jean-Pierre et Béatrice HIBOU. *Travailler avec Max Weber*. Paris. Éditions de la Maison des sciences de l'homme. 2022. (Collection 54).

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE. *Lettre de politique DDR*. Présidence de la République de Côte d'Ivoire. Abidjan. [s.n.]. 2012.

GUIBET LAFAYE, Caroline. « Violence stratégique et autodéfense en Pays basque », *Cultures & Conflits*. 2020, vol.119-120 n° 3-4. p. 153-181.

HAGMANN, Tobias et Didier PÉCLARD. « Negotiating Statehood: Dynamics of Power and Domination in Africa », *Development and Change*. 2010, vol.41 n° 4. p. 539-562.

HANSEN, Thomas Blom et Finn STEPPUTAT (eds.). *States of imagination: ethnographic explorations of the postcolonial state*. Durham [N.C.]. Duke University Press. 2001. 423 p.

HEITZ-TOKPA, Kathrin. « Mande hunters and the state: cooperation and contestation in post-conflict Côte d'Ivoire », *African Studies Review*. mars 2019, vol.62 n° 1. p. 148-172.

HEITZ-TOKPA, Kathrin et Prisca Doua MORI. « « Jeudi noir » à Ouangolodougou, extrême nord ivoirien, 4 mai 2017 », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3. p. 265.

HELLWEG, Joseph. « La chasse à l'instabilité : Les dozos, l'état et la tentation de l'extralégalité en Côte d'Ivoire », *Migrations Société*. 2012, vol.144 n° 6. p. 163-182.

HELLWEG, Joseph. *Hunting the ethical state: the Benkadi movement of Côte d'Ivoire*. Chicago ; London. University of Chicago Press. 2011. 291 p.

HELLWEG, Joseph et Nicolas MÉDEVIELLE. « Zakaria Koné et les transformations des chasseurs *dozos* en Côte d'Ivoire: De la société civile comme stratégie politique », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3. p. 41.

HENSHAW, Alexis, June ERIC-UDORIE, Hannah GODEFA, et al. « Understanding women at war: a mixed-methods exploration of leadership in non-state armed groups », *Small Wars & Insurgencies*. 10 novembre 2019, vol.30 n° 6-7. p. 1089-1116.

HIBOU, Béatrice. « Introduction. La bureaucratisation néolibérale, ou la domination et le redéploiement de l'État dans le monde contemporain » *La bureaucratisation néolibérale*. Paris. La Découverte. 2013, p. 7-20. (Recherches). En ligne : <https://www.cairn.info/la-bureaucratie-neoliberal--9782707176493-p-7.htm> [consulté le 7 avril 2023].

HIBOU, Béatrice (ed.). *La bureaucratisation néolibérale*. Paris. Éditions La Découverte. 2013. 324 p.

HIBOU, Béatrice. *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*. Paris. La Découverte. 2012. 223 p. (Cahiers libres).

HILLS, Christopher et Megan MACKENZIE. « Women in Non-State Armed Groups after War: The (Non)Evolution of Disarmament, Demobilization and Reintegration » in Rachel WOODWARD et Claire DUNCANSON (eds.). *The Palgrave International Handbook of Gender and the Military*. London. Palgrave Macmillan UK. 2017, p. 455-471. En ligne : https://doi.org/10.1057/978-1-137-51677-0_28 [consulté le 16 septembre 2023].

HOFFMAN, Danny. *The war machines: young men and violence in Sierra Leone and Liberia*. Durham, N.C. Duke Univ. Press. 2011. 295 p. (The cultures and practice of violence series).

HOFFMANN, Kasper, Koen VLASSENROOT, et Gauthier MARCHAIS. « Taxation, Stateness and Armed Groups: Public Authority and Resource Extraction in Eastern Congo », *Development and Change*. novembre 2016, vol.47 n° 6. p. 1434-1456.

HOFNUNG, Thomas. *La crise ivoirienne: de Félix Houphouët-Boigny à la chute de Laurent Gbagbo*. Paris. Découverte. 2011. 191 p. (Cahiers libres).

HOFNUNG, Thomas. *La crise en Côte-d'Ivoire: dix clés pour comprendre*. Paris. Découverte. 2005. 140 p. (Sur le vif).

HUËT, Romain. « Quand les « malheureux » deviennent des « enragés »: ethnographie de moudjahidines syriens (2012-2014) », *Cultures & conflits*. 30 juillet 2015 n° 97. p. 31-75.

HUGON, Philippe. « La Côte d'Ivoire : plusieurs lectures pour une crise annoncée », *Afrique contemporaine*. 2003, vol.206 n° 2. p. 105-127.

HUMPHREYS, Macartan et Jeremy M. WEINSTEIN. « Demobilization and Reintegration », *Journal of Conflict Resolution*. août 2007, vol.51 n° 4. p. 531-567.

INGLEHART, Ronald et Pippa NORRIS. « The Developmental Theory of the Gender Gap: Women's and Men's Voting Behavior in Global Perspective », *International Political Science Review / Revue internationale de science politique*. 2000, vol.21 n° 4. p. 441-463.

JACQUEMART, Alban. « Engagement militant » *Dictionnaire. Genre et science politique*. Paris. Presses de Sciences Po. 2013, p. 712. (Références). En ligne : <https://www-cairn-info.acces-distant.sciencespo.fr/dictionnaire-genre-et-science-politique--9782724613810-page-215.htm> [consulté le 1 août 2020].

JAUNEAU, Élodie. « Les « mortes pour la France » et les « anciennes combattantes » : l'autre contingent de l'armée française en guerre (1940-1962) », *Histoire@Politique*. 2012, vol.18 n° 3. p. 144.

JEZEQUEL, Jean-Hervé. « Les enfants soldats d'Afrique, un phénomène singulier ? Sur la nécessité du regard historique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. 2006, vol.89 n° 1. p. 99-108.

JOHNSON, Kim, Sharron J. LENNON, et Nancy RUDD. « Dress, body and self: research in the social psychology of dress », *Fashion and Textiles*. 22 novembre 2014, vol.1 n° 1. p. 20.

KALDOR, Mary. *New & old wars: organized violence in a global era*. Third edition. Stanford, California. Stanford University Press. 2012. 268 p.

KALUSZYNSKI, Martine. « 1 - Citoyenneté et identité en République. L'identification au cœur des politiques de « mise en ordre ». Retour sur Bertillon et l'anthropométrie judiciaire (1880-1970) » *L'identité en jeux*. Paris. Karthala. 2010, p. 137-155. (Recherches internationales). En ligne : <https://www.cairn.info/l-identite-en-jeux--9782811103415-p-137.htm> [consulté le 22 mars 2023].

KAPLAN, Oliver Ross. *Resisting war: how communities protect themselves*. First paperback edition. Cambridge New York, NY Port Melbourne New Delhi Singapore. Cambridge University Press. 2018. 374 p.

KASSI-DJODJO, Irène. « Les taxis-motos : un transport de crise dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire) », *Géotransports*. 2013 n° 1-2.

KIEFFER, Guy-André. « Armée ivoirienne : le refus du déclassement », *Politique africaine*. 2000, vol.78 n° 2. p. 26.

KINGMA, K., Bonn International Center for Conversion STAFF, et Kingma KEES. *Demobilization in Sub-Saharan Africa: the Development and Security Impacts*. London. Palgrave Macmillan Limited. 2016.

KINGMA, Kees. « Demobilization of Combatants after Civil Wars in Africa and Their Reintegration into Civilian Life », *Policy Sciences*. 1997, vol.30 n° 3. p. 151-165.

KINGMA, Kees et Garry GEHYIGON. « Trends in Armed Forces and Demobilization in Sub-Saharan Africa ». [s.l.]. [s.n.]. 2000, p. 78-92.

KNIGHT, Mark et Alpaslan OZZERDEM. « Guns, Camps and Cash: Disarmament, Demobilization and Reinsertion of Former Combatants in Transitions from War to Peace », *Journal of Peace Research*. juillet 2004, vol.41 n° 4. p. 499-516.

KONATE, Yacouba. « Abobo, ADOLand d'hier et d'aujourd'hui », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3-4. p. 341-364.

KONATE, Yacouba. « Les enfants de la balle. De la Fesci aux mouvements de patriotes », *Politique africaine*. 2003, vol.89 n° 1. p. 49.

KONE, Antoine. « La corruption dans tous ses états en Côte d'Ivoire. Extraits d'une homélie de Mgr Antoine Koné », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3. p. 245.

KONE, Fahiraman Rodrigue. *La confrérie des chasseurs traditionnels dozos en Côte d'Ivoire : enjeux socio-culturels et dynamiques sécuritaires*. UQAM. 2018.

KONE, Gngadjomon. *Les « jeunes patriotes » ou la revanche des « porteurs de chaises » en Côte d'Ivoire*. Côte d'Ivoire. Les Classiques Ivoiriens. 2014. 322 p.

KONE, Gngadjomon. « Logiques sociales et politiques des pillages et barrages dans la crise post-électorale en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*. 2011, vol.122 n° 2. p. 145.

KONE, Gngadjomon. *Sociogenèse et dynamique du mouvement « Jeune patriote » en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat en sociologie. Bouaké. Université Alassane Ouattara (ex université de Bouaké). 2011.

KOUAME YAO, Séverin. « *Nouchis, ziguéhis* et microbes d'Abidjan : déclassé et distinction sociale par la violence de rue en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*. 2017, vol.148 n° 4. p. 89.

KRIGER, Norma J et Inc EBRARY. *Guerrilla veterans in post-war Zimbabwe: symbolic and violent politics, 1980-1987*. Cambridge, UK. Cambridge University Press. 2003.

KVALE, Steinar. « Dominance Through Interviews and Dialogues », *Qualitative Inquiry*. juin 2006, vol.12 n° 3. p. 480-500.

LASCOURMES, Pierre. « Rendre gouvernable: de la "traduction" au "transcodage". L'analyse des processus de changement dans les réseaux d'action publique », *La gouvernabilité*. 1996. p. 325-338.

LAWLER, Nancy. *Soldats d'infortune: les tirailleurs Ivoiriens de la Deuxième Guerre Mondiale*. Paris. L'Harmattan. 1996.

LE MARCIS, Frédéric. *Vivre avec le sida après l'apartheid: Afrique du Sud*. Paris. Éd. Karthala. 2010. (Hommes et sociétés).

LE PAPE, Marc et Claudine VIDAL. « L'année terrible » *La Côte d'Ivoire*. [s.l.]. Editions Karthala. 2003, p. 7. En ligne : <http://www.cairn.info/cote-d-ivoire--9782845863170-page-7.htm> [consulté le 11 mai 2019].

LE PAPE, Marc et Claudine VIDAL (eds.). *Côte d'Ivoire: l'année terrible, 1999-2000*. Paris. Karthala. 2002. 354 p. (Les Afriques).

LE ROUX, Guillaume, Christophe IMBERT, Arnaud BRINGE, et al. « Transformations sociales de l'agglomération parisienne au cours du XXe siècle: une approche longitudinale et générationnelle des inégalités d'accès à la ville », *Population*. 2020, vol.75 n° 1. p. 71-100.

LEBOEUF, Aline. « Com'zones et armée en Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3. p. 258.

LEBOEUF, Aline. *La réforme du secteur de sécurité à l'ivoirienne*. IFRI. 2016. (Les études IFRI).

LEE, Raymond M. *Doing research on sensitive topics*. London ; Newbury Park, Calif. Sage Publications. 1993. 248 p.

LOISON, Marie, Olivia SAMUEL, et François THERON. « L'écriture inclusive et ses usages dans les revues de sciences humaines et sociales », *Revue des sciences sociales*. 9 décembre 2022 n° 68. p. 186-194.

LORCERIE, Françoise et Françoise ALAMARTINE. *L'école et le défi ethnique: éducation et intégration*. Issy-les-Moulineaux [France]; Institut national de recherche pédagogique. Paris : ESF ; 2003.

LUND, Christian. « Twilight Institutions: Public Authority and Local Politics in Africa », *Development and Change*. 2006, vol.37 n° 4. p. 685-705.

MAC GINTY, Roger. « Hybrid Peace: The Interaction Between Top-Down and Bottom-Up Peace », *Security Dialogue*. août 2010, vol.41 n° 4. p. 391-412.

MACKENZIE, Megan. « Securitization and Desecuritization: Female Soldiers and the Reconstruction of Women in Post-Conflict Sierra Leone », *Security Studies*. 12 juin 2009, vol.18 n° 2. p. 241-261.

MANN, Gregory. *Native sons: West African veterans and France in the twentieth century*. Durham. Duke University Press. 2006. 333 p. (Politics, history, and culture).

MARCHAL, Roland et Christine MESSIANT. « De l'avidité des rebelles: L'analyse économique de la guerre civile selon Paul Collier », *Critique internationale*. 2002, vol.16 n° 3. p. 58.

MARCHAL, Roland et Christine MESSIANT. *Les chemins de la guerre et de la paix. Fins de conflits en Afrique orientale et australe*. Paris. Karthala. 1997. 264 p. (Les Afriques). En ligne : <https://www.cairn.info/les-chemins-de-la-guerre-et-de-la-paix--9782865377497.htm> [consulté le].

MARKS, Zoe. « Women in rebellion: the case of Sierra Leone ». 2018.

MARKS, Zoe. « Gender dynamics in rebel groups », *The Palgrave international handbook of gender and the military*. 2017. p. 437-454.

MARSHALL-FRATANI, Ruth. « The War of "Who Is Who": Autochthony, Nationalism, and Citizenship in the Ivoirian Crisis », *African Studies Review*. septembre 2006, vol.49 n° 2. p. 9-44.

MARTIN, Denis (ed.). *L'identité en jeux: pouvoirs, identifications, mobilisations*. Paris. Karthala. 2010. 463 p. (Recherches internationales).

MARTIN, Denis-Constant et Le Groupe IPI. « Écarts d'identité, comment dire l'Autre en politique ? » in Denis-Constant MARTIN (ed.). *L'identité en jeux: pouvoirs, identifications, mobilisations*. Paris. Karthala. 2010, p. 13-134. (Recherches internationales). En ligne : <https://www-cairn-info.acces-distant.sciencespo.fr/l-identite-en-jeux--9782811103415-page-13.htm> [consulté le 24 mars 2020].

- MARTIN, Philip. *Insurgent Armies: Explaining Military Loyalty after Rebel Victory*. PhD, Department of Political Science of Massachusetts Institute of Technology. [s.n.]. 2019.
- MARTIN, Philip A., Giulia PICCOLINO, et Jeremy S. SPEIGHT. « Ex-Rebel Authority after Civil War: Theory and Evidence from Côte d'Ivoire », *Comparative Politics*. 2021, vol.53 n° 2. p. 209-232.
- MAZURANA, Dyan E., Khristopher CARLSON, et Sanam Naraghi ANDERLINI. *From combat to community: women and girls of Sierra Leone*. Washington, DC. Hunt Alternatives Fund. 2004. 41 p.
- MCADAM, Doug. « Gender as a Mediator of the Activist Experience: The Case of Freedom Summer », *American Journal of Sociology*. mars 1992, vol.97 n° 5. p. 1211-1240.
- MCADAM, Doug. « Recruitment to High-Risk Activism: The Case of Freedom Summer », *American Journal of Sociology*. 1986, vol.92 n° 1. p. 64-90.
- MCADAM, Doug et Doug MACADAM. *Freedom summer*. 1. issued as an paperback. New York, NY. Oxford Univ. Press. 1990. 333 p.
- MCGOVERN, Mike. *Making war in Côte d'Ivoire*. London. Hurst. 2011. 238 p.
- MCKAY, Susan et Dyan E. MAZURANA. *Where are the girls? girls in fighting forces in northern Uganda, Sierra Leone and Mozambique: their lives during and after war*. Montréal. Rights & Democracy. 2004. 145 p.
- MCLEOD, Julie et Rachel THOMSON. *Researching Social Change*. 1 Oliver's Yard, 55 City Road, London England EC1Y 1SP United Kingdom. SAGE Publications Ltd. 2009. En ligne : <https://methods.sagepub.com/book/researching-social-change> [consulté le 26 octobre 2023].
- MCMULLIN, Jareme R. *Ex-combatants and the post-conflict state: challenges of reintegration*. Houndmills, Basingstoke. Palgrave Macmillan. 2013. 329 p. (Rethinking political violence series).
- MIGDAL, Joel S. *Strong societies and weak states: state-society relations and state capabilities in the Third World*. Princeton, NJ. Princeton Univ. Press. 1988. 296 p. (Princeton paperbacks).
- MIRAN-GUYON, Marie. « Côte d'Ivoire, le retour de l'éléphant ? : Introduction thématique », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3. p. 11.
- MONTAZ, Léo. *Retour au village. Jeunesse et pouvoirs en Côte d'Ivoire*. Paris. Karthala. 2020. 258 p. (Les Afriques). En ligne : <https://www.cairn.info/retour-au-village--9782811127473.htm> [consulté le].
- MONTAZ, Léo et Kamina DIALLO. « Des "démobilisés" en quête de reconnaissance : le renouveau du combat politique des ex-combattants ivoiriens », *Critique internationale*. 2021, vol.91 n° 2. p. 89-110.
- MOSER, Caroline O. N. et Fiona C. CLARK (eds.). *Victims, perpetrators or actors? Gender, armed conflict and political violence*. 2nd impr. New Delhi. Zubaan. 2005. 243 p.

MOSSE, George Lachmann, Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, et Édith MAGYAR. *De la grande guerre au totalitarisme: la brutalisation des sociétés européennes*. Nouvelle éd. Paris. Hachette littératures. 2009. (Pluriel).

MOURRE, Martin. *Thiaroye 1944: histoire et mémoire d'un massacre colonial*. Rennes. Presses Universitaires de Rennes. 2017. 239 p. (Collection « Histoire »).

MUGGAH, Robert. « Negotiating Disarmament and Demobilisation: A Descriptive Review of the Evidence », *Colombia Internacional*. 2013. p. 21.

MUGGAH, Robert (ed.). *Security and post-conflict reconstruction: dealing with fighters in the aftermath of war*. 1. publ. London. Routledge. 2009. 291 p. (Routledge global security studies ; n° 8).

MUGGAH, Robert. « No Magic Bullet: A Critical Perspective on Disarmament, Demobilization and Reintegration (DDR) and Weapons Reduction in Post-conflict Contexts », *The Round Table*. avril 2005, vol.94 n° 379. p. 239-252.

MUGGAH, Robert et Chris O'DONNELL. « Sequencing Next Generation Disarmament, Demobilization, and Reintegration in Peace Processes » in Arnim LANGER et Graham K. BROWN (eds.). *Building Sustainable Peace*. [s.l.]. Oxford University Press. 2016, p. 124-140. En ligne : <https://academic.oup.com/book/25409/chapter/192538689> [consulté le 8 octobre 2023].

MUGGAH, Robert et Chris O'DONNELL. « Next Generation Disarmament, Demobilization and Reintegration », *Stability: International Journal of Security & Development*. 21 mai 2015, vol.4 n° 1. En ligne : <http://www.stabilityjournal.org/articles/10.5334/sta.fs/> [consulté le 11 mai 2019].

MÜNCH, Philipp et Alex VEIT. « Intermediaries of Intervention: How Local Power Brokers Shape External Peace- and State-Building in Afghanistan and Congo », *International Peacekeeping*. 15 mars 2018, vol.25 n° 2. p. 266-292.

NDUKA-AGWU, Adibeli. « 'Doing Gender' After the War: Dealing with Gender Mainstreaming and Sexual Exploitation and Abuse in UN Peace Support Operations in Liberia and Sierra Leone », *Civil Wars*. 1 juin 2009, vol.11 n° 2. p. 179-199.

NIETO-VALDIVIESO, Yoana Fernanda. « The joy of the militancy: happiness and the pursuit of revolutionary struggle », *Journal of Gender Studies*. 2 janvier 2017, vol.26 n° 1. p. 78-90.

NOIRIEL, Gérard. « Chapitre 1 - L'identification des personnes » *Du papier à la biométrie : identifier les individus*. Paris. Presses de Sciences Po. 2006, p. 29-37. (Académique). En ligne : <https://www.cairn.info/du-papier-a-la-biometrie-identifier-les-individus--9782724609891-p-29.htm> [consulté le 22 mars 2023].

NOIRIEL, Gérard. « « Vos papiers ! » », *Genèses*. 2004, vol.54 n° 1. En ligne : <http://www.cairn.info/revue-geneses-2004-1-page-2.htm> [consulté le 20 avril 2019].

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre. *La revanche des contextes: des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà*. Paris. Éditions Karthala. 2021. 494 p. (Hommes et sociétés).

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre. « De la nouvelle anthropologie du développement à la socio-anthropologie des espaces publics africains », *Revue Tiers Monde*. 2007, vol.191 n° 3. p. 543-552.

OLVERA, Lourdes Diaz, Didier PLAT, Pascal POCHE, et al. « Motorbike taxis in the “transport crisis” of West and Central African cities », *EchoGéo*. 13 juillet 2012 n° 20. En ligne : <https://journals.openedition.org/echogeo/13080> [consulté le 17 novembre 2023].

ONU CI et OHCHR. *Rapport sur les abus des droits de l’Homme commis par des dozos en République de Côte d’Ivoire*. [s.n.]. 2013.

PARGE, Agnès Du. *Parmi les rebelles: carnets de route en Côte d’Ivoire, 19 septembre 2002-19 septembre 2003*. [s.l.]. L’Harmattan. 2003. 218 p.

PARIS, Roland. *At war’s end: building peace after civil conflict*. Cambridge, U.K. ; New York, NY. Cambridge University Press. 2004. 289 p.

PÉCLARD, Didier et Delphine MECHOULAN. *Rebel governance and the politics of civil war*. [s.l.]. [s.n.]. 2015.

PERROT, Sandrine. « 8. Les meilleurs ennemis de Museveni » *L’adieu aux armes ?* [s.l.]. Editions Karthala. 2010, p. 265. En ligne : [http://www.cairn.info/l-adieu-aux-armes --9782811103477-page-265.htm](http://www.cairn.info/l-adieu-aux-armes--9782811103477-page-265.htm) [consulté le 11 mai 2019].

PETERSON, V. Spike (ed.). *Gendered states: feminist (re)visions of international relations theory*. Boulder, Colo. Lynne Rienner. 1992. 225 p. (Gender and political theory).

PIAZZA, Pierre. « Septembre 1921 : la première « carte d’identité de Français » et ses enjeux », *Genèses*. 2004, vol.54 n° 1. p. 76.

PICCOLINO, Giulia. « Rhétorique de la cohésion sociale et paradoxes de la « paix par le bas » en Côte d’Ivoire », *Politique africaine*. 2017, vol.148 n° 4. p. 49.

PIKETTY, Guillaume. « Economie morale de la reconnaissance. L’Ordre de la Libération au péril de la sortie de Seconde guerre mondiale », *Histoire@Politique*. 2007, vol.3 n° 3. p. 5.

PODDER, Sukanya. « Mainstreaming the non-state in bottom-up state-building: linkages between rebel governance and post-conflict legitimacy », *Conflict, Security & Development*. 15 mars 2014, vol.14 n° 2. p. 213-243.

POIRMEUR, Yves. « Conclusion. Entre logique d’identification et résistance identitaire » *Du papier à la biométrie : identifier les individus*. Paris. Presses de Sciences Po. 2006, p. 303-321. (Académique). En ligne : <https://www.cairn.info/du-papier-a-la-biometrie-identifier-les-individus--9782724609891-p-303.htm> [consulté le 21 mars 2023].

POPINEAU, Camille. *Faire la guerre, faire l’État. Sociohistoire de la rébellion des Forces nouvelles de Côte d’Ivoire (1990-2020)*. Thèse de doctorat, Centre européen de sociologie et de science politique. Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne. 2023. 909 p.

POPINEAU, Camille. « Mimer l’Etat : la (re)production de l’autorité légitime chez les Forces Nouvelles de Côte d’Ivoire (2002-2011) » *L’État malgré tout. Produire l’autorité dans la violence*. Paris. Karthala. 2019, p. 245-270.

POPINEAU, Camille. « De rebelle à fonctionnaire. Capital social, mobilisations et reconversions post-conflit dans les régies financières de Côte d'Ivoire », *Gouvernement et action publique*. 2019, VOL. 8 n° 4. p. 119-143.

POPINEAU, Camille. « Prendre la craie. La mobilisation des enseignants rebelles dans le Nord de la Côte d'Ivoire (2002-2011) », *Politique africaine*. 2017, vol.148 n° 4. p. 27.

PROST, Antoine. *Les anciens combattants et la société française 1914-1939. Tome 1 : Histoire*. Paris. Presses de Sciences Po. 1977. 238 p. (Académique). En ligne : <https://www.cairn.info/les-anciens-combattants-et-la-societe-francaise-I--9782724603903.htm> [consulté le].

PROST, Antoine. *Les anciens combattants et la société française 1914-1939. Tome 2 : Sociologie*. Paris. Presses de Sciences Po. 1977. 264 p. (Académique). En ligne : <https://www.cairn.info/les-anciens-combattants-et-la-societe-francaise-19--9782724603915.htm> [consulté le].

PROST, Antoine. *Les anciens combattants et la société française 1914-1939. Tome 3 : Mentalités et idéologies*. Paris. Presses de Sciences Po. 1977. 270 p. (Académique). En ligne : <https://www.cairn.info/les-anciens-combattants-et-la-societe-francaise-19--9782724603923.htm> [consulté le].

QUASHIE, Hélène. « Les « origines » présumées du chercheur. Ethnicisation et racialisation de la relation d'enquête dans des contextes migratoires vers le « Sud » (Sénégal) », *Revue européenne des migrations internationales*. 1 septembre 2017, vol.33 n° 2-3. p. 229-254.

RICARD, Maxime. « Gouverner le « post-conflit » en Côte-d'Ivoire ». 3 juillet 2017. En ligne : <https://www.afri-ct.org/article/gouverner-le-post-conflit-en-cote-divoire/> [consulté le 4 septembre 2023].

RICARD, Maxime. « Onuci : éléments de réflexion pour un post-mortem », *Revue Défense Nationale*. 2016, vol.792 n° 7. p. 115-120.

RODRIGUEZ, Jenny K. et Maranda RIDGWAY. « Intersectional reflexivity: Fieldwork experiences of ethnic minority women researchers », *Gender, Work & Organization*. 2023, vol.30 n° 4. p. 1273-1295.

ROGER, Dindji Médé, Diabagaté ABOU, Houenenou Kouadio DENIS, et al. « Émergence De Taxi-Motos Et Recomposition SpatioÉconomique À Korhogo : Les Taxi-Villes Entre Stratégies D'adaptation Et Désespoir », *European Scientific Journal, ESJ*. 31 décembre 2016, vol.12 n° 35. p. 190.

ROSE, Gillian. « Situating knowledges: positionality, reflexivities and other tactics », *Progress in Human Geography*. juin 1997, vol.21 n° 3. p. 305-320.

RUBIN, Herbert et Irene RUBIN. *Qualitative Interviewing (2nd ed.): The Art of Hearing Data*. 2455 Teller Road, Thousand Oaks California 91320 United States. SAGE Publications, Inc. 2005. En ligne : <https://methods.sagepub.com/book/qualitative-interviewing> [consulté le 26 octobre 2023].

SAIGET, Marie. *L'ONU face aux violences sexuelles de son personnel: crise de crédibilité et changement en organisation internationale*. Paris. l'Harmattan. 2012. (Questions contemporaines).

SAIGET, Marie et Jacobo GRAJALES. « Du post-conflit au développement, une question de temps ? Temporalités de l'action publique et sortie de conflit en Côte d'Ivoire », *Cultures & Conflits*. 2022, vol.126 n° 2. p. 61-81.

SALDAÑA, Johnny. *Longitudinal qualitative research: analyzing change through time*. Walnut Creek, Calif. AltaMira Press. 2003. 199 p.

SCHIEL, Rebecca, Christopher FAULKNER, et Jonathan POWELL. « Mutiny in Côte d'Ivoire », *Africa Spectrum*. août 2017, vol.52 n° 2. p. 103-115.

SCOTT, James C. *Seeing like a state: how certain schemes to improve the human condition have failed*. New Haven. Yale University Press. 1998. 445 p. (Yale agrarian studies).

SCOTT, John. *A matter of record: documentary sources in social research*. Cambridge, UK. Polity Press. 1990. 233 p.

SJOBERG, Laura et Caron E. GENTRY. *Mothers, monsters, whores: women's violence in global politics*. London. Zed Books. 2007. 276 p.

SMITH, Étienne. « Les cousinages de plaisanterie en Afrique de l'Ouest, entre particularismes et universalismes », *Raisons politiques*. 2004, vol.13 n° 1. p. 157-169.

SMITH, Stephen. « La politique d'engagement de la France à l'épreuve de la Côte d'Ivoire », *Politique africaine*. 2003, vol.89 n° 1. p. 112.

SOLNIT, Rebecca. *Men explain things to me*. Updated edition with two new essays. Chicago, Illinois. Haymarket Books. 2014. 159 p.

SORO, Guillaume et Serge DANIEL. *Pourquoi je suis devenu un rebelle: la Côte d'Ivoire au bord du gouffre : entretiens avec Serge Daniel*. Paris. Hachette littératures. 2005.

SPEAR, Joanna. « The disarmament and demobilisation of warring factions in the aftermath of civil wars: Key implementation issues », *Civil Wars*. juin 1999, vol.2 n° 2. p. 1-22.

SPEAR, Joanna. « Disarmament and Demobilization » *Ending Civil Wars: The Implementation of Peace Agreements*. [s.l.]. Lynne Rienner Publishers.

SPEIGHT, Jeremy. « Bouna, une « instabilité permanente » ? : Foncier, autorité et violence post-conflit en Côte d'Ivoire dans la longue durée », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3. p. 197.

SPEIGHT, Jeremy. *Big-Men Coalitions and Political Order in Northern Côte d'Ivoire (2002-2013)*. PhD, Department of Political Science. Concordia University. 2016.

STAVROU, Vivi. « Breaking the Silence: The Voices of Girls Forcibly Involved in Armed Conflict in Angola » in Myriam DENOV, Richard MACLURE et Kathryn CAMPBELL (eds.). *Children's Rights and International Development: Lessons and Challenges from the Field*.

New York. Palgrave Macmillan US. 2011, p. 109-128. En ligne : https://doi.org/10.1057/9780230119253_6 [consulté le 10 juin 2023].

SY SAVANE, Ibrahim. « Des visages et des routes. Les migrations irrégulières au départ de la Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3. p. 255.

TAYLOR, Verta. « GENDER AND SOCIAL MOVEMENTS: Gender Processes in Women's Self-Help Movements », *Gender & Society*. février 1999, vol.13 n° 1. p. 8-33.

TCHIOMBIANO, Stéphanie, Olivier NAY, et Fred EBOKO. « 5. Le pouvoir des procédures. Les politiques de santé mondiale entre managérialisation et bureaucratisation : l'exemple du Fonds mondial en Afrique de l'Ouest et du centre » *L'État réhabilité en Afrique*. Paris. Karthala. 2018, p. 105-124. (Hommes et sociétés). En ligne : <https://www.cairn.info/l-etat-rehabilite-en-afrique--9782811125042-p-105.htm> [consulté le 1 août 2023].

TOH, Alain et Richard BANEGAS. « La France et l'Onu devant le « parlement » de Yopougon: Paroles de « jeunes patriotes » et régimes de vérité à Abidjan », *Politique africaine*. 2006, vol.104 n° 4. p. 141.

TRUE, Jacqui. *The political economy of violence against women*. New York, NY. Oxford University Press. 2012. 242 p. (Oxford studies in gender and international relations).

VALASEK, Kristin. « Security Sector Reform and Gender » in Megan BASTICK, Kristin VALASEK et INTERNATIONAL RESEARCH AND TRAINING INSTITUTE FOR THE ADVANCEMENT OF WOMEN (eds.). *Gender & security sector reform toolkit*. Geneve. DCAF. 2008, p.

VARIKAS, Eleni. « Subjectivité et identité de genre. L'univers de l'éducation féminine dans la Grèce du XIXe siècle », *Genèses. Sciences sociales et histoire*. 1991, vol.6 n° 1. p. 29-51.

VEIT, Alex. « International Intervention and the Congolese Army. A Paradox of Intermediary Rule » *Statebuilding and State-Formation. The Political Sociology of Intervention*. London. Routledge. 2012, p. 40-56.

VERLIN, Jan. « Crise humanitaire ou crise de l'humanitaire ? Émergence et recomposition de l'espace professionnel de l'aide internationale en Haïti », *Critique internationale*. 2018, N° 81 n° 4. p. 107.

VIDAL, Laurent. *Femmes en temps de SIDA: expériences d'Afrique*. Paris. Presses universitaires de France. 2000. 194 p. (Politique d'aujourd'hui).

VINCOURT, Sarah et Souleymane KOUYATE. « Ce que « parler au grin » veut dire : sociabilité urbaine, politique de la rue et reproduction sociale en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*. 2012, vol.127 n° 3. p. 91.

VITI, Fabio et UNIVERSITA DI PAVIA (eds.). *La Côte d'Ivoire, d'une crise à l'autre*. Paris. L'Harmattan. 2014. 240 p.

WEBER, Max. *Economie et société*. traduit par Jacques CHAVY et Éric de DAMPIERRE. Paris. Pocket. 1995. (Agora).

WHITWORTH, Sandra. « Militarized masculinities and the politics of peacekeeping: The Canadian case » in Ken BOOTH (ed.). *Critical security studies and world politics*. Boulder, Col. Lynne Rienner Publ. 2005, p. (Critical security studies).

WHITWORTH, Sandra. *Men, militarism, and UN peacekeeping: a gendered analysis*. Boulder, Colo. Lynne Rienner Pub. 2004. 225 p. (Critical security studies).

ZINA, Ousmane. « Transition sécuritaire et production “bric-à-brac” de l’ordre post-guerre en Côte d’Ivoire », *Politique africaine*. 2022, vol.167 n° 3. p. 97-117.

ZINA, Ousmane. « Bouaké, la re-belle ? », *Afrique contemporaine*. 2017, vol.263-264 n° 3-4. p. 263-264.

« LA VIE SOCIALE DES PAPIERS D’IDENTITE EN AFRIQUE – Projet ANR PIAF ». 2021. En ligne : <https://piaf.hypotheses.org/> [consulté le 4 septembre 2023].

« L’ancien premier ministre ivoirien, Seydou Diarra, est mort », *Le Monde.fr*. 19 juillet 2020 . En ligne : https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2020/07/19/l-ancien-premier-ministre-ivoirien-seydou-diarra-est-mort_6046674_3382.html [consulté le 19 mars 2023].

« Bureaucratisation des sociétés africaines ». 2018. En ligne : <https://ihacrepos.hypotheses.org/> [consulté le 7 octobre 2023].

« Dossier : Que veulent les Ivoiriens ? », Blog *JeuneAfrique.com*. 2017. En ligne : <https://www.jeuneafrique.com/dossiers/que-veulent-les-ivoiriens/> [consulté le 16 décembre 2019].

« Côte d’Ivoire : retour sur une étrange mutinerie », Blog *JeuneAfrique.com*. 2017. En ligne : <https://www.jeuneafrique.com/mag/440562/politique/cote-divoire-retour-mutinerie-reussie/> [consulté le 7 janvier 2020].

Côte d’Ivoire: les démobilisés de Bouaké à la croisée des chemins. 2017. En ligne : <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20170525-cote-ivoire-demobilises-bouake-croisee-chemins> [consulté le 17 mars 2020].

« Côte d’Ivoire : 4 morts dans des affrontements à Bouaké entre démobilisés et policiers », Blog *JeuneAfrique.com*. 2017. En ligne : <https://www.jeuneafrique.com/441224/politique/cote-divoire-3-morts-affrontements-a-bouake-entre-demobilises-policiers/> [consulté le 16 décembre 2019].

Interdits d’activités : Plusieurs ex-combattants démobilisés de la cellule 39 assiègent la préfecture de Korhogo #Poro. 2017. En ligne : <http://lepointsur.com/interdits-dactivites-plusieurs-ex-combattants-demobilises-de-cellule-39-assiegent-prefecture-de-korhogo-poro/> [consulté le 7 janvier 2020].

« Entre les plans d’urgence sans vision et des visions sans émergence : la difficile appropriation par l’Afrique de ses trajectoires de développement », *Politique africaine*. 2017, vol.145 n° 1. p. 51-63.

Study on the reintegration of children formerly associated with armed forces and groups through informal apprenticeship. Case studies of Korhogo (Ivory Coast) and Bunia (Democratic

Republic of Congo). International Training Centre of the International Labour Organisation. 2010.

CAPORAL DIABY - La colère du Caporal Diaby. 2009. 7:17. En ligne : https://www.youtube.com/watch?v=GrPW_Mct7fI [consulté le 11 septembre 2023].

REVUE DE PRESSE DU MERCREDI 19 NOVEMBRE 2008. 2008. En ligne : <https://onuci.unmissions.org/revue-de-presse-du-mercredi-19-novembre-2008> [consulté le 20 mars 2023].

« Côte d'Ivoire: Targeting Women: the forgotten victims of the conflict », *Amnesty International*. 2007.

« Integrated Disarmament, Demobilization and Reintegration Standards ». En ligne : <https://digitallibrary.un.org/record/609144?ln=fr> [consulté le 26 octobre 2023].

« En Côte d'Ivoire, l'armée et la rébellion ont signé un accord de désarmement », *Le Monde.fr*. 15 mai 2005 . En ligne : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2005/05/15/en-cote-d-ivoire-l-armee-et-la-rebellion-ont-signe-un-accord-de-desarmement_650020_3212.html [consulté le 13 octobre 2022].

« Côte d'Ivoire : les sept points-clés de l'accord de paix de Pretoria », *Le Monde.fr*. 8 avril 2005 . En ligne : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2005/04/08/cote-d-ivoire-les-sept-points-cles-de-l-accord-de-paix-de-pretoria_636791_3212.html [consulté le 13 octobre 2022].

« Côte d'Ivoire : Les anciens enfants soldats sont recrutés pour la guerre », Blog *Human Rights Watch*. 2005. En ligne : <https://www.hrw.org/fr/news/2005/03/31/cote-divoire-les-anciens-enfants-soldats-sont-recrutes-pour-la-guerre> [consulté le 27 septembre 2023].

« Les charniers de Korhogo », Blog *JeuneAfrique.com*. 2004. En ligne : <https://www.jeuneafrique.com/121805/archives-thematique/les-charniers-de-korhogo/> [consulté le 8 janvier 2020].

« «IB»-Soro: les dessous d'un duel sanglant », Blog *JeuneAfrique.com*. 2004. En ligne : <https://www.jeuneafrique.com/63486/archives-thematique/ib-soro-les-dessous-d-un-duel-sanglant/> [consulté le 8 janvier 2020].

Côte d'Ivoire: "The War Is Not Yet Over". Rapport 72. International crisis group. 2003. (ICG Africa Report). En ligne : <https://www.crisisgroup.org/afrika/west-afrika/c%3%B4te-divoire/cote-d-ivoire-war-not-yet-over> [consulté le 18 mars 2023].

Côte d'Ivoire: Présentation du Gouvernement de Réconciliation Nationale - Côte d'Ivoire | ReliefWeb. 2003. En ligne : <https://reliefweb.int/report/c%3%B4te-divoire/c%3%B4te-divoire-pr%3%A9sentation-du-gouvernement-de-r%3%A9conciliation-nationale> [consulté le 19 mars 2023].

« « L'ivoirité, ou l'esprit du nouveau contrat social du Président H. K. Bédié »: (extraits) », *Politique africaine*. 2000, vol.78 n° 2. p. 65.

Côte d'Ivoire: entre le succès du processus DDR et le problème des mutineries. En ligne : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20170619-cote-ivoire-bilan-desarmement-demobilisation-reintegration-ddr> [consulté le 30 mars 2023].

Côte d'Ivoire : un commissariat d'Abidjan attaqué par des hommes à moto. En ligne : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/09/27/cote-d-ivoire-un-commissariat-d-abidjan-attaque-par-des-hommes-a-moto_5192109_3212.html [consulté le 7 mai 2023].

Le genre au croisement d'autres rapports de pouvoir. En ligne : <https://calenda.org/189244> [consulté le 4 septembre 2023].

Navigating the Field. En ligne : <https://fieldwork.weblogs.anu.edu.au/> [consulté le 26 novembre 2023].

RFI - Côte d'Ivoire - Seydou Diarra : technicien respecté. En ligne : http://www1.rfi.fr/actufr/articles/037/article_19454.asp [consulté le 20 mars 2023].

RFI - Côte d'Ivoire - Abidjan rejette Marcoussis. En ligne : http://www1.rfi.fr/actufr/articles/037/article_19546.asp [consulté le 20 mars 2023].

RFI - Côte d'Ivoire - L'accord à l'épreuve de la rue. En ligne : http://www1.rfi.fr/actufr/articles/037/article_19486.asp [consulté le 20 mars 2023].

RFI - Côte d'Ivoire - Accord de désarmement. En ligne : http://www1.rfi.fr/actufr/articles/065/article_36177.asp [consulté le 13 novembre 2020].

RFI - Côte d'Ivoire - Accra III : un accord a été signé. En ligne : http://www1.rfi.fr/actufr/articles/055/article_29608.asp [consulté le 13 octobre 2022].

RFI - Côte d'Ivoire - Accord de Ouagadougou. En ligne : http://www1.rfi.fr/actufr/articles/087/article_50070.asp [consulté le 13 octobre 2022].

La vie reprend après les troubles politiques – Réinsertion des ex-combattants en Côte d'Ivoire. En ligne : <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2012/05/08/life-after-political-turmoil-cote-d-ivoire-s-ex-combatants-rejoin-society> [consulté le 13 octobre 2022].

La Côte d'Ivoire met fin au processus de Désarmement (ADDR) – Connectionivoirienne. En ligne : <https://connectionivoirienne.net/2015/06/25/la-cote-divoire-met-fin-au-processus-de-desarmement-addr/> [consulté le 19 mars 2023].

ENFANTS EN CONFLITS AVEC LA LOI : 1 400 PERSONNES RESOCIALISEES GRACE A LA CELLULE DE COORDINATION, DE SUIVI DE REINSERTION. En ligne : https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?d=1&recordID=11265&p=5 [consulté le 19 mars 2023].

La cité bureaucratique post-conflit en Côte d'Ivoire. En ligne : <https://www.dhi-paris.fr/fr/recherche/projekte-kurzzeit-ehemalige/la-cite-bureaucratique-post-conflit-en-cote-divoire.html> [consulté le 20 septembre 2023].

Côte d'Ivoire : A l'ONU, Fidèle Sarassoro fait le bilan du processus DDR. En ligne : <https://www.afrique-sur7.ci/57628/cote-divoire-a-lonu-fidele-sarassoro-bilan-processus-ddr/> [consulté le 30 mars 2023].

Côte d'Ivoire : La Lumière doit être faite sur les allégations de charniers à Korhogo. En ligne : <https://www.amnesty.be/infos/actualites/article/cote-d-ivoire-la-lumiere-doit-etre-faite-sur-les-allegations-de-charniers-a> [consulté le 8 janvier 2020].

L'Ivoirien nouveau, un concept beau et creux à la fois – JeuneAfrique.com. En ligne : <https://www.jeuneafrique.com/mag/457865/societe/livoirien-nouveau-un-concept-beau-et-creux-a-la-fois/> [consulté le 16 décembre 2019].

» *Le concept de l' « ivoirien nouveau » expliqué aux populations de Tanda.* En ligne : <https://aip.ci/le-concept-de-l-ivoirien-nouveau-explique-aux-populations-de-tanda/> [consulté le 16 décembre 2019].

Liste des acronymes et abréviations

| | |
|--------------|--|
| 2-V ADO | Volontaires pour la victoire d'ADO (Alassane Dramane Ouattara) |
| ADCI | Association des démobilisés de Côte d'Ivoire |
| ADDR | Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration |
| ADEMCI | Association des Démobilisés de Côte d'Ivoire |
| ADEMOCI | Association des Démobilisés de Côte d'Ivoire |
| ADO | Alassane Dramane Ouattara |
| AGEFOP | Agence de Gestion et de Formation professionnelle |
| AGR | Activités génératrices de revenus |
| ANADER | Agence Nationale d'Appui au Développement rural |
| ANR PIAF | Papiers d'identité en Afrique |
| APO | Accords politiques de Ouagadougou |
| ATTCI | Association des transporteurs tricycles de Côte d'Ivoire |
| BAD | Banque africaine de Développement |
| BCEAO | Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest |
| BEN | Bureau exécutif national |
| BGD | Bureau de gestion des démobilisés |
| BGL | Bataillon des guerriers de la Lumière |
| BRD | Bureaux régionaux des démobilisés |
| CCI | Centre de commandement intégré |
| CCSR | Cellule de Coordination, de Suivi et de Réinsertion |
| CCUG | Coordination des Chefs d'Unité de Gbêkê |
| CEI | Commission électorale indépendante |
| CIDP | Congrès ivoirien pour le Développement et la Paix |
| CNDDR | Conseil National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration |
| CNO | Centre, Nord et Ouest |
| CNS | Conseil national de sécurité |
| CO | Commandants des Opérations |
| CODEMCI | Coalition des Démobilisés de Côte d'Ivoire |
| Com'secteurs | Commandants de secteurs |
| Com'zones | Commandants de zone de la rébellion |
| COMNAT | Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des Armes légères et de Petit Calibre |
| CSS | Conseil supérieur de sécurité |
| DDR | Désarmement, Démobilisation et Réintégration |
| Démos | Démobilisés |
| ECOMOG | Economic Community of West African States Monitoring Group |
| FAEC-CI | Fédération des ex-combattants de Côte d'Ivoire |
| FAFN | Forces armées des Forces nouvelles |
| FDS | Forces de défense et de sécurité |
| FESCI | Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire |

| | |
|----------|--|
| FHB | Félix Houphouët Boigny |
| FIDA | Fonds International de Développement agricole |
| FIRPAC | Force d'intervention rapide paracommando |
| FLGO | Front de libération du grand ouest |
| FN | Forces nouvelles |
| FPI | Front populaire ivoirien |
| FRCI | Forces républicaines de Côte d'Ivoire |
| FRGO | Forces de résistance du grand Ouest |
| GAD | Groupes d'autodéfense |
| GIZ | <i>Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit</i> (Société allemande de Coopération internationale) |
| GPP | Groupement des patriotes pour la Paix |
| HKB | Henri Konan Bédié |
| IB | Ibrahim Coulibaly |
| MEECI | Mouvement des étudiants et élèves de Côte d'Ivoire |
| MILOCI | Mouvement ivoirien pour la libération de l'Ouest ivoirien |
| MJP | Mouvement des Jeunes patriotes |
| MOSER | Mouvement pour le soutien de l'équilibre de la République |
| MPCI | Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire |
| MPDCI | Mouvement patriotique des Démobilisés de Côte d'Ivoire |
| MPIGO | Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| ONPC | Office National des Pompiers civils |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| ONUCI | Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire |
| ONUDI | Organisation des Nations unies pour le développement industriel |
| ONG | Organisation des ex-combattants pour la paix et le développement |
| ORECOPAD | |
| PAPC | Programme d'Assistance Post-conflit |
| PCO | Plan conjoint des opérations |
| PDCI-RDA | Parti démocratique de la Côte d'Ivoire — Rassemblement démocratique africain |
| PDR | Prévention, démobilisation et réinsertion des enfants soldats |
| PIT | Parti Ivoirien des Travailleurs |
| PNDDR | Programme national de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration |
| PNRRC | Programme national de Réinsertion et de Réhabilitation communautaire |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PSCN | Programme de Service civique national |
| RDR | Rassemblement des républicains |
| RHDP | Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix |
| RSS | Réforme du Secteur de la Sécurité |
| SAA | Syndicat agricole africain |

| | |
|----------|--|
| SEN | Secrétaire exécutif national |
| SYNARES | Syndicat national de la Recherche et de l'Enseignement supérieur |
| UDCY | Union Démocratique et Citoyenne de la Côte d'Ivoire |
| UDPCI | Union pour la Démocratie et la Paix en Côte d'Ivoire |
| UE | Union européenne |
| UEMOA | Union économique et monétaire ouest-africaine |
| UNAFESCI | Union Nationale des Anciens de la FESCI |
| UNOPS | Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets |

Annexes

Annexe 1 : Liste des entretiens

| Numéro | Nom | Institution/Organisation | Date de l'entretien | Lieu de l'entretien |
|--------|--|--------------------------|---------------------|---------------------|
| E — 1 | Employé de la représentation de l'Union européenne à Abidjan | UE | 11/07/2014 | Abidjan |
| E — 2 | Ancien employé de l'ADDR | ONU, ex-ADDR | 11/07/2014 | Abidjan |
| E — 3 | Fofana, Président ONG ADCI | ONG ADCI | 14/07/2014 | Bouaké |
| E — 4 | Amazone ex combattante 1 : cuisinière | Amazone | 14/07/2014 | Bouaké |
| E — 5 | Amazone Bouaké ex combattante 2 : cuisinière | Amazone | 14/07/2014 | Bouaké |
| E — 6 | Amazone Bouaké ex combattante 3 : guerrière | Amazone | 14/07/2014 | Bouaké |
| E — 7 | Lt KKC | | 14/07/2014 | Bouaké |
| E — 8 | M.Tode | Ex-GAD | 08/08/2014 | Abidjan |
| E — 9 | Clarisse | Jeune associée | 15/08/2014 | Abidjan |
| E — 10 | Namizata | Jeune associée | 15/08/2014 | Abidjan |
| E — 11 | Maurice | Jeune associée | 22/08/2014 | Abidjan |
| E — 12 | GIZ | GIZ | 22/08/2014 | Abidjan |
| E — 13 | ADDR Réhabilitation communautaire | ADDR | 22/08/2014 | Abidjan |
| E - 14 | Alliou Traoré | Search for common ground | 22/08/2014 | Abidjan |
| E — 15 | Angela | Jeune associée | 24/08/2014 | Abidjan |
| E — 16 | Manuela | Jeune associée | 24/08/2014 | Abidjan |
| E — 17 | Major | FN | 24/08/2014 | Abidjan |
| E — 18 | Femme de Bouaké à Abidjan | Jeune associée | 05/09/2014 | Abidjan |
| E — 19 | Pauline | Jeune associée | 09/09/2014 | Abidjan |
| E — 20 | Fati | Jeune associée | 09/09/2014 | Abidjan |
| E — 21 | Sonia | Jeune associée | 09/09/2014 | Abidjan |
| E — 22 | Membres de l'ADEMOCI | ADEMOCI | 11/09/2014 | Abidjan |
| E — 23 | Femme qui parlait en dioula + sa fille de 14 ans qui faisait la traduction | Jeune associée | 11/09/2014 | Abidjan |
| E — 24 | Femme pro LG + intervention de Tode | Ex-GAD | 24/09/2014 | Abidjan |
| E — 25 | Femme pro LG 2 | Ex-GAD | 03/10/2014 | Abidjan |
| E — 26 | Fondio_ONG ADCI Adama Fondio (SG ONG ADCI) | ONG ADCI | 19/04/2017 | Bouaké |
| E — 27 | Mamadou Bamba dit Bamba dozo | Benkadi | 19/04/2017 | Bouaké |

| Numéro | Nom | Institution/Organisation | Date de l'entretien | Lieu de l'entretien |
|--------|--|--|---------------------|---------------------|
| E — 28 | Chef de cabinet du Préfet de Bouaké + chargé des associations Préfecture de Bouaké | Préfecture de Bouaké | 20/04/2017 | Bouaké |
| E — 29 | Ex-comabttant : projet pavé Sylvain Assioban | FN | 20/04/2017 | Bouaké |
| E — 30 | Président ATTCI Theophile Koffi Koffi | ATTCI | 20/04/2017 | Bouaké |
| E — 31 | Président ATTCI Thephile Koffi Koffi | ATTCI | 21/04/2017 | Bouaké |
| E — 32 | Association Soutra (Femmes ex-combattantes, usine de fabrication d'attiéké) Présidente | Amazone | 22/04/2017 | Bouaké |
| E — 33 | SBB Sécurité_ Chocho | SBB sécurité | 22/04/2017 | Bouaké |
| E — 34 | Président de l'association des Blessés de guerre de Bouaké | Association des blessés de guerre de Bouaké | 22/04/2017 | Bouaké |
| E — 35 | Cellule 39 de Bouaké Diomande Megbe Demba | C39 Bouaké | 22/04/2017 | Bouaké |
| E — 36 | Association des femmes Benkadi (Femmes moulin) | Association Femmes moulin | 22/04/2017 | Bouaké |
| E — 37 | Bamba Dozo_Président + Koné + Fofana Benkadi | Benkadi | 22/04/2017 | Bouaké |
| E — 38 | Benkadi Korhogo Coordinateur | Benkadi | 24/04/2017 | Korhogo |
| E — 39 | Confrérie Binkadi des dozos de Côte d'Ivoire Ouattara Bakary (SG) Soro Nagaloro (Pdt) | Confrérie Binkadi des dozos de Côte d'Ivoire | 24/04/2017 | Korhogo |
| E — 40 | Président de l'association des blessés de guerre de Korhogo | Association des blessés de guerre de Korhogo | 24/04/2017 | Korhogo |
| E — 41 | Chargé des associations de Korhogo M.Aka | Préfecture de Korhogo | 24/04/2017 | Korhogo |
| E — 42 | Confrérie Binkadi des dozos de Côte d'Ivoire Ouattara Bakary (SG) | Confrérie Binkadi des dozos de Côte d'Ivoire | 25/04/2017 | Korhogo |
| E — 43 | Membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39 | C39 Korhogo | 26/04/2017 | Korhogo |

| Numéro | Nom | Institution/Organisation | Date de l'entretien | Lieu de l'entretien |
|--------|---|--|---------------------|---------------------|
| E — 44 | Préfet de Korhogo M.Aka | Préfecture de Korhogo | 26/04/2017 | Korhogo |
| E — 45 | Fofana, Président ONG ADCI | ONG ADCI | 01/05/2017 | Abidjan |
| E — 46 | Touré Moussa CODOZ-CI | CODOZ-CI | 02/05/2017 | Abidjan |
| E — 47 | SG Benkadi Abidjan Harouna Fofana | Benkadi | 02/05/2017 | Abidjan |
| E — 48 | Touré Moussa CODOZ -Côte d'Ivoire | CODOZ-CI | 02/05/2017 | Abidjan |
| E — 49 | Capitaine Beugré ADDR + ex-combattant | ADDR, ancien gendarme exilé au Togo | 03/05/2017 | Abidjan |
| E — 50 | DGAT Directeur général et Mme Yeo service association | DGAT | 03/05/2017 | Abidjan |
| E — 51 | FENACODOCI Dosso Sorry | FENACODOCI | 04/05/2017 | Abidjan |
| E — 52 | UNEXPACI | UNEXPACI | 04/05/2017 | Abidjan |
| E — 53 | Benkadi Yopougon Coulibaly + Abdoulaye | Benkadi | 04/05/2017 | Abidjan |
| E - 54 | FENACODOCI Dosso Sorry | FENACODOCI | 05/05/2017 | Abidjan |
| E — 55 | C39 Abidjan | C39 Abidjan | 05/05/2017 | Abidjan |
| E - 56 | ADEMOCI | ADEMOCI | 05/05/2017 | Abidjan |
| E — 57 | Ancien employé de l'ADDR, ancien gendarme exilé au Togo après la crise postélectorale | ADDR, ancien gendarme exilé au Togo | 16/11/2017 | Abidjan |
| E — 58 | Mamadou DIALLO (consultant) | GIZ | 17/11/2017 | Abidjan |
| E — 59 | Capitaine Beugré (Ex- ADDR) | ADDR, ancien gendarme exilé au Togo | 17/11/2017 | Abidjan |
| E — 60 | Moussa Touré (CODOZ- CI) | CODOZ-CI | 22/11/2017 | Abidjan |
| E — 61 | Charles Girard (UE) | UE | 23/11/2017 | Abidjan |
| E — 62 | Haby Niakaté (Journaliste Le Monde Afrique) | Journaliste | 23/11/2017 | Abidjan |

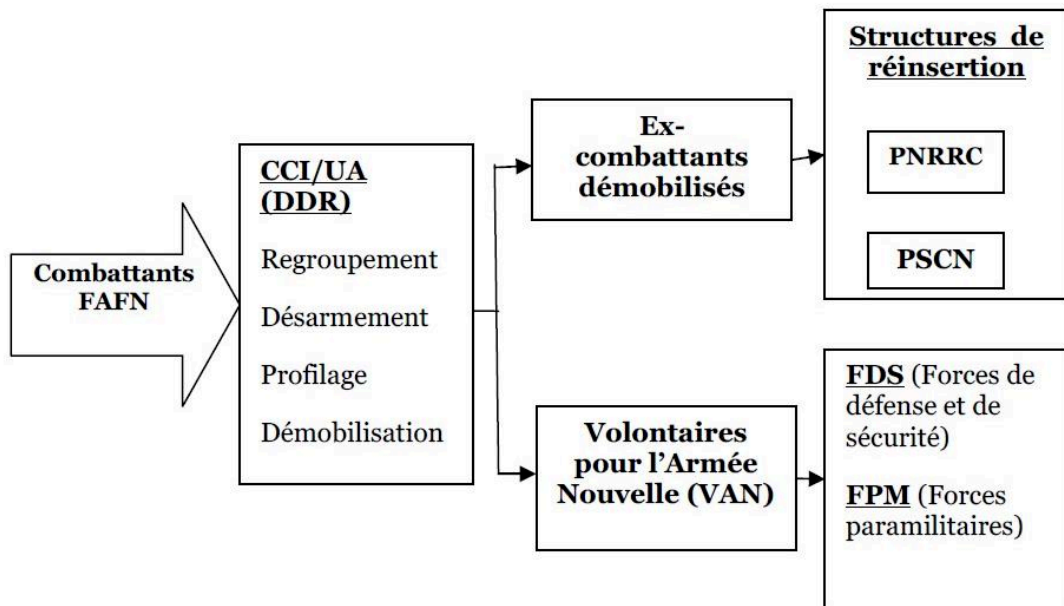
| Numéro | Nom | Institution/Organisation | Date de l'entretien | Lieu de l'entretien |
|--------|--|---|---------------------|---------------------|
| E — 63 | Ancien membre du Bureau de gestion des démobilisés | BGD | 25/11/2017 | Bouaké |
| E — 64 | Mamadou Bamba dit Bamba dozo | Benkadi | 25/11/2017 | Bouaké |
| E — 65 | Association des motos-taxis Bouaké | Association des motos-taxis Bouaké | 26/11/2017 | Bouaké |
| E — 66 | Maxime Ricard Doctorant groupe de vigilants + dozos | Chercheur | 27/11/2017 | Bouaké |
| E — 67 | Président ATTICI | ATTICI | 27/11/2017 | Bouaké |
| E — 68 | Amadou, Président de ADCI Bureau | ADCI Bureau | 27/11/2017 | Bouaké |
| E — 69 | Maxime Ricard | Chercheur | 27/11/2017 | Bouaké |
| E — 70 | Membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39 | C39 Korhogo | 28/11/2017 | Korhogo |
| E — 71 | Diby Fidèle (Primature) | Primature | 30/11/2017 | Abidjan |
| E — 72 | Laurent Banal UE | UE | 30/11/2017 | Abidjan |
| E - 73 | Ago Christian Kouadio, coordonnateur de la CCSR | CCSR | 30/11/2017 | Abidjan |
| E - 74 | MIDH | MIDH | 01/12/2017 | Abidjan |
| E - 75 | ONUDI | ONUDI | 02/12/2017 | Abidjan |
| E — 76 | Commando invisible PK18 Abobo | Jeune associé | 02/12/2017 | Abidjan |
| E - 77 | Assale (PNUD) | PNUD | 03/12/2017 | Abidjan |
| E - 78 | Gbamele SG2A | SG2A | 03/12/2017 | Abidjan |
| E — 79 | Ali Bakayoko (C39 Abidjan) | C39 Abidjan | 13/02/2019 | Abidjan |
| E — 80 | Léandre Bahi (Fils des anciens combattants) | Association des fils des anciens combattants de Côte d'Ivoire | 13/02/2019 | Abidjan |
| E — 81 | Fofana | ONG ADCI | 14/02/2019 | Abidjan |
| E — 82 | Diby Fidèle (Armée/DAF Wattao) | Primature | 14/02/2019 | Abidjan |
| E - 83 | Assale (PNUD/CNS) | PNUD | 15/02/2019 | Abidjan |

| Numéro | Nom | Institution/Organisation | Date de l'entretien | Lieu de l'entretien |
|------------|--|---|---------------------|---------------------|
| E - 84 | Ancien employé CNDDR | CNDDR | 18/02/2019 | Abidjan |
| E — 85 | Koné (AFAF-CI) | AFAF-CI | 18/02/2019 | Abidjan |
| E - 86 | Ago Christian Kouadio, coordonnateur de la CCSR | CCSR | 18/02/2019 | Abidjan |
| E - 87 | Charles Girard (UE) | UE | 19/02/2019 | Abidjan |
| E - 88 | ONAC | ONAC-VG | 19/02/2019 | Abidjan |
| E - 89 | FPI Navigue Konaté | FPI | 19/02/2019 | Abidjan |
| E — 90 | Blessé de guerre Abidjan | Association des blessés de guerre Abidjan | 19/02/2019 | Abidjan |
| E — 91 | Léandre Bahi | Association des fils des anciens combattants de Côte d'Ivoire | 20/02/2019 | Abidjan |
| E — 92 | SG2A Gbamele | SG2A | 20/02/2019 | Abidjan |
| E — 93 | Employés de la COMNAT | COMNAT | 21/02/2019 | Abidjan |
| E — 94 | Gabriel Yoman | CNDDR | 22/02/2019 | Abidjan |
| E — 95 | Ancien employé du PNRRC-2 | PNRRC | 22/02/2019 | Abidjan |
| E — 96 | Samake : Abobo HITLER | Jeune associé — Commando invisible | 23/02/2019 | Abidjan |
| E — 97 | C39Abobo + Commando invisible Abobo Ndotre | Jeune associé — Commando invisible | 24/02/2019 | Abidjan |
| E — 98 | Membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39 | C39 Korhogo | 24/02/2019 | Abidjan |
| E — 99 | Ancien employé du PNRRC-1 | PNRRC | 26/02/2019 | Abidjan |
| E — 100 | NDI | PNRRC et ADDR | 27/02/2019 | Bouaké |
| E — 101 | Mr Doumbia Plateforme OSC | Plateforme OSC | 27/02/2019 | Bouaké |
| E — 102 | Employé de la Préfecture de Bouaké | Préfecture de Bouaké | 27/02/2019 | Bouaké |
| E — 103 | Ex-combattant dissident C39 Bouaké | C39 Bouaké | 28/02/2019 | Bouaké |
| E — 104 | Amadou | CCUG | 28/02/2019 | Bouaké |
| E — 105 | Ancien employé du PNRRC-3 | ADDR Korhogo | 28/02/2019 | Bouaké |

| Numéro | Nom | Institution/Organisation | Date de l'entretien | Lieu de l'entretien |
|---------|---|--|---------------------|---------------------|
| E — 106 | Président ATTICI | ATTICI | 28/02/2019 | Bouaké |
| E — 107 | Allamandogo Ouattara PDR | PDR | 01/03/2019 | Bouaké |
| E — 108 | Mr Doumbia Plateforme OSC | Plateforme OSC | 01/03/2019 | Bouaké |
| E — 109 | Issouf | CCUG | 01/03/2019 | Bouaké |
| E - 110 | Bamba dozo | Benkadi | 01/03/2019 | Bouaké |
| E - 111 | Amadou | CCUG | 02/03/2019 | Bouaké |
| E - 112 | C39 Bouaké grin : 16 démobilisés | C39 Bouaké | 02/03/2019 | Bouaké |
| E — 113 | Vadia CCUG | | 02/03/2019 | Bouaké |
| E — 114 | Alassane ADCI Bureau : 10 démobilisés grin | ADCI Bureau | 02/03/2019 | Bouaké |
| E — 115 | Blessés de guerre Bouaké | Association des blessés de guerre de Bouaké | 03/03/2019 | Bouaké |
| E — 116 | Grin ex-combattants Bouaké | Ex-combattants | 04/03/2019 | Bouaké |
| E — 117 | Mutin 8400 - 1 | Mutin 8400 | 04/03/2019 | Bouaké |
| E — 118 | C39 Bouaké : Sekongo | C39 Bouaké | 04/03/2019 | Bouaké |
| E — 119 | PDR | PDR | 04/03/2019 | Bouaké |
| E — 120 | Rasta | Collectif des ex- combattants de Côte d'Ivoire | 04/03/2019 | Bouaké |
| E — 121 | ADCI bureau | ADCI Bureau | 04/03/2019 | Bouaké |
| E — 122 | Président du REMCI | REMCI | 04/03/2019 | Bouaké |
| E — 123 | président de l'association des Blessés de guerre de Korhogo | Association des blessés de guerre de Korhogo | 05/03/2019 | Korhogo |
| E — 124 | Membres du Bureau exécutif national de la Cellule 39 de Korhogo | C39 Korhogo | 05/03/2019 | Korhogo |
| E — 125 | Adjoint au Maire | Maire de Korhogo | 06/03/2019 | Korhogo |
| E — 126 | Dozos | Dozo | 06/03/2019 | Korhogo |
| E — 127 | C39 Ferke | C39 Ferkessedougou | 06/03/2019 | Ferkessedougou |
| E — 128 | Dozo Ferke | Dozo | 06/03/2019 | Ferkessedougou |

| Numéro | Nom | Institution/Organisation | Date de l'entretien | Lieu de l'entretien |
|---------|---|---|---------------------|---------------------|
| E - 129 | Pref Korhogo | Préfecture de Korhogo | 07/03/2019 | Korhogo |
| E - 130 | savane Korhogo | Association des ex-combattants de la Savane | 07/03/2019 | Korhogo |
| E — 131 | Moto taxi Korhogo | Association des motos-taxis Korhogo | 07/03/2019 | Korhogo |
| E - 132 | Collectif des ex-combattants de Bouaké | Collectif des ex-combattants de Côte d'Ivoire | 09/03/2019 | Bouaké |
| E — 133 | Membres de Nouvel horizon : Aicha et Bintou | Nouvelle horizon | 09/03/2019 | Bouaké |
| E — 134 | ADCI Bureau | ADCI Bureau | 09/03/2019 | Bouaké |
| E — 135 | Grin C39 Bouaké | C39 Bouaké | 09/03/2019 | Bouaké |
| E — 136 | Démo | Ex-combattants | 10/03/2019 | Bouaké |
| E — 137 | Mutin 8400 - 2 | Mutin 8400 | 10/03/2019 | Bouaké |
| E — 138 | ONG ADCI | ONG ADCI | 14/03/2019 | Abidjan |
| E — 139 | Dr Konadje | Chercheur | 16/03/2019 | Abidjan |
| E — 140 | Groupe 1 : Commando invisible | Jeune associé — Commando invisible | 17/03/2019 | Abidjan |
| E — 141 | Président Association Abobo | Jeune associé — Commando invisible | 17/03/2019 | Abidjan |
| E — 142 | Groupe 3 : Eaux et forêts | Ex-combattants intégrés | 17/03/2019 | Abidjan |
| E — 143 | Kim Soro, Membre du Bureau exécutif national de la Cellule 39 | C39 Korhogo | 15/11/2021 | Abidjan |

Annexe 2 : Circuit d'insertions et/ou de réinsertion des ex-combattant.e.s des FAFN



Source : Étude sur les trajectoires sociales des combattants de la rébellion

Annexe 3 : Fiche de renseignement C39

Cellule 39 des Anciens
 Combattants Démobilisés
 de Côte d'Ivoire
 46 47 49 49 / 57 96 60 55
 01 65 25 75/ 48 07 44 95

C39
 BASE DE DONNEES
 DE L'ANCIEN COMBATTANT
 " CAPORAL " DEMOBILISE

Esprit de paix
 Paix-Travail-Fraternité
 L'Espoir naît du Courage

FICHE D'INDIVIDUELLE

N° D'ORDRE

Nom :

Prénoms : N° de la Carte

N°/CNI :

N°/C39 : Niveau d'Etude

Date de naissance :

Etes-vous caporal : Avez-vous un Certificat de présence aux corps ?

Avez-vous rempli votre fiche d'Identification ? :

Fonction / C39 :

Contacts :

Résidence :

Si oui, pourquoi (expliquez ?)

Etes-vous blessé de guerre ? Traité :

Depuis quand (année) ? : Qu'est-ce qui n'a pas marché pour vous ?

Avez-vous des preuves (historique) ? :

Avez-vous bénéficié de la réinsertion civile de l'ADDR ?

Avez-vous réussi une fois (800.000/ADDR) ? :

Ancienne unité : / Ville : Contacts :

Commandement/Zone ?

Volonté d'aller à l'armée : / Préférence de Corps :

(si le président de la république décide de vous réintégrer à l'armée)

Si vous ne voulez pas aller à l'armée feriez-vous ?

(C39/1) ?

Avez-vous coller votre deuxième photos dans le registre ?

Avez-vous un certificat de présence aux corps ?

C39/ESPOIR DE PAIX
 SLOGAN ; l'espoir naît du courage.
 Devise C329/ Paix – Travail - Fraternité

“ Cette base de donnée nous permet de savoir l'orientation et la dimension de notre lutte pour le bien-être individuel et social.”

Enracinons la paix durable.

NB : Envoyez et agrafés les documents de preuves.

Le Titulaire
 (signature)

Photo

Annexe 4 : Note explicative C39 « Lutte purement administrative »

Depuis le 10/11/2015 nous avons pris contact avec les renseignements généraux, les préfectures de régions, les préfectures de police, en expliquant l'avènement de la Cellule 39 et le comportement de l'esprit de paix que nous voudrions atteint

Averti en ce moment nous avons présentés la C39 par un statuts et règlement intérieur et avons su qu'il serai complique d'avoir un récépissé de dépôt d'agrément pour définir et identifier nos objectifs, notre personne morale et notre manière administrative de mener à bien la recherche de notre bien-être social et la paix durable, et voilà ! Tous les problèmes, c'est comme cela la vérité, elle triomphe toujours.

Annexe 5 : FAEXCI

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

*Cellule 39 Des Anciens
Combattants De Côte d'Ivoire*

Esprit de paix

*Paix-Travail-Fraternité
L'Espoir naît du Courage*



Réf. : CACD/C39/BEN/00121/2018

**FEDERATION DES ASSOCIATIONS
D'EX-COMBATTANTS DE
COTE D'IVOIRE**

FA.EC-CI

"EN DIEU, NOUS CROYONS..."

Line : 57 96 60 55 - 48 59 57 76 - 01 67 77 82 - 45 11 64 82 - 07 02 95 50
E MAIL : Cellule20@gmail.com

1

Ce jour de l'an 2018, le mardi 25 Septembre, s'est réuni l'ensemble des responsables des structures de la CELLULE TRENTE-NEUF et du COLLECTIF DES EX-COMBATTANTS DEMOBILISES DE COTE D'IVOIRE, au domicile du Président National de la C39, Monsieur OUATTARA ISSOUF, sis au quartier TIEKELEZO à KORHOGO.

Etaient présents : (99 délégués venus de différentes villes) voire liste de présence.

Prévue pour 8H30, la réunion a effectivement débutée à 9H00.

Juste avant, nous avons observé une cérémonie de grâce à Dieu, de libation et de deux(2) minutes de silences pour nos camarades défunts.

Ensuite, le Président de séance, Monsieur KIGNAMAN-SORO, a donné l'ordre du jour, à savoir :

- I. Bilan des activités des deux (2) structures majeures,
- II. Projet de fédération des associations d'ex-combattants de Côte d'Ivoire,
- III. Divers.

I- Bilan des activités des deux (2) structures majeures :

Après l'introduction du Secrétaire Général National, le Président National de la Cellule 39 a présenté son bilan, comme suite :

Selon OUATTARA ISSOUF, depuis Février 2017, notre rencontre avec son Excellence Monsieur le Premier Ministre AMADOU GBON COULIBALY et avec biens d'autres personnalités sous son autorité, nous avons su garder notre objectif de bien-être de nos camarades et aussi se soucier de la préservation d'une paix durable en Côte d'Ivoire.

Monsieur OUATTARA ISSOUF a aussi expliqué qu'il mesure à ce jour quelques satisfactions, mais il reconnaît tout de même qu'il reste beaucoup à faire, notamment :

- ❖ La satisfaction de notre revendication majeure, la prime de guerre, dite prime ECOMOG, à hauteur de 17.000.000 FCFA ;
- ❖ L'intégration de certains camarades dans l'Administration ivoirienne (dans l'armée, les corps paramilitaires, aux impôts aux Trésors...) telle prévue par les accords politiques de OUAGADOUGOU ;
- ❖ La prise en charge des veuves, des orphelins enfants vulnérables et des blessés de guerre (les blessures mortelles, sans alimentation de base...);
- ❖ L'obtention de certificat de décès pour nos camarades qui sont tombés sur les champs d'honneur et ceux décédés pour raison d'insécurité alimentaire sévère.

Le Président OUATTARA ISSOUF, se dit confiant, en la Côte d'Ivoire et à ses autorités. Il souhaite l'ouverture d'un dialogue franc avec le gouvernement, afin de trouver ensemble une solution durable.

Suite à cela :

Le représentant du Collectif Des Ex-Combattants Démobilisés De Côte d'Ivoire, Monsieur SANOGO LAMINE, au nom du Président du Collectif Monsieur OUATTARA LADJI, a expliqué que depuis la création de ladite association, ils ont travaillé pour la pérennisation de la cohésion sociale et de la paix en Côte d'Ivoire. Dans ce sens, ils ont entrepris plusieurs démarches avec les autorités compétentes du pays notamment, à deux reprises avec le ministre AMADOU KONE pour lui proposer leurs doléances et donner des brèches de solutions. La première rencontre a eu lieu à Bouaké et la deuxième à Abidjan. Ils ont aussi rencontré les ministres KONE MAMADOU et ADAMA BICTOGO, qui les avaient rassuré des solutions seraient trouvées dans un bref délai.

Le collectif dit avoir déposé aussi un cahier de doléance au niveau des la Chambre des Rois et Chefs Traditionnels de Côte d'Ivoire.

Line : 57 96 60 55 - 48 59 57 76 - 01 67 77 82 - 45 11 64 82 - 07 02 95 50
E-MAIL : Cellule39@gmail.com

2

En conclusion le collectif a exhorté les autorités compétente à parer au plus pressé pour que solution soit trouvée pour le bien être des ex-combattants démobilisés.

II- Projet de fédération des associations d'ex-combattants de Côte d'Ivoire :

Au deuxième point, le comité ad-hoc, formé il y a 6 mois et dirigé par les Secrétaires Généraux des deux parties ont présenté les travaux sur la création d'une fédération regroupant toutes les associations d'ex-combattants de Côte d'Ivoire, afin de créer une nouvelle dynamique.

L'assemblée présente a adopté les travaux du comité ad-hoc en ces thèmes suivants :

Article 1 : la création d'une fédération dénommée « **FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'EX-COMBATTANTS DE COTE D'IVOIRE** », en abrégée « **FA.EC-CI** ».

Article 2 : la **FA.EC-CI** est une structure apolitique et non confessionnelle.

Article 3 : la **FA.EC-CI** aura pour rôle essentiel :

- ❖ La recherche permanente du bien-être de tous les ex-combattants démobilisés de Côte d'Ivoire.
- ❖ La recherche de la cohésion sociale et d'une paix durable, par une démarche purement administrative, légale et pacifique. Car nul ne connaît la valeur de la paix que nous qui avons fait la guerre.

Article 4 : la **FA.EC-CI** procédera à la formation d'un bureau provisoire, qui se présentera comme suite :

- 1- Président de la Fédération ;
- 2- 1^{er} Vice-Président ;
- 3- 2^{ème} Vice-Président ;
- 4- Secrétaire Général chargé de l'information et la supervision des coordinations ;
- 5- Secrétaire Général Adjoint 1 chargé de l'information et la supervision des coordinations ;
- 6- Secrétaire Général Adjoint 2 chargé de l'information et la supervision des coordinations ;
- 7- Secrétaire à l'organisation et à la mobilisation (S.O.M) ;
- 8- Secrétaire Adjoint 1 chargé de l'organisation et à la mobilisation ;
- 9- Secrétaire Adjoint 2 chargé de l'organisation et à la mobilisation ;
- 10- Porte Parole ;
- 11- Porte Parole Adjoint 1 ;
- 12- Porte Parole Adjoint 2 ;
- 13- Secrétaire Adjoint 3 chargé de l'organisation et à la mobilisation ;
- 14- Secrétaire Adjoint 4 chargé de l'organisation et à la mobilisation ;
- 15- Secrétaire chargé de la recherche des finances ;
- 16- Secrétaire Adjoint chargé de la recherche des finances ;
- 17- Chargés de Missions (02) ;
- 18- Les Conseillers (04).

III- Divers :

Les parties signataires du présent procès verbal ont reconnu que les ex-combattants souffrent d'une sévère pauvreté par manque de moyens financiers. Leurs enfants ont des difficultés à se soigner et à aller à l'école.

Le nouveau Président de la FA.EC-CI, Monsieur OUATTARA ISSOUF a prodigué de sages conseils à toute l'assemblée.

La FA.EC-CI ne se reconnaîtra pas en tous messages de menaces d'ex-combattants visant à saboter et/ou à boycotter les élections à venir.

La FA.EC-CI fait confiance au PERE DE LA NATION, son Excellence Monsieur le Président de la République de Côte d'Ivoire, ALASSANE OUATTARA et au Gouvernement du Premier Ministre, Son Excellence Monsieur AMADOU GON COULIBALY dans leurs efforts inlassables à faire sortir les ex-combattants de leur misère.

➤ L'assemblée s'est indignée du comportement de certaines personnes, notamment DIAKITE ABOUDOU (Bouaké), YEO KOLOTIOLOMAN (Korhogo) et leur bande qui se sont amusés à falsifier l'image et la parole du Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense HAMED BAKAYOKO et celles du Secrétaire Général National de la Cellule Trente-Neuf à des fins non avouées. La FA.EC-CI, se donnera le droit au moment opportun d'introduire des poursuites judiciaires à l'encontre de ces bandits de grand chemin .

Les parties signataires de ce procès verbal ont convenu de travailler en synergie afin de regrouper tous les ex-combattants en vue de parler d'une même voix tout en facilitant la tâche aux autorités.

L'Assemblée Générale se réunira le dimanche 7 octobre 2018, dans un cadre qui sera précisé ultérieurement, pour apprécier la volonté réelle des autorités à nous aider et prendra à cet effet, des décisions pour l'orientation de la lutte.

La réunion a pris fin à 11H15 dans l'enthousiasme total et dans l'espoir que leurs revendications seront rapidement prises en compte.

N.B. : le présent procès verbal sera publié partout où besoin se fera sentir.

Fait à Korbogo, le 25 / 9 / 2018

Le Président de la Cellule 39



OUATTARA ISSOUF

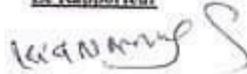
Le Président du Collectif des Ex-combattants démobilisés



SANOGO LAMINE

Le Président du comité d'organisation (PCO)

Le Rapporteur



KIGNAMAN-SORO

Ampliations :

- Préfectures de région
- Préfectures départementales
- Gendarmerie Nationale
- Police Nationale
- Archives

Annexe 6 : Journal Intime C39

JOURNAL EXTERNE ET INTIME DE LA CELLULE 39.

Interview avec le secrétaire Exécutif National de la Cellule 39 des anciens combattants de Côte d'Ivoire.

Monsieur OIATTARA Issouf dit Diablo, parlé nous réellement de la DST ? :

C'est vrai, mon pays moderne comme la fondé le président de la république "ADO" est devenu un état de droit. C'est en pensant à la famille, qui est très difficile. Nous mangions et on nous soignait. Je les remercie tous. Ils ont fait leur travail de savoir, à leur place, je me consacrerai aussi à la surveillance de mon territoire, c'est l'un des devoirs les plus citoyens et les plus républicain. J'aime mon pays, je n'ai pas d'ambition politique. Mais j'ai des proches qui ont leur liberté sociale. Je cherche à aider mon pays, les gens voyant que l'argent et la politique. Il y a des intelligences militaires que je n'ai pas formées qui sont dans la rue et j'ai peur qu'ils soient utilisés négativement.

Attendez, présentez-vous.

Je m'appelle Ouattara... ;

Non, je veux parler de votre formation.

J'ai refusé de passer pour la 3^e fois le BAC, j'étais distrait et négligeant. Mais brillant : "c'était le (Blagroyat). Je suis claire, le jour j'ai vu des gens donner de l'argent pour avoir le BAC. Je suis allé m'inscrire en faculté de comptabilité finance sans de publicité. Le leader de la Cellule 39 est toujours à la recherche incessante du bien-être de ses camarades et de la paix durable dans son pays. Personne n'écoute cet intérêt commun et supérieur. Tous regarde ce qui doit-être fait et pourtant la santé, c'est comme la paix, elle n'a pas de prix.

Pourquoi vous souffrez autant ?

A cause de mon pays, j'aime la Côte d'Ivoire, le problème est que des consciences voyant que l'économie ils ne sont pas content et nous ne savons pas pourquoi ?.

Pourquoi grogner vous souvent ?

Nous passons que l'exécutif et le gouvernement ne nous écoute pas au moment où nous mourrons par la pauvreté, la honte sociale, l'indignité communautaire, à ce moment. Le taux d'adrénaline des camarades volontaires de la C39 montait, le diagnostic triste après consultation progressive devenait général, mais demeurait essentiel pour la paix et pour l'intérêt supérieur de notre pays, souhaité être ainsi, développer, unit paisible, émergent et valorisant les valeurs de la dignité humaine, sur son territoire et celle du monde. En participant à la construction durable de la paix. Et en améliorant l'image et le comportement de ses intelligents Militaires démobilisés, afin de pré sauver tous les biens sociaux. Nous sommes sur le chemin de la recherche d'une histoire fondée, en approchant les autorités administratives, en organisant des manifestations sociales culturelles, en créant des sensibilisations pour la paix et le changement positif de comportement de mes camarades.

Qu'est ce qui se passe ?

Ceux qui parle ne peuvent pas résoudre notre problème, beaucoup qui parle pas cherche à nous divisé parce qu'ils ont leurs enfants et leurs fortunes hors du pays. Toutes les villes sont unanimes. Nous sommes devenus la dernière ethnie en Côte d'Ivoire, nous n'avons pas de village, mais nous avons un pays et nous demeurons des vrais patriotes. Quand nous travaillons nous sommes chassés (dém), quand nous cherchons du travail nous sommes primarisés. Nous sommes à la recherche de solution pouvant nous faire sortir de la galère. Pour tout désagrément, dû à l'administration politique nous nous excusons.

OK ! La dernière question s'il vous plaît et si l'état de Côte d'Ivoire ne règle pas votre problème d'aussi tôt, que feriez-vous ?

Ça ne dépend pas de moi seul, il y a une assemblée générale qui l'intense suprême de la C39 composée de tous les coordinateurs, c'est pour cela que je suis le Secrétaire Exécutif National, est ce que vous me comprenez ? C'est Dieu qui nous soutien, nous nous consacrons à lui.

A qui vous avez affaire au juste ?

Je vous le jure, ce n'est pas le problème du père de la Nation, nous le savons très bien, il a fait tout son premier mandat à résoudre ce problème social, dû à la longue crise qu'a connu notre pays. Il a tout investi dans la réconciliation, la cohésion social, les indemnisations, les dédommagements de victime de tous genres dû à la même cause.... Franchement on ne peut pas citer tous son effort et il a développé le pays en même temps, c'est incroyable, nous témoignons voir venir l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020, il continu à assumer ses promesses et sa vision pour notre patrie. Mais, et, à ceux qu'il fait confiance, je ne le demande (?)

Qu'est-ce que son entourage dit de la bonne gouvernance ? du partage et du mérite ? C'est des questions importantes pour l'avenir.

Au fait il est notre espoir unique sans politique et notre porte d'entrée sur c'est le premier ministre Amadou Gon, Chef du gouvernement.

L'assemblée nation peut traiter de la véracité vraisemblable de notre statut de caporal démobilisé dans la rue sans avenir claire. Nous verrons, Dieu est grand.

Le ministre de l'intérieur, chargé de la défense du territoire nous organisera afin d'atteindre son objectif et sa mission gouvernementale, et nous remettre au service du développement. Je reviens, pour vous répondre que nous n'avons pas affaire à quelqu'un, c'est parce que nous avons confiance au président de la république, il a toujours été un espoir, qu'il ne nous laisse pas, nous avons besoin de son aide. Il y avait du flou et il y a en encore c'est grave, de fatigué ce monsieur, s'il vous plaît. Ceux qui parlent et s'écoutent quant-ils disent que nous sommes contre le président ADO, ils savent en même que c'est vraie, nous avons tous démontré et nous le respectons, et ils le savent.

Merci de saluer mes compétences, comme vous aimer le dire : "compétences"

Je vous coupe, il y a les talents, les compétences, les diplômes, les expériences professionnelles, les capacités de tous genres, profitable à la richesse des ressources humaines de notre pays, mais on parle de la Cellule trente-neuf. Je suis un peu submergé pour la paix et à tranquilliser mes camarades qui n'écotent que moi.

OK : Vous parlez trop de paix

C'est, comme la philosophie du karaté, quand vous n'êtes pas attaqué, ne vous battez pas. Quand il s'agit de défendre la paix et la liberté seulement, il s'agit de tout faire sans désordre et sans violence, le saviez-vous ! Il y a des universités qui étudie la paix, ici en Côte d'Ivoire nous avons la fondation Felix Houphouët Boigny pour la paix, c'est un travail de développement, combien d'Ivoirien sont couronnés ?

La vrai politique est que l'Etat doit m'aider à travailler pour la paix, qu'on ne nous fasse pas de la politique.

Et la politique ? On vous taxe.

Merci, monsieur, vous êtes attirant dans vos questions, vous voyez que vous me retenez, malgré le nombre de mes appels qui sont souvent décriés par les camarades et mon manque de temps. Voyez-vous ma politique c'est la paix durable c'est pour cela que je souhaite qu'on enlève ses intelligences militaires de la "galère" et de la rue. C'est une cible spéciale, il ne faut pas tricher ou jouer avec, s'est sérieux et je suis sincère. L'actualité politique quand vous voyez, c'est les agissements de conscience, pour la succession de ADO, mais, où est notre problème ? Nous ont parlons d'aujourd'hui et les politiques pensent en 2020, on n'est pas sur la même vision, nous ne sommes "pro de personne" sauf l'exécutif, l'assemblée national, le gouvernement total, disons les institutions sociales et des bien-être des populations, qu'on nous aide et nos

Un message fort ?

Merci à vous, je voudrais demander à l'Etat de Côte d'Ivoire de faire vite, même par un début de recensement, les camarades verrons un début d'action en leur endroit que de faire de la politique politicienne, sans intérêt commun, ça n'arrange rien. Aux camarades de préserver leur "l'esprit de paix" c'est dans ce seul sens que nous pouvons tous gagner.

C'est tout ?

Seulement nous étions convaincu que si le président Ouattara que nous supportons tous connaissait nos problèmes, il allait trouver des solutions à notre bien-être. Mais nous avons le sentiment que les politiques préparent l'après ADO en 2020 et nous, notre actualité triste et honteuse. Maintenant, vous comprenez que nous n'avons pas les mêmes problèmes. Aujourd'hui le premier Ministre est devenu un fétiche, de lui au président il n'y a pas de distance, alors qu'est ce qui se passe ? Voyez-vous ma franchise, ma sincérité et mon courage font que je suis devenu un fétiche qui n'a pas peur de la tombe que "Dieu" à crée" et je suis adoré. Je suis sénoufo. Vous comprenez que ma culture aime ce qui est vrai. Vraiment j'ai d'autre charge, je suis vagabond depuis 3 ans, je dois aussi trouver de quoi à subvenir aux besoins de ma famille et du groupe qui me fait totalement confiance. Que Dieu bénisse l'héritage de la paix que le président ADO à promis pour nos enfants. Merci.

Ma confiance au président du RDR en 1995, j'ai cru aux compétences, qu'aux diplômes, dont-il en parlait. Et pourtant, l'administration précoloniale veut des diplômes même trichés ou médiocres. Aimant la médecine dont j'ai fait mes preuves en psychologie, dans la lutte contre le VIH/SIDA, et aussi militant et participant dans la promotion des droits humains et de la promotion des valeurs de la démocratie parce que j'aime le corps de métier des "avocats, juriste, aussi parce qu'il faut toujours avoir des preuves avant de lire le droit humain, au temps pour moi je suis allé me former en psychologie et j'ai passé toute ma vie dans les organisations sociales et humanitaires d'ailleurs après 2002-2004, je suis devenu le chargé des affaires sociales de l'ex-zone 10 en assumant avec fierté et dignité des responsabilités avec des opérations nationales et internationales en faveur du bien-être des populations.

Enfin, je n'aime pas trop parler de moi, j'aime parler de "Nous", l'union" et le "bien-être". J'ai trop rendu services de tous genres. Je veux rendre service à mon pays, à ma moralité et à la sous-préfecture de Sikolo/Kong mes parents. Dieu m'a fait comme cela. On n'enterre pas l'homme avec de l'argent, mais on n'en a besoin pour tout ce que l'homme a créé, Dieu a d'autre chose que l'argent.

Merci que voulez-vous à jouter ?

Ce que je voudrais souligner avant de terminer, toutes les villes de Côte d'Ivoire sont mobilisées à attendre Korhogo, qui est le siège national. Je fais un effort incroyable de parler à tous les coordinateurs qui ont un fonctionnement autonome comme des maires. Je prends leurs doléances et revendications en compte, les faire remonter fidèlement à l'administration, tout en expliquant ma compréhension des dires du Premier Ministre, ce n'est pas facile, tous n'ont que des calculs d'argents dans la tête surtout ce qui ne veulent plus de l'armée. Et plus, si les choses durent il serait difficile de maîtriser la situation partout. Aujourd'hui les dozos de la Cellule 39 veulent faire ma sécurité en pensant que des autorités veulent m'arrêter à cause de ça, il n'y a aucun signe gouvernemental. Moi j'ai foi en Dieu et je crois à un avenir de paix durable. Au fait je ne veux plus que mon pays fasse encore la guerre, ni soit attaqué par des intentions sataniques, et terroristes, qui tue le nom de Dieu, ce qui n'est spiritueux. Je ne veux pas que ses personnes soient mal utilisées. Je voudrais seulement que le PR ADO n'est pas mal, son Excellence a fait tout son effort. Aujourd'hui des hauts cadres planifier des plans contre nous. C'est pas normal, pourquoi ? Je ne comprends pas où les soi-disant ennemis de la paix veulent nous envoyer, et forcément à l'abattoir pour en profiter. Nous n'avons plus peur de cela, nous savons que nous avons raison. L'essentiel c'est de protéger la paix, un bien commun à tous. Je vous en prie, je suis fatigué. Merci. S'il vous plait excusé-moi. S'il vous plait.

Annexe 7 : Remise d'un certificat de démobilisé par Guillaume Soro à une femmes ex-combattante.

